



LE DESCENDEUR

N°33 - avril 2017

version du 31 décembre 2017

Documents préparatoires à l'Assemblée générale de la FFS

4 juin 2017 - Nantua (Ain)

Sommaire

| | |
|--|----------------|
| Éditorial | page 5 |
| Convocation À L'Assemblée générale ordinaire de la Fédération française de spéléologie | page 6 |
| Pouvoir | page 6 |
| Appel de candidatures pour l'élection de deux vérificateurs aux comptes | page 7 |
| Situation géographique | page 7 |
| Ordre du jour de l'Assemblée générale extraordinaire | page 8 |
| Ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire | page 8 |
| Consultations & vote électronique | page 9 |
| Commission de surveillance des opérations électorales | page 9 |
| Chapitre 1 | |
| Rapport moral de la Fédération et des commissions | page 11 |
| Rapport Moral | page 12 |
| Pôle communication et Publications | page 14 |
| Commission audiovisuelle | page 14 |
| Commission communication | page 16 |
| Délégation à la Fédération spéléologique européenne (FSE) | page 16 |
| Délégation à l'Union internationale de spéléologie (UIS) | page 18 |
| Pôle Développement | page 19 |
| Bilan JNSC 2016 | page 19 |
| Écoles départementales de spéléologie et de canyon | page 23 |
| Bilan des rassemblements CoJ et aides aux camps 2016 | page 26 |
| Label jeunes FFS | page 26 |
| Pôle enseignement | page 27 |
| Commission canyon (EFC) | page 27 |
| Commission « École française de plongée souterraine » (EFPS) | page 27 |
| École française de spéléologie (EFS) | page 28 |
| Pôle patrimoine science et environnement | page 30 |
| Commission scientifique | page 30 |
| Pôle santé secours | page 32 |
| Commission médicale (CoMed) | page 32 |
| Commission secours (SSF) | page 32 |
| Pôle Vie Associative | page 35 |
| Délégation assurance | page 35 |
| Commission financière et statistiques | page 36 |
| Commission statuts et règlements fédéraux | page 37 |
| Fond d'aides aux actions locales (FAAL) | page 37 |
| Direction technique nationale (DTN) | page 39 |
| Chapitre 2 | |
| Dossiers soumis au vote de l'Assemblée générale et projets 2017 | page 41 |
| Projet fédéral 2017-2021 | page 42 |
| Plan d'actions du Projet fédéral 2017-2021 | page 43 |
| Acquisition de la carrière des Maquisards par le CSR Normandie | page 47 |
| La féminisation à la FFS | page 48 |
| Proposition d'évolution tarifs fédéraux | page 49 |
| Le projet de centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS) - espace muséographique | page 50 |
| Chapitre 3 | |
| Les finances et les statistiques | |
| Rapport financier 2016 | page 52 |
| Bilan comptable 2016 | page 53 |
| Compte de résultat 2016 | page 55 |
| Reporting financier | page 57 |
| Rapport du commissaire au compte sur les comptes annuels | page 61 |
| Avis de la Commission financière et statistique sur l'exercice financier de l'année 2016 | page 61 |
| Rapport des vérificateurs aux comptes | page 63 |
| Les indicateurs financiers 2016 | page 67 |
| Les indicateurs autres que financiers 2016 | page 73 |

Chapitre 4

Comptes rendus de réunion

| | |
|---|----------|
| Réunion du Bureau du 17 janvier 2016 à Sanary (Var) | page 99 |
| Réunion de bureau téléphonique du 17 février 2016 | page 100 |
| Conseil d'administration des 5 et 6 mars 2016 à Lyon (Rhône) | page 102 |
| Réunion du Bureau du 23 avril 2016 à Lyon (Rhône) | page 104 |
| Conseil d'administration du 14 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 109 |
| Assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 111 |
| Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 113 |
| Conseil d'administration du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 113 |
| Réunion du Bureau des 18 et 19 juin 2016 à Saint-Christophe-sur-Roc (Deux Sèvres) | page 120 |
| Conseil d'administration des 10 et 11 septembre 2016 à Lyon (Rhône) | page 122 |
| Réunion du Bureau des 29 et 30 octobre 2016 à Lyon (Rhône) | page 126 |
| Conseil d'administration des 3 et 4 décembre 2016 à Lyon (Rhône) | page 132 |

Chapitre 5

Information et activités concernant l'année 2016

| | |
|---|----------|
| L'agenda des élus | page 141 |
| Le projet de centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS) - Espace muséographique | page 142 |
| Calendrier des principales manifestations nationales et internationales organisées en 2016 - 2018 | page 143 |

Chapitre 6

Annexes et annuaire

| | |
|--|----------|
| Annuaire de la FFS | page 153 |
| Annexe 1 - Présentation du rapport moral | page 154 |
| Annexe 2 - Présentation du rapport financier | page 158 |
| Annexe 3 - Présentation du plan d'actions | page 165 |
| Annexe 4 - Présentation du projet fédéral | page 172 |
| Annexe 5 - Direction technique nationale | page 192 |
| Annexe 6 - Plan de « féminixité » | page 194 |
| Annexe 7 - Présentation du nouveau site web | page 199 |
| Annexe 8 - CIMS | page 206 |



*La version complète du Descendeur sera disponible sur le portail de la Fédération :
<http://ffspeleo.fr/descendeur-123.html>*

Réalisation :

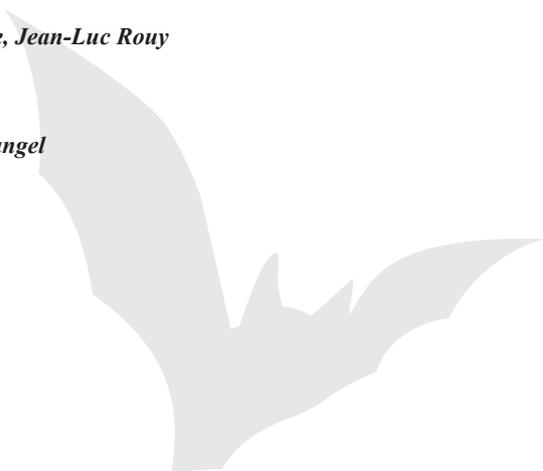
Synthèse : Laurent Mangel, Vanessa Busto

Relecture : Vanessa Busto, Jean-Pierre Holvoet, Rémy Limagne, Jean-Luc Rouy

Mise en page : Laurent Mangel

Maquette couverture : Clément Baudy, Laurent Mangel

Prix de vente au numéro : 4 €



ÉDITORIAL

Chères Élues, Chers Élus,

Cette année, nous nous retrouverons à Nantua pour plusieurs événements : le Congrès fédéral, les 40 ans du SSF, les 30 ans de la commission canyon et notre assemblée générale.

Ce sera aussi l'occasion de nous retrouver, pour certains, entre président régionaux, au sein des pôles et des commissions fédérales, ou encore pour échanger sur des thématiques spécifiques. Nous avons beaucoup à faire !

Le projet fédéral 2017-2021 et le plan d'actions associé seront les priorités nationales, à débattre et à s'approprier. Plus tard dans l'année, nous vous accompagnerons dans l'élaboration de vos propres projets territoriaux et de leurs plans d'actions. Nous pourrons ainsi avancer ensemble dans la réalisation du projet national, tout en prenant en compte vos enjeux locaux.

Dans un contexte de diminution des financements publics, d'une part, et de judiciarisation des pratiques d'autre part, j'attire votre attention sur la force du collectif fédéral. En effet, plus la fédération réunira de pratiquants (sans basculer dans le sport de masse pour autant, là n'est pas mon propos), rayonnera par son expertise, et plus nous aurons les moyens de nos ambitions : financiers pour mieux vous soutenir, humains pour accompagner vos activités et défendre nos sites de pratiques. A ce titre, il est important que chaque adhérent de club soit licencié.

Cela nous donnera plus de force pour préserver nos activités et protégera, ainsi, l'intérêt et la passion de chacun d'entre nous.

A bientôt et bonne lecture.

Gaël Kaneko

Président



Fédération Française de Spéléologie

28, rue Delandine - 69002 LYON - Tel. : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98

CONVOCACTION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

À l'espace André Malraux, 32 rue du docteur Grézel 01130 Nantua.

L'Assemblée générale ordinaire débutera à 9 h 00 précise.

L'appel et l'accueil des Grands électeurs se fera à partir de 8 heures. Ces derniers sont priés de se présenter munis de leur licence fédérale et d'une pièce justifiant de leur identité (carte d'identité, permis de conduire...).

En cas d'empêchement, les Grands électeurs peuvent donner pouvoir à un autre représentant (celui-ci ne pouvant posséder plus de deux procurations), en remplissant un pouvoir rédigé sur papier libre (demi-feuille A4) selon le modèle ci-dessous.

Sur ce pouvoir, devront figurer le nom, le prénom et le n° d'adhérent FFS de la personne ayant la procuration. Seules seront valables les procurations dûment remplies et signées.

Nous vous remercions par avance de votre présence et de votre ponctualité.

Le repas des Grands électeurs est pris en charge par la Fédération ¹.

A bientôt.

Gaël Kaneko
Président de la FFS



¹ N'oubliez pas de confirmer ou non votre présence au repas de midi en répondant au questionnaire électronique qui vous a été adressé..

POUVOIR

Je soussigné,

Nom - prénom : _____

N° adhérent : _____

Adresse : _____

donne pouvoir à

Nom – prénom : _____

N° adhérent : _____

Adresse : _____

pour me représenter à l'Assemblée générales ordinaire de la Fédération française de spéléologie qui se tiendra le 4 juin 2017 à Nantua (Ain), en prenant part aux délibérations et aux votes prévus à l'ordre du jour.

Date :

Signature :

APPEL DE CANDIDATURES POUR L'ÉLECTION DE DEUX VÉRIFICATEURS AUX COMPTES

Je vous invite à faire parvenir vos candidatures pour les deux postes de vérificateurs aux comptes que l'Assemblée générale doit élire chaque année.

Celles-ci devront être adressées au plus tard à l'ouverture de l'Assemblée générale, c'est-à-dire le 4 juin 2017 à 9h00.

En vous remerciant de votre attention, sincères salutations.

Vanessa Busto
Secrétaire générale

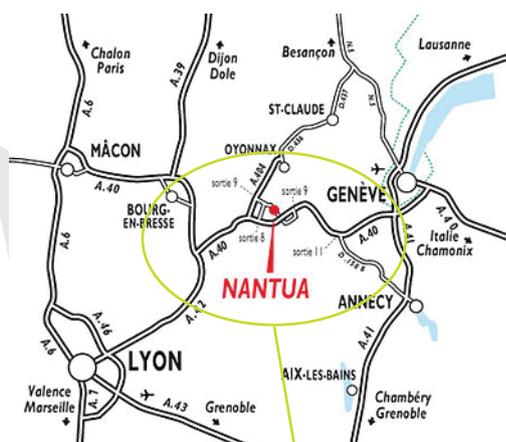
SITUATION GÉOGRAPHIQUE

Espace André Malraux - 04 74 75 07 16

32 rue du docteur Grézel 01130 Nantua FRANCE

Coordonnées WGS 84 :

46° 09' 07.8" Nord , 5° 36' 08.1" Est



ACCÈS

Par la route

Depuis Lyon, prendre l'A42 direction Bourg-en-Bresse/Genève jusqu'à Pont d'Ain. Prendre l'A40 direction Genève. Prendre la sortie n°8 en direction de A404 / Nantua. Prendre la sortie n°9 Nantua.

Depuis Genève, prendre l'A40 direction Bourg-en-Bresse/Lyon. Prendre la sortie n°9 Sylans. Suivre la D1084 jusqu'à Nantua.

Depuis Paris, prendre l'A40 direction Genève. Prendre la sortie n°8 en direction de A404 / Nantua. Prendre la sortie n°9 Nantua

Train

Gare TGV de Nurioux à 8km.

Correspondances en bus et TER depuis les gares TGV de Bourg-en-Bresse, Bellegarde-sur-Valserine et Lyon Part-Dieu.

Plus d'informations sur www.voyages-sncf.com

Avion

Aéroport de Lyon-Saint-Exupéry

Tél : 04 72 22 74 71

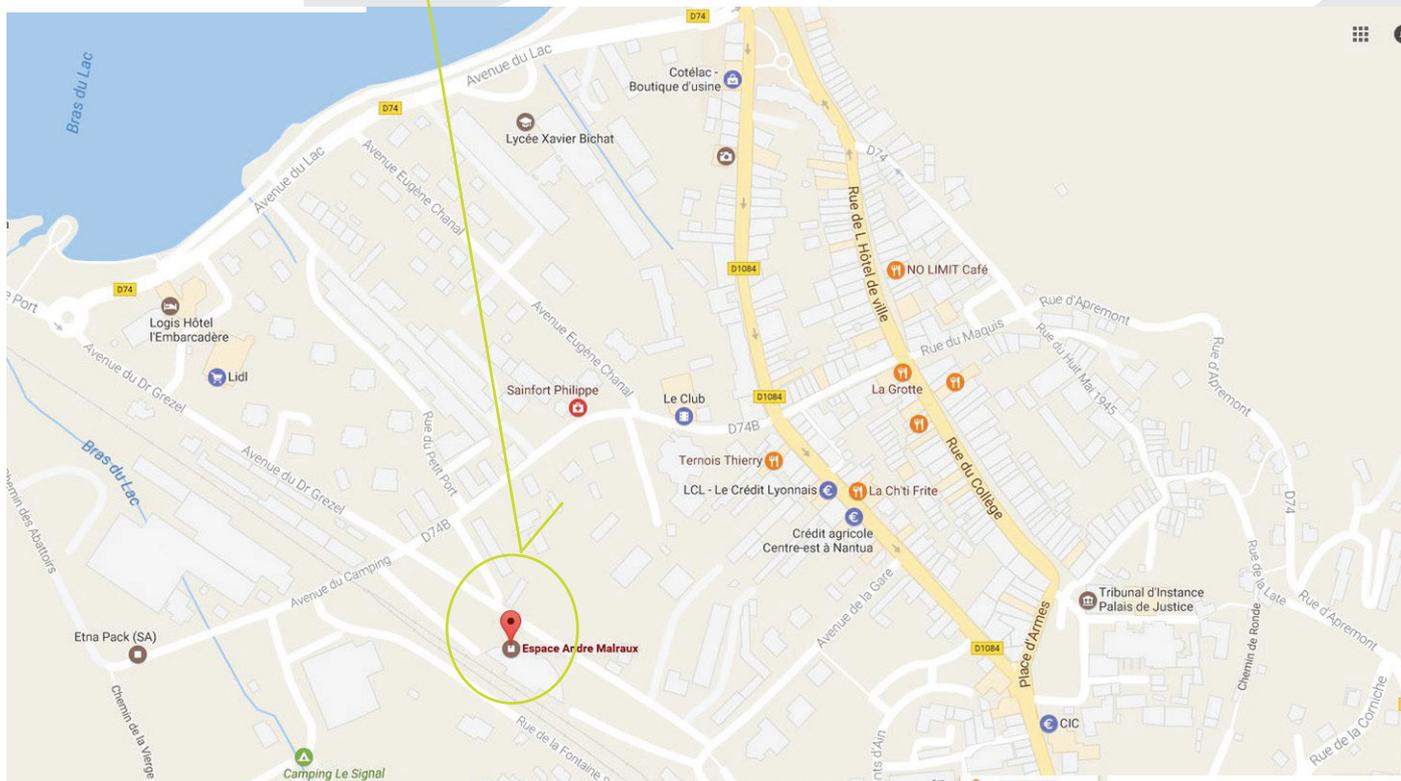
web : www.lyon.aeroport.fr

Aéroport de Genève-Cointrin.

Secteur France : accès par Ferney Voltaire (plan et informations)

Tél : 00 41 22 347 33 88

web : www.gva.ch



ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

1. Demande à l'Assemblée générale de réunir l'assemblée générale extraordinaire pour revoir les statuts initialement adoptés le 24 mai 2015
2. Votes des statuts

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Les motions présentées et validées par le Conseil d'Administration du 3 juin 2017 seront insérées dans l'ordre du jour, selon le thème abordé, et soumises au vote.

1. Validation du quorum - Ouverture de l'Assemblée générale ordinaire
 2. Allocution du Président - Gaël Kaneko
 3. Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2016 - Résultat du vote
 4. Rapport moral de l'année 2016 - Intervenante Vanessa Busto page 12
 - Rapport moral de la Fédération
 - Rapports d'activité des pôles et commissions
 - Vote du rapport moral
 5. Rapport d'activité de la Direction technique nationale - Intervenante Marie-Hélène Rey page 39
 6. Rapport financier 2016 - Intervenant José Prévôt page 52
 - Rapport du trésorier
 - Avis de la commission financière
 - Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes 2016
 - Vote de l'affectation du résultat 2016
 7. Projet fédéral 2017-2021 - Intervenante Vanessa Busto page 42
 - Présentation du projet fédéral et du plan d'action page 43
 - Vote du projet fédéral et du plan d'action
 8. Budget prévisionnel de l'exercice 2017 - Intervenant José Prévôt page 57
 - Avis de la commission financière Page 61
 - Vote des budgets prévisionnels de l'exercice 2017
 9. Proposition d'évolution tarif fédéraux - Intervenant José Prévôt page 49
 - Vote des tarifs des licences fédérales 2018
 10. Vote du règlement disciplinaire de la FFS
 11. Création du CDS de l'Aisne
 12. Élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2017 - Intervenant Jean-Pierre Holvoet
 13. Acquisition de la carrière des Maquisards par le CSR Normandie Intervenant Paul Rabelle page 47
 - Vote soumis à l'Assemblée générale
 14. Présentation du nouveau site FFS - Intervenant Michel Ribera
 15. Présentation du « Plan de féminisation » - Intervenante Delphine Chapon page 48
 16. Point information Centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS) et Institut de formation, de recherche et d'expertise sur les milieux souterrains (IFREEMIS) - Intervenant Vincent Biot page 50
 17. Point d'information Structure artificielle de spéléologie (SAS) d'Autrans-Méaudre-en-Vercors - Intervenants José Mulot et Marie-Hélène Rey
 18. Présentation et vote des motions
- Clôture de l'assemblée générale ordinaire

*Remise des récompenses aux membres d'honneur
Remise récompense Prix Martel de Joly*

CONSULTATIONS & VOTE ÉLECTRONIQUE

Ce matériel doit permettre un gain de temps, une facilité d'utilisation et un affichage des résultats à la fin de chaque consultation.

IMPORTANT

La commission électorale devra gérer et contrôler la distribution du matériel.

Elle, seule, disposera d'une liste nominative des électeurs avec le numéro de boîtier prêté pour pouvoir récupérer les boîtiers à la fin de l'Assemblée générale. Les numéros seront donnés de façon aléatoire selon l'ordre d'arrivée des grands électeurs. La distribution sera effectuée à l'entrée au même moment que votre pointage et validation.

Cette liste ne sera utilisée que pour certifier qu'une personne a reçu son boîtier puis l'a rendu à la fin de l'Assemblée générale. Elle sera détruite à réception de tous les boîtiers. La commission électorale sera la garante de l'anonymat des opérations électorales qui le nécessitent.

Le nombre de boîtiers sera entré dans l'ordinateur pour permettre de suivre les éventuels « étourdis ». Il faut définir un temps de consultation pendant lequel les GE devront s'exprimer. Si nous voulons gagner du temps, il faut déterminer un temps à l'avance pour toutes les consultations ce qui mettra hors-jeu tous ceux qui seront absents dans la période définie. Les boîtiers non utilisés seront listés par l'ordinateur, soit au cours du vote, soit après le temps écoulé pour le vote. Ils ne seront pas des votes exprimés.

MODALITÉS DE VOTE

Nous pouvons définir à l'avance les modalités de vote, oui, non et abstention. Chaque électeur aura sur son ou ses boîtiers le choix de voter Oui, Non ou Abstention et une touche de validation.

Nous avons une dizaine de votes à effectués.

Le temps par consultation peut être de deux minutes maximum, pour les votes des questions et de trois minutes pour les votes de personnes (est inclus le temps de présentation des candidats). Ce qui nous donne une estimation de 20 minutes pour effectuer les différentes consultations.

Il faudra beaucoup de discipline !!!!!

LE MATÉRIEL

Ce sont des boîtiers de vote « télécommandés » avec un récepteur branché sur un PC (système radio UHF fréquences 868 Mhz).

Les résultats s'enregistrent au fur et à mesure. Un électeur avec un boîtier peut corriger son vote tant que le vote est ouvert. L'afficheur de son boîtier lui affiche « ENVOI » puis « TRANSMIS » lorsque le vote est reçu par le système.

SÉCURITÉ DU VOTE

Il est assujéti au fonctionnement du matériel. La provenance des votes exprimés n'est pas visible. Le logiciel l'exclut dès le lancement de la consultation.

L'ANONYMAT

Seul le numéro du boîtier entrant en fonction apparaîtra au moment du vote sur l'ordinateur. Le vote exprimé ne sera pas lisible, seul le résultat de la consultation sera affiché à la fin de l'opération électorale.



LE MANDAT

Un électeur qui a plusieurs mandats aura autant de boîtiers que de mandats. (3 boîtiers maximum).

AFFICHAGE

Le logiciel permet d'afficher le résultat final avec les votes non exprimés. Seront affichés pour chaque vote le nombre de OUI, le nombre de NON, le nombre d'ABSTENTIONS.

Rappel pour l'AG « Les décisions sont prises à la majorité absolue des suffrages exprimés, sauf en ce qui concerne les modifications de statuts et la dissolution de la FFS ».

Pour les modifications statutaires « Les statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des membres présents, représentant au moins les deux tiers des voix. »

On rentre dans le logiciel de gestion de l'ordinateur toutes les conditions particulières qui sont assujétiées au type de votes. Ci-dessous modèle d'affichage des résultats d'un vote.

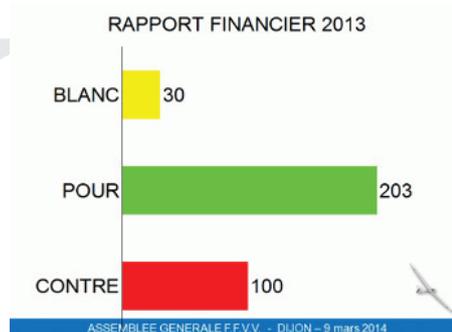
CONTRÔLE ET VALIDATION

C'est le logiciel qui préétablit les conditions et l'affichage des résultats, ce qui n'interdit pas de faire en parallèle un contrôle manuel.

DÉROULEMENT DES VOTES

1/ Assemblée générale

Pour l'approbation des questions à l'ordre du jour, le déroulement se fera au fur et à mesure des questions à l'ordre du jour. C'est simple pour les électeurs puisqu'ils suivent les questions. Il faut que le logiciel de l'ordinateur ait préenregistré le déroulement de l'ordre du jour. Chaque résolution sera votée en répondant OUI NON ABST ou POUR CONTRE BLANC (exemple ci-dessous).



COMMISSION DE SURVEILLANCE DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

La Commission de surveillance des opérations électorales est chargée de veiller, lors des opérations de vote relatives à l'élection du Président et des instances dirigeantes (Conseil d'administration et Bureau) au respect des dispositions prévues par les Statuts et le Règlement intérieur.

Cette commission est composée, actuellement de R. Legarçon, P. Mouriaux et C. Prévot. Pour délibérer valablement deux membres au moins doivent être présents.

Cette Commission est seule compétente pour examiner les contestations.

Les membres de la Commission peuvent :

- émettre un avis sur la recevabilité des candidatures,
- adresser au bureau de vote, sous forme verbale, tous conseils et observations susceptibles de les rappeler au respect des dispositions réglementaires.
- être sollicités en tant que conseil de l'organisation des élections,
- exiger, lorsqu'une irrégularité aura été constatée, l'inscription d'observations au procès-verbal, soit avant la proclamation des résultats, soit après.

Cette commission sera présente à l'accueil pour suivre les inscriptions et enregistrer la distribution des boîtiers de vote.

CHAPITRE 1

RAPPORT MORAL DE LA FÉDÉRATION ET DES COMMISSIONS

Sommaire du chapitre

| | |
|--|---------|
| Rapport Moral | page 12 |
| Pôle communication et Publications | page 14 |
| Commission audiovisuelle | page 14 |
| Commission communication | page 16 |
| Délégation à la Fédération spéléologique européenne (FSE) | page 16 |
| Délégation à l'Union internationale de spéléologie (UIS) | page 18 |
| Pôle Développement | page 19 |
| Bilan JNSC 2016 | page 19 |
| Écoles départementales de spéléologie et de canyon | page 23 |
| Bilan des rassemblements CoJ et aides aux camps 2016 | page 26 |
| Label jeunes FFS | page 26 |
| Pôle enseignement | page 27 |
| Commission canyon (EFC) | page 27 |
| Commission « École française de plongée souterraine » (EFPS) | page 27 |
| École française de spéléologie (EFS) | page 28 |
| Pôle patrimoine science et environnement | page 30 |
| Commission scientifique | page 30 |
| Pôle santé secours | page 32 |
| Commission médicale (CoMed) | page 32 |
| Commission secours (SSF) | page 32 |
| Pôle Vie Associative | page 35 |
| Délégation assurance | page 35 |
| Commission financière et statistiques | page 36 |
| Commission statuts et règlements fédéraux | page 37 |
| Fond d'aides aux actions locales (FAAL) | page 37 |
| Direction technique nationale (DTN) | page 39 |

RAPPORT MORAL

RAPPEL DES VALEURS DE LA FFS EN 2016 :

Les valeurs référentes –

PARTAGER - ÉTUDIER - EXPLORER
ORGANISER - TRANSMETTRE - PROTÉGER

NOS MISSIONS :

- ✔ FÉDÉRER et réunir toutes les personnes pratiquant la spéléologie et le canyoning.
- ✔ PROMOUVOIR ces pratiques et organiser des manifestations.
- ✔ ETUDIER ET PROTÉGER le milieu souterrain.
- ✔ SÉCURISER la pratique et les pratiquants à travers des missions de sécurité civile, de prévention, de formation et d'organisation des secours en milieux souterrains.

L'année 2016 fut marquée par la fin d'une olympiade et l'élection d'une nouvelle équipe (avec la grande responsabilité de créer un nouveau projet fédéral pour les quatre prochaines années).

Il n'est donc pas chose aisée que de faire un rapport moral sur une année de transition.

L'idée, au début, était de reprendre le dernier projet fédéral et d'en faire un bilan point par point. Mais il ne serait pas juste de ma part de faire cela n'ayant pas été actrice de l'ancien projet, je ne pourrai donc pas retranscrire correctement les multiples actions qui ont été menées ces quatre dernières années. De plus, ce ne serait qu'une "copie" du bilan déjà publié sur le dernier descendeur.

Néanmoins, 2016 est marquée par des événements clefs et des chiffres, en voici donc quelques-uns qui nous ont paru importants :

LA FFS EN 2016 C'EST :

- ✔ 22 CSR, 76 CDS, 433 CLUBS avec
- ✔ 7 517 licenciés (0.72 % de moins par rapport à 2015 [7 571 soit 54 adhérents en moins])
 - Dont 5 577 Hommes, 1 940 Femmes
 - Et 1 342 moins de 26 ans

LES ELECTIONS EN 2016 (100% de parité!) :

1 Président d'honneur
17 Membres du Conseil d'administration, le dix-huitième poste étant réservé au collège II.

- Dont 6 élus pour le bureau et 1 Médecin fédéral

30 président(e)s et président(e)s adjoint(e)s de commissions

7 délégués et chargés de missions

Mais aussi Marie-Hélène Rey, notre nouvelle Directrice technique nationale.

LA FFS C'EST AUSSI :

- 21 expéditions internationales parrainées par la FFS, mais tant d'autres expéditions qui ne demandent aucun parrainage.

- Des camps jeunes :

- 1 camp jeunes CSR E en août à la Pierre-Saint-Martin (7 jours)
- 1 camp jeunes EDSC en octobre en Ardèche (5 jours)
- 1 week-end CoJ à Pâques dans l'Aveyron (3 jours)
- 1 week-end CoJ à Noël dans le Lot (3 jours)

- 1 Stage spéléo féminin international dans le Doubs de dix jours avec 40 participantes/participants.

- Près de 300 conventions sont enregistrées au siège de la FFS dont 6 conventions d'accès ont été signées cette année.

NOS PLUS GRANDES RÉUSSITES :

- ✔ La féminisation
 - La mise en place de binômes mixtes pour toutes les élections fédérales a permis une plus grande représentation des femmes dans les instances de la FFS (trois fois plus en une année).
 - Un plan d'actions pour faciliter davantage la présence des femmes au sein de la FFS sera mené en 2017.
 - Il est important de rappeler que le plan de féminisation est un élément à part entière de la convention d'objectifs et que le ministère y est particulièrement attentif.
- ✔ Nouvelle dynamique de la commission scientifique.
- ✔ Réussite des camps jeunes
- ✔ Opération Mac Donald
 - Les clubs ayant adhéré à l'opération sont satisfaits. Plus de 250 personnes ont eu l'occasion de découvrir la spéléologie en 2016 grâce à cette opération.
- ✔ Nos formations : canyon, spéléo, secours, scientifique, photo souterraine...etc.

NOS MOINS BONNES RÉUSSITES :

- ✔ Nous regrettons que fin 2016, tous les adhérents de clubs ne se licencient pas (on estime que cela représenterait entre 20 et 30 % de licences supplémentaires). Un travail sera mis en place pour interroger les raisons de cette non-adhésion au projet fédéral et renouer le lien avec ces pratiquants.
- ✔ La délégation canyoning, laquelle n'a pas été obtenue pour des raisons d'ordre politique.
- ✔ La commission environnement a besoin d'aide et d'expertise dans le traitement de ses dossiers.
- ✔ Délégation FSE : Nous avons lancé un appel à candidature mais il n'y a toujours pas de candidat.

PARTENAIRES

Ci dessous, quelques uns de nos partenaires, il y en a beaucoup d'autres, mais il serait trop long de tous les mentionner. Cependant vous les trouverez sur notre site:

<http://www.ffspeleo.fr/nos-partenaires-15.html>

Nos Partenariats « Commerciaux » :

- ✔ BÉAL
- ✔ EXPÉ
- ✔ PETZL
- ✔ Fédération Unie des Auberges de Jeunesse (FUAJ)

Partenaires Associatifs :

- ✔ SNPSC
- ✔ ANECAT
- ✔ FFME
- ✔ FFCAM

LES SOUTIENS INSTITUTIONNELS

- La FFS est reconnue d'utilité publique et investie d'une mission de service public par le Ministère de la ville, de la Jeunesse et des sports (titulaire des agréments " Sports " et " Jeunesse et éducation populaire ").

- La délégation de spéléologie a été renouvelée par arrêté du 31 décembre 2016 lui accordant délégation.
- Elle a l'agrément de protection de l'environnement du Ministère de l'Ecologie, du développement durable et de l'énergie.
- Elle est également agréée par le Ministère de l'Intérieur comme acteur de la Sécurité civile au niveau national.
- Et aussi membre du Collège des Fédérations sportives non olympiques du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF).

ETAT DES RAPPORTS AVEC NOTRE ORGANISME DE TUTELLE :

Le Ministère des sports est le principal partenaire de la fédération. Son soutien direct s'élève à 197 500 euros concernant le projet de développement fédéral, en plus des 5 postes de cadres techniques sportifs placés auprès de la fédération (1 DTN + 4 CTN).

LES NOUVELLES LOIS EN 2016 ET LEUR IMPACT SUR LA FÉDÉRATION.....

Réforme territoriale :

22 comités régionaux fusionneront en 13 comités régionaux avant le 31 décembre 2017. Au 31 décembre 2016, deux nouvelles régions ont fusionné : CSR Bourgogne Franche Comté et Nouvelle Aquitaine.

CMNCI (Certificat médical) :

La loi de modernisation de notre système de santé a impacté le code du sport en janvier 2016. Le décret n°2016-1157 du 24 août 2016 a précisé les modalités d'application de cette refonte de la réglementation concernant la présentation d'un certificat médical pour l'obtention d'une licence sportive.

La spéléologie a été classée par le Ministère des sports dans les disciplines à contrainte particulière, ce qui implique qu'un certificat médical doit être présenté chaque année pour obtenir une licence de la fédération française de spéléologie.

LES ÉVÉNEMENTS EN 2016:

10^{ème} Spelimage à Avignon

Le camp international du Berger (60 ans après)

25^{ème} Rassemblement Causse de Larzac

13^{ème} Rassemblement Interfédéral de Canyon (RIF), Pyrénées Orientales

Les Jnsc

...et bien d'autres.

Ceci n'est qu'une infime partie de ce qui a été fait en 2016, pour compléter et agréer ces informations, vous pouvez continuer votre lecture avec les bilans 2016 et projets 2017 de nos commissions, délégations et pôles.

Grâce à eux, à tous les bénévoles de nos structures fédérales (CSR, CDS, Clubs) et aux professionnels associés à notre fédération, beaucoup de nos projets ont été réalisés.

Un grand merci pour votre implication durant cette année 2016!

Vanessa Busto

Secrétaire générale



Fédération Française de Spéléologie

28, rue Delandine - 69002 LYON - Tel. : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98

PÔLE COMMUNICATION ET PUBLICATIONS

2016 est une année tournée vers de nouvelles opportunités pour le pôle. Il s'est agi d'achever des projets initiés en 2015, d'en laisser grandir d'autres.

La transmission des données entre l'ancien et le nouveau pôle a pu se faire grâce aux piliers des commissions qui ont laissé la lumière allumée. Merci à eux.

Les présidents et les présidentes adjointes ont pris tranquillement leur marque après leur élection en binôme par le conseil d'administration.

Particulièrement contente que la FFS compte UNE présidente de commission, à la CREI, parmi les treize responsables de commissions élus en septembre.

Véronique OLIVIER

Coordinatrice de pôle communication et publications

COMMISSION AUDIOVISUELLE

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

- Coopération à des soirées de projection avec participation et/ou prêt de documents (JNSC Saône et Loire, Argilons, Poitiers, Nantes, Congrès Rhône-Alpes, AG FFS, COSIF, GS Ollioulais....)

- Numérisation des documents de la vidéothèque :

Désormais achevée par Pascal Lamidey. Projet de mise à la disposition du CNDS numérique. Schéma de classement en cours de validité et modalités de consultation à programmer en coopération avec Marcel Meyssoonne et Cathy Rosier.

- Montages et réalisations audiovisuels :

- Jingle du 10^{ème} anniversaire de Spélimages
- Portrait Guy Meauxsoone
- Vidéo de présentation balise de localisation (C. Weber / D. Chailloux)
- Grotte des petites Dales (en cours de réalisation)
- Grotte d'Azé (en projet)

SPELIMAGES (10^{ème} anniversaire) :

Aide financière de la commission et participation au festival « Spélimages », organisé cette année à Avignon par le club AVEN, avec la coopération de la commission audiovisuelle du CDS 84, présidée par Daniel Penez, et du club Ragaïe.

Programme des projections :

Après-Midi

- Jingle Spélimages (Michel Luquet)
- Voyage hors du temps (Ludovic Maury)
- Totes Gebirge (Arnaud Malard)
- La grotte de Gournier (Michel Rassis)
- Chine Expé DONGLAN (Présentation Serge Caillault)

Soirée : Première partie

- Jingle Spélimages (Michel Luquet)
- Invité d'honneur (Michel Luquet)
- First Steps (Phil Bence)
- Siphon – 1122 (Georges Marry. Film original 35 mm numérisée)
- Gouffre Berger (Michel Rassis)

Soirée : Deuxième partie

- Gros...Gros (Meauxsoone fils - Sélection du film court action-cam 7^{èmes} Rencontres audiovisuelles)
- Zone interdite (Véro Doyen)
- L'eau sous la montagne (Jérôme Espla)
- La grotte aux cristaux (Jeff Duron/Jacques Lachise)
- SSF Frochet (Marlène Garnier)

- La grotte de Bruniquel (Luc-Henri Fage)

- Quiz spéléo (Philippe Crochet)

(Prix du public attribué au film « L'eau sous la montagne » de Jérôme ESPLA)

Nouveaux documents de la vidéothèque

- Siphon – 1122, de Georges Marry (1956) - Numérisé
- Les eaux souterraines : pellicule 16 mm de H. Tazieff
- Padirac, rivière de la nuit et Spéléo-club de Paris : pellicule 16 mm de Marcel Ichac
- Les Pacons (?) : pellicule super 8 - Activités spéléologiques année 1970 (clan chène vert ?)

Programme des 7^{èmes} Rencontres audiovisuelles de la FFS:
19 et 20 Novembre 2016 (Avignon)

| | |
|----------------------|---|
| Sélection de courts | Cam-Action |
| Michel Luquet | Nacelles et systèmes stabilisateurs |
| Projection | Videos éducatives |
| Michel Luquet | Découverte du logiciel Audacity |
| Projection d'un film | Tunisien |
| Sélection de courts | Gros...Gros |
| Guy Meauxsoone | Gestion d'une TV associative sur le Web |
| | Création et gestion d'une petite structure de production |
| Philippe Crochet | Cadrage et recadrage |
| Rémi Flament | Présentation matériel d'éclairage |
| Philippe Donadil | Extraits du film sur les mines de Vialas (Lozère) |
| Michel Luquet | Découverte du DJI Osmo |
| Pascal Lamidey | Présentation et classement des documents audiovisuels numérisés |
| Jacques Lachise | Grue et barre de Travelling auto-produites |
| Michel luquet | Les barres de travelling |
| Caméras et DSLR | Les nouveautés... |

Projets 2017

- SPELIMAGES 2017 est prévu à Courthézon, organisé par le club Ragaïe et le CDS 84 sous l'égide de la commission audiovisuelle du CDS84 et avec la coopération de la commission audiovisuelle nationale. Les 8^{èmes} « Rencontres audiovisuelles » auront lieu comme chaque année sur le même site, à Courthézon.
- Suite de la numérisation des documents de la vidéothèque.
- Numérisation de films 16 mm et super 8.
- Mise en place d'un classement pour consultation de la vidéothèque dans le cadre du CNDS.
- Tournages et montages de vidéos selon besoins et demandes
- Coopération prévue pour le congrès de Nantua
- Refonte et alimentation du site de la commission
- Aide et prêt de documents audiovisuels de la vidéothèque pour soirées et réunions sur demande

Proposition budget 2017

| | | | |
|-------------------------------|-----------------|---------------|------|
| SPELIMAGES | | | |
| Verre d'accueil | | | 300 |
| Collation Fin de soirée | | | 350 |
| Invité d'honneur | | | |
| | Repas | | 55 |
| | Déplacements | | 150 |
| | Logement | | 100 |
| Douze réalisateurs | | | |
| | Dîner | | 160 |
| | Déplacements | | 500 |
| | Logement | | 300 |
| Location matériel | | | 300 |
| Prix du public | | | 150 |
| Tombola + cadeau | | | 100 |
| Publicité | 5000 flyers | | 100 |
| | 500 affiches A4 | | 50 |
| | 200 affiches A3 | | 50 |
| | 30 affiches A2 | | 50 |
| Equipe technique | | | |
| Repas dimanche midi | 10 x 25 | | 250 |
| | | TOTAL partiel | 2965 |
| RENCONTRES AUDIOVISUELLES | | | |
| Trois intervenants extérieurs | | | |
| | Repas midi | | 45 |
| | Dîner | | 45 |
| | Logement | | |
| | Bungalow | | 150 |
| | Déplacements | | 300 |
| | | TOTAL partiel | 540 |
| DIVERS | | | |
| Numérisation Films | | | |
| Divers | Super 8 mm | | 300 |
| Padirac | 16 mm | M. Ichac | 500 |
| Les eaux souterraines | 16 mm | H. Tazieff | 600 |
| PSM Expé 1953 | 16 mm | J. Ertaud | 300 |
| Matériel informatique | | | 300 |
| Trajets | | | 500 |
| | | TOTAL partiel | 2500 |
| | | Total général | 6005 |

Michel Luquet
Président de la commission audiovisuelle

COMMISSION COMMUNICATION

• Accompagnement et finalisation du guide des loisirs sportifs de Montagne de l'association Nomadine.

La commission a mobilisé tous les CDS pour dresser le panorama des cavités les plus remarquables.

<http://nomadine.fr/guide>. Parution printemps 2017 très attendue !

• Le compte twitter @FFSpeleo comporte 114 abonnements et 308 abonnés en février 2017.

Création d'un fil Twitter sur la page d'accueil des JNSC pour suivre en direct les différents événements de ces journées dans toute la France. Une participation confidentielle ;-).

- 3 800 membres sur le groupe public Facebook de la FFS
- 1 900 « j'aime » sur la page Facebook de la FFS
- 200 « j'aime » sur la page Facebook des JNSC
- Mise à jour des documents de communication interne pour les JNSC.
- Reportage sur la spéléo pour la radio suisse romande, magazine La Montagne
- Gestion des textiles FFS
- Suivi des partenariats BEAL, EXPE, Mac Donald's.

COMMISSION CREI

La CREI dispose d'un site : <http://crei.ffspeleo.fr/> sur lequel les informations sont régulièrement modifiées et mises à jour.

Elle dispose aussi d'un blog : <http://blog.crei.ffspeleo.fr/> sur lequel seize articles ont été postés en 2016, relayés sur une dizaine de groupes Facebook.

Le blog a remplacé l'info-CREI.

Nous sommes en cours de refonte totale du site web : nombre de textes ont été réécrits et vont être modifiés au début du printemps 2017. Le but est que, lorsque la FFS disposera de son nouveau site web, les pages de la CREI y soient directement intégrées, avec la même charte graphique.

La CREI a édité le CRAC 2016 (activités 2015) :

<http://crei.ffspeleo.fr/Telechargement/CR-CREI-No24-2015.pdf>

Numérisation des rapports d'expés : un travail considérable de numérisation des rapports papier a été quasi finalisé, réalisé par Henri Vaumaron. Six cent trente-trois rapports ont été numérisés, qui s'ajoutent à plus de deux cent trente rapports déjà transmis en format numérique.

Courant 2017, et suivant la décision du CA FFS, les plus anciens rapports seront mis en ligne en qualité dégradée (avant 1990) sur la base de données des expéditions qui comporte déjà les résumés qui nous ont été adressés : <http://crei.ffspeleo.fr/Expéditions/listeExpes.php>.

La CREI a suivi les **actions internationales 2016** et rassemblé les rapports de ces actions dont les budgets sont maintenant directement gérés par les commissions, contre l'avis de la CREI.

La CREI gère un budget permettant de rembourser les assurances des stagiaires étrangers participants aux stages en France.

La CREI a rassemblé **quinze actions internationales FFS 2017** proposées par les CSR et les commissions à la FFS.

La FFS a reçu en 2015 quinze rapports d'expéditions ayant eu lieu de 1996 à 2015.

La FFS a **parrainé vingt-et-une expéditions** à l'étranger ayant eu lieu en 2016, au Laos (3), en Chine (3), en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Turquie, en Espagne (3), au Pérou, à Madagascar (3), au Maroc, en Tunisie, en Colombie, en Suisse, au Monténégro, en Nouvelle-Calédonie.

Aucune candidature pour le statut d'expédition nationale FFS pour 2018 n'a été proposée. L'expédition nationale 2017, Ultima Patagonia 2017, a eu lieu en début d'année.

La dotation pour les expéditions françaises, versée par la FFS lorsque l'expédition remet un rapport validé par un comité de lecture a été versée, à partir de 2016, en fin d'année, suivant la qualité du rapport et

la globalité des aides, est partagée entre les rapports remis à date (N+2 maximum après l'expédition). Treize rapports en ont bénéficié fin 2016 et une grille d'évaluation-notation a été mise en place pour calculer la répartition de ces dotations entre les différents rapports.

La CREI a **recruté** plusieurs nouveaux correspondants et réalise régulièrement des appels à candidatures. Elle a aussi recruté un secrétaire (Henri Vaumaron) et un trésorier adjoint (Marcel Paul). Le CA FFS de septembre a élu Éric David et Florence Guillot aux postes, respectivement, de président adjoint et de présidente.

Réunion annuelle ayant eu lieu le 10 décembre 2016. La prochaine est prévue le 6 janvier 2018.

DÉLÉGATION À LA FÉDÉRATION SPÉLÉOLOGIQUE EUROPÉENNE (FSE)

AG DE LA FSE (AUSTWICK YORKSHIRE UK)

L'assemblée générale, présidée par le Bureau de la FSE, s'est tenue le 14/08/2016 à partir de 13 h 30.

- Ged Campion, Président
- Michael Laumanns, Vice-président
- Enke Goutier, Trésorier
- Ersnt Geyer, Vice-trésorier
- Martina Drskova, Secrétaire générale : excusée

Ordre du jour

| | | |
|----|--------------------|--|
| 1 | Ged Campion | Ouverture de l'assemblée générale |
| 2 | Michael Laumanns | Quorum - Présentation des délégués votants et pays observateurs |
| 3 | Enke Goutier | Approbation des paiements des cotisations pour 2015 et 2016 |
| 4 | Ged Campion | Approbation du compte rendu de la dernière AG 2015 |
| 5 | Ersnt Geyer | Situation des trente pays membres européens |
| 6 | Ged Campion | Rapport moral du Bureau 2015-2016 |
| 7 | Enke Goutier | Rapport financier 2014 et premier semestre 2016 |
| 8 | Jean-Claude Thiels | Rapport annuel de la commission protection 2015-2016 |
| 9 | Jean-Claude Thiels | Rapport du partenariat avec le Bureau européen de l'environnement |
| 10 | Christian Dodelin | Rapport annuel commission spéléo secours 2015-2016 |
| 11 | Michael Laumanns | Rapport sur les EuroSpeleo Projects 2015-2016 |
| 12 | Elina Saarinen | Rapport du groupe de travail FSE de speleo-TV |
| 13 | Ersnt Geyer | Rapport du groupe de contact sur les grottes touristiques |
| 14 | Enke Goutier | Information sur la base de données internationale des expéditions (ICE db) et la coopération avec l'organisation Wikicaves |
| 15 | Ged Campion | Rapport du partenariat avec l'Union internationale de spéléologie (UIS) |
| 16 | Michael Laumanns | Demande de la Géorgie de devenir membre de la FSE |

| | | |
|----|------------------|---|
| 17 | Michael Laumanns | Modification du règlement intérieur de la FSE : Mise en place d'un auditeur financier |
| 18 | Michael Laumanns | Rapport des délégués concernant les contacts avec de futurs membres (Islande, Montenegro, Andorre, Bosnie-H, St-Marin, etc) |
| 19 | Ged Campion | Organisation des EuroSpeleo Forums 2017 et 2018, 2019 |
| 20 | Henke Goutier | Cotisations annuelles 2017-2018 ; Budgets prévisionnels 2016-2017 |
| 21 | Michael Laumanns | Élection du poste de vice-président et de vice-secrétaire |
| 22 | Michael Laumanns | Élections des commissions de la FSE |
| 23 | Michael Laumanns | Décision sur un accord de coopération avec l'Union asiatique de spéléologie (AUS) |
| 24 | Michael Laumanns | Résultats sur l'idée de créer un fonds EuroSpéléo de solidarité de spéléo secours |
| 25 | Ged Campion | Questions diverses |

Déroulement

Sur les vingt-neuf pays membres de l'UIS, dix-huit étaient présents ou représentés pour cette assemblée générale.

Le quorum étant fixé à quatorze, l'AG a pu se tenir.

Il a été procédé au vote pour le compte rendu de l'assemblée générale 2015.

Le premier point d'information concernait les pays qui n'avaient pas payé leur adhésion à la FSE. Cela concerne Monaco et l'Espagne.

La fédération espagnole a été dissoute après son dépôt de bilan en 2015. Les structures spéléologiques régionales ont assuré dans leur province l'organisation et la structuration de la spéléologie. Au début de 2016, une confédération des organisations régionales s'est constituée. Elle regroupe actuellement 80% des structures spéléologiques espagnoles. Ce montage a permis aux organisations régionales de racheter la plus grosse partie des biens et actifs de la fédération mis en vente dans la procédure de faillite pour clore le passif. Le Président de la fédération catalane est venu faire un point de situation et demander de pouvoir représenter l'Espagne auprès de la FSE.

L'AG de la FSE s'est prononcée pour la représentation de l'Espagne par cette nouvelle confédération.

Rapport financier

Ce rapport est en page 15 à 17 du compte rendu de cette AG téléchargeable à :

<http://www.eurospeleo.eu/images/stories/docs/gam/General%20Assemblée%20FSE%2014th%20August%202016%20english.pdf>

Budget prévisionnel

| Recettes | Prévi 2015 Baile Herculane | Réalisation 2015 | Prévi 2016 Auletta | Prévi 2017 Austwick |
|---------------------|----------------------------|------------------|--------------------|---------------------|
| Cotisations | 6600 | 6088 | 6700 | 6500 |
| Fond ESP | 0 | 600 | 0 | 0 |
| Ventes | 0 | 420 | 500 | 400 |
| Total | 6600 | 6688 | 7200 | 6900 |
| Dépenses | | | | |
| Secrétariat | 200 | 25 | 200 | 200 |
| Internet | 150 | 85 | 100 | 100 |
| Spéléo TV | 200 | 0 | 100 | 100 |
| EuroSpeleo Projects | 5000 | 3000 | 5000 | 5000 |

| | | | | |
|------------------------|------|------|-------|------|
| EuroSpeleo Forum (*) | 500 | 500 | 1500 | 500 |
| Réunions | 500 | 0 | 300 | 300 |
| ECPC | 300 | 0 | 100 | 100 |
| ECPC Protection label | 500 | 0 | 500 | 500 |
| Adhésion EEB | 260 | 260 | 270 | 270 |
| EuroSpeleo rescue com. | 200 | 0 | 100 | 100 |
| EuroSpeleo magazine | 200 | 0 | 100 | 100 |
| Déplacement Bureau | 1400 | 700 | 1000 | 1000 |
| Wiki Caves | 200 | 220 | 225 | 250 |
| Achats T-shirts etc. | | | | |
| Total | 9610 | 4790 | 12495 | 8520 |

(*) pour le congrès européen dans le Yorkshire (GB), une provision de 1 000 € et 500 € pour le ESF.

Le travail dans les commissions

La commission protection ECPC

La commission est animée par Jean-Claude Thiels du Luxembourg et Bärbel Vogel, Allemagne.

Les actions concernent principalement le relais d'informations entre les pays membres et la participation aux travaux de l'association environnementaliste « Bureau européen de l'environnement ».

L'action phare de 2016 est l'organisation du symposium sur la protection des grottes lors du congrès européen d'Austwick dans le Yorkshire.

La commission secours

La commission est présidée par Christian Dodelin.

Les actions entre les pays se sont essentiellement réalisées à partir de la collaboration en matière de formation entre les fédérations et sous les auspices de la commission secours de l'UIS.

Les pays comme l'Allemagne demandent que puissent s'installer des critères de compétences en matière de sauvetage afin de pouvoir solliciter les états nationaux sur ces bases lors de demandes de coopération internationale. Le souhait est également exprimé que ces critères de compétences puissent être reconnus dans le système des certifications professionnelles de l'Union européenne.

Christian Dodelin est arrivé en fin de mandat. Il ne se représente pas. Antonia Vlaykova (Bulgarie) est élu à sa succession.

<http://caverescue.eu/members/cave-rescue-bulgaria/>

Il y a lieu maintenant de voir comment se positionne la FFS, notamment vis-à-vis des actions développées par l'European cave rescue association (ECRA) et plus particulièrement du travail engagé pour la définition d'un référentiel de compétences professionnelles en matière de secours souterrain qui sera proposé dans le cadre des compétences professionnelles reconnues au niveau européen.

Commission des grottes touristiques

Ersnt Geyer et Friedrich Oerdl animent cette commission.

Le but est de permettre les projets et les collaborations entre les grottes touristiques européennes et les structures spéléologiques des différents pays.

Les axes de développement concernent la médiation culturelle et scientifique, l'éducation à l'environnement et la promotion de la spéléologie.

Le projet actuel de création d'une base de données accessible par l'internet pour recenser les grottes touristiques, les clubs et structures spéléologiques est en cours. La collaboration des structures nationales va être sollicitée.

Pour la FFS, des collaborations avec l'ANECAT sont à poursuivre afin de l'inscrire dans cette dynamique européenne.

Le groupe Wikicave

Le projet d'installation des résultats d'expédition des spéléologues européens dans le système de Grotto-center avance bien. L'UIS encourage la démarche mais rappelle fortement les nécessaires précautions vis-à-vis de la protection des patrimoines.

Adhésion de la Géorgie à la FSE

La candidature de la Géorgie a été acceptée à l'unanimité.

Élections

Suite aux fins de mandat, les postes de président adjoint et de secrétaire adjoint étaient à pourvoir.

– Michael Laumanns, délégué allemand, a été élu au poste de secrétaire adjoint

– Mladen Garašić, représentant pour la Croatie, a été élu président adjoint.

Pour l'an prochain, le poste de secrétaire est à renouveler. La France est fortement sollicitée pour présenter un candidat.

DÉLÉGATION À L'UNION INTERNATIONNALE DE SPÉLÉOLOGIE (UIS)

En 2016, le projet porté par l'UIS a été de faire savoir auprès de l'UNESCO le projet d'« une année du karst en 2021 ». Cela permettrait de mettre l'accent sur les cavités souterraines et le karst et mettre en lumière nos activités. Cette même année 2021, la France se porte candidate pour organiser le congrès de l'UIS à Lyon.

Un comité d'organisation est né avec une participation active du CDS 69 et du CSR Rhône-Alpes.

Ce comité a reçu en août une délégation du bureau de l'UIS pour lui montrer le potentiel à Lyon, mais aussi dans les départements limitrophes avec une visite rendue au rassemblement international « Berger 2016 » à Méaudre, la visite de la grotte de Coufin, puis de l'espace de restitution de la grotte Chauvet, et enfin l'aven d'Orgnac. Avec à chaque fois la rencontre avec les directeurs des sites et personnes chargées des parcs naturels régionaux ou réserves naturelles.

Enfin un événement clé a été, en août, le rassemblement spéléo en Angleterre qui a élargi cette rencontre nationale à un congrès de la fédération européenne et une réunion du bureau de l'UIS. Occasion de rencontres multiples pour faire avancer les projets qui a pu être mise à profit par tous les participants et particulièrement nos présidents de commissions UIS : Marcel Meyssonier, président de la commission enseignement, Bernard Chirol, commission historique, et Christian Dodelin, président de la commission secours. Cette région du Yorkshire nous a révélé ses paysages karstiques et la pratique spéléologique en Angleterre.

L'événement a permis de marcher sur les traces de Martel en descendant le gouffre de 100 mètres de Gaping Hill. Une sellette et un treuil animé par un groupe spéléo local permet une visite originale.

*Christian Dodelin,
Délégué UIS pour la FFS*

PÔLE DÉVELOPPEMENT

Projets 2017

L'année 2017 sera marquée par l'organisation d'un camp jeunes national dont le pôle développement est à l'initiative.

Depuis plusieurs années, la fédération attache une importance à la formation et à la pratique de la spéléologie chez les jeunes. C'est dans cette perspective que ce camp est né.

Le camp jeunes se déroulera du 15 au 20 août 2017 au gouffre Berger, dans le Vercors. L'objectif est de permettre aux jeunes de tremper les bottes dans cette cavité célèbre et à la cote mythique des - 1000 m. Toutefois ce camp ne consiste pas seulement à visiter le gouffre. Les jeunes contribueront au nettoyage de la cavité et auront comme honorable objectif de la déséquiper !

En effet, ce camp s'inscrit dans un objectif de formation des jeunes, futurs acteurs du développement de la spéléologie. Dans cette logique, le camp leur permettra de pouvoir organiser eux-mêmes le déséquipement d'une cavité d'envergure, avec toute la gestion qui en découle. Ce camp sera encadré par des brevetés de l'École française de spéléologie afin d'enrichir la connaissance et l'expérience des jeunes.

Le prix du séjour a été calculé afin de rendre le camp accessible à une majorité de jeunes. Le surcoût sera pris en charge par le pôle développement.

Une semaine entre jeunes, dans une bonne ambiance, avec plusieurs objectifs... cela promet un camp fort sympathique ! Nous ne manquons pas de vous raconter tout cela...

BILAN JNSC 2016

95 réponses, soit 80 % des organisateurs

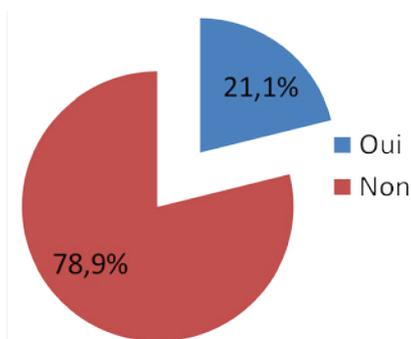
ACTIONS RÉALISÉES

(95 réponses)

en quasi-totalité, c'est des visites de cavités



GRATUITÉ DES JNSC ?

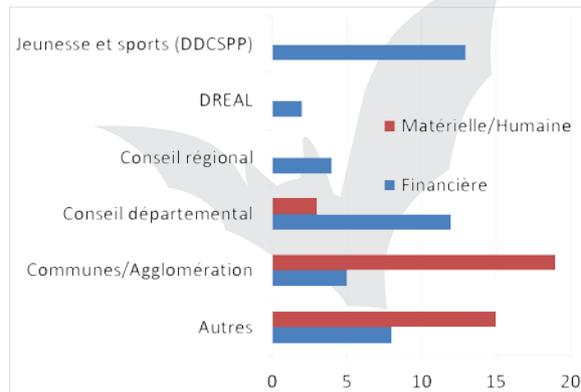


Préférez-vous que cela soit payant ? (95 réponses)

Le formulaire a été fait de telle sorte qu'il n'y avait pas de champs pour expliquer les motivations du choix. La volonté de demander une contribution n'est à l'évidence pas marginale.

PARTENAIRES ASSOCIÉS

(95 réponses)

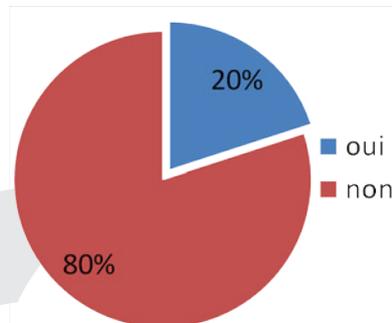


Les montants de subventions sont en général inférieurs à 500 €, 6 sont supérieurs ou égal à 1 000 €. On remarque que les communes s'engagent dans l'action en moyen humain ou matériel.

MOBILISATION DE LA WORKFORCE

Faites-vous signer une charte aux encadrés avant l'initiation ?

(95 réponses)



La réponse est inquiétante mais la question était nébuleuse.

choix 1 : s'agit il de la liste d'émargement assurance ?

choix 2. s'agit il d'une charte déontologique type respect du milieu souterrain...

MOBILISATION DES MÉDIAS

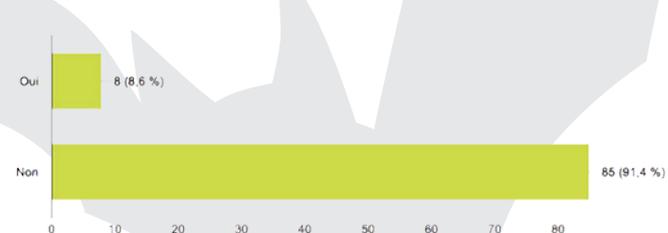
Avez-vous contacté vos correspondants de presse locaux ?

(94 réponses)



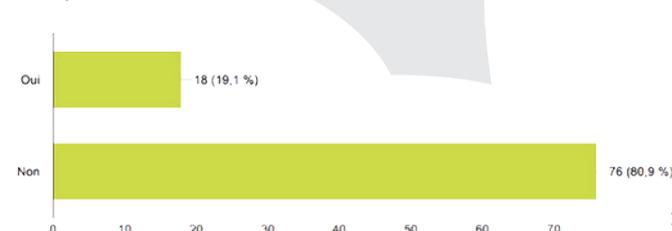
Avez-vous contacté votre télévision locale ?

(93 réponses)



Avez-vous contacté votre radio locale ?

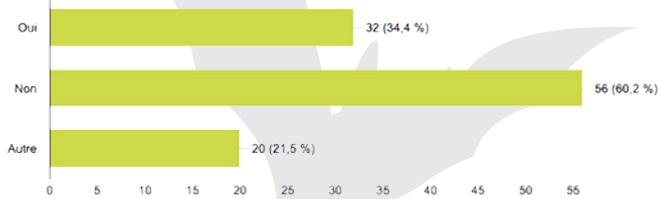
(93 réponses)



Avez-vous annoncé votre action sur un réseau social ?

Si oui, lequel ?

(93 réponses)



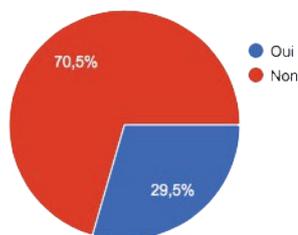
Il y a prédominance de communication vers la presse écrite. Et encore, pour seulement la moitié des organisateurs. La communication vers la presse TV et radio s'écroule et c'est plus flagrant concernant les réseaux sociaux.

La question complète demandait la citation du réseau social activé malheureusement le champs d'inscription était invalide.

DOCUMENTS D'ACCOMPAGNEMENT

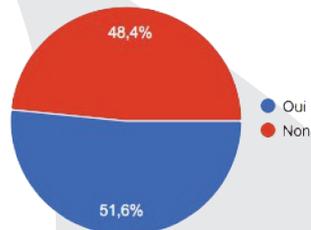
Avez-vous distribué des diplômes ?

(95 réponses)



Avez-vous distribué des dépliants ?

(95 réponses)

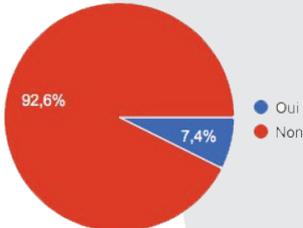


Une bonne part n'a pas connaissance de l'existence de diplômes, l'autre part regrette ne pas les avoir clé en main.

JNSC ET HANDICAP

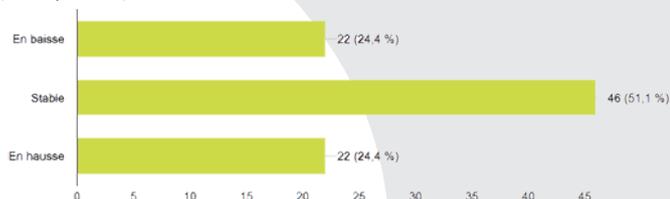
Avez-vous accompagné/accueilli des personnes handicapés ?

(95 réponses)



Fréquentation

(90 réponses)

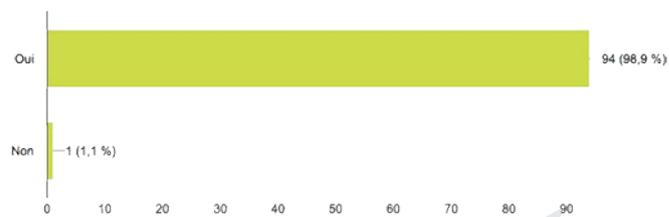


La fréquentation est à l'évidence sans changement, à l'échelle globale.

Perception des publics rencontrés

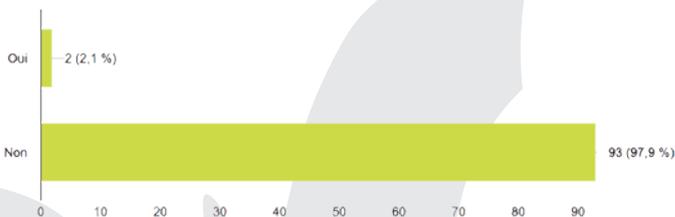
Le public est dans l'ensemble sympa

(95 réponses)



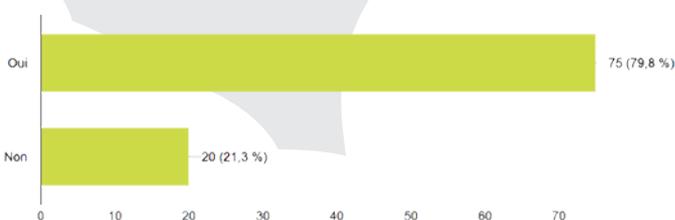
Le public est parfois désagréable et irrespectueux

(95 réponses)



Le public est dans l'ensemble consommateur de l'évènement

(94 réponses)

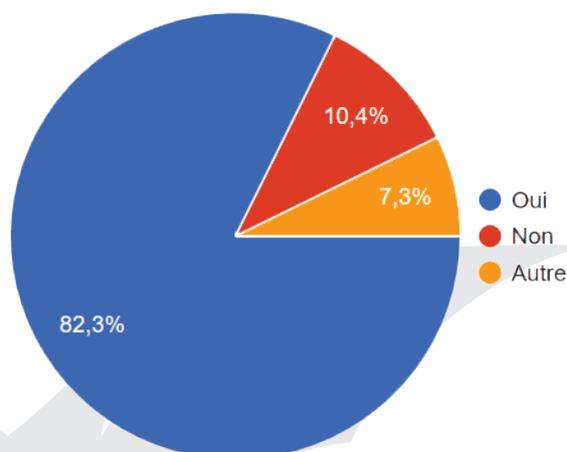


80% de consommateurs... Dont beaucoup viennent chaque année d'après les commentaires.

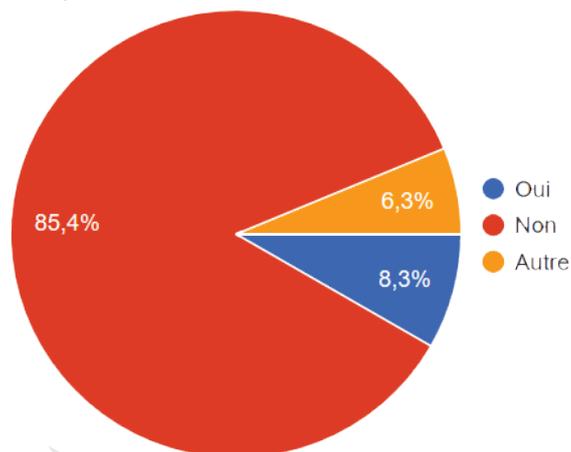
DATE DES JNSC

La date du premier week-end d'octobre depuis quinze années consécutives s'inscrit comme un rendez-vous attendu.

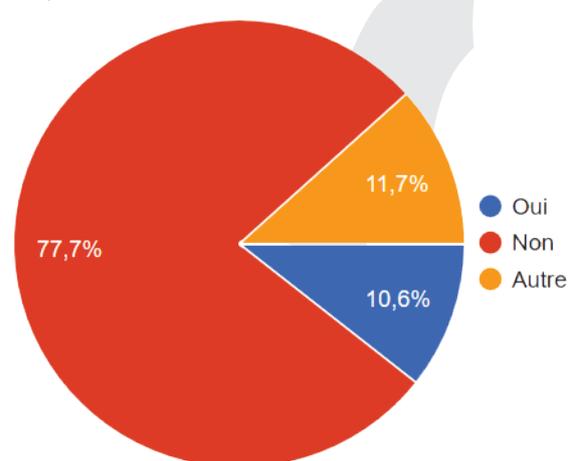
(95 réponses)



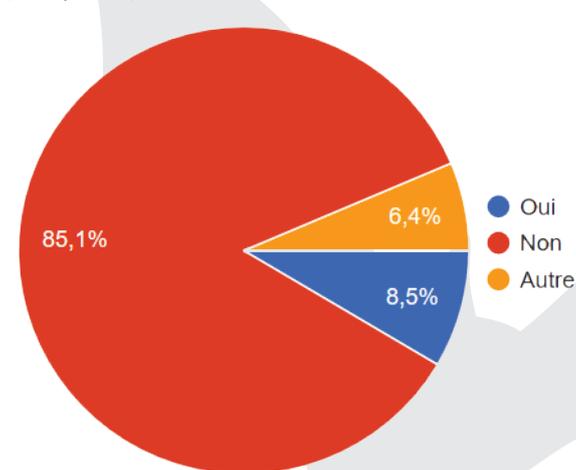
La date du premier week-end d'octobre s'ajoute à d'autres rendez-vous sportifs et vous prive d'une fréquentation optimale
(95 réponses)



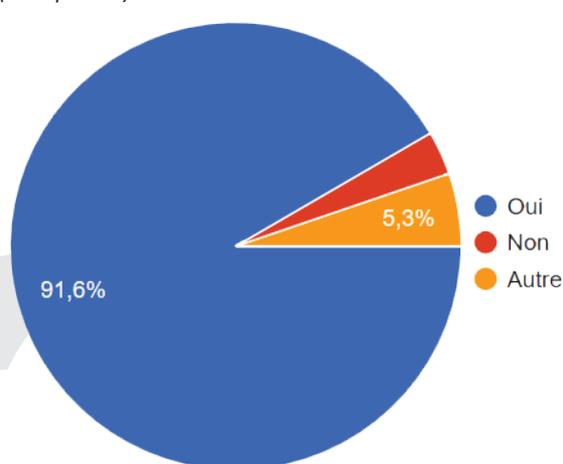
Les JNSC devraient être organisées le même jour que les journées du patrimoine (troisième week-end de septembre)
(94 réponses)



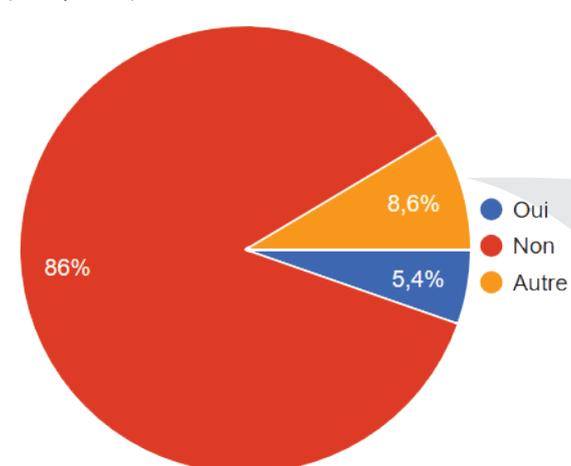
La date du premier week-end d'octobre s'ajoute à d'autres événements et vous prive de visibilité dans les médias.
(94 réponses)



Selon vous l'événement doit rester un rendez-vous annuel ?
(95 réponses)



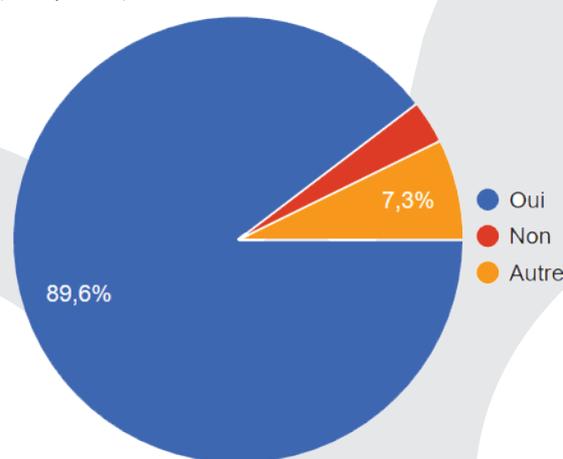
Les JNSC devraient être organisées le même jour qu'un autre événement national sportif (exemple Sentez-Vous Sport, ...)
(93 réponses)



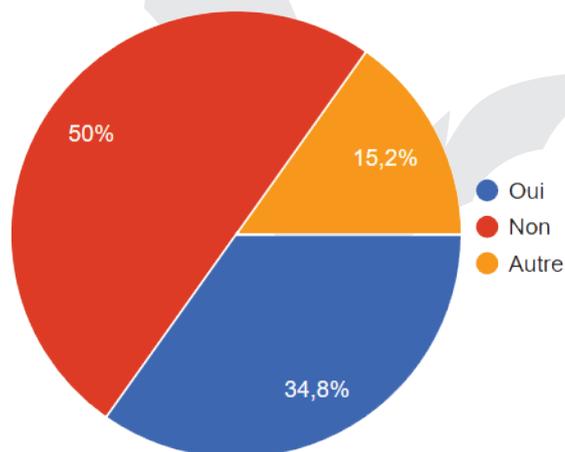
Réponses claires et sans ambiguïté : on ne change pas la date des JNSC, et elles doivent rester un rendez-vous annuel.

CHOIX DU NOM DES JNSC

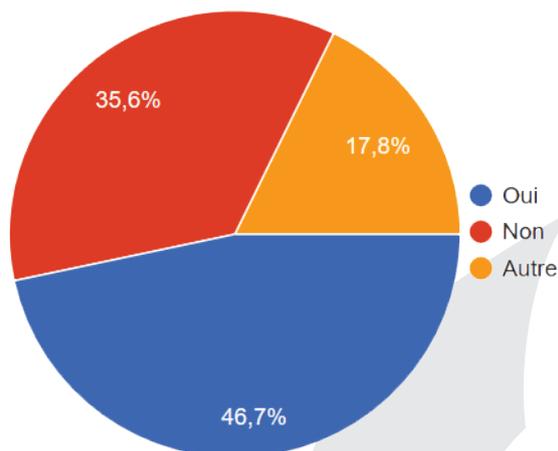
Selon vous les JNSC doivent continuer à s'appeler JNSC ?
(95 réponses)



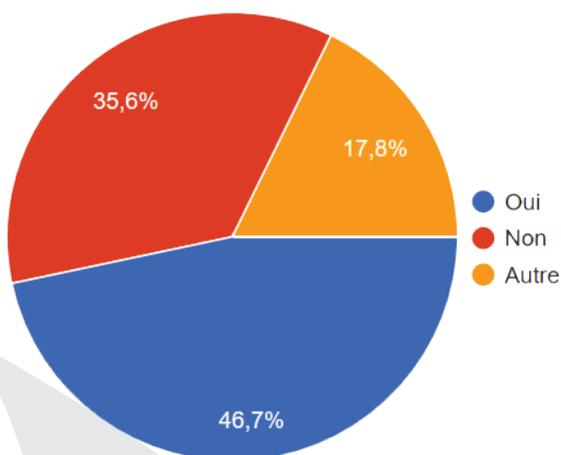
Selon vous le mot grotte doit apparaître dans l'évènement ?
(91 réponses)



Selon vous les JNSC doivent permettre de ne plus avoir peur du noir, ni de la hauteur, ni de l'eau, etc. ?
(89 réponses)



Selon vous le mot canyon doit apparaître dans l'évènement ?
(89 réponses)



Les JNSC 2014 ont amené 115 adhésions en 2015 pour 125 manifestations recensées.

Attention : il est permis de penser que de nouvelles adhésions de clubs ont utilisé les coupons JNSC pour bénéficier du demi-tarif, sans pour autant que le bénéficiaire ait été recruté lors de la JNSC.

Exposé de la méthodologie : Groupe de travail composé de

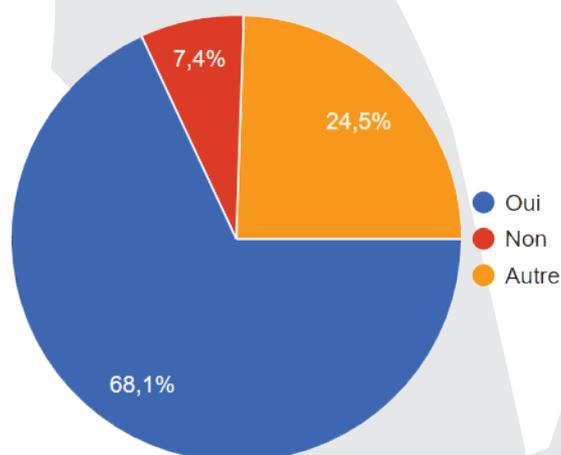
- Rémy Limagne qui a interpellé le CA en 2016 sur la gratuité de ses journées en prenant le temps de nous expliquer qu'il y avait souffrance au sein des organisateurs.
- Michel Ribera président de la cocom
- Véronique Olivier
- Viviane Le Lan pour le bilan

La base de travail est le questionnaire de bilan envoyé chaque année aux organisateurs Il a été enrichi afin de :

- Faire un état des lieux
- Comprendre la problématique des JNSC aujourd'hui
- Proposer plusieurs pistes de solutions pour en assurer la continuité et les évolutions.

Les JNSC ça sert à quoi ?

Selon vous les JNSC doivent servir à fédérer de nouveaux pratiquants ?
(93 réponses)



Tous les clubs et CDS participants ont été informés de l'existence de ce questionnaire par e-mail par deux fois. Sur 118 organisateurs, 95 ont répondu.

Le questionnaire à remplir en ligne nécessitait 25 minutes pour le remplir. Il était accessible pendant 25 jours.

Le dépouillement des données a été réalisé par la commission communication. L'interprétation des données a été réalisé par un comité composé de :

- Remy Limagne
- Veronique Olivier

ÉCOLES DÉPARTEMENTALES DE SPÉLÉOLOGIE ET DE CANYON

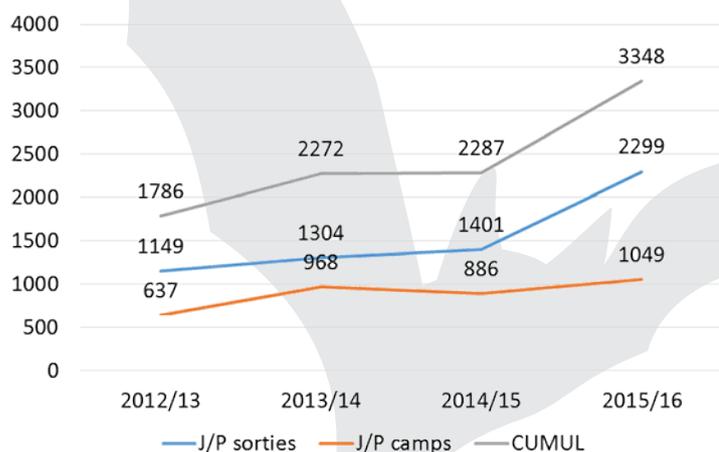
Mieux que de longs discours, vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif de ce que sont et ce qu'ont fait les EDSC pour la saison

2015/2016.

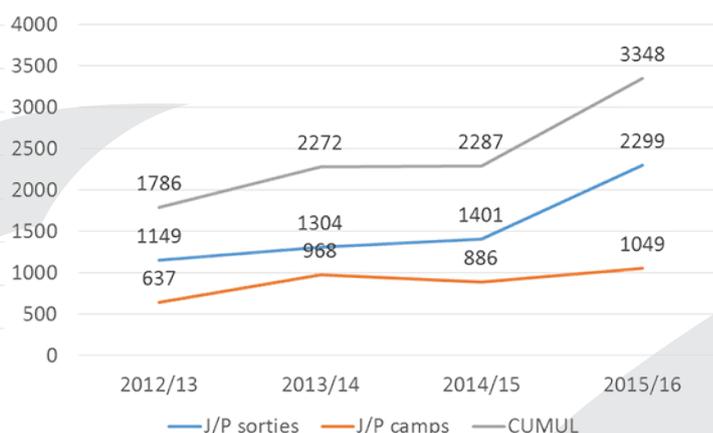
Deux nouvelles EDSC ont été créées en 2016, l'EDSC 69 et l'EDSC 83 ce qui porte le nombre d'EDSC conventionnées à 23. Sur ces 23 écoles, seules 19 nous ont communiqué leur bilan d'activités.

| DPT | CONVENTION | Nouvelles EDSC OU ECSC | Bilan 2015/2016 | Nombre jeunes masculin | nombre jeunes féminin | Moyenne d'âge | Nouveaux adhérents 2016 | nombre journées participants SPELEO | nombre journées participants CANYON | nombre journées participants CAMP SPELEO | nombre journées participants CAMP CANYON | nombre total de journées | SALAIRES OU VACATAIRES | INITIATEURS (Spéléo et Canyon) | MONITEURS (Spéléo et Canyon) | INSTRUCTEURS (Spéléo et Canyon) | DIPLOMES D'ETAT (B.E./D.E.) | ENCADRANTS NON DIPLOMES | SALAIRES OU VACATIONS | TRANSPORTS | MATERIEL | AUTRES | PARTICIPATIONS FAMILLES | AIDE FFS 2016 |
|---------------|------------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------------|---------------|-------------------------|-------------------------------------|-------------------------------------|--|--|--------------------------|------------------------|--------------------------------|------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|-------------------------|-----------------------|--------------------|--------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|
| 26 | 1 | | 1 | 15 | 2 | 0 | 105 | 8 | 38 | 9 | 160 | 1 | | 2 | 0 | 0 | 3 | 1 | 3 000,00 € | 505,00 € | 1 136,00 € | 0,00 € | 1 432,00 € | 610,00 € |
| 30 | 1 | | 1 | 14 | 3 | 16,5 | 0 | 128 | 0 | 192 | 0 | 320 | 1 | 1 | 1 | 0 | 3 | 5 | | | | | | 1 230,00 € |
| 31 | 1 | Cagire | 1 | 6 | 11 | 13 | 6 | 62 | 0 | 15 | 0 | 77 | 0 | 2 | 4 | 0 | 0 | 2 | 0,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 1 100,00 € | 0,00 € | 400,00 € |
| 34 | 1 | | 1 | 6 | 4 | 11 | 5 | 108 | 0 | 0 | 0 | 108 | 5 | 1 | 4 | 0 | 4 | 5 | 4 170,00 € | 0,00 € | 0,00 € | 53,69 € | 1 461,50 € | 410,00 € |
| 38 | 1 | | 1 | 5 | 2 | 15,5 | | 70 | 0 | 28 | | 98 | 5 | 1 | 3 | 1 | 5 | 2 | 3 240,00 € | 692,60 € | 2 120,00 € | 978,00 € | 1 400,00 € | 250,00 € |
| 42 | 1 | | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | | | | | | | | | |
| 48 | 1 | | 1 | 18 | 3 | 14 | | 229 | 19 | 120 | 60 | 428 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 0 | | | | | | 1 640,00 € |
| 64 | 1 | | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | | | | | | | | | |
| 65 | 1 | | 1 | 12 | 7 | 15 | 7 | 124 | 7 | 16 | 0 | 147 | 3 | 1 | 1 | 0 | 3 | 3 | 1 650,00 € | 0,00 € | 1 200,00 € | 210,00 € | 820,00 € | 700,00 € |
| 66 | 1 | | 1 | 33 | 21 | 15,5 | 3 | 349 | 37 | 58 | 8 | 452 | 0 | 2 | 1 | 1 | 2 | 5 | 0,00 € | 2 205,00 € | 2 425,00 € | 1 970,00 € | 0,00 € | 1 740,00 € |
| 69 | 1 | | 1 | 3 | 8 | 13 | 1 | 11 | 0 | 0 | 0 | 11 | 0 | 4 | 0 | 0 | 1 | 1 | | | | | | 500,00 € |
| 73 | 1 | | 1 | 5 | 3 | 11 | | 131 | 12 | 9 | 0 | 152 | 0 | 9 | 3 | 1 | 1 | 4 | 0,00 € | 0,00 € | 3 368,50 € | 0,00 € | 0,00 € | 580,00 € |
| 74 | 1 | | 1 | 28 | 15 | 15 | | 184 | 41 | 75 | 81 | 381 | 0 | 9 | 3 | 1 | 1 | 4 | 0,00 € | 3 000,00 € | 600,00 € | 0,00 € | 1 000,00 € | 1 460,00 € |
| 81 | 1 | | 0 | | | | | | | | | 0 | | | | | | | | | | | | |
| 83 | 1 | | 1 | 0 | | | | | | | | 0 | | | | | | | | | | | | 500,00 € |
| TOTAUX | 23 | 0 | 19 | 224 | 123 | 15 | 76 | 2114 | 185 | 777 | 272 | 3348 | 22 | 70 | 31 | 8 | 41 | 49 | 31 752,00 € | 11 876,45 € | 22 341,62 € | 20 511,32 € | 22 526,50 € | 15 380,00 € |

Evolution de l'effectif des EDSC (moins de 26 ans)



Evolution de l'activité des EDSC (en Journées /Participants jeunes)



Un rassemblement national des jeunes des EDSC était prévu aux vacances de toussaint 2017. Après de nombreux aléas dans l'organisation de ce rassemblement, nous avons été contraints d'annuler ce rassemblement, le centre d'accueil que nous avions réservé a été réquisitionné par la préfecture pour l'accueil de réfugiés.

Les EDSC 26 et 07 ont maintenu un rendez-vous et se sont retrouvées en Ardèche.

Cette année, pour la première fois, notre budget ne nous a pas permis d'aider les EDSC à la hauteur de l'aide théorique que nous nous étions fixés à savoir 5€/journée participant. La poursuite du développement des EDSC de la Fédération Française de Spéléologie, si elle veut être efficace, ne pourra se faire sans une évolution du budget consacré aux EDSC.

Pour connaître un peu mieux les EDSC, vous trouverez ci-dessous une présentation synthétique de celles-ci.

| | | | |
|---------------|-------------|-------------------------------|--|
| CDS 01 Ain | Yves CONTET | 8 à 26 ans et primo-arrivants | <p>Le comité départemental propose une sortie EDSC par mois et un ou deux camps de 2 à 3 jours par an.</p> <p>Chaque année, un calendrier est diffusé à tous les licenciés du département. Il est aussi disponible sur le site web du CDS. L'inscription préalable auprès du responsable de la sortie ou du camp est obligatoire. Aucune participation financière n'est demandée pour les sorties à la journée (hormis prêt de matériel : 10€/jour), une participation de 30 € par jour en moyenne est demandée pour les camps. Différents canyons ou cavités, avec progression technique sur l'année, sont proposés. Les cadres du CDS ou toutes personnes licenciées est invité à organiser des sorties ou à participer à ces dernières. La sortie est adaptée aux contraintes « du jour » : nombre d'inscription, niveau du groupe, nombre de cadres et accompagnants, météo et objectifs recherchés par le cadre de la sortie.</p> <p>Le rendez-vous est toujours donné sur le lieu de la sortie, dans la grande majorité des cas, les clubs organisent un co-voiturage.</p> |
|---------------|-------------|-------------------------------|--|

| | | | |
|---------------------------------|--------------------------------|-----------------------------------|--|
| CDS 06 Alpes-Mari- times | Pascal ZAOUÏ | 13 à 26 ans et primo-arrivants | 12 sorties sont proposées à l'année soit une par mois en moyenne. Elles sont proposées aux clubs via le site internet du CDS puis rappelées par la « mailing-list » « speleo06 ». Un point de rendez-vous est donné puis du covoiturage s'effectue. L'EDSC 06 est un soutien technique des clubs et ne veut pas se substituer au travail des bénévoles qui les gèrent. Elle propose des sorties inhabituelles pas systématiquement sous terre, car les clubs le font très bien. Des sorties sur l'orientation en surface, de la réchappe + de l'auto-secours en falaise, du light en doline, des décrochés et convoyage d'équipiers dans les puits d'entrée d'une cavité, les rabouts de cordes sous terre, la gestion des EPI en salle. Une participation de 7 € est demandée par personne et par sortie. Dommage de demander un bilan en fin d'année alors que celle n'est pas finie. |
| CDS 07 Ardèche | Judicaël ARNAUD | 12 à 26 ans | 1 week-end mensuel pour l'ensemble des fédérés dans les clubs + 1 cycle de formation spécifique en semaine pour les 12-15 ans |
| CDS 09 Ariège | Julien FOUQUET | 12 à 26 ans et primo-arrivants | Tous les clubs participent à l'EDSC09 soit en proposant directement des sorties soit en fournissant des cadres. Des sorties sont proposées à l'initiative du CDS ou de cadres : formation technique falaise, sorties plus soutenues pour les jeunes autonomes... dans ce cas les participants et les cadres sont généralement de clubs différents. Et des sorties sont proposées par les clubs à destinations des « débutants », les participants sont alors majoritairement issus du club organisateur, mais les sorties sont organisées à des dates différentes afin que tout le monde puisse participer. |
| CDSC 13 Bouches-du- Rhône | Jean Marc GARCIA | 8 à 18 ans | Une sortie toutes les 3 semaines le dimanche, 1 mini-stage de trois jours à la mi-septembre, 1 stage spéléo d'une semaine aux vacances scolaires d'avril, 1 stage canyon d'une semaine au début du mois de juillet |
| CDS 17 Charente- Maritime | Dominique DOREZ | 9 à 26 ans | Le calendrier de sortie est établi lors des réunions club qui sont à fréquence de 2 mois. La fréquence de sortie est en moyenne toutes les 6 semaines sur sortie week-end ou journée. Les sorties sont ouvertes aux primo-arrivants pour 1 an. |
| CDS 25 Doubs | Alexandre FOULQUIER | 12 ans et plus | Une dizaine de sorties programmées par an dont 1 Camp de 2 jours et 2 nuitées (avec l'EDSC01), l'implication des clubs est uniquement financière (prise en charge du coût EDS de 120€ - Hors Licence). |
| CDS 26 Drôme | Stéphane EMMER | 11 à 18 ans | 2 sorties pas mois et 2 à 3 week-ends sur l'année sont proposés. Le co-voiturage est assuré par les bénévoles des clubs. Les clubs proposent aussi 1 à 2 sorties par trimestre ouvertes aux jeunes de l'EDSC. Les clubs participent de plus en plus aux sorties et au camp d'explo l'été. |
| CDS 30 GARD | Adrien GAUBERT | 12 à 18 ANS | |
| CDS 31 Haute-Ga- ronne | Cécile MORLEC | 7 à 26 ans | L'EDSC de Haute-Garonne accueille tous les jeunes (-26 ans) inscrits dans un club de Haute-Garonne et fédérés (en Haute-Garonne ou dans un autre département) et qui souhaitent s'initier à la spéléo ou se perfectionner avec d'autres jeunes du département. Il est également possible d'utiliser un coupon initiation pour une ou deux sorties pour découvrir l'activité. Nous organisons des sorties mensuelles (8 à 10 sorties par an, dont 1 à 2 sorties canyon) et un mini-camp (vacances de printemps, d'été ou de toussaint). Les sorties se font sur la Haute-Garonne, mais également dans les départements limitrophes (en Ariège, dans le Lot....) Le matériel individuel est fourni par le club auquel le jeune adhère, et l'encadrement des sorties est assuré par des cadres bénévoles de la Fédération Française de Spéléologie. L'inscription est gratuite. Le CDS aide financièrement le club organisateur à hauteur de 100 € par sortie organisée. |
| | Ecole de club : Laurent MAFFRE | A partir de 8 ans | 2 tranches d'âges : 2 classes de 6 élèves chacune Miniops (8/12 ans) + 1 classe de 5 élèves Rhinos dont 2 adultes primo-arrivants (13 ans à adultes). 1 sortie par mois d'octobre à juin, Encadrements par BE rémunérés, Participation financière de 12,50 €/sortie payée en début de saison, un (e) adhérent (e) du club participe à chaque séances et assiste le BE. Le club propose des séances pour des publics non fédérés, dans ce cas, une partie des honoraires sert à financer l'école de club. |
| CDS 34 Hérault | Claudie SERIN | 15 à 21 ans | Démarrage de l'école en 2010. Comme chaque année nous demandons aux clubs de proposer des cadres susceptibles d'assurer l'encadrement pour une sortie ou plus avec le BE et proposition de cavités. Il y a une sortie par mois au moins, un camp de 3 jours à pâques. Les transports sont assurés par le BE et les accompagnateurs avec leur véhicule. Il est demandé exceptionnellement aux parents d'accompagner sur le lieu de sortie. Nous avons imposé un lieu de rendez-vous et essayons de le respecter. Sur la saison 2014/2015, 6 cadres fédéraux et 3 spéléos ont accompagné l'équipe avec le BE |

| | | | |
|-------------------------------|------------------------|--|--|
| CDS 38 Isère | Pierre Bernard LAUSSAC | 12 à 20 ans | 15 sorties spéléo ont été réalisées sur l'année scolaire. L'équipe d'encadrement: Chaque sortie est encadrée par deux BE au minimum afin d'individualiser les apprentissages notamment au niveau de l'équipement. Parfois deux cavités étaient proposées pour gérer les attentes dues à l'équipement des jeunes. Cette année, les sorties se sont faites avec des vacances sous forme d'honoraires. Il n'y a pas de matos collectif. Tout le matériel vient des pros. Les jeunes : les jeunes ont un niveau technique qu'on pourrait assimiler à un niveau perf. Ils équipent des verticales simples. Ce sont des jeunes qui sont sportifs. Ils pratiquent bien souvent d'autres activités comme le ski par exemple ce qui fait qu'ils ont bien la patate. Par exemple, sur le stage Lot, nous avons fait le saut de la pucelle fond A/R en moins de 8 heures. Sur le stage Lot en plus de nos jeunes, deux ados filles (Léa et Prune) se sont greffées à nos jeunes. On repart cette année avec 11 jeunes (capacité maximum à cause de la gestion des transports notamment) |
| CDS 48 Lozère | David BRILLOT | 7 à 17 ans | 3 groupes de jeunes pratiquent la spéléo : 8 jeunes de 7/9 : 1 dimanche sur deux- 8 jeunes de 9/11 un samedi sur 2 et un groupe d'adolescents de 12/17ans un samedi sur deux. Plusieurs stages ont lieu durant l'année : 1 stage spéléo adolescents de 5 jours aux vacances de toussaint, un stage enfants de 3 jours aux vacances d'hiver, un stage canyon ados de 5 jours l'été et un stage canyon enfants de 3 jours l'été. |
| CDS 65 Hautes-Pyrénées | Jonathan DOREZ | 12 ans et + | L'école fonctionne maintenant depuis Avril 2015. Il y a actuellement une sortie spéléo par mois et un entraînement en salle ou falaise de temps en temps. Il y a possibilité d'organiser une seconde sortie spéléo suivant les demandes. La sortie est encadrée par un DE et un cadre bénévole supplémentaire si possible. Les transports sont gérés en covoiturage avec les véhicules perso. L'eds apparaît aujourd'hui comme l'outil de formation du département. L'utilisation du Pass fédéral permet le lien entre la pratique de l'EDS 65 et les clubs |
| CDS 66 Pyrénées-Orientales | Jean Louis PEREZ | 8 à 23 ans | L'EDSC fonctionne sur deux antennes : Prades, composée des jeunes du club et Céret composée essentiellement de jeunes lycéens du Lycée de Céret avec lequel une convention avec l'éducation nationale est signée. Pour l'antenne de Prades : entraînement hebdomadaire au gymnase de Prades (hors vacances scolaires) aux techniques de progression verticales les vendredis de 17h30 à 19h30. Sorties 1 à 2 fois par mois dans les P.O. ou ailleurs. |
| CDS 69 Rhône | Frédéric DELEGUE | 9 à 16 ans | Nouvelle EDSC 2016 Démarrage de l'EDSC 69 depuis septembre 2016. Sorties programmées sur l'année scolaire 2016/2017. Le calendrier est fixé durant l'été pour l'année scolaire qui suit, 9 sorties dont 1 sortie par mois environ : 3 samedi / 3 dimanche / 2 week-ends et 1 camp sur 3 jours. Il est programmé 2 à 3 sorties sur l'année sur mur artificiel pour entraînement (en gymnase). Inscription à l'EDSC gratuite. Transport assuré par les cadres avec covoiturage. Le coût à la charge des parents est 10 €/enfant/jour, réduction pour les familles. Frais de l'hébergement des enfants 10 €/nuit. Le CDS indemnise les cadres à 17€/jour. Frais des cadres pris en charge lors des week-ends par le CDS. 1 initiateur au minimum par sortie. Tous les cadres du CDS sont sollicités. Le CDS loue les combinaisons aux enfants et fournit une partie du matériel d'équipement. |
| CDS 73 Savoie | Laurent BENOIST | 10 à 14 ans | Deux séances en gymnase (un vendredi sur deux, hors vacances scolaires) et une sortie sur le terrain (spéléo ou canyon, selon) par mois, sauf en février et mars (ski privilégié par certains élèves et leur familles et puis aussi une sortie annulée par le cadre en raison de problèmes familiaux). Comme il y a beaucoup d'adultes (certains parents sont déjà spéléo), les transports ne posent pas de problèmes car il y a systématiquement suffisamment de véhicules pour les assurer. Les clubs fournissent le matériel de progression collectif pendant les sorties et assurent l'encadrement. Le CDS prête combinaisons et casques, ce qui implique beaucoup de logistique avant et après la sortie. Ce point de l'organisation évolue pour l'année 2016-2017. |
| CDS 74 Haute-Savoie | Jean Marc VERDET | 6 à 26 ans | L'edsc 74 est basée sur 6 clubs. Chaque club organise des sorties et emmène les jeunes. Il y a aussi des entraînements indoor en gymnase sur mur spéléo, tous les 15 jours en hiver. Une ou 2 sorties interclubs ou inter-edsc par an. Plusieurs camps sont organisés par les clubs et les jeunes sont bienvenus. Sont comptabilisées toutes les sorties jeunes de ces 6 clubs pour l'EDSC 74. |
| CDS 81 Tarn | Fabrice ROZIER | Jeunes moins de 26 ans inscrits dans les clubs | Des sorties jeunes et familles sont proposées suivant un calendrier tout au long de l'année. Un camp de formation et un camp d'été sont proposés chaque année ainsi que des formations techniques proposées par les cadres du CDS. L'école est encadrée par les membres cadres ou non du CDS. |

| | | | |
|------------|------------|---|--|
| CDS 83 VAR | Denis LATY | 12 à 18 ans. Pri- mo arrivants jusqu'à 26 ans | Nouvelle EDSC 2016 L'objectif est de rendre autonomes les jeunes pour la participation à un camp en mai 2017. Cela passe par plusieurs stades : les former sur le matériel individuel et collectif, leur apprendre les techniques de progression sur agrès pour se déplacer en toute sécurité, leur donner une approche globale de l'activité spéléologique par le biais des commissions et de les sensibiliser sur la fragilité du milieu souterrain. Tout en insistant sur les notions essentielles en spéléo : SOLIDARITÉ, RESPECT, ENTRAIDE, PRUDENCE, SÉCURITÉ... |
|------------|------------|---|--|

Les EDSC 69 et 83 sont de nouvelles EDSC. Elles n'ont pas ou peu eu d'activité en 2015/2016. L'aide de 500 € est une aide au démarrage.

EDSC 65: nous avons eu un soucis dans la réception du bilan. Il n'a pas pu être traité avant la clôture des comptes. L'aide de 700 € sera prise sur le budget 2017.

Fabrice Rozier, délégué aux EDSC

BILAN DES RASSEMBLEMENTS COJ ET LABEL JEUNES FFS

AIDES AUX CAMPS 2016

Deux rassemblements, comme chaque année, ont eu lieu en 2016.

Du 25 au 28 mars 2016 à Rivière sur Tarn (Aveyron)

- Cinquante-trois participants dont un maximum de jeunes.
- La plupart des « vieux » (de plus de vingt-six ans) sont des cadres dont nous prenons en charge la restauration et certains frais de déplacement.
- Le succès de ce rassemblement nous a contraints à louer deux gîtes.
- De grandes cavités équipées où il a fallu deux cadres par groupe
- Des cadres éloignés du lieu du rassemblement.

Conséquence du succès des rassemblements CoJ, le budget accordé à cette action (calculé sur la base de ce qui était réalisé les années passées), n'a pas suffi à couvrir les frais. Nous avons dû jongler avec le budget global du pôle développement.

Du 16 au 19 décembre à Mézel (Lot)

La tendance se confirme : quarante-et-un jeunes dont seulement deux de plus de vingt-six ans. Alors qu'il y a quatre ans on avait un tiers de plus de vingt-six ans pour deux tiers de jeunes, on avait ce dernier WE uniquement deux personnes de plus de vingt-six ans (hors cadres évidemment). Les rassemblements CoJ intéressent donc aujourd'hui le public pour lequel ils ont été initiés.

Bilan :

Les deux rassemblements CoJ annuels fonctionnent donc très bien et se sont recentrés sur leur public de référence, les jeunes de moins de vingt-six ans.

Dans la mesure du possible, vu le niveau technique disparate des participants aux rassemblements, nous faisons en sorte que l'encadrement soit assuré par deux cadres (un moniteur + un initiateur). Les cadres sont défrayés mais ne bénéficient pas aujourd'hui de l'indemnité de cadre, telle que pour les stages EFS.

Le succès de ces rassemblements CoJ nécessite aujourd'hui plus de moyens financiers pour assurer la logistique et la qualité de l'encadrement. De plus, il serait souhaitable, voire normal, que nous puissions verser l'indemnité de cadre aux encadrants de ces week-ends. Nous consacrons annuellement 6 200 € aux actions CoJ. En 2016, nous avons rallongé ce budget de 700 €. Un budget de 8 500 € serait à présent indispensable.

Aides aux camps et rassemblements :

Deux projets de camps ont été soutenus cette année :

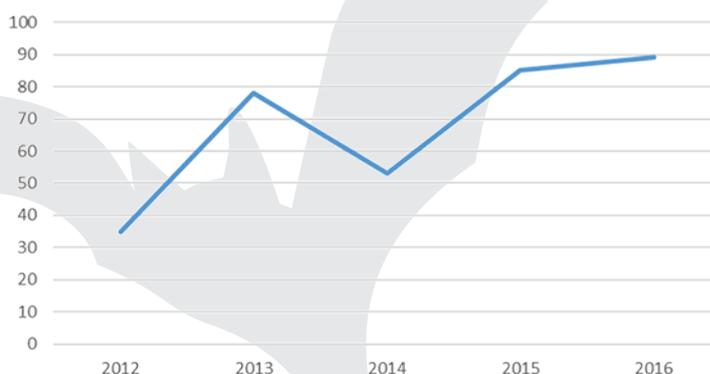
- Camp jeunes explorateurs sur le massif de la Pierre Saint-Martin, organisé du 16 au 26 août 2016 sur ce massif par le CSR Languedoc-Roussillon
- Deux camps jeunes de la région Midi-Pyrénées : camp inter-régional jeunes Languedoc Roussillon/Midi-Pyrénées (Pâques 2016) et le camp jeunes régional (octobre 2016).

Fabrice Rozier, délégué aux EDSC

Serge Fulcrand, CTN

En 2016, 89 jeunes fédérés de moins de 26 ans ont bénéficié de l'aide à la formation « Label Jeune ». C'est 5 de plus par rapport à 2015.

Label Jeunes 2012-2016



Cette aide d'un montant de 13 euros par jour de stage fédéral s'est élevée au total à 6 916 euros, soit 532 journées de stage, réparties sur 14 sessions.

Nouveauté à souligner 9 canyonistes ; il n'y en avait aucun en 2015.

Les 89 bénéficiaires se répartissent en 61 garçons et 28 filles, un « taux de féminisation » de 31 % sensiblement supérieur à la moyenne fédérale, et en hausse de quatre points par rapport à 2015.

L'âge moyen est de 17 ans, en légère baisse (17 ½ en 2015).

NB : il n'y a pas lieu de revaloriser le montant de l'aide Label-Jeunes, puisque le coût des stages 2017 ne varie pas.

Cependant, pour certaines sessions (« camps jeunes » notamment), d'autres sources de financement génèrent un prix de journée bien inférieur au tarif fédéral (jusqu'à 25 €/jour au lieu de 71 €). De ce fait le label-Jeune rembourse plus de la moitié de la somme réglée par le stagiaire, alors que pour un stage « normal », c'est moins de 20%.

Je suggère un plafonnement du Label-Jeunes, pour rétablir une certaine équité (par exemple : 25 ou 30 % du montant réglé par le stagiaire).

Rémy Limagne

PÔLE ENSEIGNEMENT

COMMISSION CANYON (EFC)

LA DEMANDE DE DÉLÉGATION

Un temps de travail important a été consacré en ce début de mandat à retravailler et compléter notre dossier de demande de délégation auprès du ministère pour l'activité canyon. Malheureusement l'arbitrage final ne nous a pas été favorable bien que l'ensemble des services de l'état reconnait l'ensemble de notre travail et de notre implication dans le développement de l'activité, aussi bien en France qu'au niveau international.

LA FORMATION DES CADRES ET LES FORMATIONS INDIVIDUELLES :

Les chiffres parlent souvent mieux que les longues tirades, aussi 2016 c'est pour l'école française de canyon :

- 33 stages réalisés, 6 stages annulés
- 376 stagiaires (107 femmes, 269 hommes) dont 69 ont – de 26 ans
- 58 nouveaux cadres diplômés
- 4 951 journées stagiaires
- 144 cadres impliqués
- 2 697 journées cadres

LE PÔLE ENSEIGNEMENT

Participation et implication au niveau du pôle enseignement pour la partie EFC (formation) lors de la réunion qui s'est déroulée en marge du festival Spélimages à Monfavet.

LA COMMISSION CANYON INTERFÉDÉRALE

La commission canyon a participé en nombre aux deux réunions organisées en 2016. L'action principale de la CCI a été l'organisation du RIF dans les Pyrénées Orientales. Cet évènement fortement porté par le CDS66 a été un succès. Quelques difficultés financières persistent et notre commission a décidé de travailler avec les organisateurs pour trouver les meilleures solutions.

L'ACCÈS AUX SITES, LE RÉSEAU D'ALERTE ET L'OPAISI

Ce dossier était suivi principalement par Claire Lagache pour notre fédération. Un certain nombre de réunions institutionnelles ont eu lieu, la FFS y était représentée au niveau national par nos CTN. Au niveau local, le réseau d'alerte départemental existe mais il n'est pas à jour. Depuis les JE, Bertrand Laurent a pris en charge ce dossier afin de mieux connaître les responsables canyon départementaux et les animateurs locaux de ce réseau.

LES RELATIONS INTERNATIONALES

La CREI : le correspondant canyon à la CREI est Jean Louis Giardino. En 2016 une formation technique a été organisée en Iran et en Grèce (Crète). De plus une expédition en Colombie a été parrainée.

La fédération Canyon Internationale : participation au RIC 2016 aux Açores, lors de l'assemblée générale de l'Association Internationale de canyon Amateur (IAAC), les participants ont voté à l'unanimité la modification du nom et des statuts pour transformer l'association en fédération. Aussi la Fédération Internationale de Canyon (FIC) succède à l'IAAC. La présidence de la fédération reste assurée par la France et la FFS représentée par Marc Boureau. Le prochain RIC et la prochaine Ag de la FIC auront lieu en France, ile de la Réunion en novembre 2017. L'organisation est portée par le Ligue Réunionnaise de Canyon (LRC).

PROJETS :

- Les 30 ans de la commission en 2017 : cet anniversaire sera principalement fêté lors de l'AG nationale à Nantua.
- Le manuel technique : relance du travail débuté lors du mandat pré-

cédent, un comité restreint travaille sur la forme (2016) en 2017 un comité plus large remplira les fiches. Le futur MT de la commission canyon sera publié sous la forme d'un livre papier avec les techniques essentielles. Un complément de fiches sera disponible sur le site de la commission.

- Une participation active au pôle enseignement.
- Une implication dans les commissions et pôle de la fédération.
- Une participation active sur la réflexion et la mise en œuvre de structures favorisant l'accueil, la formation et l'intégration des nouveaux arrivants.
- La création d'un réseau de correspondants canyon nationaux FFS.

Olivier Plans

Marc Boureau

COMMISSION « ÉCOLE FRANÇAISE DE PLONGÉE SOUTERRAINE » (EFPS)

En 2016, l'activité de la commission a pris un rythme de croisière et montré que les choix politiques faits depuis huit ans ont été pertinents.

- Sur les seize stages prévus au calendrier national, quinze ont été réalisés. En dehors du calendrier national, de nombreux stages ont eu lieu en région.
- La politique de formation de cadres mise en place depuis plus de six ans porte ses fruits. Nous avons cette année de nouveaux moniteurs et initiateurs. L'offre de formation s'est grandement étoffée pour répondre au mieux à une demande croissante de formation technique. A ce propos, le stage découverte démontre un véritable intérêt à notre activité. Ainsi des spéléos non plongeurs peuvent découvrir l'activité sans aucun pré-requis. De fait, le référentiel de formation est en réécriture et devrait être finalisé en 2017. Nous continuons le travail sur le topoguide du Lot et sur le manuel des techniques en plongée souterraine pour prévoir une sortie en 2017.
- Le stage national dans le Lot a fait le plein avec en majeure partie des spéléologues. L'orientation de la formation technique vers l'exploration en équipe devient la norme et demeure très appréciée par les stagiaires.
- Les relations avec la FFESSM sont bonnes grâce au travail de l'ancienne équipe. La commission inter-fédérale de plongée souterraine (CIPS) reste force de proposition pour la diffusion des consignes de sécurité de notre activité, bien au-delà de nos deux fédérations.
- Le stage découverte, dédié aux spéléos qui voudraient connaître et/ou essayer la plongée souterraine, se démocratise et répond à une demande forte des membres de la FFS non encore plongeurs.
- Concernant le matériel, nous avons dû faire face à de gros soucis techniques sur notre compresseur. L'augmentation de l'offre de formation met aussi en évidence le manque de matériel de prêt pour les organisateurs de stages.

2017 est la première année d'une nouvelle olympiade. Les élections ont mis en poste une nouvelle équipe. Cependant, l'esprit et les projets restent les mêmes.

- La formation de cadres et techniques restera notre priorité. Pas moins de dix-sept stages sont déjà au calendrier. Nous devons maintenant redoubler d'effort pour diffuser l'information pour les remplir.

L'offre de formation scientifique et environnementale sera poursuivie et autant que possible augmentée.

Des actions de formation de plongeurs étrangers sont relancées.

- Les présidents des écoles de la FFS se sont rencontrés afin de rendre plus claire l'offre de formation de notre fédération et de trouver des points de rapprochement dans les appellations, les cursus et les contenus. La révision du référentiel de formation de l'EFPS fera les premiers pas.

- Nous resterons vigilant sur l'accès aux lieux de pratique. De nombreux acteurs tentent de privatiser certaines sources en signant des conventions d'accès avec les communes et les propriétaires avec une clause d'exclusivité que nous ne pouvons accepter.
- Le matériel de prêt sera complété afin de répondre aux besoins des cadres organisateurs de stages.
- L'EFPS va proposer aux nouvelles régions d'organiser, à tour de rôle, des rencontres « plongée souterraine » pour découvrir leur potentiel en cavités noyées mais aussi créer une cohésion plus forte dans notre activité.
- Une modification de notre règlement intérieur sera proposée au prochain conseil d'administration de la fédération pour mettre nos pratiques en conformité avec les textes fédéraux.

Philippe Bertochio

NOUVEAUX LOGO

Il nous est apparu nécessaire de revoir le logo de l'EFS afin de le rendre plus « moderne » et surtout plus raccord avec celui actuel de la FFS. Un concours a été lancé, et c'est celui de Celina Milaszewicz de la commission communication qui a été retenu. Il nous faut néanmoins remercier l'ensemble des participants à ce concours.

Ancien logo de l'EFS



LA FORMATION PERSONNELLE

Pour plus de détails, se reporter à Info EFS n°64.

| | stages | stagiaires | stagiaires femmes | stagiaires hommes | stagiaires -26 ans | cadres hommes | cadres femmes |
|--------------------|--------|------------|-------------------|-------------------|--------------------|---------------|---------------|
| Découverte | 10 | 41 | 21 | 20 | 15 | 41 | 14 |
| SFP1 | 15 | 170 | 64 | 106 | 44 | 83 | 16 |
| SFP2 | 7 | 78 | 33 | 45 | 24 | 39 | 23 |
| Prépa Initiateur | 5 | 20 | 3 | 17 | 11 | 28 | 2 |
| Prépa Moniteur | 1 | 8 | 0 | 8 | 0 | 4 | 0 |
| Spécialisés | 6 | 60 | 22 | 38 | 35 | 30 | 3 |
| Formation continue | 2 | 4 | 0 | 4 | 0 | 3 | 0 |

| Années | 2014 | 2015 | 2016 |
|-----------------------|------|------|------|
| Stages réalisés | 50 | 51 | 46 |
| Nombres de cadres | 218 | 210 | 286 |
| Nombres de stagiaires | 321 | 309 | 381 |

Le nombre de stages a tendance à diminuer mais la fréquentation à augmenter.

Pour 2016, la fréquentation moyenne est de huit stagiaires par stage.

La formation scientifique

On constate une grosse difficulté à faire l'inventaire des formations organisées localement sans publication au calendrier national, des stages qui ne sont pas étiquetés « scientifique » bien qu'ils le soient en majorité, et à avoir un retour sur les stages qui ne rendent pas leur compte-rendu normalisé.

Depuis 2016, le stage d'équipier scientifique / M2 du monitorat a évolué vers un stage environnemental. En effet, il est important que les moniteurs aient une partie du parcours axée sur l'environnement, vu le contexte social français (volet réglementaire entre autres, utilisation d'outils scientifiques au service de la protection, interconnexions avec les autres acteurs). On remarque une émergence importante des stages biospéléologie et chiroptères, assez disproportionnée par rapport à d'autres domaines comme la karstologie et la topographie. Les participants indiquent immédiatement que des stages (en particulier topographie) ont été organisés localement mais n'ont pas fait l'objet d'une demande d'agrément par l'EFS.

ÉCOLE FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE (EFS)

NOUVELLE DIRECTION NATIONALE

Une nouvelle organisation a été mise en place depuis septembre 2016 en cherchant à renouveler les membres de la direction nationale dont voici l'ambition :

- Retravailler l'image de l'EFS (logo, site internet...).
- Mieux communiquer auprès de nos adhérents.
- Travailler avec le pôle enseignement à une offre de formation lisible et transversale entre les trois écoles pour l'ensemble de nos licenciés.
- Travailler avec le pôle développement à la structuration d'une offre de stage élargie et à la création d'outils pédagogiques afin de toucher de nouveaux publics.
- Valoriser et faire valoir l'expertise de l'EFS en ce qui concerne l'enseignement de la spéléologie et tout particulièrement ce qui relève de l'environnement du milieu souterrain et des différents partenaires institutionnels de la FFS, en partenariat avec le pôle patrimoine.
- Bénéficier d'un outil informatique performant permettant la gestion et le suivi des stages, des stagiaires et des cadres.

Président : Judicaël Arnaud (Formation moniteur, correspondant du pôle enseignement)

Présidente adjointe : Vanessa Kysel (Correspondante du pôle développement)

Trésorier : Dominique Dorez

Secrétaire : Hélène MathiasS

Vincent Biot : Formation d'instructeur

Dominique Frank : Formation d'initiateur

Harry Lankester : Formation SFP complémentaires et spécifiques

Marc Latapie : Compte rendu d'activités de cadres

Pierre-Bernard Laussac : Formation découverte + SFP1 et SFP2 - Correspondant SNPSC

Rémy Limagne : Communication

Gaël Monvoisin : Correspondant CREI – Groupe d'étude technique

Alexandre Zappelli : Formations scientifiques et environnement - Correspondant pôle patrimoine - Info EFS

Gérard cazes : Direction technique FFS en charge de la formation

Raphaël Bacconnier : Gestion du matériel EFS

Barnabé Fourgous : Spéléologie sous glaciaire

Jean-Louis Thomaré : Suivi et analyses statistiques

Catherine : Gestion et agrément des stages, siège fédéral

Laurent : Gestion informatique fédérale, siège fédéral

En 2017, sont déjà prévus :

- 2 stages biospéléologie (Loir et Cher 22-23 avril, Oise à la Toussaint)
- 1 stage archéologie
- 1 stage hydrogéologie
- le module environnement
- 1 stage plongée scientifique (Autre jours fin août dans le Lot)
- 1 stage scientifique national (une semaine en juillet)

Les opportunités suivantes se dessinent :

- 1 stage topographie
- Le stage hydrogéologie actuellement orienté sur les mesures de débit pourrait évoluer pour intégrer les techniques de traçage.

Sur le long terme, l'idéal serait de pérenniser au moins un stage annuel par thématique.

LA FORMATION DE CADRES

Pour plus de détails, se reporter à info EFS n°64.

Initiateur

Cinq stages initiateur sur l'ensemble du territoire et de l'année ont été proposés en 2016.

Ces stages ont rassemblé trente-deux candidats et trente diplômés ont été délivrés. Ces chiffres placent 2016 sous la moyenne de ces dix dernières années.

Moniteur

Le cycle de formation (M1 / M2 / M3) aura rassemblé cette année seize participants (Attention ! Certains stagiaires ayant participé à plusieurs modules sont comptabilisés deux fois). Avec quatre moniteurs stagiaires et deux titularisations, l'année 2016 s'inscrit largement en-dessus de la moyenne de ces dix dernières années (1999 – 2009), publiée dans Info EFS n°56.

Le Module 2 (équipier environnement), dont les attendus ont été présentés dans l'info EFS n°63, répond bien aux problématiques territoriales quant à la prise en compte du milieu souterrain dans le champ des espaces naturels protégés. Cette « approche » constitue de plus en plus le quotidien de notre fédération. Le contenu nécessite, néanmoins, d'être encore renforcé.

En mettant en place une procédure d'allègement de formation par équivalence, l'EFS souhaitait ouvrir plus largement sa formation de cadres et plus particulièrement le moniteur. Nous reconnaissons déjà les diplômés professionnels, mais en ouvrant cette procédure à l'ensemble des licenciés de la FFS, l'EFS souhaite reconnaître le parcours individuel de chacun. Il ne s'agit donc pas d'un accès plus aisé au diplôme de moniteur mais de mieux valoriser l'investissement fédéral des candidats. Cette procédure semble répondre à une certaine attente, puisque deux personnes ont bénéficié d'allègements en 2016.

Instructeur

L'UV instructeur est organisée tous les deux ans. La prochaine UV aura lieu en 2017 en même temps que le Module 2 de la formation moniteur.

CRAC 2015

Depuis 2009, le compte rendu d'activités des cadres (CRAC) est rempli en ligne.

Pour 2015, 376 cadres (sur 1180 brevetés licenciés) ont renvoyé leur compte rendu d'activités, soit 32 % des brevetés. Le CRAC 2016 a été ouvert en janvier 2017.

| | Encadrement en nombre de jours | | Nombre de jours / breveté | |
|-------------|--------------------------------|-------------|---------------------------|-------------|
| | Stages FFS | Actions FFS | Stages FFS | Actions FFS |
| Initiateur | 772 | 2509 | 2.87 | 9.33 |
| Moniteur | 392 | 619 | 4.78 | 7.55 |
| Instructeur | 173 | 102 | 6.92 | 4.08 |
| TOTAL | 1337 | 3230 | | |

Nous profitons de l'occasion pour remercier l'ensemble des brevetés de leur investissement.

VIDÉO

Ce projet est bouclé de bien belle manière en 2016 avec la diffusion du film « tests et didacticiel » produit par la Fondation Petzl. Au-delà de l'acquisition de nouvelles données concernant le matériel, l'objectif de ce film est de sensibiliser les pratiquants aux limites d'utilisation de leur matériel de progression. Mais comme bien souvent, cette série de test a aussi ouvert de nombreuses autres questions auxquelles le GET essaiera de répondre prochainement.

Ce projet a été conduit par Gaël Monvoisin dans le cadre de son travail de recherche instructeur. Il a su mobiliser un partenariat fructueux avec le fabricant PETZL et sa Fondation. Chapeau Gaël !

ACTIONS INTERNATIONALES

L'action de l'EFS au niveau international consiste à prendre en charge les frais de licences FFS temporaires pour les spéléologues étrangers qui désiraient participer à un stage de spéléologie organisé par la FFS ou un de ses organes déconcentrés. Un Serbe accueilli sur le M1 et le M3 de la formation moniteur. Trois Marocains accueillis sur un stage perfectionnement. Un Marocain valide l'initiateur.

L'EFS essaie aussi de prendre en charge le déplacement de cadres à l'étranger (à la demande d'une organisation spéléologique sur place et dans la limite du budget alloué par la FFS) afin de renforcer l'encadrement d'un stage de spéléologie dans le pays demandeur. Un appel à candidature est lancé par l'EFS afin de permettre au plus grand nombre de cadres de pouvoir participer à ces actions internationales.

En 2016, et pour la quatrième année consécutive, l'EFS a renforcé l'encadrement d'un stage de formation personnelle organisé par plusieurs clubs du Maroc. Ce stage a rassemblé vingt-deux stagiaires, deux initiateurs marocains (formés en France) et six cadres français.

Il faut noter qu'en 2017, de nombreuses demandes ont été adressées à l'EFS. Il s'est donc naturellement posé la question des priorités (toujours difficile) des actions. Nous voulons attirer l'attention de la FFS sur le fait que nous observons une augmentation de ce type de demandes de collaboration. Ces demandes témoignent de la reconnaissance de l'expertise de la FFS en ce domaine. Il nous semble indispensable que la FFS puisse continuer à répondre à ces sollicitations, et pour ce faire, nous devrions élargir les sources de financement de ce type d'actions. Plus particulièrement celles à destination de l'Union européenne, qui peuvent entrer dans le cadre des Euro spéléo project, voire le dispositif Erasmus de l'Union européenne. Il serait intéressant de se rapprocher d'un développeur de projets du réseau Erasmus afin d'étudier la faisabilité de cette opportunité de financement.

JOURNÉE D'ÉTUDES

Dans un souci de décentralisation, elles étaient organisées les 26 et 27 novembre dans l'Indre par le CDS 36.

Elles ont rassemblé une trentaine de participants. Les participants ont échangé principalement sur l'offre de stage scientifique et environnemental de la FFS et le projet fédéral de la FFS.

CERTIFICAT MÉDICAL

Après la responsabilité civile obligatoire en même temps que la licence fédérale, 2016 a été marquée par l'obligation de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la spéléologie pour la prise de la licence FFS. De nombreux membres s'en sont émus (pour ne pas dire plus). Du point de vue de l'EFS, et plus particulièrement des organisateurs de stages, ceci entraîne de fait des simplifications administratives... En effet, pour un candidat licencié à la FFS sur un stage organisé par la FFS, plus besoins de demander de certificat médical pour la pratique de la spéléologie ou d'attestation d'assurance.

QUEL PIED DE NEZ !

Au moment où j'écris ces quelques lignes (à la bourre) qui se terminent sur le certificat médical, j'apprends avec stupeur le décès de Pascal Bêteille. Pascal était instructeur de l'EFS depuis 2006 et encore très actif. Beaucoup de stagiaires s'en souviennent encore... Parti quelques jours seulement avant le stage initiateur Occitanie dont il était responsable. Une pensée à lui, sa famille et ses très proches. FUCK !

PÔLE PATRIMMOINE SCIENCE ET ENVIRONNEMENT

L'élection des coordinateurs de pôle pour le nouveau mandat a eu lieu en septembre 2016.

Rappelons que l'équipe du pôle est composée des présidents de commission (Marcel Meyssonier, Didier Cailhol et Ruben Centelles) et délégués concernés, des groupes de travail éventuels et du coordinateur de pôle (Marie-Clélia Lankester).

Nous déplorons le départ de Didier Cailhol en cette fin d'année 2016. Sidonie Chevrier prend donc le poste de présidente de la commission environnement.

Pour le dernier trimestre 2016, le pôle a mené les actions suivantes :

- Contact régulier avec les commissions,
- Poursuite et présentation en CA de la convention tripartite FFS/FCEN/SFPEM, du PNA chiroptères,
- Réponse à la demande d'exposition aux champs électromagnétiques du centre des congrès de Lyon,
- Amélioration des échanges inter commissions et intra commissions départementales / régionales / nationales : un listing national des responsables de Commissions Environnement, Scientifique et Documentation sur le territoire national est en cours d'édition,
- Echanges avec le ministère de l'environnement sur le plan national d'action chiroptères,
- Prolongation de la convention avec la DREAL Bourgogne Franche Comté pour l'inventaire et le diagnostic patrimonial du milieu souterrain.

Projet 2017

En 2017, la priorité est la finalisation du projet fédéral puis sa mise en application dans le domaine de compétence du pôle.

Marie-Clélia Lankester

COMMISSION SCIENTIFIQUE

REMANIEMENT DE LA COMMISSION SCIENTIFIQUE

Suite à la démission de Matthieu Thomas, une nouvelle équipe s'est mise en place pour l'olympiade 2016-2020.

Pour améliorer son efficacité, la commission scientifique fonctionne maintenant avec :

- Un bureau composé de Ruben Centelles (président), Josiane Lips (présidente-adjointe), Alexandre Zappelli (secrétaire), Bernard Lebreton (trésorier) ;
- Une direction nationale composée du bureau et de Vincent Schneider, Michel Wienin, Claude Alliod et Christian Dodelin ;
- Un conseil technique (en cours de formation) formé par la direction nationale, des responsables thématiques et des correspondants régionaux ou départementaux.

LES GROUPES THÉMATIQUES

Pour le moment, différents groupes sont mis en place :

- Biospéologie (GEB) avec Josiane Lips, Ruben Centelles, Bernard Lebreton ;
- Karstologie avec Michel Wienin, Ruben Centelles ;
- Hydrogéologie avec Vincent Schneider, Alexandre Zappelli ;
- Archéologie avec Michel Wienin et Ruben Centelles ;
- Bases de données des cavités avec Claude Alliod ;
- Spéléologie physique : Alexandre Zappelli.

D'autres groupes peuvent se former si des volontaires se présentent.

MATÉRIEL DE LA COMMISSION

Un des buts de la commission est de soutenir les actions scientifiques locales. La commission possède d'ores et déjà du matériel qu'elle peut mettre à la disposition des équipes qui le désirent. La liste du matériel est en annexe de ce compte rendu. La commission pense, en fonction de vos demandes, continuer à s'équiper.

ACTIONS DE FORMATION

Trois **stages de biospéologie** ont eu lieu : grotte des Cavottes (25), grotte de La Poulétie (47) puis réseau du Grand Antoine et trou Noir (33).

Réalisés avec le soutien du Groupe d'Etude Biospéologique (GEB), ces stages ont largement complété les données existantes sur ces sites et répondu aux attentes des stagiaires.

Des publications scientifiques et fédérales sont en cours.

Un **stage d'hydrologie en milieu karstique** s'est déroulé dans le réseau de la Combe aux Prêtres (21). Réalisé après plusieurs stages sur le même thème dans le même lieu, nous avons là aussi répondu aux attentes des stagiaires et obtenu des données scientifiques intéressantes.

Une publication scientifique est en cours.

Le stage de **plongée scientifique** ne s'est pas déroulé, faute de participants cette année.

RELATIONS AVEC LES AUTRES COMMISSIONS

Le président et le secrétaire se sont rendus aux Journées d'étude de l'EFS à Le Blanc (36) afin de présenter et d'échanger sur l'offre de formation à teneur scientifique au sein de l'EFS.

Le président de l'EFS déclare vouloir voir se développer l'offre de formation scientifique.

La commission scientifique est en contact actif avec le président de la commission plongée afin de proposer un stage plongée scientifique en 2017.

Des échanges informels ont eu lieu avec la présidente de la commission environnement et le président de la commission communication, ainsi qu'avec la commission médicale.

PARTICIPATION À LA VIE FÉDÉRALE :

Participation de la présidente-adjointe à l'assemblée nationale de la FFS à Mâcon (71) et aux CA de la FFS de septembre et de décembre.

Participation aux Rencontres d'octobre à Jalés (30) et aux Journées d'étude de l'EFS à Le Blanc (36).

SPÉLÉOSCOPE

La commission pense remettre en route la publication de Spéléoscope sous forme numérique. Le but est d'y regrouper les comptes rendus des actions nationales, des stages mais aussi un résumé des actions locales.

PROJETS POUR 2017 :

Plusieurs **actions de formation** sont en projet :

- Deux stages de biospéologie (Loir-et-Cher et Oise) ;
- Un stage hydrologie (Côte-d'Or ou Bouches-du-Rhône) ;
- Un stage scientifique national pluridisciplinaire (Charente ou Lot-et-Garonne) ;
- Un stage archéologie (Dordogne).

Plusieurs **publications** sont à l'étude :

- Créer un référentiel pour les formations scientifiques à la demande de l'EFS ;
- Etoffer le site internet du GEB ;
- Publier des articles scientifiques en biospéologie, karstologie et aérologie.

Plusieurs actions de collaboration sont prévues :

- La collaboration scientifique avec différents spécialistes en biospéléologie ;
- La reprise de l'inventaire biospéléologique des cavités du Doubs ;
- Un travail sera entrepris sur la question des inventaires de cavités ;
- La mise en place d'une convention cadre avec l'agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse ;
- Les relations avec l'AFK seront poursuivies dans la ligne du précédent président.

Il est prévu de représenter la FFS à des **congrès scientifiques à l'étranger** (Espagne, Slovénie, Croatie, Australie).



PÔLE SANTÉ SECOURS

COMMISSION MÉDICALE (COMED)

Les actions réalisées

- Poursuite de l'étude sur la cardiofréquence-métrie ;
- poursuite du travail sur la microbiologie (A. Demichelis) ;
- travail sur le certificat médical de non contre-indication, sur le plan médical et sur le plan politique avec des contacts multiples, la rédaction d'un courrier conjoint avec le président de la FFS Gaël Kaneko et une réunion au ministère ;
- travail sur des fiches de prévention.

Les réunions organisées

- Réunion lors du congrès de Mâcon (mai 2016) ;
- réunion annuelle du Conseil technique (Hauteville-Lompnes, novembre 2016) ;
- réunion au ministère des sports (Jean-Pierre Buch, octobre 2016) ;
- réunion pour la refonte du site internet (octobre 2016).

La participation à la vie fédérale

- Nomination de Jean-Pierre Buch comme président de la CoMed ainsi que de Marie-Françoise André comme présidente adjointe ;
- participation à la commission communication (Claire Costes, Jean-Pierre Buch) ;
- participation au CA-FFS (Jean-Pierre Buch, Jean-Noël Dubois, Marie-Françoise André, Claire Costes) ;
- réponses aux demandes médicales des fédérés, des structures, des expéditions ;
- travail sur le certificat médical de non contre-indication qui a mobilisé beaucoup de temps et d'énergie ;
- poste de médecin référent SSF et de présidente adjointe du SSF (France Rocourt).

Les publications

- L'écho du Stétho : deux numéros diffusés (n°18 et 19) ;
- CoMed-Infos : publication de quatre numéros en 2016 (n°50, 51, 52 et 53) dont trois numéros thématiques (deux pour la microbiologie, un pour l'enquête « psychospéléo »), et un numéro normal ;
- en préparation : des fiches de prévention destinées aux spéléos, aux canyonistes et au grand public ;
- trois articles pour Spelunca : une présentation de l'enquête « psychospéléo », un sur la bilharziose dans les canyons corses, un sur le certificat médical.

La communication

- Gestion du site de la commission qui a été revu complètement ;
- mise en place d'un « stand CoMed », avec banderole, windflag, ordonnateur, publications, destiné aux congrès fédéraux ;
- animation de la liste de diffusion médicale et paramédicale.

Développement durable à la CoMed

- covoiturage ;
- dématérialisation des documents ;
- cumul réunion CT et congrès fédéral ;
- gestion des déchets.

CONCLUSION

L'année 2016 a été centrée sur trois axes majeurs : le certificat médical (qui a demandé un investissement très important), les publications et la communication.

Une année chargée malgré une disponibilité toujours très faible des professionnels de santé, tout en continuant l'étude de cardiofréquence-métrie. De nombreux autres projets n'attendent que leurs acteurs.

La publication de fiches de prévention est en cours et sera un matériel de communication important.

COMMISSION SECOURS (SSF)

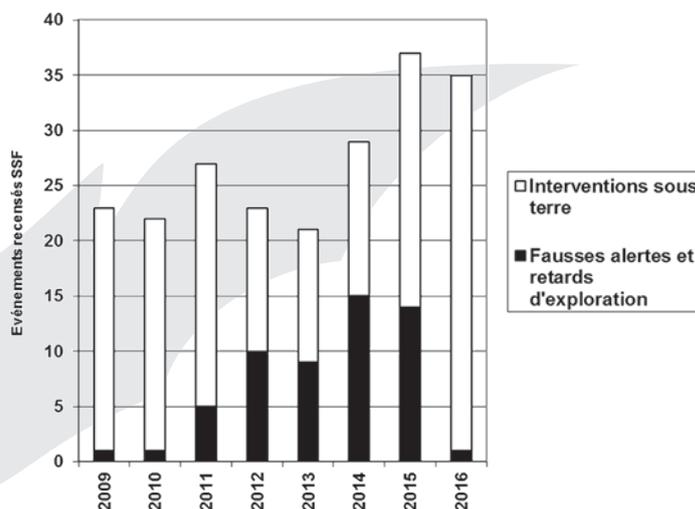
ACCIDENTOLOGIE 2016

L'année 2016 se caractérise par :

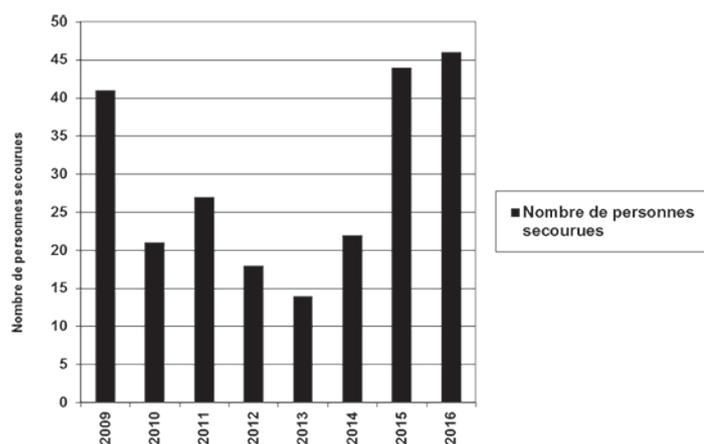
- Un nombre d'événements souterrains (accidents et incidents) toujours en nette augmentation depuis deux années, avec un niveau sensiblement égal à celui observé jusqu'en 2011, alors qu'une baisse avait été observée jusqu'en 2014,
- Un nombre important de personnes secourues en lien avec des retards d'exploration, des égarements ou de fausses alertes pour des groupes entiers de pratiquants. A ce sujet, sans entrer dans les déroulés des accidents récents, le SSF tient à informer les sauveteurs que de récents déclenchements de secours sont à l'évidence liés à un manque certain d'organisation et de coordination des équipes d'exploration.

| | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|------|------|------|------|------|------|
| Événements recensés (national) | 27 | 23 | 21 | 29 | 37 | 35 |
| dont fausses alertes et extérieurs | 5 | 10 | 9 | 15 | 14 | 1 |
| dont interventions sous terre | 22 | 13 | 12 | 14 | 23 | 34 |
| dont retards et égarements sous terre | | | | | 14 | 12 |
| dont interventions ou déclenchements SSF | 12 | 16 | 16 | 27 | 12 | 21 |
| dont opérations sous réquisition judiciaire SSF | 3 | 0 | 1 | 0 | 2 | 3 |
| dont interventions autres corps constitués | 12 | 7 | 4 | 0 | 21 | 11 |
| | | | | | | |
| Auto secours (connus) | 6 | 1 | 18 | 6 | 12 | 12 |
| | | | | | | |
| Nombre de personnes secourues | 27 | 18 | 14 | 22 | 44 | 46 |

- Alors que le nombre de fausses alertes en extérieur tend à décroître, celui de déclenchements du SSF sous terre s'accroît sensiblement en 2016, notamment pour des spéléologues simplement égarés ou incapables de progresser suite à des erreurs techniques dans l'équipement (reconnaissance / traversée par exemple) :



- et en conséquence un nombre très important de personnes secourues :



Particularités des opérations de secours 2016 :

- Sur quarante-six personnes secourues, on constate neuf blessés et cinq décès. Notons que les trois cas de décès sur lesquels le SSF est intervenu sont le cas malheureux d'un plongeur décédé dans le Lot, celui consécutif à la disparition d'un spéléologue aguerri qui a été enseveli dans une coulée de sable et enfin une personne décédée en cours d'initiation lors des JNSC.

Répartition 2016 par types d'événements (Quarante-six victimes)

| Blessures | Retards Égarements | Coincement | Autre | Crue | Accident de plongée | Opération sous réquisition judiciaire |
|-----------|--------------------|------------|-------|------|---------------------|---------------------------------------|
| 10 | 31 | 1 | 0 | 0 | 3 | 2 |

- Il est toujours à noter une forte importance des déclenchements du SSF pour des opérations liées à des retards durant les explorations ou à des égarements avérés (douze cas).
- On peut noter cette année que plusieurs évacuations de victimes (onze cas) n'ont pas été réalisées par le SSF, mais par d'autres corps constitués (sapeurs-pompiers, gendarmes) notamment du fait de la configuration particulière des lieux (accident de ski ou de randonnée en montagne), de la teneur même du plan de secours, ou de l'absence de déclenchement officiel du plan de secours. Ces points ont par ailleurs été débattus lors de la rencontre annuelle SSF/DGSCGC.

AGRÈMENTS SÉCURITÉ CIVILE 2016

La direction nationale du SSF a validé, à partir des demandes d'agrément déposées par les SSF départementaux, cinquante-sept départements pour l'obtention de l'agrément Sécurité civile, sésame incontournable pour permettre à ces SSF départementaux de se voir intégrés aux dispositifs étatiques de secours locaux. Ce nombre est en nette augmentation puisque durant l'année 2015, seuls cinquante-quatre départements avaient été validés.

CONSEILS TECHNIQUES NATIONAUX SSF 2016

Le Conseil technique national du SSF s'est réuni au siège de la fédération les 12 et 13 mars (22 participants) et les 24 et 25 septembre (21 participants).

DIRECTION NATIONALE DU SPÉLÉO SECOURS FRANÇAIS

Lors du conseil d'administration de la Fédération française de spéléologie des 10 et 11 septembre 2016, Bernard Tourte et France Rocourt ont été élus à la direction du SSF pour l'olympiade 2016-2020 aux titres respectifs de président et présidente adjointe. A l'occasion du conseil

technique des 24 et 25 septembre 2016, Eric David et Didier Delabre ont été élus à l'unanimité aux postes respectifs de trésorier et secrétaire du SSF. Dans le flux de renouvellement de postes suite au changement d'olympiade, Laurent Chalvet a été validé à l'unanimité par ce même Conseil technique du SSF au titre de chargé de mission spéléo-plongée en remplacement de Philippe Bertochio, lui-même ayant depuis lors accédé à la présidence de l'Ecole française de plongée souterraine. Au cours de ce même Conseil technique, Eric Haller, Cédric Lacharmois et Frédéric Martin ont été validés comme TRSP après avis favorable de la commission de l'EFPS.

ACTIVITÉS MARQUANTES 2016

Début avril, la fédération a eu la surprise de recevoir d'un cabinet d'assurance-vie souscrit en 1995 par monsieur Jean Didelot, décédé le 1^{er} janvier 2016. Après règlement des problèmes administratifs liés au règlement de ce contrat, le SSF a pu percevoir ce legs de 27 000 € qui est venu abonder le budget du SSF. Avec l'agrément du CA de la FFS, le SSF a décidé d'affecter ce fonds spécifique (fonds Didelot) à des opérations de recherche et développement.

La direction nationale du SSF a initié un premier volet d'une enquête nationale « Mines et carrières », portant sur le recensement des mines et des carrières susceptibles d'être le lieu de secours potentiels du fait de leur fréquentation. Un second volet visera à recenser puis à mettre en commun les expériences, les savoir-faire et les pratiques spécifiquement développées au regard de ces environnements particuliers.

Suite à quelques demandes de précision traitant de l'emploi de sangles en spéléo-secours, la cellule de veille technique s'est penchée sur la question afin de fournir un texte d'appoint au Manuel du sauveteur, précisant leur emploi dans le cadre de nos activités secours. Ce texte est dorénavant disponible sur la rubrique « Questions et réponses » de la cellule de veille sur le site du SSF.

Après de longues années de conception et de développement, l'année 2016 a enfin vu la livraison effective de près de cinquante postes de téléphonie sans fil numérique « Pimprenelle » aux SSF départementaux qui en avaient fait la pré-acquisition mais également en dotation aux dépôts opérationnels disponibles auprès de chaque CTN. Dans le même temps, le SSF a développé cette année un sélecteur d'électrodes pour TPS destiné à recevoir quatre électrodes afin de les combiner deux par deux pour obtenir la meilleure communication possible.

Enfin, l'été 2016 a été l'occasion de la mise en place d'une relance systématique des possesseurs d'exploseurs SSF afin de procéder à leur vérification périodique obligatoire (Décret 92-1164 du 22 octobre 1992).

D'un point de vue logistique, le SSF a procédé en cours d'année 2016 à la dématérialisation totale des dossiers d'inscription à ses stages, de façon à fluidifier les relations entre stagiaires, cadres du SSF et SSF départementaux.

RELATIONS INSTITUTIONNELLES 2016

- Le 18 novembre 2016, une délégation du SSF a été reçue à la Direction générale de la Sécurité civile et de la gestion de crises au ministère de l'intérieur par six fonctionnaires de cette direction, représentant tous les services en interface potentielle d'interaction avec le SSF : gestion des plans ORSEC, relation avec les SDIS, gestion des associations Sécurité civile, responsable formation ISS, etc. Après une présentation interactive de la base de données opérationnelle du SSF à ses interlocuteurs, le SSF a présenté de façon factuelle les différents dossiers sur lesquels il souhaitait que des échanges aient lieu : situation conflictuelle avec certains SDIS, statut du CTDS, problèmes liés à des dysfonctionnements avec certains SDIS. Nos interlocuteurs de la DGSCGC ont bien entendu toute l'étendue de ces divers dossiers et y ont répondu point par point avec des mesures différentes pour chacun d'entre eux. La direction nationale s'attachera à développer avec chacun de ces CTDS concernés les avancées en la matière.
- Le SSF a également poursuivi des discussions avec les services de la gendarmerie nationale de façon à aboutir en 2017 à la révision de la convention nationale en place depuis 2011.

ACTIONS DE FORMATION 2016

L'année 2016 a été riche en actions de formation.

Formation au niveau national :

- Week-end de réflexion pour la cellule plongée. Les 29 et 30 avril, une dizaine de responsables de la formation en secours spéléo-plongée se sont retrouvés à Bourg-St-Andéol (07) afin de faire le point sur les différentes techniques d'évacuation en siphon.
- Stage assistance aux victimes. Ce stage du 5 au 8 mai 2016 à Montmorillon (86) a regroupé six participants.
- Stage de gestion de sauvetage. Ce stage s'est déroulé du 5 au 8 mai 2016 à Montmorillon (86) et a réuni treize stagiaires.
- Session expérimentale secours en milieu sous glaciaire. Cette session expérimentale s'est déroulée les 26, 27 et 28 septembre 2016 sur le glacier de Ferpectle (Suisse) et a réuni dix stagiaires afin de confronter les techniques et procédures spéléo et spéléo-secours dans le milieu sous-glaciaire et pour développer une expertise glacio-spéléo-secours.
- Stage transmission. Ce stage, localisé à Méjannes le Clap (30), du 29 octobre au 1er novembre 2016, a accueilli seize stagiaires venus de France (douze) et de Tchèque (quatre).
- Stage ASV perfectionnement. Ce stage réalisé du 29 octobre au 1er novembre 2016 à Méjannes le Clap (30) a permis de former spécifiquement huit stagiaires.

Formation au niveau international :

- Stage Équipier/Chef d'équipe au Brésil. Trois cadres du SSF ont réalisé une mission d'évaluation de nouveaux formateurs brésiliens du 4 au 11 septembre 2016. Cette formation s'est déroulée dans le parc naturel du PETAR (parque estadual turístico do Alto Ribeira) dans l'État de São Paulo, au sud du Brésil, à cinq heures de route de la ville du même nom. Huit cadres brésiliens dont quatre cadres stagiaires y ont encadré une quarantaine de stagiaires.
- Stage d'initiation à la spéléologie et aux techniques de secours souterrain au Pérou. Cette formation a eu lieu du 27 au 30 août 2016 à Nueva Cajamarca (département de San Martin). Elle avait été initiée par un service du ministère de l'environnement péruvien et de l'Institut français de recherche pour le développement (IRD), dans le cadre de la coopération entre nos deux pays. Le club spéléo péruvien ECA de Lima et le GSBM de Bagnols sur Cèze ont été sollicités pour organiser et encadrer ce stage en fournissant chacun deux cadres. Le SSF s'est retrouvé naturellement associé de par la fonction de CTN des personnes du GSBM. Cette formation a été suivie avec assiduité par vingt-deux personnes.

PROJETS 2017

En termes de développements techniques, le SSF, fidèle à sa réputation d'initiateur de nouveautés en matière de spéléo-secours, a lancé plusieurs chantiers d'envergure qui devraient voir leur réalisation dans les années à venir : une cloche de décompression pour les interventions subaquatiques d'envergure, un relais autonome de type TPS, une interface automatique SPL/Radio VHF, entre autres.

Un autre chantier d'envergure concerne la refonte et l'actualisation du Manuel du sauveteur SSF, bible devenue incontournable pour tous les acteurs de spéléo-secours sur la planète.

Le SSF continuera, comme chaque année, à assurer son panel de stages nationaux sur tout le territoire, en essayant de privilégier tout particulièrement les secteurs dépourvus de stages SSF depuis de longues années.

PÔLE VIE ASSOCIATIVE

Élu responsable du pôle « Vie associative » en septembre 2016, j'avoue n'avoir rien eu à faire

Rappelons que ce pôle a pour but :

- D'apporter aux fédérés et aux clubs les conditions adaptées à la pratique de leurs activités ;
- De mettre en œuvre les actions liées à la vie administrative, juridique et financière de la fédération : assurance, licence, facilitant la pratique des fédérés ;
- De mettre en place les recommandations et les instances disciplinaires.

Dans les faits, ce pôle regroupe la commission financière et statistique (dont je suis membre et qui me donne de l'activité) et la commission statuts et règlement fédéraux. On peut encore y associer la délégation assurance, les instances disciplinaires, le médiateur et le délégué juridique.

Chacune de ces commissions ou structures vit sa vie sans concertation formelle et le pôle n'est donc qu'une « boîte de classement » de ces commissions et structures.

J'ai toujours des scrupules à apparaître responsable d'un poste ne nécessitant aucun travail.

Je verrai dans les mois à venir s'il est possible de créer un semblant de dynamique ou s'il vaut mieux supprimer ce poste de « Responsable du pôle vie associative ».

Bernard Lips

DÉLÉGATION ASSURANCE

Je vous rappelle ici que toutes vos questions au sujet de nos contrats doivent impérativement être postées à assurance@ffspeleo.fr. Ce courriel redirige votre message vers différentes messageries personnelles et professionnelles. Seule cette précaution permet alors un suivi de vos demandes.

La campagne d'adhésion 2016 s'est déroulée selon les nouvelles dispositions : prime RC incluse dans la licence. L'objectif était de se mettre en conformité par rapport à une décision de l'Autorité de la concurrence¹. Cette « révolution » a été présentée lors des réunions de grandes régions en 2016 et n'a pas appelé de vraies questions : le bilan en est particulièrement positif et satisfaisant... Enfin, 100% de nos adhérents sont assurés FFS !

Cette évolution ne doit pas vous faire oublier que les garanties « individuelle accident » et frais de secours sont acquises avec la souscription d'une des trois options que notre assureur vous propose.

Et cette dichotomie ne doit pas faire oublier aux présidents de club qu'ils ont toujours la charge d'informer leurs adhérents de « l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels leur pratique sportive peut les exposer » (article L321-4 du Code du Sport). Cette mention doit absolument figurer sur le bordereau d'adhésion à un club.

Cette évolution a été l'occasion de certains aménagements tarifaires dont personne ne s'est plaint :

- la réduction tarifaire normalement accordée aux moins de dix-huit ans a été étendue jusqu'aux moins de vingt-six ans ;
- la réduction famille acquise dès la deuxième personne adhérent à la fédération.

Dans ces deux cas, l'objectif est de soutenir ou provoquer une aide au développement de nos effectifs.

¹ Décision n°12-D-29 de l'Autorité de la Concurrence du 21 décembre 2012 sur les engagements de la Fédération Française de Golf et sur le découplage de la licence de golf et de ses produits d'assurance complémentaire.

Le contrat 2016 s'est enrichi d'une importante garantie en « responsabilité civile » : l'assurance responsabilité civile des médecins de notre commission secours lorsqu'ils interviennent en tant que médecin en secours réel.

Projets 2017

- Certains événements survenus à l'étranger provoquent une interrogation sur la pertinence du plafond actuel de notre garantie « frais de secours ». Ce sujet a déjà été abordé avec notre assureur : un nouveau plafond sera proposé au CA en 2017 ou au plus tard pour la campagne 2018 en inclusion dans le contrat, avec un second plafond optionnel payant.
- De même l'absence d'une garantie d'assistance dans notre contrat est souvent l'objet d'incompréhensions de la part de nos fédérés lorsqu'ils sont confrontés au problème d'un accident survenu en France ou à l'étranger. Ce dossier déjà présenté au CA en 2011 sera à nouveau abordé en 2017.

Rappels :

Frais de secours - les frais de secours sont garantis à hauteur de 23 000 €. N'oubliez pas de vous renseigner auprès des spéléologues ou canyonistes locaux ou de l'administration locale du pays dans lequel vous vous rendez sur l'organisation et la facturation des secours... Cela pourra vous éviter des déboires financiers en prenant les dispositions nécessaires propres au pays dans lequel vous vous rendez.

Assistance et carte bancaire - Notre contrat ne prévoit pas d'assistance ni en France ni à l'étranger. L'assistance bancaire dont on pouvait bénéficier via une carte bancaire disparaît avec certaines nouvelles cartes. Consultez les sites spécifiques des cartes VISA et MASTERCARD pour savoir qu'elles sont effectivement les garanties dont vous bénéficiez.

- Une facilité de gestion de l'assurance initiation sera étudiée pour nos CTF.
- L'exigence d'un certificat médical annuel nous amène à valider la possibilité d'assurer nos adhérents - spéléologues - qui ne pourront pas produire de certificat médical.

Informations

Qui peut faire quoi dans le site AVENS : <https://avens.ffspeleo.fr> ?
RAPPEL : saisissez votre « nom d'utilisateur » et votre « mot de passe » pour vous connecter.

Si c'est la première fois que vous vous rendez sur le site, ne saisissez rien, cliquez uniquement sur « Obtenir mes identifiants ».

Il vous sera alors demandé de saisir votre nom, prénom et adresse courriel (saisis antérieurement dans notre fichier fédéral). Cliquez alors sur « Demandez un nouveau mot de passe ». Vous recevrez vos identifiants par courriel.

Une fois connecté, vous serez reconnu en tant que membre de la FFS mais également, pour les personnes concernées, dans toutes vos fonctions fédérales (matérialisées par des onglets en haut à droite).

Les différents droits en fonction des mandats des personnes :

Le membre licencié en club :

- Il peut modifier ses informations personnelles (Coordonnées postales, adresse courriel, numéros de téléphone, ...)
- Il peut télécharger un certificat d'affiliation ;
- Il peut télécharger son reçu fiscal ;
- Il peut télécharger sa licence fédérale imprimable sur un support spécial (Planches-licences que le club peut commander au siège de la fédération) ;
- Il peut télécharger une attestation d'assurance, le cas échéant ;
- Il peut souscrire une assurance individuelle accident ;
- Il peut s'abonner aux revues fédérales.

Le membre licencié individuel :

- Il peut souscrire sa licence ;
- Il peut modifier ses informations personnelles (Coordonnées postales, adresse courriel, numéros de téléphone, ...)
- Il peut télécharger un certificat d'affiliation ;

- Il peut télécharger son reçu fiscal ;
- Il peut télécharger sa licence fédérale imprimable sur un support spécial (Planches-licences que le club peut commander au siège de la fédération) ;
- Il peut télécharger une attestation d'assurance, le cas échéant ;
- Il peut souscrire une assurance individuelle accident ;
- Il peut s'abonner aux revues fédérales.

Le Président de club (ou tout membre du Bureau) (III) :

- Il peut mettre à jour le profil du club (Coordonnées postales, site web, adresse courriel, numéros de téléphone, ...) ;
- Il peut mettre à jour le profil des membres du club (Coordonnées postales, site web, adresse courriel, numéros de téléphone, fourniture du certificat médical...) ;
- Il peut mettre à jour le Bureau du club ;
- Il peut souscrire l'affiliation du club et télécharger un certificat d'affiliation si le numéro SIREN du club est renseigné ;
- Il peut souscrire une assurance « local » et télécharger l'attestation d'assurance associée ;
- Il peut saisir et payer les licences, assurances abonnements des membres du club ;
- Il peut télécharger ses factures ;
- Il peut télécharger les documents de ses adhérents (Certificat d'affiliation, reçu fiscal, attestation d'assurance) ;
- Il peut consulter un historique (des paiements, des postes, des membres) ;
- Il peut rechercher les personnes ayant été licenciées dans le club et consulter leurs profils ;
- Il peut consulter des statistiques sur son club.

Le Président (ou tout membre du Bureau) de structure déconcentrée (CDS ou CSR) :

- Il peut mettre à jour le profil de sa structure (Coordonnées postales, site web, adresse courriel, ...) ;
- Il peut mettre à jour le Bureau de sa structure ;
- Il peut télécharger un certificat d'affiliation si le numéro SIREN de la structure est renseigné ;
- Il peut souscrire une assurance « local » et télécharger l'attestation d'assurance associée ;
- Il peut télécharger ses factures ;
- Il peut télécharger les documents de ses licenciés dans l'aire géographique de la structure (Certificat d'affiliation, reçu fiscal, attestation d'assurance) ;
- Il peut consulter un historique (des paiements, des postes) ;
- Il peut rechercher les personnes ayant été licenciées dans l'aire géographique de la structure et consulter leurs profils ;
- Il peut rechercher les structures ayant été affiliées dans l'aire géographique de sa structure et consulter leurs profils ;
- Il peut consulter des statistiques sur les licenciés et clubs de l'aire géographique de la structure.

Le conseiller technique départemental en spéléologie (et ses adjoints)

- Il peut rechercher les personnes ayant été licenciées dans son département et consulter leurs profils ;
- Il peut rechercher les structures ayant été affiliées dans son département et consulter leurs profils.

Un élu au niveau national, un membre de la direction technique nationale (DTN ou CTN) et un conseiller technique national du SSF

- Il peut rechercher les personnes présentes dans le fichier de la fédération et consulter leurs profils ;
- Il peut rechercher les structures présentes dans le fichier de la fédération et consulter leurs profils.

Je vous rappelle ici les contrats souscrits par notre fédération :

- l'assurance **responsabilité civile** des adhérents, des clubs, de la fédération et ses structures (AXA) : pour garantir les dommages que l'on peut causer lors de la pratique de nos activités ;

- l'assurance **Individuelle accident** (AXA) : pour garantir les dommages corporels que l'on peut subir lors de la pratique de nos activités ;
- l'assurance **initiation** (AXA) : pour garantir en RC et IA les personnes qui veulent découvrir nos activités alors qu'elles ne sont pas encore fédérées ;
- l'assurance **JNSC** (AXA) : pour garantir les participants à nos JNSC ;
- l'assurance des **mandataires sociaux** (CNA) : pour garantir les dirigeants s'ils étaient mis en cause comme dirigeants de leur structure ;
- l'assurance **initiation hors milieu souterrain** (AXA) : pour garantir les personnes qui veulent découvrir nos techniques de cordes alors qu'elles ne sont pas fédérées et non assurées pour l'initiation ;
- l'assurance des **locaux des clubs** (SMACL) : pour garantir le matériel des clubs, des CDS, des CSR dans un local ;
- l'assurance du **matériel** de votre club (SMACL) : pour le garantir lorsqu'il est transporté dans une voiture ou une remorque ;
- l'assurance des **locaux fédéraux** (AXA) : pour garantir le siège fédéral et le centre de documentation ;
- l'assurance **automobile des sauveteurs** de la FFS (ALLIANZ) : pour garantir le véhicule d'un spéléo lorsqu'il se rend sur les lieux d'un secours ;
- l'assurance des **sauveteurs** (AXA) : pour garantir les dommages causés ou subis par les sauveteurs ;
- l'assurance **responsabilité civile des personnels médicaux en intervention** (AXA) : pour garantir les dommages qui peuvent être causés aux victimes secourues ;
- l'assurance d'un **chapiteau** (SMACL) : pour garantir ce matériel loué pour vos activités.

Dominique Lasserre, Délégation assurance

COMMISSION FINANCIÈRE ET STATISTIQUES

L'année 2016 est le début d'un nouveau mandat. Une nouvelle équipe a été élue pour diriger la fédération. Comme tous les quatre ans, cet événement a pris une place importante dans la vie fédérale.

La composition du bureau de la commission a changé lors de la réunion du CA de septembre 2016 ; Henri Vaumoron a été réélu président. Catherine Rosier a été élue présidente-adjointe. Christophe Prévot et Bernard Lips (ancien président-adjoint) ont été élus comme membres de la commission financière. Rappelons que le trésorier et le trésorier adjoint de la fédération sont membres de droit de la commission.

Un rapport a été réalisé pour l'exercice financier 2015 mais n'a pas été transmis dans les délais pour paraître dans le Descendeur.

Nous n'avons pas pu répondre à un certain nombre de demandes antérieures. Un problème technique a prévalu pour la gestion de la commission.

La commission a néanmoins continué à fournir des informations et des textes :

- * statistiques mensuelles (nombre de fédérés, données financières) envoyées aux grands électeurs et aux présidents des comités départementaux et régionaux. La fréquence de ces envois a diminué sur demande du bureau fédéral,
- * article résumant les statistiques non financières publié dans le Descendeur,
- * article sur les statistiques financières publié dans le Descendeur,
- * gestion et dépouillement du bilan annuel de l'activité des clubs (BAAC), le rapport étant lui aussi publié dans le Descendeur.

L'année 2017 devrait nous permettre de reprendre les travaux arrêtés. Quelques exemples :

- Proposer deux types d'informations dont la périodicité est à définir (mensuelle ou trimestrielle).
- Une information sur des indicateurs pertinents par commission et sur trois niveaux (national, régional et départemental) en relation avec les commissions et nos principaux objectifs qu'il faudra essayer de quantifier au regard de notre projet fédéral.
- Une information simplifiée sur les éléments financiers de la fédération (pas trop de chiffres et de courbes) avec une petite analyse partagée avec le trésorier.

- Présentation comptable du coût du bénévolat pour les clubs, les CDS et les CSR.
- Exemples inclus dans la présentation comptable de l'exercice.
- Rédiger un mémento expliquant les règles fiscales concernant les abandons de frais.
- exique des termes.
- directives fiscales.

Suite à l'évolution de la législation, la commission propose de réaliser un mémento des règles s'appliquant à la reconnaissance d'utilité publique (RUP) des règles fiscales et des aides au bénévolat.

*Henri Vaumoron
Catherine Rosier*

COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX

Durant l'année 2016, la commission a produit un certain nombre de documents pour aider les CRS à engager les fusions imposées par la loi NOTRe.

Elle a également proposé des modèles de statuts et de règlement intérieur pour les clubs, les CDS et les CSR.

Elle a répondu aux demandes d'affiliation de nouveaux clubs.

Elle a rédigé le règlement intérieur de la commission qui a été adopté par le conseil d'administration.

Elle a apporté ses conseils et son expertise à tous ceux qui les ont sollicités.

Elle a contribué à la mise à jour du mémento du dirigeant.

Elle s'est restructurée et dispose depuis début décembre d'un Président et d'une présidente adjointe en plus des deux autres membres qui, durant toute cette année, ont permis de répondre aux nombreuses sollicitations.

Merci à José Prévot et à Dominique Lasserre pour leur engagement sans faille.

Merci également à Nadine Molvot qui est venue opportunément compléter notre équipe.

Pour l'année à venir, la commission entend :

- Valider les projets de fusion, de statuts et de RI des CSR et des CDS.
- Etudier les demandes des clubs qui souhaitent s'affilier en veillant à ce que leurs statuts soient en conformité avec ceux de la FFS et conformes au code du sport en ce qui concerne la transparence de la gestion, l'égalité d'accès des femmes et des hommes aux instances dirigeantes, la démocratie associative et l'absence de discrimination.
- Répondre aux demandes d'avis, de conseils et d'information de tous les fédérés.
- Aider les coordinateurs de pôles à rédiger le règlement intérieur de leur pôle.
- Aider les présidents des commissions à toiletter le règlement intérieur de leur commission.
- Participer à la mise en œuvre de formations pour les dirigeants.

Elle se propose d'élaborer une « foire aux questions » afin de répondre aux interrogations qui reviennent le plus souvent concernant la création, la gestion et la vie d'une association, sur le fonctionnement fédéral, sur les conventions, sur le rôle d'employeur, etc.

Toutes les personnes qui ont quelques compétences sur le plan juridique et un peu de disponibilité seront les bienvenues.

Pour la commission, Jean-Pierre Holvoet

FOND D'AIDES AUX ACTIONS LOCALES (FAAL)

Cette année 2016 auront été traités dix-sept dossiers pour un montant de 5 400 € et un budget de 6 000 €. A noter que c'est une année record. Douze régions ont déposé un dossier : trois par la région C, deux par les régions A, F, L et Q et un par les régions D, E, G, M, P, S.

- FAAL 2016-1 Présentation d'un diaporama 3D, mené par le club Spéléus (73). Non finalisé.
- FAAL 2016-2 Achat de présentoirs pour expositions, mené par le club Aven 84 pour la somme de 450 €.
- FAAL 2016-3 Etude karstique, menée par le club de la Seyne-sur-Mer (83) en cours de finalisation pour la somme de 350 €.
- FAAL 2016-4 Etude de bassin, menée par le Groupe spéléo des Hautes-Pyrénées (65) en cours de finalisation pour la somme de 350 €.
- FAAL 2016-5 Publication, menée par le CDS 01 pour la somme de 250 €.
- FAAL 2016-6 Sécurisation d'une entrée de siphon, menée par les Vulcains (69) pour la somme de 350 €.
- FAAL 2016-7 Rassemblement caussenard, mené par le CDS 12 pour la somme de 350 €.
- FAAL 2016-8 Exposition photographique, menée par le Spéléo club de Longwy (54) pour la somme de 450€.
- FAAL 2016-9 Sentier karstique, mené par la région F., En cours de finalisation pour la somme de 400 €.
- FAAL 2016-10 Exposition itinérante, menée par le CDS 64 pour la somme de 350 €.
- FAAL 2016-11 Sécurisation du Verneau, menée par le CDS 25, pour la somme de 450 €.
- FAAL 2016-12 Rassemblement, mené par la région A pour la somme de 550 €.
- FAAL 2016-13 Sécurisation d'un puits d'entrée, menée par le Spéléo Club Anglois (86). Se sont auto-financés.
- FAAL 2016-14 Sécurisation d'une tête de puits, menée par la région L pour la somme de 300 €.
- FAAL 2016-15 Sécurisation canyon, menée par un club de Tahiti (région A). Non finalisé.
- FAAL 2016-16 Cloche de plongée, menée par le Garagah (06). En court de finalisation pour la somme de 500 €.
- FAAL 2016-17 Publication, menée par le Groupe spéléo auvergnat (63) pour la somme de 300 €.

Comptes rendus des actions financées en 2016

FAAL 2016-5 : Edition bulletin 2016

Le numéro 27 du traditionnel Spéléo 01 - le bulletin du Comité départemental de spéléologie de l'Ain - est sorti en ce printemps 2016.

Des explorations dans l'avant-pays savoyard — à la limite entre la Savoie et notre cher Bas-Bugey — jusqu'aux contrées lointaines de Papouasie, en passant par l'île de Chypre, la lecture de ces pages vous prouvera que les spéléos de l'Ain ne se limitent pas à notre seul département. Ce numéro réunit ce qui fait que notre activité est unique : soit de découverte, désobstructions, expéditions, histoire, archéologie, etc. Les récentes découvertes dans notre sous-sol laissent présager un numéro 28 riche en contenu...

Théo Savoie – Responsable de la commission communication et publication du CDS 01.

FAAL 2016-8 : Exposition de photographie souterraine

Du 21 au 23 octobre 2016 s'est tenue à Longwy (région Grand Est) une exposition photographique sur les milieux souterrains. Cette manifestation, organisée par le club spéléologique de Longwy (USBL spéléologie) et soutenue financièrement par le Fonds d'aide aux actions locales de la FFS et la Ligue spéléologique lorraine (LISPEL), a bénéficié du cadre architectural original de l'ancienne Banque de France, reconvertie et mise à disposition par la ville pour ce type d'événement.

L'exposition a rassemblé les œuvres de cinq spéléologues photographes : Fabien Champredonde, Aurélien Guerra, Mathieu Kurtis, Thomas Rossi et Nathalie Witt. Ouverte à tous les thèmes liés aux domaines hypogés, la manifestation a permis à près de deux cent cinquante visiteurs de voyager visuellement à travers le monde dans une variété d'environnements souterrains : de cavités naturelles régionales, jurassiennes ou rhône-alpines, à des infrastructures industrielles ou de transport immortalisées en Ukraine et Etats-Unis, en passant bien sûr par les anciennes mines de fer de Lorraine et du Luxembourg. Suite à l'inauguration le vendredi 21, en présence notamment de Christophe Prévot, président de la LISPEL, le samedi a connu la meilleure affluente. Ce second jour d'ouverture, le maire de Longwy et plusieurs de ses adjoints, ainsi que José Prévôt, trésorier de la FFS, nous ont fait l'honneur de leur présence. Outre ces « officiels », le public a pu discuter dans une ambiance conviviale avec les artistes, disponibles pendant les trois jours pour partager leur passion et faire connaître l'atmosphère si particulière des entrailles de la Terre, qu'elles soient d'origine naturelle ou anthropique.

FAAL 2016-10 : Exposition itinérante

Depuis un peu plus d'un an, le comité départemental des Pyrénées-Atlantiques s'est doté d'une exposition mobile pour présenter nos activités et notre département.

Nous avons identifié un manque de support facilement mis en œuvre dans de multiples situations : JNSC, stands lors de manifestations grand public ou fédéral, interventions en milieu scolaire.

Un petit groupe de travail s'est alors mis en place.

Nous avons commencé par faire le cahier des charges de ce support.

Le public ciblé devait être le plus large possible et pouvoir aussi bien s'adapter à un grand public qu'à des initiés, le support devant être facile à monter, démonter et modulable.

Les objectifs étaient de présenter les différentes activités de notre comité, la richesse de notre département, susciter l'envie, les interrogations, faciliter le dialogue.

Nous avons divisé notre exposition en six thèmes, objets pour chacun d'un panneau : exploration, côté scientifique, plongée spéléo, apport des spéléos à la société, canyon, spéléo secours.

Toutes les illustrations proviennent de lieux des Pyrénées-Atlantiques.

Nous avons volontairement limité les textes.

Un chiffre-clé a été mis pour attirer la curiosité et nous avons travaillé autour de quelques mots évoquant pour nous des émotions ou des valeurs dans lesquelles nous reconnaissons notre discipline.

Aucun d'entre nous n'ayant de compétences en terme d'infographie, nous avons fait appel à une agence spécialisée.

Les panneaux sont des roll-up de 80 x 200, panneaux autoportants dont le montage ou démontage n'excède pas quinze minutes pour la totalité.

Nous avons financé cette exposition grâce au FAAL, au CNDS et pour la plus grande partie sur nos fonds propres.

FAAL 2016-11 : Sécurisation Verneau

Le réseau du Verneau se situe parmi les vingt plus grands complexes souterrains de France, avec trente-cinq kilomètres de développement topographié et une dénivellation de trois cent quatre-vingt-sept mètres. Ses différentes entrées sont toutes des cavités très fréquentées mais ce qui attire nombre de spéléos français et étrangers, c'est la possibilité de réaliser une traversée entre le gouffre du Bief Bousset et la grotte Baudin, soit huit kilomètres de périple souterrain au cours duquel le spéléologue sera confronté à de multiples obstacles : méandres parfois étroits, bassins profonds, puits remontants, vires, etc.

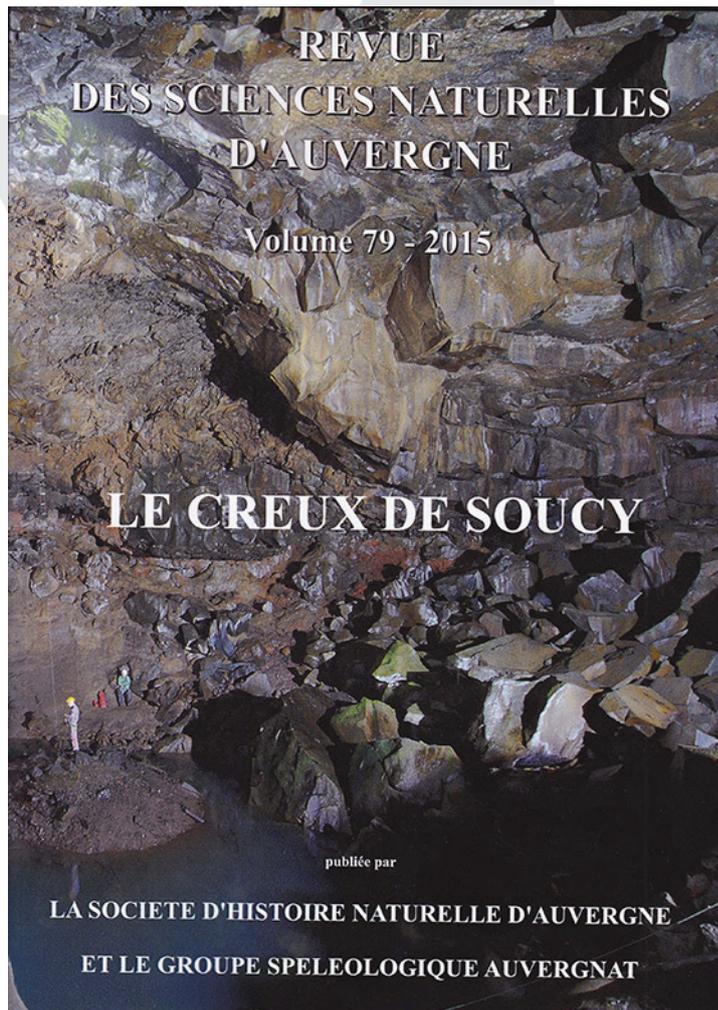
Le risque d'accident est réel, comme dans toute cavité, mais se trouve ici renforcé par la difficulté de la progression et le niveau d'engagement (quinze à vingt heures étant généralement nécessaires pour faire la traversée). Par ailleurs le risque de blocage est important :

- Blocage au pied d'un puits remontant ou de la vire d'accès à la grotte Baudin, en cas d'absence et/ou de détérioration des cordes en place.
- Blocage par crue, empêchant toute progression dans le collecteur.

Plusieurs accidents se sont d'ailleurs produits au cours de ces vingt-cinq dernières années, amenant le CDS 25 et le SSF 25 à prendre différentes mesures :

- Mise en place de panneaux extérieurs rappelant le risque de crue et la dangerosité d'effectuer la traversée en période "à risque".
- Mise en place d'une réglementation obligeant les spéléologues à faire une demande d'autorisation auprès du CDS 25.
- Création d'un dossier avec diverses recommandations et conseils de prudence remis systématiquement aux demandeurs.
- Sécurisation de la vire d'accès à la grotte Baudin à l'aide d'un câble.
- Sécurisation et équipement de divers obstacles.
- Mise en place d'une ligne téléphonique filaire entre la surface et le milieu du réseau, via le gouffre de la Vieille Folle.
- Etc.

FAAL 2016-17 : Publication « Le Creux de Soucy »



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE (DTN)

BILAN 2016 & PERSPECTIVES 2017 - 2021

CONVENTION MINISTÈRE - FFS

2016

- ✔ Troisième année de la convention pluriannuelle 2014-2017
- ✔ Marque le début d'une phase de transition pour la DTN spéléologie

2017

- ✔ Bilan et préparation du nouveau cycle fédéral 2018-2021
- ✔ Continuité des missions

Ressources humaines

- ✔ Septembre 2016: Départ de Claire Lagache, CTN, et d'Eric Alexis, DTN
- ✔ Janvier 2016: Arrivée de Marie-Hélène Rey, DTN
- ✔ Septembre 2017: Départ de José Mulet, CTN, à la retraite et deux nouveaux recrutements attendus entre septembre et janvier 2017.

Ressources financières – Conventions d'objectifs et cadres

- ✔ 2016: 193 000 € + 4 500 € (RI) + 344 500 € (1 DTN + 4 CTN) = 542 000 €
- ✔ 2017: 193 000 € + 2 500 € (RI) + 303 624 € (1 DTN + 3 CTN) = 499 124 €

OBJECTIFS PARTAGÉS 2014-2017

Enjeu n°1 : Augmenter les adhésions par la promotion des activités fédérales vers tous les publics.

- ✔ Nombre de licences stables depuis 4 ans + Nombre d'adhérents importants par rapport au nombre de licenciés (2 220 adhérents non fédérés évalués – cf. BAAC 2016).
- ✔ Pilotage et transformation des stratégies de développement vers :
 - le public jeunes (création de trois nouvelles EDSC Hérault, Savoie et Var, encadrement CoJ, encadrement du regroupement des EDSC à Vallon-Pont-d'Arc, ...),
 - le public féminin (plan de féminisation/ accès aux fonctions dirigeantes),
 - le public scolaire (5 établissements labellisés, Ultima Patagonia, formation des enseignants)
 - les personnes en situation de handicaps/ atteintes de pathologies (sixième année SCPT).
 - la structure artificielle de spéléologie d'Autrans-Méaudre.
- ✔ Priorités horizon 2021 :
 - Accompagner la fédération pour viser l'objectif 1 adhérent = 1 licencié.
 - Augmenter le nombre de jeunes (moins de 26 ans) et le taux de fidélisation des jeunes licenciés, en s'appuyant notamment sur le développement des EDSC et les structures d'accueil post-EDSC.
 - Augmenter le taux de féminines licenciées et leur fidélisation.
 - Développer le nombre de scolaires expérimentant la spéléologie et le canyonisme.
 - Développer des clubs ou sections de clubs étudiants.
 - Définir et mettre en place un club accueillant par département.

Enjeu n°2 : Créer une structure fédérale de formation et renforcer le haut niveau d'expertise technique de la fédération.

- ✔ Encadrement des formations et accompagnement technique et administratif du pôle Enseignement de la fédération.
- ✔ Interventions, participation aux certifications, membres du jury des formations professionnelles de canyonisme et de spéléologie.
- ✔ Pilotage de la mise à jour du manuel technique fédéral de canyonisme.
- ✔ Contribution à la création d'une plateforme d'expertise, en cours de définition (IFREEMIS).
- ✔ Contribution à la création d'un espace muséographique dédié au milieu souterrain, en cours d'étude.
- ✔ Priorités horizon 2021 :
 - Expertiser nos systèmes de formations techniques et thématiques pour proposer une rénovation du dispositif fédéral de formation.
 - Réaliser, en partenariat avec le Pôle ressources des sports de nature et le SNPSC, une enquête sur les pratiquants, fédérés ou non, de spéléologie et de canyonisme, pour mieux les connaître + réaliser une mise à jour de l'enquête métier spéléologie.
 - Restructurer le GET, en collaboration avec le pôle Enseignement.

Enjeu n°3 : Améliorer la sécurité des adhérents et des pratiques.

- ✔ Formation, prévention et sensibilisation auprès des fédérés des évolutions techniques pour évoluer dans les meilleures conditions de sécurité (journées de formation continue, actualisation des contenus de formations, ...).
- ✔ Certificat médical et activités à contraintes particulières (spéléologie et plongée souterraine).
- ✔ Priorités horizon 2021 :
 - Expertiser le dispositif fédéral de prévention des risques et améliorer l'analyse des incidents, accidents et échappées belles. Focus sur le sentiment de sécurité et les émotions des « jamais pratiqué ».

Enjeu n°4 : Valoriser l'expertise de la fédération sur les plans scientifique, environnemental, de la culture, et favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratiques.

- ✔ Structuration d'une commission d'accès aux sites de pratiques, à pérenniser.
- ✔ Accompagnement des comités dans la sauvegarde des accès aux sites de pratiques (achat, conventionnement, ...).
- ✔ Priorités horizon 2021 :
 - Développer les partenariats avec les ministères de l'environnement et de la culture (double effet: économique + caution de l'expertise).
 - Animer la commission d'accès aux sites de pratiques et maintenir une veille sur ce dossier au sein du réseau des fédérations sports de nature et des collectivités territoriales (PRNSN).
 - Réaliser un diagnostic des conventions d'accès aux sites de pratiques signées par la FFS et proposer une politique de conventionnement pertinente au regard du contexte réglementaire et juridique.
 - Proposer une signalétique fédérale d'informations « sécurité / environnement » sur certains sites de pratique ciblés (sites conventionnés, sites spéléos fréquentés ++, ...).
 - Evaluer la pertinence d'harmoniser le dispositif de recensement fédéral des sites de pratiques (partenariat BRGM et Ministère des sports - CDESI).

Enjeu n°5 : Poursuivre la réorganisation de la fédération.

- ✔ Accompagnement des élus de la fédération, notamment au niveau du bureau fédéral, du conseil d'administration, du pôle Enseignement et des écoles françaises de canyoning et de spéléologie.
- ✔ Accompagnement des CDS et CSR pour la mise en œuvre de la réforme territoriale.
- ✔ Délégation spéléologie/ canyoning/ plongée souterraine.
- ✔ Relation avec les professionnels de la spéléologie (SNPSC, professionnels labellisés, ...).
- ✔ **Priorités horizon 2021:**
 - Accompagnement des élus de la fédération (bureau, CA, pôles et commissions nationales, CSR, CDS).
 - Déploiement du projet fédéral et de son plan d'actions dans les territoires.
 - Coordination ETR et suivi des nouvelles régions par les CTN.
 - Articulation de certains travaux avec le syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyoning (médailles, enquêtes métiers, enquête pratiquants, collègue II, ...).

Enjeu n°6 : Définir une stratégie de communication pour rendre visible la fédération et son action.

- ✔ Plan d'actions à définir avec la gouvernance fédérale en 2017.

FOCUS CNDS

Analyse des tendances

- ✔ 2013 : -9,4% (-6,5% PN) – 424 643 euros (58ème rang de financement)
- ✔ 2014 : - 14,0% (-0,7% PN) – 365 049 euros
- ✔ 2015 : -14,8% (-1,9% PN) – 311 203 euros (68ème rang de financement)
- ✔ En 2015, les structures régionales perçoivent : 72 732 euros ; les structures départementales : 160 671 euros ; les clubs : 77 800 euros ; pour un total perçu par la fédération de 311 203 euros. Soit, environ, 40 euros par licencié.

Les trois régions les mieux dotées sont : Rhône Alpes, Ile de France et PACA.

Moyennes par structure :

- 18 régions bénéficiaires/ 4041 euros par région
- 51 départements/ 3150 euros par département
- 48 clubs/ 1621 euros par club

Les 3 objectifs les plus dotés : l'aide à la formation, l'aide à l'activité sportive en direct et l'aide au développement des sports de nature.

Soutien à l'emploi sportif : 0 euros.



CHAPITRE 2

DOSSIERS SOUMIS AU VOTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ET PROJETS 2017

Sommaire du chapitre

Projet fédéral 2017-2021

page 42

Plan d'actions du Projet fédéral 2017-2021

page 43

La féminisation à la FFS

page 48

Proposition d'évolution tarifs fédéraux

page 49

Le projet de centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS) - espace muséographique

page 50

PROJET FÉDÉRAL 2017-2021

Le projet fédéral de la fédération française de spéléologie pour cette olympiade 2017-2021, sera axé autour de deux objectifs de développement qui ont pour priorité de se faire connaître et reconnaître :

- Renforcer et développer son **expertise et son rôle de centre de ressources** dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international.

| EXPERTISE ET CENTRE DE RESSOURCES | | | | |
|--|---|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Développer l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle. | <ul style="list-style-type: none"> Acquérir et conserver l'information sur les milieux de pratique de la spéléologie, du canyonisme, de la plongée souterraine. Poursuivre l'exploration des milieux de pratique en France et à l'étranger. | <ul style="list-style-type: none"> Transmettre l'expertise fédérale par la formation. | <ul style="list-style-type: none"> Assurer la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants. Gérer les secours en milieu souterrain. | <ul style="list-style-type: none"> Protéger les milieux de pratiques et leur accès |

- Développer la **pratique pour tous** aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs

| PRATIQUE POUR TOUS | | | |
|---|---|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Permettre une pratique pour tous. | <ul style="list-style-type: none"> Développer et adapter l'offre de formations aux attentes de tous les publics. | <ul style="list-style-type: none"> Développer de nouvelles formes de pratiques Investir de nouveaux sites : milieu urbain, territoires non karstiques et karstiques. | <ul style="list-style-type: none"> Renforcer le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles. |

Pour accompagner et appuyer la bonne réalisation de ces objectifs, deux leviers sont à actionner :

- Une communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires

| Communication et services | | | |
|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> Développer, moderniser et harmoniser les outils de communication. | <ul style="list-style-type: none"> Valoriser et faire rayonner l'expertise fédérale. | <ul style="list-style-type: none"> Valoriser et faire rayonner l'offre fédérale et les actions des structures déconcentrées. | <ul style="list-style-type: none"> Améliorer les services auprès des fédérés et des partenaires. |

- Une articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels :

- Le bénévolat est une grande force de notre fédération
- La professionnalisation de nos structures est nécessaire en soutien du bénévolat.

| Bénévolat et professionnalisation | | |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> Proposer des formations et plus de ressources dématérialisées adaptées pour accompagner les bénévoles dans leurs missions. | <ul style="list-style-type: none"> Poursuivre le renforcement de la professionnalisation au service des structures fédérales. | <ul style="list-style-type: none"> Renforcer la présence de la fédération auprès des instances publiques et privées de gestion des activités, des milieux et du patrimoine. |

PLAN D' ACTIONS DU PROJET FÉDÉRAL 2017-2021

DÉVELOPPER L'EXPERTISE FÉDÉRALE ET STRUCTURER LE CENTRE DE RESSOURCES

Renforcer et développer son **expertise et son rôle de centre de ressources** dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux, aux niveaux national et international.

✓ Développer l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle

| Actions | Acteurs | Portée (public cible) | Echéance | Indicateurs |
|---|--|--|-----------|---|
| Créer et animer des groupes d'experts thématiques représentatifs de la pluralité des domaines d'expertises fédérales | FFS, CSR, CDS, DTN Clubs | Les structures fédérales déconcentrées, les collectivités publiques et entreprises privées. | 2018-2019 | - nombre de groupes thématiques et d'experts - nombre de sollicitations |
| Renforcer le partenariat avec l'association française de karstologie (AFK) et Développer le partenariat avec le milieu de la recherche | AFK, FFS, CNRS, Universités et réseaux scientifiques | Les universitaires, les étudiants, les chercheurs | 2018 | - nombre de partenariats réalisés - nombre d'actions/projets où la FFS est impliquée |
| Partager l'expertise au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur afin de valoriser nos connaissances sur les milieux de pratique | FFS, DTN, CSR, CDS, clubs | Les professionnels de l'EN, les jeunes dans le cadre scolaire, périscolaire ou pendant leur parcours étudiant. | 2018 | nombre d'interventions en milieu scolaire, périscolaire et auprès des étudiants |
| Diffuser l'expertise fédérale auprès des instances spéléologiques et de canyoning internationales : UIS, FSE, fédérations et organisations étrangères | FFS, UIS, FSE, FIC | UIS, FSE, fédération et structures similaires de spéléologie et de canyon à l'étranger | 2018-2019 | nombre d'interventions |

✓ Développer la connaissance des milieux de pratique et la base de données de la Fédération française de spéléologie

| Actions | Acteurs | Portée | Echéance | Indicateurs |
|--|----------|---|-----------|---|
| Acquérir et conserver l'information sur les milieux de pratique de la spéléologie, du canyoning, de la plongée souterraine et valoriser l'exploration | FFS | Clubs, CDS, CSR | 2020 | nombre de dossiers et documents publiés (information centralisée) |
| Poursuivre l'exploration des milieux de pratique en France et à l'étranger | FFS | tous les fédérés | 2018-2020 | nombre de rapports d'exploration nombre d'expéditions à l'étranger |
| Transmettre l'expertise fédérale aux milieux professionnels associés (hors professionnels des champs sportifs spéléo et canyon) ayant besoin d'évoluer dans les environnements de pratique | FFS, DTN | Institutions, Professionnels des champs culturels, environnementaux, de l'aménagement du territoire, du tourisme, ... | 2018-2019 | Nombre de formations réalisées nombre d'accompagnement |

✓ Assurer la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants

| Actions | Acteurs | Portée | échéance | Indicateurs |
|--|--|---|-------------|---|
| Consolider les dispositifs de prévention existants: ● Organiser la veille et l'analyse de la sécurité des pratiques. ● Diffuser les enseignements de cette veille auprès des cadres sportifs et des pratiquants. | CoMed, SSF, EFS, EFC, EFPS, DTN | Les pratiquants (fédérés et non fédérés) | 2018-2019 | Nombre de publications réalisées et diffusées. µNombre de cadres sportifs et de pratiquants sensibilisés. Création et diffusion d'une liste de médecins référents FFS Création d'un dispositif de veille, de prévention et de gestion des risques des activités. |
| Elaborer et diffuser des référentiels techniques sportifs de la spéléologie, du canyoning et de la plongée souterraine. | DTN, Pôle Enseignement, EFS, EFC, EFPS | Cadres sportifs et pratiquants (fédérés et non fédérés) | 2018 à 2020 | Production d'un référentiel technique sportif par discipline. |
| Développer des études sur les conséquences physiologiques de nos disciplines et valoriser les bénéfices santé de la pratique pour différents publics | CoMed | Fédérés | 2018 à 2021 | Nombre d'études réalisées Nombre de publications Création d'un comité Sport-Santé en partenariat avec le CNOF |

↳ Gérer les secours en milieu souterrain

| Actions | Acteurs | Portée | échéance | indicateurs |
|--|------------|---|---------------------|---|
| Gérer les secours en milieu souterrain. <i>Maintenir une expertise sur la recherche et le développement des secours en milieu souterrain (inclus le développement de nouvelles techniques + la formation des secouristes)</i> | SSF et CDS | Fédérés et acteurs du secours souterrain local. Ministère de l'Intérieur | pérenne | Nombre d'intervention secours et auto-secours. Production d'un bulletin d'information Secours interne. Nombre de stages. Nombre de secouristes |
| Obtenir une reconnaissance et un positionnement institutionnel identiques pour toutes les structures secours départementales. | FFS SSF | Préfectures de département | 2018 à 2020 et plus | Bilan des relations départementales |

↳ Protéger les milieux de pratiques et leur accès

| Actions | Acteurs | Portée | | Indicateurs |
|--|---------|---|--|---|
| Réaliser un inventaire des sites ou des accès aux sites de pratique conventionnés par la FF Spéléologie et définir une politique de conventionnement pour les années à venir | DTN FFS | Présidents de comités départementaux et régionaux | | Réalisation du diagnostic. Actualisation d'une directive nationale de conventionnement |
| Animer un groupe-ressource visant à préserver l'accès aux sites de pratique, en assurant notamment : • Une veille réglementaire, • Un appui technique aux structures fédérales déconcentrées en cas de litige, • Une représentation fédérale auprès des instances concernées. | DTN FFS | Présidents de clubs, CDS et CSR | | Ratio nombre de dossiers traités/ nombre de sollicitations |

DÉVELOPPER LA PRATIQUE FÉDÉRALE POUR TOUS

↳ Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs

↳ Permettre une pratique pour tous.

| Actions | Acteurs | Portée | échéance | Indicateurs |
|--|---|------------------------|---------------------|---|
| Proposer des tarifs fédéraux permettant d'inciter l'accès à la pratique | FFS, Professionnels | tout public | 2018 | évolution du nb de fédérés par tarifs |
| Structurer une offre nationale de stages permettant une pratique pour tous les publics | FFS, pôles enseignement/développement, DTN | fédérés et non-fédérés | 2018 | nombre de stages nombre de participants |
| Valoriser les clubs fédéraux « d'avenir » proposant des parcours adaptés pour tous. | DTN, pôles enseignement/développement, Clubs | fédérés | 2018 à 2021 | nombre de clubs labellisés « d'avenir » |
| Développer les EDSC | DTN, pôles enseignement/développement, CSR/ CDS | fédérés | 2018 à 2021 | nombre d'EDSC actives nombre de licenciés pratiquants en EDSC |
| Développer la pratique de la spéléologie dans le cadre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole | DTN pôles enseignement/développement | jeunes | 2018 à 2021 et plus | • nombre de pax (journées/participants) • nombre d'établissements labellisés par la FFS • nombre de jeunes participants/concernés -nombre de conventions de partenariats actifs |

Renforcer le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles.

| Actions | Acteurs | Portée | échéance | Indicateurs |
|---|-----------------------|----------------|-------------|---|
| Créer et animer des réseaux « féminines » et « jeunes » | FFS | femmes, jeunes | 2018 à 2021 | un temps de vie annuel |
| Veiller à la présence de cadres féminins sur les stages diplômants ou non | FFS CSR CDS Clubs DTN | femmes cadres | 2021 | <ul style="list-style-type: none"> nombre de stage avec encadrement féminin pourcentage de féminines encadrantes par stage augmentation du pourcentage de cadres féminines |
| Maintenir les élections en binôme mixte en motivant : <ul style="list-style-type: none"> les féminines à se positionner en leader les jeunes à se présenter | FFS | femmes, jeunes | 2018 à 2021 | <ul style="list-style-type: none"> pourcentage de femmes « tête de liste » évolution âge moyen des élus |

Développer et adapter l'offre de formations aux attentes de tous les publics

| Actions | Acteurs | Portée | Echéance | Indicateurs |
|---|-----------------------------|---------------------|-------------|---|
| Etudier les attentes des publics afin d'actualiser l'offre de formation | DTN, pôle enseignement | tout fédéré | 2018 à 2021 | résultats d'études |
| Harmoniser l'offre de formation | DTN, pôle enseignement, SSF | tout fédéré | 2018 à 2021 | organigramme harmonisé de formation |
| Assurer la formation continue des cadres et des bénévoles | DTN, pôle enseignement, SSF | les cadres fédéraux | 2017 à 2021 | nombre de cadres formés nombre de bénévoles formés |

Développer de nouvelles formes de pratiques et investir de nouveaux lieux d'activités

| Actions | Acteurs | Portée | échéance | Indicateurs |
|--|----------|-------------|-------------|--|
| Accompagner et dynamiser le développement des structures artificielles, urbaines de spéléologie et de canyonisme | FFS, CSR | Tout public | 2018 à 2021 | Nombre de structures conventionnées avec la fédération |
| Développer les sentiers karstiques | CSR | tout public | 2018 à 2021 | Nombre de kilomètres de sentiers karstiques développés |

POUR ACCOMPAGNER ET APPUYER LA BONNE RÉALISATION DE CES OBJECTIFS PRIORITAIRES, TROIS LEVIERS TRANSVERSAUX DOIVENT ÊTRE RÉFLÉCHIS, PUIS ACTIONNÉS.

Rénover le modèle économique de la Fédération et adapter ses ressources financières aux ambitions du plan d'actions fédéral

| Actions | Acteurs | Echéance | Indicateurs |
|--|-------------------|-----------|---|
| Mise en place d'un comité de pilotage pour proposer un plan de développement économique à 5 ans. | FFS DTN CSR | 2017-2018 | Réalisation d'un diagnostic de l'existant et de la pertinence des précédents projets menés. Formalisation d'un plan de développement économique à 5 ans. |

Moderniser la communication fédérale et développer les services fédéraux

• Développer, moderniser et harmoniser les outils de communication

- Elaborer des kits de communication adaptés aux instances fédérales et harmonisés
- Développer les approches numériques et réadapter le site internet fédéral
- Elaborer un plan de communication harmonisé pour l'interne et l'externe

• **Développer le rayonnement externe de la fédération**

- Valoriser les actions fédérales auprès de la presse (médias print, radio, tv, web, réseaux sociaux...)
- Asseoir et soutenir la reconnaissance des acteurs de terrain de la fédération auprès des administrations régionales et départementales
- Etre présent et actif dans les instances fédérales nationales (CNOSF, ...) et internationales (FSE, UIS, AIC, ...)
- Impulser une dynamique partenariale avec les autres fédérations des sports de nature
- Développer des partenariats commerciaux.

• **Valoriser en interne les offres fédérales et les actions des structures déconcentrées**

- Centraliser et impulser la mutualisation des actions des structures déconcentrées
- Mieux communiquer en interne sur les offres fédérales et les actions menées dans les territoires

• **Améliorer les services auprès des fédérés et des partenaires**

- Améliorer l'usage du site internet fédéral en rendant notamment visible le guide d'approche sur le site fédéral
- Réaliser une boîte à outils des services proposés
- Assurer une communication régulière des instances dirigeantes vers les fédérés

ACCOMPAGNER LE BÉNÉVOLAT ET LA PROFESSIONNALISATION

Une articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels :

Le **bénévolat** est une grande force de notre fédération

La **professionnalisation** de nos structures est nécessaire en soutien ou en complément du bénévolat.

✔ Proposer des formations et des ressources dématérialisées adaptées pour accompagner les bénévoles dans leurs missions

| | |
|---|--|
| Mettre à disposition et organiser la transmission de l'expertise nécessaire dans les territoires, pour se positionner et être identifié comme référence du milieu souterrain auprès des instances publiques et du grand public. | Former les élus aux différentes missions à responsabilités fédérales et proposer un accompagnement à la prise de fonction. |
|---|--|

✔ Poursuivre le renforcement de la professionnalisation au service des structures fédérales

| | | | |
|---|---|---|---|
| Professionaliser l'expertise environnementale de la fédération. | Impulser une structuration semi-professionnelle de la communication (partenariat avec un cursus spécialisé de l'enseignement supérieur) | Accompagner les territoires dans leur démarche de professionnalisation des activités. | Développer le partenariat fédéral avec les professionnels des activités sportives (SNPSC, ...). |
|---|---|---|---|

✔ Renforcer la présence de la fédération auprès des instances publiques et privées de gestion des activités, des milieux et du patrimoine

CE PLAN D'ACTION EST UN PLAN D'ACTION NATIONAL.

- Un plan d'actions type pour les CSR,
- Un plan d'actions type pour les CDS et
- Un plan d'actions type pour les clubs,

seront rédigés avec les présidents de CSR dans l'année, pour permettre aux différentes structures fédérales décentralisées de s'approprier plus rapidement le projet fédéral et de le décliner plus facilement au niveau local.

Ils devront bien sûr adapter ce projet et ce plan d'actions à leurs spécificités géographiques et aux enjeux de leur structure.

ACQUISITION DE LA CARRIÈRE DES MAQUISARDS PAR LE CSR NORMANDIE

Présentation du projet d'achat de la carrière des Maquisards à Caumont, par Paul Rabelle, président du CSR de Normandie - Extrait du Procès-verbal du conseil d'administration de mars 2017

« Depuis des années la communauté spéléo normande pratique la discipline dans les grottes carrières de Caumont. Site important, car nous n'avons pas de nombreuses cavités permettant de s'entraîner sérieusement. Pour ce faire la CRS N a déjà investi près de 8 000 € d'équipement (brochage, mains courante fixe).

Depuis une douzaine d'années, une entreprise d'accrobranche s'est installée et a proposé des sorties spéléo encadrées par des BE. Un compromis d'accès avait été trouvé avec ces personnes. Afin de faire fructifier leur affaire, ils ont souhaité ouvrir les carrières au grand public, pour cela une enquête de faisabilité a été demandée par les pouvoirs publics. Au retour de celle-ci, l'accès aux cavités a été décrété dangereux et a été interdit. La municipalité a pris un arrêté dans ce sens. Notre spéléo-secours, seul interlocuteur reconnu par les instances, a essayé de négocier l'accès mais à ce jour les propriétaires limitrophes ont bloqué tous les accès pour se mettre en conformité avec l'arrêté.

L'idée est d'acquérir une carrière voisine afin de pouvoir accéder à toutes les carrières.

Coût de l'investissement aujourd'hui : 20 000 €, encore en négociation.

La Fédération est déjà propriétaire d'une carrière voisine (le Pylône) et une équipe est en train de désobstruer un réseau qui paraît prometteur.

Cet achat permettra de continuer à pratiquer en Normandie.

Certains clubs ne se fédèrent que pour les carrières de Caumont. Ce site est aussi fréquenté par les clubs voisins (parisiens, bretons et nordistes).

La fréquentation du site se situe à une vingtaine de personnes par semaine en moyenne.

Organisations des JNS tous les ans avec des publics de 500 personnes en moyenne pour visite.

Organisation d'un spectacle souterrain sur corde avec 400 personnes « public » en 4 fois.

Organisation de stages départementaux et régionaux (découverte, perfectionnement, secours). »

La Fédération est sollicitée pour une aide afin d'acquérir ce bien, avec remboursement convenu.

Questions du conseil d'administration :

- Y a-t-il un PDESI de fait ?

Réponse de Paul Rabelle : non

- La Région est-elle prête à vous aider pour l'achat du terrain ?

Réponse de Paul Rabelle : non, elle ne veut pas s'impliquer.

Option proposée par le conseil d'administration : La Fédération avance les frais et en parallèle la Fédération fait un appel aux dons.

Pour rappel, tout achat de bien immobilier doit être voté et validé en assemblée générale.

La FFS peut faire une avance de fonds, pour parer à l'achat (aucun maximum n'est fixé dans le règlement financier).

Procédure plus rapide, le CSR peut acheter avec une close dans la promesse de vente, précisant que la FFS se substituera au CSR (après validation à l'assemblée générale fédérale du 4 juin 2017) et que la Fédération sera propriétaire.

Le CSR se charge de l'acte de vente en passant par le notaire de la FFS ou Maître Cantaloup.

Le conseil d'administration est favorable pour faire une avance (remboursable) au CSR d'un montant maximum de 20 000 € pour l'achat de la carrière des Maquisards à Caumont, par vote à l'unanimité.

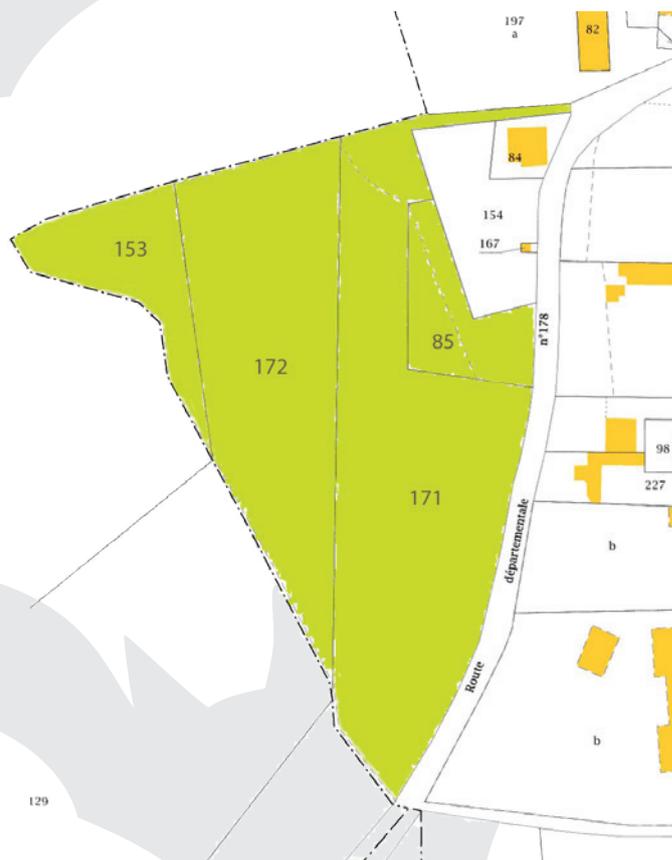
Le conseil d'administration donne son accord, par vote à l'unanimité, pour proposer la possibilité d'achat par la FFS, la décision sera soumise au vote de l'assemblée générale.

Le Bureau se chargera de cette acquisition intégrant l'accord de l'assemblée générale en lien avec le CSR Normandie.

L'acquisition du bien sera proposée à l'assemblée générale.

Avancement du dossier, en date du 30 mars 2017 : Jean Fromonteil, notaire qui a géré la cession des terrains du SCLQ à la FFS, rédige l'acte de vente. Il s'est mis en relation avec le notaire du vendeur.

La dernière négociation est à 19 000 € net vendeur, pour nous il faut prévoir les frais de notaire en plus, environ 2 900 euros.

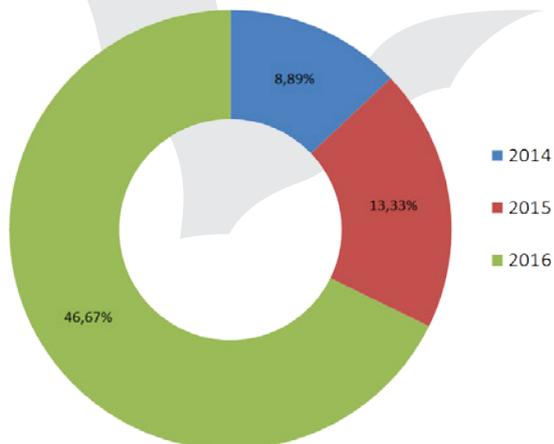


Plan du cadastre des parcelles n° 153, 172, 171 et 85 que nous souhaitons acheter.

LA FÉMINISATION À LA FFS

Delphine Chapon, secrétaire générale adjointe

BILAN 2016



Évolution du nombre d'élues de 2014 à 2016

Grâce à la mise en place de binômes mixtes pour toutes les élections fédérales, le taux de féminisation des élus fédéraux a plus que triplé en un an.

Ce taux a même été multiplié par cinq depuis 2014.

Le taux d'adhérentes est en très légère évolution positive depuis ces trois dernières années.

La Fédération française de spéléologie compte en 2016 un total de 1935 femmes licenciées.



Evolution du nombre d'adhérentes à la FFS entre 2014 et 2016

PROPOSITIONS D'ACTIONS POUR 2017

✔ Politiques nationales ou locales :

Comme le montrent les chiffres du premier graphique ci-dessus, la Fédération s'est enrichie d'un plus grand nombre de femmes au niveau politique grâce à la mise en place de binômes mixtes lors des élections. Cependant, il n'en reste pas moins que souvent les femmes ne se présentent pas comme tête de liste.

L'effort reste donc à poursuivre afin de solliciter les femmes à prendre cette fonction de représentant principal.

La question des clubs ou instances qui n'ont que très peu de féminines reste encore un sujet à travailler.

✔ Faciliter l'accès aux stages et sorties pour les femmes et les mères :

Les femmes, par leur statut, sont contraintes à des interruptions d'activités qui leur sont propres. Le coût financier d'un stage est non négligeable dès lors qu'il y a un déplacement ou un hébergement à prévoir. Cette donnée compte lorsque le foyer a des revenus modestes ou qu'on est une famille monoparentale. Parfois, il faut ajouter les frais de garde des enfants si l'on veut profiter d'une sortie en couple ou bien encore lorsque c'est le jour de garde de la maman en cas de parents séparés.

Quelques solutions seraient à expérimenter :

- Proposer des modes de garde partagée pour les enfants lors des stages/ sorties ;
- Organiser des sorties familles ou en famille, les enfants étant participants ou public support lors des stages par exemple ;
- Organiser des sorties à la journée et faciliter les formations cadres en organisant des stages diplômants sur plusieurs week-ends pour permettre un bon compromis entre vie de famille et vie fédérale et sportive ;
- Organiser des stages ou sorties à thème (découverte du milieu, ouverture, approche technique (plus que physique) qui seraient plus attractives pour les femmes ;
Proposer des encadrements mixtes sur tous les stages (au moins une femme) afin d'encourager les stagiaires féminines et les rassurer le cas échéant sur le regard porté à leur féminité lors des évaluations ;
- Proposer des stages « au féminin », pour des femmes, encadrés par des femmes avec des thématiques, sites et modes de pratique dédiés par elles.

Concernant l'aspect financier :

Il serait également utile de communiquer sur les avantages du tarif famille même pour un seul parent avec un enfant :

Licence famille (33,50 €) :

Adhérents d'une même famille domiciliée à la même adresse, à partir du deuxième membre, le premier ayant acquitté une licence au tarif normal (59,00 €) et aussi licence jeune (- de 26 ans = 32,50 €).

Avec une réduction intéressante pour l'assurance option 1 famille (8 € vs 22,50 €)

Développer du matériel plus adapté et faire valoir les expertises existantes :

Les corps et les capacités physiques des hommes et des femmes pouvant être différents, il serait intéressant d'organiser des partages d'expériences sur l'équipement individuel, afin que les femmes expriment leurs besoins, fassent valoir leurs astuces et ajustements avec le matériel actuel.

Un second temps consisterait en un travail avec les fabricants (torse, baudrier, combi, chaleur des chaussons et gants).

Développer un réseau de connaissances et de partages d'expériences de « femmes élues » pour les femmes de la Fédération.

Afin de créer un réseau de proximité, la mise à disposition d'un annuaire des femmes cadres de chaque club, département, région serait un outil de partage d'expériences et de savoir être, de mise en relation, à disposition des femmes mais pas seulement.

Nos espaces de vie et de découverte sont des terrains de mixité. Pour attirer le plus grand nombre, la Fédération a besoin d'élargir son public et de s'adresser à la jeunesse. Elle doit également développer l'intérêt pour la spéléologie, la plongée souterraine et le canyon en direction du public féminin et surtout des jeunes filles.

Ces quelques propositions émanent de rapports savamment rédigés par Cécile Morlec en 2005 (voir Info-EFS n°47, 2005, pp 17-19) ainsi que du précédent plan de féminisation.

Il est important de rappeler que le plan de féminisation est un élément à part entière de la convention d'objectifs et que le ministère y est particulièrement attentif.

Dans ce sens, ce point sera abordé au prochain conseil d'administration et un recrutement de personnes motivées pour faire vivre ce dossier et surtout faire avancer les pratiques sera le bienvenu.

Merci de contacter Delphine Chapon, secrétaire adjointe, si vous êtes partant(e)s !

PROPOSITION D'ÉVOLUTION TARIFS FÉDÉRAUX

A compter de 2016, l'assurance responsabilité civile est incluse dans le montant de la licence.

| | | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 |
|--|---|---------|---------|---------|----------|----------|----------|----------|-----------------|
| 1 | Licence pratiquant individuel | 65,00 € | 68,00 € | 69,00 € | 72,00 € | 72,00 € | 84,00 € | 86,00 € | 87,00 € |
| 2 | Licence pratiquant individuel tarif famille | 32,50 € | 34,00 € | 34,50 € | 36,00 € | 36,00 € | 46,00 € | 47,00 € | 48,00 € |
| 3 | Licence pratiquant individuel jeune -26 ans | 32,50 € | 34,00 € | 34,50 € | 36,00 € | 36,00 € | 45,00 € | 46,00 € | 47,00 € |
| 4 | Licence pratiquant individuel 1 ^{ère} adhésion après le 1 ^{er} juin | 32,50 € | 34,00 € | 34,50 € | 36,00 € | 36,00 € | 46,00 € | 47,00 € | 48,00 € |
| 5 | Affiliation club | 80,00 € | 82,00 € | 84,00 € | 86,00 € | 87,00 € | 87,00 € | 87,00 € | 88,00 € |
| 6 | Cotisation partenaires privilégié | 80,00 € | 82,00 € | 84,00 € | 86,00 € | 87,00 € | 87,00 € | 87,00 € | 88,00 € |
| 7 | Cotisation Label FFS | 80,00 € | 82,00 € | 84,00 € | 100,00 € | 100,00 € | 100,00 € | 100,00 € | 100,00 € |
| 8 | Licence pratiquant membre club | 40,00 € | 41,00 € | 42,00 € | 45,00 € | 45,00 € | 57,00 € | 59,00 € | 60,00 € |
| 9 | Licence pratiquant membre de club tarif famille | 20,00 € | 20,50 € | 21,00 € | 22,50 € | 22,50 € | 32,50 € | 33,50 € | 34,00 € |
| 10 | Licence pratiquant membre de club jeune -26 ans | 20,00 € | 20,50 € | 21,00 € | 22,50 € | 22,50 € | 31,50 € | 32,50 € | 33,00 € |
| 11 | Licence pratiquant membre de club 1 ^{ère} adhésion après le 1 ^{er} juin | 20,00 € | 20,50 € | 21,00 € | 22,50 € | 22,50 € | 32,50 € | 33,50 € | 34,00 € |
| 12 | Licence pratiquant membre de club 1 ^{ère} adhésion JNSC | 20,00 € | 20,50 € | 21,00 € | 22,50 € | 22,50 € | 32,50 € | 33,50 € | 34,00 € |
| à partir de 2017 mise en place de la licence dirigeant/accompagnateur (D/A) | | | | | | | | | |
| 13 | Licence D/A individuel | | | | | | | 86,00 € | 69,00 € |
| 14 | Licence D/A individuel tarif famille | | | | | | | 47,00 € | 38,00 € |
| 15 | Licence D/A individuel jeune -26 ans | | | | | | | 46,00 € | 37,00 € |
| 16 | Licence D/A individuel 1 ^{ère} adhésion après le 1 ^{er} juin | | | | | | | 47,00 € | 38,00 € |
| 17 | Licence D/A membre club | | | | | | | 59,00 € | 47,00 € |
| 18 | Licence D/A membre de club tarif famille | | | | | | | 33,50 € | 27,00 € |
| 19 | Licence D/A membre de club jeune -26 ans | | | | | | | 32,50 € | 26,00 € |
| 20 | Licence D/A membre de club 1 ^{ère} adhésion après le 1 ^{er} juin | | | | | | | 33,50 € | 27,00 € |
| 21 | Licence membre Partenaire Privilégié Etranger | 8,00 € | 8,20 € | 8,40 € | 10,00 € | 10,00 € | 22,00 € | 23,00 € | 24,00 € |
| 22 | Licence collège 2 | | | | | | | 5,00 € | 5,00 € |
| 23 | Licence HandiSport | | | | | | | 12,00 € | 12,00 € |
| 24 | Abonnement Spelunca (le tarif est identiques pour les licenciés et les non licenciés) | 23,00 € | 23,50 € | 24,00 € | 24,50 € | 25,00 € | 25,00 € | 25,00 € | 25,00 € |
| 25 | Remise nouvel abonné | 11,50 € | 11,75 € | 12,00 € | 12,25 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,50 € |
| 26 | Abonnement Karstologia licenciés | 25,50 € | 26,00 € | 26,50 € | 27,00 € | 27,50 € | 27,50 € | 27,50 € | 27,50 € |
| 27 | Abonnement Karstologia non licencié | | 42,00 € | 43,00 € | 44,00 € | 45,00 € | 45,00 € | 45,00 € | 45,00 € |
| 28 | Abonnement groupé Spelunca Karsto | 43,00 € | 44,00 € | 45,00 € | 46,00 € | 47,00 € | 47,00 € | 47,00 € | 47,00 € |
| 29 | Vente Spelunca au numéro | | 9,50 € | 10,00 € | 12,00 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,50 € | 12,50 € |
| 30 | Frais de port (pour l'envoi des abonnements à l'étranger) | | 8,00 € | 8,50 € | 9,00 € | 9,00 € | 9,00 € | 9,00 € | 9,00 € |
| 31 | Licence temporaire | 18,00 € | 20,00 € | 21,00 € | 24,50 € | 24,50 € | 36,50 € | 38,50 € | 39,50 € |

Les abonnements envoyés à l'étranger sont majorés du montant des frais de port (Ligne 30 de ce tableau)

LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MILIEU SOUTERRAIN (CIMS) - ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

LE PROJET DE CELLULE TRANSPORTABLE

Il n'a pas pu aboutir dans les délais espérés (2016). Le retard pris suite à l'évolution des personnes constituant le groupe de travail (dans un contexte de renouvellement des membres du bureau et du CA) n'a pas permis d'activer le volet innovant du projet de cellule transportable en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove spécialisé dans le développement technologique et économique autour de l'image numérique. De plus, certaines questions sur la gestion et le stockage de la cellule ont soulevé de nombreux problèmes logistiques complexes à résoudre.

LA SITUATION DÉBUT 2017

Parmi les sites identifiés pour accueillir le CIMS (Cf. Descendeur n°32), la commune de Saint-Remèze a repris contact avec le groupe de travail afin d'aller plus loin sur les possibilités d'accueil du projet. Le groupe de travail a rencontré le maire et le conseil municipal le 30 janvier 2017. Deux lieux se précisent :

- le château en cœur de village qui va être réhabilité en logements sociaux et où des espaces pourraient être disponibles pour accueillir le CIMS ;
- le site de la grotte de la Madeleine où la commune a un projet de développement et de requalification du site.

Le travail se poursuit avec le nouveau groupe de travail que je remercie pour son implication.

Ce projet est long : il s'inscrit bien dans une dynamique de développement de la Fédération au-delà du temps d'un quadriennal fédéral.

Vincent Biot

CHAPITRE 3

LES FINANCES ET LES STATISTIQUES



Sommaire du chapitre

| | |
|--|---------|
| Rapport financier 2016 | page 52 |
| Bilan comptable 2016 | page 53 |
| Compte de résultat 2016 | page 55 |
| Reporting financier | page 57 |
| Rapport du commissaire au compte sur les comptes annuels | page 61 |
| Avis de la Commission financière et statistique sur l'exercice financier de l'année 2016 | page 61 |
| Rapport des vérificateurs aux comptes | page 63 |
| Les indicateurs financiers 2016 | page 67 |
| Les indicateurs autres que financiers 2016 | page 73 |

RAPPORT FINANCIER 2016

Voici pour cette année la présentation des comptes fédéraux.

Les recettes de l'exercice s'élevaient à 1 312 520€, les dépenses de l'exercice sont de 1 308 478€. Le résultat 2016 est de 4 041,70 €.

POUR LA PARTIE DES RECETTES,

- Les revenus des cotisations et licences temporaires s'élevaient à 341 735 €.
- La subvention du Ministère des sports s'élève à 197 500 € soit une diminution de 2,23 % par rapport à 2015. Pour rappel en 2015 nous avons eu 3.55% de baisse par rapport à 2014. Cette somme se décompose en deux parties : 193 000 € pour les subventions accordées au titre de la convention d'objectif et de 4 500 € pour les relations internationales.
- Nous avons obtenu auprès du Ministère de l'Intérieur une subvention de 15 000 € pour le fonctionnement du spéléo secours.
- Nous n'avons pas eu de partenariat financier
- Les recettes générées par des pôles et actions représentent 339 800 €.
- A noter, 33 456 € d'abandons de frais en légère progression par rapport à 2015.

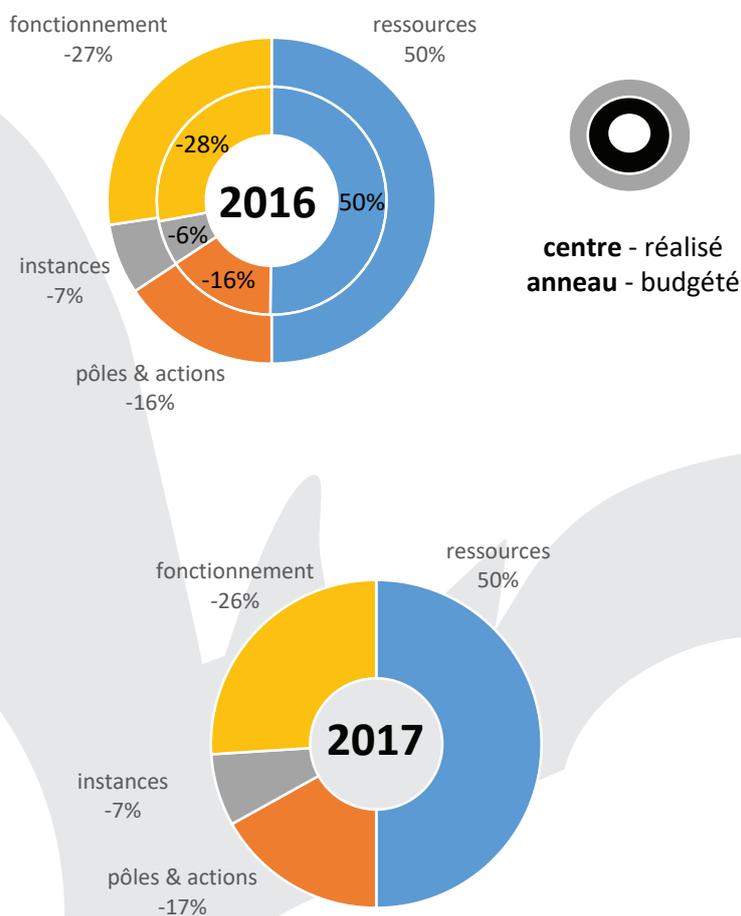
POUR LA PARTIE DÉPENSES,

- Les dépenses des pôles et actions s'élevaient à 508 400 €.
- Le coût des locaux et de fonctionnement est de 94 164 € dont 35 988 € de ravalement de façade tranche 1.
- Les salaires s'élevaient à 135 657 € et 55 407 € de charges sociales.
- Le litige aux prudhommes avec un ancien salarié s'est élevé à 18 688 €
- Les honoraires légaux sont de 8 432 €.
- Les dépenses liées au Conseil d'Administration et du bureau sont de 38 286 €
- Le coût de la Direction technique nationale est de 20 643 €, à noter que de septembre à décembre nous n'avons pas eu de DTN et que depuis 31 août nous avons un CTN en moins.
- Les amortissements sont de 33 254 € légèrement moins que l'an passé.
- Les autres postes de dépenses de fonctionnement sont conformes au budget.

Je remercie toutes les personnes avec qui j'ai travaillé, qu'elles soient bénévoles ou salariés, de la Fédération ou de l'État.

Lyon, le 30 Mai 2017

José Prévôt



FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE
BILAN ACTIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

| ACTIF | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | |
|--|---|-------------------|---------------------|---------------|---|---------------|
| | Brut | Amort. & Prov | Net | % | Net | % |
| IMMOBILISATIONS INCORPORELLES: | | | | | | |
| Frais d'établissement | | | | | | |
| Frais de recherche et développement | | | | | | |
| Concessions, brevets, droits similaires | 72 842,49 | 50 222,70 | 22 619,79 | 2,19 | 28 311,29 | 2,83 |
| Fonds commercial | | | | | | |
| Autres immobilisations incorporelles | | | | | | |
| Immobilisations incorporelles en cours | | | | | | |
| Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS CORPORELLES: | | | | | | |
| Terrains | 46 791,05 | | 46 791,05 | 4,53 | 45 952,58 | 4,80 |
| Constructions | 404 766,32 | 242 318,69 | 162 447,63 | 15,74 | 170 614,70 | 17,08 |
| Installations techniques, matériel & outillage industriels | 117 948,98 | 106 806,06 | 11 142,92 | 1,08 | 14 505,87 | 1,45 |
| Autres immobilisations corporelles | 243 874,70 | 203 573,87 | 40 300,83 | 3,91 | 48 765,36 | 4,88 |
| Immobilisations grevées de droit | | | | | | |
| Immobilisations corporelles en cours | | | | | | |
| Avances & acomptes sur immobilisations corporelles | | | | | | |
| IMMOBILISATIONS FINANCIERES: | | | | | | |
| Participations | | | | | | |
| Créances rattachées à des participations | | | | | | |
| Titres immobilisés de l'activité de portefeuille | | | | | | |
| Autres titres immobilisés | | | | | | |
| Prêts | | | | | | |
| Autres immobilisations financières | 2 284,78 | | 2 284,78 | 0,22 | 1 819,78 | 0,18 |
| TOTAL (I) | 888 508,32 | 602 921,32 | 285 587,00 | 27,68 | 309 969,58 | 31,03 |
| STOCKS ET EN COURS: | | | | | | |
| Matières premières, approvisionnements | | | | | | |
| En cours de production de biens et services | 7 149,09 | | 7 149,09 | 0,69 | 14 484,25 | 1,45 |
| Produits intermédiaires et finis | 154 632,59 | 144 053,12 | 10 579,47 | 1,03 | 6 641,70 | 0,66 |
| Marchandises | 197 697,92 | 170 454,24 | 27 243,68 | 2,64 | 28 178,30 | 2,82 |
| Avances & acomptes versés sur commandes | | | | | | |
| Créances usagers et comptes rattachés | 65 706,31 | 3 228,80 | 62 477,51 | 6,06 | 47 337,21 | 4,74 |
| Autres créances | | | | | | |
| . Fournisseurs débiteurs | | | | | | |
| . Personnel | | | | | 200,00 | 0,02 |
| . Organismes sociaux | | | | | | |
| . Etat, impôts sur les bénéfices | | | | | 610,00 | 0,06 |
| . Etat, taxes sur le chiffre d'affaires | | | | | 951,52 | 0,10 |
| . Autres | | | | | | |
| Valeurs mobilières de placement | | | | | | |
| Instruments de trésorerie | | | | | | |
| Disponibilités | 635 343,03 | | 635 343,03 | 61,57 | 585 076,84 | 58,57 |
| Charges constatées d'avance | 3 440,47 | | 3 440,47 | 0,33 | 5 402,53 | 0,54 |
| TOTAL (II) | 1 063 969,41 | 317 736,16 | 746 233,25 | 72,32 | 688 882,35 | 68,97 |
| Charges à répartir sur plusieurs exercices (III) | | | | | | |
| Primes de remboursement des emprunts (IV) | | | | | | |
| Ecarts de conversion actif (V) | | | | | | |
| TOTAL ACTIF | 1 952 477,73 | 920 657,48 | 1 031 820,25 | 100,00 | 998 851,93 | 100,00 |

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE
BILAN PASSIF

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

| PASSIF | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | |
|---|---|--------|---|--------|
| FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES: | | | | |
| FONDS PROPRES | | | | |
| Fonds associatifs sans droit de reprise | 244 064,90 | 23,65 | 243 226,43 | 24,35 |
| Ecart de réévaluation | | | | |
| Réserves | | | | |
| Report à nouveau | 127 535,59 | 12,36 | 130 988,50 | 13,11 |
| Résultat de l'exercice | 4 041,70 | 0,39 | -3 452,91 | -0,34 |
| AUTRES FONDS ASSOCIATIFS | | | | |
| -Fonds associatifs avec droit de reprise | | | | |
| . Apports | | | | |
| . Legs et donation | 30 489,80 | 2,95 | 30 489,80 | 3,05 |
| . Résultats sous contrôle de tiers financeurs | | | | |
| -Ecart de réévaluation | 74 623,79 | 7,23 | 74 623,79 | 7,47 |
| -Subventions d'investissement sur biens non renouvelables | 35 160,67 | 3,41 | 45 887,40 | 4,58 |
| -Provisions réglementées | | | | |
| -Droits des propriétaires (commodat) | | | | |
| TOTAL (I) | 515 916,45 | 50,00 | 521 763,01 | 52,24 |
| PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES | 35 980,08 | 3,49 | 59 986,40 | 6,01 |
| TOTAL (II) | 35 980,08 | 3,49 | 59 986,40 | 6,01 |
| FONDS DEDIÉS | | | | |
| . Sur subventions de fonctionnement | | | | |
| . Sur autres ressources | 44 154,92 | 4,28 | 10 134,79 | 1,01 |
| TOTAL (III) | 44 154,92 | 4,28 | 10 134,79 | 1,01 |
| DETTES | | | | |
| Emprunts et dettes assimilées | 26 910,23 | 2,61 | 748,17 | 0,07 |
| Avances & acomptes reçus sur commandes en cours | | | 7 000,00 | 0,70 |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 179 374,73 | 17,38 | 179 361,67 | 17,98 |
| Autres | 105 624,77 | 10,24 | 98 063,62 | 9,82 |
| Instruments de trésorerie | | | | |
| Produits constatés d'avance | 123 859,07 | 12,00 | 121 794,27 | 12,19 |
| TOTAL (IV) | 435 768,80 | 42,23 | 406 967,73 | 40,74 |
| Ecart de conversion passif (V) | | | | |
| TOTAL PASSIF | 1 031 820,25 | 100,00 | 998 851,93 | 100,00 |

ENGAGEMENTS REÇUS

Legs nets à réaliser :
- acceptés par les organes statutairement compétents
- autorisés par l'organisme de tutelle
Dons en nature restant à vendre

ENGAGEMENTS DONNÉS

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE
COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

| COMPTE DE RÉSULTAT | | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | | Variation absolue (12 mois) | | % | |
|---|-------------------|---|---------------------|---|---------------------|-----------------------------------|---------------------|---------------|----------------|
| | France | Exportation | Total | % | Total | % | Variation | % | |
| PRODUITS D'EXPLOITATION: | | | | | | | | | |
| Ventes de marchandises | 35 596,37 | | 35 596,37 | 16,07 | 45 386,43 | 21,05 | -9 790 | -21,56 | |
| Production vendue de biens | 76 965,72 | | 76 965,72 | 34,75 | 66 921,19 | 31,04 | 10 044 | 15,01 | |
| Prestations de services | 108 920,51 | | 108 920,51 | 49,18 | 103 312,09 | 47,91 | 5 608 | 5,43 | |
| Montants nets produits d'expl. | 221 482,60 | | 221 482,60 | 100,00 | 215 619,71 | 100,00 | 5 863 | 2,72 | |
| AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION: | | | | | | | | | |
| Production stockée | | | -275,60 | -0,11 | 17 801,95 | 8,26 | -18 076 | -101,53 | |
| Production immobilisée | | | | | | | | | |
| Subventions d'exploitation | | | 234 253,50 | 105,77 | 232 246,50 | 107,71 | 2 007 | 0,86 | |
| Cotisations | | | | | | | | | |
| (+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs | | | | | | | | | |
| Autres produits | | | 649 136,31 | 293,09 | 637 964,39 | 295,88 | 11 172 | 1,75 | |
| Reprise sur provisions, dépréciations | | | 11 977,24 | 5,41 | 108,20 | 0,05 | 11 869 | N/S | |
| Transfert de charges | | | 7 035,19 | 3,18 | 1 034,50 | 0,48 | 6 001 | 580,37 | |
| Sous-total des autres produits d'exploitation | | | 902 126,64 | 407,31 | 889 155,54 | 412,37 | 12 971 | 1,46 | |
| Total des produits d'exploitation (I) | | | 1 123 609,24 | 507,31 | 1 104 775,25 | 512,37 | 18 834 | 1,70 | |
| Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun | | | | | | | | | |
| Exédent transféré (II) | | | | | | | | | |
| PRODUITS FINANCIERS: | | | | | | | | | |
| De participations | | | | | | | | | |
| D'autres valeurs mobilières et créances d'actif | | | | | | | | | |
| Autres intérêts et produits assimilés | | | 1 865,65 | 0,84 | 3 528,05 | 1,64 | -1 663 | -47,13 | |
| Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges | | | | | | | | | |
| Différences positives de change | | | | | | | | | |
| Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement | | | | | | | | | |
| Total des produits financiers (III) | | | 1 865,65 | 0,84 | 3 528,05 | 1,64 | -1 663 | -47,13 | |
| PRODUITS EXCEPTIONNELS: | | | | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | | | 8 649,97 | 3,91 | 67 297,94 | 31,21 | -58 648 | -87,14 | |
| Sur opérations en capital | | | 10 726,73 | 4,84 | 10 726,73 | 4,97 | | 0,00 | |
| Reprises sur provisions et transferts de charges | | | 24 006,32 | 10,84 | 2 007,22 | 0,93 | 21 999 | N/S | |
| Total des produits exceptionnels (IV) | | | 43 383,02 | 19,59 | 80 031,89 | 37,12 | -36 648 | -45,78 | |
| TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV) | | | 1 168 857,91 | 527,74 | 1 188 335,19 | 551,13 | -19 478 | -1,63 | |
| SOLDE DEBITEUR = DEFICIT | | | | | | | -3 452,91 | -1,59 | 3 452 |
| TOTAL GENERAL | | | | | 1 168 857,91 | 527,74 | 1 191 788,10 | 552,73 | -22 931 |
| CHARGES D'EXPLOITATION: | | | | | | | | | |
| Achats de marchandises | | | 13 130,16 | 5,93 | 35 538,40 | 16,48 | -22 408 | -63,04 | |
| Variations stocks de marchandises | | | 9 525,78 | 4,30 | -10 025,15 | -4,64 | 19 550 | 195,01 | |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements | | | 9 713,87 | 4,38 | | | 9 713 | N/S | |
| Variations stocks matières premières et autres approvisionnements | | | | | | | | | |
| Autres achats non stockés | | | 246 132,00 | 111,13 | 247 552,84 | 114,81 | -1 420 | -0,56 | |
| Services extérieurs | | | 291 737,26 | 131,72 | 285 899,04 | 132,59 | 5 838 | 2,04 | |
| Autres services extérieurs | | | 287 564,27 | 129,84 | 310 700,58 | 144,10 | -23 136 | -7,44 | |
| Impôts, taxes et versements assimilés | | | 9 301,49 | 4,20 | 8 552,00 | 3,97 | 749 | 8,76 | |
| Salaires et traitements | | | 135 656,86 | 61,25 | 137 362,54 | 63,71 | -1 706 | -1,23 | |
| Charges sociales | | | 55 407,36 | 25,02 | 55 373,39 | 25,68 | 34 | 0,06 | |
| Autres charges de personnel | | | | | | | | | |
| Subventions accordées par l'association | | | | | | | | | |

SARL BGO CONSEIL

FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros

| COMPTE DE RÉSULTAT (suite) | Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois) | | Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois) | | Variation absolue (12 mois) | % |
|---|---|--------|---|--------|-----------------------------------|---------|
| Dotations aux amortissements et aux dépréciations | | | | | | |
| .Sur immobilisations : dotation aux amortissements | 33 254,83 | 15,01 | 33 908,58 | 15,73 | -654 | -1,92 |
| .Sur immobilisations : dotation aux dépréciations | | | | | | |
| .Sur actif circulant : dotation aux dépréciations | 6 507,87 | 2,94 | 18 341,52 | 8,51 | -11 834 | -64,51 |
| .Pour risques et charges : dotation aux provisions | | | 30 986,40 | 14,37 | -30 986 | -100,00 |
| (-)Engagements à réaliser sur ressources affectées | 38 794,80 | 17,52 | | | 38 794 | N/S |
| Autres charges | 24 267,74 | 10,96 | 18 586,63 | 8,62 | 5 681 | 30,57 |
| Total des charges d'exploitation (I) | 1 160 994,29 | 524,19 | 1 172 776,77 | 543,91 | -11 782 | |
| Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun | | | | | | |
| Déficit transféré (II) | | | | | | |
| CHARGES FINANCIERES: | | | | | | |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions | | | | | | |
| Intérêts et charges assimilées | 425,92 | 0,19 | | | 425 | N/S |
| Différences négatives de change | | | 39,46 | 0,02 | -39 | -100,00 |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements | | | | | | |
| Total des charges financières (III) | 425,92 | 0,19 | 39,46 | 0,02 | 386 | 989,74 |
| CHARGES EXCEPTIONNELLES: | | | | | | |
| Sur opérations de gestion | 3 396,00 | 1,53 | 3 471,87 | 1,61 | -75 | -2,15 |
| Sur opérations en capital | | | | | | |
| Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions | | | 15 500,00 | 7,19 | -15 500 | -100,00 |
| Total des charges exceptionnelles (IV) | 3 396,00 | 1,53 | 18 971,87 | 8,80 | -15 575 | -82,09 |
| Participation des salariés aux résultats (V) | | | | | | |
| Impôts sur les sociétés (VI) | | | | | | |
| TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI) | 1 164 816,21 | 525,92 | 1 191 788,10 | 552,73 | -26 972 | -2,25 |
| SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT | 4 041,70 | 1,82 | | | 4 041 | N/S |
| TOTAL GENERAL | 1 168 857,91 | 527,74 | 1 191 788,10 | 552,73 | -22 931 | -1,91 |

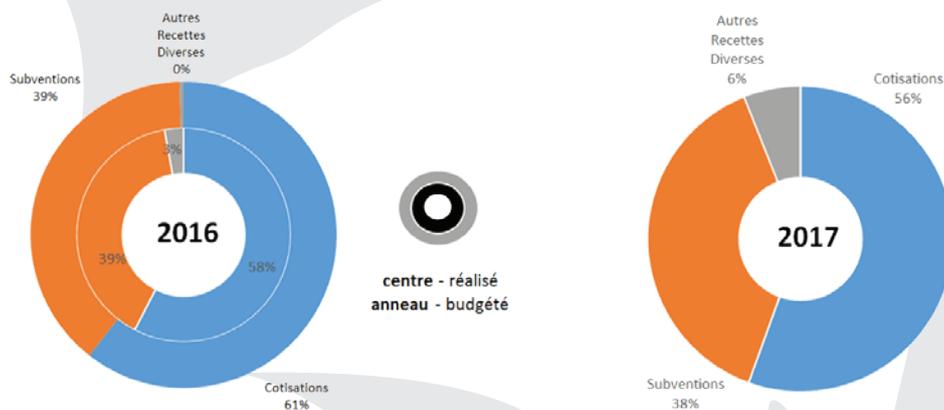
| EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE | | | | | | |
|---|--|--|--|--|--|--|
| PRODUITS : | | | | | | |
| Bénévolat | | | | | | |
| Prestations en nature | | | | | | |
| Dons en nature | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |
| CHARGES : | | | | | | |
| Secours en nature | | | | | | |
| Mise à disposition gratuite de biens et services | | | | | | |
| Prestations | | | | | | |
| Personnel bénévole | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | |

REPORTING FINANCIER

BUDGET - RÉSULTAT 2016 - BUDGET 2017

| Synthèse | 2016 | | | | | | 2017 | | |
|-----------------|------------------|----------------|------------|------------------|----------------|------------|------------------|----------------|----------|
| | budget 2016 | | | résultat 2016 | | | budget 2017 | | |
| | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat |
| ressources | - 322,8 | 859,9 | 537,1 | - 312,1 | 856,9 | 544,8 | - 307,8 | 855,3 | 547,5 |
| pôles & actions | - 494,8 | 326,8 | -168,0 | - 537,2 | 368,6 | - 168,5 | - 476,9 | 292,0 | - 184,9 |
| instances | - 84,3 | 9,3 | - 75,0 | - 78,5 | 9,2 | - 69,2 | - 87,2 | 9,3 | - 77,9 |
| fonctionnement | - 323,6 | 29,5 | -294,1 | - 380,7 | 77,8 | - 302,9 | - 325,1 | 40,4 | - 284,8 |
| total | - 1 225,5 | 1 225,5 | 0,0 | - 1 308,5 | 1 312,5 | 4,0 | - 1 197,0 | 1 197,0 | - |

| Ressources | 2016 | | | | | | 2017 | | |
|--|--------------------|--------------|--------------|----------------------|--------------|--------------|--------------------|--------------|--------------|
| | 2016 budget : 0 k€ | | | 2016 résultat : 4 k€ | | | 2017 budget : 0 k€ | | |
| | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat |
| Ressources propres | | | | | | | | | |
| Cotisations | | | | | | | | | |
| cotisations 110 | - 55,3 | 366,0 | 310,7 | - 55,9 | 364,2 | 308,3 | - 50,7 | 352,0 | 301,3 |
| part assurance 111 | - 223,0 | 231,0 | 8,0 | - 208,7 | 241,5 | 32,8 | - 216,0 | 224,8 | 8,8 |
| licences temporales 112 | - | 35,0 | 35,0 | - 0,0 | 33,4 | 33,4 | - | 35,0 | 35,0 |
| Reversement région 120 | - 44,5 | - | - 44,5 | - 44,7 | - | - 44,7 | - 32,1 | - | - 32,1 |
| Actions régions | - | - | - | - | - | - | - 9,0 | - | - 9,0 |
| total | - 322,8 | 632,0 | 309,2 | - 309,2 | 639,1 | 329,9 | - 307,8 | 611,8 | 304,0 |
| Subventions | | | | | | | | | |
| Ministère Jeunesse et Sport 130 | - | 197,5 | 197,5 | - | 197,5 | 197,5 | - | 195,5 | 195,5 |
| Ministère intérieur 131 | - | 15,0 | 15,0 | - | 15,0 | 15,0 | - | 15,0 | 15,0 |
| Ministère Ecologie et Dev. Durable 132 | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | - | 212,5 | 212,5 | - | 212,5 | 212,5 | - | 210,5 | 210,5 |
| Autres Recettes Diverses | | | | | | | | | |
| Partenariat extérieur 140 | - | 5,4 | 5,4 | - | - | - | - | 5,0 | 5,0 |
| produits financiers 141 | - | 5,0 | 5,0 | - | 1,9 | 1,9 | - | 3,0 | 3,0 |
| divers 142 | - | - | - | - 2,9 | 3,4 | 0,5 | - | - | - |
| abandons de frais 150 | - | 5,0 | 5,0 | - | - | - | - | 25,0 | 25,0 |
| total | - | 15,4 | 15,4 | - 2,9 | 5,2 | 2,4 | - | 33,0 | 33,0 |
| total | - 322,8 | 859,9 | 537,1 | - 312,1 | 856,9 | 544,8 | - 307,8 | 855,3 | 547,5 |

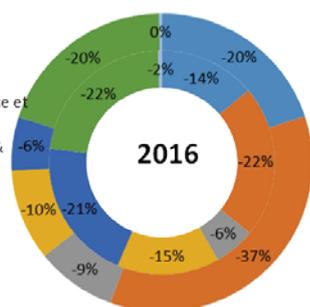


| Pôles & actions | 2016 | | | | | | 2017 | | |
|----------------------------|--------------------|-------------|---------------|----------------------|--------------|---------------|--------------------|-------------|---------------|
| | 2016 budget : 0 k€ | | | 2016 résultat : 4 k€ | | | 2017 budget : 0 k€ | | |
| | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat |
| Santé secours | | | | | | | | | |
| Médicale | | | | | | | | | |
| action 2MEDACT | - 2,0 | - | - 2,0 | - 0,4 | 0,7 | 0,3 | - 1,8 | - | - 1,8 |
| fonctionnement 2MEDFCT | - | - | - | - 0,7 | - | 0,7 | - 0,1 | - | 0,1 |
| matériel 2MEDMAT | - 1,0 | - | - 1,0 | - | - | - | - | - | - |
| conseil technique 2MEDCT | - 4,0 | 3,0 | - 1,0 | - 5,2 | 2,6 | - 2,6 | - 4,0 | 2,0 | - 2,0 |
| total | - 7,0 | 3,0 | - 4,0 | - 6,3 | 3,3 | - 3,0 | - 5,9 | 2,0 | - 3,9 |
| SSF | | | | | | | | | |
| action 2SSFACT | - 16,0 | 15,0 | - 1,0 | - 12,2 | 0,1 | - 12,1 | - 16,5 | 15,0 | - 1,5 |
| formation 2SSFAFO | - 44,2 | 48,4 | 4,2 | - 27,8 | 38,7 | 10,9 | - 26,5 | 29,1 | 2,6 |
| fonctionnement 2SSFFCT | - 20,0 | - | - 20,0 | - 12,3 | 0,5 | - 11,7 | - 20,9 | - | - 20,9 |
| conseil technique 2SSFCT | - 7,5 | - | - 7,5 | - 11,8 | 2,3 | - 9,5 | - 8,5 | - | - 8,5 |
| matériel 2SSFMAT | - 5,0 | - | - 5,0 | - 8,5 | 2,9 | - 5,7 | - 10,0 | 10,0 | - |
| vente marchandises 2SSFAF | - | - | - | - 40,0 | 52,4 | 12,4 | - | - | - |
| dons SSF 2SSFDONS | - | - | - | - 57,6 | 58,0 | 0,5 | - | - | - |
| variation de stock 2SSFVDS | - | - | - | - 5,5 | 0,9 | - | - | - | - |
| total | - 92,7 | 63,4 | - 29,3 | - 175,6 | 155,8 | - 19,8 | - 82,4 | 54,1 | - 28,3 |
| total pôle | - 99,7 | 66,4 | - 33,3 | - 181,9 | 159,1 | - 22,8 | - 88,2 | 56,1 | - 32,2 |

| Enseignement | | | | | | | | | | | | | | | | |
|--|-----------|---|-------|-------|---|------|---|-------|------|---|------|---|-------|------|---|------|
| EFC | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2EFCACT | - | 10,4 | 5,4 | - | 5,0 | - | 3,6 | 0,2 | - | 3,5 | - | 10,1 | 1,8 | - | 8,3 |
| formation | 2EFCFAFO | - | 77,2 | 70,6 | - | 6,6 | - | 36,5 | 29,6 | - | 6,9 | - | 23,6 | 14,2 | - | 9,4 |
| fonctionnement | 2EFCFCT | - | 0,7 | - | - | 0,7 | - | 0,0 | 1,1 | - | 1,1 | - | 3,0 | - | - | 3,0 |
| conseil technique | 2EFCCT | - | 4,1 | 0,5 | - | 3,6 | - | 3,5 | 0,4 | - | 3,1 | - | 4,5 | - | - | 4,5 |
| publication | 2EFCPUB | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| matériel | 2EFCMAT | - | 3,5 | 1,5 | - | 2,0 | - | 0,2 | - | - | 0,2 | - | 1,5 | - | - | 1,5 |
| vente marchandise | 2EFCVTE | - | 0,5 | 0,5 | - | 1,0 | - | 1,1 | 7,5 | - | 6,4 | - | - | - | - | - |
| total | | - | 96,4 | 77,6 | - | 18,9 | - | 44,9 | 38,8 | - | 6,1 | - | 43,7 | 16,0 | - | 27,7 |
| EFPS | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2EFPSACT | - | 2,5 | 1,0 | - | 1,5 | - | 1,5 | 0,8 | - | 0,7 | - | 1,0 | 0,5 | - | 0,5 |
| formation | 2EFPSAFO | - | 16,3 | 9,8 | - | 6,5 | - | 14,5 | 9,8 | - | 4,7 | - | 24,5 | 16,6 | - | 7,9 |
| fonctionnement | 2EFPSFCT | - | 0,7 | - | - | 0,7 | - | 0,2 | - | - | 0,2 | - | 0,8 | - | - | 0,8 |
| conseil technique | 2EFPSCT | - | 1,8 | 0,8 | - | 1,1 | - | 2,1 | 0,8 | - | 1,3 | - | 1,8 | 0,8 | - | 1,1 |
| publication | 2EFPS PUB | - | 2,0 | 1,3 | - | 0,7 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| vente marchandise | 2EFPSVTE | - | 7,4 | 7,7 | - | 0,3 | - | - | - | - | - | - | 7,9 | 8,2 | - | 0,3 |
| matériel | 2EFPSMAT | - | - | - | - | - | - | 3,3 | - | - | 3,3 | - | - | - | - | - |
| total | | - | 30,7 | 20,6 | - | 10,2 | - | 21,7 | 11,5 | - | 10,2 | - | 36,0 | 26,1 | - | 10,0 |
| EF5 | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2EFSACT | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 9,4 | 5,0 | - | 4,4 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| formation | 2EFSAFO | - | 34,7 | 29,5 | - | 5,2 | - | 28,4 | 21,3 | - | 7,1 | - | 44,2 | 35,0 | - | 9,2 |
| formation cadre | 2EFSFC | - | 4,0 | - | - | 4,0 | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 4,0 | - | - | 4,0 |
| fonctionnement | 2EFSFCT | - | 1,3 | - | - | 1,3 | - | 0,3 | - | - | 0,3 | - | 1,3 | - | - | 1,3 |
| conseil technique | 2EFSCT | - | 2,6 | - | - | 2,6 | - | 2,9 | 1,3 | - | 1,6 | - | 3,0 | - | - | 3,0 |
| matériel | 2EFSMAT | - | 2,5 | - | - | 2,5 | - | 2,4 | 0,7 | - | 1,7 | - | 2,5 | 0,5 | - | 2,0 |
| publication | 2EFS PUB | - | 3,0 | - | - | 3,0 | - | 3,1 | - | - | 3,1 | - | 4,0 | - | - | 4,0 |
| vente marchandise | 2EFSVTE | - | 6,0 | 4,0 | - | 2,0 | - | 6,4 | 12,0 | - | 5,6 | - | 1,5 | 2,9 | - | 1,4 |
| total | | - | 55,1 | 33,5 | - | 21,6 | - | 55,0 | 40,3 | - | 14,6 | - | 61,5 | 38,4 | - | 23,1 |
| commun | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Journées d'Etudes | 3JEE | - | - | - | - | - | - | 6,2 | 1,1 | - | 5,0 | - | 3,0 | - | - | 3,0 |
| Groupe étude technique | 3GET | - | 2,0 | 0,2 | - | 1,8 | - | - | - | - | - | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| spéléo et canyon pour tous | 3SCPT | - | 6,0 | - | - | 6,0 | - | 0,1 | - | - | 0,1 | - | - | - | - | - |
| JNSC | 3JNSC | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total pôle | | - | 191,2 | 131,8 | - | 59,4 | - | 127,8 | 91,7 | - | 36,1 | - | 146,2 | 80,5 | - | 65,8 |
| Patrimoine science et environnement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Environnement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2ENVACT | - | - | - | - | - | - | 14,8 | 15,8 | - | 1,0 | - | 4,0 | 10,0 | - | 6,0 |
| fonctionnement | 2ENVFCT | - | - | - | - | - | - | 0,3 | - | - | 0,3 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| conseil technique | 2ENVCT | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | - | - | - | - | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| publication | 2ENV PUB | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| matériel | 2ENVMAT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 15,1 | 15,8 | - | 0,7 | - | 6,0 | 10,0 | - | 4,0 |
| Scientifique | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2SCIACT | - | - | - | - | - | - | 0,9 | 0,9 | - | 0,0 | - | 3,0 | - | - | 3,0 |
| formation | 2SCIAFO | - | - | - | - | - | - | 2,4 | 1,1 | - | 1,3 | - | 5,0 | 2,0 | - | 3,0 |
| fonctionnement | 2SCIFCT | - | 2,5 | - | - | 2,5 | - | - | - | - | - | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| conseil technique | 2SCICT | - | 2,5 | - | - | 2,5 | - | - | - | - | - | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| publication | 2SCIPUB | - | 2,5 | - | - | 2,5 | - | - | - | - | - | - | 0,5 | - | - | 0,5 |
| matériel | 2SCIMAT | - | 9,0 | 9,0 | - | - | - | 3,2 | - | - | 3,2 | - | 4,0 | - | - | 4,0 |
| total | | - | 16,5 | 9,0 | - | 7,5 | - | 6,5 | 1,9 | - | 4,6 | - | 15,5 | 2,0 | - | 13,5 |
| Documentation | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2DOCACT | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 4,3 | 1,6 | - | 2,6 | - | - | - | - | - |
| documentation | 2DOCDOC | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 1,6 | - | - | 1,6 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| fonctionnement | 2DOCFCCT | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 1,4 | - | - | 1,4 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| conseil technique | 2DOCCT | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 0,3 | - | - | 0,3 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| BBS | 2DOCBBS | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 0,5 | 0,3 | - | 0,2 |
| total | | - | 4,0 | - | - | 4,0 | - | 7,6 | 1,6 | - | 6,0 | - | 3,5 | 0,3 | - | 3,2 |
| Karsteau | 4KAR | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total pôle | | - | 23,5 | 9,0 | - | 14,5 | - | 29,2 | 19,4 | - | 9,8 | - | 25,0 | 12,3 | - | 12,7 |
| Communication & Publication | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Publication | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2PUBACT | - | - | 8,5 | - | 8,5 | - | - | 5,8 | - | 5,8 | - | - | 8,0 | - | 8,0 |
| fonctionnement | 2PUBFCT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Karstologia | 2PUBKAR | - | 18,0 | 21,0 | - | 3,0 | - | 8,5 | 10,0 | - | 1,5 | - | 18,0 | 18,0 | - | - |
| Spélunca | 2PUBSPE | - | 42,0 | 44,0 | - | 2,0 | - | 42,1 | 41,2 | - | 0,9 | - | 42,0 | 44,0 | - | 2,0 |
| total | | - | 60,0 | 73,5 | - | 13,5 | - | 50,5 | 57,0 | - | 6,5 | - | 60,0 | 70,0 | - | 10,0 |
| Audiovisuelle | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2AUDACT | - | 4,0 | - | - | 4,0 | - | 3,4 | 0,5 | - | 2,8 | - | 3,2 | - | - | 3,2 |
| conseil technique | 2AUDCT | - | 0,5 | - | - | 0,5 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| fonctionnement | 2AUDFCT | - | 0,5 | - | - | 0,5 | - | - | - | - | - | - | 2,6 | - | - | 2,6 |
| matériel | 2AUDMAT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | | - | 5,0 | - | - | 5,0 | - | 3,4 | 0,5 | - | 2,8 | - | 5,8 | - | - | 5,8 |
| Communication | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2COMACT | - | 8,0 | - | - | 8,0 | - | 9,4 | 1,5 | - | 7,9 | - | 14,4 | 6,0 | - | 8,4 |
| Fonctionnement | 2COMFCT | - | 1,5 | - | - | 1,5 | - | - | - | - | - | - | 0,3 | - | - | 0,3 |
| conseil technique | 2COMCT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 2,3 | - | - | 2,3 |
| vente marchandise | 2COMVTE | - | - | 5,0 | - | 5,0 | - | 0,1 | 0,9 | - | 0,8 | - | - | 5,0 | - | 5,0 |
| matériel | 2COMMAT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 3,0 | - | 3,0 |
| total | | - | 9,5 | 5,0 | - | 4,5 | - | 9,5 | 2,4 | - | 7,1 | - | 16,9 | 14,0 | - | 2,9 |

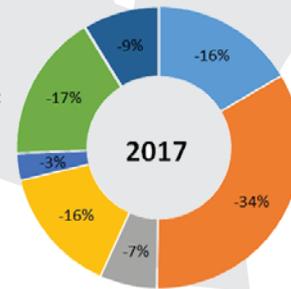
| CREI | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---------------------------|------------|---|-------|-------|---|-------|---|-------|-------|---|-------|---|-------|-------|---|-------|
| action | 2CREIACT | - | 0,8 | - | - | 0,8 | - | 1,7 | - | - | 1,7 | - | 0,8 | - | - | 0,8 |
| conseil technique | 2CREICT | - | 2,6 | - | - | 2,6 | - | 3,2 | 0,3 | - | 2,9 | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| Fonctionnement | 2CREIFCT | - | 0,6 | - | - | 0,6 | - | - | - | - | - | - | 0,6 | - | - | 0,6 |
| DPE | 2CREIDPE | - | 7,0 | - | - | 7,0 | - | 7,0 | - | - | 7,0 | - | 8,0 | - | - | 8,0 |
| expédition | 2CREIEXP | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| relations internationales | 2CREIRI | - | 1,8 | 1,8 | - | 0,0 | - | 1,8 | - | - | 1,8 | - | 4,2 | - | - | 4,2 |
| publication expé | 2CREIPUB | - | 1,5 | - | - | 1,5 | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 1,5 | - | - | 1,5 |
| Reprise DPE CREI | 2CREIREP | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Expe nat | 2CREIEXPAT | - | 1,5 | - | - | 1,5 | - | 1,5 | - | - | - | - | 3,0 | - | - | 3,0 |
| total | | - | 15,8 | 1,8 | - | 14,0 | - | 16,2 | 0,3 | - | 16,0 | - | 20,1 | - | - | 20,1 |
| F.S.E. | 3FSE | - | 2,5 | - | - | 2,5 | - | 1,2 | - | - | 1,2 | - | 2,5 | - | - | 2,5 |
| U.I.S. | 3UIS | - | 4,0 | - | - | 4,0 | - | 3,8 | 0,3 | - | 3,5 | - | 7,0 | - | - | 7,0 |
| total pôle | | - | 96,8 | 80,3 | - | 16,5 | - | 84,6 | 60,5 | - | 24,1 | - | 112,3 | 84,0 | - | 28,3 |
| Vie associative | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Librairie | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2LIBACT | - | - | - | - | - | - | 1,8 | 1,0 | - | 0,8 | - | - | - | - | - |
| fonctionnement | 2LIBFCT | - | - | - | - | - | - | 0,2 | 0,1 | - | 0,1 | - | - | - | - | - |
| conseil technique | 2LIBCT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| vente congrès | 2LIBVTC | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| ventes | 2LIBVTE | - | - | 5,3 | - | 5,3 | - | 0,1 | 4,9 | - | 4,8 | - | - | 8,0 | - | 8,0 |
| variation de stock | 2LIBVDS | - | - | - | - | - | - | 8,4 | 5,0 | - | 3,4 | - | - | - | - | - |
| achat | 2LIBHA | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 2,5 | 0,0 | - | 2,5 | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| total | | - | 2,0 | 5,3 | - | 3,3 | - | 13,0 | 11,1 | - | 1,9 | - | 2,0 | 8,0 | - | 6,0 |
| assurance | | | | | | | | | | | | | | | | |
| assurances Honoraire | 2ASSHON | - | 25,2 | 25,2 | - | - | - | 25,2 | - | - | 25,2 | - | 25,2 | 25,2 | - | - |
| fonctionnement | 2ASSFCT | - | - | - | - | - | - | 0,1 | 0,1 | - | 0,0 | - | 1,0 | 1,0 | - | - |
| total | | - | 25,2 | 25,2 | - | - | - | 25,3 | 0,1 | - | 25,2 | - | 26,2 | 26,2 | - | - |
| statistique et finance | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2finACT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| fonctionnement | 2fin | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 0,3 | - | - | 0,3 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| conseil technique | 2STFCT | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | 0,3 | - | - | 0,3 | - | 1,0 | - | - | 1,0 |
| statut | | | | | | | | | | | | | | | | |
| action | 2STFFCT | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 0,1 | - | - | 0,1 | - | - | - | - | - |
| fonctionnement | 2STAFCT | - | - | - | - | - | - | 0,7 | - | - | 0,7 | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| total | | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 0,8 | - | - | 0,8 | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| conseil de discipline | 4CDIS | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 0,3 | - | - | 0,3 | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| FAAL | 4FAAL | - | 7,0 | - | - | 7,0 | - | 5,4 | - | - | 5,4 | - | 7,0 | - | - | 7,0 |
| Hammel - De Joly | 4HAM | - | 1,0 | - | - | 1,0 | - | - | - | - | - | - | 3,0 | 3,0 | - | - |
| total pôle | | - | 40,2 | 30,5 | - | 9,7 | - | 45,1 | 11,2 | - | 33,9 | - | 43,2 | 37,2 | - | 6,0 |
| Développement | | | | | | | | | | | | | | | | |
| jeunes | | | | | | | | | | | | | | | | |
| parcours jeune (EDSC) | 4EDSC | - | 36,8 | 1,8 | - | 35,0 | - | 41,8 | 3,5 | - | 38,3 | - | 35,0 | - | - | 35,0 |
| total | | - | 36,8 | 1,8 | - | 35,0 | - | 41,8 | 3,5 | - | 38,3 | - | 35,0 | - | - | 35,0 |
| label FFS | 4LAB | - | - | 2,0 | - | 2,0 | - | - | 1,4 | - | 1,4 | - | - | 2,0 | - | 2,0 |
| total pôle | | - | 36,8 | 3,8 | - | 33,0 | - | 41,8 | 4,9 | - | 36,9 | - | 35,0 | 2,0 | - | 33,0 |
| divers | | | | | | | | | | | | | | | | |
| AGENDA 21 | 4A21 | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| BRGM | 4BRGM | - | 4,5 | 5,0 | - | 0,5 | - | 5,0 | 5,6 | - | 0,6 | - | - | - | - | - |
| Plan de féminisation | 4FEM | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Mac Do | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 5,0 | - | - | - |
| Médailles 3 écoles | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 7,0 | - | - | 7,0 |
| SAS Méaudre | | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | - | 3,0 | - | - | 3,0 |
| action divers | 4ACD | - | - | - | - | - | - | 11,0 | 9,5 | - | 1,5 | - | 2,0 | - | - | 2,0 |
| total divers | | - | 4,5 | 5,0 | - | 0,5 | - | 16,0 | 15,1 | - | 0,9 | - | 17,0 | - | - | 17,0 |
| Projet | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Musées | 3MUS | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 10,8 | 6,8 | - | 4,0 | - | 10,0 | 20,0 | - | 10,0 |
| total | | - | 2,0 | - | - | 2,0 | - | 10,8 | 6,8 | - | 4,0 | - | 10,0 | 20,0 | - | 10,0 |
| total | | - | 494,8 | 326,8 | - | 168,0 | - | 537,2 | 368,6 | - | 168,5 | - | 476,9 | 292,0 | - | 184,9 |

- Santé secours
- Enseignement
- Patrimoine science et environnement
- Communication & Publication
- Vie associative
- Développement
- divers

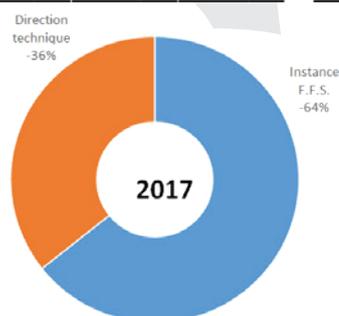
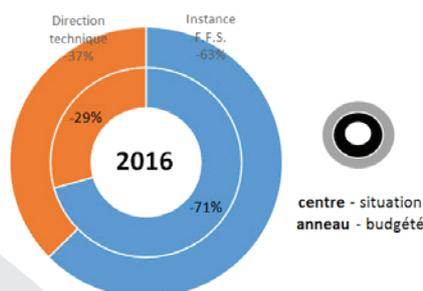


centre - résultat
anneau - budgété

- Santé secours
- Enseignement
- Patrimoine science et environnement
- Communication & Publication
- Vie associative
- Développement
- divers



| Instances | | 2016 | | | | | | 2017 | | |
|--------------------------------------|-----|--------------------|---------|----------|----------------------|---------|----------|--------------------|---------|----------|
| | | 2016 budget : 0 k€ | | | 2016 résultat : 4 k€ | | | 2017 budget : 0 k€ | | |
| Instance F.F.S. | | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat |
| Bureau | 611 | - 1,0 | 0,2 | - 0,8 | - 0,1 | 0,1 | - 0,0 | - 1,1 | 0,3 | - 0,8 |
| Bureau | 612 | - 1,0 | 0,2 | - 0,8 | - 1,0 | - | - 1,0 | - 1,1 | 0,3 | - 0,8 |
| Bureau | 613 | - 1,0 | 0,2 | - 0,8 | - 1,0 | 0,2 | - 0,8 | - 1,1 | 0,3 | - 0,8 |
| Bureau | 614 | - 1,0 | 0,2 | - 0,8 | - 1,1 | 0,3 | - 0,8 | - 1,1 | 0,3 | - 0,8 |
| Frais membres Bureau | 610 | - 8,0 | 2,0 | - 6,0 | - 8,4 | 3,9 | - 4,5 | - 8,0 | 2,0 | - 6,0 |
| Bureau | | - 12,0 | 2,8 | - 9,2 | - 11,7 | 4,5 | - 7,2 | - 12,4 | 3,2 | - 9,2 |
| CA 1 | 621 | - 4,0 | 1,0 | - 3,0 | - 3,7 | 0,3 | - 3,3 | - 4,3 | 0,6 | - 3,7 |
| CA 2 | 622 | - 7,0 | 1,5 | - 5,5 | - 8,0 | 2,0 | - 6,0 | - 4,3 | 0,6 | - 3,7 |
| CA 3 | 623 | - 7,0 | 1,0 | - 6,0 | - 7,9 | 0,5 | - 7,4 | - 6,0 | 0,6 | - 5,4 |
| CA 4 | 624 | - 4,0 | 1,0 | - 3,0 | - 5,9 | 0,7 | - 5,3 | - 4,3 | 0,6 | - 3,7 |
| Frais membres CA | 620 | - 4,0 | 2,0 | - 2,0 | - 1,2 | 0,0 | - 1,1 | - 5,0 | 2,0 | - 3,0 |
| C A | | - 26,0 | 6,5 | - 19,5 | - 26,6 | 3,6 | - 23,1 | - 23,9 | 4,4 | - 19,5 |
| AG | 630 | - 5,8 | - | - 5,8 | - 6,2 | - | - 6,2 | - 10,0 | - | - 10,0 |
| Edition Descendeur | 631 | - 1,0 | - | - 1,0 | - | - | - | - | - | - |
| Grand Electeur | 632 | - 5,0 | - | - 5,0 | - 5,0 | - | - 5,0 | - 5,0 | - | - 5,0 |
| Réunion Grandes Régions | 640 | - 3,0 | - | - 3,0 | - 6,5 | 0,4 | - 6,0 | - 4,0 | 1,0 | - 3,0 |
| Réunion Présidents Régions | 641 | - 2,5 | - | - 2,5 | - 1,4 | 0,2 | - 1,1 | - 2,5 | 0,5 | - 2,0 |
| autres missions | 642 | - 1,0 | - | - 1,0 | - 0,5 | 0,2 | - 0,3 | - 1,6 | 0,2 | - 1,4 |
| Total | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | | - 56,3 | 9,3 | - 47,0 | - 57,8 | 8,9 | - 48,9 | - 59,4 | 9,3 | - 50,1 |
| Direction technique | | | | | | | | | | |
| DTN | 650 | - 13,0 | - | - 13,0 | - 8,3 | 0,3 | - 8,0 | - 13,0 | - | - 13,0 |
| CTR | 655 | - 12,0 | - | - 12,0 | - 12,3 | - | - 12,3 | - 12,0 | - | - 12,0 |
| Journées d'Etudes Direction Techniqu | 660 | - 3,0 | - | - 3,0 | - | - | - | - 2,8 | - | - 2,8 |
| | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | | - 28,0 | - | - 28,0 | - 20,6 | 0,3 | - 20,3 | - 27,8 | - | - 27,8 |
| total | | - 84,3 | 9,3 | - 75,0 | - 78,5 | 9,2 | - 69,2 | - 87,2 | 9,3 | - 77,9 |



| Fonctionnement | | 2016 | | | | | | 2017 | | |
|-------------------------------------|--|--------------------|---------|----------|----------------------|---------|----------|--------------------|---------|----------|
| | | 2016 budget : 0 k€ | | | 2016 résultat : 4 k€ | | | 2017 budget : 0 k€ | | |
| | | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat | dépense | recette | résultat |
| Charges de fonctionnement (fixe) | | | | | | | | | | |
| total | | - 75,0 | 6,0 | - 69,0 | - 94,2 | 11,7 | - 82,4 | - 62,8 | 5,4 | - 57,4 |
| Salaire et frais de personnel | | | | | | | | | | |
| salaire et frais de personnel | | - 179,0 | - | - 179,0 | - 187,3 | 16,8 | - 170,5 | - 184,7 | 11,2 | - 173,5 |
| provision CP | | - 12,8 | 12,8 | - | - 15,9 | 15,5 | - 0,4 | - 16,0 | 16,0 | - |
| formation du personnel | | - 2,0 | - | - 2,0 | - 2,0 | - | - 2,0 | - 3,0 | - | - 3,0 |
| Litige | | - | - | - | - 18,7 | 14,5 | - 4,2 | - | - | - |
| total | | - 193,8 | 12,8 | - 181,0 | - 223,9 | 46,8 | - 177,1 | - 203,7 | 27,2 | - 176,5 |
| Honoraires | | | | | | | | | | |
| commissaire aux comptes | | - 7,5 | - | - 7,5 | - 16,3 | 7,9 | - 8,4 | - 8,0 | - | - 8,0 |
| expert comptable | | - 7,4 | - | - 7,4 | - 7,5 | - | - 7,5 | - 7,6 | - | - 7,6 |
| avocat | | - 6,0 | - | - 6,0 | - 1,1 | - | - 1,1 | - 6,0 | - | - 6,0 |
| consultant juridique | | - | - | - | - 1,3 | - | - 1,3 | - | - | - |
| assurance | | - | - | - | - | - | - | - | - | - |
| total | | - 20,9 | - | - 20,9 | - 26,2 | 7,9 | - 18,3 | - 21,6 | - | - 21,6 |
| Autres | | | | | | | | | | |
| cotisations (CNOF, FNE, AFNOR, ...) | | - 1,5 | - | - 1,5 | - 0,9 | - | - 0,9 | - 2,0 | - | - 2,0 |
| logiciel gestion adhérents | | - 1,5 | - | - 1,5 | - | - | - | - 3,0 | - | - 3,0 |
| site internet + abonnements | | - 2,5 | - | - 2,5 | - 2,3 | 0,7 | - 1,7 | - 3,0 | - | - 3,0 |
| total | | - 5,5 | - | - 5,5 | - 3,2 | 0,7 | - 2,5 | - 8,0 | - | - 8,0 |
| AMO | | | | | | | | | | |
| amortissement | | - 28,4 | - | - 28,4 | - 33,3 | 10,7 | - 22,5 | - 29,0 | - | - 29,0 |
| total | | - 28,4 | 10,7 | - 17,7 | - 33,3 | 10,7 | - 22,5 | - 29,0 | 7,8 | - 21,3 |
| total | | - 323,6 | 29,5 | - 294,1 | - 380,7 | 77,8 | - 302,9 | - 325,1 | 40,4 | - 284,8 |

RAPPORT DU COMMISSAIRE AU COMPTE SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2016

Mesdames, Messieurs

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association « FEDERATION FRANCAISE DE SPELEOLOGIE » association loi 1901, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

AVIS DE LA COMMISSION FINANCIÈRE ET STATISTIQUE SUR L'EXERCICE FINANCIER DE L'ANNÉE 2016

A ce jour, 30 mai 2017,

Le bilan et le Compte de résultat de l'exercice comptable de l'année 2016 visés par le CAC ont été réceptionnés le 29 mai au siège. Cela pose un problème pour que la commission puisse travailler dans des délais corrects et apporter des avis au conseil d'administration pour travailler sur l'avenir.

Cet état de fait est préjudiciable pour réaliser un travail en équipe.

Remarque

Depuis 11 ans, notre résultat comptable s'est affaibli progressivement. En 2006, il était de 1 491 631 €, en moyenne, la baisse est de 20%. Cette baisse globale de notre budget démontre que nos activités n'évoluent pas.

C'est un problème de fond qui pose des questions.

Année 2016 résultats

Présentement, l'exercice comptable de l'année 2016 nous donne un résultat positif de 4 042 €.

Différents éléments ont joué un rôle important :

- En 2015, il était prévu une provision exceptionnelle de 15 500 € qui permettait de répondre à une dépense pour 2016. Ainsi que pour la prévision des travaux de la grotte de Foissac, il avait été prévu une dotation de 30 986 €.
- En 2016, nous avons un salaire en moins du fait du départ d'une salariée, nous obtenons un gain de 16 172€.
- Dans le bilan, la différence annuelle du montant des salaires n'est pas lisible puisque le règlement du litige a été inclus dans les salaires.
- Mais en 2016, il n'a pas été provisionné les risques pour la suite du litige auquel la Fédération doit faire face. Donc, les conséquences de ce risque peuvent être reportées sur l'année 2017.
- Les charges exceptionnelles ne sont que de 3 396 € alors qu'en 2015, elles étaient de 18 972€ avec la dotation pour risques.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris, le 19 mai 2017,

Le Commissaire aux Comptes
INTERNATIONAL AUDIT COMPANY
François Caillet

Henri Vaumoron, Catherine Rosier

- Les dotations aux dépréciations passent de 18 341 € en 2015, à 6 507 € en 2016.
- Les frais de fonctionnement du bénévolat assujettis à nos activités est en baisse de 26 795 €

Produits nets d'exploitation

Nous devons porter notre attention aux résultats successifs de nos produits nets qui n'évoluent pas. Ces produits sont le résultat direct de toutes nos activités de ventes et de prestations. Lorsque l'on déduit les achats liés aux ventes et aux services, nous sommes toujours en négatif. (Les résultats sont donnés sans les opérations comptables qui accentuent en plus ou en moins le résultat).

En 2016, nous avons une perte de -14 810 €. En 2015, elle était de -24 625 €.

- Les ventes de marchandises sont en résultat positif de 22 466 €, en 2015, il était de 9 848 €.
- Les ventes de Spelunca et Karstologia avec les publicités sont bénéficiaires de 23 590 €, en 2015, il y avait une perte de 1 299 €. Une baisse des achats d'environ 15 000 € explique en partie cette évolution positive. Une gestion précise des achats permet de dégager un bénéfice sur l'exercice.
- Les stages et les prestations de services sont en perte de -79 619 €. En 2015, la perte était de 44 069 €.
- En 10 ans, le chiffre d'affaires net a baissé de 27.6%. Même s'il ne progresse pas, il faudrait au moins qu'il soit stabilisé.

Les subventions

Dans les subventions d'exploitation versées par le ministère des sports, il faut déduire les différentes charges que nous assumons du fait de notre lien avec le ministère.

La part reprise en résultat qui est systématique chaque année, soit -10 727 €,

Les frais de prise en charge des CTN et du DTN, sont de 25 247 €. Ce qui nous donne une subvention pour nos activités de 162 200 €.

Les abandons de frais

En 2016, il y a 67 abandons de frais dont le produit est de 33 455 €, pour 179 notes de frais. Cette somme n'est pas négligeable. Par exemple, ce produit permet de prendre en charge les frais de la DTN et des CTN.

Le plus petit abandon est de 0.16€ (régularisation comptable) et le plus important est de 2 703 €. A noter, les notes de frais se répartissent sur différentes actions qui ne sont pas limitées aux seuls frais des bénévoles.

Autres produits d'exploitation

Les plus importants sont, notamment les assurances et les adhésions qui ont une baisse de 3% soit 18 427 €. L'année précédente, nous avons eu une baisse de 6 699 €. Le résultat de ces produits est fluctuant et variable depuis plusieurs années, mais en baisse constante.

Ces produits sont les plus importants, ils représentent 67% de l'ensemble des produits que nous réalisons. Les produits nets de nos ventes et prestations représentent 25.4%.

Les cotisations ont baissé de 0.5%. Elles se stabilisent depuis plusieurs années.

Les commissions

Nous avons 15 commissions, dont une n'est pas inscrite dans le RI de la Fédération.

La gestion des commissions nous donne un résultat négatif de 81 600 €, sauf pour 3 commissions.

Résultat positif pour :

La commission Environnement de 715€ (subvention non utilisée)

La commission Librairie de 1 516 €

La commission publication de 6 487 €, grâce à la publicité,

Spelunca est (toujours) négatif de 901 € et Karstologia est (toujours) positif de 1 541 €

Les actions des délégations et actions diverses ont un résultat négatif de 57 314 €, dont les EDSC qui représentent 67 % des dépenses.

La gestion des commissions a un résultat négatif de 81 600 €, les commissions effectuant des stages ont un résultat négatif de 49 869 € soit 61 % du résultat négatif des 15 commissions.

Les produits vendus

Avec l'inventaire effectué par les salariés ainsi que le suivi des achats et ventes des produits, il serait utile de réaliser une étude de rentabilité de ces produits et de procéder à des choix. Les résultats financiers doivent être liés aux choix politiques du conseil d'administration.

Conclusions

- L'ensemble de la gestion financière est techniquement maîtrisé par le trésorier.
- Il serait peut-être possible d'utiliser nos disponibilités financières dans des placements, pour obtenir des intérêts non négligeables mais qui nécessite un suivi astreignant.
- Il serait souhaitable que le conseil d'administration recherche une politique d'actions permettant d'augmenter notre capacité de vente des produits achetés.
- Les stages ne donnent pas les résultats à la hauteur du travail qu'ils nécessitent. Il serait nécessaire de valoriser les heures de bénévolat, des cadres et des gestionnaires.

Verification aux comptes 2016



Fédération Française
de Spéléologie

Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY

Rapport vérification des comptes 2016 FFS, Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY

1

Méthode de travail



Nous nous sommes rendus au siège les 24 et 25 avril 2017 afin de vérifier les comptes de la fédération:

- évaluer le respect des procédures comptables fédérales et du règlement financier,
- vérifier la concordance des dépenses par rapport aux actions menées en 2016.

Nous avons également étudié, en parallèle, le compte d'exploitation 2016 et les balances analytiques détaillées de la FFS et des commissions.

Toutes les NDF des commissions, délégations, et des membres du CA ont été vérifiées

Nous avons finalisé notre rapport le 25 avril 2017



Rapport vérification des comptes 2016 FFS, Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY

Points positifs



Fédération Française
de Spéléologie

Cette année, nous avons constaté le respect global des procédures comptables de la fédération.

Les notes de frais présentées sont conformes pour la plupart, cependant, certaines avaient un manque de rigueur.

L'abandon partiel ou total des frais reste constant.



Rapport vérification des comptes 2016 FFS, Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY

Points d'amélioration



Fédération Française
de Spéléologie

Nous demandons aux présidents et/ou trésoriers des commissions de bien vérifier les kilométrages, en cas de dépassements, et la concordance des trajets. Ils doivent être justifiés par écrit au verso de la NDF (à conseiller, l'utilisation de via michelin ou mappy) au lieu d'estimation du compteur du véhicule.

De contrôler également que la NDF validée et réglée par une commission nationale pour une autre structure soit bien refacturée.

A surveiller : Il s'avère que deux NDF du même demandeur, ayant des missions et des objets différents, étaient aux mêmes dates.

Manque d'indication sur l'objet de certaines factures commerciales.



Rapport vérification des comptes 2016 FFS, Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY

Points d'amélioration



Fédération Française
de Spéléologie

RAPPEL : utilisation de la bonne version de la NDF de l'année en cours, téléchargeable sur site FFS et des commissions (qui ont la possibilité d'inclure leur logo).

Pour l'intitulé « boissons » : il serait préférable d'employer un autre terme.

Note de frais : compléter correctement le cartouche déplacement (objet ou mission, départ-destination, dépt, etc.)



Rapport vérification des comptes 2016 FFS, Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY

Conclusion



Fédération Française
de Spéléologie

Le travail et l'implication de tous a permis de respecter les procédures et de fiabiliser la tenue des comptes.

Cette année pour la vérification des comptes, nous avons eu un accès temporaire aux fichiers informatiques des justificatifs dû à la dématérialisation de certaines factures. Ce fichier est accessible uniquement pour la durée de notre mission au siège.

Nous tenons à remercier le personnel du siège pour leur accueil et leur disponibilité, ainsi que les présidents de commissions pour leur empressement à répondre à nos questions.



Rapport vérification des comptes 2016 FFS, Patrick PELOUX et Pascal LAMIDEY



Chaque année, les grands électeurs ont à voter le budget de l'année ainsi que le réalisé. S'il est assez facile de vérifier si le réalisé a été conforme au budget et si le budget permet d'espérer un équilibre financier, il est beaucoup plus difficile d'apprécier les choix proposés par le Conseil d'administration.

Pour analyser les évolutions sur une longue période, il est nécessaire de suivre quelques indicateurs.

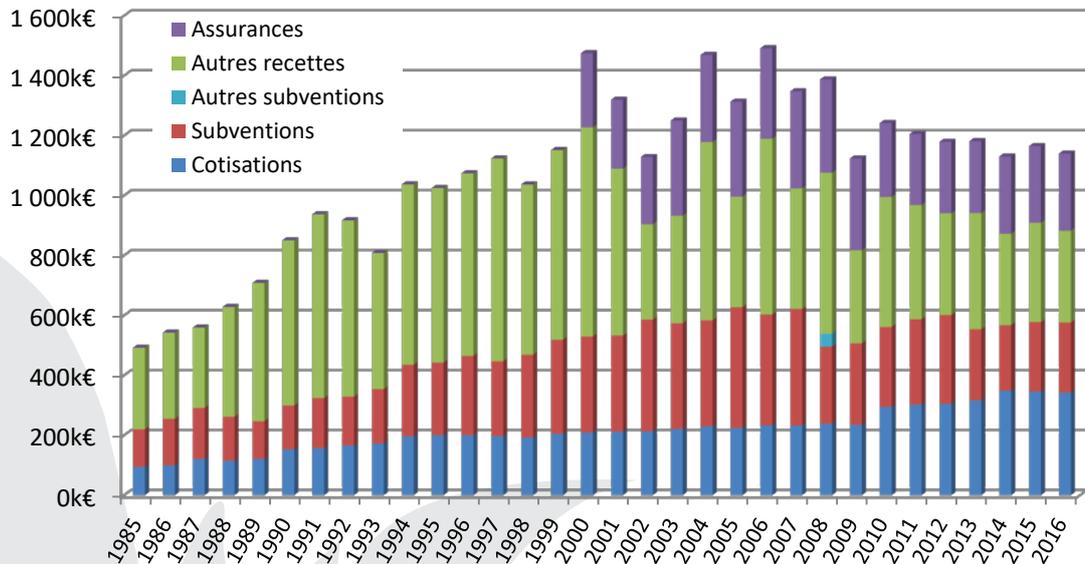
Afin de mieux garantir la stabilité de la définition des divers indicateurs, les valeurs utilisées sont pour la plupart extrait du Bilan/compte de

résultat rédigé par l'expert comptable. Nous donnons pour chaque indicateur les numéros des lignes prises en compte dans le compte de résultat.

L'ensemble des tableaux de valeurs et des graphiques ont été élaborés par la comptable de la fédération, à partir du bilan et du compte de résultat.

1) RECETTES

Graphique n°1 :
évolution des recettes



Le premier graphique donne l'évolution de nos recettes :

- Recettes totales : total des produits à la fin du compte de résultat de l'expert comptable
- cotisations (sommés des lignes 758110 à 758190)
- subventions des divers ministères (somme des lignes 740100 à 740500)
- assurance (que nous reversons intégralement à notre assureur). Cette ligne n'est séparée de « Autres recettes » qu'à partir de 2000 (somme des lignes 758211 à 758278)
- et autres recettes (total des produits du compte de résultat – (assurances+cotisations+subventions))

Les « autres recettes » intègrent les recettes des commissions (stages, abonnements, mais également les amortissements, valorisations de stock, plus-values, etc.). Avant 2000, cette ligne comprend également la recette correspondante à l'assurance.

La somme des recettes atteint cette année 1 140 063 €.

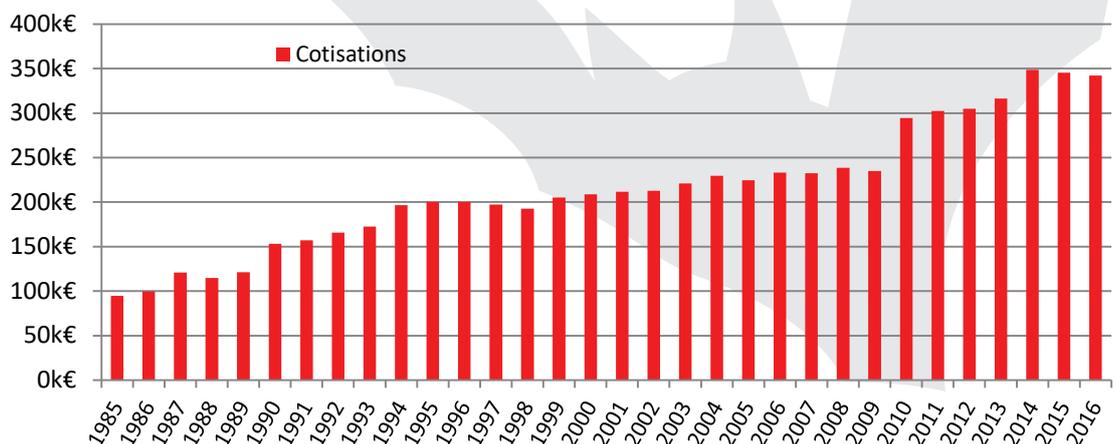
La baisse est de 24 900 € par rapport à l'année dernière (-2,14%), annulant ainsi presque la hausse constatée entre 2014 et 2015. Les recettes de cotisation sont en baisse -3 464 €, -1 %) du fait d'une diminution du nombre de licenciés. La recette assurance est en légère hausse (+1 743 €, +0,68 %), retrouvant ainsi le niveau de 2014

De même que l'année dernière, le total des subventions est à la hausse à 234 254 € (+2 008 €, +0,86%).

De fait la baisse des recettes est due à la baisse des « Autres recettes » (-25 179 €, -7,60%), cette baisse annulant l'augmentation constatée en 2015. Ces « Autres recettes » mesurent les actions fédérales (stages, ventes,...)

Notre « Taux de dépendance » vis-à-vis des subventions (rapport entre le montant des subventions et le total des recettes) augmente légèrement, passant de 20,00% à 20,55%. Rappelons que la valeur la plus faible du taux de dépendance était 18,5 % en 2008.

Graphique n°2 :
évolution des recettes dues aux cotisations

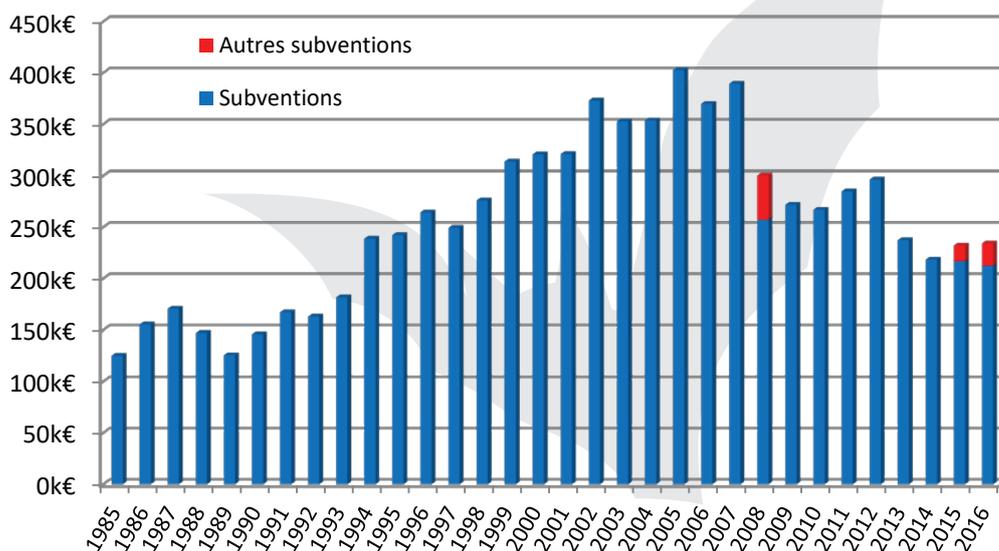


Le total des subventions est en hausse. Mais la subvention du Ministère du sport est cependant en baisse une nouvelle fois à 197 500 € (-4 500 €, -2,2%). La hausse est due à une subvention de la DREAL Franche Comté 15 000 € et au complément de 6 754 € de la subvention pour l'étude de l'espace muséographique.

Le tableau donne le détail des subventions sur les trois dernières années.

| | 2014 | 2015 | 2016 | Variation 2015-2016 | Variation en % |
|---|------------------|--------------------|------------------|---------------------|----------------|
| Ministère des sports | 209 426 € | 202 000 € | 197 500 € | -4 500 € | -2,2% |
| Ministère de l'intérieur | 9 121 € | 15 000 € | 15 000 € | 0 | 0 |
| Ministère de l'environnement | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Autres subvention (Conseil Régional Rhône-Alpes, Espace muséographique) | 0 | 15 246,5 € | 21 754 € | +6 507,5 € | +42,7% |
| Total | 218 547 € | 232 246,5 € | 234 254 € | +2 008 € | +0,86% |

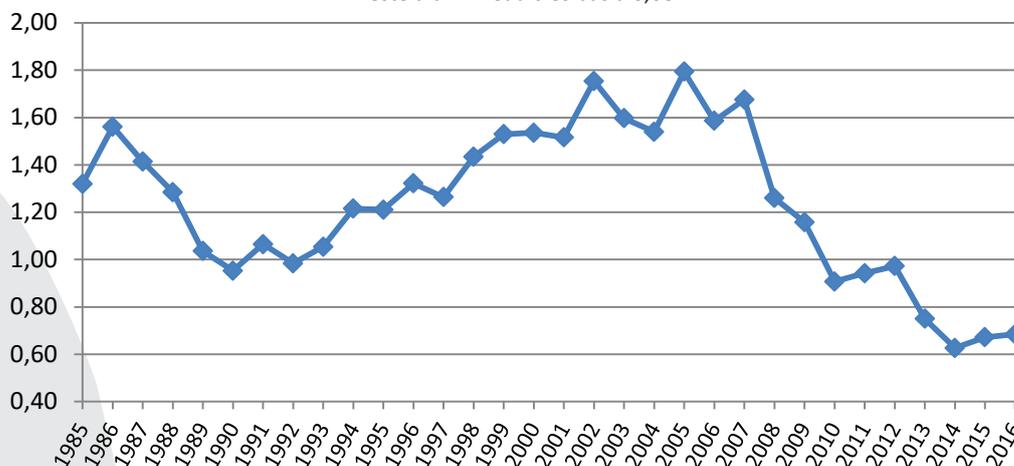
Graphique n°3 :
évolution des subventions



Les subventions restent à un niveau bas, du même ordre de grandeur qu'en 1994 et 1995.

Le rapport subvention sur cotisation augmente très légèrement mais reste à un niveau très bas à 0,68.

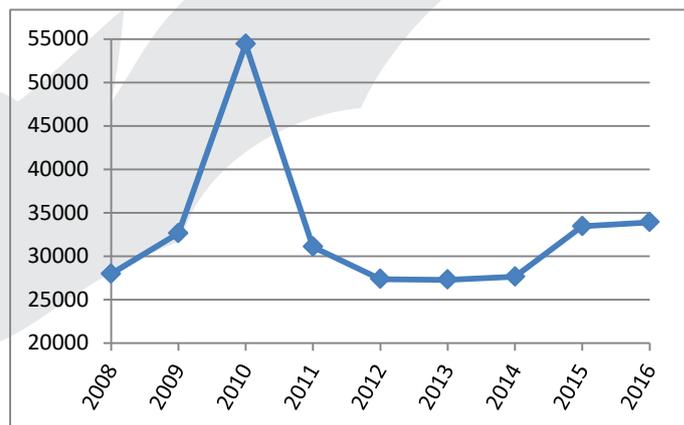
Graphique n°4 :
évolution du rapport subventions/cotisations



Le graphique n°5 donne les recettes liées abandons de frais. La valeur particulièrement élevée en 2010 est due à l'opération OSEE qui a généré beaucoup de déplacements et beaucoup d'abandons de frais. Cette année, cette recette est quasi stable à 33 905 € (+457 €, +1,4%)

Rappelons que ce mécanisme permet de mener des actions à coût nul pour la fédération tout en permettant 60 % de remboursement des frais des personnes concernées, à condition que ces personnes soient assujetties à l'impôt sur le revenu.

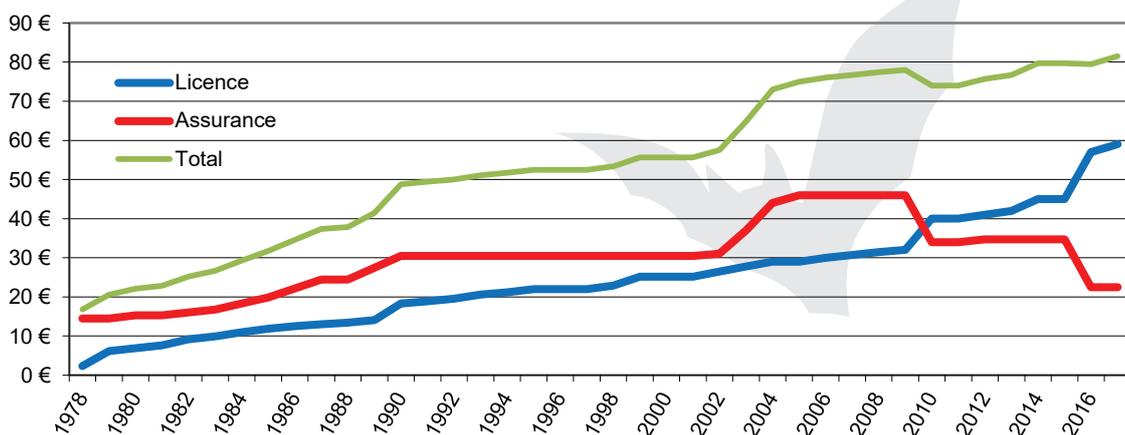
Graphique n°5 :
évolution des recettes dues aux abandons de frais



Le graphique suivant montre l'évolution d'une part du prix de la cotisation (tarif normal) et de l'assurance de base depuis 1978 ainsi que le total.

La licence est passé de 57 en 2016 à 59 € en 2017.

Graphique n°6 :
évolution des prix de la licence et de l'assurance de base



2) LES DÉPENSES

Les graphiques suivants donnent l'évolution de quelques lignes de dépenses.

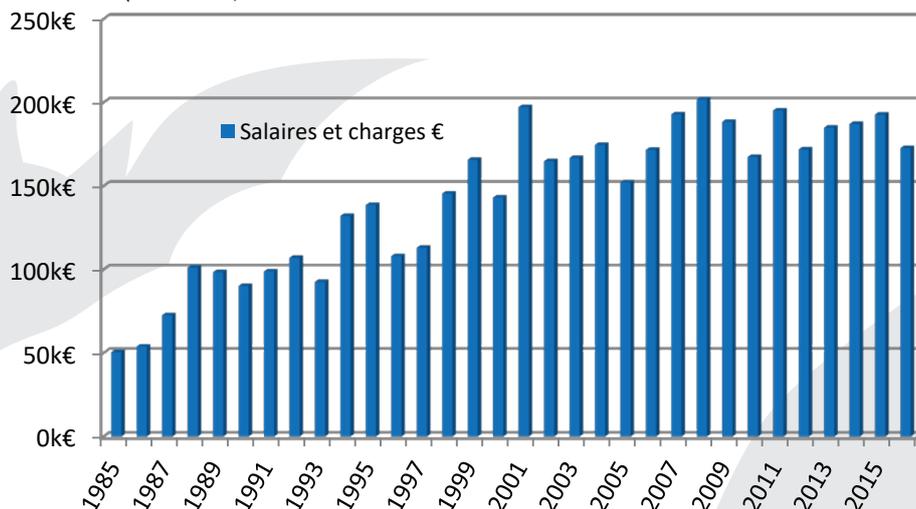
L'ensemble de nos dépenses (hors amortissement et variations de stock se situe à 1 076 681 €, en légère baisse par rapport à 2015 mais toujours en hausse par rapport à 2014. C'est la deuxième année que nous donnons cet indicateur.

| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Somme des dépenses (Hors amortissement et variations de stocks) | 1 142 077 € | 1 059 817 € | 1 103 076 € | 1 076 681 € |

Salaires et charges (lignes 631100 à 633300 et 641100 à 648000)

Les dépenses les plus importantes correspondent aux salaires et charges. Depuis plusieurs années, ces dépenses oscillent entre 170 et 190 k€. Cette année cette ligne diminue à 172 644 € (-20 091 €, -10,42%).

Graphique n°7 :
évolution des dépenses dues aux salaires et charges

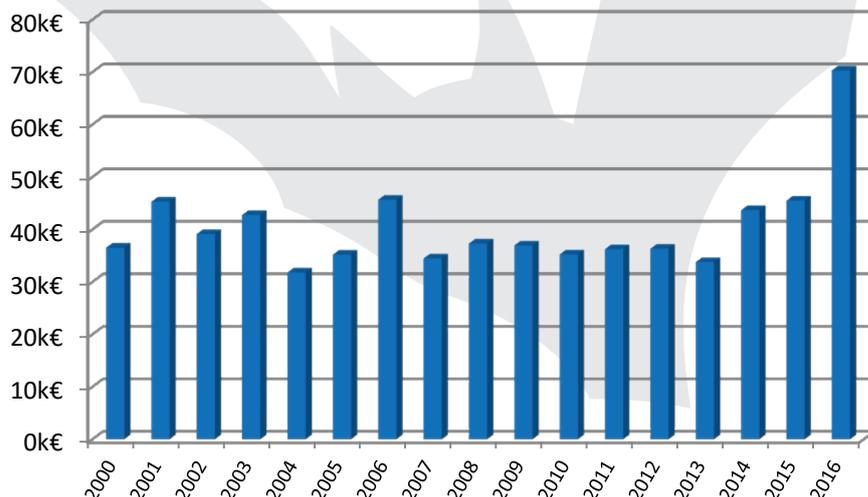


Coût des locaux (somme des lignes 606121, 613200, 614100, 615510, 616100 et 635120)

Le coût des locaux augmente très fortement cette année (+24 800 €, +54,5%) à 70 306 €. Cette augmentation est due aux frais de ravalement de la façade qui fait que l'année 2016 est très spécifique et donc hors norme.

Cette ligne de dépense n'intègre cependant pas le coût des travaux dans les locaux... qui se retrouve dans les amortissements.

Graphique n°8 :
évolution des dépenses dues aux locaux

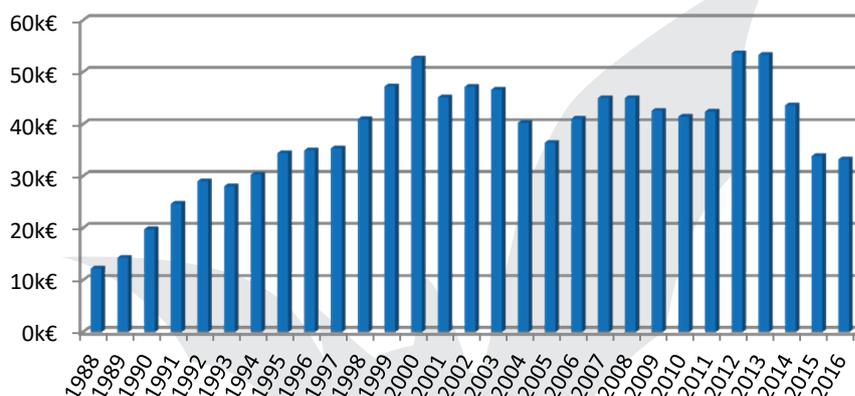


Amortissements (ligne 681120)

Les amortissements sont liés à l'achat des locaux mais également à l'achat de l'ensemble des investissements en matériel. Les durées d'amortissement sont définies par les règles comptables. Cette durée va de 3 ans pour du matériel informatique à 30 ans pour l'achat d'un local. La baisse observée en 2004 est due à la vente des locaux de Paris qui n'étaient pas complètement amortis. L'achat des nouveaux locaux et les travaux ont fait remonter cette ligne budgétaire.

Cette année, le niveau de cette ligne budgétaire reste bas avec une valeur quasi-identique à celle de l'année dernière : Pour la deuxième année, cette ligne de dépense est en baisse importante à 33 254 € (-655 € ; -1,9%), retrouvant des valeurs de 1995 à 1997.

Graphique n°9 :
évolution des amortissements



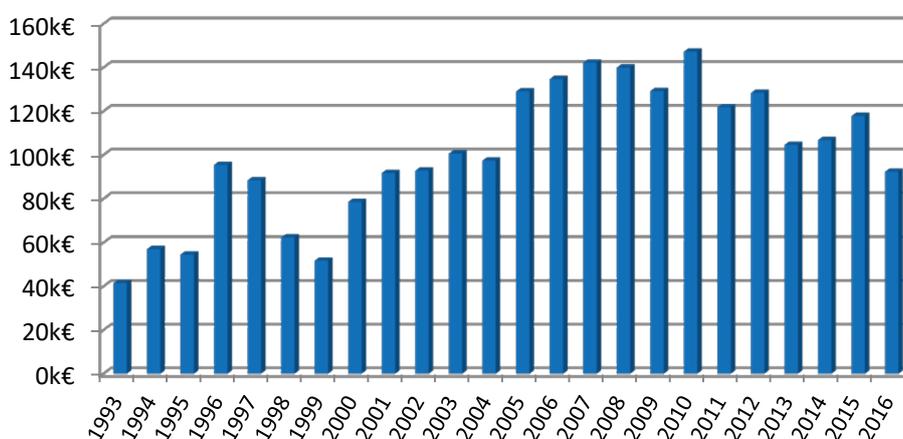
Il faut avoir à l'esprit que cette ligne budgétaire n'a pas d'influence sur notre trésorerie (les sommes en jeu sont déjà payées). Elle a par contre de l'influence sur le résultat.

Ceci signifie que, toute chose égale par ailleurs (ce qui n'est pas le cas sur les dépréciations de stock), un résultat négatif de 34 k€ permettrait de garder une trésorerie à niveau constant.

Voyages et déplacements (somme des lignes 625100 à 625105)

Le graphique « voyages et déplacements » correspond à l'ensemble des frais de déplacement (train, avion, frais kilométrique et péages), de restauration et de logements de l'ensemble de nos élus y compris les grands électeurs lors de l'AG mais également les cadres et les stagiaires. Cette valeur mesure donc en partie l'activité de la fédération.

Graphique n°10 :
évolution des dépenses liées aux voyages et déplacements



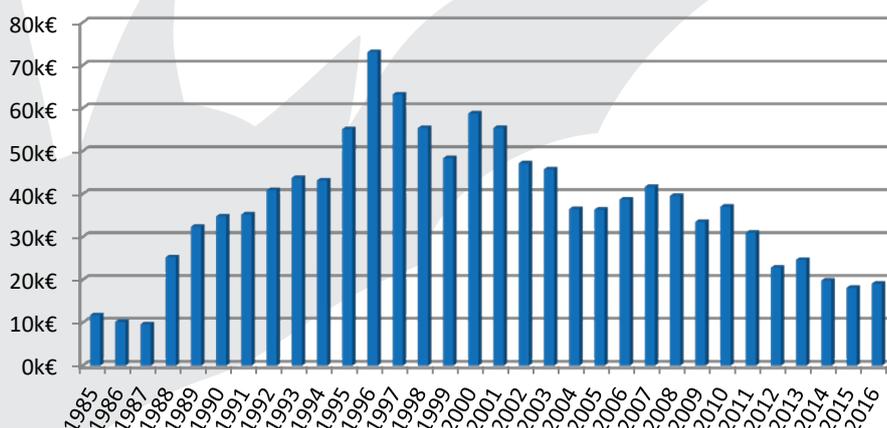
Cette ligne de dépense est 92 327 € -25 510 €, -21,65%). La baisse est particulièrement importante cette année.

Le graphique montre que cette ligne budgétaire est loin d'être négligeable mais elle est en principe assez largement compensée par les recettes propres dues aux stages.

Coût des communications (somme des lignes 626100 à 626200)

Cette ligne de dépense reste à un niveau assez bas. En 2010, cette ligne de dépense était du même ordre de grandeur que le coût de nos locaux. Elle ne représente plus cette année que 40% du coût des locaux

Graphique n°11 :
évolution des dépenses liées aux frais de communication

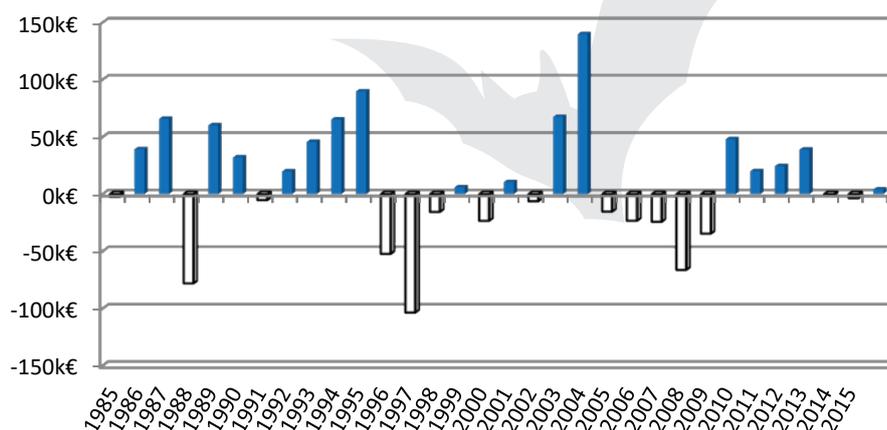


Résultat

Enfin le dernier graphique donne l'évolution du résultat, tantôt positif et tantôt négatif. Rappelons que le but d'une association est de maîtriser son budget et la situation idéale correspond à un résultat nul.

Le résultat exceptionnellement positif en 2004 était dû à la vente des locaux de Paris.

Graphique n°12 :
évolution des résultats



En 2016, pour la troisième année consécutive, le résultat est quasi-nul (+4 041 €). Le budget est donc parfaitement équilibré.

TRÉSORERIE

La trésorerie nette (sommés des lignes 400000 à 499999) est la trésorerie disponible une fois que la fédération a fait face à ses engagements.

Il s'agit de la somme de la trésorerie brute au 31/12/2016 à laquelle on ajoute le réalisable à court terme (montant des créances clients de moins de 3 mois (compte 411) + produit à recevoir (compte 418)).

On retranche à cette somme les produits constatés d'avance ainsi que les dettes aux fournisseurs.

La trésorerie brute apparaît sous trois formes :

- un graphique donne la variation mensuelle de cet indicateur défini à partir du relevé bancaire au dernier jour du mois considéré. Ce graphique est forcément « fortement bruité », notre trésorerie subissant des variations mensuelles très importantes. Le graphique donne cependant une tendance générale et indique surtout les minimums atteints. Ayons conscience qu'une fédération ne peut en aucun cas avoir des comptes bancaires négatifs. De fait, notre minimum annuel de trésorerie brute s'observe en général au mois d'août ou de septembre. Cette année, le minimum a été de 600,3 k€ fin juillet et de 606,8 fin octobre, ce qui reste très confortable.

Nous présentons également sur ce graphique la trésorerie disponible. Cet indicateur est obtenu en enlevant à la valeur de la tréso-

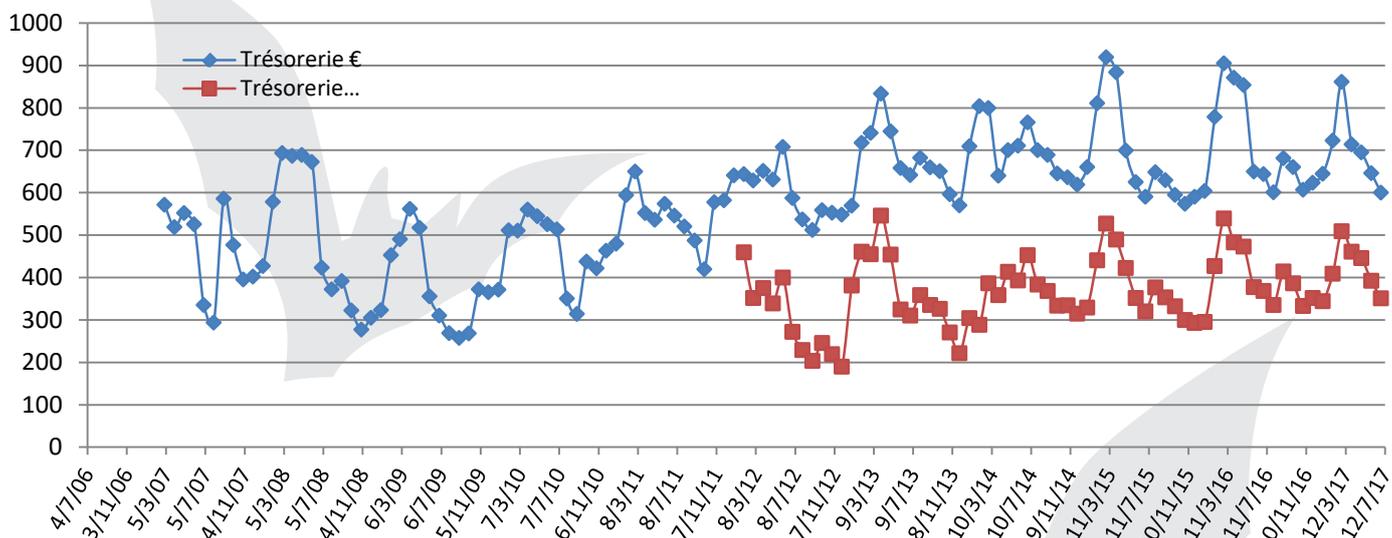
rie brute, la somme due à l'assureur ainsi que la somme encaissée pour les abonnements et non encore versée à l'éditeur.

- Nous présentons également une courbe donnant la moyenne glissante sur un an. Il s'agit de la moyenne sur les 12 mois précédents le mois considéré. Cette courbe donne très nettement une tendance. Elle est beaucoup « moins réactive » que la courbe précédente. Entre autre, une dépense importante (par exemple achat d'un local ou travaux importants) va donner lieu à une longue baisse de cette valeur.

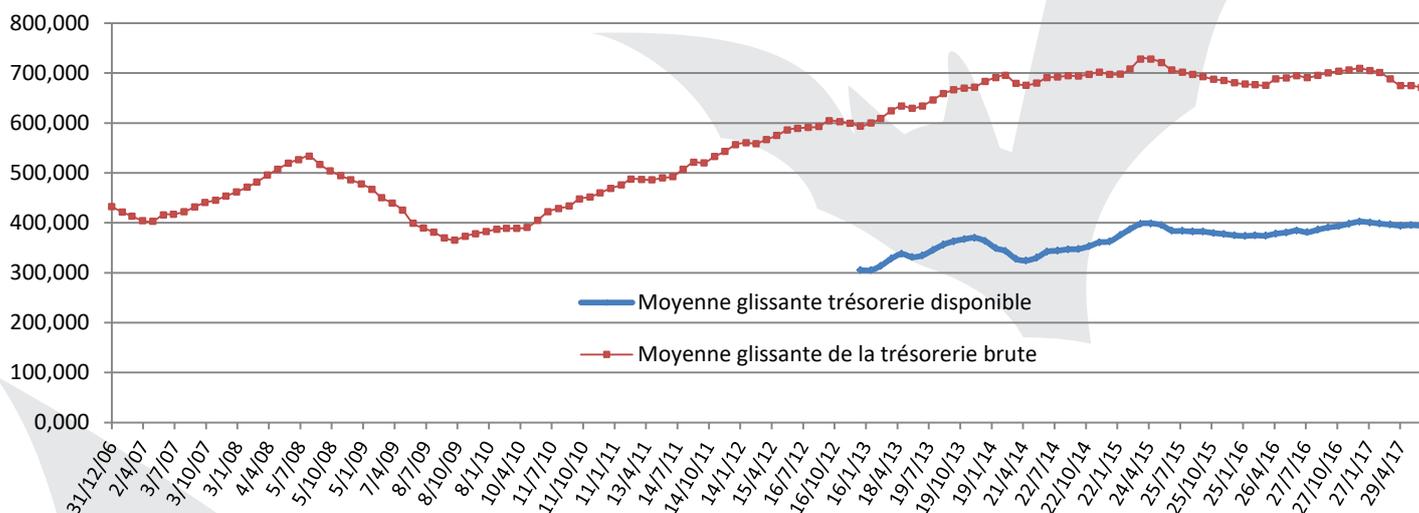
Enfin, toujours sur la même courbe est tracée la moyenne glissante de la trésorerie disponible (voir définition dans le paragraphe précédent).

- La trésorerie brute, (sommés des lignes 500000 à 599999) apparaissant sur le tableau ci-dessous et sur le troisième graphique, est calculée à partir du livre de compte après clôture annuel des comptes. La valeur est différente du relevé bancaire au 31 décembre (courbe de l'évolution mensuelle de la trésorerie) du fait des décalages de remises ou d'encaissement des chèques et du fait que certaines dépenses effectués en janvier sont affectés à l'année précédente. Cette valeur a l'inconvénient de ne pouvoir être déterminé qu'une fois par an (et à une période de l'année où notre trésorerie est en principe abondante) mais donne une vision « moins bruitée ».

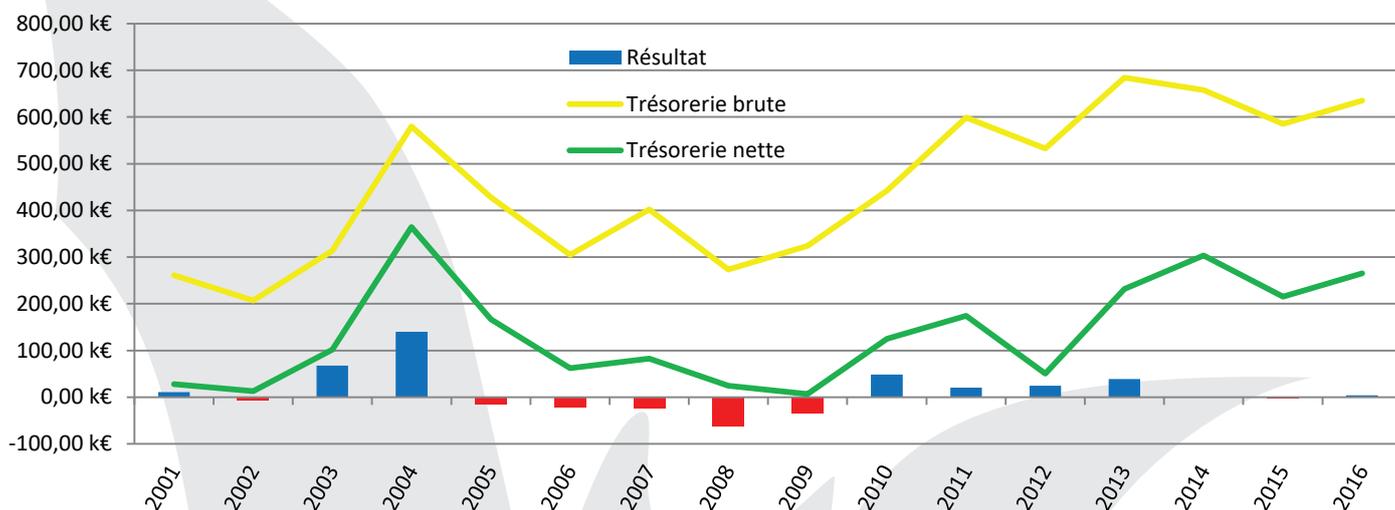
| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 |
|---------------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|---------------|
| Relevé bancaire au 31/12 | 452,8 | 329,9 | 426,6 | 323,0 | 371,0 | 479,6 | 640,8 | 568,8 | 708,6 | 659,7 | 603,7 | 644,0 |
| Trésorerie brute | 428,0 | 305,0 | 402 | 273 | 324 | 442 | 598,5 | 532,2 | 684,3 | 657,6 | 585,1 | 635,34 |
| Réalisable à court terme | 10,0 | 16,9 | 36,6 | 11 | 14,8 | 35 | 36,6 | 47,50 | 30,89 | 45,3 | 51,74 | 65,88 |
| Disponible | 438,0 | 321,9 | 438,6 | 284 | 338,8 | 477,0 | 635,1 | 579,7 | 715,1 | 702,9 | 636,8 | 701,2 |
| Produits constatés d'avance | 43,0 | 55,0 | 166 | 110 | 166,3 | 269,0 | 290,1 | 273,5 | 328,7 | 280,0 | 226,9 | 256,4 |
| Dettes fournisseurs | 228,0 | 205,0 | 190 | 149,7 | 165,5 | 83,2 | 207,2 | 187,1 | 200,8 | 203,5 | 179,4 | 179,4 |
| Dettes totales | 271,0 | 260,0 | 356 | 259,7 | 331,8 | 352,20 | 497,3 | 460,6 | 529,5 | 483,5 | 406,2 | 435,77 |
| Trésorerie nette | 167,0 | 61,9 | 82,6 | 24,3 | 7,1 | 124,8 | 137,8 | 119,1 | 185,7 | 219,4 | 230,6 | 265,5 |
| Résultat | -15,0 | -23,0 | -24 | -62,4 | -34,5 | 48,1 | 20,1 | 24,52 | 38,9 | -0,7 | -3,5 | 4 |



Graphique n°13 : évolution mensuelle de la trésorerie brute et de la trésorerie disponible (jusqu'à fin juin 2017)



Graphique n°14 : évolution mensuelle de la moyenne glissante trésorerie brute et de la trésorerie disponible (jusqu'à fin juin 2017)



Graphique n°15 : évolution annuelle de la trésorerie brute et de la trésorerie nette

Le graphique donnant la moyenne glissante montre une stabilisation globale de notre trésorerie depuis plus de deux ans. Cette trésorerie reste à un niveau très confortable à une moyenne annuelle de 688 k€ fin mars soit 60,3% de nos recettes annuelles.

La trésorerie nette est également globalement stable avec une moyenne annuelle de 396,5 k€ fin mars 2017.

Du fait du jeu des investissements et des amortissements, ces variations ne sont pas parfaitement corrélées au résultat.

De fait chaque indicateur donne une certaine vision de l'état financier de la fédération et c'est une analyse de l'ensemble qui permet de déterminer l'état réel des finances fédérales.

CONCLUSION

En conclusion, les finances de la fédération sont actuellement saines avec un niveau de trésorerie plus que confortable.

LES INDICATEURS AUTRES QUE FINANCIERS 2016

Par Bernard Lips, Laurent Mangel, Christophe Prévot

A-INDICATEURS AU NIVEAU NATIONAL

A-1-Nombre de licenciés, moyennes d'âge et proportion hommes-femmes, pyramides des âges

Nombre de licenciés

Pour la deuxième année consécutive, le nombre de licenciés a légèrement diminué en 2016 à 7 517 licenciés (-54 licenciés, soit -0,72%). Cette baisse est faible et ne modifie pas fondamentalement la lecture du graphique qui montre une remarquable stabilité du nombre de licenciés, à quelques fluctuations près, depuis 1986

Rappelons que du fait de conventions particulières avec certains pays, des spéléos étrangers prennent la licence de la FFS. Cette année, cela représente 172 licences (195 en 2015) : Irlande : 120 (135 en 2015), Luxembourg : 37 (43 en 2015) Monaco : 7 (7 en 2015), GAG Speleo Belgique : 3 (3 en 2015) ainsi que 5 individuels étrangers (7 en 2015).

Une fois de plus, la diminution est due à une nouvelle baisse du nombre des hommes (-61 hommes, -1,09%). Le nombre de femmes augmente légèrement (+7 femmes, +0,36%).

L'analyse des classes d'âge montre que, pour le nombre d'hommes de +60 ans continue à augmenter (+73 ; +7,8%). Le nombre de femmes de +60 ans augmente également (+20 ; +13,7%). La proportion des femmes est de 13,99% dans cette classe d'âge.

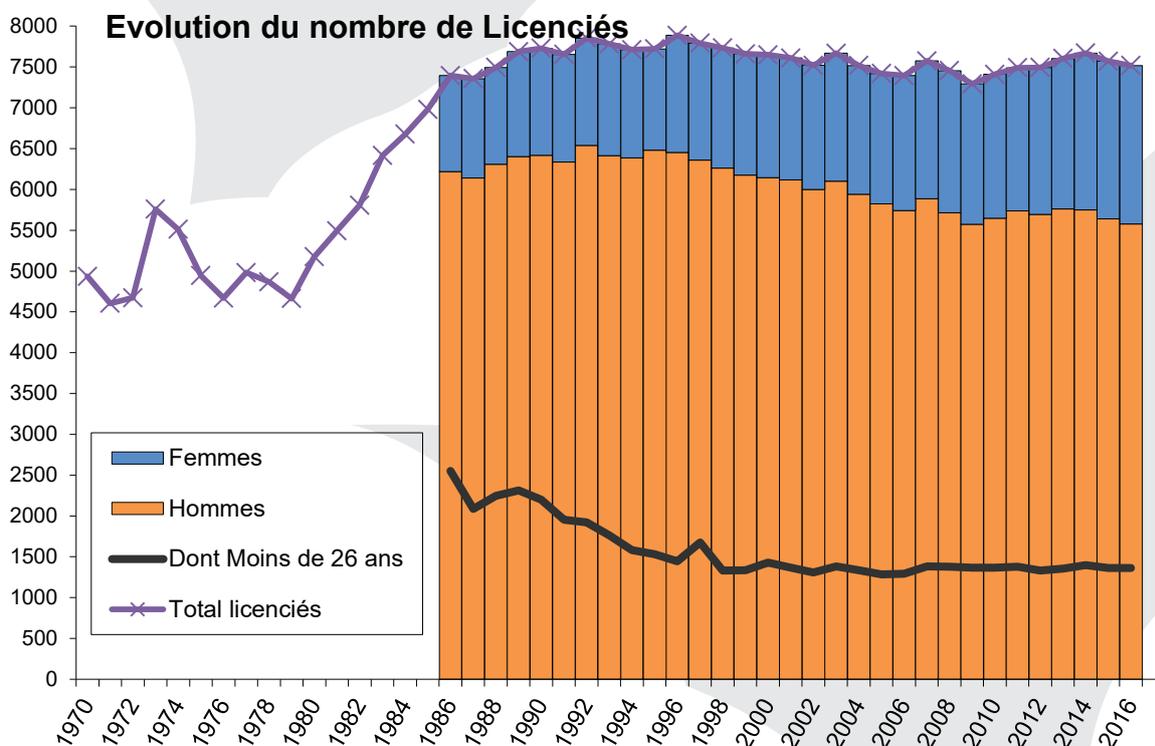
La classe d'âge de 27 à 60 ans continue à voir diminuer très fortement les effectifs pour les hommes (-101 hommes ; -2,66%). On observe également une forte diminution du nombre de femmes dans cette classe d'âge (24 femmes ; -1,88%). La proportion des femmes est de 25,15% dans cette classe d'âge.

Pour la classe d'âge des 18 à 26 ans, nous observons une augmentation du nombre d'hommes (+25 hommes, +6,19%) et du nombre de femmes (+6, +2,93%). La proportion des femmes atteint 33,66% dans cette classe d'âge.

Enfin, pour la classe d'âge des moins de 18 ans, nous observons une forte diminution du nombre d'hommes (58 hommes, -13,52%) et une très légère augmentation du nombre de femmes (+5, +1,64%). La proportion des femmes atteint 41,47% dans cette classe d'âge.

| | Total | Hommes +60 ans | Femmes +60 ans | Hommes 26 à 60 ans | Femmes 26 à 60 ans | Hommes 18 à 26 ans | Femmes 18-26 ans | Hommes -18 ans | Femmes -18 ans | Nbre total d'hommes | Nbre total de femmes | % femmes |
|-----------------------|--------|----------------|----------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------------|----------------|----------------|---------------------|----------------------|----------|
| Licenciés France 2015 | 7571 | 868 | 133 | 3904 | 1302 | 379 | 199 | 487 | 299 | 5638 | 1933 | 25,53% |
| Licenciés France 2016 | 7517 | 941 | 153 | 3803 | 1278 | 404 | 205 | 429 | 304 | 5577 | 1940 | 25,81% |
| Écart 2015-2016 | -54 | 73 | 20 | -101 | -24 | 25 | 6 | -58 | 5 | -61 | 7 | 0,28% |
| Écart en % | -0,72% | 7,76% | 13,07% | -2,66% | -1,88% | 6,19% | 2,93% | -13,52% | 1,64% | -1,09% | 0,36% | |

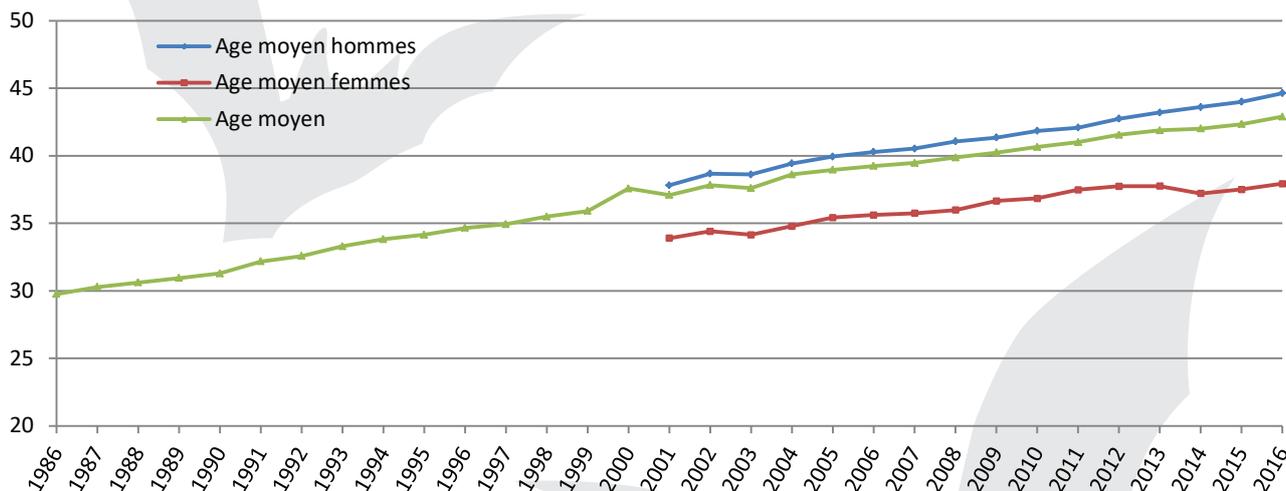
| | la plus jeune | la plus âgée | le plus jeune | le plus âgé |
|------|---------------|--------------|---------------|-------------|
| 2015 | 3 | 82 | 4 | 92 |
| 2016 | 3 | 83 | 2 | 93 |



Moyenne d'âge

L'âge moyen des licenciés atteint 42,80 ans, encore en augmentation de 0,46 ans sur un an. Rappelons que la pente de la courbe depuis 1986 est de 0,5 ans/an.

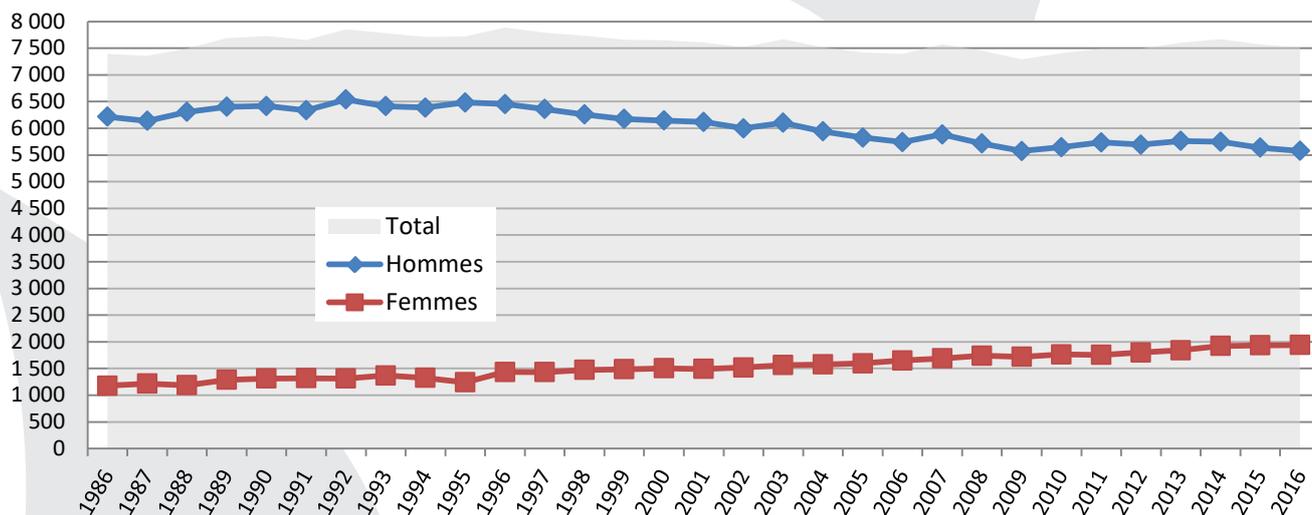
L'âge moyen des femmes atteint 37,93 ans (en augmentation de 0,43 an par rapport à 2015) et celle des hommes 44,36 ans (+0,63 ans par rapport à 2015).



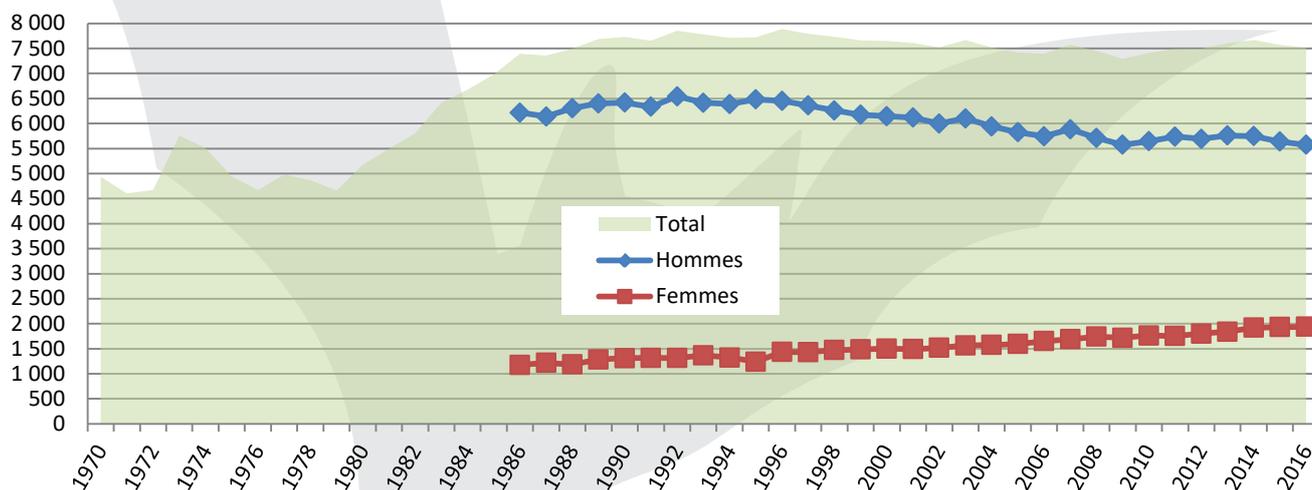
Pourcentage de femmes et d'hommes

Bien que la pratique féminine soit encore minoritaire en spéléologie, le pourcentage de femmes augmente très régulièrement depuis le milieu des années 90. En 2016, le pourcentage de femme atteint 25,81%, en assez forte augmentation par rapport à 2015 (+0,28%).

Cette augmentation est encore plus nette si on considère que la proportion de femmes n'est que de 13,99% pour les plus de 60 ans, 25,15% pour la tranche 26-60 ans, 33,66% pour la tranche 18-26 ans et 41,47% pour les moins de 18 ans (+3,43%).



Le graphique suivant qui donne l'évolution du nombre d'hommes et de femmes depuis 1986 montre que le nombre d'hommes a diminué assez régulièrement depuis la fin des années 96 jusqu'en 2010, cette diminution étant compensée par l'augmentation du nombre de femmes.

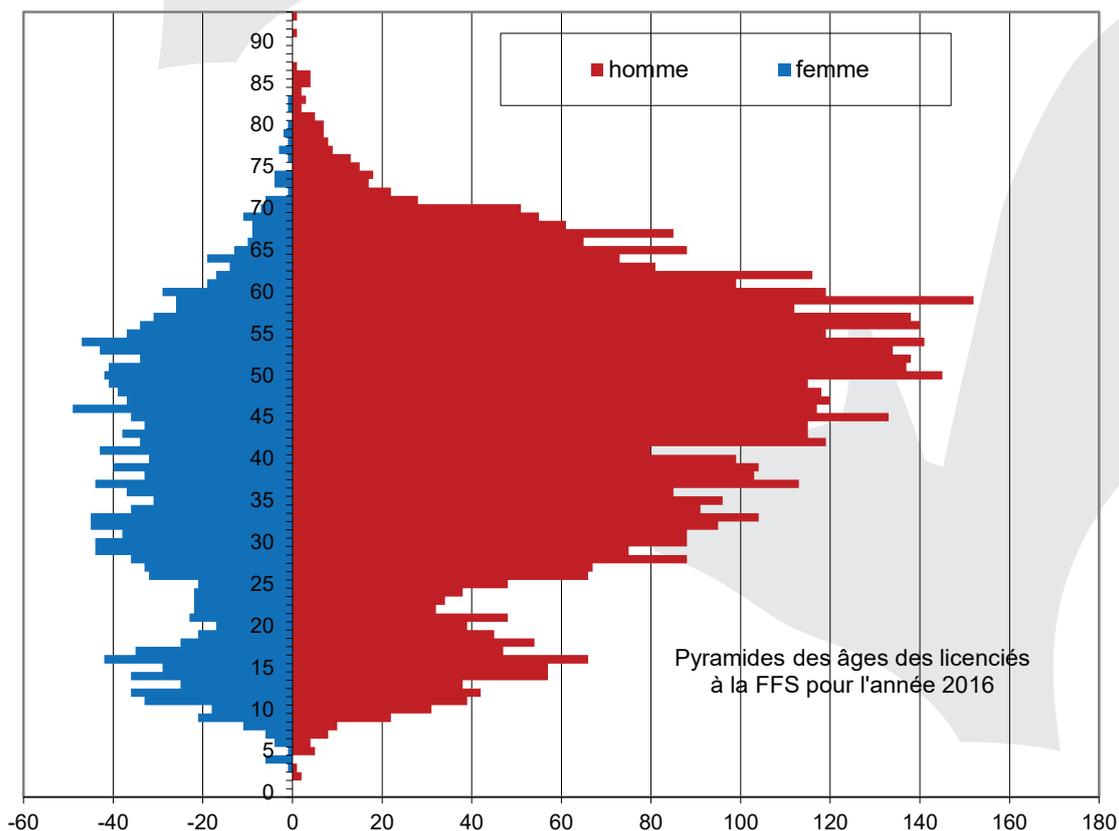
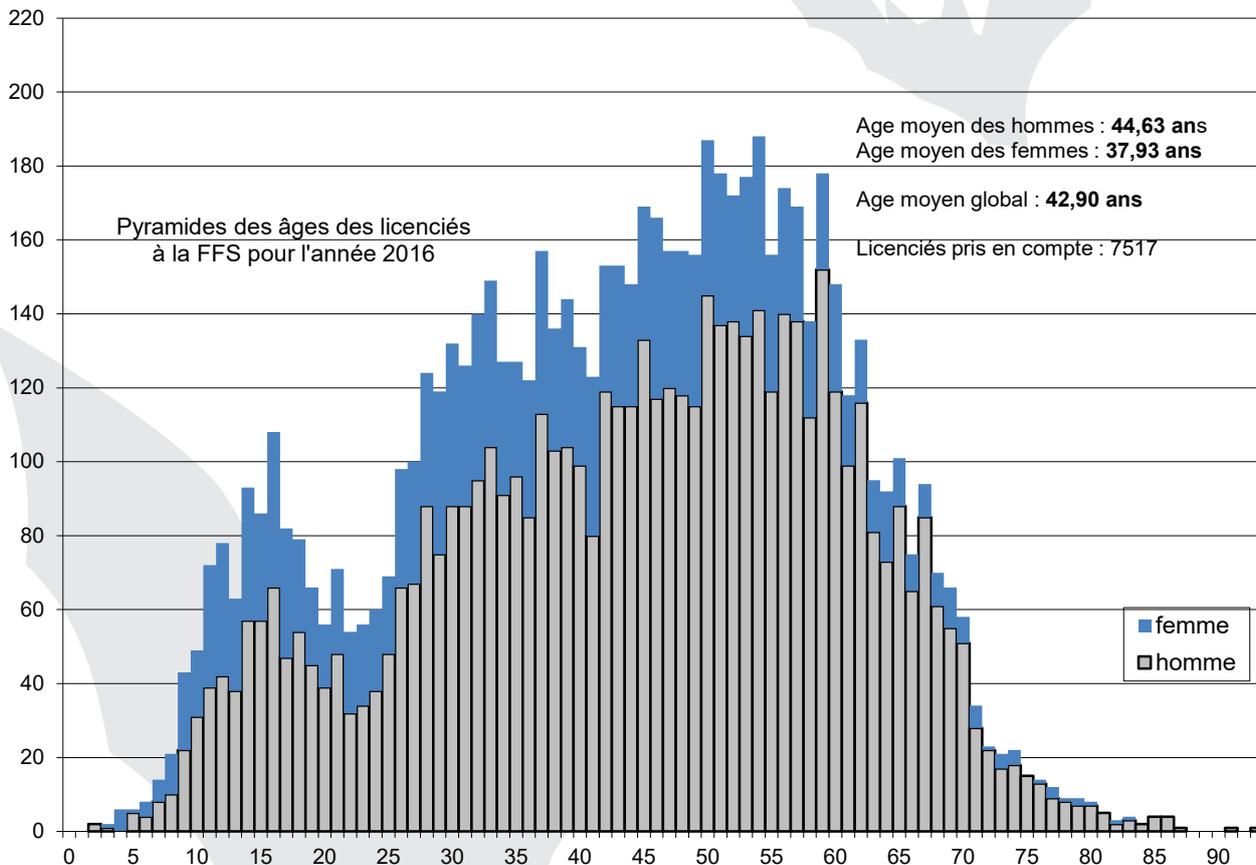


Pyramide des âges

Pas grand-chose de neuf concernant la pyramide des âges... Après un pic relativement important pour les classes d'âge de 14 à 18 ans (pic de 108 licenciés de 16 ans), on observe un creux marqué entre 18 et 25 ans (creux de 54 licenciés à 22 ans). C'est la classe d'âge de 50 ans qui est la plus nombreuse avec 187 licenciés, suivie de celle de 54 ans avec 186 licenciés.

Nous présentons la pyramide des âges sous deux « formes » :

- axes des âges sous forme horizontale, cumulant le nombre d'hommes et de femmes,
- axes des âges sous forme verticale. Cette dernière représentation montre que la pyramide des âges des femmes présente à peu près les mêmes maximas et minimas pour les classes d'âges entre 15 et 26 ans mais un profil beaucoup plus plat entre 27 ans et 55 ans.

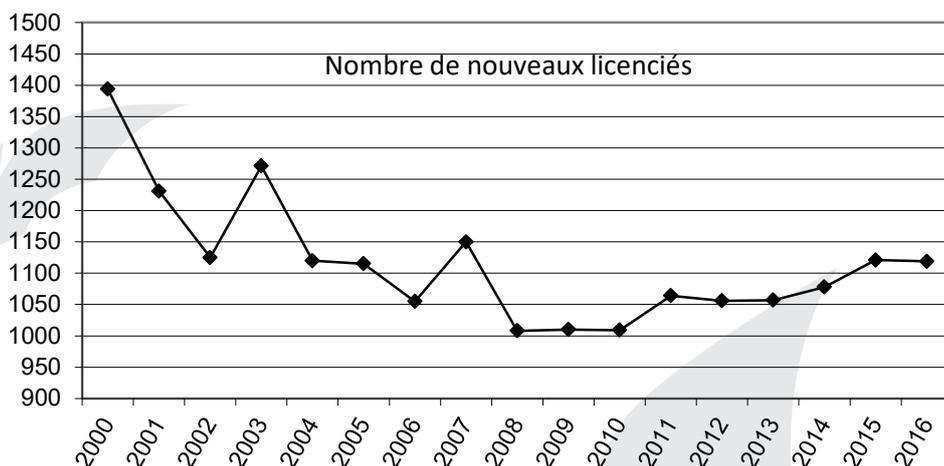


A-2-NOMBRE DE NOUVEAUX LICENCIÉS, PÉRENNITÉS DES LICENCIÉS

Nombre de nouveaux licenciés

Le nombre de nouveaux licenciés est stable par rapport à 2015 : 1119 nouveaux licenciés (1121 en 2015), restant au-dessus de la barre des 1100. Il s'agit d'un indicateur important qui reste à une valeur très éloignée de celle atteinte en 2000 (1400 nouveaux licenciés).

Le taux de renouvellement est de 14,88% (14,81% en 2015).



Remarque : Dans le graphique, les « nouveaux licenciés » sont les personnes qui n'ont jamais pris de licence à la FFS. De fait le nombre de spéléos qui reprennent une licence après une ou plusieurs « années blanche » est important (entre 300 et 400 personnes selon les années). Le tableau ci-dessous donne ainsi le

nombre de personnes n'ayant pas renouvelé leur licence par rapport à l'année précédente et le nombre de personne ayant pris une licence alors qu'elles n'étaient pas fédérées l'année précédente.

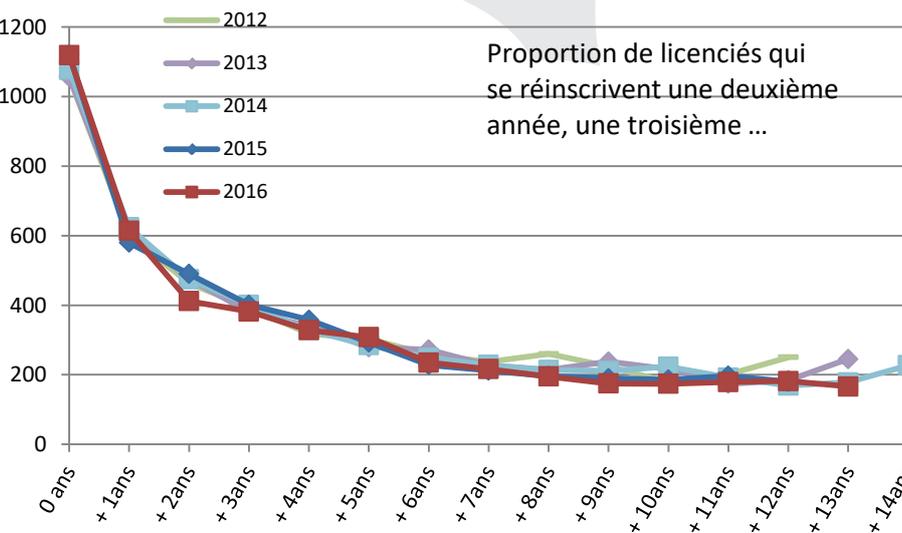
Ce nouvel indicateur sera suivi dans les années à venir.

| | Nb d'adhérents n'ayant pas repris leur licence | Nb d'adhérents non licenciés l'année précédente (1) | Nb de nouveaux licenciés (2) | Écart entre (1) et (2) |
|------|--|---|------------------------------|------------------------|
| 2014 | 1407 | 1473 | 1078 | 395 |
| 2015 | 1576 | 1469 | 1121 | 348 |
| 2016 | 1511 | 1458 | 1119 | 339 |

Proportion de licenciés qui se réinscrivent une deuxième année, une troisième année, etc.

Cette courbe évolue toujours très peu d'une année sur l'autre. Nous avons du mal à recruter mais les nouvelles recrues restent selon des proportions stables et qui semblent correctes.

Assez naturellement, la perte est importante après la première année de licence : seuls 54,8% des recrutés de l'année 2015 ont renouvelé leur adhésion. Mais 36,1% des nouveaux recrutés en 2013 ont pris une troisième licence et nous gardons 19,3% des recrutés au bout de 8 ans et 16,2% au bout de 12 ans.



Ancienneté des licenciés

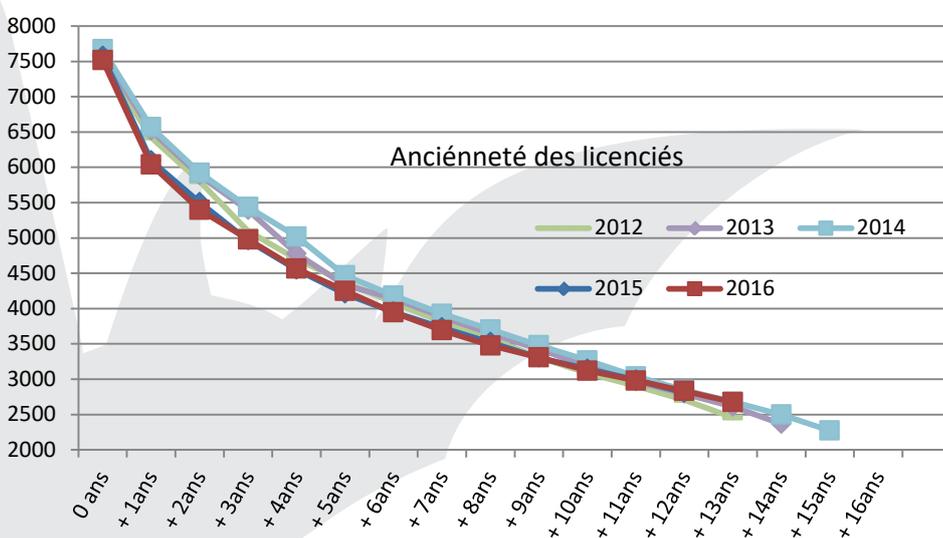
Cette courbe donne le nombre de personnes actuellement licenciées qui avaient déjà une licence les années précédentes.

Cette courbe se superpose quasiment parfaitement à celle de 2015. Comme l'année dernière, elle montre, que, par rapport aux années précédentes, nous avons réussi à moins garder ceux qui se sont licenciés en N-1 (2015), en N-2 (2014) en N-3 (2013) et dans une moindre mesure en N-4 (2012).

C'est ce déficit de réinscription, et non pas une baisse du nombre de nouveaux licenciés, qui explique la baisse globale des licenciés cette année ainsi que l'année dernière.

Ainsi près de 3120 licenciés actuels étaient déjà licenciés en 2006.

51,2% des licenciés 2016 ont plus de sept ans d'ancienneté à la FFS (52,2% en 2015) et 37,1% des licenciés ont pris en 2016 au moins leur douzième licence (34,9% en 2015). La spéléo, comme le canyon, restent des activités de passionnés.



A-3-NOMBRE D'ASSURÉS ET ASSURANCES INITIATION

Nombre d'assurés

Après 5 années de hausse, le nombre d'assurés baisse de manière sensible (cette baisse étant un peu plus importante que celle du nombre de fédérés) à 6623 assurés (-167 ; -2,46%).

Il y a 894 (11,89%) licenciés (982 en 2015 soit 10,32%) qui ne prennent pas l'assurance fédérale.

Remarque : Rappelons qu'en 2016, la partie RC (Responsabilité Civile) de l'assurance a été incluse dans la cotisation. Quelques licenciés ont probablement jugé qu'un complément d'assurance était inutile.

Par ailleurs, l'obligation de payer la RC a pu décourager certains fédérés de reprendre une licence du fait de l'augmentation de coût. Nous

avons calculé la proportion de licenciés « non assurés » l'année précédente qui n'ont pas repris leur licence. Le tableau donne le résultat sur les trois dernières années. Ce tableau montre d'une part que la « déperdition » est plus importante parmi les « non assurés » que parmi les assurés et d'autre part que l'inclusion de la RC a fait passer le « pourcentage de départ des « non assurés » d'environ 28 à 33% alors qu'il est à peu près stable chez les assurés

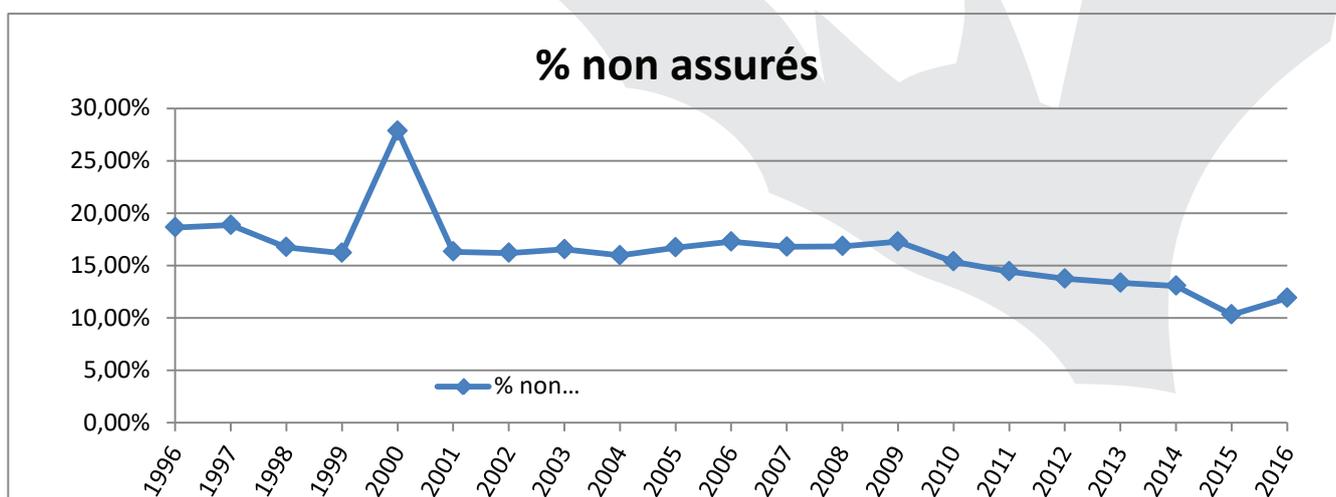
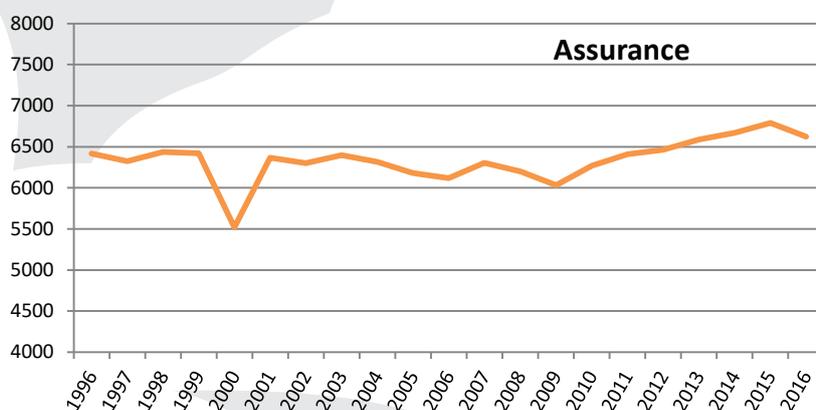
Environ 14% des départs de non assurés (soit de l'ordre de 45 personnes) peuvent donc être attribués à cette augmentation du coût. Sans ce changement le nombre de fédérés aurait probablement été stable. L'effet calculé est cependant faible et probablement proche de la limite d'incertitude.

| | Nb des fédérés non assurés l'année N-1 | Fédérés non assurés l'année N-1 n'ayant pas repris leur licence | | Nb de fédérés assurés l'année N-1 | Fédérés assurés l'année N-1 n'ayant pas repris leur licence | |
|------|--|---|-------------|-----------------------------------|---|-------------|
| | | Nombre | Pourcentage | | Nombre | Pourcentage |
| 2014 | 1015 | 294 | 28,96 | 6604 | 1113 | 16,85 |
| 2015 | 1003 | 267 | 26,62 | 6682 | 1309 | 19,58 |
| 2016 | 982 | 320 | 32,58 | 6596 | 1191 | 18,05 |

La très forte augmentation de « l'option famille » au détriment essentiellement de « l'option 1 » mais également d'autres options est due à un changement de règle, l'option famille étant éligible dès le deuxième

membre d'une famille alors qu'elle ne l'était que pour quatre membres d'une même famille précédemment.

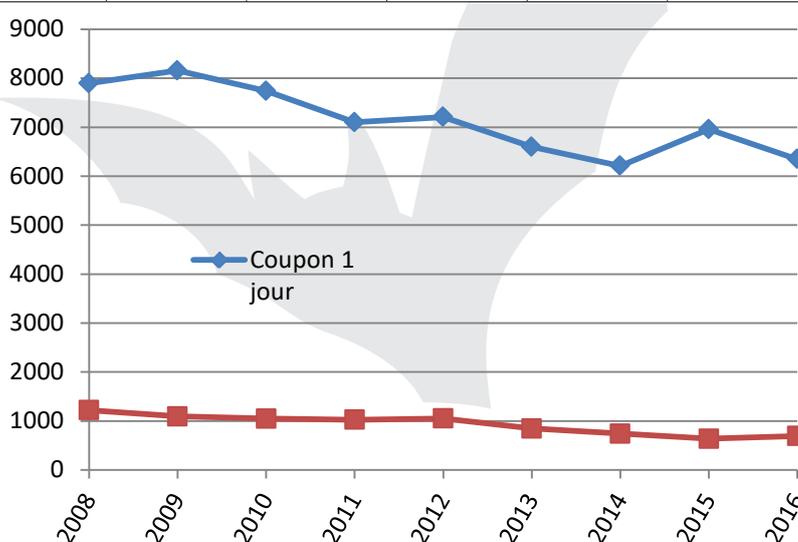
| | Total | Option 1 | Option 1 jeune | Option 1 7 mois | Option 1 famille | Option 2 | Option 2 7 mois | Option 2 famille | Option 3 | Option 3 7 mois | Option 3 famille | Dirigeant | Archéo |
|-----------------|-------|----------|----------------|-----------------|------------------|----------|-----------------|------------------|----------|-----------------|------------------|-----------|--------|
| Assurance 2015 | 6790 | 5306 | 511 | 120 | 344 | 199 | 3 | 13 | 165 | 1 | 7 | 77 | 44 |
| Assurance 2016 | 6623 | 3773 | 797 | 51 | 1574 | 150 | 2 | 54 | 141 | 1 | 80 | 0 | 0 |
| Ecart 2016-2015 | -167 | -1533 | 286 | -69 | 1230 | -49 | -1 | 41 | -24 | 0 | 73 | -44 | -77 |



| | Total | Hommes + 60 ans | Femmes + 60 ans | Hommes 27 - 60 ans | Femmes 27 - 60 ans | Hommes 18-26 ans | Femmes 18-26 ans | Hommes mineurs | Femmes mineures |
|--|-------|--------------------|--------------------|-----------------------|-----------------------|---------------------|---------------------|-------------------|--------------------|
| Initiation 1 jour | 6346 | 159 | 59 | 1889 | 1208 | 627 | 488 | 1192 | 724 |
| Initiation 3 jours | 695 | 3 | 2 | 250 | 132 | 69 | 67 | 100 | 72 |
| Assurances temporaires français | 22 | 0 | 0 | 13 | 1 | 4 | 4 | 0 | 0 |
| Assurances Temporaires étrangers | 21 | 0 | 0 | 16 | 3 | 1 | 1 | 0 | 0 |
| Assurances partenaires privilegiés | 167 | 16 | 4 | 95 | 16 | 27 | 9 | 0 | 0 |

Après une hausse en 2015, le nombre d'assurance initiation 1 jour est en baisse cette année (-611 assurances ; -8,78%), restant cependant plus élevé que le point bas atteint en 2014. Le nombre d'assurances initiation 3 jours continue également à baisser (-58 assurances ; 9,11%). Il s'agit d'un nouveau point bas depuis 2008 pour les assurances initiation 3 jours.

La moyenne nationale s'établit à 0,94 assurance initiation (1 jour et 3 jours) par licencié et par an (1,00 en 2015, 0,90 en 2014, 0,98 en 2013, 1,10 en 2012, 1,08 en 2011, et 1,18 en 2010).



A-4-ABONNEMENT

Il n'y a plus d'abonnement à BBS car l'UIS a décidé d'arrêter son édition imprimée. Les numéros seront disponibles gratuitement en ligne.

Abonnement à Spelunca et Karstologia

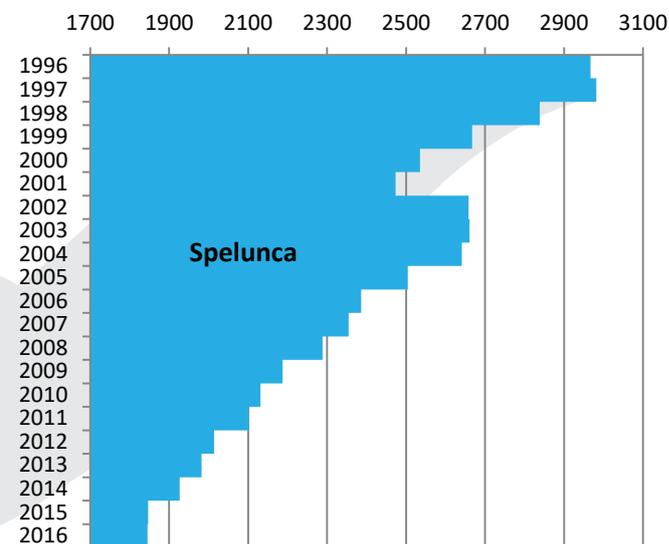
| | Spelunca | Karstologia |
|---------------|-------------|-------------|
| Clubs | 452 | 463 |
| Licenciés | 1332 | 323 |
| Non licenciés | 43 | 15 |
| AFK | 0 | 36 |
| Étrangers | 18 | 11 |
| Total | 1845 | 848 |

| Gratuits ou échanges | Spelunca | Karstologia |
|--------------------------|------------|-------------|
| Dépôt légal | 1 | 1 |
| AFK | 0 | 15 |
| Membre d'honneur | 16 | 13 |
| CTS | 3 | 0 |
| CREI | 50 | 11 |
| EDSC | 148 | 0 |
| CCI | 5 | 0 |
| Autres (MJS, Echange...) | 53 | 15 |
| Total | 276 | 55 |

Le nombre d'abonnés à Spelunca est quasi stable (1845 abonnés pour 1847 en 2015). Mais le nombre de licenciés abonnés continue à diminuer, passant de 1350 à 1332 (1,3%). Le pourcentage de licenciés qui prennent l'abonnement passe de 17,83% à 17,7%.

L'érosion est continue et constante depuis plus de dix années.

Le nombre d'exemplaires gratuits distribués augmente légèrement (passant de 222 à 276 exemplaires par numéro) du fait d'une augmentation de la distribution dans les EDSC (passant de 105 à 148 exemplaires distribués).



A-5-LES BREVETS EFS, EFC ET EFPS

Brevets EFS

| | Total | Homme | Femme | Le plus jeune | Le plus vieux |
|--------------|-------|-------|-------|---------------|---------------|
| Initiateurs | 896 | 815 | 85 | 17 ans | 82 ans |
| Moniteurs | 231 | 217 | 13 | 25 ans | 83 ans |
| Instructeurs | 50 | 48 | 2 | 31 ans | 85 ans |

Le nombre de brevetés EFS est très stable par rapport à l'année dernière : 4 initiateurs en moins, 1 moniteur en plus et le même nombre d'instructeur.

Brevet EFC

| | Total | Hommes | Femmes | Le plus jeune | Le plus vieux |
|--------------|-------|--------|--------|---------------|---------------|
| Initiateurs | 178 | 137 | 35 | 19 ans | 71 ans |
| Moniteurs | 141 | 124 | 14 | 23 ans | 72 ans |
| Instructeurs | 33 | 30 | 1 | 29 ans | 66 ans |

Le nombre de brevetés EFC montre une augmentation du nombre d'initiateurs (+6 initiateurs), du nombre de moniteurs (+3 moniteurs) et d'instructeurs (+2 instructeurs).

B-INDICATEURS AU NIVEAU RÉGIONAL

Répartition des licenciés par région

| | | Total Licenciés 2010 | Total Licenciés 2011 | Total Licenciés 2012 | Total Licenciés 2013 | Total Licenciés 2014 | Total Licenciés 2015 | Total Licenciés 2016 | Ecart 2015-2016 | % d'écart |
|---|--------------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|----------------------|-----------------|-----------|
| A | Ile de France + DOM | 613 | 661 | 645 | 629 | 616 | 606 | 590 | -16 | -2,64% |
| B | Bourgogne | 247 | 248 | 232 | 231 | 228 | 216 | 216 | 0 | 0,00% |
| C | Rhône-Alpes | 1 518 | 1 525 | 1 545 | 1 607 | 1 631 | 1 623 | 1 624 | 1 | 0,06% |
| D | Provence Alpes | 489 | 551 | 560 | 576 | 572 | 565 | 552 | -13 | -2,30% |
| E | Languedoc-Roussillon | 858 | 864 | 885 | 902 | 926 | 867 | 844 | -23 | -2,65% |
| F | Midi Pyrénées | 835 | 820 | 837 | 889 | 896 | 882 | 909 | 27 | 3,06% |
| G | Aquitaine | 444 | 435 | 420 | 432 | 428 | 427 | 395 | -32 | -7,49% |
| H | Bretagne, pays de Loire | 167 | 189 | 171 | 182 | 183 | 173 | 166 | -7 | -4,05% |
| J | Basse et Haute Normandie | 217 | 228 | 219 | 210 | 196 | 186 | 182 | -4 | -2,15% |
| K | Champagne Ardenne | 91 | 83 | 101 | 84 | 88 | 104 | 113 | 9 | 8,65% |
| L | Lorraine | 271 | 280 | 292 | 265 | 277 | 297 | 277 | -20 | -6,73% |
| M | Auvergne | 51 | 58 | 41 | 39 | 42 | 41 | 39 | -2 | -4,88% |
| N | Centre | 160 | 152 | 147 | 142 | 141 | 152 | 152 | 0 | 0,00% |
| P | Franche-Comté | 436 | 422 | 432 | 434 | 425 | 421 | 435 | 14 | 3,33% |
| Q | Côte d'Azur | 432 | 421 | 398 | 407 | 399 | 375 | 387 | 12 | 3,20% |
| R | Alsace | 80 | 77 | 80 | 90 | 90 | 98 | 96 | -2 | -2,04% |
| S | Poitou Charente | 171 | 179 | 180 | 175 | 193 | 204 | 205 | 1 | 0,49% |
| T | Picardie | 63 | 64 | 65 | 52 | 58 | 64 | 59 | -5 | -7,81% |
| U | Limousin | 67 | 73 | 72 | 81 | 77 | 83 | 68 | -15 | -18,07% |
| V | Corse | 80 | 58 | 57 | 59 | 55 | 58 | 76 | 18 | 31,03% |
| W | Ile de la Réunion | 51 | 52 | 51 | 52 | 92 | 80 | 87 | 7 | 8,75% |
| Y | Nord Pas de Calais | 69 | 51 | 64 | 65 | 57 | 49 | 45 | -4 | -8,16% |

Cette année, 11 régions accusent des baisses du nombre de licenciés et 9 une hausse, 2 régions restant parfaitement stable.

En valeur absolue, la baisse la plus importante est observée en région Aquitaine (-32 licenciés ; -7,49%). En valeur relative, c'est le Limousin (-15 licenciés ; -18,07%).

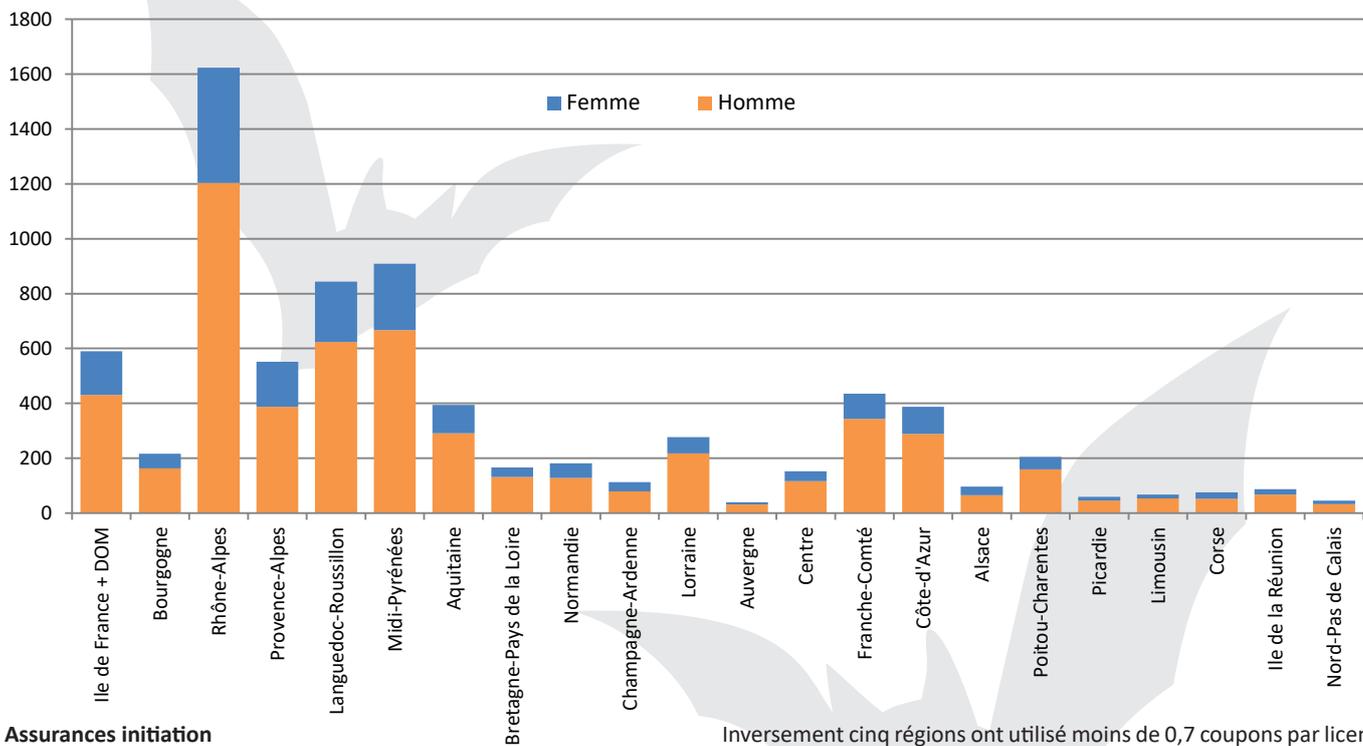
Plusieurs régions atteignent un nouveau point bas depuis 2000 : Île de France (590 licenciés), Languedoc-Roussillon (844 licenciés), Aquitaine (395 licenciés), Normandie (182 licenciés), Auvergne (39 licenciés) et Nord-Pas de Calais (45 licenciés).

L'augmentation la plus importante en valeur absolue est observée en Midi-Pyrénées (+27 licenciés ; 3,06%) et en valeur relative en Corse (+18 licenciés ; +31,03%).

Trois régions atteignent un nouveau point haut depuis 2000 : Rhône-Alpes avec 1624 licenciés, Midi-Pyrénées avec 909 licenciés et Champagne-Ardenne avec 113 licenciés.

La région Rhône-Alpes représente à elle seule 21,59% des licenciés, Midi-Pyrénées (12,08%) et Languedoc-Roussillon (11,22%).

Après le regroupement des régions, Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon sera probablement la première région spéléologique de France (23,30% d'après les données 2016) talonnée par Auvergne-Rhône-Alpes (22,108% d'après les données 2016).



Assurances initiation

Le dernier graphique donne le nombre d'assurances initiation utilisées par région. Le nombre de licenciés dans la région correspondante est mis en parallèle.

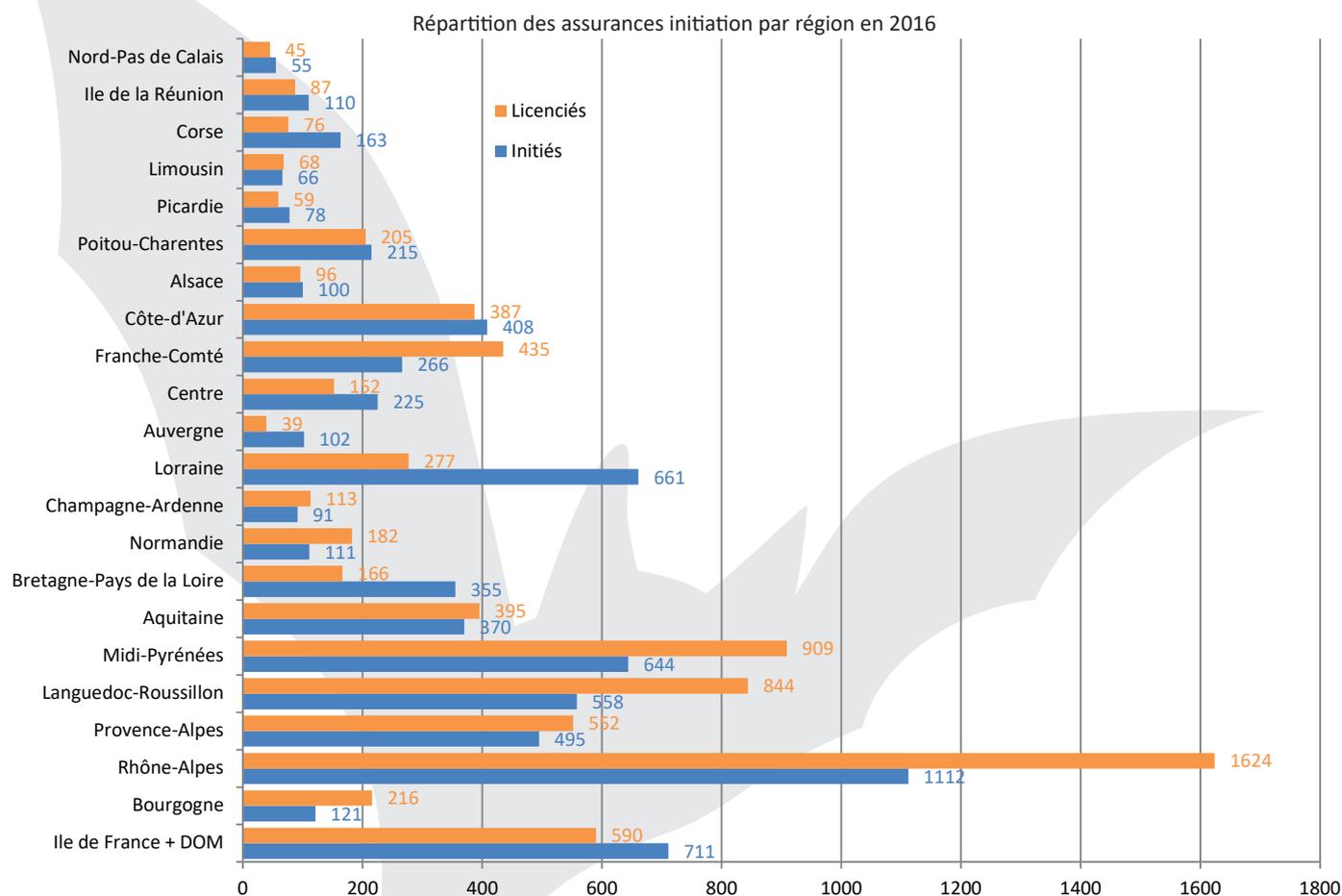
Nous avons vu que le nombre d'assurances initiation utilisées est de 0,94 coupon par licencié au niveau national.

Cette moyenne nationale cache cependant une disparité assez importante selon les régions.

Cette année, trois régions ont utilisé plus de 2 assurances initiation par licencié (Auvergne : 2,61 coupons par licencié, Lorraine : 2,39 coupons par licenciés et Corse : 2,14 coupons par licencié).

Inversement cinq régions ont utilisé moins de 0,7 coupons par licenciés (Bourgogne : 0,56 coupons par licencié, Normandie : 0,61 coupons par licencié, Rhône-Alpes : 0,68 coupons par licencié, Languedoc-Roussillon : 0,66 coupons par licencié et Franche-Comté : 0,61 coupons par licencié).

Il faut bien avoir conscience que le nombre d'assurances initiation utilisées ne donne qu'un nombre à minima d'initiation effectuée. Il existe d'autres assurances permettant de couvrir une initiation à la spéléologie, notamment dans le milieu scolaire.



Répartition des cadres de l'EFS, de l'EFC et de l'EFPS

Le tableau ci-dessous donne la répartition des cadres spéléos dans les diverses régions.

| Cadres spéléo | | Licenciés | Total | Initiateur | Moniteur | Instructeur | Nb de brevetés spéléo par 100 licenciés |
|---------------|---------------------------|-------------|-------------|------------|------------|-------------|---|
| A | Île de France + DOM | 590 | 77 | 62 | 11 | 4 | 13,05 |
| B | Bourgogne | 216 | 30 | 26 | 4 | 0 | 13,89 |
| C | Rhône-Alpes | 1624 | 272 | 198 | 58 | 16 | 16,75 |
| D | Provence-Alpes | 552 | 91 | 71 | 18 | 2 | 16,49 |
| E | Languedoc-Roussillon | 844 | 129 | 96 | 25 | 8 | 15,28 |
| F | Midi-Pyrénées | 909 | 158 | 100 | 46 | 12 | 17,38 |
| G | Aquitaine | 395 | 59 | 38 | 19 | 2 | 14,94 |
| H | Bretagne-Pays de la Loire | 166 | 21 | 20 | 1 | 0 | 12,65 |
| J | Normandie | 182 | 19 | 16 | 2 | 1 | 10,44 |
| K | Champagne-Ardenne | 113 | 17 | 15 | 2 | 0 | 15,04 |
| L | Lorraine | 277 | 38 | 34 | 4 | 0 | 13,72 |
| M | Auvergne | 39 | 5 | 4 | 1 | 0 | 12,82 |
| N | Centre | 152 | 27 | 25 | 2 | 0 | 17,76 |
| P | Franche-Comté | 435 | 89 | 75 | 12 | 2 | 20,46 |
| Q | Côte-d'Azur | 387 | 57 | 44 | 12 | 1 | 14,73 |
| R | Alsace | 96 | 13 | 12 | 1 | 0 | 13,54 |
| S | Poitou-Charentes | 205 | 31 | 23 | 7 | 1 | 15,12 |
| T | Picardie | 59 | 6 | 6 | 0 | 0 | 10,17 |
| U | Limousin | 68 | 19 | 13 | 5 | 1 | 27,94 |
| V | Corse | 76 | 7 | 7 | 0 | 0 | 9,21 |
| W | Île de la Réunion | 87 | 2 | 1 | 1 | 0 | 2,30 |
| Y | Nord-Pas de Calais | 45 | 10 | 10 | 0 | 0 | 22,22 |
| | Total | 7517 | 1177 | 896 | 231 | 50 | 15,66 |

| Cadres canyon | | Licenciés | Total | Initiateur | Moniteur | Instructeur | Nb de brevetés canyon par 100 licenciés |
|---------------|---------------------------|-------------|------------|------------|------------|-------------|---|
| A | Île de France + DOM | 590 | 44 | 32 | 10 | 2 | 7,46 |
| B | Bourgogne | 216 | 11 | 8 | 2 | 1 | 5,09 |
| C | Rhône-Alpes | 1624 | 56 | 22 | 29 | 5 | 3,45 |
| D | Provence-Alpes | 552 | 43 | 24 | 16 | 3 | 7,79 |
| E | Languedoc-Roussillon | 844 | 20 | 5 | 13 | 2 | 2,37 |
| F | Midi-Pyrénées | 909 | 43 | 22 | 14 | 7 | 4,73 |
| G | Aquitaine | 395 | 24 | 12 | 8 | 4 | 6,08 |
| H | Bretagne-Pays de la Loire | 166 | 6 | 5 | 1 | 0 | 3,61 |
| J | Normandie | 182 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0,55 |
| K | Champagne-Ardenne | 113 | 7 | 3 | 4 | 0 | 6,19 |
| L | Lorraine | 277 | 12 | 6 | 4 | 2 | 4,33 |
| M | Auvergne | 39 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| N | Centre | 152 | 3 | 2 | 1 | 0 | 1,97 |
| P | Franche-Comté | 435 | 4 | 3 | 1 | 0 | 0,92 |
| Q | Côte-d'Azur | 387 | 26 | 6 | 16 | 4 | 6,72 |
| R | Alsace | 96 | 2 | 2 | 0 | 0 | 2,08 |
| S | Poitou-Charentes | 205 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0,98 |
| T | Picardie | 59 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1,69 |
| U | Limousin | 68 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1,47 |
| V | Corse | 76 | 16 | 9 | 6 | 1 | 21,05 |
| W | Île de la Réunion | 87 | 26 | 11 | 13 | 2 | 29,89 |
| Y | Nord-Pas de Calais | 45 | 4 | 2 | 2 | 0 | 8,89 |
| | Total | 7517 | 352 | 178 | 141 | 33 | 4,68 |

| Cadres plongée souterraine | | Licenciés | Total | Initiateur | Moniteur | Instructeur | Nb de brevetés EFPS par 100 licenciés |
|----------------------------|---------------------------|-----------|-------|------------|----------|-------------|---------------------------------------|
| A | Île de France + DOM | 590 | 5 | 0 | 3 | 2 | 0,85 |
| B | Bourgogne | 216 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0,46 |
| C | Rhône-Alpes | 1624 | 9 | 1 | 7 | 1 | 0,55 |
| D | Provence-Alpes | 552 | 2 | 1 | 1 | 0 | 0,36 |
| E | Languedoc-Roussillon | 844 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| F | Midi-Pyrénées | 909 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| G | Aquitaine | 395 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0,25 |
| H | Bretagne-Pays de la Loire | 166 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| J | Normandie | 182 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0,55 |
| K | Champagne-Ardenne | 113 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| L | Lorraine | 277 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| M | Auvergne | 39 | 1 | 1 | 0 | 0 | 2,56 |
| N | Centre | 152 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| P | Franche-Comté | 435 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0,23 |
| Q | Côte-d'Azur | 387 | 1 | 1 | 0 | 0 | 0,26 |
| R | Alsace | 96 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| S | Poitou-Charente | 205 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0,49 |
| T | Picardie | 59 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| U | Limousin | 68 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| V | Corse | 76 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| W | Île de la Réunion | 87 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| Y | Nord-Pas de Calais | 45 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0,00 |
| | Total | 7517 | 23 | 5 | 13 | 5 | 0,31 |

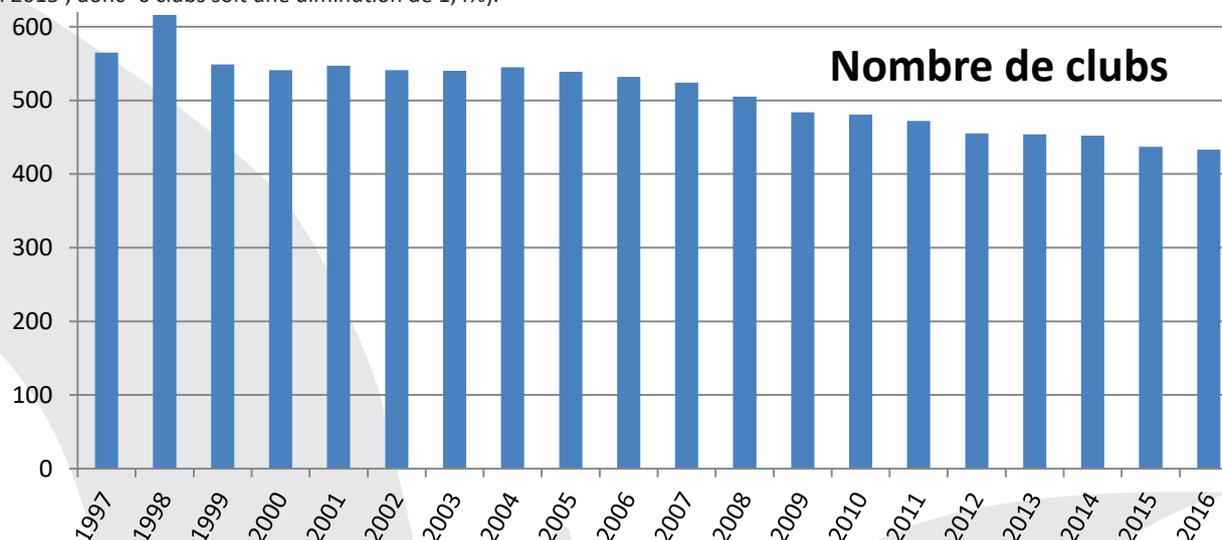
C-NOMBRE DE CLUBS ET STRUCTURES DES CLUBS

Parmi nos 7522 fédérés, 7342 (soit 97,6%) sont fédérés par l'intermédiaire d'un club (180 fédérés ; 2,4%, le sont à titre individuel).

Le nombre de clubs a continué à diminuer cette année : 431 clubs (437 clubs en 2015 ; donc -6 clubs soit une diminution de 1,4%).

Ces 431 clubs regroupent 7342 licenciés (60 de moins qu'en 2015, soit une diminution de 0,8%).

Depuis le début des statistiques en 1996, nous avons perdu 144 clubs (-25 %).



Signalons également l'existence de « partenaires privilégiés ». Il s'agit d'associations dont la finalité est autre que sportive et qui sont constituées de membres déjà licenciés dans des clubs. Le statut a été créé en 2008.

En 2016, dix associations (huit en 2015) ont choisi ce statut. Sept d'entre elles l'avaient déjà en 2011. ICE Himalayas (31), l'Association Mont Marcou (34), le SSF du Gard (30), la Société de Secours en spéléologie 31 (31), Explos Laos (34), Centre Terre (33) et GIPEK (25). Casis, rivière souterraine (13), Homme des cavernes (38) et Regards sur l'aventure (84) se rajoutent cette année. Par contre Aventure Karstique Lointaine (AKL) n'a pas renouvelé sa cotisation.

Le nombre d'associations adoptant ce statut augmente lentement. Ce statut n'est pas encore très connu. Un certain nombre de clubs existant actuellement entrent pourtant dans cette catégorie d'associations. Ils apparaissent en général comme des clubs à nombre très réduit de membres puisque seuls les membres du bureau quittent leur club d'origine pour se licencier au sein de cette association. Le passage au

statut de « partenaires privilégiés » éviterait cette obligation.

Rappelons qu'il existe un autre type de partenaires privilégié concernant les structures étrangères.

Actuellement quatre conventions sont en cours : le GAG (un club belge), la Speleological Union of Ireland (voir memento E-VIII-1), le GS Luxembourg (voir memento E-IX-1) et la Fédération monégasque de spéléologie (voir memento E-X-1). Ces structures étrangères représentent 172 licenciés.

Structure des clubs

La moyenne du nombre de licenciés par club continue à augmenter régulièrement à 17,03 (16,94 en 2015). En 12 ans, nous avons gagné 3,7 membres en moyenne par club. La plupart des clubs de spéléologie reste cependant de petites structures. Comme l'année dernière, l'augmentation de cette moyenne est due à une diminution du nombre de clubs et ce malgré une diminution du nombre de membres.

Le premier graphique représente la proportion de clubs par tranche de nombre de membres.

Ainsi 13,69% (14,42% en 2015) des clubs ont 5 membres ou moins. Ces 13,69% de clubs ne représentent que 3,09% (3,31% en 2015) des licenciés.

16 clubs (25 en 2015, 27 en 2013 et 32 en 2012) ont juste les trois membres obligatoires selon notre règlement. Un club n'a que deux membres (6 clubs étaient dans ce cas en 2015), ce qui est en principe contraire aux statuts. Les clubs avec très peu de membres sont souvent des clubs plus généralistes avec une petite section spéléo ou affiliés à une autre fédération ou encore des associations qui auraient intérêt à se déclarer non comme club mais comme « partenaires privilégiés ».

Le deuxième graphique représente la proportion de clubs ayant plus de x membres ainsi que la proportion de licenciés pratiquant dans un club de plus de x membres.

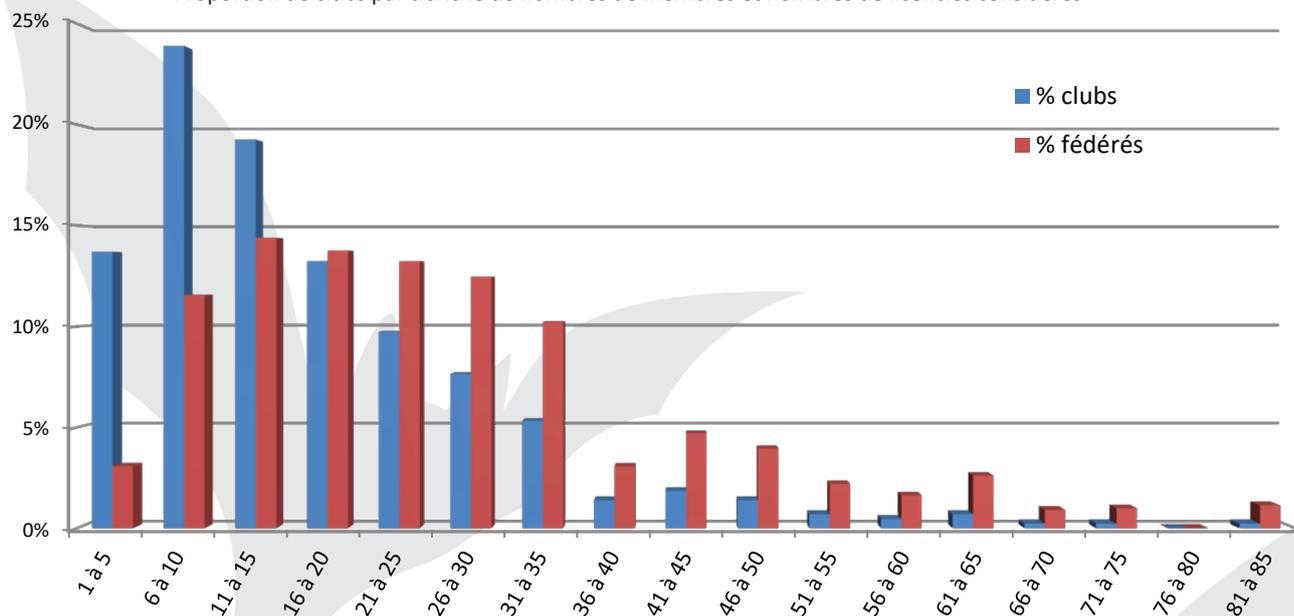
Ainsi seuls 29,93% des clubs (30,21% en 2015 et 29,20% en 2014) ont plus de 20 membres. Ces clubs regroupent par contre 57,21% des licenciés (57,58% en 2015).

Pour les clubs de plus de 30 membres les proportions tombent à 12,53% de clubs (12,13 en 2015) et 31,50% des licenciés (30,84% en 2015).

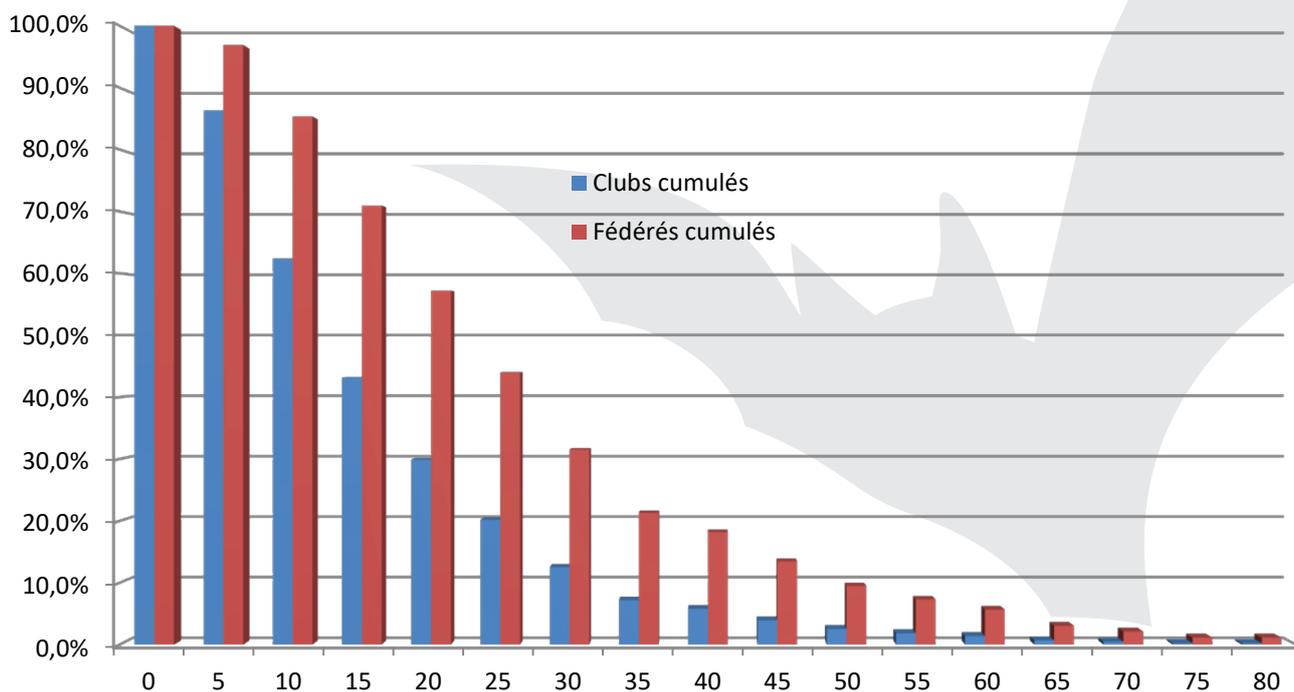
Cette année 11 clubs (13 en 2015 et 9 en 2014), soit 2,55% des clubs (2,97% en 2015), représentant 9,51% (10,77% en 2015) des licenciés, ont plus de 50 membres. Pour la première fois depuis plusieurs années, les grands clubs sont moins nombreux et regroupent, probablement de ce fait, moins de membres fédérés.

Le club le plus important cette année est le GS Vulcain avec 84 fédérés. Il bat ainsi pour la première fois l'USAN à Nancy qui est descendu à 73 membres (93 membres fédérés en 2015). I Topi Pinnuti (Corse) est troisième avec 67 licenciés. Suivent Spéléo-club Ragaïe (65 licenciés), le Spéléo Club de la Mare des Noues (64 membres), Alpina Millau (63 membres), le club spéléo des gorges de l'Ardèche (60 membres) et le spéléo canyon pays d'Aubagne (60 membres). Quatre autres clubs ont entre 50 et 59 membres.

Proportion de clubs par tranche de nombres de membres et nombres de licenciés considérés



Proportion du nombre de clubs de plus de x membres et nombre de licenciés considérés



Voici la onzième année de vie du « Bilan Annuel d'Activités de Club » (BAAC) et la cinquième année que la saisie peut se faire en ligne.

Cette année, ce sont 197 clubs (45,50% des clubs) représentant 3638 licenciés (49,55%) qui ont rempli au minimum partiellement le formulaire (nous n'avons pas pris en compte les formulaires où un nombre trop réduit de questions a été documenté). C'est moins bien que l'année dernière (221 formulaires utilisables représentant 4329 licenciés), probablement parce que le formulaire a été envoyé très tardivement aux clubs.

La partie « Finances » a été remplie par 168 clubs représentant 3537 licenciés.

La partie « Activités » a été remplie par 171 clubs, représentant 3551 licenciés.

La partie « Réunions et Manifestations » a été remplie par 185 clubs représentant 3750 fédérés.

Dans chaque partie, les extrapolations se font à partir de ces valeurs.

ANALYSE DES RÉPONSES

Les extrapolations seront faites par rapport au nombre de fédérés représentés par les réponses.

La valeur extrapolée correspond à la relation :

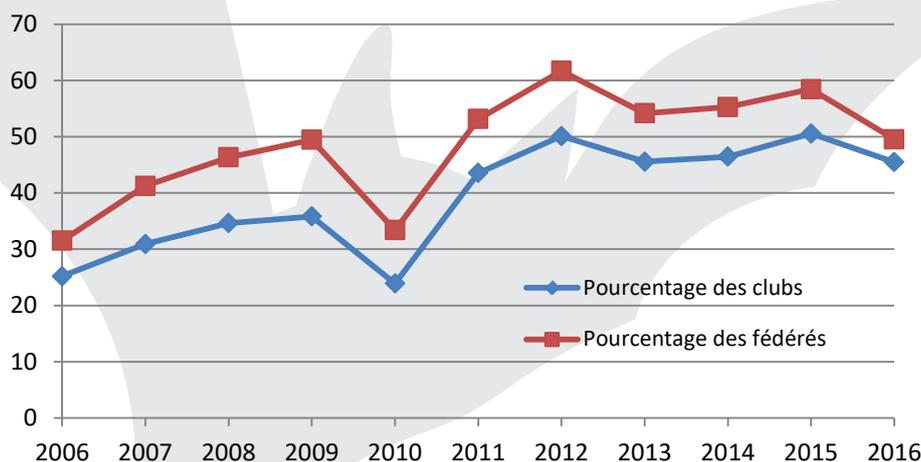
$$\text{Valeur extrapolée} = \frac{\text{somme des réponses} \times \text{nb de fédérés dans les clubs}}{\text{nb des fédérés représentés par les réponses}}$$

Le tableau n°1 donne l'évolution du nombre de clubs et de fédérés.

Le graphique n°1 donne l'évolution des réponses au BAAC.

| | Nbre total de clubs | Nbre de fédérés dans les clubs | Nbre total de fédérés (hors étrangers) |
|------|---------------------|--------------------------------|--|
| 2006 | 532 | 7 179 | 7 395 |
| 2007 | 524 | 7 334 | 7 575 |
| 2008 | 507 | 7 237 | 7 455 |
| 2009 | 484 | 7 088 | 7 293 |
| 2010 | 481 | 7 200 | 7 410 |
| 2011 | 466 | 7 265 | 7 491 |
| 2012 | 455 | 7 322 | 7 494 |
| 2013 | 454 | 7 400 | 7 603 |
| 2014 | 452 | 7 487 | 7 670 |
| 2015 | 437 | 7 402 | 7 571 |
| 2016 | 433 | 7 342 | 7 517 |

Tableau n°1 : Nombre de clubs et de fédérés



Graphique n°1 : Réponses au BAAC

Le tableau n°2 donne le nombre de clubs, de fédérés, ainsi que le nombre de réponses et le pourcentage de réponses par région.

| | Nbre clubs | nbre fédérés | Nbr réponses clubs | Nbr réponses fédérés | % clubs | % fédérés |
|-------|------------|--------------|--------------------|----------------------|---------|-----------|
| A | 34 | 578 | 20 | 410 | 58,82 | 70,93 |
| B | 16 | 214 | 9 | 87 | 56,25 | 40,65 |
| C | 80 | 1584 | 48 | 936 | 60,00 | 59,09 |
| D | 31 | 538 | 16 | 191 | 51,61 | 35,50 |
| E | 43 | 817 | 20 | 444 | 46,51 | 54,35 |
| F | 47 | 886 | 25 | 405 | 53,19 | 45,71 |
| G | 24 | 389 | 13 | 142 | 54,17 | 36,50 |
| H | 9 | 164 | 5 | 103 | 55,56 | 62,80 |
| J | 14 | 177 | 5 | 61 | 35,71 | 34,46 |
| K | 8 | 113 | 3 | 41 | 37,50 | 36,28 |
| L | 16 | 276 | 5 | 76 | 31,25 | 27,54 |
| M | 3 | 34 | 0 | 0 | 0,00 | 0,00 |
| N | 10 | 148 | 7 | 118 | 70,00 | 79,73 |
| P | 30 | 431 | 9 | 104 | 30,00 | 24,13 |
| Q | 31 | 366 | 11 | 170 | 35,48 | 46,45 |
| R | 6 | 94 | 4 | 44 | 66,67 | 46,81 |
| S | 13 | 201 | 8 | 134 | 61,54 | 66,67 |
| T | 4 | 59 | 3 | 52 | 75,00 | 88,14 |
| U | 4 | 67 | 2 | 33 | 50,00 | 49,25 |
| V | 2 | 76 | 0 | 0 | 0,00 | 0,00 |
| W | 5 | 87 | 3 | 61 | 60,00 | 70,11 |
| Y | 3 | 43 | 2 | 26 | 66,67 | 60,47 |
| Total | 433 | 7342 | 218 | 3638 | 50,35 | 49,55 |

Tableau n°2 : Nombre de clubs, de fédérés et de réponses par région

Seule neuf régions sur vingt-deux atteignent un taux de réponses de plus de 50% en terme de nombre de fédérés (quinze régions atteignant ce score en 2015).

LE TYPE D'ACTIVITÉS DES CLUBS ET DES FÉDÉRÉS

171 clubs représentant 3551 licenciés ont répondu à cette partie du questionnaire. L'extrapolation se fait à partir de ce taux de réponse.

Le graphique n°2 indique le type d'activités proposé par les clubs. Nous considérons qu'un club propose une activité si au-moins une personne de ce club pratique l'activité.

70,95% des réponses (307 clubs en extrapolé) font état de la pratique des deux activités spéléos et canyon.

26,82% des réponses (116 clubs en extrapolé) ne font état que de la pratique de spéléo.

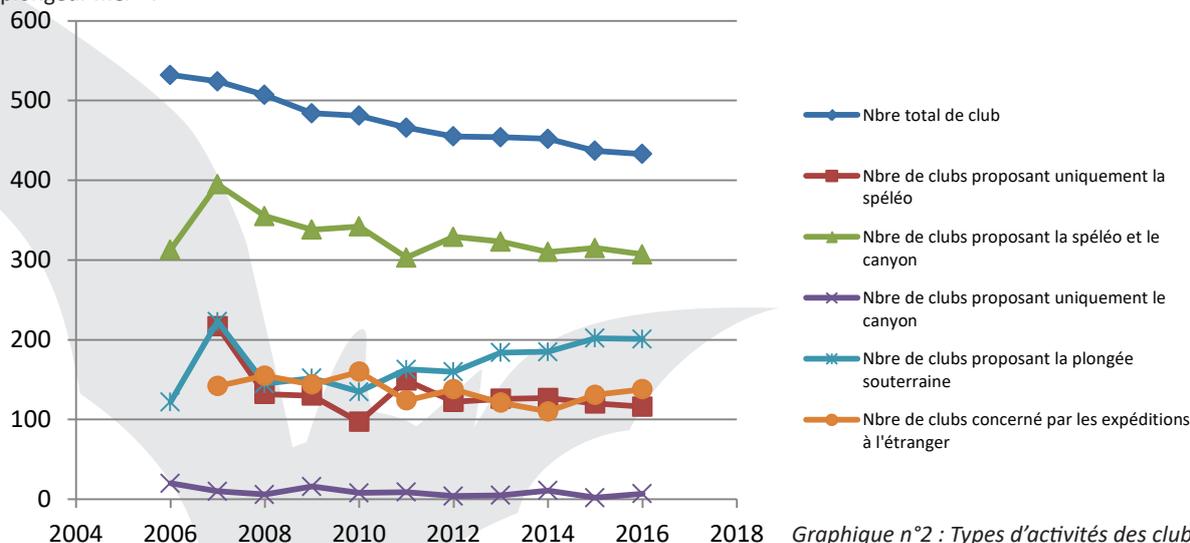
Seuls trois clubs (1,68% des réponses et donc 7 clubs en extrapolé) n'a fait état que de membres faisant uniquement du canyon.

La plongée souterraine continue à se développer et se pratique dans 46,37% des clubs (201 clubs en extrapolé soit le même nombre que l'année dernière) qui ont au minimum un membre pratiquant cette activité. Le graphique montre que le nombre de clubs ayant des plongeurs spéléos augmente régulièrement depuis le début de BAAC. La valeur aberrante de 2007 est due à une confusion entre « plongeur spéléo » et « plongeur mer ».

Enfin 31,84% des clubs (138 clubs en extrapolé) ont au minimum un membre qui est parti en expédition à l'étranger soit en spéléo (27,37%, 119 clubs), soit en canyon (5,03%, 22 clubs). Le tableau n°3 donne les résultats sur ces quatre années.

| | Nbre de clubs concernés par les expéditions canyons | | | Nbre de clubs concernés par les expéditions spéléos | | |
|------|---|----------------------------|-------------------------------|---|----------------------------|-------------------------------|
| | Réponses | % par rapport aux réponses | Ramené à l'ensemble des clubs | Réponses | % par rapport aux réponses | Ramené à l'ensemble des clubs |
| 2012 | 18 | 7,85% | 36 | 51 | 22,37% | 102 |
| 2013 | 10 | 5,59% | 25 | 37 | 21,11% | 96 |
| 2014 | 12 | 5,71% | 26 | 46 | 21,90% | 99 |
| 2015 | 9 | 4,74% | 21 | 48 | 25,26% | 110 |
| 2016 | 9 | 5,03% | 22 | 49 | 27,37% | 119 |

Tableau n°3 : Expéditions spéléos et canyons

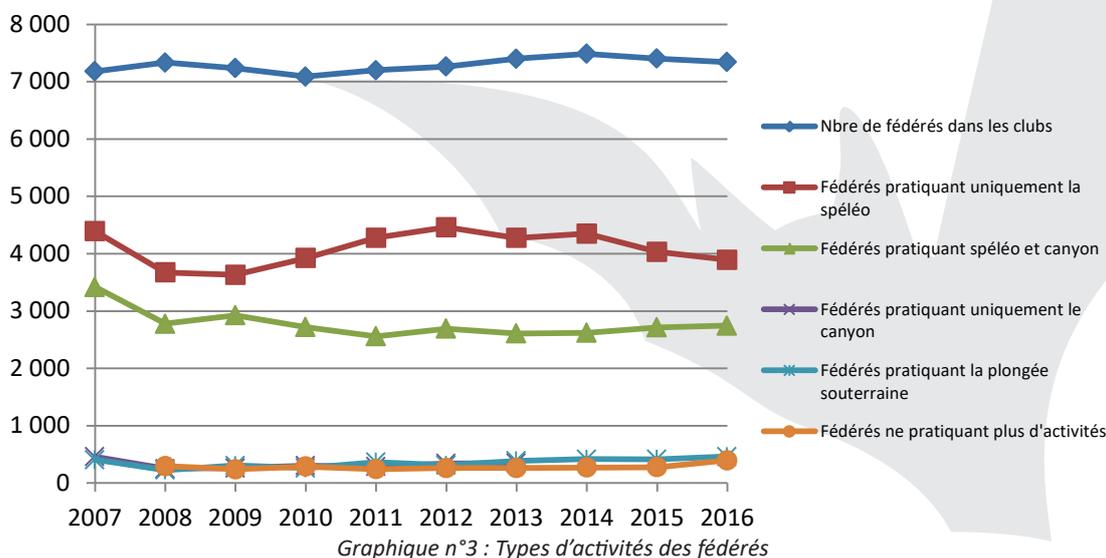


Le graphique n°3 donne le type d'activités des fédérés.

Les fédérés pratiquant uniquement la spéléologie restent majoritaires (53,01%). 37,40% pratiquent la spéléologie et le canyon, 4,18% pratiquent uniquement le canyon et 5,41% ne sont plus actifs. Ces valeurs sont stables par rapport à l'année 2015.

Par ailleurs, 6,29%, soit 462 personnes, pratiquent la plongée souterraine. Cette valeur est en augmentation par rapport à 2015 (414 plongeurs).

Il est remarquable de constater que les quelques 6,29% des spéléos pratiquant la plongée souterraine sont éparpillés dans 46,37% des clubs.



INFORMATIONS CONCERNANT LES NON-FÉDÉRÉS

Le graphique n°4 donne le nombre extrapolé des diverses catégories de personnes adhérentes à un club (ou à une section spéléo d'un club) et non fédérées dans ce club.

Il existe toujours un écart important sur le nombre de « non fédérés » entre la série de questions concernant l'activité des non fédérés (2024 « non fédérés » en extrapolé) et la série de question concernant la raison de « non fédérations » (1551 « non fédérés » en extrapolé).

De fait un petit nombre de club a renseigné la première série de question mais n'a pas renseigné la deuxième. Cette remarque reste constante chaque année.

L'ARSIP a annoncé 100 membres non fédérés sans en donner la raison. Nous avons considéré que ces 100 membres étaient fédérés dans un autre club.

On peut signaler que trois autres clubs annoncent plus de 50 « non fédérés ».

55% des clubs annoncent avoir des membres non fédérés. Cependant seuls 23% des clubs annoncent plus de 5 « non fédérés » et seuls 14,2% en annoncent plus de 10. Ces valeurs sont stables par rapport à l'année dernière.

Le graphique n°5 donne les raisons de cette « non fédération dans le club ».

29% sont des « anciens » (446 personnes) ne pratiquant plus l'activité. 272 « non fédérés » refusent de se fédérer. Cette valeur est relativement stable à de fortes fluctuations près. Il est cependant probable que les clubs les « moins fédéraux » n'aient pas rempli le BAAC.

536 sont fédérés dans un autre club. Cette valeur est en hausse mais cette hausse est due à la réponse de l'ARSIP. 23% des clubs acceptent l'inscription d'anciens non fédérés.

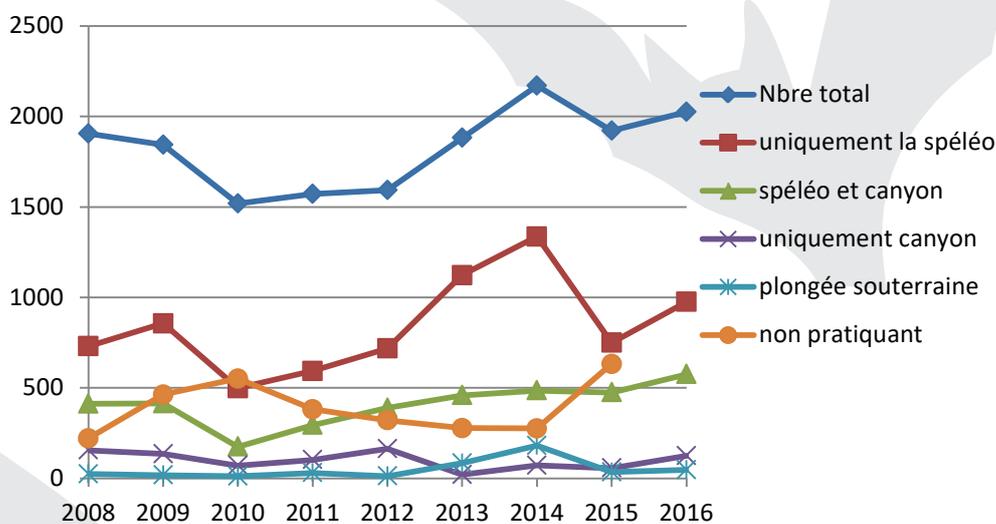
Beaucoup de clubs sont très ouverts puisque 30% des réponses font état de membres licenciés dans un autre club.

Cette situation laisse penser à une collaboration étroite entre divers clubs, ce qui est très positif.

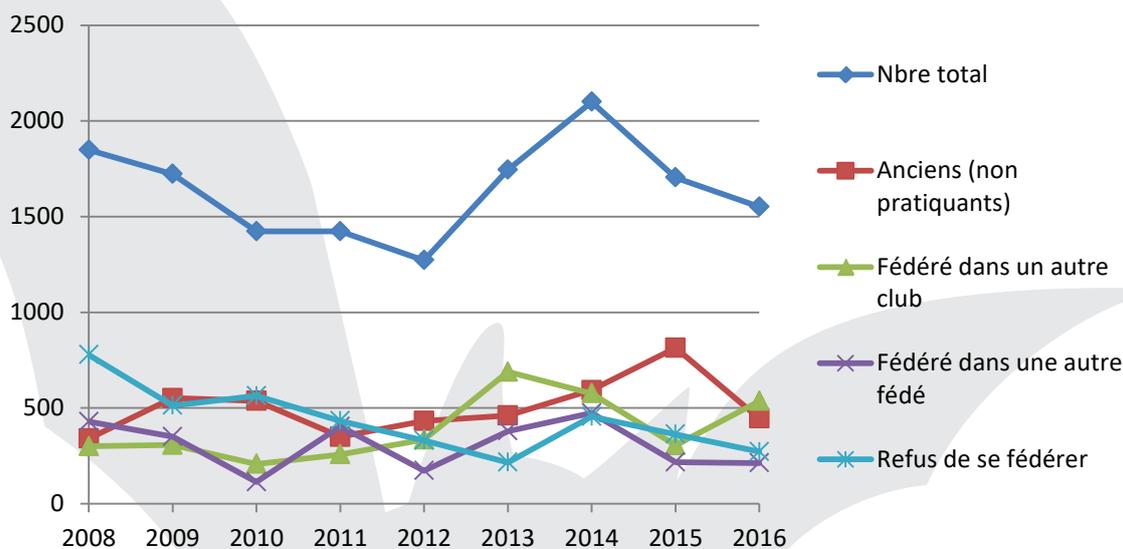
217 sont fédérés dans une autre fédération. Cette valeur est stable par rapport à l'année dernière.

12% des clubs (valeur stables par rapport à l'année dernière) annoncent des membres fédérés dans une autre fédération.

Seuls 10% de clubs annoncent avoir des membres refusant de se fédérer. Quatre clubs annoncent plus de 10 membres refusant de se fédérer dont l'un annonce 52 refus.



Graphique n°4 : Activité des personnes non fédérées dans le club



Graphique n°5 : Raisons de la « non prise de la licence » dans le club

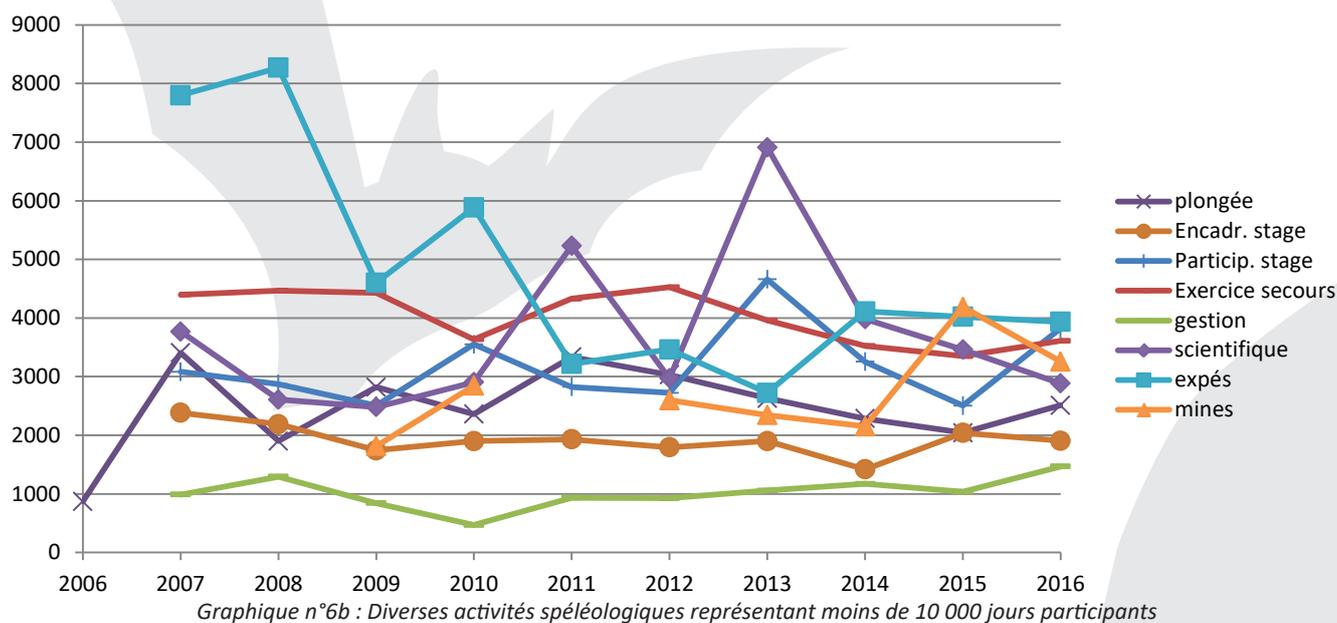
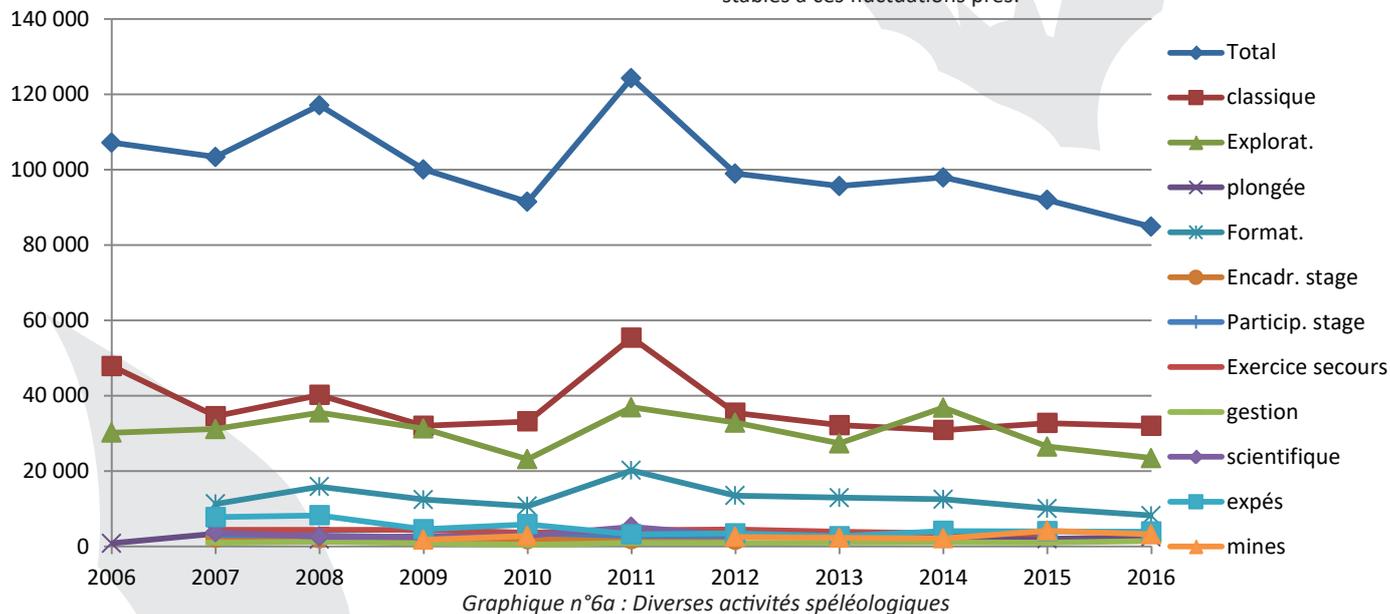
ACTIVITÉS SPÉLÉO

171 clubs, représentant 3551 licenciés ont rempli cette partie du questionnaire. Les extrapolations se font donc par rapport à ce nombre de réponses.

Le graphique n°6a montre que l'activité annoncée est de 84 856 jours × spéléo, en baisse par rapport à l'année dernière. Ceci représente 11,55 jours d'activité par fédérés (12,4 en 2015).

Visite de classiques et exploration représentent respectivement 37,22% (valeur stable) et 27,66% (valeur stable) de cette activité. Les sorties d'initiation et formation interne représentent 9,67% des activités.

Le graphique n°6b reprend les autres activités qui ne dépassent pas chacune 10% de l'activité totale. Les réponses connaissent des fluctuations importantes d'une année sur l'autre mais sont globalement stables à ces fluctuations près.



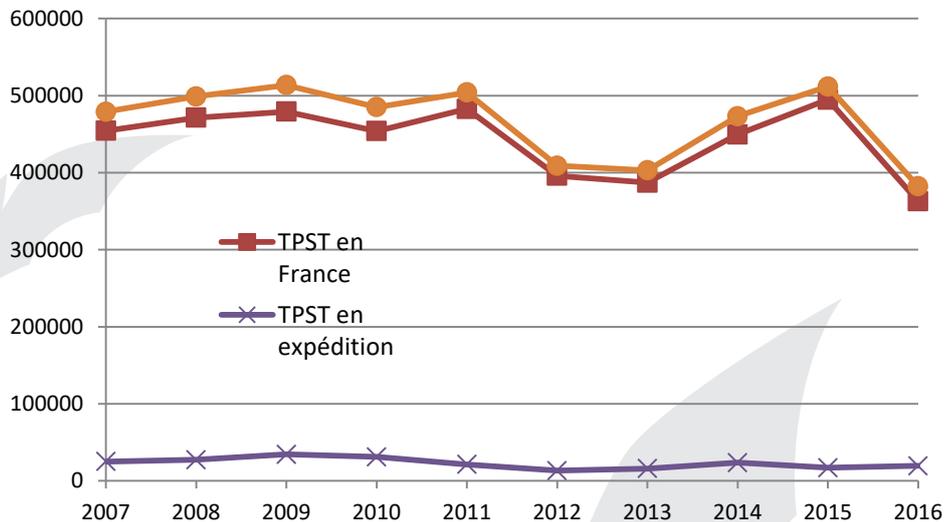
Nous gardons sous forme de tableau les valeurs de pourcentage des diverses activités.

Pourcentage des diverses activités

| | Total | classique | Exploration | plongée | formation | Encadrement stage | Participation stage | Exercice secours | gestion | scientifique | expédition | mines |
|------|-------|-----------|-------------|---------|-----------|-------------------|---------------------|------------------|---------|--------------|------------|-------|
| 2007 | 100 | 33,45 | 30,18 | 3,30 | 10,94 | 2,31 | 2,98 | 4,25 | 0,96 | 3,65 | 7,55 | |
| 2008 | 100 | 34,34 | 30,35 | 1,62 | 13,57 | 1,87 | 2,45 | 3,81 | 1,11 | 2,23 | 7,06 | |
| 2009 | 100 | 32,00 | 31,27 | 2,82 | 12,46 | 1,74 | 2,50 | 4,42 | 0,84 | 2,48 | 4,60 | 1,82 |
| 2010 | 100 | 36,27 | 25,36 | 2,58 | 11,72 | 2,08 | 3,88 | 3,97 | 0,71 | 3,18 | 6,43 | 3,11 |
| 2011 | 100 | 44,58 | 29,72 | 2,68 | 16,27 | 1,55 | 2,27 | 3,24 | 0,75 | 4,21 | 2,59 | NR |
| 2012 | 100 | 35,85 | 33,20 | 3,06 | 13,66 | 1,81 | 2,75 | 4,57 | 0,93 | 3,00 | 3,50 | 2,63 |
| 2013 | 100 | 33,67 | 28,62 | 2,75 | 13,57 | 1,99 | 4,87 | 4,14 | 1,11 | 7,22 | 2,85 | 2,45 |
| 2014 | 100 | 31,07 | 37,62 | 2,33 | 12,74 | 1,45 | 3,24 | 3,60 | 1,20 | 4,07 | 4,20 | 2,20 |
| 2015 | 100 | 34,48 | 27,90 | 2,15 | 10,60 | 2,15 | 2,64 | 3,53 | 1,09 | 3,54 | 4,24 | 4,41 |
| 2016 | 100 | 37,22 | 27,66 | 2,96 | 9,67 | 2,25 | 4,51 | 4,26 | 1,73 | 3,28 | 4,64 | 3,84 |

Tableau n°4 : Pourcentage des diverses activités spéléos

Le nombre global d'heures passées sous terre diminue mais reste en cohérence avec la valeur des années précédentes. Le rapport TPST/jours × participants vaut environ 4,40 (5,56 en 2015, 3,75 en 2014 et 4,02 en 2013).

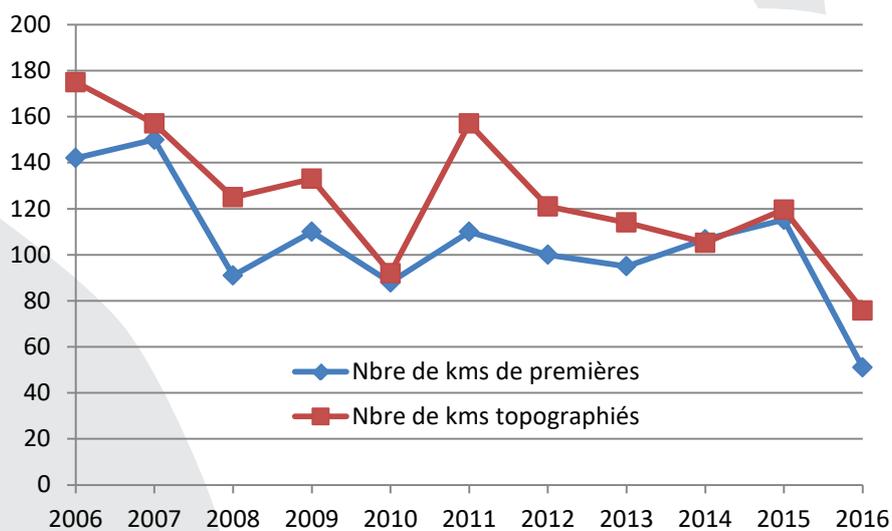


Graphique n°7 : Temps passé sous terre

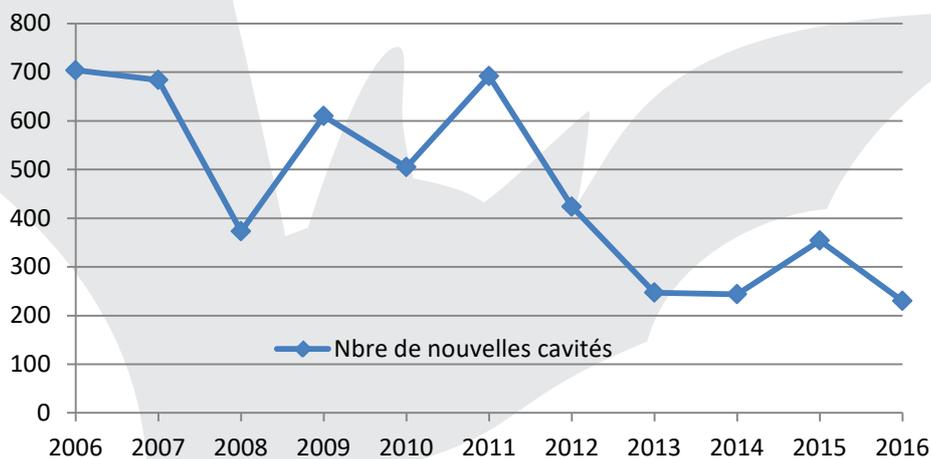
Exploration

| | Nbre de clubs annonçant des sorties d'exploration | | Nbre de clubs ayant fait de la première | | Nbre de kms de premières | | Nbre de kms de topographie | | Nbre de nouvelles cavités | |
|------|---|-----------|---|-----------|--------------------------|-----------|----------------------------|-----------|---------------------------|-----------|
| | % Réponses | Extrapol. | % Réponses | Extrapol. | Réponses | Extrapol. | Réponses | Extrapol. | Réponses | Extrapol. |
| 2013 | 64,2 % | 292 | 33,3 % | 152 | 51,5 | 95 | 61,6 | 114 | 134 | 247 |
| 2014 | 66,19 % | 299 | 30,48 % | 138 | 59 | 106,7 | 58 | 105,2 | 135 | 244 |
| 2015 | 66,06 % | 289 | 30,48 % | 142 | 67,4 | 115,2 | 70,0 | 119,6 | 207 | 354 |
| 2016 | 74,8 % | 322 | 31,58 % | 136 | 20,67 | 42,75 | 32,7 | 67,5 | 111 | 230 |

Tableau n°5 : Activité d'explorations et découvertes



Graphique 8 : Nombre de kilomètres de première et de topographie



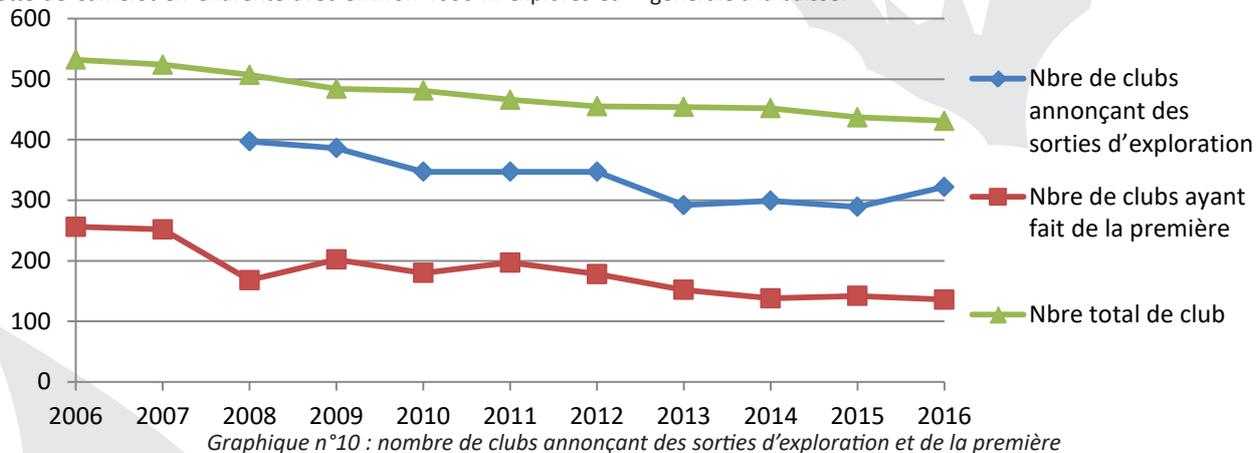
Graphique 9 : Nombre de nouvelles cavités répertoriées

Le nombre de clubs annonçant des sorties d'exploration et/ou de dé-sobstruction reste stable de même que le nombre de clubs annonçant des résultats en première.

Par contre le nombre de kilomètres explorés est très faible cette année de même que le nombre de kilomètres topographiés. Pour la plupart des clubs, les premières annoncées sont très modestes. Les explorations les plus importantes, en termes de développement, ont eu lieu à la grotte de Camelot en Charente avec environ 4000 m explorés et

topographiés. Comme d'habitude un certain nombre de résultats n'ont pas été signalés (par exemple dans le Vercors), mais cela conforte le principe de l'extrapolation.

2016 semble avoir été une année pauvre en ce qui concerne les découvertes. La météo y est peut-être pour quelque chose. Par ailleurs, avec ce point « 2016 », les diverses courbes (développement exploré et topographié et nombre de nouvelles cavités) montrent une tendance générale à la baisse.



Graphique n°10 : nombre de clubs annonçant des sorties d'exploration et de la première

PRATIQUE DU CANYON

Le graphique n°11 donne, en jours × participants, les diverses activités en canyon.

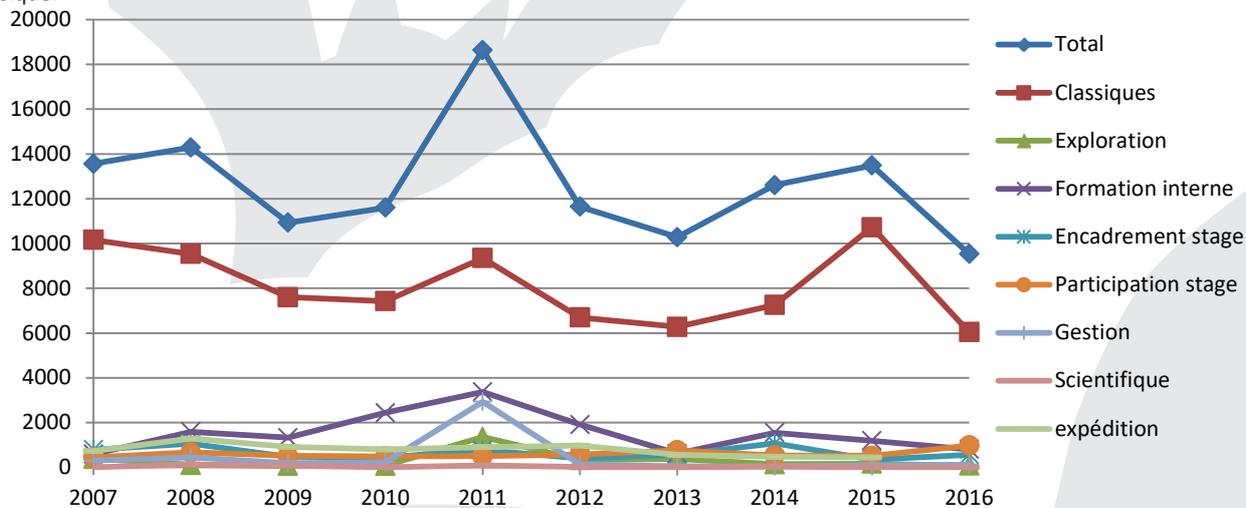
L'activité principale reste la visite de classique (6 039 jours × participants sur 9534 au total). La baisse est importante par rapport à 2015 mais la fluctuation des valeurs concernant le canyon est importante.

Les autres activités sont à moins de 1000 jours × participants. Il est cependant probable que les formations internes se font lors de sorties en classique.

L'activité de gestion de canyon ressort à une valeur très basse (126 jours × participants), de même que les sorties scientifiques (0 jour × participants).

Comme pour la spéléologie, nous gardons sous forme de tableau les valeurs de pourcentages des diverses activités.

À signaler, pour la deuxième année fois, des participations à des stages secours (56 jours × participants). Ceci correspond probablement à l'organisation des stages d'auto-secours. Nous les avons regroupés dans les participations à des stages.



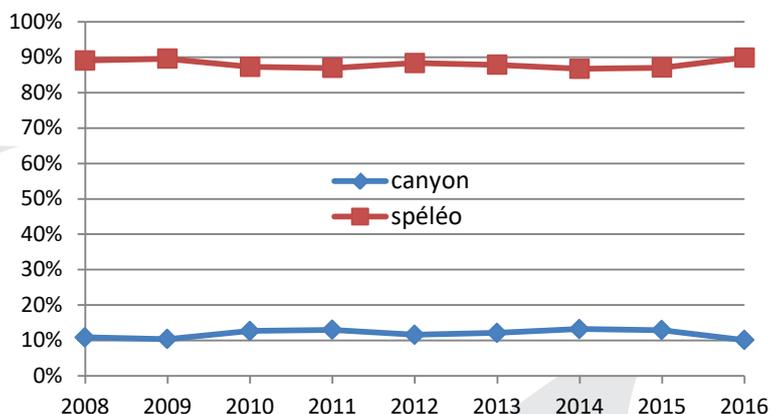
Graphique n°11 : activités canyon

Pourcentage des diverses activités

| | Total | Classiques | Exploration | Formation interne | Encadrement stage | Participation stage | Gestion | Scientifique | expédition |
|------|-------|------------|-------------|-------------------|-------------------|---------------------|---------|--------------|------------|
| 2007 | 100 | 74,94 | 2,82 | 4,40 | 5,83 | 3,32 | 2,23 | 0,09 | 5,38 |
| 2008 | 100 | 66,73 | 0,80 | 11,14 | 7,42 | 4,73 | 3,10 | 0,9 | 8,97 |
| 2009 | 100 | 69,53 | 0,59 | 12,15 | 4,40 | 4,70 | 1,68 | 0,76 | 8,36 |
| 2010 | 100 | 63,96 | 0,61 | 21,01 | 3,81 | 4,22 | 2,00 | 0 | 6,91 |
| 2011 | 100 | 50,15 | 7,28 | 18,11 | 4,15 | 2,67 | 15,75 | 0,48 | 4,84 |
| 2012 | 100 | 57,54 | 2,81 | 16,42 | 3,45 | 4,95 | 1,13 | 0,14 | 8,36 |
| 2013 | 100 | 61,12 | 3,62 | 5,94 | 5,40 | 7,39 | 0,42 | 0,04 | 5,45 |
| 2013 | 100 | 61,12 | 3,62 | 5,94 | 5,40 | 7,39 | 0,42 | 0,04 | 5,45 |
| 2014 | 100 | 57,73 | 1,15 | 12,25 | 8,57 | 4,28 | 0,43 | 0,29 | 3,72 |
| 2015 | 100 | 76,06 | 1,19 | 8,43 | 2,49 | 3,64 | 0,64 | 0,03 | 3,15 |
| 2016 | 100 | 63,35 | 0,82 | 8,46 | 5,9 | 10,96 | 1,32 | 0 | 2,69 |

Tableau n°6 : Pourcentage des diverses activités canyon

La proportion d'activités spéléo et d'activités canyon évolue au bénéfice de la spéléo avec environ 10,10% d'activités canyon (13% en 2015) et donc 89,9% d'activités spéléo (87% en 2015). Il est cependant probable que de nombreuses sorties canyons ne soient pas répertoriées. En accord avec des constatations des années précédentes, on peut remarquer que 76,02% des clubs annoncent une pratique du canyon mais seulement 47,95% font état de sorties canyon.



Graphique n°12 : Pourcentage d'activité spéléo et canyon

DIPLÔMES FÉDÉRAUX ET AUTRES

Les données concernant les diplômés fédéraux (initiateurs, moniteurs et instructeurs) étaient pré-remplies dans le questionnaire de chaque club. Cette valeur sert donc simplement à tester la représentativité de l'échantillon des réponses.

club. Cette valeur sert donc simplement à tester la représentativité de l'échantillon des réponses.

Nombre de diplômés en spéléo

| | Initiateur | | | Moniteur | | | Instructeurs | | | DE et BEES1 | | DES | | CPT | |
|------|------------|--------------|---------------|----------|--------------|---------------|--------------|--------------|---------------|-------------|--------------|---------|--------------|---------|--------------|
| | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Extrap. | % pr fédérés | Extrap. | % pr fédérés |
| 2009 | 841 | 11,86 | 871 | 230 | 3,07 | 241 | 49 | 0,56 | 51 | 150 | 1,71 | 16 | 0,22 | 214 | 2,82 |
| 2010 | 918 | 12,75 | 885 | 244 | 3,38 | 228 | 48 | 0,66 | 52 | 128 | 1,77 | 6 | 0,08 | 267 | 3,71 |
| 2011 | 837 | 11,52 | | 239 | 3,29 | | 51 | 0,70 | | 158 | 2,18 | 9 | 0,13 | 273 | 3,75 |
| 2012 | 894 | 12,21 | 910 | 259 | 3,54 | 236 | 49 | 0,66 | 52 | 199 | 2,72 | 15 | 0,20 | 222 | 3,03 |
| 2013 | 889 | 12,02 | 854 | 236 | 3,19 | 233 | 44 | 0,60 | 51 | 149 | 2,02 | 20 | 0,27 | 172 | 2,32 |
| 2014 | 901 | 12,03 | 900 | 212 | 2,83 | 233 | 42 | 0,56 | 52 | 172 | 2,3 | 13 | 0,17 | 161 | 2,15 |
| 2015 | 877 | 11,85 | 900 | 227 | 3,07 | 230 | 38 | 0,51 | 50 | 195 | 2,63 | 12 | 0,16 | 147 | 1,99 |
| 2016 | 1086 | 14,74 | 869 | 266 | 3,63 | 231 | 54 | 0,74 | 50 | 212 | 0,14 | 10 | 0,14 | 137 | 1,87 |

Tableau n°7 : Nombre de diplômés en spéléo

Pour les cadres EFS, l'écart entre les extrapolations et les valeurs réelles est assez important cette année : 25% pour le nombre de moniteurs, 15,2% pour le nombre d'initiateur et 8% pour les instructeurs. C'est la première année que la cohérence est aussi mauvaise.

Le nombre de CPT continue de diminuer et atteint un point bas depuis le début du BAAC... Cette évolution sera à suivre.

Nombre de diplômés en canyon

| | Initiateur | | | Moniteur | | | Instructeur | | | DE | |
|------|------------|--------------|---------------|----------|--------------|---------------|-------------|--------------|---------------|---------|--------------|
| | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés |
| 2012 | 170 | 2,32 | 156 | 147 | 2,01 | 132 | 37 | 0,11 | 34 | | |
| 2013 | 173 | 2,34 | 160 | 135 | 1,82 | 140 | 30 | 0,40 | 29 | | |
| 2014 | 199 | 2,66 | 164 | 172 | 2,30 | 147 | 30 | 0,53 | 32 | 30 | 0,53 |
| 2015 | 222 | 3,00 | 172 | 168 | 2,26 | 138 | 43 | 0,58 | 31 | 17 | 0,23 |
| 2016 | 204 | 2,78 | 178 | 184 | 2,50 | 141 | 36 | 0,49 | 33 | | |

Tableau n°8 : Nombre de diplômés en canyon

Pour les cadres EFC, les écarts entre les extrapolations et les valeurs réelles sont importants. Les valeurs extrapolées sont systématique-

ment supérieures : +14% pour le nombre d'initiateurs, +23% pour le nombre de moniteurs et +10% pour le nombre d'instructeurs.

Nombre de diplômés en plongée souterraine

| | Initiateur | | | Moniteur | | | Instructeurs | | |
|------|------------|--------------|---------------|----------|--------------|---------------|--------------|--------------|---------------|
| | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle | Extrap. | % pr fédérés | Valeur réelle |
| 2012 | 23 | 0,31 | | 28 | 0,38 | | 8 | 0,11 | |
| 2013 | 20 | 0,27 | | 24 | 0,33 | | 7 | 0,10 | |
| 2014 | 36 | 0,48 | | 20 | 0,33 | | 4 | 0,05 | |
| 2015 | 19 | 0,48 | | 24 | 0,33 | | 12 | 0,05 | |
| 2016 | 14 | 0,19 | 5 | 18 | 0,25 | 13 | 12 | 0,16 | 5 |

Tableau n°9 : Nombre de diplômés en plongée souterraine

Pour les diplômes de plongée, la confusion semble avoir été levée entre les diplômes de la FFS et les diplômes de la FFESSM. Les valeurs issues du BAAC semblent plus réalistes. Pour la première année, les nombres

réels de cadre EFPS sont connus. La cohérence n'est pas très bonne mais s'explique en très grande partie par la faiblesse des valeurs.

ENCADREMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES

Pour la quatrième année, le BAAC comprend des questions concernant l'encadrement des personnes handicapées.

Pour la deuxième fois, les questions séparaient l'activité spéléo et l'activité canyons.

Nous avons utilisé comme base d'extrapolation le nombre de clubs ayant dépassé la page 5 du questionnaire (197 clubs représentant 3638 licenciés). Il est possible que les valeurs extrapolées soient à prendre avec précaution, les clubs pratiquant ce type d'encadrement étant susceptibles d'avoir davantage répondu au questionnaire que la moyenne des clubs.

En 2013, l'extrapolation donnait 122 clubs concernés et 1548 jours x participants. En 2014, l'extrapolation donnait 132 clubs concernés mais seulement 413 jours x participants. En 2015 l'extrapolation donne 114 clubs concernés et 963 jours participants de personnes en position d'handicap. Cette année seuls 75 clubs ont fait état d'une sortie, représentant 490 jours participants de personnes en position d'handicap.

Le tableau 10 fait état des encadrements de personnes en situation d'handicap en spéléologie et le tableau 11 en canyons.

| | Nbre de clubs concernés (extrapolé) | Nbre de jours participants de personnes handicapés (extrapolé) | Nbre de jours participants des encadrants (extrapolé) |
|------------------------------|-------------------------------------|--|---|
| Handicapés physiques | 22 | 78 | 115 |
| Malvoyants ou malentendants | 11 | 20 | |
| Handicapés mentaux | 22 | 266 | 47 |
| Trouble du comportement | 11 | 45 | 26 |
| Maladies chroniques ou rares | 9 | 35 | 108 |
| Personnes à pluri-handicaps | 2 | 45 | 8 |
| Total | 75 | 490 | 298 |

Tableau n°10 : Encadrement des personnes handicapées en spéléologie

En 2015, seuls quatre événements apparaissaient dans le questionnaire. Cette année, ce sont 15 événements qui sont cités. Mais le nombre de jours participants de personnes avec handicap est peu documenté, de même que le nombre de jours participants des encadrants.

| | Nbre de clubs concernés (extrapolé) | Nbre de jours participants de personnes handicapés (extrapolé) | Nbre de jours participant des encadrants (extrapolé) |
|------------------------------|-------------------------------------|--|--|
| Handicapés physiques | 4 | 2 | 0 |
| Malvoyants ou malentendants | 4 | 4 | 7 |
| Handicapés mentaux | 2 | 0 | 0 |
| Trouble du comportement | 2 | 0 | 0 |
| Maladies chroniques ou rares | 0 | 0 | 0 |
| Personnes à pluri-handicaps | 2 | 0 | 0 |
| Total | 15 | 6 | 7 |

Tableau n°11 : Encadrement des personnes handicapées en canyons

PARTICIPATION À LA VIE FÉDÉRALE

Participation à la vie fédérale

| | AG département | | Congrès et AG régional | | Congrès et AG national | |
|------|-------------------|---------------|------------------------|---------------|------------------------|---------------|
| | Valeur Extrapolée | % des fédérés | Valeur Extrapolée | % des fédérés | Valeur Extrapolée | % des fédérés |
| 2007 | 2024 | 27,6 | 1037 | 14,1 | 829 | 11,3 |
| 2008 | 1991 | 27,76 | 1026 | 14,31 | 509 | 7,10 |
| 2009 | 1892 | 26,69 | 871 | 12,29 | 550 | 7,76 |
| 2010 | 1842 | 25,58 | 743 | 10,31 | 927 | 12,87 |
| 2011 | 1934 | 26,62 | 1067 | 14,7 | 263 | 3,63 |
| 2012 | 2093 | 28,58 | 1100 | 15,02 | 311 | 4,25 |
| 2013 | 1935 | 26,15 | 839 | 11,34 | 1510 | 20,40 |
| 2014 | 1925 | 25,71 | 1127 | 15,05 | 554 | 7,4 |
| 2015 | 1910 | 25,80 | 817 | 11,04 | 512 | 6,92 |
| 2016 | 1715 | 23,36 | 863 | 11,76 | 239 | 3,25 |

Tableau n°12 : Participation à la vie fédérale

Les fédérés sont toujours assez nombreux à participer aux AG (ou aux divers congrès). Pour l'AG nationale, le faible taux de participation est dû au fait qu'il n'y avait pas de congrès mais une simple AG.

Temps passé dans les réunions

Cette année, 157 clubs, représentant 3162 licenciés, ont essayé de remplir au mieux ce tableau.

L'extrapolation est donc faite à partir de cette valeur.

Temps passés (valeurs extrapolées)

| | Gestion du club | Gestion fédé et structures déconcentrées | Réunion avec administration | Total |
|------|-----------------|--|-----------------------------|-----------|
| 2009 | 52 181 h | 40 042 h | 6 128 h | 98 352 h |
| 2010 | 55 569 h | 50 203 h | 5 562 h | 112 333 h |
| 2011 | 42 535 h | 23 072 h | 4 313 h | 69 919 h |
| 2012 | 59 241 h | 30 910 h | 4 951 h | 95 108 h |
| 2013 | 43 034 h | 27 286 h | 7 619 h | 74 938 h |
| 2014 | 51 729 h | 24 035 h | 5 791 h | 81 555 h |
| 2015 | 50 876 h | 22 935 h | 2 737 h | 76 548 h |
| 2016 | 42 968 h | 10 700 h | 3 513 h | 57 181 h |

Tableau n°13 : Temps passé dans les réunions

C'est la huitième année que cette question est posée. Une proportion importante des clubs essaye d'estimer le temps passé en réunion. L'ordre de grandeur des valeurs commence probablement à être significatif. C'est la gestion des clubs qui représentent le temps de réunion le plus important.

ORGANISATION DE MANIFESTATIONS

| | Nbre total de manifestations | Nbre de clubs concernés | Nbre de personnes concernées | Nombre d'encadrants ou d'organisateur |
|------|------------------------------|-------------------------|------------------------------|---------------------------------------|
| 2009 | 375 | 221 | 35 193 | |
| 2010 | 364 | 272 | 33 517 | |
| 2011 | 367 | 271 | 45 189 | |
| 2012 | 382 | 270 | 44 894 | |
| 2013 | 812 | 228 | 32 730 | |
| 2014 | 758 | 256 | 29 096 | 2 086 |
| 2015 | 349 | 291 | 17 345 | 845 |
| 2016 | 863 | 203 | 22 529 | 1 284 |

Tableau 14-a : Nombre total de manifestations

| | Conférences | | | | Expositions | | | | Autres | | | |
|------|---------------|------------------------|------------------|-------------------|---------------|------------------------|------------------|-------------------|---------------|------------------------|------------------|-------------------|
| | Nombre manif. | Nombre clubs concernés | Nombre personnes | Nombre encadrants | Nombre manif. | Nombre clubs concernés | Nombre personnes | Nombre encadrants | Nombre manif. | Nombre clubs concernés | Nombre personnes | Nombre encadrants |
| 2007 | 61 | 61 | 5 265 | | 68 | 68 | 24 894 | | | 102 | 10 169 | |
| 2008 | 71 | 71 | 5 472 | | 97 | 97 | 10 674 | | | 203 | 16 490 | |
| 2009 | 90 | 90 | 6 245 | | 114 | 114 | 13 273 | | | 170 | 15 676 | |
| 2010 | 105 | 105 | 7 889 | | 96 | 96 | 15 894 | | | 163 | 9 734 | |
| 2011 | 94 | 94 | 11 387 | | 85 | 85 | 14 959 | | | 92 | 18 843 | |
| 2012 | 122 | 122 | 4 844 | | 80 | 80 | 12 337 | | | 134 | 12 707 | |
| 2013 | 401 | 101 | 6 688 | | 127 | 72 | 9 792 | | 284 | 135 | 16 251 | |
| 2014 | 245 | 90 | 7 109 | 693 | 251 | 79 | 10 162 | 321 | 262 | 110 | 11 825 | 1 072 |
| 2015 | 130 | 72 | 3 496 | 208 | 83 | 66 | 7 381 | 229 | 349 | 83 | 6 467 | 407 |
| 2016 | 155 | 53 | 4 580 | 246 | 184 | 53 | 8 343 | 197 | 524 | 98 | 9 616 | 840 |

Tableau n°14-b : Organisation de manifestations

Pour certaines rubriques il est souvent difficile d'exprimer le nombre de personnes extérieures concernées (expositions). Par ailleurs il est difficile de définir le nombre de clubs ayant effectivement répondu à ce chapitre. Nous avons un peu arbitrairement pris en compte les clubs qui ont dépassé la page 6 du questionnaire.

Bien que ces valeurs soient à prendre avec beaucoup de précautions, les valeurs extrapolées montrent une très grande cohérence et une très grande stabilité par rapport aux années précédentes.

JNSC

| | Nombre de clubs concernés | Nombre de personnes | Nombre de licenciés impliqués |
|------|---------------------------|---------------------|-------------------------------|
| 2011 | 225 | 15 681 | |
| 2012 | 231 | 15 007 | |
| 2013 | 239 | 15 290 | |
| 2014 | 212 | 13 024 | 2 086 |
| 2015 | 212 | 9 732 | 1 303 |
| 2016 | 199 | 11 762 | 1 754 |

Tableau n°15 : JNSC

INITIATION ET RECRUTEMENT

Initiation et recrutement hors JNSC

| | Spéléo | | Canyon | | Nouveaux fédérés | |
|------|----------------|----------------------------|----------------|------------------|--------------------|---------------|
| | Nbre néophytes | Nbre de nouveaux licenciés | Nbre néophytes | Nbre de nouveaux | Total d'après BAAC | Valeur réelle |
| 2007 | 14 430 | | | | | 1 150 |
| 2008 | 9 723 | 998 | 1 921 | 118 | 1 116 | 1 008 |
| 2009 | 8 854 | 873 | 1 742 | 101 | 992 | 1 010 |
| 2010 | 13 960 | 645 | 1 568 | 110 | 755 | 1 009 |
| 2011 | 8 200 | 760 | 2 082 | 182 | 942 | 1 064 |
| 2012 | 7 521 | 660 | 1 735 | 118 | 778 | 1 056 |
| 2013 | 7 751 | 654 | 1 148 | 88 | 742 | 1 057 |
| 2014 | 8 415 | 866 | 1 093 | 239 | 1 105 | 1 078 |
| 2015 | 7 349 | 899 | 1 450 | 128 | 1 028 | 1 121 |
| 2016 | 7 925 | 728 | 885 | 99 | 984 | 1119 |

Tableau n°16 : Initiation et recrutement

Le nombre de néophytes initiés reste cohérent avec les réponses de l'année dernière. Le nombre de nouveaux est également relativement cohérent (à 12% près) avec la valeur réelle issue de la base de données des adhérents.

ACTIVITÉ AVEC DES ENFANTS DURANT LE TEMPS SCOLAIRE

Les questions liées aux activités avec des enfants durant le temps scolaire sont posées pour la deuxième année.

L'extrapolation a été faite au prorata des clubs. L'activité apparaît globalement en baisse de l'ordre de 50% par rapport à l'année dernière.

| | Nbr de clubs ayant une telle activité | En primaire | En collège | En lycée | Nbre de journées pratiquants |
|------|---------------------------------------|-------------|------------|----------|------------------------------|
| 2015 | 49 | 21 | 23 | 15 | 2 797 |
| 2016 | 26 | 13 | 15 | 9 | 1 424 |

Tableau n°17 : Activités durant le temps scolaire

NOMBRE DE CLUBS ÉDITANT UN BULLETIN

190 clubs sont allés jusqu'à la page 9 du questionnaire. L'extrapolation se fait à partir de cette valeur.

| | Nbre de clubs éditant un bulletin | | Nbre de bulletins | Nbre de pages | Documents audiovisuels | | |
|------|-----------------------------------|-------------------------------|-------------------|---------------|----------------------------|-------------------------------|----------------------------|
| | % par rapport aux réponses | Ramené à l'ensemble des clubs | | | % par rapport aux réponses | Ramené à l'ensemble des clubs | Nbre de documents produits |
| 2009 | 19,78 | 73 | | | | | |
| 2010 | 17,39 | 84 | | | | | |
| 2011 | 22,17 | 85 | | | | | |
| 2012 | 12,28 | 45 | 70 | | | | |
| 2013 | 12,28 | 53 | 70 | 3 372 | | | |
| 2014 | 11,43 | 52 | 88 | 4 218 | | 8 | 8 |
| 2015 | 14,51 | 63 | 145 | 3 677 | 19,69 % | 86 | 256 |
| 2016 | 12,63 | 54 | 95 | 4 952 | 14,21 | 61 | 218 |

Tableau n°18 : Nombre de clubs éditant un bulletin

De nombreux clubs font état de l'édition d'un bulletin interne avec un nombre d'exemplaires correspondant au nombre de membres du club. Ces bulletins renferment une partie de l'histoire de la spéléologie fran-

çaise et méritent d'être conservés à la bibliothèque fédérale (CNDS : Centre National de la Documentation Spéléologique). Il serait intéressant que le CNDS recoupe ce résultat avec sa propre analyse.

FINANCES

168 clubs représentant 3 537 fédérés ont rempli la partie financière.

Montant de la cotisation

190 clubs ont répondu à la question.

Le prix moyen de la cotisation est de 21,25 €.

Cependant 5 clubs annoncent une cotisation supérieure à 70 €, en ayant probablement pris en compte la cotisation fédérale.

Seuls 4,5% des clubs annoncent une cotisation supérieures à 50 €, 2,3% entre 40 et 50 €, 7,3% entre 30 et 40 €, 21% entre 20 et 30 €, 49% une cotisation entre 10 et 20 € et 16% une cotisation inférieure à 10 €.

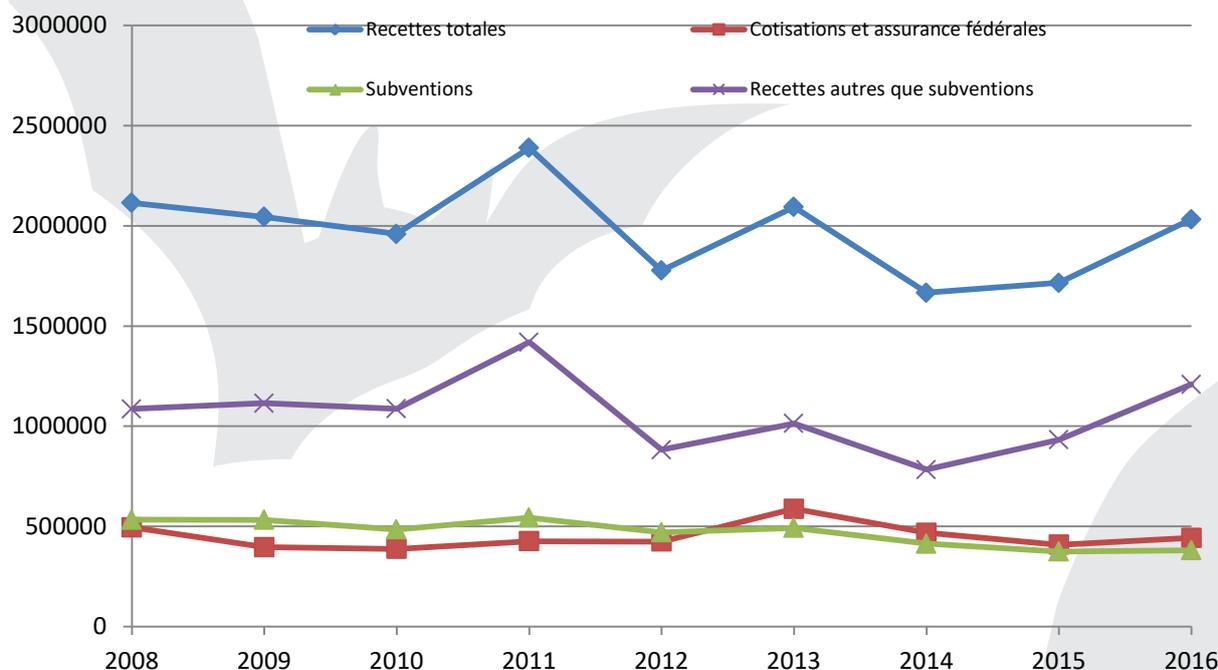
Recettes

J'ai vérifié qu'il n'y a pas dans les diverses colonnes de valeurs anormales très élevées modifiant fondamentalement la somme.

| | Recettes totales | Cotisations FFS et assurance fédérales | | Subventions | | Recettes autres que subventions | |
|------|------------------|--|-------|-------------|-------|---------------------------------|-------|
| | | | En% | | En% | | En% |
| 2008 | 2 346 000 | 495 000 | 19,71 | 533 000 | 26,44 | 1 086 000 | 53,85 |
| 2009 | 2 025 000 | 396 000 | 19,41 | 532 000 | 26,04 | 1 115 000 | 54,55 |
| 2010 | 2 200 000 | 387 000 | 18,30 | 484 000 | 22,85 | 1 087 000 | 51,27 |
| 2011 | 2 389 000 | 426 000 | 17,82 | 544 000 | 22,75 | 1 420 000 | 59,44 |
| 2012 | 1 777 000 | 425 000 | 23,89 | 470 000 | 26,45 | 883 000 | 49,66 |
| 2013 | 1 806 000 | 588 000 | 28,06 | 493 000 | 23,53 | 1 014 000 | 48,41 |
| 2014 | 1 666 000 | 468 000 | 28,11 | 414 000 | 24,84 | 784 000 | 47,05 |
| 2015 | 1 716 000 | 408 439 | 23,79 | 375 000 | 21,86 | 932 928 | 54,35 |
| 2016 | 2 033 101 | 442 600 | 21,77 | 381 485 | 18,76 | 1 209 015 | 59,47 |

Tableau n°19 : Recettes

La moyenne des recettes par licencié s'établit à 277 € (60 € pour la cotisation fédérale, assurance et abonnements, 52 € de subventions et 165 € d'autres recettes).

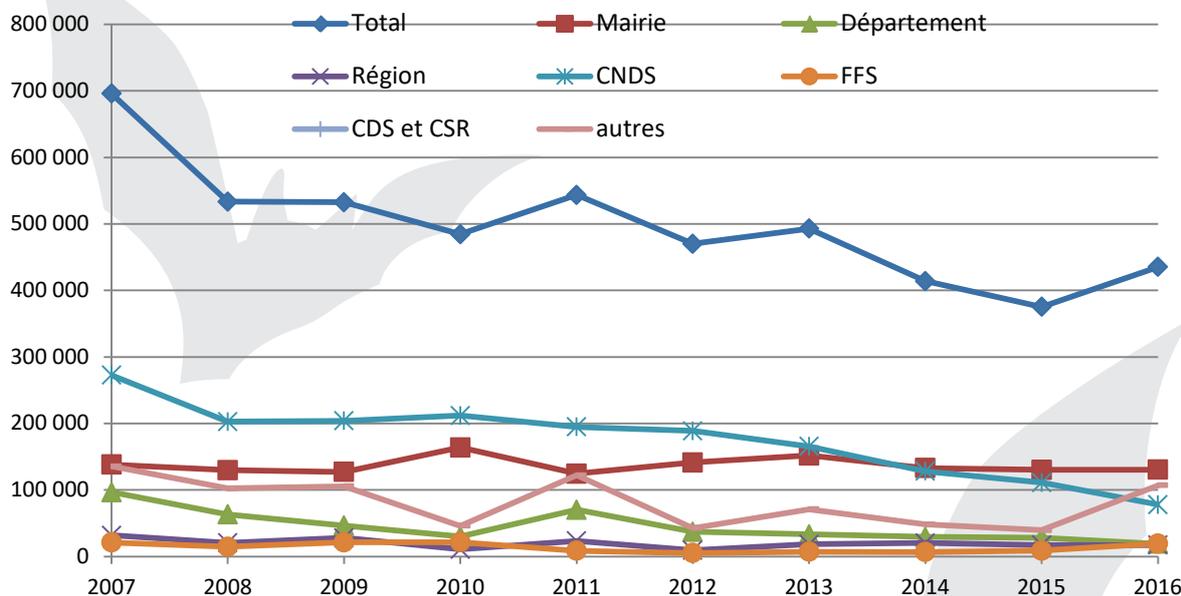


Graphique n°13 : catégories de recettes

DÉTAIL DES SUBVENTIONS

| | Total | Mairie | Département | Région | CNDS | FFS | CDS et CSR | autres |
|------|---------|---------|-------------|--------|---------|--------|------------|---------|
| 2007 | 695 918 | 138 107 | 96 734 | 31 892 | 272 534 | 21 089 | | 135 562 |
| 2008 | 533 383 | 129 798 | 63 268 | 20 590 | 202 719 | 14 684 | | 102 325 |
| 2009 | 532 435 | 127 152 | 46 515 | 28 104 | 203 846 | 21 199 | | 105 620 |
| 2010 | 484 447 | 163 934 | 30 190 | 10 705 | 211 954 | 21 573 | | 46 090 |
| 2011 | 543 600 | 124 562 | 70 336 | 23 452 | 194 729 | 8 586 | | 122 000 |
| 2012 | 470 170 | 141 341 | 37 108 | 9 254 | 188 785 | 5 124 | 45 851 | 42 688 |
| 2013 | 492 824 | 151 937 | 33 376 | 18 323 | 165 644 | 7 083 | 45 554 | 70 908 |
| 2014 | 413 813 | 132 817 | 29 566 | 20 230 | 128 007 | 6 574 | 48 349 | 48 270 |
| 2015 | 375 265 | 130 272 | 28 274 | 17 217 | 111 003 | 8 739 | 40 338 | 39 423 |
| 2016 | 429 220 | 130 489 | 19 244 | 17 250 | 77 956 | 13 335 | 63 996 | 106 940 |

Tableau n°20 : Détail des subventions



Graphique 14 : détail des subventions

Sans surprise, le graphique montre une baisse régulière et importante des subventions dans le cadre du CNDS.

Une valeur de subvention « autres subvention » est particulièrement importante : subvention de 23 000 € pour l'ASEPAM. Cette subvention d'un montant exceptionnel modifie fortement la valeur dans la case « Autres subventions » qui serait sinon à 59 200 €.

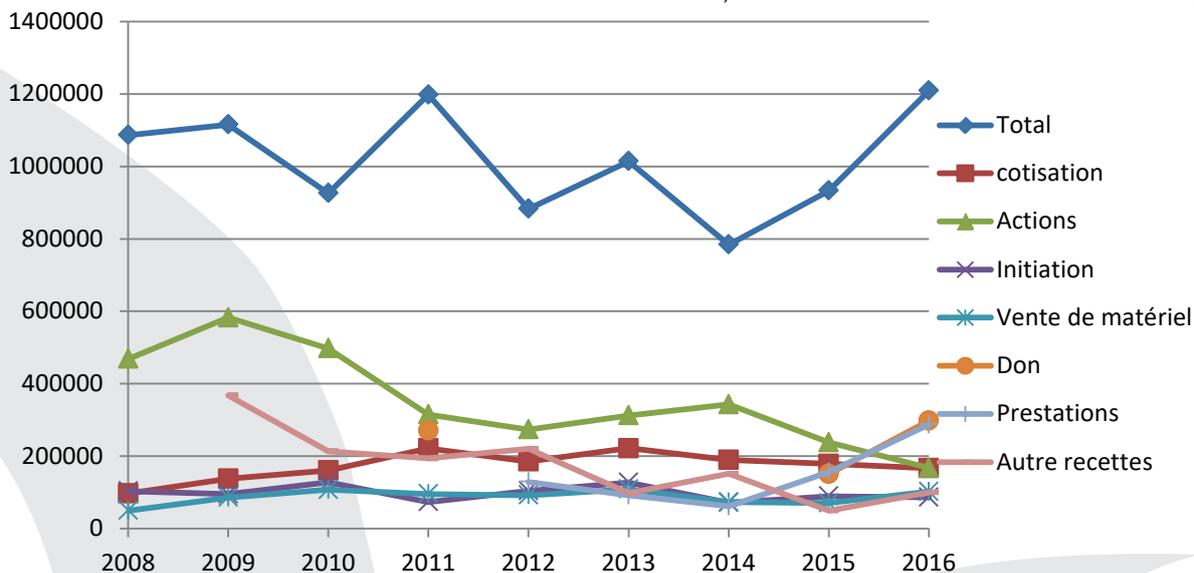
C'est encore uniquement cette subvention exceptionnelle qui explique la remontée de la somme des subventions.

Comme d'habitude, cette vision globale cache une grande variété des situations.

Seuls 67% des clubs (73,15% en 2015 et 95,7% en 2014) ayant rempli la partie financière font état de subvention. Ceci est une conséquence d'une disparition, dans de nombreuses régions, de la subvention CNDS pour les « petits clubs ».

En divisant le montant des subventions par le nombre de membres du club, le record s'établit à 598 € par membre. 7 clubs touchent des subventions supérieures à 200 €/membre, 25 des subventions supérieures à 100 €/membre et 62 des subventions supérieures à 50 €/membre.

Une analyse plus fine montre que 46% des clubs touchent des subventions de leur mairie. 14% des clubs touchent une subvention du Conseil départemental, 7% du Conseil régional, 16% du CNDS (24% en 2015), 6% du FAAL, 25% du CDS ou CSR et 13% une autre subvention.



Graphique 15 : Recettes autres que subventions

Détail des recettes propres autre que subventions

| | Total | cotisation | Actions | Initiation | Vente de matériel | Don | Prestations | Autre recettes |
|------|-----------|------------|---------|------------|-------------------|---------|-------------|----------------|
| 2008 | 1 086 462 | 97 394 | 468 343 | 103 266 | 49 616 | | | 367 844 |
| 2009 | 1 115 242 | 137 977 | 582 660 | 95 082 | 86 007 | | | 213 566 |
| 2010 | 926 094 | 160 937 | 497 326 | 127 654 | 107 231 | | | 193 888 |
| 2011 | 1 198 000 | 221 728 | 314 992 | 73 379 | 95 595 | 271 374 | | 220 339 |
| 2012 | 882 606 | 185 617 | 273 605 | 103 894 | 92 184 | | 129 232 | 98 074 |
| 2013 | 1 013 911 | 221 969 | 312 504 | 127 365 | 108 559 | | 91 757 | 151 677 |
| 2014 | 783 987 | 189 744 | 342 917 | 71 698 | 73 224 | | 61 532 | 44 852 |
| 2015 | 932 928 | 178 838 | 237 762 | 89 205 | 70 512 | 151 023 | 155 734 | 49 854 |
| 2016 | 1 209 015 | 167 120 | 167 277 | 86 487 | 101 959 | 298 455 | 287 743 | 99 955 |

Tableau n°21 : Détail des recettes autres que subventions

Les recettes, autres que subventions, augmentent fortement, du fait de l'augmentation des « dons et frais non remboursés » et à l'augmentation des « prestations ».

La prise en compte des frais liés à l'activité varie beaucoup d'un club à un autre : l'intégration dans les comptes du club ou non des frais de transport, d'hébergement et de nourriture durant les week-ends modifie fondamentalement le budget du club.

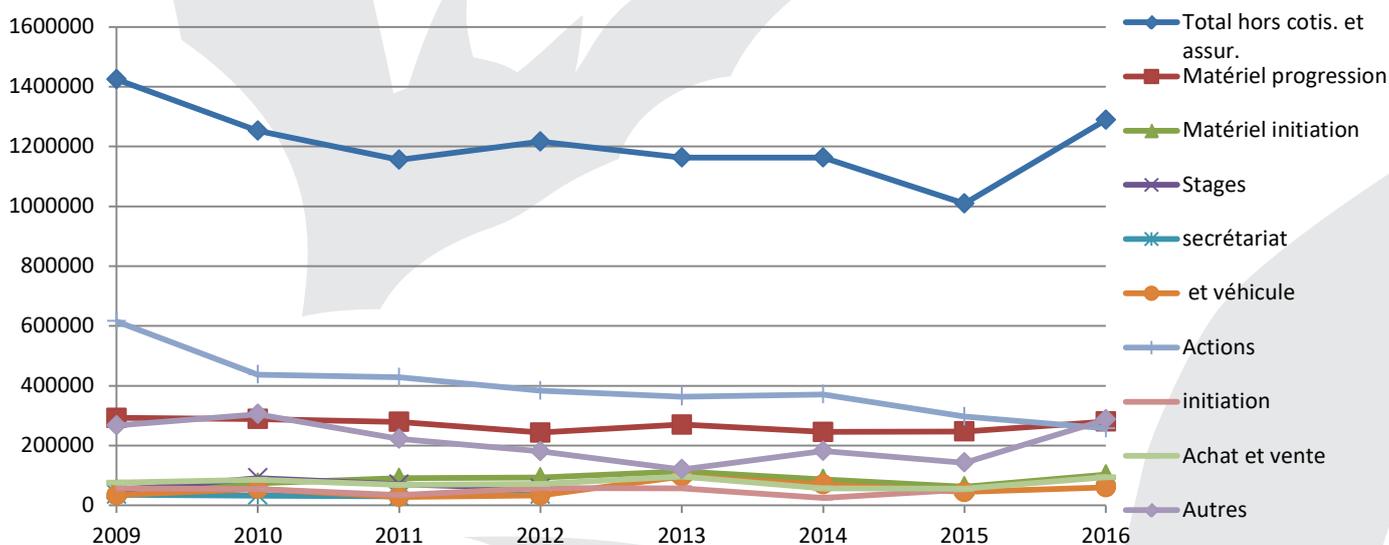
LES DÉPENSES

| | Total | Cotisations FFS et assurances | Total hors cotisation FFS et assurance |
|------|-----------|-------------------------------|--|
| 2008 | 2 295 759 | 430 527 | 1 865 226 |
| 2009 | 1 969 843 | 438 692 | 1 482 194 |
| 2010 | 2 055 921 | 393 149 | 1 424 048 |
| 2011 | 2 171 335 | 427 696 | 1 252 357 |
| 2012 | 1 663 870 | 491 665 | 1 155 084 |
| 2013 | 1 815 401 | 599 218 | 1 216 182 |
| 2014 | 1 688 199 | 468 341 | 1 162 729 |
| 2015 | 1 486 531 | 477 768 | 1 008 763 |
| 2016 | 1 792 069 | 442 600 | 1 288 578 |

Tableau n°22 : Les dépenses

| | Total hors cotis. et assur. | Matériel progression | Matériel initiation | Stages | secrétariat | Local et véhicule | Actions | initiation | Achat et vente | Autres |
|------|-----------------------------|----------------------|---------------------|---------|-------------|-------------------|---------|------------|----------------|---------|
| 2009 | 1 482 194 | 292 652 | 54 590 | 49 775 | 35 941 | 33 974 | 615 469 | 57 235 | 75 529 | 267 029 |
| 2010 | 1 424 048 | 288 924 | 74 068 | 91 461 | 32 641 | 54 799 | 437 005 | 54 838 | 85 343 | 304 969 |
| 2011 | 1 252 357 | 279 338 | 90 655 | 70 630 | 29 922 | 28 224 | 428 025 | 34 789 | 68 466 | 222 308 |
| 2012 | 1 155 084 | 243 566 | 93 084 | 55 808 | 36 244 | 33 499 | 383 095 | 57 820 | 71 508 | 180 460 |
| 2013 | 1 216 182 | 269 930 | 113 329 | 69 890 | 28 901 | 96 829 | 363 379 | 56 921 | 96 803 | 120 200 |
| 2014 | 1 162 729 | 245 528 | 87 066 | 84 962 | 40 794 | 69 948 | 371 108 | 25 064 | 56 602 | 181 658 |
| 2015 | 1 008 763 | 247 080 | 62 439 | 49 969 | 34 912 | 44 892 | 297 014 | 52 716 | 55 733 | 142 428 |
| 2016 | 1 288 578 | 280 065 | 102 262 | 108 733 | 29 315 | 60 527 | 257 355 | 52 324 | 94 193 | 286 625 |

Tableau n°23 : Détail des dépenses



Graphique 15 : Dépenses autres que cotisations FFS, abonnements et assurance

La moyenne des dépenses par licencié s'établit à 244 € par an (69 € pour la FFS et 176 € hors FFS). Rappelons que les recettes annoncées étaient de 232 € par fédérés et par an.

Les valeurs restent dans le même ordre de grandeur que l'année dernière. Il faut cependant constater que quelques clubs, peu nombreux, ont des actions donc des dépenses spécifiques qui ont une forte influence sur le résultat global.

Ainsi un club annonce des dépenses de « Local et véhicule » de 12 000 € ce qui représente presque l'équivalent des dépenses de cette rubrique des 177 autres clubs.

Par ailleurs, il y a probablement une incohérence (de l'ordre de 10%) entre le total des recettes totales annoncées (2 033 101 €) et le total des dépenses (1 792 069 €). Il serait en effet étonnant que les clubs thésaurisent 10% de leurs recettes.

REMARQUES ET SUGGESTIONS

La case « remarques » a été remplie par 50 clubs soit 27,7% des réponses. Trois de ces remarques n'étaient que des « salutations ». Nous listons ci-dessous les autres remarques en essayant de regrouper les idées. Cette année, la plupart des remarques concernent des compléments d'informations (21 remarques) ou des remarques concernant le BAAC (21 remarques) et enfin des suggestions générales concernant la fédération (7 remarques).

Compléments d'informations (21 remarques)

- * L'ANAR est une association à part, qui, avec une moyenne d'âge proche de 70 ans, échappe aux statistiques usuelles !
- * Le nombre d'adhérents décroît d'année en année probablement à cause de la multitude de clubs dans le département mais aussi de l'éclatement géographique des membres du club.
- * Plus de CDS sur la Nièvre. Dissolution
- * Le CDS 58 a été dissous (c'est pas cher) par des spéléos anti fédéraux. Le regroupement des régions ne me paraît pas faciliter les rapports entre les départements mais peut être cela donnera un nouveau souffle à la spéléo régionale (BFC). A voir !
- * En 2016, le club Argilon a été la cheville ouvrière de l'organisation de l'AG fédérale à Mâcon et plus de 15 membres du club se sont bien investis lors des 3 jours. D'autre part, nous avons tourné avec FR3 16 mn de documentaire qui sont passés au journal (19/20) et qui étaient consacrés à AZÉ, BLANOT et la CROSE (dernier gouffre découvert en Saône et Loire). Au total en 2016 nous avons eu 6 reportages sur « France 3 Bourgogne Franche Comté ».
- * Le CDS a été inexistant sur l'année 2016 et les précédentes! Aucun compte rendu. Une AG qui a été réalisée SANS CONVOCATIONS DES SPELELOS du département, ni aucune gestion comptable. La seule réelle réalisation a été le compte rendu du Spéléo Club des Causses (CHANAC) afin d'obtenir les subventions pour l'école départementale de spéléo, dont il est l'unique bénéficiaire.
- * Les membres du SCA sont très impliqués dans le fonctionnement du CDS 09. Trois sont membres du conseil d'administration dont la Présidente et la secrétaire général. Ils sont aussi impliqués dans les commissions : présidents des commissions scientifique environnement et canyon et responsable EDSC 09. Les nombres d'heures indiqués pour la partie administrative correspondent uniquement aux heures de réunions effectives auxquelles il est nécessaire d'ajouter les très nombreuses heures de travail individuel qu'il est difficile d'évaluer. Pour ma part en tant que présidente de club et CDS, je consacre au moins 1 h par jour à l'administratif spéléo, la secrétaire du club qui est aussi secrétaire du CDS y consacre plusieurs heures par semaine. Difficile de distinguer la part temps information personnelle, club ou CDS. Plusieurs cavités nouvelles ne figurent pas dans le tableau, car elles ont été explorées dans le cadre d'interclubs.
- * Nous travaillons à un Inventaire Spéléo du versant nord des Pyrénées centrales dans le cadre du CDS 31. Ces activités (explos, topos, fiches, etc) ont été réparties dans les différentes rubriques ci-dessus.
- * Tout d'abord nos excuses pour le retard de réponse. Nous ne sommes pas très actifs depuis les deux dernières années car nous sommes inondés pas des mails « inutiles » à nos yeux et dont nous lisons pas forcément. Bien cordialement.
- * L'association a une importante activité de découverte du milieu souterrain pour le grand public via son activité de visites de mines. Il s'agit de visites guidées en niveau 0, qui ne concernent pas des adhérents, et qui n'apparaît donc pas dans ce formulaire (les visiteurs ne pratiquent pas la spéléologie verticale). C'est néanmoins une sensibilisation au milieu souterrain sous les angles géologique, biologique et historique que nous réalisons quotidiennement et qui a touché près de 6 500 personnes en 2016.
- * Encadrement de groupes d'enfants avec des ETAPS au sein d'une Ecole Municipale des Sports en périodes extra-scolaires : 16 sorties d'initiation regroupant 194 enfants sur l'année 2016.
- * J'organise des initiations avec des maisons des jeunes et des associations divers.
- * Nous essayons de faire revivre le CDS. Nous avons organisé en 2016 un rassemblement spéléo pour l'anniversaire des 50 ans du Rupt du Puits ayant regroupés plus de 100 spéléos sur les deux jours -

avec publication d'une plaquette souvenir. Cette manifestation a été organisée conjointement avec le club PROTEUS (organisation, financement, administration) . L'organisation de cette manifestation a fait que les sorties sur le terrain ont été moins nombreuses. Plusieurs sorties encadrement ont été faites avec des collégiens sur le temps UNSS. 3 sections UNSS de 3 collèges de la région ont participé à des sorties encadrées par le SCO. Ce sont quelques 40 élèves qui ont ainsi découvert le milieu souterrain.

- * Formation canyon un peu plus soutenues dans les hautes Pyrénées.
- * Avant on faisait des dossiers de subvention mais suite à la réorganisation des régions et des différentes collectivités, les dossiers sont réalisés par le CDS 33 qui a plus d'impact. Grâce à ces subventions le CDS 33 nous fournit du matériel en prêt au club, ce qui nous a permis en 2016 de renouveler de 2 kits et 200 m de cordes.
- * Les JNSC sont organisées par le CDS avec tous les clubs. 140 personnes ont été initiées. Dans le questionnaire manifestations, que met-on dans la rubrique « personnes non licenciées concernées » ? Pour le CRES, j'ai mis 33 non licenciés concernés.
- * Un entraînement de 2 h, dans un gymnase, tous les mardis soir, en période scolaire et pendant les grandes vacances. Je n'ai pas trouvé dans quelle case les mettre.
- * Un seul club en Haute-Marne comportant 16 membres. Nous essayons de faire vivre le CDS surtout pour les contacts administratifs. Il y a une AG tous les ans du CDS. Nous participons à l'organisation de la futur fusion des régions.

Remarques concernant le formulaire du BAAC : 21 remarques

Négatif (9 remarques)

- * Bon courage pour ceux qui exploitent ces données.
- * Un peu lourd ce questionnaire.
- * Formulaire un peu compliqué à remplir et toujours bien expliqué. Il est assez long à renseigner car même avec des tableaux de gestion des sorties à jour, il faut faire le tri et donc compliqué et long.
- * Il existe toujours une ambiguïté dans les chiffres pour les personnes fédérées dans un autre département mais adhérentes à notre club.
- * C'est toujours aussi « chiant » à remplir.
- * En fait, cela me prend le chou de devoir répondre à vos questions. Pour un certain nombre d'entre elles, vous avez déjà la réponse : nombre d'adhérents et tout chiant. Pour le reste, à quoi cela nous sert répondre ? Comme à d'autres niveaux politiques, vous « statistiquez » entre vous et nous on continue comme avant. Divorce donc entre structures. Le jour où vous répondrez à nos questions : coût de l'encre sur les cartes adhérents, utilité de l'assurance puisque les bretonnes ne sont pas assurées en Suisse et tout plein d'autres trucs, je prendrai la peine de répondre.
- * Un peu compliqué et trop administratif !
- * J'avais enregistré mes réponses à de nombreuses reprises pour y revenir à un autre moment mais les formulaires se sont régulièrement remis à zéro.
- * Compliqué ce questionnaire, pourquoi ne pas avoir repris les titres du bilan financier pour éviter des calculs ? De même pour ce tableau « activités de terrain » : nb de jours x nb de personnes, qui est trop compliqué pour un résultat en plus approximatif. Il vaudrait mieux séparer le nb de sorties qui est précis (et qui est plus significatif de la vie du club) et donner une moyenne de participants à titre indicatif par type de sortie. Donc : à simplifier et raccourcir s'il vous plaît !
- * Beaucoup trop long à remplir...Trop détaillé ! SIMPLIFIEZ votre questionnaire, car vous allez perdre des réponses...

Positif (3 remarques)

- * Continuez cette enquête BAAC. Sinon, toujours les mêmes remarques : difficultés à renseigner la partie financière (car je ne suis pas le trésorier mais le secrétaire).
- * Nous l'avons remplis au mieux. Je ne peux qu'encourager les volontaires de la FD, pour le travail qu'ils font. Si ces statistiques peuvent aider tant mieux.
- * Concernant le formulaire, il demande des détails que je ne suis pas en mesure de fournir, ni même de calculer.. (temps passé etc, etc..). Toutefois il reste utile afin de pouvoir intégrer les activités au sein de la fédération et faire remonter d'éventuels soucis.

Suggestions (9 remarques)

- * Certaines zones à compléter pourraient être déjà renseignées car la FFS dispose des informations, notamment pour le nombre de licenciés, le nombre de diplômés par type de diplôme, reversement à FFS pour licence+assurance (adhérents et local)...etc. Cela facilitera la saisie et fera gagner du temps. Cela pourrait être plus incitatif pour certains clubs qui considèrent que le BAAC reste fastidieux et ne le complètent pas forcément.
- * Il n'y a aucune question sur un éventuel site internet des clubs. Il faudrait ajouter une partie pour l'enquête. Par exemple, nous avons publié sur notre site 71 comptes rendus de sortie ainsi que des photos. Pour les activités de désobstructions, ce peut être des reprises ou des suites de cavités explorés. Il faudrait ajouter une case remarque...
- * Il serait intéressant d'inclure un genre « autres » pour comptabiliser les activités pratiquées par des clubs FFS, mais multi-sport (randonnée, VTT, ski etc.) soit 156 jours x participants pour notre club en 2016. Merci.
- * Le formulaire pour entrer les topos et premières devrait être plus compatible pour recevoir directement (plutôt qu'une à la fois) des données inscrites dans une feuille Excel.
- * Il n'est toujours possible de déclarer séparément les journées en encadrement dans les EDCSC. Sans l'implication des clubs les EDSC ne peuvent pas tourner et c'est dommage de ne pas pouvoir le déclarer
- * Il n'est pas possible de mentionner dans le BAAC le fait que des membres de l'association sont membres de fait d'une autre fédération (dans un autre pays /Roumanie). Voir le CR d'activités de l'association / Spéléo-Dossiers (CDS Rhône) / Spelunca/ CR CREI-FFS.
- * Dans la page recensant les activités, il n'est pas précisé s'il ne faut compter que les jours des personnes du club licenciées FFS via notre club ou aussi les participants licenciés via d'autres clubs ou du CAF ou autre. Du coup, nous n'avons compté que les membres de notre club licenciés FFS via notre club.
- * On passe pas mal de temps dans la rédaction des articles sur le blog du club. Je n'ai vu de rubrique où l'on peut noter ce temps.

Finances (1 remarque)

- * Concernant la trésorerie de notre club et les questions du formulaire : nous sommes une section d'un CE et nous avons notre propre financement qui concerne nos dépenses en matériel. Donc nous ne demandons pas de subventionnement par ailleurs.

Questions, remarques ou suggestions générales (7 remarques)

- * Organisation du congrès national. -> Meilleure communication avec le CA et le Bureau national.
- * Le certificat médical : c'est pas la joie à collecter. Heureusement que c'est le même pour la FFS et la FFCAM
- * Attention : des voix s'élèvent pour dénoncer la dérive bureaucratique de la FFS : ce questionnaire, le certificat médical annuel... des contraintes dont l'utilité n'est pas évidente. A la dernière réunion du club, la question de la pertinence de l'affiliation à la FFS a fait débat. Le secrétaire du SCA (11)

* Continuez à nous informer des actions. Car nous n'avons aucune info par notre CDS ni dotation d'ailleurs (200 m de corde en 10 ans) et tout emprunt de matériel est payant.

* Le fonctionnement de la fédération semble être toujours le même : elle est assez exigeante vis à vis des clubs et de leurs adhérents. Par contre, quand ces mêmes club et adhérents ont une question ou un problème à résoudre, la FFS reste muette ou a tendance à compliquer l'affaire en exigeant moult explications et autres justificatifs.

* La fusion des deux CSR nous a pris beaucoup de temps et d'énergie. Le certificat médical a entraîné le départ de 3 fédérés.

* Comme dans de nombreux club, le nombre de spéléo réellement actifs est en baisse. C'est moi, le président, qui organise les sorties et m'occupe des jeunes. Nous n'avons plus d'initiateur en 2017. C'est moi, le président qui tente de redynamiser le club et de faire venir du monde. Cela dit je ne suis pas initiateur diplômé. J'encadre dans la limite raisonnable de mes compétences et je forme avec un groupe de 5 enfants. J'espère devenir initiateur d'ici 1 à 2 ans, il serait agréable d'avoir un statut de dirigeant animateur quand on a au moins fait un stage perf avec l'EFS au minimum pour la notoriété du club. Il serait bien aussi que des instructeurs viennent nous évaluer sur le terrain pour juger de nos compétences d'encadrement, sans nous mettre la pression, juste en restant observateur. Aller en stage n'est pas forcément facile pour tout le monde. Genre un audit de pédagogie et capacité technique.

Conclusion

La conclusion des années précédentes reste d'actualité :

« Nous disposons de valeurs fiables pour de nombreux paramètres concernant l'activité spéléologique et de canyon au sein des clubs de la fédération. La plupart des valeurs ont probablement une précision meilleure que 10%. Les faibles évolutions de ces valeurs montrent que nous sommes dans une période d'activités stables. »

Cependant, sur un certain nombre de graphiques nous commençons à détecter des évolutions de fond qui seront à suivre dans les prochaines années.

Par ailleurs, les limites du BAAC restent celles décrites précédemment :

« Tout outil a ses limites. Le BAAC ne permet de mesurer que les activités des clubs. Les activités des membres individuels ou des autres structures (CDS, CSR) ne sont pas prises en compte. Il est cependant probable que la correction serait assez faible.

Enfin, aucune mesure ne permet à ce jour d'estimer l'activité spéléologique hors de la fédération (colonies de vacances, encadrement professionnel,...).

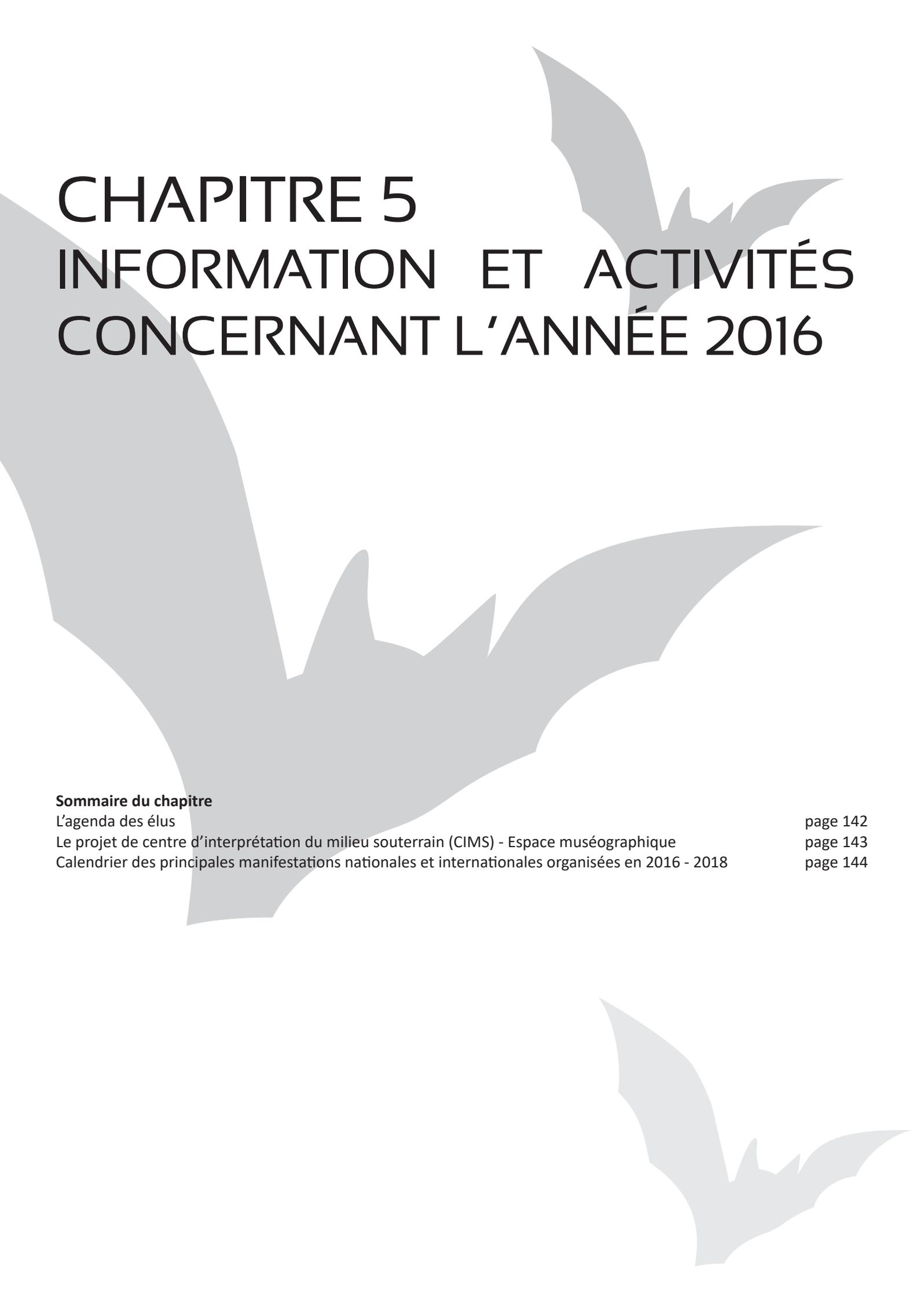
L'activité canyon étant partagée par trois fédérations, il serait intéressant d'obtenir des autres fédérations des informations sur le volume d'activité et les pratiques. »



CHAPITRE 5

INFORMATION ET ACTIVITÉS

CONCERNANT L'ANNÉE 2016



Sommaire du chapitre

L'agenda des élus

Le projet de centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS) - Espace muséographique

Calendrier des principales manifestations nationales et internationales organisées en 2016 - 2018

page 142

page 143

page 144

L'AGENDA DES ÉLUS

| Date(s) | Action | Lieu | Participant(s) |
|--------------------------------|--|--|---|
| 16/01/2016 | Réunion grande région sud-est | Sanary sur mer (Var) | Eric Alexis, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, José Prévôt, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille. |
| 17/01/2016 | Réunion du Bureau | Sanary sur mer (Var) | Eric Alexis, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, José Prévôt, Laurence Tanguille, Jean-Pierre Simion. |
| 30/01/2016 | Réunion grande région nord-ouest | Oissel (Seine-maritime) | DL JP |
| 13/02/2016 | Réunion grande région nord-est | Tomblaine (Meurthe-et-Moselle) | JP JPS LT JPH |
| 17/02/2016 | Réunion téléphonique du bureau | | Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille. |
| 18/02/2016 | Réunion du comité de pilotage CIMS | siège FFS - Lyon (Rhône) | Judicaël Arnaud, Vincent Biot, Yves Contet, Laurence Tanguille. |
| 05/03/2016 et 06/03/2016 | Conseil d'Administration | siège FFS - Lyon (Rhône) | Éric Alexis, Jean-Jacques Bondoux, Jean-Pierre Buch, Christian Dodelin, Robert Durand, Didier Cailhol, Olivier Garnier, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, Danielle Pizette-Caillet, José Prévôt, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille, Bernard Tourte. |
| 13/03/2016 | Réunion grande région sud-ouest | Balma (Haute-garonne) | JPH JPS LT |
| 23/04/2016 | Réunion du Bureau | siège FFS - Lyon (Rhône) | Clément Baudy, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, José Prévôt, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille, Éric Alexis. |
| 14/05/2016 | Conseil d'Administration | Mâcon (Saône-et-Loire) | Éric Alexis, Jean-Jacques Bondoux, Jean-Pierre Buch, Didier Cailhol, Christian Dodelin, Robert Durand, Olivier Garnier, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, Bernard Lips, Véronique Olivier, Danielle Pizette-Caillet, José Prévôt, Jean-pierre Simion, Laurence Tanguille. |
| 15/05/2016 | Assemblée Générale | Mâcon (Saône-et-Loire) | Éric Alexis, Marie-Françoise André, Vincent Biot, Jean-Jacques Bondoux, Jean-Pierre Buch, Vanessa Busto, Didier Cailhol, Delphine Chapon, Christian Dodelin, Jean-Noël Dubois, Robert Durand, Olivier Garnier, Jean-Michel Hautavoine, Jean-Pierre Holvoet, Gaël Kaneko, Marie-Clélia Lankester, Dominique Lasserre, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Nathalie Loza, Véronique Olivier, Danielle Pizette-Caillet, José Prévôt, Jean-pierre Simion, Thomas Soulard, Laurence Tanguille. |
| 16/05/2016 | Conseil d'Administration | Mâcon (Saône-et-Loire) | Éric Alexis, Marie-Françoise André, Vincent Biot, Vanessa Busto, Delphine Chapon, Jean-Noël Dubois, Robert Durand, Jean-Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, Marie-Clélia Lankester, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Nathalie Loza, José Prévôt, Thomas Soulard. |
| 04/06/2016 et 05/06/2016 | 50 ans du Rupt du Puits | Robert-Espagne (Meuse) | José Prévôt |
| 06/06/2016 | Réunion SNPSC | siège FFS - Lyon (Rhône) | Gaël Kaneko |
| 18/06/2016 et 19/06/2016 | Réunion du bureau | Saint-Christophe sur Roc (Deux-Sèvres) | Éric Alexis, Delphine Chapon, Vanessa Busto, Jean Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, José Prévôt. |
| 29/06/2016 | Réunion CREPS de Vallon-Pont-d'Arc | Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) | Gaël Kaneko |
| 08/08/2016 au 12/08/2016 | Accueil d'une délégation UIS à Lyone et en Vercors et Ardèche. | Rhône-Alpes | Vincent Biot, Didier Cailhol, Chirstian et Doumette Dodelin, Laurence Tanguille, Claire Goudian (CDS 07, Frédéric Délégué (CDS69), Efraïn Mercado (UIS), Fadi Nader (UIS), George VENI (UIS), Sébastien Bret (OnlyLyon). |
| 09/08/2016 | Accueil d'une délégation UIS au siège FFS | siège FFS - Lyon (Rhône) | Vincent Biot, Laurence Tanguille, Frédéric Délégué (CDS69), Efraïn Mercado (UIS), Fadi Nader (UIS), George VENI (UIS), Sébastien Bret (OnlyLyon), |
| 28/06/2016 | Réunion téléphonique du comité de pilotage CIMS | | Judicaël Arnaud, Vincent Biot, Yves Contet, Laurence Tanguille. |
| 04/07/2016 | Réunion avec EXPÉ | siège FFS - Lyon (Rhône) | Gaël Kaneko |
| 07/07/2016 | Réunion avec BÉAL | Vienne (Isère) | Gaël Kaneko |
| 07/09/2016 | CREPS de Vallon-Pont-d'Arc | Vallon-Pont-d'Arc (Ardèche) | Gaël Kaneko |
| 10/09/2016 et 11/09/2016 | Réunion du conseil d'administration | Siège FFS, Lyon (Rhône) | «Marie-Françoise André, Vincent Biot, Vanessa Busto, Jean-Noël Dubois, Robert Durand, Jean-Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, Marie-Clélia Lankester, Viviane Le Lan, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Véronique Olivier, José Prévôt, Thomas Soulard. « |
| 29/10/2016 et 30/10/2016 | Réunion du bureau | Siège FFS, Lyon (Rhône) | Delphine Chapon, Jean Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, José Prévôt. |
| 02/12/2016 | Réunion avec EXPÉ | siège FFS - Lyon (Rhône) | Gaël Kaneko |
| 03/12/2016 et 04/12/2016 | Réunion du conseil d'administration | Siège FFS, Lyon (Rhône) | Gaël Kaneko, Vincent Biot, Vanessa Busto, Delphine Chapon, Jean Noël Dubois, Marie Clélia Lankester, Viviane Le Lan, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Véronique Olivier, José Prévôt, Marie Hélène Rey, Thomas Soulard. |

LE PROJET DE CENTRE D'INTERPRÉTATION DU MILIEU SOUTERRAIN (CIMS) - ESPACE MUSÉOGRAPHIQUE

Vincent Biot

LE PROJET DE CELLULE TRANSPORTABLE

Il n'a pas pu aboutir dans les délais espérés (2016). Le retard pris suite à l'évolution des personnes constituant le groupe de travail (dans un contexte de renouvellement des membres du bureau et du CA) n'a pas permis d'activer le volet innovant du projet de cellule transportable en partenariat avec le pôle de compétitivité Imaginove spécialisé dans le développement technologique et économique autour de l'image numérique. De plus, certaines questions sur la gestion et le stockage de la cellule ont soulevé de nombreux problèmes logistiques complexes à résoudre.

LA SITUATION DÉBUT 2017

Parmi les sites identifiés pour accueillir le CIMS (Cf. Descendeur n°32), la commune de Saint-Remèze a repris contact avec le groupe de travail afin d'aller plus loin sur les possibilités d'accueil du projet. Le groupe de travail a rencontré le maire et le conseil municipal le 30 janvier 2017.

Deux lieux se précisent :

- le château en cœur de village qui va être réhabilité en logements sociaux et où des espaces pourraient être disponibles pour accueillir le CIMS ;
- le site de la grotte de la Madeleine où la commune a un projet de développement et de requalification du site.

Le travail se poursuit avec le nouveau groupe de travail que je remercie pour son implication.

Ce projet est long : il s'inscrit bien dans une dynamique de développement de la Fédération au-delà du temps d'un quadriennal fédéral.

CALENDRIER DES PRINCIPALES MANIFESTATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES ORGANISÉES EN 2016 - 2018

Informations regroupées par Marcel Meyssonier (mise à jour le 1^{er} mai 2016)
(UIS Département Enseignement / marcel.meyssonier@ffspeleo.fr).

Le calendrier des manifestations nationales et internationales, organisées tant en France qu'à l'étranger est disponible sur le site de la Fédération française de spéléologie (<http://ffspeleo.fr/agenda>). Il est diffusé partiellement dans les revues fédérales *Spelunca* et *Karstologia*.

Un calendrier des manifestations peut être consulté également sur le site www.uis-speleo.org / contact: events@uis-speleo.org ainsi que le site *Speleogenesis* <http://www.speleogenesis.info>). Egalement le site de la Fédération spéléologique européenne, FSE : http://eurospeleo.eu/images/stories/docs/bureau/European_agenda_of_speleological_events_20-02-2017.pdf.

Pour les manifestations nationales aux U.S.A., consulter le site <http://www.caves.org>

Merci de signaler tout complément ou rectificatif à: Fédération française de spéléologie (à l'attention de Marcel Meyssonier), 28 rue Delandine F - 69002 Lyon (33- (0)4 72 56 09 63 ou par télécopie au n° suivant: 33- (0) 4 78 42 15 98 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr).

EXPOSITION TEMPORAIRE « LES GROTTES SORTENT DE L'OMBRE » - SPÉLÉOLOGUES ET SCIENCE DES CAVERNES

Exposition itinérante en 2016.

Après le Cité de la Préhistoire, Grand site d'Ornac-l'Aven (Ardèche) / à la Bibliothèque Universitaire du Bourget-du-Lac / Université de Savoie EDYTEM, Fonds de karstologie Jacques Choppy - du 11 janvier au 19 février 2016) <https://www.univ-smb.fr/actualite/evenement/exposition-les-grottes-sortent-de-l-ombre-a-la-bu-du-bourget/>

EXPOSITION « GROTTES D'HAÏTI, ENTRE IMAGINAIRES ET RÉALITÉS »

Exposition itinérante ... Après la Maison de l'UNESCO à Paris en 2015 ... du 23 mars au 8 mai 2016, La Tohu, Montréal Québec, Canada).

Informations : site de l'exposition www.exposition.grottesdhaiti.org/

KARSTOLOGY IN ARID REGIONS

Abu Dhabi (Emirats Arabes Unis): 24 - 31 janvier 2016.

Contact: Karst Research Institute, Slovenian Academy of Sciences and Arts / Emirates Geographical Society / Dr. Asma Al-Farrai, P.O. Box 4368, Ras Al-Khaimah, United Arab Emirates (Tel. 971 7 2261669 / Fax: 971 72261668/ Courriel: asma@uaeu.ac.ae / site internet : <http://abudhabi.zrc-sazu.si/>

KWI-PROTECT CONFERENCE ON " KARST, GROUNDWATER CONTAMINATION & PUBLIC HEALTH "

San Juan (Puerto Rico): 27 - 30 janvier 2016.

Contact: site internet <http://karstwaters.org/conferences/kgcph/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 DE LA LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE DU LIMOUSIN

Ancien lycée, Uzerche (Corrèze): vendredi 29 janvier 2016.

Contact: CSR « U » / Courriel : admin@csr-u.fr / Nicolas Horde / Courriel: nicolas.horde@dahut.fr

17TH INTERNATIONAL VULCABOSPELEOLOGY SYMPOSIUM

Ocean View Community Center, Hawaii (Etats-Unis) : 6 - 12 février 2016.

Contact : sites internet <http://www.uis-speleo.org/> / <http://www.cavepics.com/IVS17/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 DE LA LIGUE SPÉLÉOLOGIQUE DE LORRAINE (LISPEL)

Maison régionale des sports de Lorraine, Tomblaine (Meurthe-et-Moselle): 12 mars 2016.

Contact: LISPEL, Christophe Prévot, 17 rue de l'Ermitage F-54600 Villers-les-Nancy (Tél.: 03 55 20 03 43 / 06 67 86 74 70) / Courriel: christophe.prevot@ffspeleo.fr / csr-l@ffspeleo.fr

10^{ÈME} WEEK-END PEPEL - NETTOYAGE DU DOMAINE SOUTERRAIN DE SAVONNIÈRES-EN-PERTHOIS

Savonnières-en-Perthois (Meuse): 19-20 mars 2016.

(Fin de semaine conviviale de travaux divers, dépollution, nettoyage, équipement).

Contact : Pascal Houlné (Tél.: 07 81 66 10 22 / Courriel : houlne@orange.fr) / LISPEL, Ligue spéléologique de Lorraine, P.E.P.E.L (Protection Environnement Patrimoine Equipement de Lorraine), Maison des Sports 13 rue Jean Moulin F-54510 Tomblaine (Sites internet <http://csr-l.ffspeleo.fr/> / <http://lispel.free.fr/?view=programme.php>

3^{ÈME} COLLOQUE « EXPLORATION SCIENTIFIQUE DES KARSTS EUROPÉENS ET TROPICAUX »

Salle Urbain V, Mende (Lozère): 24 - 25 mars 2016.

(Organisée par le Lycée Peytavin de Mende, en partenariat avec le Centre IRD de Montpellier, le Comité départemental de spéléologie de la Lozère, la ville de Mende / Conférences publiques, et communications des travaux des élèves de la classe de 1^{ère} S. Projet pédagogique mené dans le cadre d'échanges scolaires européens ERASMUS + « LIVE ON THE KARST 2015-2018).

Sur inscription: colloque.lyceepeytavin@outlook.fr (Tel. 06 81 04 77 84).

RENCONTRES NATIONALES CHAUVES-SOURIS DE LA SFPEM - 16^{ÈME} ÉDITION (SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ÉTUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES)

Bourges (Cher): 24 - 27 mars 2016.

Contact : SFPEM / Michèle Lemaire, Muséum, Les Rives d'Auron, allée René Ménard F-18000 Bourges (Tél. 02.48.65.37.34 / Fax : 02.48.69.89.98 / Courriel : direction@museum-bourges.net / michele.lemaire@ville-bourges.fr / site internet <http://www.museum-bourges.net/chauve-souris-rencontres-sfpepm-81.html>

THE 4TH BALKAN PHOTO CONTEST "WE AND CAVES"

Bulgarie : 1^{er} avril 2016.

Contact : SC "Prista", Ruse et Balkan Speleological Union (Courriel : we.and.caves@gmail.com / speleo.prista@gmail.com / Site internet : <http://www.balkan-speleo.org/>

3^{ÈME} ÉDITION DES JOURNÉES NATIONALES DES GROTTES TOURISTIQUES.

De partout en France, sous l'égide de l'ANECAT : 2-3 avril 2016.

Contact : site internet <http://www.grottes-en-france.com/wp-content/uploads/2016/03/evenementiel.pdf>

LIVE ON THE KARST - 1ST LEARNING SESSION

Training Centre for Civil Protection and Disaster Relief, Sezana (Slovénie): 10 - 16 avril 2016.

Contact: Alain Jacquet / site internet: http://lyceepeytavin.com/karst/?page_id=1048.

"DEEPKARST INTERNATIONAL CONFERENCE 2016" - ORIGINS, RESOURCES AND MANAGEMENT OF YUPOGENE KARST

Carlsbad, New Mexico (Etats-Unis): 11 - 14 avril 2016.

Contact: National Cave and Karst Research Institute, UIS Commission on Karst Hydrogeology and Speleogenesis/ George Veni / Courriel: gveni@nckri.org / site internet <http://deepkarst.org/>

RASSEMBLEMENT INTER-RÉGIONAL DES SPÉLÉOLOGUES DE LANGUEDOC-ROUSSILLON - MIDI-PYRÉNÉES

Assemblée générale du Comité spéléologique Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

Villegly (Aude): 16 - 17 avril 2016.

Contact: Christophe Bes / Courriel stoe.bes@orange.fr / Tel. 04 68 47 13 15 / 06 43 47 18 49 / site internet : <http://www.csr-e.fr/>

52^{ÈME} CONGRÈS RÉGIONAL DE SPÉLÉOLOGIE RHÔNE-ALPES

Lescheraines, massif des Bauges (Savoie): 16 - 17 avril 2016.

Contact : contact@congres-rhone-alpes-speleo.fr / site internet <http://www.congres-rhone-alpes-speleo.fr/>

EGU 2016 - EUROPEAN GEOSCIENCES UNION GENERAL ASSEMBLY 2016

Vienne (Autriche): 17 - 22 avril 2016.

(3 sessions concernent le karst: GM8.4 « Evaporite Karst » / GM 8.5 « Karst geomorphology and hazards in carbonate terrain » / CL1.25/ HS11.4 « The speleothem archive: understanding processes and interpreting Quaternary climate change »).

Contact: site internet <http://egu2016.eu/home.html>

50 TH ANNUAL MEETING OF NORTH-CENTRAL SECTION OF THE GEOLOGICAL SOCIETY OF AMERICA

(Session T19: "Characterization of Karst of the Midwestern USA: Problems with Unstable Ground and Groundwater Quality.

Champaign, Illinois (Etats-Unis): 18 - 19 avril 2016.

Contact : site internet <http://www.geosociety.org/Sections/nc/2016mtg/index.htm>

INTERNATIONAL SCIENTIFIC FORUM « CAVES AS OBJECTS OF HISTORY AND CULTURE » / FORUM SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Divnogorje, Voronezh (Russie): 19 - 22 avril 2016.

Contact: Kondrateva Sofia / Courriel : kosofia@yandex.ru / site internet <http://www.divnogor.ru/konf2016> <http://www.operaipogea.it/?p=1442>

SUBTERRANEA BRITANNICA - SPRING MEETING 2016

Royal School of Mines, Imperial College London, Londres (Grande Bretagne): 23 avril 2016.

Informations: site internet <https://my.subbrit.org.uk/civicrm/event/info?reset=1&id=35>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SPÉLÉOLOGIE

Le Tohu, 2345 rue Jarry Est H1Z 4P3, Montréal (Québec, Canada): samedi 23 avril 2016.

Contact : Société québécoise de spéléologie, 4545, av. Pierre-de-Coubertin, Montréal (QC) H1V 0B2 / Courriel : info-sqs@speleo.qc.ca / Tel.: 514 252-3006 / 1 800 338-6636).

« BALEARIK 2016 » 5^º ENCUENTRO BARRANQUERO (5ÈMES RENCONTRES CANYON)

Mallorca, Baléares (Espagne) : 4 - 6 mai 2016.

Contact : site internet <http://balearik2016.wordpress.com>

RASSEMBLEMENT 2016 DE L'ANAR (ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS RESPONSABLES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE).

Han-sur-Lesse, Rochefort, Ardennes (Belgique) : 4 - 8 mai 2016.

Informations : <http://anar.ffs.free.fr> / http://anar.ffs.free.fr/Bulletins/ANAR_Bull_39.pdf

27^{ÈME} RASSEMBLEMENT NATIONAL DES SPÉLÉOLOGUES DU CAF (CLUB ALPIN FRANÇAIS FFCAM)

Camping municipal de Saint-Seine-l'Abbaye (Côte-d'Or): 5 - 8 mai 2016.

Contact : FFCAM, Commission nationale de spéléologie de la Fédération française des clubs alpins et de montagne /

Club Alpin de Dijon / Site internet : <http://clubalpinlille.fr/sortie/rassemblement-ffcam-dijon-42.html?commission=speleologie>

11 TH INTERNATIONAL SYMPOSIUM ON ARCHEOLOGICAL MINING HISTORY

Nals, Sud Tyrol (Italie): 13 - 15 mai 2016.

Contact: site internet <http://europa-subterranea.eu/symposium-2016>

« SOMMET DES PROFONDEURS » (8^{ÈME} ÉDITION) - FESTIVAL MUSICAL, SPORTIF ET AGRICOLE

Lieu-dit Guillaumet, Caylus (Tarn-et-Garonne) : 13 - 16 mai 2016.

Contact : Spéléo-club de Tulle (Corrèze) / Jean Servières, Maure 19000 Tulle / Courriel: jean.servieres@wanadoo.fr / site internet : <http://sommel-des-profondeurs.dahut.fr>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Macon (Saône-et-Loire): 15 mai 2016.

Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Tel.: 33-(0)4 72 56 09 63 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr / Site internet <http://www.ffspeleo.fr>

THE 7TH INTERNATIONAL WORKSHOP ON ICE CAVES (IWIC-VII)

Postojna (Slovénie): 16 - 22 mai 2016.

Contact: UIS Ice Caves commission / Karst Research Institute / Dr. Andrej Mihevc (mihevc@zrc-sazu.si) / site internet: <http://iwic.zrc-sazu.si>

10 TH INTERNATIONAL CONFERENCE ON REMEDIATION OF CHLORINATED AND RECALCITRANT COMPOUNDS. SPECIAL SESSION "REMEDIATION OF KARST AQUIFERS"

Palm Spring, California (Etats-Unis): 23 - 26 mai 2016.

Contact: Battelle-Business of Innovation / site internet <http://www.battelle.org/chlorcon>

78TH EAGE CONFERENCE AND EXHIBITION 2016 (EFFICIENT USE OF TECHNOLOGY - UNLOCKING POTENTIAL" WORKSHOP SESSION WS17 "KARST AND CAVES - CHALLENGES FOR SCIENTIFIC UNDERSTANDING OF RESOURCE, PALEOCLIMATE AND GEOHAZARDS"

Vienne (Autriche): 30 mai - 2 juin 2016.

Contact: site internet <http://eage.org/event/index.php?eventid=1391&evp=17657>

INTERNATIONAL WATER ASSOCIATION CONFERENCE « KARST AQUIFER MANAGEMENT SESSION ».- INTERNATIONAL COURSE « CHARACTERIZATION AND ENGINEERING OF KARST AQUIFERS ».

Trebinje (Bosnie et Herzégovine): 30 mai - 5 juin 2016.

Contact: IWA International Water Association / site internet <http://www.karst.edu.rs/documents/pdf/edukacija/skola-karsta-trebinje/>

RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOS ET SPÉLÉOS PLONGEURS "50 ANS DE LA PREMIÈRE PLONGÉE DU RUPT DU PUIITS"

Robert-Espagne (Meuse) : 4 - 5 juin 2016.

Contact : GERSM, PROTEUS, 13 rue des Fusillés 55000 Bar-le-Duc / Courriel : gersmspeleo@orange.fr

INTERNATIONAL WATER ASSOCIATION CONFERENCE

Belgrade (Serbie): 9 - 11 juin 2016.

Contact : IWA International Water Association (<http://www.jcemii.org/activities/conferences/iwa-specialist-belgrade-groundwater-conference-2016.html>)

JOURNÉES DU KARST - 2016 (2016 KARST CONGRESS)

Méjannes-le-Clap Gard): 9 - 11 juin 2016.

Contact: Association Française de Karstologie, Ecoles des Mines de Saint-Etienne et d'Alès, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse./ DPP, 2-4 allée de Lodz 69363 Lyon cedex 7 / Laurent Cadilhac (Courriel : laurent.cadilhac@eurmc.fr / Tél. : 04 72 71 26 69.

KARST FIELD STUDIES SUMMER 2016 PROGRAM

Bowling Green, Kentucky (Etats-Unis): 12 - 29 juin 2016.

- Karst Geology, 12-18 juin (Dr. Art Palmer).
- Cave Survey and Cartography, 18 - 24 juin (Dr. Pat Kambesis).
- Intermediate Cave Techniques, 18 - 24 juin (Dsr. Jason Polk et Pat Kambesis).

EXPERIENTIAL ECOLOGY: HANDS-ON SUBTERRANEAN ECOLOGY IN THE MAMMOTH CAVE REGION: 10 - 16 JUILLET (DR. JULIAN "JERRY" LEWIS)

Contact: Dr. Leslie North, The Karst Field Studies, Western Kentucky University's Center for Human GeoEnvironmental Studies / Department of Geography and Geology, / Site internet www.karstfieldstudies.com / Courriel: leslier.north@wku.edu

Contact: Dr. Leslie North, The Karst Field Studies, Western Kentucky University's Center for Human GeoEnvironmental Studies / Department of Geography and Geology, / Site internet www.karstfieldstudies.com / Courriel: leslier.north@wku.edu

24TH INTERNATIONAL KARSTOLOGICAL SCHOOL «CLASSICAL KARST»: "PALEOKARST"

Postojna (Slovénie): 13 - 17 juin 2016.

Contact: Bojan Otonicar, Karst Research Institute ZRC SAZU, Titov trg 2, SI 6230 Postojna, Slovénie / Tel.: +386 5 700 1900 / Fax: +386 5 700 1999 / Courriel: otonicar@zrc-sazu.si / site internet <http://iks.zrc-sazu.si/en>

23RD INTERNATIONAL CONFERENCE ON SUBTERRANEAN BIOLOGY

Fayetteville, Arkansas (Etats-Unis): 13 - 17 juin 2016.

Contact : <http://www.speleobiology.com/icsb2016>

JOURNÉES NATIONALES DE L'ARCHÉOLOGIE

De partout en France : 17-18-19 juin 2016

Site internet: <http://www.journees-archeologie.fr>

10TH JUBILEE BALKAN CAVERS CAMP „VRATSA“

Recreation komplex Ledenska, Vratsa (Bulgarie): 21 - 26 juin 2016.

Contact: Société Bulgare de spéléologie / Balkan Speleological Union / site internet: <http://balkancaverscamp.weebly.com>

2016 GOLDSCHMIDT CONFERENCE (SESSION 12E „RECENT ADVANCES IN PALEOCLIMATE STUDIES USING MARINE CARBONATES AND SPELEOTHEMS“

Yokohama (Japon): 26 Juin - 1er juillet 2016.

Contact: site internet <http://goldschmidt.info/2016/abstracts/instructions>

STAGE NATIONAL DE PLONGÉE SOUTERRAINE

Ecoasis, Puy Clavel, Gréalou (Lot) : 26 juin au 03 juillet 2016.

Contact : École française de plongée souterraine / Michel Ribera, La Martre 32430 Encausse (Tel.: 05 62 05 61 82 / 06 12 78 24 25 / Courriel: michel_ribera@orange.fr).

18^{ÈMES} RENCONTRES INTERNATIONALES DE GÉOMORPHOLOGIE - JIG - JOURNÉES DES JEUNES GÉOMORPHOLOGUES

Chambéry (Savoie) : 27 juin - 1er juillet 2016.

Contact : CNRS, Laboratoire EDYTEM, <http://edytem.univ-savoie.fr/gfg/spip.php?article99> / <https://www.univ-smb.fr/actualite/tag/edytem/>

« SPEOARTA 2016 » (FESTIVALUL INTERNATIONAL DE ARTASPEOLOGICA, EDITIA XXXIV)

Blaj (Roumanie): 30 juin - 3 juillet 2016.

Contact: Federatia româna de speologie / office@frspeo.ro / Sites internet www.frspeo.ro / <http://speoarta.ro>

18^{ÈME} STAGE D'ÉQUIPIER ENVIRONNEMENTAL / MODULE 2 DE LA FORMATION MONITEUR FÉDÉRAL DE SPÉLÉOLOGIE

Gorges de l'Ardèche (Ardèche): 2 - 7 juillet 2016.

Contact: FFS Ecole française de spéléologie, et F.F.S.- Commission scientifique, 28 rue Delandine F 69002 - Lyon (Tel.: 04 72 56 35 76/ Courriel: efs@ffspeleo.fr) / Judicaël Arnaud, Grand Rue 07200 Vogüé / tél. 06 37 12 85 40 / 06 84 61 86 22 / Courriel : judicael.arnaud@wanadoo.fr

NSS 2016 ANNUAL CONVENTION - NATIONAL SPELEOLOGICAL SOCIETY

Ely, Nevada (Etats-Unis): 17 - 23 juillet 2016.

Contact: National Speleological Society, Matt Bowers / Courriel: matt.bowers@caves.org / sites internet www.facebook.com/nss75th / <http://nss2016.caves.org/>.

SIL CONGRESS 2016 (SPECIAL SESSION GROUNDWATER AND DEPENDENT ECOSYSTEMS)

Turin (Italie): 31 juillet - 5 août 2016.

Contact: site internet www.sil2016.it

5^{ÈME} CAMP INTERNATIONAL BERGER – 1122M (PREMIER MOINS 1000)

Gouffre Berger, Autrans, Vercors (Isère) : 1 - 20 août 2016.

Contact : C.D.S. du Jura, Rémy Limagne (Tél. : 03.84.51.62.08 / 06.30.28.40.21 / r.limagne@gmail.com / site internet <http://cgs39.fr/rdv/rdv2015/berger/berger2015.htm>

5TH EUROPEAN SPELEOLOGICAL CONGRESS - 5^{ÈME} CONGRÈS EUROPÉEN DE SPÉLÉOLOGIE

Dalesbridge Centre, Ingleton, Yorkshire Dales National Park (Grande Bretagne) : 13 - 20 août 2016.

Contact: British Caving Association (BCA), European Speleological Federation (FSE) / Sites internet www.eurospeleo2016.eu / <https://www.facebook.com/events/373012662830198> / <http://eurospeleo.uk/fr>

4TH EUROPEAN PROTECTION SYMPOSIUM « CAVES & KARST - PROTECTION AND CONSERVATION UNDER EU LAW ».

Dalesbridge Centre, Ingleton, Yorkshire Dales (Grande Bretagne) : 15 - 16 août 2016.

Contact: European Cave Protection Commission of the European Speleological Federation (FSE) / Courriel: protection@eurospeleo.org / Sites internet www.eurospeleo2016.eu / <http://eurospeleo.uk/tickets/>

33RD INTERNATIONAL GEOGRAPHICAL CONGRESS: "SHAPING OUR HARMONIOUS WORLDS".

Session "Karst landscapes: tourism and conservation".

Pékin (Chine): 21 - 25 août 2016.

Contact: <http://www.igc2016.org/dct/page/1>

LE RASSEMBLEMENT INTER-FÉDÉRAL (RIF) DE DESCENTE DE CANYON « RIF CANIGO 2016 »

Prades (Pyrénées-Orientales): 25 - 28 août 2016.

Contact : Fédération française de spéléologie - Ecole française de descente de canyon / Tél. 04 72 56 35 70 / Courriel : contact.efc@ffspeleo.fr / Informations sur <http://www.ffcam.fr/canyon.html> / <http://canyon.ffspeleo.fr/index.php/fr/>

35TH INTERNATIONAL GEOLOGICAL CONGRESS

Symposium: The Quaternary System: Precision and Reliability in Global Correlation".

Cape Town (Afrique du Sud): 27 août - 4 septembre 2016.

Contact: site internet <http://www.35igc.org/Verso/211> / Courriel: 35igc@allevents.co.za

RASSEMBLEMENT ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SPÉLÉOLOGIE.

La Rédemption (Québec, Canada): 2, 3, 4 et 5 septembre 2016.

Contact : Société québécoise de spéléologie, 4545, av. Pierre-de-Courbertin, Montréal (QC) H1V 0B2 / Courriel : info-sqs@speleo.qc.ca / Tel.: 514 252-3006 / 1 800 338-6636).

25^{ÈME} RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOLOGUES CAUSSE-NARDS

La Couvertorade (Aveyron) / 9 - 11 septembre 2016.

Contact : Comité départemental de spéléologie de l'Aveyron, Jean-Luc Bouillon, 12 rue du Rajol - 12100 Millau / site internet <http://cds12.org> / Courriel: jean-luc.bouillon0672@orange.fr / Tél : 06.10.67.81.80.

EUROKARST 2016 - THE EUROPEAN BI-ANNUAL CONFERENCE ON THE HYDROGEOLOGY OF KARST AND CARBONATE RESERVOIRS

Université de Neuchâtel (Suisse): 5 - 7 septembre 2016.

Organisateurs: Universités de Neuchâtel (Suisse), de Besançon (France), de Malaga (Espagne). Contact: site internet <http://www.eurokarst.org>

WMESS 2016 - THE WORLD MULTIDISCIPLINARY EARTH SCIENCES SYMPOSIUM

Prague (République tchèque): 5 - 9 septembre 2016.

Contact: site internet <http://www.mess-earth.org>

CONGRESUL NATIONAL DE SPEOLOGIE, EDITIA A XLIV-A / 44ÈME CONGRÈS NATIONAL DE SPÉOLOGIE DE LA FEDERATIA ROMANA DE SPEOLOGIE

Oravitza, judetul Cras-Severin (Roumanie): 8 - 11 septembre 2016.

Contact: Asociatia speologica Exploratiei / Asociatia speologica Speo-Cras (aser_ro@hotmail.com) / Federatia romana de speologie / Courriel: office@frspeo.ro / secretariat@frspeo.ro / Site internet www.frspeo.ro

CONFERENCE OF CARPATHO-BALKAN-DINARIC GEOMORPHOLOGICAL COMMISSION (CBDGC)

Postojna (Slovénie): 13 - 17 septembre 2016.

Contact: site internet <http://www.geomorfolosko-drustvo.si/>

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Portes ouvertes au spéléodrome de Nancy (Meurthe-et-Moselle): 17 - 18 septembre 2016.

Contact: <http://usan.rmi.fr/spip203/spip.php?rubrique184>

CIMA / RIC AZORES 2016 "INTERNATIONAL CANYONING MEETING"

Flores Island, Açores (Portugal): 18 - 24 septembre 2016.

Informations: <http://canyonmag.jp/event/ric-azores-2016/>

SPELEOFEMININ 2016 (3ÈME ÉDITION DU STAGE SPÉLÉO INTERNATIONAL FÉMININ / 3RD EDITION OF THE INTERNATIONAL FEMALE CAVING SCHOOL/ STAGIUL INTERNATIONAL FEMININ DE SPEOLOGIE).

Amancey (Doubs): 23 septembre - 2 octobre 2016.

Contacts et informations : <http://www.nathawan.com/stagespeleo-international2016/index.html> / Nathalie Witt +336 67 09 54 14 caricature.nath@hotmail.fr / Céline Barrère +336 88 67 75 72 cel.barrere@gmail.com / Cristina lanc +4 07 45 09 02 23 cristinaianc_arh@yahoo.com / Adina Micula +4 07 47 32 32 29 adyna_micula@yahoo.com / Mihaela Manisor +337 87 27 27 30 mihamanisor@gmail.com

43RD IAH CONGRESS (INTERNATIONAL ASSOCIATION OF HYDROGEOLOGISTS)

(Session 8.09 / Ecologie des eaux souterraines / 43rd IAH Congress).

Montpellier (Hérault): 25 - 29 septembre 2016.

Informations : <http://www.60iah2016.org/en/venue/montpellier> / organizing@60iah2016.org

JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉOLOGIE 2016 / SPELEOLOGISCHE DAGEN 2016 (RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOS BELGES, HOLLANDAIS, LUXEMBOURGEOIS ET AUTRES BIENVENUS)

(Belgique): octobre 2016.

Contact: UBS, Union belge de spéléologie / VVS, Verbond van Vlaamse Speelogen / (sites internet <http://www.speleoubs.be/index.php/actualites/jns/443-jns> <http://www.speleovvs.be/index.php/despeleologischedagen>

15^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉOLOGIE ET DU CANYON

De partout en France: 1 - 2 octobre 2016.

Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F - 69002 Lyon Tél.: 33 (0)4 72 56 09 63 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr / site internet fédéral <http://www.ffspeleo.fr> / site dédié : <http://jnsc.ffspeleo.fr>

INTERNATIONAL CAVE RESCUE TRAININGS 2016 - CAVE RESCUE TECHNIQUES AND VICTIM ASSISTANCE (STAGE DE FORMATION INTERNATIONAL EQUIPIER/CHEF D'EQUIPE SECOURS 2016)

Jura - Doubs (France): 1 - 9 octobre 2016.

Contact: FFS / Spéléo Secours Français / Courriel: dodelinchristian@gmail.com

26^{ÈME} RENCONTRE D'OCTOBRE (SPÉLÉO-CLUB DE PARIS - CLUB ALPIN FRANÇAIS)

Berrias Ardèche): 8 - 9 octobre 2016.

(Thème privilégié : Le temps des grottes : temps de la géologie et temps des hommes).

Organisation : S.C. Paris, avec l'aide de la Commanderie templière de Jalès, Yann Callot (courriel : yann.callot@univ-lyon2.fr). Responsable scientifique Jean-Yves Bigot.

Contacts : Spéléo-club de Paris, Club alpin français d'Île de France, 5 rue Campagne Première F-75014 Paris / www.speleoclubdeparis.fr / Jacques Chabert, 8 rue Crémieux, 75012 Paris (Tel. : 01 46 28 57 45 / 06 03 45 52 87 / jacques.chabert@noos.fr

25^{ÈME} RÉUNION DES SCIENCES DE LA TERRE (RST)

Caen (Calvados, France) : 24 - 28 octobre 2016.

Contact : site internet <http://w3.unicaen.fr/recherche/m2c/spip.php?article541>

« STRISCIANDO MAJELLA 2016 » INCONTRO INTERNAZIONALE DI SPELEOLOGIA - RASSEMBLEMENT INTERNATIONAL DE SPÉLÉOLOGIE

Lettomanopello (Italie) : 28 octobre - 1 novembre 2016.
Contact: Speleo-club Cheti - Società Speleologica Italiana, site internet <http://www.speleoclubchieti.it>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2016 DU COMITÉ SPÉLÉOLOGIQUE RÉGIONAL ALPC (AQUITAINE, LIMOUSIN, POITOU-CHARENTE)

Excideuil (Dordogne): 5 - 6 novembre 2016.
Contact : CSR Aquitaine, Centre Nelson Paillou, 12 rue du professeur Garrigou-Lagrange, 64000 PAU / Michel Douat (Tel. 05 59 21 37 39).

JOURNÉES 2016 DE SPÉLÉOLOGIE SCIENTIFIQUE (20^{ÈME} ÉDITION) - SCIENTIFIC SPELEOLOGICAL DAYS 2016

Han-sur-Lesse (Belgique): 11-13 novembre 2016.
Contact : Centre Belge d'Études Karstologiques et Commission Scientifique de l'Union Belge de Spéléologie / Sites internet <http://speleoubs.be/> / <https://sites.google.com/site/speleoscient/>

SPÉLÉOFOLIES : 50 ANS DU COSIF.

Méréville (Essonne) : 11 novembre 2016.
Contact : COSIF, Comité spéléologique d'Ile-de-France.

CONGRÈS DE LA SFES (SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDE DES SOUTERRAINS)

Le thème de ce colloque ouvert à tous est « Patrimoine souterrain et conflits ».
Région d'Arras (Aisne) : 18 - 21 novembre 2016.
Contacts: Association ARRAS (Courriel: contact.arras@gmail.com) et SFES (Courriel: troglo21@yahoo.fr).

« SPÉLIMAGES 84 » 10^{ÈME} RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE L'IMAGE ET DU FILM SPÉLÉO / 7^{ÈMES} RENCONTRES AUDIOVISUELLES NATIONALES DE LA FFS

Avignon (Vaucluse): 19-20 novembre 2016.
Contact: Comité départemental de spéléologie du Vaucluse / Daniel Penez (Courriel: daniel.penez84@orange.fr / Tél. 06 74 125 127 / Michel Luquet (Courriel: m.luquet@orange.fr / Tél. 06 47 49 97 46).

RÉUNION ANNUELLE DE LA CREI (COMMISSION DES RELATIONS ET EXPÉDITIONS INTERNATIONALES DE LA FFS)

Siège FFS - Lyon (Rhône) : 10 décembre 2016.
Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Tel.: 33-(0)4 72 56 09 63 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr / Site internet <http://www.ffspeleo.fr>

RÉUNION DES PRÉSIDENTS DE RÉGIONS FFS

Siège FFS - Lyon (Rhône) : 10 décembre 2016.
Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Tel.: 33-(0)4 72 56 09 63 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr / Site internet <http://www.ffspeleo.fr>

--- 2017 ---

ULTIMA PATAGONIA 2017 « EXPÉDITION GÉOGRAPHIQUE ET SPÉLÉOLOGIQUE FRANCO-CHILIENNE »

Madre de Dios, Patagonie chilienne (Chili): 3 janvier au 7 mars 2017.
Contact : Centre Terre (<http://www.centre-terre.fr/?page=022> ; <http://www.ffspeleo.fr/ultima-patagonia-62-378.html>).

RÉUNION GRANDE RÉGION NORD-EST FFS

Maison régionale des sports de Lorraine, Tomblaine, Grand Nancy (Meurthe-et-Moselle): samedi 7 janvier 2017.
Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Courriel: secretaire-general@ffspeleo.fr) / Christophe Prévot (Tel. : 03 83 90 30 25 / Courriel: christophe.prevot@ffspeleo.fr).

RÉUNION GRANDE RÉGION NORD-OUEST FFS

Maison des Sports de Touraine : Maison des sports, Parçay-Meslay (Indre-et-Loire): samedi 21 janvier 2017.
Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Courriel: secretaire-general@ffspeleo.fr).

RÉUNION GRANDE RÉGION SUD-EST FFS

Maison départementale des Sports, CDOS, Avignon (Vaucluse): 11 février 2017.
Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Courriel: secretaire-general@ffspeleo.fr).

RÉUNION GRANDE RÉGION SUD-OUEST FFS

CROS, Balma (Haute-Garonne): 19 février 2017.
Contact: Benjamin Weber (benji.tigrou@gmail.com) / site internet : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdXb18qeVEu3ipbTK-zP_jyOo_MPF4FF6JrLX4ALBJA4VSkOQ/viewform

« HYPOGEA 2017 » - CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA SPÉLÉOLOGIE DANS LES CAVITÉS ARTIFICIELLES / 2ND INTERNATIONAL CONGRESS OF SPELEOLOGY IN ARTIFICIAL CAVITIES

Cappadoce (Turquie): 6 - 10 mars 2017.
Organisation: Commission spéléologique des cavités artificielles, Commission of Speleology in Artificial caves of the International Union of Speleology (UIS) / site internet <http://hypogea2017.com> / <https://www.facebook.com/events/1626312667653937/>

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DE SPÉLÉOLOGIE ET SALON DE L'IMAGE SPÉLÉO 2017

Maison de la culture Maisonneuve, 4200 rue Ontario Est, Montréal (Québec, Canada): samedi 1er avril 2017.
Contact : Société québécoise de spéléologie, 4545, av. Pierre-de-Coubertin, Montréal (QC) H1V 0B2 / Courriel : info-sqs@speleo.qc.ca / Tel.: 514 252-3006 / 1 800 338-6636).

CONGRESSO DI BIOSPELEOLOGIA / BIOSPELEOLOGY CONGRESS / CONGRÈS DE BIOSPÉLÉOLOGIE

Cagliari (Italie) : 7 - 9 avril 2017.
Informations : <http://congressobiospeleo.wixsite.com/biospeleo2017>.

SOLUTION MINING RESEARCH INSTITUTE TECHNICAL CONFERENCE

Albuquerque, New Mexico (USA): 23-26 avril 2017.
Informations: www.solutionmining.org

17TH PSS CAVE CONGRESS / PHILIPPINE SPELEOLOGICAL SOCIETY 17TH NATIONAL CAVE CONGRESS "VESSEL OF LIFE"

Roxas Zamboanga del Norte (Philippines): 24 - 28 avril 2017.
Informations: www.psscavecongress2017 / <https://www.facebook.com/roxaszn/posts/1917810781772095>

SIMPOSIO INTERNAZIONALE DI SPELEOLOGIA / III INTERNATIONAL SYMPOSIUM OF SPELEOLOGY

(In Memory of Salvatore Dell'Oca).

Varenna, Villa Monastero, Lac de Côme (Italie): 29 avril -1 mai 2017.

Informations : <http://www.iss2017.it/>

INTERNATIONAL CAVING COMPETITION OF SPELEO-APPLIED DISCIPLINES

Karlukovo village, Lovech county (Bulgarie): 29 - 30 avril 2017

Contacts: Bulgarian Federation of Speleology, site internet: bfs@spekleo-bg.org / www.facebook.com / Courriel: bfs@speleo-bg.org.

SPEOARTA - FESTIVALUL INTERNATIONAL DE ARTA SPEOLOGICA / SPELEOLOGICAL ART FESTIVAL - FESTIVAL D'ART SPÉLÉOLOGIQUE

Blaj (Roumanie): 4 - 7 mai 2017.

Contact : Clubul de Speologie Polaris / Ema marecu (Tel. : +4 0751 473 287 / Cosmin Berghian (Tel. : +4 0745 580 225 / Courriel : contact@speo-arta.ro / sites internet : <http://speo-arta.ro/> et <https://www.facebook.com/events/1387957727923579/>

US GEOLOGICAL SURVEY KARST INTEREST GROUP MEETING

San Antonio, Texas (USA): 16-18 mai 2017.

Informations: <http://geologyutsa.wixsite.com/sgsutsa/karst-interest-group-workshop>.

BCRA 2017 FIELD MEETING, CAVES AND KARST OF THE GOWER PENINSULA

Port Eynon, Swansea, SA3 1NN (Royaume Uni): 19 - 21 mai 2017.

Contact: British Cave Research Association (BCRA) / sites internet: <http://british-caving.org.uk/wiki3/doku.php?id=diary> et <https://www.facebook.com/events/1632139940414495/>

CLIMATE CHANGE: THE KARST RECORD VIII (KR8)

University of Texas, Austin, Texas (USA): 21-24 mai 2017.

Informations : <http://sites.uci.edu/kr8conference>.

UN DÉFI SOUTERRAIN POUR LES PERSONNES ATTEINTES DE SCLÉROSE EN PLAQUE

Grotte des Sept-Salles, Pierre-la-Treiche (Meurthe-et-Moselle): 23 - 24 mai 2017. Contact: USAN, CDS 54 , / Christophe Prévot (Tel. : 03 83 90 30 25 / Courriel: christophe.prevot@ffspeleo.fr).

voir: <http://france3-regions.francetvinfo.fr/grand-est/emissions/jt-1920-lorraine>

28^{ÈME} RASSEMBLEMENT NATIONAL DES SPÉLÉOLOGUES DU CAF (CLUB ALPIN FRANÇAIS FFCAM)

Tautavel (Pyrénées-Orientales): 24 - 28 mai 2017.

Contact : FFCAM, Commission nationale de spéléologie de la Fédération française des clubs alpins et de montagne / Site internet : <https://www.speleo-caf-2017.org>

RASSEMBLEMENT 2017 DE L'ANAR (ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS RESPONSABLES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE)

Moulin de Cavaillac, Naussac (Aveyron) : 25 - 28 mai 2017.

Informations : <http://anar.ffs.free.fr> / http://anar.ffs.free.fr/Bulletins/ANAR_Bull_39.pdf / contact: Michel Baille, 26 chemin de Tabor 91310 Linas / Tel. : 01 69 80 94 35 / 06 50 21 18 83).

47^{ÈME} CONGRÈS NATIONAL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

(40 ans du Spéleo-Secours-Français / 30 ans de la commission canyon) Nantua (Ain): 3 - 5 juin 2017.

Contacts CDS Ain et FFS / Informations sur le site internet : <http://nantua2017.ffspeleo.fr/>

Le projet Centre d'interprétation du milieu souterrain - Espace muséographique

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

Nantua (Ain): 3 juin 2017.

Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F-69002 Lyon (Tel.: 33-(0)4 72 56 09 63 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr / Site internet <http://www.ffspeleo.fr>.

SOMMET DES PROFONDEURS (9^{ÈME} ÉDITION) DU SPÉLÉO CLUB DE TULLE - FESTIVAL MUSICAL, SPORTIF ET AGRICOLE

Lieu-dit Guillaumet, Caylus (Tarn-et-Garonne) : 2 - 5 juin 2017.

Contact : Spéleo-club de Tulle (Corrèze) / Jean Servières, Maure 19000 Tulle / Courriel: jean.servieres@wanadoo.fr / site internet : <http://somet-des-profondeurs.dahut.fr>

34^º CONGRESSO BRASILEIRO DE ESPELEOLOGIA - 34TH CONGRESS OF THE BRAZILIAN SPELEOLOGICAL SOCIETY

(2^º Simposio de mineração e espeleologia / Forum de Ciência e Tecnologia da Escola de Minas)

Universidade Federal de Ouro Preto, MG (Brésil): 13 - 18 juin 2017

Contact: site internet <http://www.cavernas.org.br>.

14^{ÈME} RASSEMBLEMENT INTER-FÉDÉRAL (RIF) DE DESCENTE DE CANYON « RIF 2017 »

Saint-Claude (Haut-Jura): 15 - 18 juin 2017.

Contact : Fédération française de spéléologie - Commission canyon / Ecole française de descente de canyon / Informations sur le site <https://www.rifjura2017.fr/> et <https://www.facebook.com/ContactRIF2017/>

WORKSHOP « HIRES2017 »

Madison, WI (Etats-Unis): 18 - 21 juin 2017.

Contacts et informations: Ian Orland HiRes2017 Co-convenor, WiscSIMS Lab, Department of Geoscience, University of Wisconsin-Madison / courriel : hires2017@gmail.com / <https://goo.gl/forms/1ai797a8yARzSt2> / <http://www.geology.wisc.edu/~wiscsims/HiRes2017>

25TH INTERNATIONAL KARSTOLOGICAL SCHOOL / 25. MEDNARODNA KRASOSLOVNA SOLA «CLASSICAL KARST» – MILESTONES AND CHALLENGES IN KARSTOLOGY

Postojna (Slovénie): 19 - 23 juin 2017.

Informations: Institut za raziskovanje krasa ZRC SAZU / Karst Research Institute at ZRC SAZU/ Titov trg 6 2230 Postojna, Slovenija / Tel.: +386 5 700 19 00 / Fax: +386 5 700 19 99 / <http://iks.zrc-sazu.si/en/> Courriel : iks@zrc-sazu.si.

NSS 2017 ANNUAL CONVENTION - NATIONAL SPELEOLOGICAL SOCIETY

Rio Rancho, New Mexico (Etats-Unis): 19 - 23 juin 2017.

Contact: National Speleological Society / sites internet <https://www.facebook.com/2017NSSConvention/> <http://nss2017.caves.org/>.

NATIONAL ASSOCIATION OF MINING HISTORY ORGANISATION CONFERENCE 2017

Godstone, Surrey (Royaume Uni): 23-26 juin 2017.

Informations: <http://namho2017.info/>

- "MAN AND KARST 2017" INTERNATIONAL SCIENTIFIC MEETING.

Université de Zadar (Croatie) : 26-29 juin 2017.

Informations : <https://manandkarst2017.wixsite.com/manandkarst2017>

17^{ÈME} CONGRÈS INTERNATIONAL DE SPÉLÉOLOGIE (17TH ICS / INTERNATIONAL CONGRESS OF SPELEOLOGY)

Sydney (Australie): 23 - 29 juillet 2017.

Contact : speleo2017@caves.org.au / site internet <http://speleo2017.com>

14TH EUROPEAN BAT RESEARCH SYMPOSIUM

Donostia, Pays basque (Espagne): 1 - 5 août 2017.

Informations: <http://ebrs2017.eus/>

BERGER 2017 / POURSUITE DU NETTOYAGE DU GOUFFRE BERGER / INTERNATIONAL CLEAN-UP OF GOUFFRE BERGER/ CAMP JEUNES FFS

Méaudre, gouffre Berger, Vercors (France): 1-15, 15 - 20 août 2017.

Informations : <http://cfs39.fr/BFC/index>.

11TH BALKAN CAVERS CAMP 2017 / 11ÈME CAMP DES SPÉLÉOLOGUES DES BALKANS

Leonidio, Péloponèse Grèce): 27 août - 3 septembre 2017.

Contact: Hellenic Federation of Speleology (FHS) / sites internet: www.balkanspeleo2017.gr et <https://www.facebook.com/events/272810013168217/>

JOURNÉES DU KARST - 2017 / 2017 KARST CONGRESS

(Rencontres interdisciplinaires de karstologie et de sédimentologie : Réponse des karsts à l'évolution des bassins sédimentaires : enregistrements morphologiques et sédimentaires sous contrôle géodynamique). Ecole des Mines d'Alès (Gard) : 30 août - 2 septembre 2017.

Contact: Association Française de Karstologie, Hubert Camus, Ludovic Mocochain.

ICSD 2017: 5TH INTERNATIONAL CONFERENCE ON SUSTAINABLE DEVELOPMENT

(Thème: «Creating a unified foundation for the Sustainable Development: research, practice and education»).

Rome (Italie): 6 - 7 septembre 2017.

Contacts: <http://www.ecsdev.org/index.php/conference>.

26^{ÈME} RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOS CAUSSENARDS

Domaine des Boissets / Causse de Sauveterre (Lozère) : 8 - 10 septembre 2017.

Contact : Comité départemental de spéléologie de la Lozère / site internet <http://speleo-lozere.com/19-nouvelles/43-26e-rassemblement-caussenard-2017>

3RD WORLD MULTIDISCIPLINARY EARTH SCIENCES SYMPOSIUM - WMESS 2017

Prague (République tchèque): 11 - 15 septembre 2017.

Informations: <http://www.mess-earth.org/>

11TH EUROPEAN FORUM: "CAVING IN BELGIUM? WHY NOT? CAVING DAYS" - FÊTES DES SPÉLÉOS

Bernardfagne, Allée de Bernardfagne 7, 4190 Ferrières (Belgique): 15 - 17 septembre 2017.

Contacts : Verbond van Vlaamse Speleologen, Union Belge de Spéléologie, Speleo Nederland et Fédération Spéléologique Européenne - European Speleological Federation (FSE) / site internet : <https://www.facebook.com/events/822195044594203/>

SPELEOFEMININ 2017 (4ÈME ÉDITION DU STAGE SPÉLÉO INTERNATIONAL FÉMININ / 4TH EDITION OF THE INTERNATIONAL FEMALE CAVING SCHOOL/ STAGIU SPEOLOGIC INTERNATIONAL FEMININ / MEĐUNARODNA ŽENSKA SPEOLOŠKA ŠKOLA

Padis, Pietroasa, Bihor, Muntii Apuseni (Roumanie): 16 - 24 septembre 2017.

Contact et informations : sites internet : www.speleofeminin.com/ / www.facebook.com/SpeleoFeminin/ Inscriptions : speleofeminin@gmail.com.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FSE FÉDÉRATION SPÉLÉOLOGIQUE EUROPÉENNE / GENERAL ASSEMBLY OF THE FSE

Bernardfagne, allée de Bernardfagne 7, 4190 Ferrières (Belgique): 17 septembre 2017.

Contact : Fédération Spéléologique Européenne - European Speleological Federation / site internet :

<https://www.facebook.com/events/1074854082659989/>

V ENCUESTRO IBÉRICO DE BIOLOGIA SUBTERRANEA / 5^{ÈME} RENCONTRE IBÉRIQUE DE BIOLOGIE SOUTERRAINE / 5TH IBERIAN MEETING OF SUBTERRANEAN BIOLOGY / BIOSPELEOLOGY CONFERENCE

Séville (Espagne) : 21-23 septembre 2017.

Informations : <http://bioespeleologia.blogspot.com.es/2016/11/v-encuentro-iberico-de-biologia.html>.

44TH IAH CONGRESS GROUNDWATER HERITAGE AND SUSTAINABILITY (INTERNATIONAL ASSOCIATION OF HYDROGEOLOGISTS)

Dubrovnik (Croatie): 25-29 septembre 2017.

Informations: <http://iah2017.org/>

HIDDEN EARTH (THE UK'S NATIONAL CAVING CONFERENCE AND EXHIBITION).

Churchill Academy, North Somerset, Mendips (Royaume Uni): 29 septembre - 1 octobre 2017

Informations: British Cave Research Association (BCRA) and the British Caving Association / <https://hidden-earth.org.uk/index2.html>.

JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉOLOGIE 2017 / SPELEOLOGISCHE DAGEN 2017 (RASSEMBLEMENT DES SPÉLÉOS BELGES, HOLLANDAIS, LUXEMBOURGEOIS ET AUTRES BIENVENUS)

De partout en Belgique: 30 septembre - 1er octobre 2017.

Contact: UBS, Union belge de spéléologie / VVS, Verbond van Vlaamse Speleologen / sites internet: <http://www.speleovvs.be/index.php/des-peleologischedagen> et <http://www.speleovvs.be/index.php/actualites/jns/443-jns>

16^{ÈMES} JOURNÉES NATIONALES DE LA SPÉLÉOLOGIE ET DU CANYON

De partout en France: 7 - 8 octobre 2017.

Contact: Fédération française de spéléologie, 28 rue Delandine F - 69002 Lyon Tél.: 33 (0)4 72 56 09 63 / Courriel: secretariat@ffspeleo.fr / site internet fédéral <http://www.fffpeleo.fr/> site dédié <http://jns.fffpeleo.fr>

27^{ÈME} RENCONTRE D'OCTOBRE (SPÉLÉO-CLUB DE PARIS - CLUB ALPIN FRANÇAIS)

Châteauponsac (Haute-Vienne): 14 - 15 octobre 2017.

Sous l'égide du Spéléo-club de Paris. Organisé par Claude Mouret (claudemouret.geospel@orange.fr)

Responsable scientifique Jean-Yves Bigot. Thème privilégié: Les cavités non karstiques.

Contact : Spéléo-club de Paris, c/o Jacques Chabert, 8 rue Crémieux 75012 Paris (06 03 45 52 87 / jacques.chabert@noos.fr).

22ND NATIONAL CAVE AND KARST MANAGEMENT SYMPOSIUM

Eureka Springs, Arkansas (Etats Unis): 16 - 20 octobre 2017.

Contact: site internet <http://nckms.org/> <http://www.nckms.org/2017/index.shtml>

28TH CAVE SCIENCE SYMPOSIUM / BRITISH CAVE RESEARCH ASSOCIATION

Leeds (Royaume Uni): 21 - 22 octobre 2017.

Informations: <http://darknessbelow.co.uk/news/caving-news/british-cave-research-association-news/>

GEOLOGICAL SOCIETY OF AMERICA CONVENTION: SPECIAL KARST SESSION HONORING DR. NICK CRAWFORD

(Topical Session #24: How Nick Crawford's Vision Helped Shape Contemporary Karst Science and Education).

Seattle, Washington (Etats Unis): 22 - 25 octobre 2017.

Sites internet <http://community.geosociety.org/gsa2017/home> et

http://www.geosociety.org/GSA/Events/Annual_Meeting/GSA/Events/gsa2017.aspx

INTERNATIONAL CONFERENCE ON GEOMORPHOLOGY

New-Delhi (Inde): 6-11 novembre 2017.

Informations (Karst session S6 "Karst Geomorphology"), site internet: <http://www.icg2017.com/session.php>

WORKSHOP: GROTTES DE HAN "NEW DRAMATIC EFFECT OF LIGHTING"

Han-sur-Lesse (Belgique): 16 - 18 novembre 2017.

Contacts: Cave Lighting, Anna Toplak (Courriel: at@cavelighting.de) / Grotte de Han: Ewa Krywko (Courriel: ekrywko@grotte-de-han.be / Tel.: +49 1717228201).

JOURNÉES 2017 DE SPÉLÉOLOGIE SCIENTIFIQUE

Han-sur-Lesse (Belgique): 17 - 18 novembre 2017.

Contact: UBS, Union belge de spéléologie / site internet <https://sites.google.com/site/speleoscient/accueil>.

SPÉLIMAGES 2017, 10ÈME RENCONTRE DÉPARTEMENTALE DE L'IMAGE ET DU FILM SPÉLÉO / 8ÈMES RENCONTRES AUDIOVISUELLES NATIONALES DE LA FFS

Courthézon (Vaucluse): 25 novembre 2017.

Contact : Comité départemental de spéléologie du Vaucluse / S. Labat 07 87 788 939 (Courriel spelimages84@gmail.fr) / Comité départemental de spéléologie du Vaucluse / Daniel Penez (Courriel: daniel.penez84@orange.fr / Tél. 06 74 125 127 / Michel Luquet (Courriel: m.luquet@orange.fr / Tél. 06 47 49 97 46).

--- 2018 ---

"SINKHOLE CONFERENCE" - 15TH MULTIDISCIPLINARY CONFERENCE ON SINKHOLES AND THE ENGINEERING AND ENVIRONMENTAL IMPACTS OF KARST

Shepherdstown, West Virginia (USA): 2 - 6 avril 2018.

Contact: George Veni, National Cave and Karst Research Institute, 400-1 Cascades Avenue, Carlsbad, New Mexico 88220-6215, USA. Courriel: gveni@nckri.org / Tel. 575-887-6617 / site internet <http://www.sinkholeconference.com>

« KARST2018 » : COLLOQUE INTERNATIONAL DE KARSTOLOGIE - 40 ANS DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE KARSTOLOGIE - HOMMAGE À RICHARD MAIRE

Chambéry (Savoie) : 27 juin - 1^{er} juillet 2018.

Contact: Association Française de Karstologie. Site internet <http://edytem.univ-savoie.fr/agenda/karst2018>.

NSS 2018 ANNUAL CONVENTION - NATIONAL SPELEOLOGICAL SOCIETY

Whitefish, Helena, Montana (Etats-Unis): 29 juillet - 4 août 2018.

Contact: National Speleological Society / <http://nss2017.caves.org/>.

18TH VULCANOSPELEOLOGY SYMPOSIUM (VULCANOSPELEOLOGY COMMISSION OF THE INTERNATIONAL UNION OF SPELEOLOGY)

Lava Beds National Monument, Northern California (USA): 21-27 juillet 2018.

Contact: site internet: <http://www.vulcanospeleology.org/sym18/ISV18.html>.

12TH EURO SPELEO FORUM - «SPELEOLOGY - CONNECTING SCIENCE» - «SPÉLÉOLOGIE - RELIANT LA SCIENCE»

Town Hall, Hauptstrasse 31, 1802 Ebensee, Haute-Autriche (Autriche): 23-26 août 2018.

Informations: Verein für Höhlenkunde Ebensee, Fédération Spéléologique européenne / site internet : <http://eurospeleo.at/expo.html>.

24TH INTERNATIONAL CONFERENCE ON SUBTERRANEAN BIOLOGY

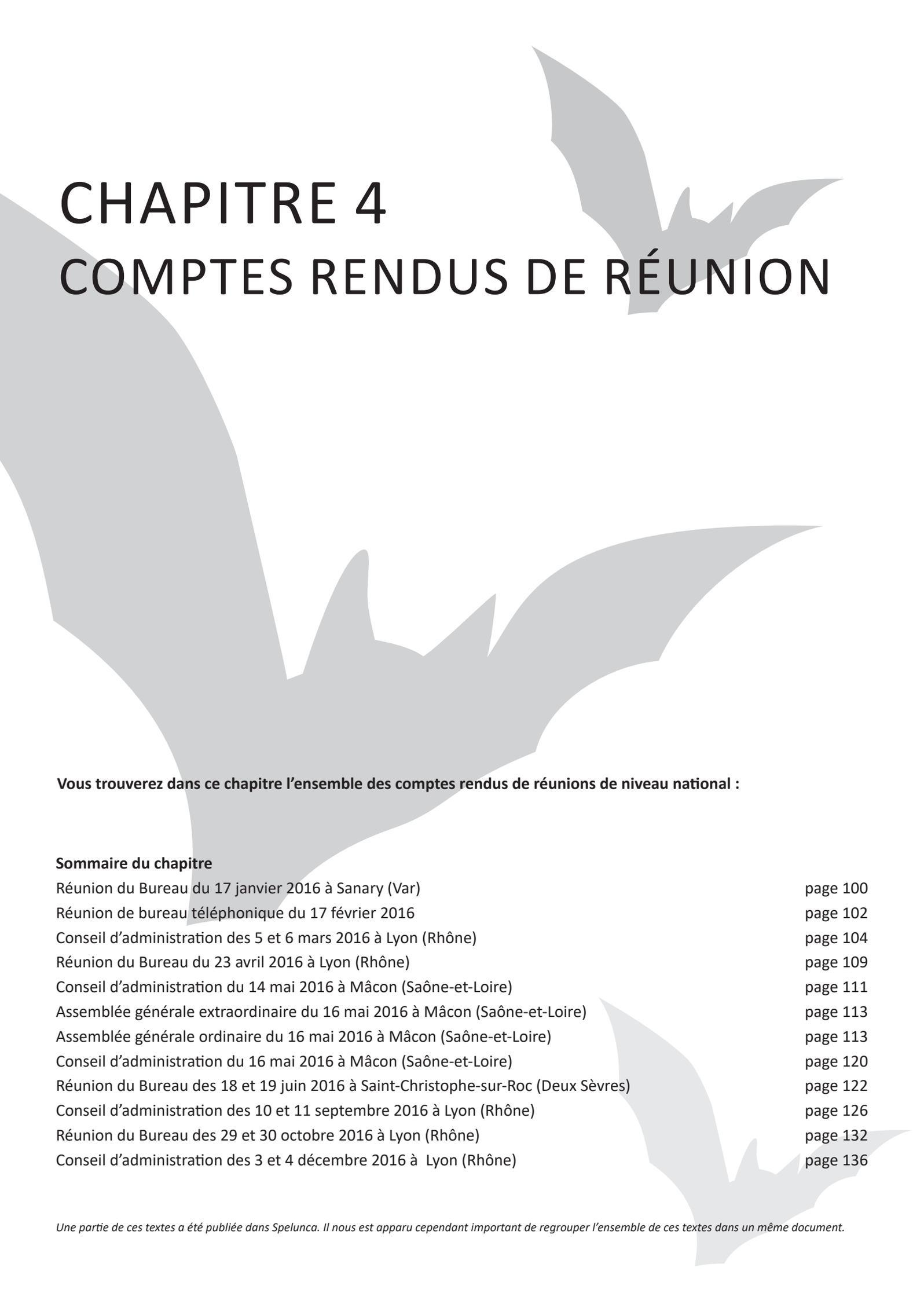
Université d'Aveiro (Portugal): 20-24 août 2018.

Informations: <http://24icsb.web.ua.pt/>



CHAPITRE 4

COMPTES RENDUS DE RÉUNION



Vous trouverez dans ce chapitre l'ensemble des comptes rendus de réunions de niveau national :

Sommaire du chapitre

| | |
|---|----------|
| Réunion du Bureau du 17 janvier 2016 à Sanary (Var) | page 100 |
| Réunion de bureau téléphonique du 17 février 2016 | page 102 |
| Conseil d'administration des 5 et 6 mars 2016 à Lyon (Rhône) | page 104 |
| Réunion du Bureau du 23 avril 2016 à Lyon (Rhône) | page 109 |
| Conseil d'administration du 14 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 111 |
| Assemblée générale extraordinaire du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 113 |
| Assemblée générale ordinaire du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 113 |
| Conseil d'administration du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire) | page 120 |
| Réunion du Bureau des 18 et 19 juin 2016 à Saint-Christophe-sur-Roc (Deux Sèvres) | page 122 |
| Conseil d'administration des 10 et 11 septembre 2016 à Lyon (Rhône) | page 126 |
| Réunion du Bureau des 29 et 30 octobre 2016 à Lyon (Rhône) | page 132 |
| Conseil d'administration des 3 et 4 décembre 2016 à Lyon (Rhône) | page 136 |

RÉUNION DU BUREAU DU 17 JANVIER 2016 À SANARY (VAR)

Présents : Eric Alexis, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, José Prévôt, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille.

Absent excusé : Clément Baudy (pouvoir à José Prévôt)

Ordre du jour

- 1 relecture des CR
- 2 Entretien annuel des salariés
- 3 Prud'hommes
- 4 AGEK
- 5 Placement financier
- 6 Budget prévisionnel
- 7 Attribution du prix Hammel
- 8 AVENS
- 9 Suivi des conventions avec les CSR
- 10 Suivi des conventions de partenariat
- 11 Demande de partenariat de la FFS pour mise en téléchargement de TSA
- 12 Appel d'offres publication Spelunca
- 13 Réécriture fonctionnement Com Disciplinaire
- 14 Cosmos
- 15 Relecture du Descendeur
- 16 Conditions d'adhésion au contrat d'assurance pour les associations ayant une activité professionnelle
- 17 Convention EXPE
- 18 Relations internationales
- 19 Président d'honneur
- 20 Grotte de Caumont
- 21 La secrétaire de direction sur la liste CA
- 22 CNDS
- 23 Assurance CTF
- 24 Assurance CDS 07 pour la réalisation de prestations de traçage en sous-traitance d'une entreprise
- 25 Assurance « biens confiés »
- 26 Organisation des réunions grande régions :
- 27 Questionnaire ressources du CNOSF :
- 28 Règlement financier de la FFS:
- 29 Rapport moral et rapport d'orientation

1 - Relecture des procès-verbaux de réunions

Le procès-verbal du conseil d'administration de Décembre est à transmettre aux membres du conseil d'administration pour vote.

Attention de bien faire le suivi des modifications sur le drive, les procès-verbaux sont posés et modifiables directement sur le drive.

Il reste à valider le procès-verbal de la réunion téléphonique du bureau du 26 août et du bureau et 17 octobre 2015.

2 - Entretien annuel des salariés

Le directeur administratif a réalisé et transmis les comptes rendus d'entretiens annuels des salariés.

Plusieurs demandes d'augmentation de salaires et de primes sont formulées. Après discussion, des augmentations et des primes sont accordés aux salariés.

Une demande de formation « administrateur réseau » à l'informaticien est validée par le bureau. Il faudra inscrire ce coût dans le budget 2016. Il reste une formation Excel à dispenser par web et plus à 2 salariés, formation due au titre du contrat avec l'entreprise.

Il faut aussi prévoir une formation power point, une formation secrétariat, une formation Excel niveau avancé.

Un salarié souhaite augmenter son temps de travail à partir du second semestre et a engagé des démarches en dehors de la FFS.

3 – Prud'hommes

Le jugement de l'affaire en cours a été produit. Après consultation de notre avocat, le bureau décide de faire appel de ce jugement.

4 - AGEK

Une réunion a eu lieu entre le bureau et l'AGEK en décembre. Les statuts de l'AGEK sont compatibles avec le statut de club. Toutefois des modifications doivent être apportées aux statuts de l'AGEK avant le 31 décembre 2016 et l'AGEK, à défaut, l'association ne pourra pas se ré-affilier en 2017.

5 - Placements financiers

Le transfert des placements financiers (SICAV) du crédit coopératif est envisagé vers des bons de caisse à taux progressif. Face au faible taux actuariel (0,85 %), le bureau décide de solliciter des conseils pour optimiser ces placements.

Il faudra aussi placer les sommes du fond Hammel.

6 - Budget prévisionnel

Le trésorier a récupéré les derniers éléments comptables de l'EFC. Des arbitrages sont à prendre sur certains postes du budget de la commission, notamment sur le poste publication.

La comptable pointe les écritures pour terminer le bilan. Il n'est pas possible de définir à cette date le bilan provisoire, il y a trop d'éléments manquants.

7 - Attribution du prix Hammel

Le prix n'a pas été attribué depuis 2013, le bureau souhaite que l'appel à candidature soit envoyé pour attribution dès 2016.

José Prévôt relance Isabelle Obstancias sur le sujet .

8 - AVENS (suivi des développements, facturation...)

La mission de Web et plus est terminée et la facture soldée. Il lui reste à prodiguer une session de formation sur Excel en mars.

Il reste 6 modules à terminer par l'informaticien de la FFS. La planification sera transmise au bureau. Le module stage d'AVEN sera finalisé en février, après la réunion du pôle enseignement.

9 - suivi des conventions avec les CSR

Le conseil d'administration de décembre 2015 a demandé à ce que la convention avec la LISPEL soit modifiée. Le bureau procède à la modification du préambule (la référence au 10 % est supprimée du préambule). La nouvelle mouture de cette convention sera transmise à la LISPEL pour signature. La convention avec le CSR Midi-Pyrénées est également modifiée et lui sera également adressée pour signature.

Un suivi des conventions est mis en place par le bureau (selon la décision du conseil d'administration de décembre) :

- le secrétaire général est chargé de faire le suivi des conventions, assisté de la secrétaire de direction,
- un pré rapport sera demandé pour le conseil d'administration de décembre,
- validation par le bureau de janvier et si besoin recours au conseil d'administration de mars.

10 - Suivi des conventions de partenariats

Mettre à jour le tableau de suivi des conventions avec leur date d'échéance afin de pouvoir engager les renouvellements.

11 - Demande de partenariat de la FFS pour mise en téléchargement de TSA

Jo Marbach propose la mise en téléchargement de l'ouvrage « Technique de la Spéléologie Alpine » (TSA).

Le bureau souhaite l'avis de l'EFS préalablement, afin de s'assurer qu'il n'y aura pas de concurrence avec la vente du manuel technique. Laurence Tanguille contacte Vincent Biot.

12 - Appel Offre publication Spelunca et Karstologia

La convention avec GAP Éditions pour l'édition de Spelunca et Karstologia arrive à terme.

Conformément au règlement financier de la FFS, le cahier des charges de

la consultation a été mis au point par Guilhem Maistre. La consultation est en cours. Retour des offres le 22 janvier 2016.

13 - Réécriture fonctionnement Commission Disciplinaire

Suite aux remarques de Daniel Fromentin, instructeur des affaires disciplinaires, le bureau confirme que le règlement disciplinaire de la FFS est un document type qui émane du Ministère et qu'il n'est pas possible de le modifier sans l'aval du Ministère. Le bureau demande à Daniel Fromentin de formaliser ses propositions de modifications pour les soumettre au Ministère des Sports.

14 - Cosmos

La comptable a envoyé l'information et consulté tous les CDS employeurs pour proposer une adhésion groupée à COSMOS. En attente retour des CDS.

15 - Relecture du Descendeur

Le secrétaire général et le président-adjoint feront une première relecture et discuteront si nécessaire avec les auteurs des textes. Après modification éventuelles, Rémy Limagne et Jean-Luc Rouy seront consultés pour une deuxième relecture sur la forme des documents.

Le descendeur doit être bouclé pour le conseil d'administration de mars. Les articles seront déposés au fur et à mesure de la relecture sur l'espace de partage accessible aux grands électeurs. La mise en page définitive sera faite après le conseil d'administration de mars.

16 - Conditions d'adhésion au contrat d'assurance pour les associations ayant une activité professionnelle

La création du collège II permet à des structures professionnelles de devenir membres agréés de la FFS. La condition « sine qua non » est que ces structures aient la capacité de vendre des licences de la FFS. Les structures qui ne font pas de vente d'adhésion n'ont pas vocation à devenir des membres agréés de la FFS. Elles peuvent devenir « partenaire privilégié » mais ceci ne leur ouvre pas droit au contrat d'assurance de la FFS.

En conséquence, la Sarl NOT ne peut bénéficier de l'offre d'assurance étudée par AXA pour ce cas.

17 - Convention EXPÉ

La proposition de convention de partenariat EXPÉ/FFS proposé par le nouveau gérant d'EXPÉ sera soumise au vote du conseil d'administration par voie électronique.

18 – Relations internationales

Le tableau des relations internationales a été finalisé lors de la réunion CREI de janvier. Un seul dossier a été présenté pour le label « expédition nationale » en 2017. Ces deux documents seront soumis au conseil d'administration de mars.

19 - Président d'honneur

Le bureau soumettra au conseil d'administration de mars, deux noms pour désigner un Président d'honneur à la prochaine assemblée générale : Jean-Pierre Holvoet et Michel Decobert (Jean-Pierre Holvoet ne prend pas part à la discussion).

19 - Point transfert patrimoine du SCLQ (46)

Laurence Tanguille a pris l'attache d'un notaire pour engager les démarches en vue de formaliser le don de patrimoine émanant de la scission du Spéléo Club Limogne en Quercy. Les membres sortant du club sont associés à la démarche. Evaluation du bien estimée à environ 1500 euros. La FFS confiera la gestion du bien au CDS 46.

20 - Grottes de Caumont

La mairie de Caumont s'apprête à prendre un arrêté municipal interdisant l'accès aux grottes de Caumont. Le CSR Normandie a engagé les démarches pour préserver l'accès aux spéléos. Des discussions sont en cours avec la préfecture. Le dossier est suivi par la DTN.

21 – La secrétaire de direction sur la liste CA

Le secrétaire général a inscrit la secrétaire de direction sur la liste cadel-comreg. Après discussion, le bureau décide de retirer la secrétaire de Direction de cette liste.

22 –CNDS

La gestion des monographies :

Le Président de la codoc redemande l'affectation de 1 000 euros pour une mission salariée de saisie de documents au CNDS. Cette demande est relayée par le responsable du pôle. Le bureau maintient la décision du conseil d'administration de décembre de ne pas accéder à cette demande. Le Président de la codoc demande à pouvoir disposer d'un ordinateur portable : le bureau conserve une ligne de conduite qui consiste à ne pas mettre à disposition de matériel informatique pour les présidents de commission.

Ce point devra être traité lors du renouvellement des mandats des présidents de commissions en septembre.

23 - Assurance CTF

Pour des raisons financières, les CDS employeurs ont besoin que les CTF réalisent des encadrements rémunérés. A ce titre, ils ont besoin de bénéficier d'une couverture assurance de type professionnel. Ils interpellent le secrétaire général afin de mettre en place la couverture assurance correspondance dans le cadre du contrat FFS. Ce point est peut-être à raccrocher avec les discussions avec l'assureur sur l'assurance du collège II. Le DTN collectera les informations nécessaires à l'assureur, afin de lui permettre de faire une proposition.

24 - Assurance CDS 07 pour la réalisation de prestations de traçage en sous-traitance d'une entreprise

Il faut que le CDS 07 envoie au secrétaire général, le cahier des charges de la prestation pour savoir si la prestation peut être assurée par le contrat de la FFS ou par le contrat de sous-traitance (le DTN demande à Judicaël Arnaud de fournir les éléments d'analyse).

25 -Assurance « biens confiés »

Suite au vol du matériel de l'EDSC du 06, le secrétaire général rappelle que ce type de sinistre n'est pas couvert par le contrat de la FFS (il ne s'agit pas de « biens confiés » mais de biens appartenant à la victime du vol ; dans ce cas, il s'agit « d'assurance dommages », garantie inexistante dans nos contrats) ni par aucun contrat d'assurance automobile (le vol de matériel dans une voiture n'est garanti que si le véhicule est stationné dans un garage privatif). Le CDS pourra solliciter le FAAL pour remplacer le matériel.

26 - Organisation des réunions grande régions

Prévoir de demander aux CSR d'arriver avec les documents d'intention et de partage de leur future organisation.

27 - questionnaire ressources du CNOF

Demander à la comptable de remplir le tableau et le transmettre avant le 18 janvier 2016

28 -Règlement financier de la FFS

Il faut faire valider la proposition de modification du règlement financier au prochain conseil d'administration. Le trésorier transmettra le document à voter au conseil d'administration après validation du bureau.

29 - Rapport moral et rapport d'orientation

Les documents sont à préparer pour le conseil d'administration de mars : le secrétaire général fait la première version du rapport moral et la présidente le rapport d'orientation pour la réunion de bureau téléphonique du 17 février.

RÉUNION DE BUREAU TÉLÉPHONIQUE DU 17 FÉVRIER 2016

Présents : Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille.

Excusé : José Prévôt, Éric Alexis.

Absent : Clément Baudy.

Ordre du jour

- 1 Ordre du jour du Conseil d'administration (CA) de mars
- 2 Expé Nationale 2017
- 3 Expé Nationale Aotearoa
- 4 Règlement Intérieur 2016 de la FFS
- 5 Règlement financier
- 6 Règlement disciplinaire
- 7 Poste réservé au CA
- 8 Convention EXPÉ/FFS
- 9 TSA en ligne
- 10 Gaz de schiste
- 11 Présidence commission disciplinaire
- 12 Président d'honneur
- 13 Proposition membre d'honneur
- 14 Publication et renouvellement de contrat
- 15 Modalités d'application des conventions régionales
- 16 Sport, santé et loi
- 17 Conférence Permanente du Patrimoine Géologique et Comité National du Patrimoine Souterrain
- 18 Candidatures au renouvellement du CA
- 19 Refus AGE CDS 64 voter nouveaux statuts
- 20 Dossier prud'homme

1 Ordre du jour du Conseil d'administration (CA) de mars

Le bureau fixe l'ordre du jour du prochain CA de mars :

- Présentation et vote des Rapports moral et d'orientation
- Présentation et vote du budget 2015 et du prévisionnel 2016
- Point sur la délégation canyon
- Point sur les candidatures au CA
- Présentation des candidatures au poste de Président d'honneur et vote de la candidature au poste de Président d'honneur qui sera soumise à l'AG 2016
- Point sur le congrès UIS 2021
- Validation des RI 2016 (CREI)
- Vote de l'Expédition nationale 2017
- Dossier Aotearoa 2015
- Validation du règlement financier
- Présentation des évolutions du règlement disciplinaire
- Transfert du patrimoine du SCLQ (46)
- Convention GAP
- Bilan des réunions de grandes régions
- Technique de la Spéléologie Alpine en ligne
- Présentation de l'extension d'assurance « dommages au matériel »
- Discussion sur « les gaz de schistes » dans le débat politique français
- Questions diverses
- Dans l'après-midi du samedi, un échange sur les dossiers en cours avec le SNPSC s'effectuera en présence de l'un de ses représentants.

2 Expé Nationale 2017

Une seule candidature a été présentée cette année : Ultima Patagonia. Ce dossier sera présenté au vote du CA de mars.

3 Expé Nationale Aotearoa

L'expé Aotearoa 2015 a été mise en cause par une personne de Nouvelle Zélande, en charge de la mise en place d'une structuration locale de l'activité.

Le responsable de l'expédition a été sollicité et a apporté les réponses à ce courrier. Le bureau s'interroge sur la date de réaction de cette personne.

La présidente prendra contact directement avec celle-ci pour éclaircir ces malentendus.

Compte-tenu du risque de discrédit jeté sur l'activité, alors qu'on a voulu la promouvoir en lui accordant le label « expédition nationale », ce dossier sera présenté au CA.

4 Règlement Intérieur 2016 de la FFS

Suite à un échange de messagerie avec un GE, le bureau rappellera au nouveau CA que c'est bien à lui de fixer, selon ses prérogatives prévues à l'article 19 des statuts et 30 du RI, la liste des commissions et délégations qu'il juge nécessaires pour gérer la fédération.

5 Règlement financier

Le nouveau règlement financier proposé par José Prévôt sera soumis au vote du CA du mars.

6 Règlement disciplinaire

La commission disciplinaire a fait part de ses difficultés pour gérer mes dossiers qui lui sont soumis, notamment au regard des délais de traitement imposé par l'actuel règlement.

Les propositions faites par ses membres viennent en contradiction les demandes du ministère (qui demande, à contrario, un raccourcissement des délais).

Le Ministère sera interrogé sur la possibilité de déroger à ce principe pour notre fédération.

7 Poste réservé au CA

La candidature de Jean Noel Dubois, au poste réservé de médecin fédéral, a été reçue et validée.

8 Convention EXPÉ/FFS

Une nouvelle convention de partenariat est en cours de discussion avec le nouveau dirigeant d'EXPÉ. Un rendez-vous est programmé avec Pascal Diaz le 9 mars.

9 TSA en ligne

Georges Marbach, auteur du célèbre « Technique de la Spéléologie Alpine » nous propose la diffusion en ligne de cet ouvrage de référence sur le site FFS. Cette mise en ligne peut se faire après quelques adaptations. Georges Marbach nous demande si cette opération est faisable.

Après consultation de l'EFS, et pour éviter toute confusion avec le Manuel Technique, le bureau soumettra l'avis de l'EFS au vote du prochain CA de mars.

10 Gaz de schiste

Ce sujet, l'exploitation des gaz de schistes en France, revient dans le débat politique.

Le bureau proposera au CA de prendre position mais sur un point de vue partagé par l'ensemble des administrateurs.

11 Présidence commission disciplinaire

Un appel à candidature pour la présidence de cette commission sera adressée aux adhérents suite à la démission statutaire (non licencié FFS en 2015) de son président.

12 Président d'honneur

Plusieurs candidats à ce poste seront présentés au prochain CA.

Le candidat retenu par le CA sera ensuite soumis à l'approbation de la prochaine AG. Les candidats identifiés sont : Michel Decobert, Jean-Pierre Holvoet et Richard Maire.

13 Proposition membre d'honneur

Les prochaines candidatures en tant que « membre d'honneur » seront soumises au CA post AG 2016 (il s'agit traditionnellement de l'un des premiers gestes politiques d'un nouveau CA).

14 Publication et renouvellement de contrat

Le contrat d'édition de Spelunca a pris fin avec le dernier numéro de 2015.

Un appel d'offre a été lancé sur la base du cahier des charges établi par la commission publication. La présidente et Christophe Gauchon (par courriel) rappellent la nécessité de respecter le règlement financier et une certaine rigueur dans cette démarche.

En attendant les éléments complets de comparaison des différentes offres reçues, le devis du premier Spelunca de 2016 a été validé.

15 Modalités d'application des conventions régionales

Une procédure d'application sera soumise par Éric Alexis, en concertation avec notre comptable et le responsable informatique, après le CA de mars

16 Sport, santé et loi

Un nouveau texte de Loi reconnaît désormais la prescription médicale du sport comme « médicament » dans les ALD. Ce texte incite aussi au développement de la pratique sportive à tous les âges. Par ailleurs, l'exigence d'un certificat médical après la première l'inscription dans une fédération sera ensuite rendu obligatoire tous les 2 ou 3 ans.

Une liste des sports présentant des risques particuliers pour les pratiquants sera publiée par décret. Les pratiquants de ces activités seront soumis à la production annuel d'un certificat médical.

17 Conférence Permanente du Patrimoine Géologique et Comité National du Patrimoine Souterrain

Une réunion conjointe de la Conférence permanente du patrimoine géologique et du Comité national du patrimoine souterrain dont l'ordre du jour portera principalement sur l'examen du projet

de circulaire relative à la protection des sites d'intérêt géologique suite à la parution du décret n°2015- 1787 du 28 décembre 2015 est proposée par le Ministère de l'Environnement.

Didier Cailhol s'y rendra représentant la FFS.

18 Candidatures au renouvellement du CA

Le bureau aborde l'hypothèse d'une insuffisance de binôme. Différentes hypothèses et solutions sont évoquées. Si le nombre de binômes n'est pas suffisant, à la date de clôture programmée, il sera proposé dans un premier temps au CA de mars de demander aux GE la prolongation du délai de dépôts de ces candidatures.

19 Refus AGE CDS 64 voter nouveaux statuts

Le CDS 64 a transmis son PV d'AG dans lequel l'AG refuse d'adopter la mise en conformité de ses statuts avec les nouvelles dispositions votées en AG.

Un courrier expliquant que leur agrément départemental ne peut être maintenu qu'avec cette mise en conformité.

20 - Dossier prud'homme

Le bureau décide de faire appel de la décision du jugement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 5 ET 6 MARS 2016 À LYON (RHÔNE)

Présents : Éric Alexis, Jean-Jacques Bondoux, Jean-Pierre Buch, Christian Dodelin, Robert Durand, Didier Cailhol, Olivier Garnier, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, Danielle Pizette-Caillet, José Prévôt, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille, Bernard Tourte.

Excusés : Bernard Lips, Véronique Olivier, Fabrice Rozier

Nombre de votants présents ou représentés : 13

Invité (le dimanche) : Marthino Rodrigues, représentant le SNPSC

Ordre du jour :

- 1 Rapport moral et rapport d'orientation
- 2 Bilan financier
- 3 Délégation Canyonisme
- 4 Point sur les candidatures pour le renouvellement du conseil d'administration
- 5 Président d'honneur
- 6 Congrès UIS 2021
- 7 Commission aux relations et expéditions internationales
- 8 Règlement financier
- 9 Présentation du règlement disciplinaire
- 10 Demande de la commission Documentation (CoDoc)
- 11 Ouvrage Technique de la spéléologie alpine
- 12 Ordre du jour de l'assemblée générale 2016
- 13 Intervention du SNPSC
- 14 Point assurance
- 15 Appel d'offre édition Spelunca et Karstologia

1 Rapport moral et rapport d'orientation

Les documents n'ont pas été présentés dans les délais suffisants pour être analysés en séance. Les documents seront établis et soumis au vote par correspondance.

2 Bilan financier

Budget 2015 :

Le bilan financier 2015 est présenté dans une version provisoire. Le trésorier et la présidente doivent encore rencontrer l'expert-comptable.

Le bilan 2015 présente un résultat négatif de 23 700 €, résultat dû à une augmentation des amortissements et une baisse des recettes.

La clôture du budget 2015 sera soumise au vote du conseil d'administration par voie électronique après certification du commissaire aux comptes.

Vote :

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter le solde de l'opération Osée au financement du développement du système de radio-communication souterraine et de l'affectation d'appareils « pimprenelle » à l'opérationnel national pour un montant de 4 800 €.

Budget prévisionnel 2016 :

Le budget prend en compte la baisse de la convention d'objectif (193 000 € accordés pour 2016). Le budget est présenté avec un équilibre en dépenses et en recettes à hauteur de 1 225 400 €, soit une diminution de 50 000 € imputés principalement sur les actions.

3 Délégation Canyonisme

Comme à la fin de chaque d'olympiade se pose le renouvellement des délégations. Ce dossier sera géré par le prochain conseil d'administration sans qu'on ne sache vraiment ce que fera la FFME qui semble focalisée sur les JO de Rio lors desquels l'escalade sera présente.

Le conseil d'administration vote le renouvellement de la demande de délégation canyon au profit de la FFS.

Vote :

11 pour et 2 abstentions

Ce dossier sera redéposé en concertation avec l'EFC.

4 Point sur les candidatures pour le renouvellement du conseil d'administration

Seules quatre candidatures de binômes et une candidature au poste réservé de médecin ont été déposées à la date de clôture des candidatures.

Le conseil d'administration fait le constat qu'une équipe de ce nombre n'est pas suffisante pour gérer la Fédération.

Proposition : solliciter les représentants des structures déconcentrées sur une prolongation des délais avec une date une semaine avant l'assemblée générale nationale le 4 mai et prise en compte des candidatures arrivées entre le 3 mars et le résultat du vote. Cette dérogation au règlement sera soumise aux représentants par vote électronique.

Ci-dessous, le texte adressé aux représentants le lendemain du conseil d'administration :

« Aux Grands Electeurs

Le règlement intérieur de la FFS prévoit dans son article 22 que les candidatures aux élections des membres du conseil d'administration doivent être déposées au plus tard un mois avant la date de l'assemblée générale. L'appel à candidature a été publié le 25 novembre 2015 et la date limite de remise des candidatures avait été fixée au 3 mars minuit pour permettre leur publication dans « le Descendeur ».

Au terme du délai fixé dans cet appel à candidatures, seuls quatre binômes et un candidat sur le poste réservé de médecin ont déposé leurs candidatures.

Bien que le règlement intérieur de la fédération ne prévoit pas un nombre minimum de candidats, le conseil d'administration a considéré que le nombre de candidatures déposées n'était pas suffisant pour composer un conseil d'administration de 18 membres conformément aux statuts de la fédération.

C'est pourquoi, en dérogation à l'article 22 du règlement intérieur, le conseil propose de prolonger le délai de dépôt des candidatures au 5 mai minuit.

La prolongation de ce délai a pour but d'accorder un temps de réaction supplémentaire au regard, notamment, des dates des assemblées générales de grandes régions prévues mi-avril.

Le conseil a considéré que la complexité de la constitution des binômes mixtes n'a pas suffisamment été appréhendée par les candidats potentiels. Le mode d'élection adopté par l'assemblée générale de Saint-Vallier-de-Thieu en 2015 a en effet modifié de façon significative le mode de constitution des candidatures et nécessite de pouvoir prendre du temps pour constituer ces équipes mixtes.

Ce vote vous est soumis par voie électronique. Il est ouvert du 8 mars au 15 mars 2016 à minuit. Cordialement,

Le Conseil d'Administration »

Texte de la question :

Le conseil sollicite l'approbation des grands électeurs pour la prolongation du délai de dépôt de candidatures au conseil d'administration jusqu'au 5 mai 2016 minuit comme présenté dans le message ci-joint.

Approuvez-vous la prolongation de ce délai ?

La prolongation de ce délai a été approuvée à 98 % des votes exprimés.

5 Président d'honneur

Jean-Pierre Simion présente trois candidatures à ce poste : Michel Decobert, Jean-Pierre Holvoet et Richard Maire. Jean-Pierre Holvoet se retire des débats à ce moment-là.

Le choix porte sur ces trois candidats dont le cursus fédéral est remarquable ce qui amène le CA à discuter de l'opportunité de modifier ou non le nombre de présidents d'honneur.

Conformément au règlement intérieur, une seule candidature sera proposée à l'assemblée générale.

Vote :

Michel Decobert : 1 voix, Jean-Pierre Holvoet : 9 voix, Richard Maire : 3 voix

La candidature de Jean-Pierre Holvoet au poste de président d'honneur sera soumise à l'approbation de l'AG 2016.

6 Congrès UIS 2021

Laurence Tanguille fait le point sur ce dossier :

- Une visite de la délégation UIS est prévue en aout 2016 à Lyon. Ce déplacement est financé par Onlylyon (<http://www.onlylyon.com/>),
- Une délégation est à prévoir en 2017 pour présenter le dossier à Sydney (Australie),
- Le budget prévisionnel 2016 abondera la ligne délégation UIS (pour action en 2016).

7 Commission aux relations et expéditions internationales

Validation des actions Relations internationales 2016 (CREI) :

La CREI a transmis le tableau de synthèse des actions envisagées pour 2016. Le ministère des sports a accordé cette année une subvention de 4 500 € ciblée sur le Maroc, l'Iran et le Liban.

Le conseil d'administration fait le constat que la commission n'a pas fait de réelles instructions des demandes mais une classification (seuls des critères économiques sont présentés dans ce tableau).

Il semble plus que nécessaire d'établir un dossier type de demande de financement des actions afin de pouvoir comparer les dossiers. Le conseil d'administration devra mieux définir ses choix politiques en matière internationale, dans le respect des orientations gouvernementales et des accords signés par la FFS et certains pays.

Les propositions de soutien financier faites par la CREI sont soumises au vote du conseil d'administration.

Vote :

Les propositions sont acceptées avec 6 voix pour et 7 abstentions.

Demandes de formation secours en Slovaquie et en Iran :

À l'occasion d'un déplacement en Ardèche, l'ambassadeur de Slovaquie a émis le souhait d'une coopération avec la Fédération française de spéléologie dans différents domaines, notamment le secours. L'ambassade a désigné une personne pour suivre ce dossier. Elle souhaite que cette démarche soit également partagée avec la Fédération slovaque. C'est pourquoi le bureau a déjà informé Martina Drskova, secrétaire de la FSE et membre du bureau de la Société slovaque de spéléologie, de cette demande.

La demande de l'ambassadeur de Slovaquie sera traitée par le SSF qui fera une offre de formation.

Par ailleurs, lors de son dernier déplacement en Iran, la Fédération iranienne a sollicité Laurence Tanguille pour la mise en place en 2017 d'une formation secours. Il faut donc également répondre à cette demande de formation, à savoir un groupe d'Iraniens viendrait cet été au camp du gouffre Berger.

Validation du statut expédition nationale pour 2017 :

Un seul dossier a été sélectionné par la CREI : l'expédition 2017 d'Ultima Patagonia. Bernard Tourte en rappelle les différents tenants.

L'expédition « Ultima Patagonia 2017 »

Cette expédition géographique et spéléologique franco-chilienne qui présente la demande afin de se voir définie comme expédition nationale de la FFS en 2017, se fera à nouveau sur l'île de Madre De Dios en janvier et février 2017. En 2010, les conditions météorologiques difficiles n'ont pas permis aux spéléologues d'atteindre le camp 5 pour explorer la Grande barrière ainsi que la partie nord de cette île. Ces objectifs seront prioritaires mais l'exploration portera aussi sur le seno Barros Luco à la recherche des traces des peuples indigènes Canoeros. Le gouvernement chilien a activé une école nationale d'architecture pour concevoir une « base scientifique écologique » qui servira de camp de base à l'expédition. Celle-ci sera montée par les explorateurs puis laissée sur site afin de pouvoir être réutilisée par d'autres équipes scientifiques. Des partenariats avec EADS et le CNES sont d'ores et déjà à l'étude afin de pouvoir disposer d'équipements de communication satellite, qui ont déjà fait leurs preuves lors des deux dernières expéditions, pour sécuriser l'expédition mais aussi échanger avec les élèves dans le cadre de l'important projet scolaire développé, via une liaison satellitaire offrant la possibilité de visio-conférences. Le projet scientifique prendra appui sur les études menées pendant deux ans dans

différents laboratoires pour exploiter les données de l'expédition de 2010. A cette époque, les spéléologues ont appareillé une grotte laboratoire ainsi qu'apposé quelques appareillages de mesure en diverses autres cavités qui sont restées depuis et qui forcément vont livrer des données inédites. Lors de ce projet 2017, les spéléologues de Centre Terre seront soudés autour de l'exploration qui se nourrira, au jour le jour, des découvertes spéléologiques et scientifiques.

La volonté de Centre Terre sur ce projet est d'explorer, de comprendre et également de partager cette aventure humaine pleine de sens avec un maximum d'élèves.

Au regard des éléments transmis ainsi qu'au regard de la proposition soumise au conseil d'administration par la CREI, cette expédition UP 2017 est promue par le conseil d'administration, au statut d'expédition nationale de la Fédération Française de Spéléologie pour l'année 2017 et une demande de Haut patronage du Président de la République est évoquée comme envisageable si Centre Terre en formule la demande, afin que ce projet ambitieux puisse porter au plus haut les valeurs spéléologiques de la FFS.

Vote :

Cette candidature est acceptée à l'unanimité (13 voix).

Expédition Aoteroa 2015 :

La CREI a transmis au bureau un courrier de Daniel Water (New Zealand canyoning association, association locale non représentative) qui dénonce les agissements (utilisation d'ancrages - goujons de 8 + dyneema - posés par mesure de sécurité ; usage déjà dénoncé en 2013 par la même association à une expédition française) de l'expédition. Après un débat sur l'éthique et les différentes manières de pratiquer entre les différents pays, une réponse sera donnée pour accuser réception. Il faut noter que notre expédition nationale détenait bien toutes les autorisations des différentes autorités locales pour parcourir le massif objet de ses investigations.

8 Règlement financier

Le document présenté par le trésorier est amendé.

Vote :

Le règlement financier est adopté à l'unanimité (13 voix).

Le CDS 76 a signalé qu'à l'occasion d'un contrôle fiscal, le contrôleur fait mention qu'en matière d'abandon de frais le règlement financier doit prévoir la procédure de gestion et d'accord des abandons de frais. Le trésorier fera les recherches pour vérifier ces informations et valider l'introduction de cette obligation dans les RI des CDS.

9 Présentation du règlement disciplinaire

La demande de notre instance disciplinaire tombe « à point », le Ministère et le CNOSF effectuant une démarche similaire de mise à jour avec des enjeux bien différents des nôtres.

Jean-Pierre Holvoet présente les différentes demandes de notre instance disciplinaire. Les demandes de Daniel Fromentin ne remettent pas en cause le règlement disciplinaire proprement dit (sauf pour les délais imposés) :

1. La plainte (quel que soit le plaignant) doit systématiquement être accompagnée des éléments jugés probants par le plaignant, à savoir : photos, articles de journaux, courriels lisibles et complets avec les réponses et les échanges complets, lettres par courrier, témoignages, TOUTE autre preuve ou considérée comme telle par le plaignant.
2. Une liste doit accompagner les documents détaillant : a) l'intitulé du document, b) sa date, c) deux lignes au maximum synthétisant son contenu, d) la raison de sa présentation par le plaignant. Cette liste devra être sous forme de tableau en format numérique (ex. Excel ou Calc).
3. Pour tout témoignage : utilisation obligatoire du CERFA en pièce jointe et qui peut être téléchargé via internet. Si tel n'est pas le cas, le témoignage est automatiquement invalidé.
4. À cela, la commission disciplinaire propose de rajouter les éléments suivants : Lors de la réception, le secrétariat doit pouvoir

déclarer une pièce comme non recevable car, par exemple : illisible, témoignage non fait sur CERFA, pas de liste des pièces (avec titres et dates), photos apparemment « montées » ou travaillées sur un logiciel, photos « illisibles » ou ne permettant pas la reconnaissance des personnes ou des lieux (exemple typique : photos de dos...), témoignage sur CERFA mais incomplet (non totalement rempli, non signé, ne décrivant pas des faits mais donnant des opinions ou des témoignages démarrant par « il m'a été rapporté que... »).

• Il faut aussi que le secrétariat réponde à toute plainte par un accusé de réception disant que la plainte est reçue et pourra être instruite en l'état par un instructeur fédéral (qui ensuite prendra contact avec les parties concernées pour instruire à charge et à décharge).

• L'accusé de réception de la FFS devra porter la mention suivante « conformément à la loi, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ».

Il convient donc de rédiger une procédure pour tout dépôt de plainte. Cela ne remet pas en cause le règlement disciplinaire en lui-même.

Concernant le règlement disciplinaire et les nouvelles propositions du Ministère :

Ce règlement manque totalement de souplesse et ne permet pas de s'adapter aux spécificités d'une fédération comme la nôtre. Est-il possible d'allonger les délais (proposition de notre instance disciplinaire) alors que le projet vise à les raccourcir ? En effet, nous ne disposons pas de personnels appointés pour traiter ces questions et nos bénévoles n'ont pas la disponibilité nécessaire pour traiter ces affaires disciplinaires dans des temps aussi courts. D'autre part, les affaires que nous avons à connaître n'ont jamais de caractère d'urgence. Il s'agit le plus souvent de manquement à l'éthique, de conflits entre clubs ou entre fédérés (vol de première, vol de matériel, dégradation, etc.). La plainte est très généralement peu étayée et nécessite un travail préalable à l'instruction pour en comprendre les motifs. Les délais actuels (deux mois pour l'instruction, trois mois pour la décision de première instance et six mois pour la décision d'appel) sont déjà très difficiles à tenir. Sera-t-il alors possible de déroger au règlement disciplinaire sur ce point et fixer nos propres délais compatibles avec notre organisation ?

D'autre part, la dématérialisation des actes de procédure s'avère coûteuse pour notre Fédération qui n'a à connaître que très peu d'affaires (moins de trois par an). Pourra-t-on se passer de cette dématérialisation dans ce nouveau règlement ?

Jean-Pierre Holvoet rédige une proposition de procédure qui sera soumise ensuite pour validation au conseil d'administration. Il interviendra auprès du CNOSF et du Ministère pour transiger sur les points spécifiques à notre Fédération.

10 Demande de la commission Documentation (CoDoc)

Le président de la CoDoc adresse différentes demandes au conseil d'administration qui apporte les réponses suivantes :

Catalogage des revues : les délais initialement prévus de la mission en cours devraient être tenus (fin mars 2016 pour 13 000 référencement d'ouvrages). Le conseil d'administration prend acte de cette confirmation.

Budget supplémentaire :

Le conseil d'administration rappelle à la commission qu'il n'est pas envisageable d'affecter un budget de prestation de service supplémentaire pour faire du travail relevant de la responsabilité des responsables de commission. Il lui est aussi rappelé que le bureau a fait à plusieurs reprises les démarches nécessaires pour trouver des stagiaires documentalistes et ces démarches n'ont jamais reçu l'assentiment de la commission.

La commission doit se restructurer pour retrouver un fonctionnement identique aux autres commissions, basé sur l'action des bénévoles.

Vote :

voix pour : 11 et 1 abstention

Spelunca librairie :

Le conseil d'administration considère qu'il est nécessaire de poser la question de la refonte du fonctionnement de Spelunca librairie au re-

gard de l'offre marchande existante à la fois sur les congrès et sur les sites de ventes par correspondance.

Vote :

12 voix pour et 1 abstention

Co-édition d'ouvrages anciens :

Le conseil d'administration considère qu'il n'est pas d'actualité de s'engager dans cette voie.

Vote :

12 voix pour et 1 abstention

Diffusion des Spelunca Mémoires :

Accord unanime du conseil d'administration pour la diffusion - gracieusement - à tous les responsables fichier / documentation / publications des CDS et CSR des deux numéros de Spelunca Mémoires. Ces numéros n'ont jamais fait l'objet d'une large diffusion et nous en avons en très gros stocks :

- n° 27 (2004) : Spéléométrie de la France (coordination Jean-Yves Bigot)

- n° 28 (2005) : Cent ans de publications spéléologiques françaises (coordination Philippe Drouin) Cette distribution devra se faire sans envoi postal.

Diffusion de Spelunca :

Proposition de diffusion de Spelunca (revue officielle de la FFS) à « toutes les structures nationales membres de l'UIS », qu'elles éditent ou pas régulièrement une revue.

Le conseil d'administration rappelle que la diffusion d'une revue exclusivement en français a une portée très limitée, le seul avantage est de donner une visibilité sur la publication fédérale et la Fédération. Le conseil d'administration rappelle la nécessité de poursuivre le projet de traduction partielle de Spelunca en anglais.

La commission n'a pas donné le montant du coût de cette action. Le conseil d'administration ne donne pas suite à la demande pour le budget 2016. Le conseil d'administration propose à la commission de se rapprocher des circuits de diffusion (sociétés de groupage assurant la vente de revues scientifiques auprès des universités) pour rationaliser cette démarche.

Diffusion des anciens numéros de Karstologia : proposition de diffusion des anciens numéros de Karstologia à 1 euro. Le conseil d'administration donne un avis favorable sous réserve de l'accord de l'AFK. La commission devra faire la démarche auprès du président de l'AFK.

11 Ouvrage Technique de la spéléologie alpine

Georges Marbach a sollicité la FFS pour cofinancer la mise en téléchargement libre de la dernière version du TSA. Le budget est d'environ 2 500 euros. Le bureau a sollicité l'avis de l'EFS qui donne un avis défavorable compte tenu de la commercialisation du « manuel technique ».

Le conseil d'administration note la réelle valeur historique et patrimoniale du TSA et qu'il doit être publié en l'état sans mise à jour. En effet, le manuel de l'EFS apporte les éléments d'actualité et contemporain sur les techniques de progression.

À l'occasion de la discussion, le débat s'engage sur la nécessité de revoir les modes de diffusion des manuels techniques et sur leur diffusion au format numérique.

12 Ordre du jour de l'assemblée générale 2016

Le conseil d'administration établit l'ordre du jour de notre prochaine assemblée générale :

Ordre du jour de l'assemblée générale 2016

Les motions présentées et validées par le conseil d'administration du 14 mai 2016 seront insérées dans l'ordre du jour, selon le thème abordé, et soumises au vote.

1. Validation du quorum - Ouverture de l'assemblée générale ordinaire
2. Allocution de la présidente
3. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2015 - Ré-

- sultat du vote
4. Rapports de l'année 2015
 - Rapport moral
 - Rapports d'activité des pôles
 - Vote du rapport moral
 5. Rapport d'activité de la Direction technique nationale
 6. Rapport financier 2015
 - Rapport du trésorier
 - Avis de la commission financière
 - Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2015
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes 2015
 - Vote de l'affectation du résultat 2015
 - Présentation et vote du nouveau règlement financier
 7. Rapport d'orientation 2016
 - Présentation et vote du rapport d'orientation 2016
 8. Budget prévisionnel de l'exercice 2016
 - Avis de la commission financière
 - Vote des budgets prévisionnels de l'exercice 2016
 9. Vote des tarifs des licences fédérales 2017
 10. Élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016
 11. Vote des motions présentées
 12. Réforme territoriale : validation par l'AG du processus de réforme territoriale
 13. Élection des membres du conseil d'administration
 14. Élection du président
 15. Élection du président d'honneur
- Clôture de l'assemblée générale ordinaire.
L'annonce du lauréat du concours de l'affiche JNSC et la remise du prix Hamel s'effectueront au moment de l'apéritif de clôture de cette AG.

13 Intervention du SNPSC

Laurence Tanguille rappelle les raisons de la présence de Martinho Rodrigues, représentant du Syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyonisme, ce matin.

Lors des discussions que nous avons avec le syndicat sur un certain nombre de dossiers, essentiellement le collège II, il nous a semblé important que les membres du conseil d'administration aient un contact direct avec le Syndicat pour mieux comprendre ce qu'il est et comment il est possible de dégager des pistes de collaboration, sachant qu'il y aura un renouvellement complet du conseil d'administration en mai.

Martinho Rodrigues rappelle qu'environ 70 % des professionnels sont fédérés. Beaucoup vivent de leur métier et arrivent à étaler l'activité sur l'année. Leur public est constitué pour beaucoup en centre de vacances, c'est ce segment qui occupe le plus la profession.

Actuellement, il y a environ 240 professionnels actifs dont 212 syndiqués au SNPSC (il existe deux autres syndicats auxquels peuvent adhérer des professionnels de la spéléologie et du canyonisme : le Syndicat des moniteurs de canyon et le Syndicat interprofessionnel de la montagne).

Le SNPSC considère que l'activité des professionnels est une véritable vitrine pour la spéléologie et le canyonisme. 25 % des professionnels travaillent auprès des clubs de la FFS, parfois bénévolement parce qu'ils sont initiateurs ou moniteurs de la Fédération française de spéléologie et parfois aussi en tant que prestataires rémunérés.

Du fait de l'évolution de leurs activités (fort développement des activités d'encadrement, réforme des certifications), le SNPSC a créé le Centre de formation du SNPSC pour répondre aux besoins de formation continue des adhérents et trouver des ressources financières autres que les cotisations pour financer le fonctionnement du Syndicat. Il y a vraiment une dimension plus large que de l'animation sportive en lien avec la spéléologie. Il y a aussi un important travail d'enseignement et d'accompagnement au sein des structures fédérales (actuellement, en partenariat avec la FFS, le SNPSC a développé le marché des classes de printemps et d'automne).

Laurence Tanguille souhaite contextualiser la question du collège 2 et le point d'achoppement qui est celui des médailles.

La question du collège 2 :

Jean-Pierre Holvoet rappelle que le collège 2 a été créé car il semble important à la FFS que la pratique bénévole et la pratique professionnelle puisse se retrouver au sein de la Fédération. Ces deux entités font que la spéléologie existe. Cela a été adopté par l'assemblée générale avec une ouverture aux structures professionnelles en leur offrant la possibilité de délivrer des licences sur lesquelles nous sommes encore en discussion. Ces adhérents ne seront pas licenciés comme les autres, ce serait une première étape pour aller si possible vers un club.

Un certain nombre de représentant des structures professionnelles moyennant un nombre de licences délivrées auront accès à l'assemblée générale de la FFS et pourront s'exprimer au sein de la Fédération. Un poste a été ouvert au sein du conseil d'administration pour un représentant des structures professionnelles. Ce poste aujourd'hui ne peut pas être pourvu parce qu'il faut que les structures professionnelles fassent la démarche de devenir membre de la Fédération, ce qui est en cours.

La procédure n'étant pas encore au point, en attendant que le collège 2 élise un représentant (il n'y a pas encore de membres du collège 2), il faudrait que le CA invite un représentant des structures professionnelles au conseil d'administration dans l'attente de son élection ultérieure. Le processus va prendre une ou deux campagnes d'adhésion avant que l'on puisse dire quelle est la représentativité des pros au sein de l'AG. Ce sera la prochaine équipe qui devra le faire.

L'intérêt d'agir dès maintenant est que le conseil d'administration aura un interlocuteur des structures professionnelles qui pourra donner la perception qu'ont les professionnels et de donner un éclairage qu'il n'a pas forcément aujourd'hui.

Martinho Rodrigues précise que les membres du Syndicat sont unanimement convaincus que cette collaboration est indispensable. Ils ne voient pas comment pratiquer leur activité sans une entente étroite avec la FFS. Si les structures professionnelles adhèrent à la FFS et que du coup parce biais (collège 2) nos clients y adhèrent également, c'est une bonne chose. Ces nouveaux adhérents vont permettre d'augmenter la représentativité de la fédération. Actuellement, l'essentiel pour nous est de participer au développement de la fédération et de la spéléologie.

Eric Alexis rappelle qu'il faudra définir les produits avec lesquels les labellisés FFS et le SNPSC pourront faire de l'adhésion fédérale collège 2, le coût de la licence avec les services qui vont en face.

Laurence Tanguille précise qu'il est important que le conseil d'administration ait ce contact direct et ait bien conscience que la voie dans laquelle la Fédération s'est engagée n'est pas simple, que cela nécessite de la continuité et de la constance dans les décisions.

La question des médailles (se reporter au PV du CA de décembre 2015) :

La position du CA est de dire que le projet a un intérêt mais n'est pas le résultat de la collaboration exclusive entre le Syndicat et la FFS. Les médailles auraient vocation à être délivrées sur des stages fédéraux ou chez les professionnels ou par des professionnels non syndiqués. Partant de là, pas de logo du SNPSC sur les médailles. Depuis le dossier est enterré.

L'EFC et l'EFS considèrent qu'en dehors de la délivrance par les pros ce projet n'a pas d'intérêt. Laurence Tanguille a entendu que le syndicat travaillait sur des médailles et souhaiterait savoir si la décision du CA est comprise.

Martinho Rodrigues pense que la position du conseil d'administration a été comprise mais pour le SNPSC le seul intérêt de cette médaille est de fidéliser la clientèle des professionnels. Cette médaille est un nouvel outil de communication et un moyen pour le professionnel de garder un contact privilégié avec sa clientèle. Parmi cette clientèle fidélisée par les professionnels, il peut y avoir les futurs adhérents à la FFS via le collège 2. C'est pourquoi, il faut que cette médaille soit un projet commun, un objet identifiable. Et ce n'est pas grave s'il le logo du SNPSC n'apparaît pas. Le SNPSC souhaite poursuivre le projet de médailles.

Laurence Tanguille demande qu'à la prochaine réunion de bureau d'avril le dossier soit bouclé. L'échéance ultime sera la veille de l'AG. Il faudrait une rencontre formelle avant l'AG.

14. Point assurance

Assurance en Responsabilité civile professionnelle :

Une proposition d'assurance pour la RC des professionnels du SNPSC est à l'étude. Elle sera à destination des professionnels qui rentreront dans le processus du « collège 2 » (vente de licences fédérales à destination des clients qui choisiront de suivre des stages dont le contenu aura été validé par la FFS et le SNPSC).

Dommages aux biens – extension d'assurance dommage :

Après discussion avec l'assureur des locaux des clubs (la SMACL), une offre complémentaire est proposée pour l'assurance des biens en dehors des locaux assurés.

Il est rappelé que les garanties actuelles couvrent déjà le matériel assuré dans un local occupé temporairement (gîte loué pour un stage par exemple) autre que le local assuré à l'année.

Cette offre ne sera accessible qu'aux structures ayant déjà assuré leur local auprès de la FFS. Cette extension de garantie, tarifée forfaitairement 50 € à l'année (pas de « proratisation » de la cotisation), permettra de garantir le matériel des structures lorsqu'il est transporté dans une voiture ou une remorque.

Demande de la structure Karst 3 E :

L'entreprise Karst 3 E désire bénéficier du statut de structure professionnelle labellisée pour ses activités d'encadrement et de partenaire privilégié pour la partie de ses activités d'ingénieries. Le conseil d'administration considère que tant que le gérant de la structure sera président de la commission scientifique de la FFS, le statut de partenaire privilégié pour ses activités d'ingénieries ne pourra pas être attribué à son entreprise « Karst 3 E », ceci afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

En revanche, la labellisation sur les activités d'encadrement de spéléologie est possible sur étude d'une demande qui serait adressée au siège.

15 Appel d'offre édition Spelunca et Karstologia

Un complément d'informations est demandé aux différents prestataires ayant répondu.

RÉUNION DU BUREAU DU 23 AVRIL 2016 À LYON (RHÔNE)

Présents : Éric Alexis, Clément Baudy, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, José Prévôt, Jean-Pierre Simion, Laurence Tanguille.

Ordre du jour :

- 1 - Convention EXPÉ – FFS
 - 2 - Contrat GAP
 - 3 - Régie publicitaire de Spelunca
 - 4 - Règlement financier
 - 5 - La licence handisport, les licences 2017, le coût du collège II
 - 6 - Donation assurance vie SSF
 - 7 - Atlas des fédérations du MJS
 - 8 - Public défavorisé (fichier MEOS)
 - 9 - Jeu explo : état des ventes
 - 10 - Matériel CoMed
 - 11 - Relations avec les salariés
 - 12 - Convention Pallu
 - 13 - Ravalement de façade (des murs, pas du CA)
 - 14 - Règlement intérieur type d'un pôle / RI de la commission statuts et règlement fédéraux / Règlement financier
 - 15 - Dissolution du CDS 58
 - 16 - Départ du DTN
 - 17 - Dossier prud homme
 - 18 - CIMS
 - 19 - Délibération CSR loi NOTre
 - 20 - EUROVIA
- Attention ! L'ensemble des documents validés ou évoqués dans ce PV sont annexés au PV du CA du 14 mai 2016

1 - Convention EXPÉ – FFS

La nouvelle convention avec EXPÉ prévoit une réduction tarifaire de 10 % pour les adhérents FFS. Se pose la question d'identifier ceux-ci par EXPÉ pour les achats par internet. Un rapprochement des informaticiens EXPÉ / FFS est nécessaire pour définir comment échanger des fichiers informatiques afin de permettre la validation de la réduction au moment de la commande tout en respectant la confidentialité sur les données demandées par les adhérents. Le suivi sera réalisé par le DA et le responsable informatique.

2 - Contrat GAP

La dernière version est finalisée (notamment suppression des mots « conventions » remplacés par « contrat », redéfinition du nombre d'exemplaires tirés, validation du coût de fabrication, insertion de l'annexe insérée dans le corps du contrat).

Le contrat est passé pour une durée de 4 ans (31/12/2020) soit jusqu'au dernier numéro de 2020 afin de laisser le temps à la nouvelle équipe de renégocier ce contrat.

3 - Régie publicitaire de Spelunca

Elle reste entre les mains de GAP mais le bureau s'interroge sur le maintien ou non de celle-ci dans sa forme actuelle. En effet, le nombre d'annonceurs n'a pas évolué et certains de ceux-ci nous demandent de réduire le montant de leur affichage.

4 - Règlement financier

La dernière version, déjà diffusée aux GE, sera soumise au vote de la prochaine AG.

5 - La licence handisport, les licences 2017, le coût du collège II

Sur proposition de la DTN, il sera proposé au CA de créer une nouvelle licence dite « licence handisport ».

Les personnes handicapées ne pratiquent pas régulièrement dans nos clubs (103 journées participants en 2014). L'objectif est de faire apparaître nos actions vers ce public. Cette licence serait gratuite et réservée aux personnes en situation de handicap déjà titulaires d'une li-

cence à la fédération française d'handisport. Seul serait facturé le coût de l'assurance (soit 12 € pour 2017).

Le « risque » financier reste faible pour la fédé. Si on arrive à 15 ou 20 licenciés la première année, cela semble un maximum.

Le prochain CA devra se rapprocher de la FF Handisport pour établir une convention comme l'a déjà fait la FF d'escrime.

L'augmentation du coût des licences est proposée par le trésorier pour faire face aux charges du siège, pour soutenir les actions des commissions. Voir la grille tarifaire en annexe.

Coût du collège II : le budget devra intégrer le coût de la création du collège II (développement informatique, les médailles, la documentation spécifique).

6 - Donation assurance vie SSF

Le bureau demandera au CA de prendre position sur l'affectation du legs de l'assurance vie de Monsieur Didelot au profit du SSF. En effet, le SSF n'ayant pas d'existence légale (comme toutes les autres commissions), le CA doit prendre position sur la destination de ce legs.

7 - Atlas des fédérations du MJS

Le nombre trop élevé (31 %) d'adhérents refusant que leurs données même anonymées soient diffusées à notre ministère de tutelle ne permet pas à celui-ci d'intégrer notre fédération dans son atlas annuel des fédérations.

8 - Public défavorisé (fichier MEOS)

Le fichier des « Clubs de votre fédérations sportive dont les licenciés résident dans un quartier prioritaire de la politique de la ville » fait apparaître moins de 1 % de licenciés concernés. Cet objectif du MJS ne sera pas repris par la FFS.

9 - Jeu explo : état des ventes

Un état des ventes réalisé par la comptable fait apparaître un net tassement des ventes. Il faut prévoir avec la CoCom une relance publicitaire sur les listes « adhérents » et des clubs et vers le collège II.

10 - Matériel CoMed

L'actuel président de la CoMed demande de prévoir l'achat d'un ordinateur pour sa commission. En effet, à l'occasion de son départ à la retraite, son ordinateur professionnel ne pourra plus servir à la commission (matériel nécessaire à la lecture de données médicales).

Le bureau laisse la décision au prochain CA de définir sa politique en matière de dotations de matériels informatiques.

11 - Relations avec les salariés

Le DA demande au bureau de garder de la réserve dans les échanges sur les points qui concernent les salariés.

Le bureau valide la fermeture du siège lors du « pont de l'ascension ». Une affiche sera apposée sur la porte d'entrée du siège et un message d'information sera délivré sur le répondeur du siège.

12 - Convention Pallu

La dernière mouture proposée par Patrick Pallu est validée par le bureau et sera soumise à approbation du CA.

13 - Ravalement de façade (des murs, pas du CA)

Suite à décision de l'AG de copropriété, et compte-tenu de notre représentation au sein de celle-ci, notre quote-part de financement du ravalement de façade s'élève à 63 000 €.

Après débat sur les modalités de financement (emprunter ou entamer les fonds propres), le bureau proposera au CA de valider la recherche d'un emprunt puis de soumettre la proposition à la prochaine AG.

14 - Règlement intérieur type d'un pôle / RI de la commission statuts et règlement fédéraux / Règlement financier

Le règlement intérieur type des pôles proposé par JP Holvoet, validé par le bureau, sera soumis au vote du prochain CA.

Le règlement intérieur de la commission « statuts et règlements fédéraux » proposé par JP Holvoet, validé par le bureau, sera soumis au vote du prochain CA.

Le règlement financier amendé par José Prévot, validé par le bureau, sera présenté au prochain CA et soumis au vote de la prochaine AG.

15 - Dissolution du CDS 58

Le bureau est alerté par l'actuel président du CDS 58 (2 clubs = 1 de 4 membres et 1 de 15) qui voit une AGE demandée par le club majoritaire en vue de la dissolution du CDS 58.

Jean-Pierre Holvoet se rendra à cette l'AG.

16 - Départ du DTN

L'actuel DTN a demandé et obtenu sa mutation au 1^{er} septembre à Auch (32). Il cessera ses fonctions de DTN et de Directeur administratif à cette date.

Un des CTN a par ailleurs demandé sa mutation auprès d'une autre fédération. Le recrutement d'un DTN et d'un DA est à prévoir par le nouveau président.

17 - Dossier prud'homme

La médiation proposée par la présidente a été refusée par la personne. Le jugement définitif est reporté au 16 mars 2017.

18 - CIMS

Une réunion de travail est programmée la semaine suivant ce bureau.

Le projet CIMS prenant du retard, en tous cas les différents projets ne semblent pas avoir d'aboutissement avant 4 à 5 ans, une solution alternative s'est dégagée : « l'expo de préfiguration ». Ce projet développé avec le pôle Imaginov est bien avancé et requiert un budget d'environ 50 000 €.

Il conviendra de demander à l'AG de valider la provision de ce montant dans notre budget.

19 - Délibération CSR loi NOTre

Afin de faciliter les processus de fusion de CSR dans le cadre de la Loi NOTre, différentes délibérations seront proposées à l'AG. Celles-ci seront diffusées vers les régions et insérées dans le Descendeur n°30, support de notre prochaine AG.

20 - EUROVIA

Issues du jugement en notre faveur dans ce dossier, les recettes ne peuvent pas toutes être reversées au CSR MidiPy, notamment les dommages et intérêts.

Les trésoriers prennent contact avec le président de la région pour que la facturation des travaux réalisés en décembre (6 506,32 €) soit faite à la fédé. Le trésorier adjoint suit ce dossier.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 MAI 2016 À MÂCON (SAÔNE-ET-LOIRE)

Présents : 13 / 1 procuration. 14 votants.

Jean-Jacques Bondoux, Jean-Pierre Buch, Didier Cailhol, Christian Dodelin, Robert Durand, Olivier Garnier, Jean-Pierre Holvoet, Dominique Lasserre, Bernard Lips, Véronique Olivier, Danielle Pizette-Caillet, José Prévôt, Jean-pierre Simion, Laurence Tanguille.

Invités : Florence Guillot, Raymond Legarçon, Michel Luquet, Christophe Prévot

DTN : Eric Alexis

Excusés : Clément Baudy, Fabrice Rozier (procuration à Olivier Garnier)

Ordre du jour

- 1 Procès-verbal du conseil d'administration des 5 et 6 mars 2016
- 2 Validation du règlement intérieur type d'un pôle
- 3 Présentation et validation du RI de la commission Statuts et règlement fédéraux
- 4 Condition de reconnaissance d'utilité publique d'une association
- 5 Affectation du legs de l'assurance-vie de Monsieur Didelot
- 6 Reconduction de la convention Pallu
- 7 Convention Karstologia – Persée
- 8 CNDS
- 9 CIMS – proposition de la mairie de St Remèze
- 10 Validation de la Procédure d'engagement de poursuite disciplinaire
- 11 Délégation UIS
- 12 Dossier FAAL « opération Mounégou »
- 13 Financement du ravalement de façade de la copropriété

En préambule à ce dernier conseil d'administration, Laurence Tanguille remercie les personnes présentes pour leur participation à la vie fédérale en ayant animé le conseil d'administration de la FFS.

1 – Procès-verbal des 5 et 6 mars 2016

Le procès-verbal du conseil d'administration de 2016 est approuvé.

Vote :

Pour : 11 Abstention : 4 Contre : 0

2 - Validation du règlement intérieur type d'un pôle

Jean-Pierre Holvoet présente le projet de RI type des pôles en insistant bien sur le rôle réel de l'administrateur : le coordinateur est un lien avec le conseil d'administration, il n'a pas vocation à « superviser » de façon hiérarchique les commissions ni s'immiscer dans la gestion tant opérationnelle que comptable de celles-ci.

Bernard Lips affirme que « cela ne marchera jamais ».

D'autres administrateurs, dont Véronique Olivier, considère par contre que le conseil d'administration n'a pas à perdre du temps à refaire des choses qui existe déjà. La présidente de la CREI quant à elle précise « qu'il faut tirer leçon de ce qui s'est passé ».

Jean-Pierre Holvoet rappelle que ce projet est simple et doit s'adapter à toutes les situations : « l'administrateur, coordinateur d'un pôle, est là pour aider ».

Le document est soumis au vote après quelques amendements.

Vote :

Pour : 13 Abstention : 1 Contre : 0

Le règlement intérieur type des pôles est validé.

3 - Présentation et validation du RI de la commission Statuts et règlement fédéraux

Le projet validé par le bureau est adopté sans amendement par le conseil d'administration.

Vote :

Pour : 13 Abstention : 1 Contre : 0

4 - Condition de reconnaissance d'utilité publique d'une association

Le Secrétaire général informe le conseil d'administration qu'un décret de juillet 2015 précise que les associations bénéficiant de l'agrément Jeunesse et Sports et respectant les dispositions sur la parité sont « d'autorité » reconnue d'utilité publique.

Voir le décret :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006071318&idArticle=LEGIARTI000006547539&dateTexte=&categorieLien=cid>

5 - Affectation du legs de l'assurance-vie de Monsieur Didelot

Cette personne avait souscrit une assurance-vie au profit du SSF (27 000 €). Le SSF n'ayant pas d'existence légale (comme toutes les autres commissions), le conseil d'administratin doit valider cette affectation et la destination de ce legs.

L'actuel conseil d'administration décide que ce sera du rôle du prochain conseil d'administration.

6 - Reconduction de la convention Pallu

L'actuelle convention de dépôt arrivera à terme en 2017 alors que le projet actuel de Centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS) n'aboutira pas avant plusieurs années.

La nouvelle proposition de Patrick Pallu permet de trouver une solution quant à l'avenir de ces collections.

Vote :

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Le conseil d'administration approuve la reconduction de la convention Pallu.

Il est rappelé que le projet de CIMS n'a pas pour but d'exposer l'intégralité de ces collections mais de les exploiter de façons parcelaires et tournantes.

7 - Convention Karstologia – Persée

Le projet de mise en ligne de certains numéros de Karstologia verra le jour très prochainement grâce au travail de l'équipe de rédaction de cette revue qui propose au conseil d'administration la signature d'une convention de mise en ligne sur un site scientifique dédié.

Vote :

Pour : 14 Abstention : 0 Contre : 0

Le projet de convention de mise en ligne est adopté.

8 – CNDS

Le président de la CoDoc confirme la fin de la saisie du référencement des 13 000 exemplaires par Agnès Darnoux (contrat de prestation).

Il reste encore de nombreuses saisies, notamment celle des revues transmises régulièrement au siège mais aussi celle du fonds Renault.

Le conseil d'administration considère que la commission doit arriver à s'organiser pour gérer le « tout venant » relevant plus du bénévolat que du contrat de prestation. Enfin, l'avenir du CNDS est à nouveau évoqué notamment sur la façon dont le fond documentaire du CNDS pourrait être mis en valeur.

9 - CIMS – proposition de la mairie de Saint-Remèze

Laurence Tanguille fait un dernier point sur le projet CIMS : les différentes solutions (local permanent) ne pourront voir le jour que dans quatre à cinq ans, y compris avec la très récente proposition de la mairie de Saint-Remèze.

Une solution alternative s'est dégagée avec ATEMIA : la création d'une « exposition de préfiguration ». Il s'agit d'une exposition itinérante

composée de deux containers présentant la création d'une grotte et le « monde du silence ». Ce projet nécessite un budget d'environ 50 000 €. Ce sera une structure commerciale, indépendante de la Fédération afin de ne pas lui faire prendre de risque financier. Une ligne budgétaire prévisionnelle spécifique devra être créée et validée par l'assemblée générale et sera suivie par le cabinet du commissaire aux comptes.

Ce nouveau projet sera soumis à l'assemblée générale, laquelle devra valider ou non le principe de ce projet et son budget prévisionnel.

10 - Validation de la procédure d'engagement de poursuite disciplinaire

Suite aux différentes remarques et à un travail en commun avec les membres de l'instance disciplinaire, une procédure d'engagement de poursuite disciplinaire est présentée au conseil d'administration.

Vote :

Pour : 15 Abstention : 0 Contre : 0

La procédure d'engagement de poursuite disciplinaire est adoptée.

11 - Délégation UIS

La demande de Bernard Chirol (être adjoint à la délégation UIS) sera traitée au renouvellement des présidents de commission en septembre 2016.

UIS 2021 : la France est la seule candidate. Les autres pays se sont tous retirés. Une délégation de l'UIS sera accueillie en août 2016 à Lyon et tous les frais seront à la charge de ONLYLyon.

12 - Dossier FAAL « opération Mounégou »

Le dossier FAAL « opération Mounégou » demande le bénéfice d'une aide. Un rapport est parvenu au siège et un article a déjà été publié dans « Spéléo » : le trésorier demande l'aval du conseil d'administration pour le versement de cette aide.

Vote :

Pour : 14 Abstention : 2 Contre : 0

Le conseil d'administration valide le versement de la subvention.

Le trésorier fédéral ne prend pas part à ce vote puisqu'il gère le FAAL. Cet aide sera versée à réception de l'article pour Spelunca.

13 - Financement du ravalement de façade de la copropriété

La dernière assemblée générale de copropriétés à voter le ravalement et l'isolation des façades de l'immeuble du siège fédéral. Notre quote-part (« millième ») relativement importante du fait de la surface de nos locaux nous amène à devoir financer 63 000 € de travaux. Le conseil d'administration proposera à l'assemblée générale de valider la recherche d'un emprunt. Olivier Garnier se propose de suivre ce dossier avec le futur nouveau bureau.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 16 MAI 2016 À MÂCON (SAÔNE-ET- LOIRE)

Ordre du jour de l'assemblée générale extraordinaire

1. Validation du quorum - Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire
2. Présentation du projet de transfert d'un bien appartenant au SCLQ à la FFS
3. Vote pour l'acceptation d'un don
Vote pour l'acquisition pour 1 euro symbolique

1 – validation du quorum

Le quorum est atteint : 107 Grands Electeurs sont présents ou représentés pour 124 Grands Electeurs inscrits.

2 – Présentation du projet de transfert d'un bien appartenant au SCLQ à la FFS

La réunion de cette Assemblée générale extraordinaire a pour but de régler un problème administratif sur la donation de deux parcelles du SCLQ à la FFS.

Le SCLQ a décidé de diviser le club en deux structures et il a été décidé en assemblée générale de donner le patrimoine foncier du club à la

FFS. Il s'agit d'une parcelle de terre au Cloup Moury sur la commune de Limogne-en-Quercy (Lot) et d'une parcelle de terre au Cloup de l'Estang sur la commune de Laramière (Lot).

Pour des raisons notariales un peu complexes, nous devons délibérer sur le fait que l'assemblée générale de la FFS accepte ce don. L'acte notarié publié dans le Descendeur est faux, ce qui n'a pas échappé à ceux qui connaissent le dossier.

Les avis des notaires divergent, l'assemblée générale doit voter dans un premier cas pour l'acceptation d'un don et dans un deuxième cas pour une acquisition pour 1 euro symbolique. Jean Fromenteil, notaire et spéléologue, reprend le dossier, pour lui, la donation est possible. Pour le notaire lyonnais la donation n'est pas possible. Pour avancer sur ce dossier, l'assemblée générale doit voter.

3 - Vote

Accepter le don

Blanc : 0 Pour : 99 Contre : 8

Accepter l'acquisition pour 1 euro symbolique

Blanc : 0 Pour : 95 Contre : 5

Dominique Lasserre annonce la clôture de l'assemblée générale extraordinaire.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 16 MAI 2016 À MÂCON (SAÔNE-ET-LOIRE)

1. Allocution de la Présidente
2. Approbation du compte rendu de l'assemblée générale 2015 - Résultat du vote
3. Rapport moral de l'année 2015
 - Rapport moral de la Fédération
 - Rapports d'activité des pôles
 - Vote du rapport moral
4. Rapport d'activité de la Direction technique nationale
5. Rapport financier 2015
 - Rapport du trésorier
 - Avis de la commission financière
 - Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2015
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Approbation des comptes 2015
 - Vote de l'affectation du résultat 2015
 - Présentation et vote du nouveau règlement financier
 - Vote des modalités de financement du ravalement de façade du siège fédéral
6. Rapport d'orientation 2016
 - Présentation et vote du rapport d'orientation 2016
7. Budget prévisionnel de l'exercice 2016
 - Avis de la commission financière
 - Vote des budgets prévisionnels de l'exercice 2016
8. Vote des tarifs des licences fédérales 2017
9. Élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016
10. Réforme territoriale : validation par l'AG du processus de réforme territoriale
11. Election du Président d'honneur
12. Election des membres du Conseil d'administration
13. Election du Président de la FFS et clôture de l'assemblée générale ordinaire

1 – Allocution de la Présidente

« Bonjour à tous,

Je vous remercie de votre présence pour cette assemblée générale de fin et de début d'olympiade qui marque aussi pour moi, ça ne vous aura pas échappé la fin de deux mandats en tant que présidente.

Je remercie le CDS de Saône et Loire et tous les organisateurs pour la mise en œuvre de ce week-end qui permet la tenue de l'assemblée générale, je remercie également le centre omnisports de Mâcon qui Assemblées générales du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire)

a tout fait pour permettre que nous tenions cette assemblée générale dans les meilleures conditions possibles.

Donc au terme de ce mandat et en toute logique, nous sommes donc à l'heure du bilan,

Il y a 4 ans, à Tomblaine, je vous avais dit que le projet fédéral de l'olympiade qui vient de s'achever devrait prendre en compte :

- l'évolution du cadre réglementaire qui constitue le paysage des activités dites de sports de nature,
- les attentes des membres de la fédération sur ce qui constitue les fondamentaux de la pratique de la spéléologie et du canyonisme.
- Il devait faire preuve d'ambition, permettre à la fédération de rester visible, actrice incontournable dès qu'il est question à un titre ou un autre du milieu souterrain
- Il devrait faire preuve d'innovation pour accueillir de nouveaux publics, et les nouveaux projets
- il devait prendre en compte la demande de la délégation canyon.
- Il devra aussi être réaliste et faire avec les moyens humains et financiers qui sont les nôtres.

Le projet fédéral 2012-2016 a eu pour ambition à de :

- Conforter la place de la Fédération au sein des fédérations de sports de nature,
- Valoriser les savoir-faire et les spécificités de la Fédération,
- Développer nos activités en tenant compte de l'évolution de la société en particulier la protection de l'environnement, le financement des actions et la création d'emploi dans les instances fédérales.
- Le projet fédéral avait relevé deux défis pour la FFS :
 - o engager la Fédération dans des actions qui lui permettront d'assurer sa pérennité afin de conforter sa place et celle de la spéléologie et du canyonisme au sein du mouvement sportif et des acteurs du développement des sports de nature (États, Collectivités, Fédérations)
 - o et garantir l'accès aux sites de pratique.

Le projet fédéral 2012-2016 définissait 6 enjeux :

Enjeu n° 1 : Augmenter les adhésions par la promotion des activités fédérales vers tous les publics.

Enjeu n°2 : Créer une structure fédérale de formation et renforcer le haut niveau d'expertise technique de la Fédération.

Enjeu n° 3 : Améliorer la sécurité des adhérents et des pratiques.

Enjeu n° 4 : Valoriser l'expertise de la Fédération sur les plans scientifique, environnemental, de la culture et favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratique.

Enjeu n° 5: Poursuivre la réorganisation de la Fédération.

Enjeu n° 6: définir une stratégie de communication pour rendre visible la Fédération et son action.

Pour chacun de ces enjeux, des actions, de l'énergie ont été mis en œuvre avec plus ou moins de succès, alors je pourrai vous parler des trains qui sont arrivés à l'heure : comme Aven, comme la charte graphique, l'organisation du siège, le renforcement des EDSC, la refonte de Spelunca, la numérisation de Karstologia, les conventions de partenariat, le travail fait par le groupe spéléo et canyon pour tous, la participation et l'animation des commissions interfédérales pour le canyonisme ou la plongée souterraine. Je pense aussi à l'équipe de salariés qui a profondément évolué, puisque 4/5 du personnel actuel du siège n'était pas là en 2008.

Je pense à la création du collège 2 et du travail en cours en commun avec le SNPSC, aux moyens attribués au CNDS, à la parution des manuels techniques, aux textiles FFS, à des myriades de choses qui se sont faites et que pour beaucoup sont déjà oubliées.

Je pourrai vous parler des trains qui ne sont pas arrivés à l'heure comme la communication toujours fragile, l'incapacité de contractualiser sur des partenariats qui permettraient de diversifier nos financements, la baisse des subventions, l'échec de la professionnalisation des structures. Sur ce point, j'apporterai une nuance en mentionnant tout le travail fait par l'ensemble des partenaires pour mettre au point ces DES, diplômes de niveau 2 qui vont permettre la naissance de professionnels agents de développement dont la FFS a grandement besoin pour travailler ses plans de développement au niveau local.

Je pourrai parler des rendez-vous manqués comme celui de la délégation canyon ou la demi-réforme de l'organisation de la FFS qui n'est pas allée assez loin, dans la décentralisation et l'organisation des instances nationales et qu'il faudra de toute façon poursuivre dans la voie de la compacité organisationnelle pour renforcer le rôle des pôles et de leurs animateurs.

Mais tout cela vous le savez déjà !

Nous avons prévu beaucoup de choses sauf les conséquences de la réforme territoriale, de la loi sur l'égalité réelle entre les hommes et les femmes qui nous ont conduites à engager une réforme de nos statuts. Et qui de fait ont mobilisé beaucoup d'énergie et de temps.

Alors pour ce bilan :

Chacun évidemment aura une perception des choses différentes, le verre plutôt plein ou plutôt vide, ou selon qu'on se place en tant que membre, responsable de clubs de CDS de CSR ou de commission ou du conseil d'administration. Chacun de ces acteurs doit avoir le sentiment de la mission accomplie.

Oui mais !!

Aujourd'hui, je dresse le portrait d'une Fédération qui arrive à la fin d'un cycle, un demi-siècle sans véritable changement de son fonctionnement depuis les lois de décentralisation du début des années 80 qui mettaient en place le fonctionnement calqué sur celui de l'organisation administrative du pays et qui surtout mettait en place un mode de vote avec le système des grands électeurs.

A l'heure où nous travaillons tous en transversalité dans la vraie vie, la FFS fonctionne encore en silos, chaque commission a sa logique, son système, le conseil d'administration peine à donner de la cohérence parce que, après tout, le job est fait et que les enjeux ne sont pas si importants et que ce qui compte c'est le groupe, ce sentiment si particulier d'être unique, un milieu aussi particulier que le milieu souterrain ou les canyons que nous parcourons. On ne peut pas non plus dire que nous sommes au milieu du gué puisque si nous savons d'où nous sommes partis, nous ne voyons pas l'autre rive.

Quoique !! Car aujourd'hui le contexte de fonctionnement de la FFS change. Le contexte administratif change, la société a changé, tout va plus vite, le consumérisme modifie nos rapports avec le milieu, les gens, nous cherchons toujours plus l'extraordinaire, l'excitation, mais paradoxalement il semble que la FFS n'ait pas vocation à changer ou alors le moins possible.

Notre Fédération a besoin de bénévoles qui s'engagent, notre Fédération a aussi besoin de se nourrir de projets, pas simplement de projets qui se font dans les clubs, les CDS, mais des projets fédérateurs portés au niveau national, comme celui de la création du centre d'interprétation du milieu souterrain ou le congrès UIS 2021 qui valorisent les actions de la FFS.

La Fédération ne peut pas vivre seulement comme structure gestionnaire, elle a besoin d'ambition et cette ambition est portée par chacun de ses membres.

J'ai parlé des trains à l'heure ou en retard mais je préfère parler de l'avenir, des projets en cours, de ce qui reste à faire et surtout de la nécessité de s'interroger sur le devenir d'une Fédération qui depuis 50 ans a l'ambition d'être un interlocuteur majeur dans la gestion et la connaissance du milieu souterrain.

Et oui, c'est quoi l'avenir de la FFS ? Dans un contexte où l'engagement bénévole se tarit, dans un contexte où les financements publics se tarissent, dans un contexte où la société impose une forme de consumérisme de l'espace et des sensations.

C'est quoi l'avenir d'une Fédération de 7500 membres qui péniblement moyennant une débauche d'énergie accroît ses effectifs de façon dérisoire depuis des années.

Est-ce en cultivant l'élitisme ou le particularisme qu'on va forger l'avenir de la FFS ? Est-ce en regardant en arrière en se raccrochant à des chimères du passé qu'on va construire notre avenir ? Ou bien est-ce en affrontant l'environnement « administrativo-financiaro-sociétal » qu'on va pouvoir maintenir nos activités.

Qu'est-ce que ça signifie aujourd'hui, en 2016, de faire de la spéléo ou du canyon ou les deux avec ou sans Fédération ? Est-ce juste l'affirmation d'une passion exclusive ou celle d'une espèce d'excentricité morbide qui consiste à aller parcourir les cavités souterraines ?

La majorité d'entre nous pratique d'autres activités de pleine nature et dispose d'une licence dans une autre activité. Combien parmi les 7500 membres de la FFS sont monomaniaques et se nourrissent exclusivement de la pratique de la spéléo ? Une petite minorité va évidemment lever le doigt.

Est-ce que l'avenir de la FFS n'est pas au contraire dans le fait de s'ouvrir, de s'allier, de mutualiser avec d'autres partenaires pour consolider ce qui a été construit pendant cinq décennies et d'adapter ce patrimoine à la société actuelle. Comment éviter l'entre soi ? Comment ne pas devenir une minorité non visible ?

Oui, nous vivons dans le vrai monde celui qui bouffe à mac do et regarde le journal télévisé et qui communique via Facebook. Non, nous ne sommes pas différents du reste du monde, nous ne sommes ni meilleurs, ni pires.

Alors me direz-vous, c'est facile, ça fait 8 ans que tu tiens la baraque et aujourd'hui tu viens nous parler du boulot qui reste à faire, que tu n'as pas fait !

Pas faux ! Mais ce n'est pas une raison pour ne pas se projeter et d'invoquer l'avenir de la FFS.

Il y a plein de choses à faire mais je fais le constat que sans véritable volonté de réformer en profondeur notre fonctionnement, nous n'aurons sans doute plus voix au chapitre, dans peu de temps.

Donc, il faut confier la FFS à des mains porteuses d'avenir qui sauront imaginer, inventer, créer, faire bouger les lignes pour construire un avenir ou la spéléo et le canyon pourront se pratiquer en liberté et sécurité et dans le respect totalement de l'environnement.

Pour finir, je tiens à saluer l'engagement de tous ceux qui au cours de ces huit années ont œuvré à mes côtés pour la Fédération. Je sais que ça n'a pas toujours été facile mais j'assume complètement tout ce que j'ai fait ou pas fait, réussi ou raté.

Je salue tout particulièrement le soutien sans faille et loyal de Jean-Pierre Holvoet, je remercie aussi Éric Alexis pour son engagement, son professionnalisme sans qui je n'aurais sans doute pas fait le quart de la moitié.

Je passe la main car je suis convaincue qu'il faut savoir s'arrêter et surtout ne pas se croire indispensable et faire confiance en l'avenir. Mon souhait le plus cher, c'est de remettre la Fédération entre des mains porteuses d'avenir.

Merci à vous.»

2 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2015 - Résultat du vote

Rappel du vote par voie électronique du procès-verbal de l'assemblée générale 2015

Le procès-verbal a été voté à 62 % des voix pour.

3 - Rapport moral de l'année 2015

- Rapport moral de la Fédération

Dominique Lasserre demande s'il y a des questions au sujet du rapport moral. L'assemblée n'a pas de question.

- Rapports d'activité des pôles

Vote du rapport moral

Blanc : 7 Pour : 77 Contre : 20

Le rapport moral est accepté.

4 - Rapport d'activités de la Direction Technique Nationale

Dominique Lasserre demande s'il y a des commentaires. Ce point n'est pas soumis au vote. Il n'y a pas de commentaires.

5 - Rapport financier 2015

- Rapport du trésorier

José Prévôt présente les comptes 2015 au travers de graphiques représentant la dernière olympiade.

Éric Madelaine interroge José Prévôt sur une ligne du compte de résultat qui indique une augmentation de 31 000 Euros de provision pour risque.

Laurence Tanguille annonce la présence de François Caillet, commissaire aux comptes.

Monsieur Caillet confirme qu'il s'agit d'un litige prudhommal en cours, entre une ancienne salariée et la FFS, la FFS a provisionné le risque financier encouru, il y a une part d'appréciation de ce risque.

Benjamin Weber pose une question sur « immobilisation corporelle, brevet et droit similaire » sur laquelle il y avait 72 000 Euros en brut, on passe à 44 000 Euros en amortissement alors qu'il y avait 700 Euros l'an dernier, à quoi cela correspond-il (première page du bilan actif) ?

José Prévôt fournira la réponse ultérieurement, il est dans l'incapacité de donner une réponse précise immédiatement.

Josiane Lips : sur les charges, 42 pour cent du budget porté sur les délégations, de quoi s'agit-il ? José Prévôt précise que ce sont les commissions et délégations.

Il demande s'il y a d'autres questions. L'assemblée n'a pas d'autres questions.

- Avis de la commission financière

Henri Vaumoron n'a rien de significatif à relever par rapport aux résultats. Bernard Lips signale quelques petits problèmes de présentation, à travailler avec le trésorier à venir. Pour une question de lisibilité, il faut modifier quelques points de présentation.

José Prévôt revient sur la question de Benjamin Weber. Cela correspond au développement du logiciel AVEN.

François Caillet explique : en ce qui concerne les valeurs brutes, ce sont les valeurs d'acquisition qui sont amorties en fonction d'un mode d'amortissement défini. Cela dépend de la nature des logiciels, cela peut être un an, cinq ans. L'année dernière, nous avons une valeur brute de 44 000 Euros avec valeur nette de 764 Euros. Les 72 000 Euros de valeur brute sont à comparer avec les 44 000 Euros de l'année dernière. Nous avons une acquisition de valeur brute en différence.

Les 28 000 euros en net sont une coïncidence, ce n'est pas une acquisition, cela correspond au compte gestion.

- Rapport du commissaire aux comptes

Monsieur Caillet, représentant du cabinet IAC, commissaire aux comptes, relève ces dernières années une qualité des comptes qui sont transmis aux grands électeurs. La mission du cabinet IAC est de certifier la sincérité et la fidélité des comptes et de donner une image sincère de la situation patrimoniale de la Fédération. Pour s'assurer de cette qualité, il faut qu'en amont il y ait des procédures, un gros effort des comptables des commissions est noté. L'information est beaucoup plus fluide, selon les dire de Monsieur Prévôt et de la comptable. Le cabinet s'assure du respect des procédures de contrôle interne.

A l'issue de ces contrôles, deux rapports sont émis :

- un rapport sur les comptes annuels qui donne l'opinion sur les comptes, très normé, il est à la disposition de l'assemblée sur le bureau de la Présidence. François Caillet lit la conclusion du rapport.

- un deuxième rapport : il s'agit d'un rapport spécial, il vise les conventions qui seraient signées entre votre Fédération et d'autres entités dans lesquelles les membres du bureau auraient des intérêts. S'il y a de telles conventions, nous devons en être informés. Si le cabinet IAC était amené à découvrir ce genre de convention, il serait tenu de vous en informer. Cela fait l'objet d'un deuxième rapport. A l'issue de ces contrôles, il n'a été donné aucun avis de conventions passées au cours de l'exercice, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale de conventions à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L612.15 du code de commerce.

- Rapport des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2015

Jean Piotrowski constate que d'année en année, il y a une nette amélioration. Il n'y a pas de remarques particulières.

Olivier Garnier souhaiterait avoir une indication sur le libellé des virements pour les notes de frais très régulière. Il est difficile de pointer sans cela. José Prévôt demande à ce que la note de frais soit bien libellée pour qu'elle soit précisée sur le virement.

Suite à l'interrogation d'un grand électeur sur la mission du commissaire aux comptes, François Caillet prend la parole : le rapport du commissaire aux comptes doit donner l'alerte et aussi dire quand tout va bien. François Caillet rappelle que la mission du commissaire aux comptes, en plus de vérifier les comptes, est de donner l'alerte. Elle peut être déclenchée par le commissaire aux comptes quand celui-ci pense que la continuité d'exploitation de l'association est compromise. Elle compromise quand il s'aperçoit que la trésorerie ne pourra pas suffire dans l'année qui vient à couvrir les dépenses. Cela veut dire que nous sommes dans une situation de cessation de paiement. La Fédération n'en est pas là. Il y a également un aspect pénal, si on s'aperçoit qu'il y a des aspects délictueux, des abus de bien ou autre chose de ce genre, le commissaire aux comptes doit prévenir le procureur de la république de ces faits.

Bernard Tourte voit que le rapport est axé sur les notes de frais des commissions, il demande aux vérificateurs aux comptes si les membres du conseil d'administration et du bureau de la Fédération sont aussi contrôlés. Jean Piotrowski confirme que le contrôle est le même pour tout le monde.

José Prévôt demande un double vote. L'an dernier l'affectation du résultat 2014 : - 700,12, n'a pas été votée formellement. Monsieur Caillet souhaite que cela soit fait.

- Vote de l'affectation du résultat 2014 (- 700.12 €) au report à nouveau

Blanc : 1 Pour : 103 Contre : 0

Le résultat 2014 de - 700.12 € est affecté au report à nouveau.

- Vote de l'approbation des comptes 2015

Blanc : 6 Pour : 85 Contre : 11

Les comptes sont approuvés.

- Vote de l'affectation du résultat 2015 (- 3 452.91) au report à nouveau

Blanc : 3 Pour : 101 Contre : 0

Le résultat 2015 est affecté au report à nouveau.

- Présentation et vote du nouveau règlement financier

José Prévôt rappelle que le nouveau règlement financier a été édité dans le Descendeur qui est sur le site fédéral. Il a été toiletté au niveau de la compréhension du texte et quelques termes ont été modifiés. Il définit les aspects comptables de la Fédération.

Un grand électeur relève que le Directeur technique national apparaît dans le règlement financier. Quel est le rapport avec le règlement financier ? Éric Alexis répond à la question : la cohérence dans l'affichage de la DTN dans le règlement est que le DTN a pour mission de contrôler le bon usage de l'argent qui est donné à la Fédération dans le cadre de la convention d'objectifs. S'il n'est pas fait bon usage de cet argent, le DTN en est responsable. Le DTN a une mission de contrôle.

Blanc : 2 Pour : 92 Contre : 6

Le nouveau règlement financier est accepté.

6. Rapport d'orientation 2016

Laurence Tanguille souhaite attirer l'attention de l'assemblée générale sur certain sujet :

La réforme territoriale : sujet important, l'objectif est 2017. Le conseil d'administration soutient les structures dans ce travail de mise en place.

Le congrès de l'union internationale de la spéléologie : la FFS est candidate pour accueillir le congrès international à Lyon. Nous sommes les seuls candidats. Cet été, nous accueillerons avec OnlyLyon, le président de l'UIS, le vice-président, le secrétaire général. Du 8 au 11 août, nous recevrons la délégation dans le Vercors et en Ardèche. Nous leur montrerons un certain nombre de sites et à Lyon, les sites de congrès. Il faudra que le conseil d'administration se mobilise sur la représentation, pour l'an prochain, en juin 2017 à Sydney pour porter officiellement la candidature de la France à Sydney.

La délégation canyon : renouvellement des délégations en fin d'année. Il faudra que le conseil d'administration se positionne sur le fait de demander à nouveau la délégation ou pas.

Sur le fonctionnement de la FFS, de grands événements se profilent : le départ d'Éric Alexis qui part au 1^{er} septembre. Il y aura un recrutement de DTN à faire, et un départ de CTN donc aussi recrutement de CTN à faire ; ces dossiers sont sensibles.

La question du Collège 2, avec le SNPSC : les premiers représentants du collège 2 devraient être présents à l'assemblée générale 2017.

Le centre d'interprétation du milieu souterrain : un projet important et porteur d'avenir. Laurence Tanguille fait l'historique des locaux proposés. Récemment, la FFS a été contacté par la Mairie de Saint-Remèze qui a délibéré en conseil municipal sur le projet d'installation du Musée de la spéléologie dans leur commune.

Ne souhaitant pas rester avec un projet qui n'avance pas comme nous le souhaitons, nous avons imaginé un concept d'exposition de préfiguration itinérante. Nous avons travaillé avec un groupe de jeunes entreprises spécialisées dans le numérique. Nous sommes toujours dans le concept de scénographie et nous avons travaillé sur la scénographie.

Laurence Tanguille présente le projet d'exposition itinérante.

Il faut aujourd'hui décider d'affecter au passif de la Fédération, sur les fonds propres, une somme qui permette comptablement d'avoir ce suivi comptable de l'opération. Il faut prendre une décision : est-ce qu'on continue ce projet, sachant qu'on a aussi le ravalement de façade à financer, nous proposerons plutôt un emprunt pour cela. Ce sont des éléments importants, il faut avoir un débat là-dessus.

Jean Sechet pense que ce projet peut être très porteur dans les régions qui ne sont pas du tout karstique. La question est de savoir sur combien de temps cela s'amortirait et comment on déménagerait les structures. Laurence Tanguille annonce qu'un chiffrage est en cours. Nous avons déjà le prix du déplacement des containers.

Il faut également que cette exposition soit portée par une structure et qu'elle ne vienne pas perturber le fonctionnement de la Fédération.

Pour répondre à Jean-Michel Hautavoine, Laurence Tanguille explique que le projet marche en parallèle de l'autre. Nous sommes sur une exposition de préfiguration de ce qu'il y aura dans l'exposition définitive.

On ne perd pas le fil, si le prochain conseil d'administration appelle le maire de Saint-Remèze pour savoir ce qu'il propose. De toute façon, ce sera dans 4 ou 5 ans.

Sur le coût, l'objectif est que cela s'autofinance. Il ne faut pas que l'on perde de l'argent. C'est un outil grand public qui sera vendu à des centres commerciaux, des centres culturels, des salons. Il va falloir de la ressource humaine pour gérer ce dossier. C'est pour cela qu'il est important de se positionner dans le rapport d'orientation.

Hervé Tainton : au niveau des présidents de région, les sentiers karstiques ont été abordés. On galère au niveau du budget, est-ce qu'on ne pourrait pas avoir une aide beaucoup plus importantes sur ce terrain, qu'il trouve plus proche de la réalité spéléologique, plutôt que de partir sur « la guerre des étoiles ».

Laurence Tanguille rappelle que rien n'a été engagé, l'AMO a été votée en assemblée générale, l'an dernier. Avec les entreprises, rien n'a été dépensé.

Le pôle développement s'est positionné sur les chantiers karstiques. Deux sentiers ont été inaugurés en midi-pyrénées, le troisième au mois d'octobre. L'objectif est qu'il y en ait un dans chaque département de midi-pyrénées. Que la FFS participe bien sûr, le pôle patrimoine et la commission environnement se sont positionnés. Les deux projets sont compatibles. Il faut se tourner vers les gens qui ne connaissent pas la spéléo et qui pourront ensuite aller sur un sentier karstique ; l'objectif est le même, les outils ne sont pas les mêmes, les moyens ne sont pas les mêmes.

Didier Cailhol : l'intérêt du sentier karstique, outil de médiation très important qui permet l'accès aux personnes à mobilité réduite.

Dans les zones non karstiques, la majorité de la population vit en zone urbaine. L'idée est d'installer ce projet sur des grosses infrastructures et que les clubs en bénéficient. Les clubs sont essentiels et doivent être en mesure de répondre et d'organiser des sorties, des projets autour de la spéléologie. Cela change de nos schémas habituels. On essaie de voir si les problèmes de subventions peuvent être réglés par d'autres structures économiques qui trouvent un intérêt.

Nous bénéficions de la mutualisation des moyens, d'une coopérative de compétences avec Imaginov. Nous devons faire face aux difficultés des collectivités. L'idée est de s'approprier ce projet et d'en rester maître.

Benjamin Weber intervient sur les sentiers karstiques. Ce sont deux projets qui ont les mêmes objectifs, mais quand on nous dit que la FFS soutient les sentiers karstiques, nous sommes soutenus à hauteur de 0 euros et on nous propose de passer par le FAAL pour obtenir 500 Euros. Dans le discours, on soutient le sentier karstique, mais dans les faits, rien n'a été mis en œuvre. Il faudrait soutenir de manière plus claire les sentiers karstiques.

Laurence Tanguille reprend : aujourd'hui, il est demandé de valider la continuation du projet et de prévoir le budget, de faire confiance au conseil d'administration pour que le projet soit validé sans mettre en péril les comptes de la FFS. Il faut être dans la stratégie.

Didier Cailhol revient sur le financement des sentiers karstiques : il n'y a pas beaucoup de financement fédéral, parce que c'est un projet de développement de territoire, c'est un financement régional. Au niveau national, on veut bien vous aider dans des accessibilités. Il y a des programmes de médiation environnementale. Dans la médiation avec l'agence de l'eau, il y aura un programme fort.

Un grand électeur relève qu'on oppose un projet à un autre projet. Est-ce qu'on met ce projet dans le rapport d'orientation. Il semble que ce projet soit nouveau et que c'est au conseil d'administration de dire s'il souhaite le poursuivre.

Laurence Tanguille n'est pas d'accord : il s'agit du même projet, c'est une variation. On trouve une solution pour faire la même chose, le projet est le même mais en itinérant et c'est à l'assemblée générale d'approuver.

Jean-Michel Hautavoine : c'est la troisième assemblée générale au cours de laquelle on parle de ce projet. On a engagé deux ans avec un nouveau point d'actualité, il faut poursuivre cette étude, le projet est de plus en plus précis. Il faut donner un mandat restreint mais en donner un. Il faut que les grands électeurs puissent suivre de près l'évolution de ce projet. Dans ce cadre-là, il ne pourrait que dire oui.

Jean-Marie Toussaint pense que ce projet est utopique.

Bérénice Cottens parle pour l'île de France : nous avons des jeunes, des nouveaux, une expo itinérante serait intéressante. Si vous approchez le musée de la Villette pour les jeunes orientés sur les nouvelles technologies, l'idée est très intéressante.

Jean Sechet, les régions qui perdent des adhérents, ce sont les régions du nord. Dans le sud, à part la côte d'azur, les chiffres restent stables. Ce projet vient en complément des sentiers karstiques. C'est un élément moderne qui peut donner une image de la spéléo.

Florence Guillot rappellent que les sentiers karstiques sont aussi pour ceux qui sont en vacances et qui ne sont pas de nos régions. Claire Goudian (Ardèche) : Il est beaucoup plus intéressant d'avoir un projet itinérant avec un coût moindre que celui prévu à Vallon Pont d'Arc. Pour nous, c'est une bonne idée.

Laurence Tanguille demande au commissaire aux comptes comment il faut formuler le vote.

Réponse de François Caillet : Il y a une possibilité d'affecter une somme pour marquer dans les comptes de la Fédération l'engagement à ce projet. Ce sera l'affectation de vos fonds propres du report à nouveau. Sur ce report à nouveau, on réserve une somme pour ce projet. C'est un engagement sur ce projet, si vous revenez l'année prochaine sur cette décision, vous pourrez réaffecter cette somme sur les fonds ordinaires de la Fédération.

- Vote pour l'approbation du Rapport d'orientation 2016

Blanc : 5 Pour : 78 Contre : 22

Le rapport d'orientation est validé.

- Vote pour affectation d'une somme pour la poursuite du projet CIMS

Laurence Tanguille explique que 40 000 € ont déjà été engagés sur une action spécifique, nous avons commandé une étude, elle se termine. Il faut engager une nouvelle somme. Nous sommes sur une affectation par sur une dépense. L'assemblée générale peut choisir la somme à affecter. Elle pense qu'il faudrait affecter à minima sur la moitié du projet. Il faudra revenir devant l'assemblée générale pour ce projet. L'assemblée générale doit décider d'une somme affectée sur les fonds propres. Lors des deux précédentes assemblées générales, il avait été statué sur 100 000 € de fonds propres mais cela n'a pas été délibéré comme tel. Aujourd'hui, le commissaire aux comptes nous demande de statuer formellement sur une somme.

Olivier Garnier demande conseil sur le seuil de cette somme à François Caillet ; François Caillet ne peut pas donner un conseil, mais il pense que cela permettrait de donner un élan un prochain conseil d'administration. Il tient à revenir sur les expéditions internationales. Auparavant, elles étaient comptabilisées au moment où le conseil d'administration les validait et les comptes rendus arrivaient très tardivement. Il a été décidé par le bureau que les frais d'expédition seront comptabilisés uniquement au moment où les comptes rendus de ces expéditions seront remis à la FFS. Il y a un changement de méthode clairement identifié qui induit que les expéditions autorisées précédemment ont été reprises. Cela induit dans les comptes de la FFS, un produit exceptionnel d'un montant d'environ 25 000 €.

Florence Guillot, Présidente de la CREI rectifie : le changement de méthode a été demandé par le conseil d'administration proposé par la CREI et validé par le conseil d'administration. Il ne s'agit pas des frais d'expéditions mais de la remise d'un rapport d'expédition de qualité.

Vote pour l'affectation aux fonds propres pour le projet d'exposition de 50 000 Euros.

Blanc : 9 Pour : 72 Contre : 26

L'affectation aux fonds propres de 50 000 Euros est validée pour le projet d'exposition.

7 - Budget prévisionnel de l'exercice 2016

Présentation du budget prévisionnel par José Prévôt

- Vote budget prévisionnel

Blanc : 10 Pour : 85 Contre : 9

Assemblées générales du 16 mai 2016 à Mâcon (Saône-et-Loire)

- Ravalement de façade

L'assemblée générale de la copropriété de l'immeuble du 28 rue DeLandine a voté, en assemblée générale du 7 avril dernier, les travaux de ravalement-isolation de façade d'un montant 253 719.38 €.

La FFS détient 610 tantièmes sur 2497, soit 24.43 %. Cela représente la somme de 61 983.55 sur 2016 et 2017. Il est demandé à l'assemblée générale l'autorisation de faire un emprunt de ce montant pour financer les travaux sur une durée de 10 ans qui passera en amortissement. Les banques n'ont pas été consultées. Les taux d'emprunt seront à négocier.

Jacques Romestan porte à la connaissance de l'assemblée qu'il n'y a pas eu de travaux de façade depuis que nous avons acquis les locaux.

Olivier Garnier demande à ce que la commission financière et le conseil d'administration regardent ce dossier de plus près. Il faudrait être présent aux assemblées générales des copropriétaires. Laurence Tanguille rappelle que la FFS était présente. Il y a possibilité de faire des éco-prêts. Si le conseil d'administration est d'accord, Olivier Garnier veut bien consulter le règlement de copropriété. José Prévôt précise qu'il est obligatoire de demander l'autorisation à l'assemblée générale pour un emprunt supérieur à 10 000 €.

- Vote pour les modalités de financement du ravalement de la façade du siège fédéral par un emprunt

Blanc : 4 Pour : 95 Contre : 5

Le ravalement de façade sera financé par un emprunt.

8 - Tarif des licences

José Prévôt présente l'évolution des tarifs depuis 2009 et propose une augmentation de 2 euros sur les membres individuels et 1 euro sur le tarif famille individuelle et également pour les jeunes. L'affiliation club resterait la même, pour les licences membres de club, augmentation de 2 euros, pour les familles et les jeunes, augmentation de 1 euro.

La licence collège 2 : les professionnels devront reverser 5 euros à la FFS, chaque fois qu'ils feront une adhésion. Le reversement est bas pour ne pas les pénaliser dans un premier temps.

Le tarif de la licence handisport correspond à la responsabilité civile qui est liée à notre cotisation d'adhésion.

Benjamin Weber rappelle qu'à chaque fois qu'il y a une augmentation, une fois de plus, elle n'est justifiée par aucun projet. La présentation du budget n'en est pas vraiment une. Il a l'impression que cette augmentation est faite à la louche. Il serait préférable d'augmenter la licence club, cela ne mettrait pas les clubs en difficulté et générerait des recettes.

José Prévôt explique que les licences clubs n'augmentent pas parce que les abonnements n'augmentent pas. Si l'année prochaine, dans la convention d'objectifs, on nous dit que cela n'est plus flêché, il faudra trouver les financements. L'an dernier nous avons fait le choix de ne pas augmenter les licences.

Fabrice Rozier regrette cette augmentation qui n'a pas été discutée.

Raymond Legarçon propose une augmentation en fonction de l'inflation. Il partage l'idée des deux intervenants avant lui, il n'y a pas de projets derrière.

Concernant la licence temporaire, Dominique Lasserre répond à une grande électrice qui interroge sur l'écart de tarif : l'écart de 12 euros correspond à l'assurance responsabilité civile et est inclus dans le tarif de la licence.

- Vote pour l'approbation tarif des licences fédérales 2017

Blanc : 8 Pour : 49 Contre : 42

Le tarif des licences est approuvé.

9. Élection des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2016

Deux candidats se présentent. Patrick Peloux et Pascal Lamidey.

Patrick Peloux propose sa candidature comme vérificateur aux comptes pour l'exercice 2016.

- Vote pour la candidature de Patrick Peloux

Blanc : 1 Pour : 98 Contre : 5

Patrick Peloux est élu.

Pascal Lamidey propose sa candidature comme vérificateur aux comptes pour l'exercice 2016.

- Vote pour la candidature de Pascal Lamidey

Blanc : 6 Pour : 97 Contre : 0

Pascal Lamidey est élu.

10. Réforme territoriale : validation par l'Assemblée générale du processus de réforme territoriale

Jean-Pierre Holvoet : nous vous proposons un certain nombre de délibération qui vont faciliter les choses. Il faut que l'assemblée générale valide les nouvelles régions spéléologiques que nous allons mettre en place de façon à pouvoir l'intégrer dans le règlement intérieur de la Fédération.

Première délibération :

L'assemblée générale valide les treize comités spéléologiques régionaux suivants correspondant aux nouvelles régions administratives issues de la loi NOTRe :

- CSR Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine
- CSR Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
- CSR Auvergne-Rhône-Alpes
- CSR Bourgogne-Franche-Comté
- CSR Bretagne - Pays de la Loire
- CSR Centre-Val-De-Loire
- CSR Corse
- CSR Île de France : le comité spéléologique d'Île de France correspond à la région administrative du même nom, à laquelle s'ajoutent des territoires hors métropole à l'exception de l'île de la Réunion, où nous avons créé un comité régional spéléologique : le CSR île de la Réunion
- CSR Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
- CSR Normandie
- CSR Nord-Pas- de-Calais-Picardie
- CSR Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les noms de régions correspondent aux noms des régions qui sont groupés, nous donnerons les bons noms lorsqu'ils seront décidés. Pour l'instant, un certain nombre de régions n'ont pas décidé de leur nom.

A la question de Gaël Kaneko sur le rattachement des territoires hors métropole, Jean-Pierre Holvoet répond qu'ils ont toujours été rattachés à l'Île de France. Lorsqu'il y aura suffisamment de membres dans ces régions, cela ne sera plus le cas. Quand l'Île de la Réunion a été en capacité d'être une région à part entière, nous avons fait le nécessaire.

Approbation réforme territoriale – création de 13 régions

Blanc : 2 Pour : 98 Contre : 4

Les nouvelles régions sont validées.

Deuxième délibération :

L'assemblée générale autorise les CSR absorbés lors de la fusion liée à la loi NOTRe à prononcer leur dissolution conformément à l'article 23 des statuts types des CSR en vigueur.

Elle a pour but d'autoriser les régions qui vont fusionner à pouvoir se dissoudre pour celles qui ne sont pas absorbées dans le cas d'une nouvelle création. Nous vous proposons de valider que toutes les régions faisant l'objet d'une fusion (fusion-absorption ou fusion-crédation) puissent se dissoudre. Nous vous proposons une délibération globale pour simplifier les choses.

- Vote pour l'approbation de la dissolution d'un CSR dans le cas d'une nouvelle création

Blanc : 0 Pour : 100 Contre : 4

La dissolution d'un CSR dans le cas d'une nouvelle création est acceptée.

Troisième délibération :

L'assemblée générale de la FFS, conformément à l'article 3 des statuts fédéraux, donne pouvoir à la commission statuts et règlements fédéraux pour vérifier la compatibilité des statuts et du règlement intérieur des organes déconcentrés avec ceux de la FFS.

- Vote pour l'approbation de donner pouvoir à la commission statuts et règlement fédéraux pour les vérifications

Blanc : 6 Pour : 86 Contre : 12

Le pouvoir est donné à la commission statuts et règlement fédéraux pour les vérifications.

Quatrième délibération :

Conformément à l'article 3 des statuts fédéraux, l'agrément et/ou le retrait d'agrément des structures déconcentrées sont donnés par le conseil d'administration de la FFS après avis de la commission statuts et règlements fédéraux. En cas de litige ou de contestation, c'est l'assemblée générale de la FFS qui tranchera en dernier ressort.

- Vote pour l'approbation de donner l'agrément ou le retrait par le conseil d'administration des structures déconcentrées

Blanc : 0 Pour : 99 Contre : 5

Le conseil d'administration donnera l'agrément ou le retrait d'agrément aux structures déconcentrées.

Cinquième délibération :

L'assemblée générale abroge le quatrième alinéa de l'article 15-1 du règlement intérieur en contradiction avec l'article 3 des statuts et le remplace par : « En cas de litige quant à l'agrément ou le retrait d'agrément des structures déconcentrées, c'est l'assemblée générale de la FFS qui statuera en dernier ressort. »

- Vote pour l'approbation de la mise en conformité des statuts

Blanc : 6 Pour : 86 Contre : 12

Le quatrième alinéa de l'article 15-1 est abrogé.

Modification du règlement intérieur : « En cas d'interprétation des textes se sont les statuts qui priment ».

- Vote pour l'approbation de la modification règlement intérieur art 15.1

Blanc : 0 Pour : 99 Contre : 5

La modification du règlement intérieur est approuvée.

11. Election du président d'honneur

Laurence Tanguille prend la parole : le conseil d'administration propose la candidature de Jean-Pierre Holvoet comme Président d'honneur de la Fédération. Certains considèrent que ce poste doit être occupé.

Nous avons eu plusieurs candidatures et le conseil d'administration a validé la proposition de la candidature de Jean-Pierre Holvoet : c'est 35 ans au service de la FFS, une loyauté et un grand investissement. C'est une personne ressource pour la FFS. Laurence Tanguille pense très sincèrement que c'est complètement mérité, ce serait lui faire un grand honneur que de l'élire.

Elle demande s'il y a des observations. L'assemblée n'a pas d'observations, les grands électeurs procèdent au vote.

Élection de Jean-Pierre Holvoet en tant que président d'honneur

Blanc : 9 Pour : 73 Contre : 20

Jean-Pierre Holvoet est élu Président d'honneur.

Jean-Pierre Holvoet se dit très honoré d'être nommé Président d'honneur de la Fédération. Il remercie le conseil d'administration et plus précisément Didier Cailhol qui a eu l'idée « saugrenue » de proposer sa candidature et également le conseil d'administration qui a validé cette proposition. Il reste à la disposition des nouveaux élus, il sera disponible pour les aider s'ils le souhaitent. Il défendra les intérêts de la Fédération partout où l'occasion lui en sera donnée.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 MAI 2016 À MÂCON (SAÔNE-ET-LOIRE)

Présents : 14

Éric Alexis, Marie-Françoise André, Vincent Biot, Vanessa Busto, Delphine Chapon, Jean-Noël Dubois, Robert Durand, Jean-Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, Marie-Clélia Lankester, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Nathalie Loza, José Prévôt, Thomas Soulard.

Président d'honneur : Jean-Pierre Holvoet.

Absents : Viviane Le Lan, Aurélie Meunier-Grullier, Véronique Olivier.

Invités : Raymond Legarçon, Benjamin Piaudel, Christophe Prévot, Hervé Tainton, Bernard Tourte, Benjamin Weber.

Début de séance : 8h19

Ordre du jour

- 1- Élection du bureau
- 2- Bilan et projets (recherche d'idées)
- 3- Projet fédéral
Reporté au conseil d'administration de septembre
- 4- DTN-DA, départ d'Éric Alexis
- 5- Détermination des pôles et coordinateur des pôles, délégués
Reporté au conseil d'administration de septembre
- 6- Calendrier réunions
- 7- Photo de groupe
- 8- Partage de @ et téléphone
- 9- Photo individuelle à envoyer pour l'organigramme de l'information de la FFS

Un tour de table de présentation est fait rapidement pour tous les participants à la réunion.

Une liste des présents circule afin de renseigner les adresses postales, mail et numéro de téléphone.

1 – Election du bureau

Un tour de table est fait où chacun exprime sa volonté ou pas de se présenter à un poste au bureau.

Le conseil d'administration procède à l'élection des membres du bureau de la FFS.

Vote pour la candidature de Vincent Biot au poste de Président adjoint

Vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Vincent Biot est élu.

Vote pour la candidature de Vanessa Busto au poste de Secrétaire générale.

Vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Vanessa Busto est élue.

Vote pour la candidature de Delphine Chapon au poste de Secrétaire générale adjointe.

Vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Delphine Chapon est élue.

Vote pour la candidature de José Prévôt au poste de trésorier.

Vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

José Prévôt est élu.

Vote pour la candidature de Jean-Michel Hautavoine au poste de trésorier adjoint.

Vote :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Jean-Michel Hautavoine est élu.

Le conseil d'administration s'interroge sur le fait d'élire un trésorier adjoint qui ne sera pas présent pendant une année et ainsi respecter la parité.

Rappel : conformément à la présentation du binôme « Marie-Françoise André et Jean-Michel Hautavoine », avant élection au conseil d'administration, Jean-Michel Hautavoine sera absent (mais joignable) de novembre 2016 à novembre 2017.

Le conseil d'administration décide de voter sur la candidature de Jean-Michel Hautavoine au poste de trésorier adjoint.

Vote :

Pour : 8 Contre : Abstention :

Jean-Michel Hautavoine, trésorier-adjoint, est maintenu dans ses fonctions.

2 - Bilan et projets

L'orientation générale pour cette nouvelle olympiade serait : Agir et innover.

Une recherche d'idées est demandée à l'ensemble des présents :

- Autour du fonctionnement :

- Réfléchir à la communication entre le bureau et le conseil d'administration, également auprès des présidents de commission et de région,
- Réfléchir à la défense du patrimoine souterrain,
- Réfléchir à la commission statuts,
- Réfléchir de façon générale au devenir de la Fédération.

- Autres points abordés et proposés pour les prochaines réunions:

- Prévoir le changement du site internet pour être dans la lignée des autres fédérations qui rajeunissent également leurs sites.
- Travailler les liens entre le pôle et le SSF, par souci de transversalité,
- Définir le/les rôle/s du président de pôle,
- Engager une réflexion sur les pôles (évaluation/bilan et analyse des pôles, analyser pourquoi il y a eu des pôles en échec, bilan de ce qui a bien fonctionné).
- Définir le mode de fonctionnement du conseil d'administration et notamment les listes de diffusion (bureau, ca, cadelcom et cadelcomreg). Lesquelles maintenir ? Lesquelles supprimer ? Définir les règles d'usage.
- A plus long terme : développer la partie scientifique, notamment pour recruter et se faire voir au-delà de la Fédération. Restructurer la commission scientifique et l'élargir.
- Qu'en est-il de du partenariat « Total » ?
- Quels sont les agréments environnementaux ? Comment est-il possible d'aider les régions ? Est-il possible de transférer l'agrément fédéral vers les régions ?
- Quelle est la politique de la Fédération au sujet de la délégation canyon ?
- Comment valoriser le travail des régions et des clubs ?
- Comment faire la recherche de financement, où chercher, lesquels ? Existe-t-il des crédits fléchés ?
- Valoriser nos compétences d'expert (secours, environnement) vers l'extérieur, personnifier nos experts.
- Accompagner les experts dans l'écriture et dans l'édition
- Proposer la mise en place d'un système de sympathisants (cotisant mais pas fédéré)
- Qu'en est-il du conventionnement avec les régions (1 pour chaque région) ?
- Réussir à « vulgariser » notre activité vers le grand public (devenir ou être reconnu comme référent dans l'environnement, le secours, le handicap, par le biais de nos actions)
- Relier ces actions aux fonds de préservation des eaux souterraines, ce qui pourrait aider au financement des régions
- Réfléchir à l'articulation entre professionnels et bénévoles, pour trouver les financements et maintenir de la ferveur bénévole
- Valoriser et vulgariser les compétences qui sont là
- Qu'en est-il des mesures compensatoires (voir descendeur p148), où est ce courrier ?

- Qu'en est-il de l'agrément sécurité civile ? Est-il respecté en région ?
- La FFS a l'agrément environnement au niveau national, mais pas de reconnaissance au niveau régional
- Réfléchir à la problématique des lieux de réunion du conseil d'administration. Penser à ne pas toujours les faire à Lyon ?
- Réfléchir à une réunion d'un groupe de travail sur la communication
- Qu'est qui peut être mis à disposition des autres CSR ou CDS par un CSR ou CDS)
- Réfléchir à la perte des CTN, envisager de les dédier à une région ?
- Penser à l'évolution de Spelunca, penser à en faire la publicité, envisager la recherche de financements extérieurs
- Définir les contraintes que le Ministère impute à la Fédération

Il est décidé que des réunions avant septembre seront prévues pour prioriser les points de travail.

3 - Projet Fédéral

Reporté au conseil d'administration de septembre

4 – DTN/DA – départ Éric Alexis

Éric Alexis présente la convention d'objectifs, la DTN, ses missions, son fonctionnement, son positionnement au sein du Ministère des sports et de la Fédération. Il rappelle le travail engagé pour anticiper les prochains départs, du DTN (31 août 2016) et des CTN (au cours de l'olympiade). Au cours de la prochaine olympiade, la DTN devra être entièrement renouvelée.

Ces points devront être abordés lors du premier rendez-vous entre le président de la FFS et le Ministère.

Éric Alexis rappelle le cadre de sa fonction de directeur administratif de la Fédération. Le président indique qu'il souhaite que le nouveau DTN puisse également occuper ses fonctions. Il faudra s'assurer, qu'au regard de la loi du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires, cela reste possible.

5- Détermination des pôles et coordinateur des pôles, délégués :

Reporté au conseil d'administration de septembre

6- Calendrier réunions

Le calendrier des prochaines réunions doit être défini au moins jusqu'à décembre.

La prochaine réunion de bureau au calendrier est normalement les 2-3 juillet. Plusieurs membres du bureau ne seront pas disponibles à cette date, nous confirmons la réunion pour le week-end du 18-19 juin 2016.

Un lieu différent est proposé par la secrétaire générale : Saint Christophe sur Roc, prévoir salle de réunion et hébergement (la Fédération à une convention -Wellcom sport avec l'hôtel Campanile), il ne faut pas dépasser le tarif de remboursement fédéral.

Les 10-11 septembre 2016 aura lieu la prochaine réunion conseil d'administration. Le lieu sera à Lyon au siège de la Fédération.

Pour information, le 19 novembre 2016, aura lieu la réunion de préparation de la fusion Provence-alpes côte d'azur à Avignon.

Les 3 et 4 décembre 2016 aura lieu la réunion du conseil d'administration. Il est vérifié que cela ne soit pas en même temps que la fête des lumières à Lyon. Ce ne sera pas le cas. La réunion de la CREI aura lieu le week-end des 10-11 décembre 2016.

Pour les réunions de mars et d'avril, il faudra au préalable vérifier le planning fédéral et la deadline pour la publication du descendeur, il y a des dates à respecter impérativement. Les membres du bureau et la secrétaire de direction devront se mettre en contact pour définir ces impératifs au plus vite.

7- Photo de groupe

Intermède prise de photos du bureau et du conseil d'administration en bord de Saône.

8- Partage d'adresses mail et numéros de téléphone

Lors de la prise de photos chacun vérifiera ses coordonnées.

9- Photo individuelle à envoyer pour l'organigramme à l'informaticien

Il est demandé à chaque nouveau membre du conseil d'administration d'envoyer une photo à l'informaticien de la Fédération pour mettre à jour l'organigramme du site Fédéral.

RÉUNION DU BUREAU DES 18 ET 19 JUIN 2016 À SAINT-CHRISTOPHE-SUR-ROC (DEUX SÈVRES)

Présents (5): Éric Alexis, Vanessa Busto, Jean Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, José Prévôt.

Présent via Conférence téléphonique (1): Delphine Chapon

Absent excusé (1): Vincent Biot

1. Convention Pallu

« Au compte-rendu du conseil d'administration du 14 mai 2016 :

L'actuelle convention de dépôt arrivera à terme en 2017 alors que le projet actuel de Centre d'Interprétation du Milieu Souterrain n'aboutira pas avant plusieurs années.

La nouvelle proposition de Patrick Pallu permet de trouver une solution quant à l'avenir de ces collections ».

La proposition de Patrick Pallu est soumise au vote du conseil d'administration.

Ce projet est adopté à l'unanimité

Il est rappelé que le projet de CIMS n'a pas pour but d'exposer l'intégralité de ces collections mais de les exploiter de façons parcellaires et tournantes. »

Patrick Pallu a récupéré les objets de sa collection qui étaient déposés au Musée de Courniou. Ils sont actuellement chez lui. La convention qui pose question a été envoyée par la Fédération mais n'a pas été signée par Patrick Pallu. Il souhaite que la collection soit classée, pour être protégée. Pour que la collection soit classée, il faut passer par un musée.

Jean-Michel Hautavoine se mettra en contact avec le musée Lecocq à Clermont Ferrand pour le côté réglementaire.

Le centre d'interprétation du milieu souterrain n'a pas vocation à exposer cette collection. Elle pourrait y être en réserve mais sans classement.

Solutions possibles :

- Il est proposé de récupérer la partie correspondante à la FFS.
- Patrick Pallu garde ses objets et la convention devient caduque.
- Patrick Pallu nous propose un musée qui classerait l'exposition : une réunion tripartite serait organisée.
- Tout ou partie de la collection est mise en réserve, par exemple au centre d'interprétation du milieu souterrain.

Attention, à maintenir la convention de 2007 (la convention est valable jusqu'en 2017) qui protège la collection.

Pour info : l'appellation Musée de la Spéléologie a été refusé par l'INPI (Institut National de la Protection Intellectuelle).

Historiquement, Patrick Pallu a fondé le premier Musée de la Spéléologie en région parisienne, ensuite le musée a déménagé à Courniou les Grottes.

2. Opération Mc Donald :

- Bilan

Selon les retours que nous avons à ce jour, les demandes sont supérieures aux prévisions

Il y a 10 clubs qui sont inscrits à la campagne. Ils sont les seuls à pouvoir participer à l'opération. Il y a peut-être eu un manque d'informations autour de la proposition faite par Mac Donald's

- Indemnisation des clubs

Certains clubs souhaitent une indemnisation au même niveau que pour les professionnels qui s'élèverait à 35 €.

Il est convenu avec le bureau que les coupons assurance (5€) seront remboursés. Le bureau décide de réfléchir sur une indemnité correspondant à l'usure du matériel + défraiements. Le montant est à définir.

Il faut redéfinir clairement la convention en comparaison au bilan à ce jour avec Mac Donald's.

Le bureau s'interroge sur la quantité de coupons déjà vendus ou en prévision. Un courrier devra être rédigé par le secrétariat général pour interroger les clubs et les professionnels inscrits sur les différentes questions en suspens (nombre de coupons écoulés, prévus).

Il faudra, une fois toutes les informations en notre possession, définir les indemnisations pour chaque intervenants (clubs / pros).

3. Service Civique

- La Fédération a obtenu un agrément service civique. Il est valable pour toutes les structures déconcentrées.

- Deux fiches missions ont été créées et validées : environnement et handicap.

- Un poste est pourvu pour l'environnement (en Dordogne) et un presenti pour la mission « handicap » : inventaire des cavités adaptées aux pathologies.

- L'information a été diffusée au niveau des camps jeunes.

- Continuer les groupes d'intérêts auprès des camps jeunes, voir pour l'étendre aux STAPS. En faire part à Patrick Rousseau, à un CTN ou un élu

- Claire Lagache doit faire une relance au niveau des clubs, courant août, ainsi qu'un point d'expertise avant son départ.

- Une information complète et détaillée peut être consultable sur <http://www.ffspeleo.fr/devenir-employeur-246.html>

4. Convention BEAL

Centre Terre demande une dotation pour l'expédition nationale Ultima Patagonia.

A ce jour, il n'y a pas eu de dotations attribuées pour le congrès national en mai et pour l'expédition nationale 2016.

L'expédition Ultima Patagonia demande une dotation de cordes pour l'expédition nationale 2017.

Le Président fait le point avec la co.com sur les dotations BEAL afin de répondre à la demande des organisateurs de l'expédition.

5. Consultation CNOSF – délivrance diplôme de niveau IV

Tous les diplômes sont classés suivant la nomenclature européenne de 5 à 1. BP = niveau 4 (BAC) - Animateur.

DE = niveau 3 (Licence) (expert) entraîneur

DES = niveau 2 (Master) (directeur de structure)

Reste de BAPAAT (qui est amené à disparaître) Niveau 5 (animation)

La filière professionnelle en spéléologie démarre au niveau 3 - DE. Il existe également un DES. Il n'existe pas de niveau 4 en spéléologie (animateur).

Faut-il un BP (animateur) en spéléo ? L'enquête sur l'analyse de la demande doit démarrer avec le Pôle Ressources National Sport Nature. Cette étude nous permettra de vérifier si toutes les situations professionnelles sont couvertes.

Éric Alexis prépare une fiche récapitulative sur le sujet.

6. Structures artificielles

Un inventaire de toutes les structures artificielles existantes, au niveau national est nécessaire.

Il est possible d'obtenir les informations et recommandations concernant les structures SAS, sur le site fédéral :

<http://ffspeleo.fr/groupe-d-etude-technique-29.html>.

Le CREPS de Toulouse a un projet de structure intermédiaire, un pan vertical qui serait installé sur la structure existante : façade amphithéâtre (scellement + casquette + projecteur...)

7. DTN:

- Point d'avancement : nouveau Directeur Technique National 2 candidatures sont connues à ce jour :

- Didier Cailhol : actuellement, délégué à la FSE et président de la commission environnement en phase transitoire (sur contrat de droit public)
- Jean Luc Habecker (évaluateur de la FFS auprès du ministère, ancien spéléo et canyon)

La création d'une commission spéciale pour le recrutement avec un avis consultatif, le nombre ainsi que les membres seront définis par le président de la FFS.

Les dates butoirs ne sont pas encore définies, en principe les candidats seront convoqués mi-septembre, pour une prise de poste fin septembre début octobre.

- Présentation et rôle de chaque CTN

Un document est mis en annexe avec ces informations à ce jour.

Il faudra redéfinir avec le nouveau DTN les rôles et le mode de fonctionnement des CTN, sachant que des changements à court terme vont modifier la structure existante.

Plusieurs candidats se présentent pour le remplacement des CTN qui partiront prochainement.

Olivier Caudron est sur liste d'attente pour l'obtention du poste de CTN en remplacement de Claire Lagache.

Vincent Biot passera le prochain concours dans le courant de l'année 2016.

Damien Chigot, professeur d'EPS, a un profil intéressant, il accepterait le poste en détachement. Sa candidature sera étudiée avec le prochain DTN, il pourrait remplacer José Mulot.

Florence Merlet, gendarme au PGHM, passe le concours de niveau « Cadre A » au niveau cadre A

8. DA - Directeur Administratif:

Il est nécessaire de prévoir la coordination des salariés du siège dans la lettre de mission du DTN et de lui verser une indemnité de sujétion, il pourra lui être remis une attestation de versement. Contrairement à ce qui a été fait avec Éric Alexis, il ne sera pas nécessaire de signer un contrat de travail. Il est prévu que l'indemnité de sujétion soit soumise à la CSG.

9. Collège II

Les représentants du collège II sont élus directement au niveau national par les membres agréés selon les dispositions définies dans le règlement intérieur de la FFS à raison d'un représentant par tranche entamée de cinquante licenciés par l'intermédiaire des membres agréées sans pouvoir dépasser 20 % du nombre total de représentants à l'assemblée générale. Chaque représentant dispose d'une voix.

A ce jour, il est convenu que la licence fédérale « Collège II » enregistrée par un professionnel est fixée à 5 Euros.

Le code du sport dit que pour toute licence vendue, la RC doit être inclus dans la licence. Le montant de la RC se trouvant dans les 5 Euros, pas encore négocié avec l'assureur mais pourrait être équivalent au montant de la RC des assurances initiation.

Une discussion s'engage sur la disparité entre la licence « collège II » et la licence « membre de club ». Les services proposés (stages, etc.) ne peuvent pas être identiques au vu de la différence tarifaire.

Action à mener :

- Contrat d'assurance RC des professionnels : trouver des tarifs plus compétitifs à leur proposer.

Dominique Lasserre a engagé les négociations.

- Soumettre l'offre négociée aux professionnels dès qu'elle sera obtenue
- Mettre en place les premiers « collège II »

- Donner accès aux professionnels sur « Avens », pour l'achat des licences

- Une journée de formation sur le contrat d'assurance sera organisée : en présence des membres du bureau, de Dominique Lasserre, du salarié référent des assurances et de Madame De Bortoli de Gras Savoye.

10. Emprunt pour les travaux au siège

Notre contribution aux travaux de ravalement de façade est de 63 k€.

L'Assemblée Générale a donné son aval pour que nous puissions engager un emprunt pour financer les travaux. Le Président, Gaël Kaneko est le représentant légal pour toute question de copropriétés, d'emprunts, d'ester en justice.

Le dossier complet est disponible sur le porte-documents. La banque nous fera une proposition la semaine prochaine.

Point sur les finances et les placements fédéraux :

A ce jour nous avons 436 k€ de trésorerie, dont :

- 77 k€ placés sur le livret A
- 77 k€ placés pour le prix Hammel, ce sont les intérêts qui abondent le prix Hammel,
- 20 bons de caisses de 10 k€ chacun, pour couvrir les financements :
 - o du CIMS,
 - o du procès aux prud'hommes,
 - o du congrès de Lyon 2021.

Le président prendra rendez-vous avec Monsieur Arnaud Grand, directeur du Crédit Mutuel, pour se présenter.

11. Centre interprétation

Les personnes qui gèrent ce projet au sein de la Fédération sont : Laurence Tanguille, Didier Cailhol, Vincent Biot, Yves Contet (président CSR Rhône-Alpes).

Point sur le dossier :

- La mairie de Saint-Remèze (07) nous propose d'accueillir le CIMS, il faudra prendre contact avec pour connaître leurs intentions
 - Atermia est le cabinet qui anime le projet « modules Immersifs »
 - Il faut décider si la FFS engage de nouvelles dépenses pour le temps de travail d'Atermia et dans quelle mesure. Quel est le coût de leur prestation ?
 - Il faut trouver des « sponsors » (région, etc.)
 - Prise en charge et vote au conseil d'administration du groupe de travail sur le CIMS
 - Vote du choix des modules par le conseil d'administration
- 100 k€ sont prévus sur le projet et un peu moins de 40 k€ sont déjà consommés sur les différentes études.

Les membres du bureau demandent à avoir plus d'informations et demande au secrétariat de déposer le dossier complet sur le porte-documents.

Vincent Biot continuera à suivre le projet. Laurence Tanguille poursuit son investissement. Le groupe n'est pas fermé. Ce dossier devra être présenté au conseil d'administration.

12. Motion contre le projet d'extension de la carrière de Sorrèze

Une lettre a été signée au nom de la Fédération mais nous considérons qu'au niveau du CSR et de Didier Cailhol :

- il y a un bon suivi et une bonne expertise,
- ces intervenants sont suffisants.

Didier Cailhol ne nous a pas transmis un point sur ce dossier, nous considérons ce dossier clos.

13. Donation SCLQ

Le dossier est en cours de constitution.

14. Courrier Pierre Carlier (Clan spéléo Pontoisin)

Après lecture de l'article, il sera publié dans le prochain Spelunca.

15. Renouvellement de la convention avec notre avocat

L'avenant ayant pris fin au 31 mai 2016, il faut renouveler le contrat au plus vite, jusqu'en décembre 2020.

Sachant que le prévisionnel est de 6 k€, mais que la convention est de 2 400 € HT par an. Selon le règlement financier, il n'est pas nécessaire de lancer un appel d'offres.

Voir article du règlement financier ci-dessous.

7.4 - Les contrats

7.4.1 - Règles de mise en concurrence

Les investissements ou achats de services supérieurs à 2 500 euros doivent faire l'objet d'une mise en concurrence. Celle-ci consiste à consulter au moins trois fournisseurs pour une prestation ou une fourniture. Le choix se fait sur des critères qualitatifs et quantitatifs. Au-delà de 10.000 euros, la consultation est faite sous la responsabilité du Trésorier.

16. CLAP : location de la salle de réunion du siège le lundi et le jeudi

Une convention est signée avec cette association jusqu'au 31 août 2016. Cette dernière sera renouvelée. Le bureau demande à ce qu'un message soit diffusé dans la salle à l'attention de tous les utilisateurs, car des dégradations ont été constatées.

17. Médailles FFS/SNPSC

Il faudra lancer la production des médailles et le mettre au vote pour le prochain conseil d'administration. Elles n'auront que le logo de la Fédération et seront accompagnées du diplôme et livret mentionnant la FFS.

18. JNSC (Projet fédéral ; outil de communication)

Bilan depuis quelques années :

L'objectif premier est de se faire connaître au grand public, ce qui est réussi. Point négatif : Faible retour sur les licences.

L'objectif premier du JNSC est à rappeler aux clubs. Il faut définir la qualité de la prestation notamment sur la qualité des équipements proposés.

19. Manifestation Vital Sport

L'évènement est organisé par Decathlon. Le sujet est en discussion à la CoCom, le projet de participation sera présenté au prochain conseil d'administration.

20. Karsteau

Une convention de financement entre la FFS et le CSR Aquitaine a été signée et prévoit les modalités de financement et de déploiement du projet de programme de centralisation des données spéléo- métriques que nous avons délégué au CSR Aquitaine.

Joël ROY, CDS40, revient vers José Prévôt et nous referons un point à la prochaine réunion du conseil d'administration.

21. Spelunca

- GAP : les lettres d'accréditation qui sont déjà rédigés pour la régie publicitaire de Spelunca et Karstologia doivent être envoyées à l'imprimeur. Gaél Kaneko demande que ces courriers soient validés par la CoCom.

- José Prévôt ayant discuté avec le responsable de GAP aurait une idée de tirage « spécial grand public » : dossier à suivre.

- Format numérique : demande à la commission communication et la commission publication pour lancer une étude de marché pour

connaître le prix de revient d'une version dématérialisée

- Pour la Fédération, selon la cocom: le prix serait de 10k € pour la version papier + 100 € pour la version numérique par numéro.

- Spelunca en anglais : nous n'avons pas la ressource pour pouvoir traduire tout Spelunca en anglais. Le projet est de sélectionner les meilleurs articles et de les mettre en version numérique. Le risque de ce choix est d'avoir des personnes qui s'opposent aux sélections.

Une réunion est à prévoir avec les commissions communication et publication.

22. Surveillance de l'accidentologie en canyon.

Nous demandons à l'EFC de travailler à la création d'une base de données « accidents canyon » concernant les pratiquants de toutes origines, mise à jour automatiquement par l'ensemble des corps constitués et des fédérations.

23. Mode de fonctionnement du bureau et du conseil d'administration

- Mise en place méthode de travail

- Forum privé :

La secrétaire générale et la secrétaire générale adjointe décideront des sujets à débattre sur le forum (le support est validé : « google groupe »)

La synthèse des sujets sera demandée (à un membre désigné par les secrétaires générales), le temps de débat sera de 15 jours maximum (suivant les sujets et contraintes).

Il sera testé pour les prochains mois avec le conseil d'administration et sera à valider à la prochaine réunion du conseil d'administration.

- Mail exchange/agenda du président (50€ par an) : Le bureau valide la demande pour que le président puisse synchroniser son agenda professionnel avec celui de la Fédération.

- Point sur listes fédérales :

Il sera demandé, par le DTN, l'avis de la comptable quant à sa présence sur la liste : finances_federales@ffspeleo.fr.

- Vanessa Busto demandera à l'informaticien, un retour d'activité, sur l'ensemble des listes, pour actions ultérieures à décider par le bureau.

- Afin d'impliquer les régions, le bureau utilisera en priorité la liste « cadelcomreg » à l'inverse de « cadelcom ».

- Faire en sorte que chaque président de région passe au moins une fois dans un conseil d'administration.

- Le bureau décide de mettre Jean-Pierre Holvoet sur liste conseil d'administration « ca@ffspeleo.fr ». Vanessa Busto lui enverra un email lui proposant de l'inclure sur la liste « ca » et sur les sujets importants.

- Indicateurs et statistiques mensuels par Bernard Lips : le bureau considère que c'est un élément de pilotage nécessaire.

- Le bureau demande à Bernard Lips d'expliquer son commentaire « Voilà plusieurs années que je propose de définir une « fourchette de trésorerie moyenne raisonnable » » et ses attentes, au prochain conseil d'administration.

- Un membre du conseil d'administration pourra demander une avance sur note de frais, si la demande a été validée par le bureau préalablement.

- Image des élus : commande de produits FFS pour les membres

Quid que la FFS paye ces chemises pour représentation aux membres du conseil d'administration. La question sera posée à la co com.

24. Féminisation

- Rapport des femmes en spéléo dans le monde et sur leur intégration : Spelunca Mémoires spécial ; prochain Cahier de l'EFS par Bernard Chirol, grand électeur CSR RA / Président Commission Histoire UIS. 50 pages de texte et presque autant de photos. Environ 150 femmes citées et 40 pays concernés.) Le bureau analysera son texte et en discutera via le forum.

- Dossier labellisation - public Femmes CNOSF : à traiter ultérieurement

25. Les commissions et délégations

Validation texte et mise en ligne de l'appel à candidature des présidents de commissions

Commission Communication

- Lister les rôles et tâches qui incombent à la commission communication
- Définir le type de communication Fédérale. Exemple : formations, stages....

Commission Médicale

- La commission médicale besoin d'un ordinateur dans le cadre de leurs études, c'est un cas spécifique et justifié (compatibilité cardio fréquence/mètre). Le bureau valide cet achat.
- Nouvelle loi (décret) sur le certificat médicale :
 - Le DTN et Jean-Pierre Buch nous donneront les informations sur ce point.
 - Intégrer cette information dans le cadre de la campagne d'adhésion 2017 (mi-sept 2016)
- Didier Cailhol fait une étude sur les conditions de pratique dans le CO2 (point par mail sur le sujet)

Commission Assurance :

Délégué assurance : Dominique Lasserre se propose pour continuer. Le bureau valide cette proposition.

UIS :

- Gestion congrès international UIS : il faut ajouter une ligne au budget
- A l'International : convention avec d'autres pays à développer (à voir avec la CREI)

EFC :

Le président a démissionné, mais le remplacement par le président adjoint n'a pas été validé par le conseil d'administration.

Il faut lancer un vote électronique au conseil d'administration pour valider le fait que Lionel Aubriot est le président intérimaire, au moins jusqu'à la prochaine élection des commissions

26. Projet fédéral

Travail à faire en amont :

a) Contenu de la démarche :

- Envoi d'un mail type sur la liste « cadelcomreg » signé du président et contenant le questionnaire.
- Le bureau demandera l'implication des membres du conseil d'administration pour le suivi du questionnaire.
- Ainsi les présidents des CSR et des Commissions seront appelés par un membre du conseil d'administration volontaire pour un entretien et ils feront un point sur les réponses du questionnaire. Le membre du conseil d'administration fera une synthèse dans le fichier type des réponses
- Toutes les synthèses seront analysées par le bureau et présentées au conseil d'administration de Septembre

b) Procédure

- Le bureau d'octobre travaillera sur le projet à partir des débats menés en conseil d'administration de septembre.
- Le conseil d'administration de décembre validera une mouture du projet qui sera présenté pendant les réunions de grandes régions début 2017.
- Le président présentera le projet en réunion de présidents de région.
- Avant le conseil d'administration de mars : valider le projet fédéral à présenter en assemblée générale. Le bureau travaillera sur le sujet suite aux réunions de grandes régions.

c) Le pilotage général sera fait par Gaël Kaneko

27. Planning réunion fédéral 2017

Réunion téléphonique du bureau: 16 Août (pour préparation du conseil d'administration)

Réunion conseil d'administration : 10-11 Septembre 2016 à Lyon

Réunion bureau : 29-30 Octobre 2016 à Lyon

Réunion téléphonique du bureau: 15 novembre 2016

Réunion conseil d'administration : 3-4 Décembre 2016 à Lyon (travailler le projet fédéral)

Réunion des présidents de région: (à organiser en Septembre 2016) pour Janvier 2017

Réunion grande région Nord-Est : 7 Janvier 2017 (8 Janvier, coupler avec la réunion de bureau) Réunion grande région Nord-Ouest : 21 Janvier 2017 (voir pour définir date AG)

Réunion grande région Sud-Ouest : 4 février 2017 Réunion grande région Sud-est : 11 février 2017

Réunion téléphonique du bureau: 15 février 2017

Réunion conseil d'administration : 4-5 Mars 2017

Réunion Bureau : 29-30 Avril 2017

Réunion conseil d'administration : 3 Juin 2017

Assemblée générale : 4 Juin 2017

Réunion conseil d'administration : 5 juin 2017

Réunion Bureau : 1-2 Juillet 2017

Réunion téléphonique du bureau : 29 Août 2017

Réunion conseil d'administration : 16-17 Septembre 2017

Réunion du bureau: 21-22 Octobre 2017

Réunion téléphonique du bureau : 15 Novembre 2017

Réunion conseil d'administration : 2-3 Décembre 2017

28. Validation du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mai 2016 (déposé sur le drive)

Ce point est différé. Le bureau se donne dix jours de corrections et ensuite le soumettra au conseil d'administration et aux grands électeurs qui pourront l'amender. Ensuite, après insertion des corrections, le vote pour la validation du procès-verbal sera lancé.

29. Validation du procès-verbal du conseil d'administration du 16 mai 2016

Ce point est différé. Le bureau se donne dix jours de corrections et ensuite le présentera au conseil d'administration qui pourra l'amender. Ensuite, après insertion des corrections, le vote pour la validation du procès-verbal sera lancé.

30. Questions diverses

Pas de questions

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 10 ET 11 SEPTEMBRE 2016 À LYON (RHÔNE)

Présents : Bureau (5): Vincent Biot, Vanessa Busto, Jean-Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, José Prévôt, conseil d'administration (9): Marie-Françoise André, Jean-Noël Dubois, Robert Durand, Marie-Clélia Lankester, Viviane Le Lan, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Véronique Olivier, Thomas Soulard

Commissions et autres (15) : Michel Luquet, Didier Cailhol, Henri Vau-moron, Cathy Rosier, Jean- Pierre Buch, Marcel Meyssonier, Jean-Jacques Bondoux, Raymond Legarçon, Jean-Pierre Holvoet, Sidonie Chevrier, France Rocourt, José Mulot (CTN), Josiane Lips, Bernard Abdilla (CDS01), Philippe Buire (CDS01)

Présents via liaison téléphonique : Commissions (6) : Philippe Bertochio, Judicaël Arnaud, Michel Ribera, Éric David, Florence Guillot, Marc Boureau

Absents excusés : Bureau (1): Delphine Chapon, conseil d'administration (2): Nathalie Loza, Aurélie Meunier-Grullier, commissions (13) : Dominique Marcel, Christophe Prévot, Ruben Centelles, Céline Milaszewicz, Isabelle Perpoli, Vanessa Kysel, Pierre Mouriaux, Isabelle Obstancias, Émilie Reboul, Philippe Brunet, Dominique Maindron, Patrick Peloux, Bernard Tourte

Procuration pour les votes : Aurélie Meunier-Grullier donne pouvoir à Robert Durand les 10 et 11 septembre. Nathalie Loza donne pouvoir à Bernard Lips les 10 et 11 septembre.

Grégoire Limagne donne pouvoir à Vanessa Busto le 11 septembre.

Robert Durand et Aurélie Meunier-Grullier donnent pouvoir à Jean-Michel Hautavoine le 11 septembre après-midi.

Véronique Olivier donne pouvoir à Thomas Soulard le 11 septembre à partir de 11 h 25. Viviane Le Lan donne pouvoir à Marie-Françoise André le 11 septembre

Samedi matin, 9 h 00

Ordre du jour

- 1- Convention Pallu
- 2- Opération Mc Donald
- 3- Vital Sport (projet Décathlon)
- 4- Professionnalisation
- 5- Conventions avec nos partenaires : Béal, Expé, Petzl
- 6- Consultation CNOSF – délivrance diplôme de niveau IV
- 7- Approbation de l'avenant à la convention avec Maître Cantaloup
- 8- Congrès FFS 2017
- 9- Assurance
- 10- JNSC : débat et décisions pour 2017
- 11- Point sur la candidature FFS pour le congrès UIS 2021
- 12- Élections des présidences de commissions
- 13- Nomination des coordinateurs de pôles
- 14- Vote sur le règlement disciplinaire
- 15- Point sur la trésorerie 2016 et prévisionnel 2017
- 16- Présentation du projet centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS), de son avancement et des perspectives par Vincent Biot
- 17- Structures artificielles de spéléologie (SAS)
- 18- Certificat médical et licence
- 19- Validation de la convention de collaboration avec la Fédération des conservatoires des espaces naturels et le Plan national d'action chiroptère
- 20- Point sur élaboration du Projet fédéral
- 21- Point sur le recrutement du DTN et des CTN
- 22- Travailler ensemble : Forum, réunion téléphonique, mails, vote en ligne
- 23- Commande de chemises pour les membres du conseil d'administration
- 24- Commission jeunes
- 25- Questions diverses et à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration

1- Convention Pallu

Patrick Pallu ne souhaite pas signer la convention de mise en dépôt et exploitation des collections du fond Pallu en l'état. Il exige qu'un lieu soit mis à disposition par la FFS pour stocker les collections. La FFS ne pouvant répondre à cette demande, nous allons nous rapprocher de musées pour explorer la question.

Jean-Michel Hautavoine est en contact avec un musée de Clermont-Ferrand et des échanges sont en cours. Il demande à être missionné pour s'occuper de ce dossier. Robert Durand propose d'aider Jean-Michel Hautavoine.

À terme, s'il n'y a pas de solution trouvée, une rétrocession des collections appartenant à la FFS devra être envisagée.

2- Opération Mc Donald

Bilan de l'opération : Il a une forte demande, cette opération a remporté un certain succès auprès des clients de Mac Donald. Cependant le remboursement des coupons dépasse la somme allouée par Mac Donald. Rien que les coupons des clubs et le remboursement de l'assurance dépassent cette somme. La distribution des coupons a pris fin en mai 2016, ils sont valables jusqu'en mars 2017.

La question est de savoir si la Fédération rembourse les professionnels et les clubs au-delà des sommes budgétées. Les clubs participants ont besoin d'avoir une réponse sur l'aide financière de la Fédération.

Bernard Lips, tout en votant pour le respect des promesses faites par la Fédération, tient à signaler que la promesse faite aux professionnels de leur rembourser 35 € par coupon utilisé n'a fait l'objet d'aucune discussion ni approbation du conseil d'administration de l'époque.

Difficulté de gestion pour certains clubs, prise d'assurance et absence aux initiations organisées. C'est une opération promotionnelle qui demande à être soutenue.

Un courriel indiquant la position du nouveau bureau et une demande de retour sur les coupons reçus à ce jour a été envoyée, à chaque participant (clubs et professionnels)

Question au vote (à main levée) :

La FFS s'engage-t-elle à verser, dans le cadre de l'action Mac Donald 2016, un maximum de 35 € par coupon, aux clubs et aux professionnels qui en feront la demande ?

La procédure à suivre est de fournir les coupons Mac Donald et une facture correspondante au nom de la FFS.

Vote : 16 votants

Pour : 12

Contre : 4

Abstention : 0

Le conseil d'administration ne serait pas contre une nouvelle opération (TLC Marketing mènerait une campagne similaire sans défraiement en 2017a autour du thème de l'eau) mais avec un dossier clair et structuré. Toute signature d'une convention doit passer par un vote du conseil d'administration.

3- Vital Sport (projet Décathlon)

Point à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration

Chaque année Décathlon organise cette manifestation qui consiste pour les associations qui le désirent d'exposer et/ou faire pratiquer leur activité dans les locaux de Décathlon

<http://www.decathlon.fr/vitalsport.html>

Ont participé à cette manifestation : le CDS de l'Ariège (09), le Spéléo Club d'Annecy (74) et le Groupe Spéléo de Rennes (35).

Cette manifestation pourrait-elle être un relai ou un tremplin médiatique pour nos JNSC étant donné le grand nombre de personnes passant dans ces établissements ? De plus, les dates sont judicieusement placées au moment de la rentrée scolaire et avant nos JNSC. Cette mise en avant de nos activités serait autant favorable aux régions non karstiques que karstiques. Sans rien imposer aux clubs et aux CDS, il conviendrait de leur indiquer ou rappeler l'existence de cette manifestation en orientant le discours sur le relai médiatique qu'il représente et les inviter à se rapprocher de « leur » Décathlon.

Si ce dossier prend de l'ampleur, notre assureur serait contacté pour savoir si cette manifestation peut bénéficier de la gratuité comme les JNSC.

Deux actions seraient à mettre en place (via la CoCom et le pôle développement) :

- informer les clubs et CDS de cette opportunité,
- contacter Décathlon-France pour voir comment mettre en place cette action en synergie avec les points de vente Décathlon et les clubs et/ou CDS.

Fête de la science

Les structures fédérales pourraient également participer à « Sciences en fêtes » <http://www.fetedelascience.fr/>

Contactez Fabien Hobléa (ancien président de la Commission scientifique) qui œuvre chaque année en Savoie pour répondre aux questions sur ce sujet.

Ces deux manifestations pourraient contribuer à notre développement tant par le biais sportif que scientifique.

4- Professionnalisation

Claire Lagache ne fait plus partie de la direction technique nationale. En attendant une nouvelle nomination, la secrétaire de direction prend le relais sur ce dossier. Nous n'avons pas les capacités financières d'embauche de salariés. L'appel à des stagiaires peut être une solution.

Plusieurs possibilités peuvent être étudiées.

Service civique (contrat d'un an, rémunération de 573 € par mois) : Pour le moment un seul service civique a été signé et il y a peu de contrats signés (6 en France). C'est une possibilité pour les CSR, d'avoir une aide à moindre coût. Il est nécessaire de donner plus d'informations sur le sujet aux CDS et CSR

Stagiaire de Master : Marie-Françoise André a eu l'opportunité de proposer des stages de Master (6 mois, rémunération de 540 €/mois) et nous en fait un très bon retour. Cela demande cependant un important travail d'encadrement et il faut désigner un tuteur.

Vincent Biot signale que le pôle enseignement a cherché un stagiaire en master STAPS, sans succès. La recherche continue. Un des freins est l'impossibilité d'embauche après le stage.

Formation : Jean-Pierre Holvoet a déjà organisé des formations pour des élus fédéraux et présidents de clubs. D'autres peuvent être organisées, mais il faut savoir que les CROS et les CDOS proposent des formations généralistes très bien faites. Concernant l'embauche de salariés quel que soit le type de contrat, elle doit s'appuyer sur un projet d'action. Embaucher pour embaucher n'a aucun sens

Dossier professionnalisation : Marie-Françoise André fera un point prochainement dans la mesure de ses possibilités sur ce dossier.

5- Conventions avec nos partenaires : Béal, Expé, Petzl

La Fédération a signé des conventions avec Béal, Expé et Petzl. Ces trois conventions ont à peu près la même structure, il n'y a pas d'exclusivité, sauf Béal qui est le fournisseur officiel FFS pour les cordes, la FFS se réservant le droit d'acquiescer et de tester des échantillons de cordes de concurrents sans en faire la promotion.

Il faut informer les clubs, les CDS, CSR et licenciés de ces conventions pour qu'ils les mettent en application et en bénéficient (par exemple 10 % de remise chez Expé).

Question au vote (à main levée) :

Êtes-vous d'accord pour que la Cocom soit missionnée pour diffuser l'information sur les conventions de partenariat auprès des clubs et des licenciés et fasse un retour avant 2017 ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

La discussion sera à reprendre en 2017.

6- Consultation CNOF – délivrance diplôme de niveau IV

Le pôle ressource national des sports de nature (PRNSN) doit mener une expertise afin de définir les besoins en matière de diplôme professionnel et la pertinence ou non de créer un diplôme de niveau IV. Pour la FFS, l'enjeu est d'avoir une vision prospective du développement de la spéléologie et du canyoning surtout en milieu urbain et des exigences d'encadrement professionnel nécessaires pour y arriver.

La FFS a un rôle consultatif et est associée à cette réflexion, notamment par le biais de la DTN.

Rappel :

Niveau IV : correspond à un niveau BAC. Pour le moment les prérogatives sont limitées. Ce diplôme remplacerait le BAPAAT (niveau V).

Le BE était de niveau IV (remplacé par le DE). Actuellement :

DE : Diplôme d'état : Niveau III - permet d'encadrer dans tous types de cavités
DES : diplôme d'état supérieur : Niveau II

7- Approbation de l'avenant à la convention avec Maître Cantaloup

Un deuxième avenant à la convention de partenariat avec Maître Cantaloup devrait être signé (convention signée en 2011 jusqu'en 2020, le coût forfaitaire est de 600 € HT par trimestre)

Question au vote (à main levée) :

Approuvez-vous l'avenant à la convention de partenariat avec Maître Cantaloup ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

Jean-Pierre Holvoet indique qu'il faut rechercher un conseiller juridique au sein même de la FFS (délégation juridique) en remplacement d'Yves Besset.

8- Congrès FFS 2017

Bernard Abdilla et Philippe Buire présentent le projet du CDS01 pour l'organisation du congrès FFS 2017 : Le lieu choisi pour le congrès est la ville de Nantua. Les salles ont été pré-réservées, l'accueil de 500 à 600 personnes ne devrait pas poser de problème. Au-delà, il faudra prévoir des structures temporaires.

Le congrès pourrait être facilement couplé aux 40 ans du SSF ! Le côté « démonstratif et technique » pourrait attirer du monde et des médias.

Côté animations, le CDS s'est engagé sur quelques retombées pour la ville, du type « Semaine de la Spéléo » avec des encadrements pour les scolaires et des projections / conférences grand public dans le cinéma de la ville.

Un appel à volontaires pour la préparation du congrès sera lancé après validation et signature des conventions.

À la date du 10 septembre, le budget pour l'organisation du congrès est équilibré à hauteur de 14 600 €.

Question au vote (à main levée) :

Êtes-vous d'accord pour que le prochain congrès FFS 2017 ait lieu dans l'Ain (CDS01) ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

9- Assurance

Dominique Lasserre propose au conseil d'administration de poursuivre sa mission de gestion des assurances fédérales. Il s'agit de créer une délégation « assurance » dont il serait le chargé de mission.

Question au vote (à main levée) :

Êtes-vous d'accord que Dominique Lasserre poursuive sa mission sur les assurances fédérales en tant que « chargé de mission assurance » ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

Samedi après-midi, 14 h.

10- JNSC : débat et décisions pour 2017

Voilà douze années que les JNSC ont été créées.

Ces manifestations ont toujours été un succès aussi bien pour la visibilité de la spéléologie ou du canyoning que, dans beaucoup de départements, un moyen de rencontre des clubs. Cependant, nous notons un essoufflement. De plus, d'autres événements ont lieu sur la même période, ce qui alourdit la charge des bénévoles sur un court laps de temps. Il est nécessaire que les JNSC aient un fonctionnement plus homogène, il sera donc question de revoir et définir les prochains JNSC.

Le conseil d'administration souhaite revoir le concept des JNSC. Parmi les pistes à étudier :

- profiter des autres actions locales ou nationales
- proposer une périodicité plus large (autres dates, plus de jours, semaine de la spéléo...)
- donner une plus grande marge d'actions aux clubs
- -envisager de faire payer les participants

La commission communication est chargée de lancer un sondage et d'animer la réflexion. Véronique Olivier se propose pour piloter une analyse des besoins et de l'avenir des JNSC. Elle présentera son travail lors du prochain conseil d'administration

11- Point sur la candidature FFS pour le congrès UIS 2021

La Fédération française de spéléologie est seule à candidater pour l'organisation du congrès UIS 2021, qui se passerait à Lyon. Une délégation de l'UIS a été accueillie par la FFS et la ville de Lyon du 8 au 12 août 2016. Les frais liés à cet accueil ont été pris en charge par OnlyLyon.

La décision définitive du bureau de l'UIS quant à la candidature de la FFS sera prise lors du congrès UIS 2017 à Sydney (Australie).

Un congrès UIS rassemble environ 2 000 à 2 500 personnes. Le congrès est précédé et suivi par des camps spéléos qui peuvent être organisés dans toute la France.

L'UNESCO pourrait lancer et financer des programmes éducatifs et des programmes de recherche. L'acte fondateur de la spéléologie était l'édition en 1921 du traité de Martel sur les eaux souterraines. Le congrès 2021 sera donc le centenaire de cet acte fondateur.

L'UIS propose à l'UNESCO de demander aux Nations Unies à ce que l'année 2021 soit l'année du karst et des grottes. La FFS accueille favorablement et appuie cette résolution de l'UIS.

Vote pour l'approbation de la candidature de la FFS à l'organisation et l'accueil du congrès UIS 2021 ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : Abstention : 0

12- Élections des présidences de commissions

Présentation des candidats présents à la réunion.

Les votes se font à bulletin secret. Le dépouillement est assuré par Raymond Legarçon et Jean-Pierre Holvoet.

Commission Audiovisuelle :

Michel Luquet (présent) et Dominique Marcel

Vote : 16 votants

Pour : 14 Contre : Abstention : 2

Commission environnement :

Didier Cailhol (présent) et Sidonie Chevrier (présente)

Vote : 16 votants

Pour : 14 Contre : Abstention : 2

Commission financière et statistiques :

Henri Vaumoron (présent) et Cathy Rosier (présente)

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 0

Membres de la commission financière et statistiques:

Bernard Lips (présent)

Vote : 16 votants

Pour : 14 Contre : Abstention : 2

Christophe Prévot

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 0

Commission médicale :

Jean Pierre Buch (présent) et Marie-Françoise André (présente)

Marie-Françoise André n'a pas voté.

Vote : 15 votants

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Commission scientifique :

Ruben Centelles et Josiane Lips (présente)

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 0

Commission communication :

Michel Ribera (présentation via skype audio) et Céline Milaszewicz

Vote : 16 votants

Pour : 9 Contre : 6 Abstention : 1

Note : Jean-Jacques Bondoux s'est présenté comme candidat à la présidence de la commission communication en binôme avec Delphine Chapon, mais la candidature n'était pas recevable car Delphine Chapon est membre du bureau fédéral.

L'article 14 des statuts fédéraux stipule expressément : « Le statut de président d'une structure déconcentrée, de commission et de coordinateur de pôle n'est pas compatible avec une fonction au sein du bureau. »

EFPS :

Philippe Bertochio (présentation via téléphone) et Isabelle Perpoli

Vote : 16 votants

Pour : 11 Contre : 4 Abstention : 1

EFS :

Judicaël Arnaud (présentation via téléphone) et Vanessa Kysel

Vote : 16 votants

Pour : 12 Contre : 3 Abstention : 1

Note : Rémy Limagne et Florian Rives ont envoyé leurs candidatures (via courriel à Gaël) mais elles n'étaient pas recevables car non accompagnées de celle d'une présidente adjointe.

Marcel Meyssonier souhaite qu'une remarque de sa part soit inclus dans le compte rendu : « Suite à la présentation de candidature - par liaison téléphonique - de Judicaël Arnaud à la présidence de la commission "Ecole française de Spéléologie", Marcel Meyssonier pose une question aux administrateurs/trices de la FFS, sur la pertinence d'une candidature d'un salarié d'une structure fédérale (cadre technique du CDS Ardèche) à la tête d'une commission nationale. Situation non encore prévue dans le règlement intérieur FFS - confirmation faite par J.-P. Holvoet - Il ne lui semble pas "sain", ni souhaitable, qu'un salarié / cadre technique de la FFS ou d'une structure départementale ou régionale FFS puisse être aussi un "élu" à la tête d'une quelconque structure fédérale, d'éventuels conflits d'intérêts ne pouvant que survenir. Judicaël Arnaud est d'accord avec la remarque de Marcel Meyssonier. Pour plusieurs administrateurs/trices, ce serait juste une question d'éthique personnelle à respecter par les candidats. Pour mémoire, les cadres techniques nationaux/ régionaux, fonctionnaires d'État dont les compétences sont mises à la disposition de la FFS ne peuvent plus, depuis plusieurs années - et c'est dans leur lettre de mission - postuler à un poste électif dans une fédération relevant des compétences du ministère chargé des Sports ».

CREI

Présentation via téléphone avec Éric David et Florence Guillot :

Vote : 16 votants

Pour : 10 Contre : 4 Abstention : 2

Vote : 16 votants

Pour : 10 Contre : 4 Abstention : 2

SSF

Bernard Tourte et France Rocourt (présente)

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 1

Commission de surveillance des opérations électorales :

Raymond Legarçon (présent), Pierre Mouriaux et Christophe Prévot

Rappel : le conseil d'administration désigne les membres de cette commission. Il n'y a pas d'appel à candidature.

Raymond Legarçon

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Pierre Mouriaux

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Christophe Prévot

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 0

Commission documentation :

Marcel Meyssonnier (présent) et Isabelle Obstencias

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 0

Commission Spelunca librairie :

Marcel Meyssonnier (présent) et Isabelle Obstencias

Vote : 16 votants

Pour : 13 Contre : 1 Abstention : 2

EFC :

Marc Boureau (présent via téléphone) et Emilie Reboul

Vote : 16 votants

Pour : 13 Contre : 3 Abstention : 0

Commission disciplinaire d'appel de lutte contre le dopage :

Jean-Pierre Buch (présent), à noter qu'il y a encore deux places vacantes.

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0 Nul : 1

Commission de première instance :

Pas de candidature à ce jour. Il faudra refaire un appel à candidature

Commission disciplinaire d'appel :

pas de présentation

Philippe Brunet (président), Dominique Maindron et Patrick Peloux

Philippe Brunet :

Vote : 16 votants

Pour : 15 Contre : 1 Abstention : 0

Patrick Peloux :

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Dominique Maindron :

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Commission statut

Il n'y a pas de candidature.

Il faudra refaire un appel à candidature pour le conseil d'administration de décembre.

Jean-Pierre Holvoet propose de reformuler la phrase du Mémento du dirigeant (G-XI Nomination du Président d'honneur et des membres d'honneur) concernant le président d'honneur afin de pouvoir mettre ses compétences au service de la fédération en ajoutant « hormis une présidence de commission », « Il ne peut briguer aucun mandat électif fédéral national hormis une présidence de commission. »

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Question : Souhaitez-vous que Jean-Pierre Holvoet soit désigné président par intérim de la commission Statuts ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Dimanche matin, 9 h.

13- Nomination des coordinateurs de pôles

Rappel du rôle du coordinateur de pôle : faire le lien entre les commissions et le conseil d'administration

Le vote est lancé à bulletin secret.

Pôle enseignement :

Thomas Soulard (présent)

Vote : 16 votants

Pour : 14 Contre : 1 Abstention : 1

Pôle Santé et Secours :

Jean-Noël Dubois (présent)

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Pôle patrimoine, Science et environnement :

Il y a deux candidatures : Robert Durand (présent) et Marie-Clélia Lankester (présente) Mettre le nom de la personne choisie sur le bulletin.

Vote : 16 votants

Robert Durand

Pour : 6

Marie-Clélia Lankester

Pour : 9 Abstention : 1

Pôle Vie Associative :

La secrétaire générale de par sa fonction y est assignée d'office, mais il peut y avoir un autre coordinateur. Bernard Lips propose sa candidature pour ce pôle.

Bernard Lips (présent)

Vote : 15 votants

Pour : 11 Contre : 3 Abstention : 1

Note: Le délégué Assurance aura un échange exclusif avec la secrétaire générale.

Pôle Développement :

Il y a deux candidatures : Grégoire Limagne (présent) et Vivian Le Lan Mettre le nom de la personne choisie sur le bulletin.

Vote : 16 votants

Grégoire Limagne

Pour : 15

Vivian Le Lan

Pour : 0 Abstention : 1

Pôle communication et publications

Véronique Olivier (présente)

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Rappel : Les postes pour les délégations suivantes n'ont pas été pourvus car il n'y a pas eu d'appel à candidature :

3 délégations : FSE, UIS et IAAC

5 chargés de mission : FAAL, distinctions honorifiques, EDSC, sites et monuments historiques, prix fédéraux.

14- Vote sur le règlement disciplinaire

Le règlement disciplinaire a fait l'objet d'échanges de mail. Jean-Pierre Holvoet a tenu compte des remarques dans la dernière version. Le texte est mis au vote.

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

15- Point sur la trésorerie 2016 et prévisionnel 2017

José Prévôt fait le point sur le réalisé 2016

À ce jour, nous sommes proportionnellement au même niveau que l'an dernier soit 406 300 € pour les dépenses pour 580 100 € de recettes soit un delta de 173 800 € pour un budget de 1 225 500 €. Il faut remarquer que beaucoup de stages et d'actions auront lieu en novembre.

Il présente le prévisionnel 2017 en indiquant que la version présentée va évoluer.

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|----------|----------|
| Ressources | -314 930 | +869 168 |
| Actions | -590 964 | +421 715 |
| Instances | - 90 400 | + 9 100 |
| Fonctionnement | -330 400 | + 26 700 |

Soit un budget à l'équilibre de 1 326 694 €.

Il propose de ne pas augmenter le prix journalier des stages fédéraux et, le remboursement de frais kilométriques, des repas et d'hôtel.

Le montant de la participation aux frais matériels des cadres fédéraux sera précisé dès la publication du montant 2017 par l'URSSAF.

Questions mises au vote :

Qui est pour le maintien des tarifs de remboursement identiques à 2016, pour 2017 ?¹

Vote : 15 votants

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Approbation de la tarification des frais de déplacements 2017 ?

Vote : 15 votants

Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

16- Présentation du projet centre d'interprétation du milieu souterrain (CIMS), de son avancement et des perspectives par Vincent Biot

Dossier déposé sur le porte document : <http://partage.ffspeleo.fr/>

Vincent Biot fait un point sur ce dossier. Après renseignement pris auprès des services de la Région Auvergne Rhône-Alpes, la subvention attribuée pour le projet d'expo itinérante de préfiguration est à dépenser dans les trois années à venir (et non pour novembre 2016).

Vincent Biot précise qu'il y a eu un vote à l'assemblée générale (cf. procès-verbal de l'assemblée générale 2016). À ce jour, la Fédération n'a aucun engagement de dépenses. L'avenant signé avec ATEMIA correspond au travail réalisé entre février et septembre 2016.

Pour poursuivre, les chargés du projet demandent un vote du conseil d'administration pour valider un scénario afin de passer dans la phase de réalisation de l'expo itinérante. Le conseil d'administration ne souhaite pas valider ce scénario mais souhaite se positionner sur la pertinence de poursuivre le projet d'exposition itinérante, sous réserve que la mission d'ATEMIA soit précisée et que la décision, prise lors de cette réunion, n'entraîne aucune nouvelle implication financière.

Si le projet se poursuit, Vincent Biot précise qu'il est indispensable que des membres du CA rejoignent le groupe projet. Marie-Clélia Lankester et Thomas Soulard se proposent pour intégrer le groupe de projet.

Questions au vote

Total des votants : 16

Vote pour la continuation du projet itinérant et du projet de musée de la spéléologie en un lieu fixe, sous réserve que la mission ATEMIA soit précisée.

Pour : 10 Contre : 6 Abstention : 0

Vote pour la continuation du projet de musée de la spéléologie en un lieu fixe uniquement, sous réserve que la mission ATEMIA soit précisée.

Pour : 3 Contre : 10 Abstention : 0

¹ Le montant de la participation aux frais de matériels des cadres de stage étant indexé sur le plafond journalier de la sécurité sociale n'est pas concerné par ce vote.

Faut-il arrêter le projet dans sa globalité ?

Pour : 2 Contre : 13 Abstention : 1

Aucune implication financière de la Fédération ne sera engagée sans précision du groupe de travail au conseil d'administration et décision du conseil d'administration.

Une remarque est faite sur le document envoyé, il manque le terme « avenant ». La correction sera demandée par Vincent Biot.

Un point sera fait au conseil d'administration de décembre sur la suite du projet.

17- Structures artificielles de spéléologie (SAS)

Participation de la fédération et conditions d'accès aux fédérés.

Présentation par José Mulot, CTN.

Une SAS est en cours de création à Autrans-Méaudre-en-Vercors dans le massif du Vercors (Isère). C'est la première SAS totalement dédiée à la spéléo (il existe déjà une structure au CREPS de Vallon- Pont-d'Arc mais multi-activités : spéléo, escalade et canyon). Dans sa conception, elle intègre la pratique du canyonisme et celle du rappel.

José Mulot suggère que la Fédération s'engage financièrement dans ce projet pour que les fédérés puissent avoir libre accès à la structure.

Jean-Michel Hautavoine pose la question du contrôle et de la maintenance de la structure (tous les 5 ans). La commune d'Autrans-Méaudre-en-Vercors est propriétaire de la structure et a donc obligation de maintenance. La conception et la réalisation correspond à un financement de 300 000 € qui est assuré.

Gestion de la structure : Les guides spéléos et canyon sont intéressés.

La discussion s'engage sur l'engagement financier de la Fédération. Un consensus se dégage pour considérer que le projet est très intéressant et que la Fédération doit s'y investir.

Par contre, la gratuité pour les fédérés est remise en question et il apparaît qu'un tarif préférentiel est préférable. De même, un consensus se dégage pour limiter l'engagement dans la durée pour ne pas avoir de répercussion sur la prochaine olympiade.

José Mulot indique que le CSR Rhône-Alpes et le CDS Isère sont prêts à s'engager et attendent la décision de la Fédération.

Lors des prochaines réunions, la participation d'un membre de la commission communication serait bienvenue.

La FFS doit nommer une personne qui participera aux réunions au côté de José Mulot.

Question au vote (à main levée) :

La FFS soutient le projet et propose de définir une aide annuelle de fonctionnement maximum de 3 000 € sur une durée de 4 ans ?

Vote : 16 votants

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Il s'agit de définir la position de la FFS concernant les conditions tarifaires d'accès à la Structure Artificielle de la Spéléologie pour les fédérés ?

Vote : 16 votants

Tarif préférentiel : pour = 10

Gratuité : pour = 6

18- Certificat médical et licence

Jean-Pierre Buch présente le décret du 24 août 2016 entrée en vigueur du texte au 1^{er} septembre 2016.

Les éléments du débat en question à ce jour :

La Comed n'est pas contre la mise en place de cette demande. La Comed communiquera sa position par un article dans Spelunca et autres supports. Un problème est soulevé car, au regard du décret du 24 août 2016, les futurs licenciés collège II doivent aussi fournir un certificat médical. Il faut approfondir cette question.

Il se pose la question de la responsabilité et de la traçabilité au niveau de la Fédération. Qui fera la gestion ?

Pour la campagne 2017, une case spécifique « certificat médical » sera à cocher dans AVENS lors de l'inscription d'un fédéré pour indiquer que le document a bien été donné. Le président de club doit vérifier que son

Conseil d'administration des 10 et 11 septembre 2016 à Lyon (Rhône)

adhérent fournisse bien son certificat médical. Celui-ci sera conservé au niveau du club. Une information paraîtra sur le site de la FFS pour spécifier le mode de gestion et les conditions de son utilisation

La Comed enverra une note d'information aux présidents de club intégrant la notion d'obligation de demande de certificat médical des adhérents

La discussion s'engage pour décider s'il faut utiliser le modèle exclusif de la COMED ou accepter un autre certificat. La majorité penche pour accepter tout certificat mentionnant spéléo, canyon, plongée spéléo.

Jean Pierre Buch insiste sur la nature transitoire du dispositif transitoire pendant un an en attendant l'arrêté précisant le contenu des examens du certificat médical.

Une rencontre associant les médecins fédéraux concernés est prévue par le ministère pour recueillir les idées sur l'arrêté.

19- Validation de la convention de collaboration avec la Fédération des conservatoires des espaces naturels et le Plan national d'action chiroptère

Marie-Clélia Lankester présente la convention de collaboration avec la Fédération des conservatoires des espaces naturels. Les membres du conseil d'administration sont invités à lire le texte de cette convention. Les éventuelles remarques seront faites sur un forum ouvert à l'occasion et le vote se fera de manière électronique.

20- Point sur élaboration du Projet fédéral

La lecture du questionnaire est faite au conseil d'administration. Les CSR et les CDS vont être sollicités pour l'élaboration du projet. Il est demandé aux administrateurs de s'impliquer pour le suivi au niveau des CSR et CDS, via des appels téléphoniques.

Une synthèse serait souhaitable au conseil d'administration de décembre. Le descriptif et le questionnaire concernant le projet fédéral seront envoyés sur la liste cadelcomreg.

21- Point sur le recrutement du DTN et des CTN

Le ministère des Sports doit fournir avant la fin septembre, la liste des candidats retenus pour postuler au poste de DTN. Ensuite, les candidats retenus par le ministère seront auditionnés par un jury qui sera composé du président de la FFS et de deux membres du bureau.

Pour le remplacement de Claire Lagache (CTN), il faut attendre la nomination du prochain DTN. Il n'a pas été possible dans l'été d'assurer son remplacement.

22- Travailler ensemble : Forum, réunion téléphonique, mails, vote en ligne

Le conseil d'administration doit définir son mode de fonctionnement. Quelques décisions :

- Utilisation de forums pour discuter de points précis. Une synthèse des contributions doit être faite et transmise aux commissions et présidents de région. Des réunions téléphoniques seront proposées sur des points particuliers.
- Lors de chaque validation d'un compte rendu de réunion de bureau ou de conseil d'administration, un courriel doit être envoyé aux grands électeurs, présidents de région, de CDS et de commissions (ainsi que les présidents-adjoints) pour donner le lien où trouver ce compte rendu.
- Sur le site fédéral, il faut faire apparaître les présidents-adjoints de commission. Les présidents-adjoints de commission doivent avoir les mêmes informations que les présidents de commission.

23- Commande de chemises pour les membres du conseil d'administration

Suite au vote électronique proposé au conseil d'administration, il est rappelé que ceux qui veulent commander la chemise agrémentée du logo FFS pourront faire un abandon de frais ou l'achat sera pris en charge par la Fédération, à hauteur d'une chemise par personne. En cas de commande supplémentaire, l'achat sera pris en charge par l'élu.

Conseil d'administration des 10 et 11 septembre 2016 à Lyon (Rhône)

24- Commission jeunes

Présentation de Gaël Kaneko de la demande et démarche faite par Florian Rives pour un meilleur support des jeunes au niveau national, voir la création d'une « Commission Jeune ».

Pour information, la commission jeune n'existe plus depuis quelques années. Les actions jeunes continuent à être faites ; certaines supportées par le pôle développement au niveau national.

Nous conseillons Florian Rives de se rapprocher du nouveau responsable pôle développement (Grégoire Limagne) pour initier une analyse des besoins et un bilan des actions faites. Ce dossier est suivi par notre CTN, Serge Fulcrand.

25- Questions diverses et à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil d'administration

- Atlas des fédérations du ministère des Sports : partage des données fédérales (adhérents) avec le ministère (à mettre au prochain ordre du jour)
- Membre d'honneur sur l'olympiade (un dossier en cours, à mettre au prochain ordre du jour)
- Page vie fédérale dans Spelunca et l'édito : Jean-Pierre Holvoet se chargeait jusqu'à présent de la rédaction. Le président et la secrétaire générale prennent le relais. Jean-Pierre Holvoet reste disponible si nécessaire
- Plan de féminisation : obligation de rendre compte chaque année au ministère. Il faudra désigner une personne pour suivre ce dossier. Delphine Chapon prend le dossier en intérim.
- Rappeler aux CDS et CSR, la mise en conformité des statuts (réf. Jean-Pierre Holvoet)
- Commission communication
 - o Définir les prérogatives de la Cocom,
 - o Décider de la présence du président de la FFS dans la commission
 - o Aborder les publications Spelunca
 - o Une rencontre entre le président de la FFS et le nouveau président de la commission doit être organisée

Rappel prochaines dates importantes

Planning réunion fédéral 2017

Réunion bureau : 29 et 30 octobre 2016 à Lyon Réunion téléphonique du bureau: 15 novembre 2016

Réunion conseil d'administration : 3 et 4 décembre 2016 à Lyon (travailler le projet fédéral)

Réunion annuelle CREI : 10 décembre à Lyon

Réunion des Présidents de Région : 10 et 11 décembre 2016

Réunion grande région Nord-Est : 7 Janvier 2017 - Tomblaine (54) (8 janvier, coupler avec la réunion de bureau)

Réunion grande région Nord-Ouest : 21 janvier 2017 -reste à définir (voir pour définir date AG)

Réunion grande région Sud-Ouest : 4 février 2017 - Lyon (69) - au siège de la FFS

Réunion grande région Sud-est : 11 février 2017

Réunion téléphonique du bureau: 15 février 2017

Réunion conseil d'administration : 4 et 5 mars 2017

Réunion Bureau : 29 et 30 avril 2017

Réunion conseil d'administration : 3 juin 2017

Assemblée générale : 4 juin 2017

Réunion conseil d'administration : 5 juin 2017

Réunion Bureau : 1^{er} et 2 juillet 2017

Réunion téléphonique du bureau : 29 Août 2017

Réunion conseil d'administration : 16 et 17 septembre 2017

Réunion du bureau: 21 et 22 octobre 2017

Réunion téléphonique du bureau : 15 novembre 2017

Réunion conseil d'administration : 2 et 3 décembre 2017

RÉUNION DU BUREAU DES 29 ET 30 OCTOBRE 2016 À LYON (RHÔNE)

Présents(4) : Delphine Chapon, Jean Michel Hautavoine, Gaël Kaneko, José Prévôt.

Absents excusés (2) mais présents via téléconférence : Vincent Biot, Vanessa Busto.

Ordre du jour

- 1 Projet CIMS
- 2 Démission de Thomas Soulard Coordinateur du Pôle enseignement
- 3 DTN
- 4 Service Civique
- 5 Convention partenaire
- 6 Opération Mc Donald
- 7 Point CoCom
- 8 Convention Pallu
- 9 Inter-communication Bureau/Conseil d'administration
- 10 Donation SCLQ – point d'étape (spéléo club de Limogne-en-Quercy)
- 11 Distinctions honorifiques Ministère des Sports
- 12 Certificat Médical CMNCI et licences
- 13 Projet Fédéral
- 14 Sentiers Karstiques
- 15 Atlas des Fédérations du Ministère des Sports
- 16 Médaille FFS/SNPSC
- 17 Plan de Féminisation
- 18 Demande de soutien du Centre des congrès de Lyon à la FFS
- 19 Planification travail
- 20 Calendrier descendeur
- 21 Réunions à venir
- 22 Listes Fédérales
- 23 Label Professionnel
- 24 Budget CoDoc (mail Marcel Meyssonier)
- 25 Point sur le réalisé 2016
- 26 Maison de la spéléologie
- 27 Questions diverses

1 - Projet CIMS

Présentation Vincent Biot

Le projet d'exposition itinérante prévu dans une dynamique régionale semble moins pertinent car il ne bénéficie plus de l'aspect « innovant » dans le cadre du cluster Imaginove.

Vincent Biot fait un dernier point avec le groupe de travail, mais la proposition va plutôt vers le projet initial de centre d'interprétation en un lieu fixe, autour des milieux souterrains (étude faite) et donc d'abandonner le projet d'exposition itinérante temporaire. La proposition d'accueillir l'espace d'exposition de la commune de Saint-Remèze (07) va être analysée. Le maire de Saint-Remèze sera contacté par Vincent Biot.

A noter que la subvention régionale de 20 000€ a été votée fin septembre et valable pour trois ans. Elle doit être versée dans le cadre d'un projet d'exposition itinérante. Vincent Biot contactera le service de la région qui doit verser la subvention pour savoir dans quelle mesure elle peut servir le projet d'exposition fixe.

Tous les documents inhérents à ce dossier seront mis à disposition par Vincent Biot sur le porte-documents.

La première subvention de 22 000€ a inclus les études d'ATEMIA mais il reste encore un budget à dépenser d'ici avril 2017. Soit le solde pourra être dépensé de façon pertinente dans le projet d'exposition fixe, soit il sera restitué à la Région Auvergne Rhône-Alpes.

José Prévôt donnera les chiffres précis à Vincent Biot sur les deux parties du projet.

Un point technique et financier sera fait au conseil d'administration de décembre ; la communication se fera ensuite, auprès des grands électeurs (newsletter par exemple).

2 - Démission de Thomas Soulard Coordinateur du Pôle enseignement

Gaël Kaneko est en attente de contact avec Thomas Soulard.

Le bureau propose à Thomas Soulard de rester à son poste de coordinateur du pôle enseignement.

Le bureau le soutient et souhaiterait qu'il reste au conseil d'administration, même s'il démissionne du pôle enseignement.

Dans le cas où il refuserait, le bureau fera un appel à candidature.

3 – DTN

Didier Cailhol et Jean-Luc Habecker ont été contactés respectivement par Vincent Biot et Gaël Kaneko afin de les informer des raisons de la non-retenue de leur candidature au poste de DTN. Afin d'éviter tout « malaise », Jean-Luc Habecker a demandé au Ministère de retirer la FFS de son portefeuille.

Didier Cailhol a rappelé qu'il allait assurer la transition avec Sidonie Chevrier pour la présidence de la commission environnement sous deux ans (comme évoqué lors du vote des binômes à la présidence de commission).

Aucune date de prise de poste de la nouvelle DTN n'est arrêtée.

Gaël Kaneko attend la nomination de Marie Hélène Rey pour la convention d'objectifs.

4 - Service Civique

La gestion Service Civique est assurée par Serge Fulcrand.

Le bureau soutient la candidature de Florian Rives.

Rappel :

| | État | CDS-CSR-clubs |
|-----------------------|---------|---------------|
| Indemnités net/mois : | 470.14€ | 106.94€ |

5 - Convention partenaire

Intervention José Mulot

Une réunion avec EXPE est prévue le 2 décembre prochain, pour discuter de l'avenant relatif aux scolaires mais aussi sur d'autres points de la convention comme les appels d'offres (la société EXPE donnerait 1 000 € avec listing de matériel ou 500 € et 20% sur les commandes sans listing).

Un possible partenariat avec la société qui fabrique la Lampe « ELSPE-LEO » (Info Vanessa Busto) est envisageable avec une remise potentielle de 15% pour les spéléos : Vanessa doit vérifier qu'il n'y ait pas de partenariat d'exclusivité et connaître leurs exigences. C'est la FFS qui écrira la convention selon le modèle type fédéral.

6 - Opération Mc Donald

À ce jour, seuls quelques coupons sont parvenus au siège, mais pas toujours accompagnés de factures.

Le bilan financier sera préparé par la comptable, pour le prochain conseil d'administration.

Vanessa Busto prépare un mail vers les clubs pour la marche à suivre.

José Prévôt abondera de son bilan financier lundi.

Mac Do a versé 1 500 € à la FFS. Il pourrait y avoir 2 000 € de plus si nous entrons dans le réseau national l'année prochaine : à discuter et décider au prochain conseil d'administration.

Véronique Olivier se renseigne sur ce réseau et le teste avec deux autres fédérations (hockey sur glace et aikido). Selon elle, ce réseau regroupe des fédérations de pratique en intérieur. Ces fédérations n'ont eu que très peu de coupons.

L'avis de la cocom est demandé. Si la cocom répond positivement, la question sera posée au prochain conseil d'administration à la suite d'une présentation par Véronique Olivier et la cocom.

Au 31 octobre 2016, nous avons reçu 89 coupons avec facture, pour un montant de 3 115 €.

7 - Point CoCom

Une réunion entre Gaël Kaneko – Vincent Biot – Véronique Olivier – Celina Milaszewicz – Michel Ribera a eu lieu le jeudi 27 octobre 2016.

Pour la diffusion de mails sur la liste club, la réponse peut être longue (2-3 semaines) et créer des mécontentements.

Il est donc demandé à la cocom de faire une liste des sujets accordés pour diffusion. Cette liste sera communiquée et validée par et au prochain conseil d'administration.

Les représentants de la cocom devront être présents au prochain conseil d'administration.

La cocom va se charger d'envoyer des newsletters à destination d'une part, à tous les fédérés et d'autre part aux grands électeurs et présidents de structure. Le contenu sera différent. Leur proposition est en attente.

Rappel des moyens de communication disponibles : listes de diffusion mail, facebook, forum, blog.

Spelunca : outil de communication fédéral. Gaël Kaneko rappelle que la conception du sommaire doit être travaillée ensemble : le groupe Spelunca et la CoCom. Gaël Kaneko contactera Guilhem Maistre en ce sens.

8 - Convention Pallu

Le bureau rédige un courrier en recommandé AR, en réponse.

Il est en attente de correction par la secrétaire du siège de la FFS.

9 - Inter-communication Bureau/Conseil d'administration

Proposition de diffusion plus rapide des comptes rendus des réunions de bureau et de conseil d'administration.

La procédure de relecture de deux jours en deux jours sera faite dans l'ordre suivant :

Premier relecteur : José Prévôt

Deuxième relecteur : Delphine Chapon

Troisième relecteur : Vincent Biot

Dernier relecteur : Gaël Haneko

Dès que le relecteur aura fait son travail, il en informera le bureau.

Procès-verbal du conseil d'administration de septembre : procédure lancée à partir de ce jour pour diffusion conseil d'administration.

Procès-verbal du bureau d'octobre : procédure lancée à partir de ce jour, après relecture du bureau, le procès-verbal sera déposé sur le site FFS. Le conseil d'administration sera prévenu.

10 - Donation SCLQ – point d'étape (spéléo club de Limogne en Quercy)

Nouvelle rédaction de la donation, chez le notaire. La secrétaire de la FFS relancera le notaire à ce sujet.

11 - Distinctions honorifiques Ministère des Sports

Pour la FFS, possibilité de demande de la Médaille d'or pour Jeunesse et Sport. José Prévôt demande la procédure à Jean-Pierre Simon.

12 - Certificat Médical CMNCI et licences

Pour le canyon : 1 certificat à la première licence puis fréquence à déterminer par la FFS ou suivant ce que fait la fédération délégataire (FFME pour le moment). L'EFC est contacté pour leur demander un avis sur cette particularité.

Si on exige un même certificat pour tous les spéléos, cela pose des questions. Le Bureau propose déjà de créer une licence option non pratiquant.

Vote pour la création d'une licence option non pratiquant

Pour : 6

Contre : 0

Cette décision doit être validée par le conseil d'administration.

Réunion du Bureau des 29 et 30 octobre 2016 à Lyon (Rhône)

Il faut créer un vote en ligne en prenant soin de donner le délai de deux semaines pour les échanges.

La FFS reste dans l'attente des derniers documents du ministère. Dans ce délai, nos statuts doivent être vérifiés. L'article 4 des statuts précise que « la licence est délivrée à tout pratiquant ... ». Il n'est fait mention nulle part, ni dans les statuts ni dans le RI, d'une licence qui exclurait la pratique de la spéléologie ou du canyonisme.

La licence, outre qu'elle permet de pratiquer, permet également de participer au fonctionnement de la FFS. Cependant, Jean-Pierre Holvoet précise (il a été contacté par téléphone au cours de la réunion du bureau) : dans le silence des statuts et du RI, rien ne s'oppose à ce que soit envisagée la création d'une licence dirigeant destinée à des personnes qui sont prêtes à s'investir dans le fonctionnement de la Fédération mais qui ne pratiquent plus ou qui ne sont plus en mesure de pratiquer l'une ou l'autre de nos activités. Il faudra néanmoins définir avec précision ce qu'on entend par dirigeants car devront être exclus les cadres fédéraux (initiateurs, moniteurs, instructeurs) ou tous ceux qui assurent l'enseignement d'une de nos disciplines. Afin de savoir si cela les dispensera de fournir un certificat médical, le Ministère sera interrogé.

La prochaine réunion Comed du 11 novembre se penchera sur la question : certificat médical pour les non pratiquants.

13 - Projet Fédéral

A - Contact des présidents de région et de commission pour avoir leurs avis et propositions

José Prévôt crée un listing sous Excel avec les présidents de commission, délégation et de région.

Le questionnaire sera envoyé au conseil d'administration, via la liste « ca@ ». Chaque administrateur s'inscrit pour interviewer une ou plusieurs personnes.

Via la liste ca@, seront envoyés le calendrier et la grille d'interview. D'autres personnes, proposées par les membres du conseil d'administration, pourront être interrogées. Les choix et les dates d'interviews doivent être définis d'ici le 15 novembre. Les interviews doivent être réalisées pour le 9 décembre (avant la réunion des présidents de région).

Les réponses seront à envoyer par mail à la secrétaire du siège de la FFS dès l'interview réalisée.

Gaël Kaneko rédige le mail. Vanessa Busto a fourni la liste des mails (gmail) de tous les membres du conseil d'administration pour accéder au forum « projet fédéral 2016-2020 ». Vincent Biot donne la liste de tous les DES.

Les résultats devront être disponibles, le mardi 20 décembre. Une réunion téléphonique est à prévoir le 21 ou le 22 décembre pour aborder la synthèse au sein du bureau, en vue de la réunion de grande région du 7 janvier 2017.

Une autre réunion de préparation de la réunion grande région est à planifier le 4 janvier 2017.

La secrétaire du siège de la FFS sera missionnée pour faire le rappel des dates butoirs.

Les grandes lignes du projet fédéral seront rédigées à l'issue des réunions de grande région.

Les derniers ajustements se feront lors du conseil d'administration du 4 et 5 mars 2017.

Il sera finalisé lors de la réunion de bureau du 29-30 avril 2017.

Grille d'interview type : validée par le bureau de juin 2016

1. Quelle est votre vision de la Fédération à 10 ans?
Réponse en 3 points essentiels.
2. Qu'attendez-vous de la FFS ?
3. Quelle est, selon vous, la meilleure organisation de la Fédération?
4. Quels partages de compétences êtes-vous prêts à mettre à disposition de la communauté fédérale?
5. Dressez un bref bilan du projet actuel dans votre région/commission?
6. Autres expressions?

B- Forum : réservé aux membres sélectionnés

La création du forum se fera dans un second temps, pour développer les items qui seront déterminés par la synthèse des interviews.

Si nécessaire, Rémy Limagne pourra être contacté pour être notre « modérateur » sur le forum.

14 - Sentiers Karstiques

Comment aider les régions à promouvoir ce dossier ? Il faut se rapprocher du CSR Voir Midi-Pyrénées qui a un dossier type. Gaël Kaneko contact Benjamin Weber (copie Michel Ribera et Céline) pour demander la mise à disposition du dossier type.

Via une newsletter, la cocom diffusera ce document aux régions et le mettra à disposition en le diffusant sur le site fédéral.

Des modèles seront donnés comme exemple pour aider à compléter ces dossiers. Il sera également rappelé qu'il n'y aura pas d'aide financière fédérale générale (des financements pourraient se faire en fonction du projet et par le biais d'un conventionnement).

Les régions doivent elles-mêmes chercher leur financements.

15 - Atlas des Fédérations du Ministère des Sports

La question posée est de savoir si on veut faire partie de l'annuaire du Ministère.

Il faut qu'il y ait partage d'informations « personnelles » des fédérés avec le Ministère. À ce jour 80% des fédérés refusent. Donc nous ne pouvons pas figurer dans l'atlas des fédérations pour le moment.

16 - Médaille FFS/SNPSC

Claire Lagache était en charge du dossier (en lien avec Vincent Biot et Pierre-Bernard Laussac). Le Bureau va demander aux CTN lequel d'entre eux assure la transition sur le sujet à la suite du départ de Claire. Vincent Biot propose de poursuivre le suivi du dossier en lien avec le CTN référent.

17 - Plan de Féminisation

Le ministère a envoyé un questionnaire à ce sujet. Jean-Pierre Holvoet signifie qu'il faut un membre du conseil d'administration qui prenne en charge le dossier, réalise un bilan annuel et mobilise les CDS...

Jean-Pierre Holvoet a rempli le questionnaire (données du plan de féminisation et Descendeur).

Delphine Chapon se chargera du dossier et fera appel à des partenaires au niveau du conseil d'administration.

18 - Demande de soutien du Centre des congrès de Lyon à la FFS

Demande d'être cosignataire de l'étude sur l'incidence des champs électromagnétiques des visiteurs du centre des congrès. Le Bureau donne un avis favorable.

Marie Clélia Lankester devra se renseigner pour savoir si la prise en charge de ses déplacements sera à la charge du centre des congrès. Si ce n'est pas le cas, il lui faudra prévoir un budget prévisionnel validé par le bureau. Un mail lui est fait dans ce sens aujourd'hui.

19 - Planification travail

Dossiers en cours

Grégoire Limagne et Delphine Chapon mettent en place d'un forum de réflexion pour savoir comment la FFS peut aider les clubs et spécialement les clubs développant des actions d'ouverture vers les nouveaux pratiquants et ayant engagés des dynamiques jeunes (conventions avec fournisseurs de matériel...)

Action de développement du plan de féminisation : un portrait de femme a été présenté dans les derniers Spelunca.

Propositions d'autres portraits de femmes investies au sein de la FFS :

Vanessa Kysel, présidente adjointe de l'EFS / chacune des organisatrices du stage internationale féminin: Céline Barrere, Nathalie Witt / Florence Guillot (Présidente CREI)

Gaël Kaneko souhaiterait qu'il y ait des portraits sur des acteurs « jeunes » dynamiques. Cela leur apporterait des appuis au niveau du pôle développement et donnerait des idées aux CDS CSR, notamment, pour faire confiance aux jeunes.

D'autres portraits sur des DES impliqués dans la Fédération (ils sont une vingtaine à ce jour), leur formation leur donnant les atouts pour aider les régions, clubs à se développer devraient être diffusés dans Spelunca, le but étant de valoriser la formation afin que les structures fédérales comprennent l'intérêt d'utiliser leurs compétences.

D'autres portraits de personnes moteurs pour la Fédération.

20 - Calendrier descendeur

Retro-planning attendu de la secrétaire du siège de la FFS

21 – Réunions à venir

Réunion du conseil d'administration - 3 et 4 décembre 2016 : envoi convocation 7 novembre 2016

Réunion des présidents de région - 10 et 11 décembre 2016

Réunion CREI - 10 décembre 2016

22 - Listes Fédérales

Proposition d'intégrer la secrétaire du siège de la FFS dans la liste Bureau et l'informaticien du siège de la FFS sur la liste cocom.

Vote pour que la secrétaire de direction de la FFS soit dans la liste Bureau

Pour : 2 Contre : 4

Il est rappelé que le DTN a le lien bureau/secrétariat à sa charge.

Vote pour que l'informaticien du siège de la FFS dans la liste CoCom

Pour : 6 Contre : 0

Un document de suivi des dossiers est à compléter par la personne chargée du dossier.

23 - Label Professionnel

Jean-Pierre Holvoet était en charge de ce dossier.

Chaque structure répondant aux critères requis verse une cotisation de 100€/an à la FFS pour être labellisée.

Sur les comptes à ce jour, il n'y a plus que 14 structures labellisées en 2016 contre 20 en 2015.

Rappel que les professionnels qui adhèrent soutiennent la FFS (et qui sont déjà investis par ailleurs).

Une réflexion est à conduire pour redynamiser le Label FFS.

Gaël Kaneko et Vincent Biot se chargent de ce dossier pour avoir la représentativité pro/fédéré.

24 - Budget CoDoc (mail Marcel Meyssonier)

Marcel Meyssonier demande, par envoi d'un mail, l'embauche d'une documentaliste (Agnès Darnoux).

En l'état actuel, le budget ne nous permet pas de répondre favorablement à cette demande.

Le bureau demande à ce que cette commission se tourne vers l'emploi de stagiaires.

25 - Point sur le réalisé 2016

Dépense : 545 600€

Recette : 683 200€

Le budget prévisionnel est de 1 225 500€

De nombreux stages sont en cours. Certains stages ne sont pas équilibrés, c'est la convention d'objectifs qui compense.

Une étude sur les déficits des stages et les orientations à donner en 2017 sera à prévoir.

Le président adjoint de la CREI est également trésorier de la CREI. En cas de départ de la Présidente, le président adjoint devient président de la commission et sera donc trésorier. Cette situation n'est pas possible. Le nouveau président sera alors trésorier.

José Prévôt se chargera de leur signaler lors de la prochaine réunion CREI, le 10 décembre 2016.

Concernant la Co Environnement : à défaut de subvention, 1k € de fonctionnement. Aujourd'hui, il y a 5.5k € de déficit. José Prévôt va contacter Didier Cailhol à ce sujet pour demander à la commission de limiter les frais et de prévoir le budget 2017.

Le bureau a conscience que le budget déplacement est difficile à prévoir. Un budget déplacement plus important pourra être prévu l'année prochaine, sans pour autant obligation de tout dépenser. Il leur sera toutefois rappelé de faire attention à leur déplacement. Il est à noter également qu'il n'avait pas été donné de budget prévisionnel.

Le budget réalisé des instances est bien en dessous du prévisionnel.

Depuis 2008, ce budget est en diminution régulière.

Budget prévisionnel 2017

- 18.1k € pour le moment (dossier médailles, stage de l'informaticien, SAS, Mac Do)

Les chiffres seront affinés jusqu'en mars 2017.

José Prévôt souhaite que pour le conseil d'administration de décembre cela soit presque fait, sachant que la cocom, la coscientifique et l'informaticien vont affiner leurs chiffres.

Aujourd'hui, les adhésions sont notre plus grande source de revenus.

Convention d'objectifs

Question posée : procèdera-t-on à une reprise sur les fonds fédéraux si déficit ? Ou procèdera-t-on à une négociation auprès des commissions pour un nouvel équilibre sur leur budget ? Sinon les arbitrages seront faits en conseil d'administration..

Le bureau est d'accord pour la négociation avec les commissions.

26 - Maison de la spéléologie

José Prévôt vient d'obtenir la réponse d'Olivier Gallois (CDS 25). La demande est autour du financement de fonctionnement. José Prévôt le contacte pour lui signifier que nous ne pourrions pas financer autre chose que de l'investissement.

José Prévôt suit le dossier.

27 - Questions diverses

Jean Michel Hautavoine demande à ce que l'on utilise uniquement son adresse gmail, à partir de maintenant : mfjmh.caracoland@gmail.com.

Un rappel à José Mulot est envoyé par Gaël Kaneko au sujet du dossier technique pour structure artificielle de spéléologie SAS ;

Les 40 ans du SSF : le SSF préférerait que ce soit la société COURANT qui soit retenu pour la tyrolienne de Nantua et non pas BEAL. Une demande auprès de BEAL devra être faite pour savoir s'ils peuvent réaliser cette corde spécifique, suivant le cahier des charges fourni par le SSF.

Une réunion de bureau serait à prévoir au CREPS de Vallon Pont d'Arc.

La prochaine réunion de bureau aura lieu le 8 janvier 2017 (7 janvier, réunion grande région) à la Maison des Sports de Lorraine 13, rue Jean Moulin à Tomblaine.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 3 ET 4 DÉCEMBRE 2016 À LYON (RHÔNE)

Présents : Bureau (5): Gaël Kaneko, Vincent Biot, José Prévôt, Delphine Chapon.

Présence téléphonique : Vanessa Busto.

DTN (1) : Marie Hélène Rey.

Conseil d'Administration : Jean Noël Dubois, Marie Clélia Lankester, Viviane Le Lan, Grégoire Limagne, Bernard Lips, Véronique Olivier, Thomas Soulard, Nathalie Loza (uniquement samedi).

Commissions : Michel Ribera, Eric David, Josiane Lips (uniquement le samedi).

Président d'honneur: Jean-Pierre Holvoet.

Présidents de région : Christophe Prévot, Claudine Masson.

Absents excusés : Bureau (1): Jean Michel Hautavoine.

Conseil d'Administration (3): Marie-Françoise André, Robert Durand, Aurélie Meunier-Grullier.

Procuration pour les votes: (total des voix sur 17 votants) :

Jean-Noël Dubois a le pouvoir de Marie Françoise André.

Gaël Kaneko a le pouvoir de Vanessa Busto.

José Prévôt a les pouvoirs de :Jean Michel Hautavoine et Aurélie Meunier-Grullier.

Viviane Le Lan a le pouvoir de Robert Durand.

Ordre du jour

1. JNSC - Bilan de Véronique Olivier
2. Présentation de la nouvelle DTN
3. Certificat médical
4. Attribution des prix Martel-De Joly et Frédéric Hammel
5. Pôle développement
6. Convention avec le ministère sur l'étude bio-spéléologique de la région Franche-comté, signée en 2014
7. Information sur le fonctionnement de la commission scientifique
8. Commission Environnement et Délégation FSE
9. Médailles des écoles EFS-EFPS-EFC
10. Atlas Fédéral
11. Vital Sport
12. Le Mémento du Dirigeant
13. Projet CIMS
14. Vote des Candidatures de commissions et délégations
15. Dons reçus par SSF
16. Fusion CSR Grand Est
17. Plan chiroptères
18. Opération Mac Donald
19. TLC marketing
20. Mise en conformité des RI des CDS
21. Désignation des membres d'honneur
22. Budget prévisionnel 2017
23. Gestion et suivi des conventions d'accès
24. Actions internationales 2017
25. Intervention Commission communication
26. Projet fédéral
27. Porte-document pour commissions sur site fédéral
28. Questions Diverses

1. JNSC - Bilan de Véronique Olivier

Un questionnaire a été mis en ligne. 80% des organisateurs ont répondu.

Le dépouillement du questionnaire conduit à proposer deux dates pour les JNSC, juin et octobre.

Les organisateurs de JNSC, usuellement gratuites, seront-ils libres de demander une participation financière aux participants ?

Votants : 17 voix

Vote :

pour : 8

contre : 6

abstention : 3

148

Voulez-vous qu'un tarif soit plafonné?

Vote :

pour : 8

contre : 8

abstention : 1

Le résultat donnant une égalité, un second tour est lancé:

pour : 7

contre : 9

abstention : 1

La voix du président compte double.

Le choix est donc laissé aux organisateurs de JNSC mettre en place ou non un coût de participation.

Décision :

Dominique Lasserre et l'informaticien de la Fédération vont échanger avec l'assureur pour définir les modalités tarifaires pour une couverture d'une deuxième journée JNSC.

L'impression de diplômes, affiches ainsi que la création de flyer à remettre aux participants sont à chiffrer par la commission communication.

2. Présentation de la nouvelle DTN

Après recrutement et entretien téléphonique avec les trois candidats qui ont postulé, Marie-Hélène Rey a été retenue. Son arrêté de nomination par le Ministère au poste de DTN de la FFS est arrivé le 16 novembre. Sa prise de poste à temps plein sera effective le 01/01/2017.

3. Certificat médical

Le Ministère encourage à la création d'une licence non pratiquante/dirigeante, sans certificat médical.

Une nouvelle case « certificat médical » va apparaître sur AVENS.

En accord avec les trois écoles du pôle enseignement, il n'y a pas de distinction des activités sur Avens.

Le canyon s'associe à la nécessité du certificat annuel.

Avec le certificat médical annuel, l'obligation est supprimée, d'une part, de fournir un certificat médical pour participer aux stages et d'autre part, la distinction encadrant et pratiquant.

A partir de juillet 2017, un nouveau modèle de certificat médical sera disponible.

En complément des informations mise en ligne sur le site de la comed, un article sur le certificat médical paraîtra dans le prochain Spelunca.

En parallèle, la Comed va conduire :

- la relance des présidents de région pour dynamiser les médecins fédéraux régionaux,
- la sensibilisation des organisateurs des JNSC sur quelques précautions à prendre avec les initiés au niveau santé.

Création d'une licence non pratiquante

Vote

pour : 17

Divers : la Comed travaille en ce moment sur les prothèses et sur la bilharziose.

4. Attribution des prix Martel-De Joly et Frédéric Hammel

Le Prix Martel-De Joly récompense un individu ou un collectif qui a travaillé sur une cavité.

Le Prix Frédéric Hammel récompense les travaux de prévention secours.

Vote pour fixer les montants des prix Martel - De Joly : 1 000 € et Hammel : 2 000 €

Vote

pour : 17

Le montant de ces prix est fixé à Martel-De Joly : 1 000 € et Hammel : 2 000 €

5. Pôle développement

Intervention Grégoire Limagne

Bilan label jeune :

- **13€/jour d'aide pour 532 journées de stage 16 sessions**
- **89 jeunes, 9 canyonistes**
- **31% filles**
- **Moyenne d'âge 17 ans**
- **Stage jeune berger 2017**

Grégoire Limagne va se rapprocher des pôles développement et enseignement afin de mettre à jour les modalités et les conditions d'attribution de l'aide « label jeunes ». Un point sera fait au prochain conseil d'administration.

6. Convention avec le ministère sur l'étude bio-spéléologique de la région Franche-comté, signée en 2014

La convention, signée par la FFS, arrive à échéance fin décembre 2016. Un courrier a été envoyé par le Ministère. Une réponse au courrier du Ministère est à faire avant la fin d'année.

Le GEB (groupe d'études bio-spéléologiques de la commission scientifique) se propose de reprendre cette étude mais dans des délais beaucoup plus longs.

Il est nécessaire de reprendre contact avec le ministère, pour redéfinir cette convention. Marie-Clélia Lankester suit le dossier pour le conseil d'administration, au côté de la commission scientifique et environnement (réalisation d'un rapport intermédiaire, points sur les dépenses, etc.). Un point sera fait à ce sujet au prochain conseil d'administration.

La convention est disponible dans les projets sur le site web du GEB.

7. Information sur le fonctionnement de la commission scientifique

Intervention Josiane Lips

La commission souhaite fonctionner par thèmes et lancera des appels. Préparation congrès US 2021 (participation à des congrès...)

8. Commission Environnement et Délégation FSE

Suite à la démission de Didier Cailhol de la commission environnement et de la délégation FSE, Sidonie Chevrier est présidente pour la commission environnement. Sidonie Chevrier doit trouver un binôme mixte pour la présidence.

Marie-Clélia Lankester va l'accompagner pour constituer une équipe au sein de la commission environnement et mener une réflexion sur la constitution actuelle du pôle patrimoine avec deux commissions distinctes : scientifique et environnement.

De façon élargie, pour certaines commissions, des problèmes de transmission des dossiers lors du changement d'équipe peuvent poser problème. Un espace dédié aux commissions qui le souhaitent sur le porte-document sera proposé.

9. Médailles des écoles EFS-EFPS-EFC

Intervention Vincent Biot, Gaël Kaneko

Le dispositif médaille sera opérationnel en 2017. La fabrication va être lancée après mise à jour du devis. Le flyer et le diplôme vont être actualisés avec la commission communication. Cette dernière est également sollicitée pour mettre en place le plan de communication (diffusion présidents de club, EDSC, stages...).

Suite au départ de Claire Lagache, Marie-Hélène Rey indiquera quel CTN va assurer le suivi du dossier.

10. Atlas Fédéral

Intervention Dominique Lasserre

L'atlas fédéral figure dans le Mémento du dirigeant. Le power-point

Conseil d'administration des 3 et 4 décembre 2016 à Lyon (Rhône)

présentant l'atlas fédéral est utilisé pour les réunions de grandes régions. Il est à mettre à jour chaque année. Bernard Lips s'en occupe et fait la mise à jour pour janvier 2017.

Une diffusion sera faite par la Cocom à partir de cette mise à jour.

Des évolutions sont envisagées par Dominique Lasserre (rajout plus grande cavité par département,...). Il serait intéressant de développer certaines idées issues de ce document (Cocom ou Co stat et financière).

11. Vital Sport

Intervention Dominique Lasserre

Manifestation organisée par Decathlon (deuxième week-end de septembre).

Le CDS d'Ariège et deux de ses Clubs y sont déjà engagés.

C'est un outil avec support médiatique pour faire connaître notre activité comme les JNSC.

La Cocom enverra une newsletter trois fois dans l'année pour rappeler les outils disponibles tels Vital Sport, Sciences en fête...

La question de l'assurance d'une telle journée sera posée à notre assureur par Dominique Lasserre.

12. Le Mémento du Dirigeant

Intervention Bernard Lips et Dominique Lasserre,

Dominique Lasserre propose de mettre à jour ce Mémento qui est un élément important de notre fonctionnement fédéral. Il permet de faire le lien à chaque changement d'équipe.

L'adresse majmemento@ffspeleo.fr est disponible pour faire des demandes de mises à jour ou poser des questions.

13. Projet CIMS

Intervention Vincent Biot

Évolution depuis le dernier conseil d'administration :

Le projet d'exposition de préfiguration itinérante n'est plus pertinent. Le retard pris ne donne plus de caractère pionnier à ce projet qui avait mobilisé des start-ups du cluster Imaginove. Ces start-ups ont basculées vers d'autres projets et ne sont plus intéressées par le côté initialement novateur/laboratoire. Ce changement de contexte impacte également à la hausse le coût prévisionnel du projet. L'ensemble de ces éléments a conduit le groupe de travail à préconiser d'arrêter le projet d'exposition de préfiguration itinérante. Le conseil d'administration suit la préconisation du groupe.

L'équipe du groupe projet s'use. Il est composé de : Vincent Biot, Laurence Tanguille, Yves Contet. Marie-Clélia Lankester et Thomas Souldard l'ont rejoint en septembre. Il y a besoin d'autres forces vives.

Sur la suite du projet d'exposition permanente centre d'interprétation du milieu souterrain : le Maire de Saint-Remèze (Ardèche) est très intéressé pour accueillir le projet. Il propose deux lieux dont la grotte de La Madeleine. Une réunion va être organisée en janvier-février avec la commune de Saint-Remèze pour échanger sur l'accueil éventuel du projet CIMS.

Pour renforcer l'animation, la DTN va identifier si un CTN pourrait être impliqué sur ce projet. Par ailleurs, un stage de master de six mois pourrait également travailler ce projet en 2017.

14. Vote des Candidatures de commissions et délégations

Les délégués doivent produire un compte-rendu après chaque réunion et le diffuser au conseil d'administration.

Le dépouillement des votes est fait par : Christophe Prévot

Commission statuts et règlements fédéraux en binôme :

Jean Pierre Holvoet et Nadine Molvot

Vote :

Pour : 17

Egalement dans la commission : José Prévôt et Dominique Lasserre

La commission propose de travailler sur des questions/réponses juridiques les plus souvent formulées.

Délégation Juridique :

Robert Durand

Vote :

Pour : 10 Contre : 4 Abstention : 1 Blanc : 2

Le délégué a un avis de conseiller et n'a pas à traiter directement les dossiers.

Organe disciplinaire 1^{ère} instance :

Jean Piotrowski

Vote :

Pour : 15 Abstention : 2

Stéphane Vigouroux

Vote :

Pour : 15 Abstention : 2

Jean Marie Toussaint

Vote :

Pour : 14 Abstention : 3

Pierre Mouriaux

Vote :

Pour : 15 Abstention : 2

Poste de président de l'Organe disciplinaire de 1^{ère} instance :

Jean Piotrowski

Vote :

Pour : 10 voix

Pierre Mouriaux

Vote :

Pour : 6 Blanc : 1

Délégation FAAL

José Prévôt

Vote :

Pour : 12

Vincent Sordel

Vote :

Pour : 4 Abstention : 1

Délégation UIS :

Christian Dodelin

Vote :

Pour : 17

Bernard Chirol

Vote :

Pour : 15 Contre : 2

Délégation ANECAT :

Vincent Biot

Vote :

Pour : 14 Abstention : 2 Blanc : 1

Délégation fédération internationale de canyon amateur :

Marc Boureau Président – Bertrand Laurent Président-adjoint

Vote :

Pour : 16 Contre : 1

Délégation suivi des diplômés d'état :

Judicaël Arnaud

Vote :

Pour : 13 Contre : 2 Abstention : 1 Blanc : 1

Délégations non pourvues :

Délégation présentation prix fédéraux :

Isabelle Obstancias, accepte l'intérim pour poursuivre ce dossier. Un appel à candidature doit être relancé. Isabelle Obstancias demande à ce qu'un nouvel article paraisse dans Spelunca. Elle précise que les anciens candidats non primés peuvent se représenter.

A noter que des comptes rendus réguliers de chacun des délégués élus devront être envoyés au secrétariat fédéral pour suivre l'avancement des délégations.

15. Dons reçus par SSF

Le conseil technique SSF réuni fin septembre, propose de créer un fond dédié (fond Didelot) qui aurait pour affectation : amélioration de la réponse opérationnelle du SSF à l'échelon départemental et national.

Montant du fond : 28 794.80 €

Détail :

- Assurance vie Didelot : 27 151.49 €
- CDS 58 : 1 643.31 €

Vote :

Pour : 17

16. Fusion CSR Grand Est

La procédure pour 2017 concernant les subventions du Conseil Régional Grand Est impose de déposer ses demandes avant le 18 janvier 2017 sur chaque ancienne région. Les procédures pour des demandes « en grande région » ne seront opérationnelles qu'en 2018.

Dans le plan de fusion prévu des CSR, la fusion serait effective au printemps 2017. Les trois CSR concernés souhaitent repousser la fusion au dernier trimestre 2017 afin d'éviter toute confusion et lourdeur administrative avec les services de la Région.

La FFS autorise-t-elle à n'engager la fusion des CSR qu'en fin 2017 pour les cas où les demandes de subvention des conseils régionaux sont fixées sur les anciennes régions ?

Vote :

Pour : 17

17. Plan chiroptères

Intervention Marie Clélia Lankester

La FFS valide le plan Chiroptères.

Création d'une convention tripartite entre la SFEPM, FFS, FCEM qui définit les rôles dans le plan d'action qui est une étude et un suivi des chiroptères.

Ce plan sera décliné en région, la convention sera un support à disposition des CSR et CSR.

18. Opération Mac Donald

Nombre de coupons reçus à ce jour : 113, soit 3 955 €

Fin de l'opération mars 2017

19. TLC marketing

Proposition : inclure la FFS dans un réseau santé sport (achat d'aliments ou autres qui donnent droit à une séance d'initiation à un sport au choix).

Ce type de démarche est toujours un levier pour faire connaître la spécialité et la FFS d'autant que le coût d'inclusion est nul.

Véronique Olivier écrira un message d'appel aux clubs volontaires (au nom de la Cocom) en précisant qu'aucun dédommagement ne sera alloué aux clubs participants pour les coupons de ce réseau.

20. Mise en conformité des RI des CDS

Intervention Jean-Pierre Holvoet

Jean-Pierre Holvoet rappelle l'importance de cette démarche et de la bonne conformité des RI et statuts de nos instances fédérales.

La commission statuts envoie une synthèse de la relecture de tous les RI et nouveaux statuts envoyés par les CDS et CSR au bureau pour validation lors de l'assemblée générale 2017.

Représentants de la commission statuts :

Président de la commission : Jean Pierre Holvoet

Membres : José Prévôt, Dominique Lasserre et Nadine Molvot.

21. Désignation des membres d'honneur

Rechercher la liste auprès de la secrétaire de direction afin d'identifier les prochaines candidatures pour l'assemblée générale.

A ce jour, la FFS a reçu deux demandes pour Jean Pierre Viard.

Jean Pierre Holvoet précise que les missions sont spécifiées dans le Mémento du dirigeant.

Un appel à candidature auprès des membres du conseil d'administration est lancé ?

22. Budget prévisionnel 2017

Avant de présenter le budget 2017, le trésorier fait un point sur le réalisé 2016. Il manque encore beaucoup d'éléments pour donner un point très précis. Mais il semblerait au vue des projections que nous serions dans les clous.

Présentation du budget prévisionnel 2017 :

| | Dépenses | Recettes |
|----------------|-----------|-----------|
| Ressources | 314 600 € | 884 700 € |
| Pôles | 615 800 € | 424 400 € |
| Instances | 90 400 € | 9 100 € |
| Fonctionnement | 337 100 € | 39 700 € |

Le budget est en équilibre à la hauteur de 1 357 900€ mais va évoluer car les nouveaux présidents de commissions affinent leur budget. Les derniers arbitrages se feront au conseil d'administration de mars.

La DTN va se rapprocher du trésorier de l'EFC pour affiner la convention d'objectifs et les actions à y faire figurer (formations diplômantes, formation personnelles,...) pour 2017.

Il est rappelé par Bernard Lips que les président(e)s de commission ne doivent pas dépasser leur budget prévisionnel. Si ce cas se présente, le président(e) de commission doit en informer le trésorier fédéral.

La DTN se charge de faire un rappel et de réunir les président(e)s et trésorier(e)s de commission concernant les modalités de gestion de leur budget.

23. Gestion et suivi des conventions d'accès

Rappel de Jean Pierre Holvoet : la commission « conventions » est uniquement réservée aux conventions de droit d'accès, mais il y a d'autres conventions.

Un groupe de travail avait été mis en place en 2010 pour reprendre toutes ces conventions mais depuis quelques mois, il ne fonctionne plus. Le but du groupe de travail est de vérifier que les conventions n'engagent pas les responsabilités de la Fédération au-delà des garanties couvertes par son assurance. Certaines conventions (toujours actuelles puisqu'elles ne sont pas dénoncées) engagent la Fédération au-delà de ses garanties.

La DTN va se rapprocher de la secrétaire du siège pour faire un point sur les conventions en cours dont la FFS est signataire.

Afin de vérifier que le tableau listant les conventions, soit à jour et que toutes les conventions soient présentes, le pôle patrimoine, le bureau, les délégués juridique et assurance doivent travailler ensemble (Marie Clélia Lankester, Vanessa Busto, Dominique Lasserre et Robert Durand).

24. Actions internationales 2017

Intervention téléphonique samedi de Florence Guillot, reprise du point dimanche

Le conseil d'administration doit arbitrer les actions internationales pour la prochaine réunion CREI du 10-11 décembre prochain. L'action Brésil est actée par le Ministère.

Des précisions sont apportées sur la situation au Maroc et des stages qui y sont organisés depuis 3 ans.

Priorités FFS actions étrangères :

- Lobbying UIS à poursuivre pour 2021, accueil congrès UIS.
- Exporter l'expertise fédérale à l'étranger : prise en charge uniquement des frais de déplacements.
- Présence sur des colloques internationaux.
- Enjeux d'occuper des postes dans les structures européennes et internationales (FSE, UIS)

Pour les colloques, les participants doivent faire une intervention et rédiger un compte-rendu diffusé au conseil d'administration et à sa commission.

Le budget des actions déposées est à la hausse. Il est demandé à la CREI de voir auprès de chaque commission ou CSR dans quelle mesure ils peuvent réduire leur dépense sur les actions à l'internationale. La CREI reviendra vers le conseil d'administration pour arbitrage définitif.

Pour l'année prochaine, le conseil d'administration définira clairement la politique à suivre, les projets à prioriser et l'investissement de la Fédération dans les actions internationales.

25. Intervention Commission communication

La cocom est composée de : Michel Ribera, Celina Milaszewicz, Jean-Luc Rouy, Rémy Limagne, Fabien Fecheroulle.

Michel Ribera fait le constat que le volet communication manque de structuration, dans sa globalité. La cocom a mobilisé une équipe autour d'un projet. Les présidents de commission sont informés sur le projet en cours. Le budget prévisionnel est à refaire en intégrant le projet de la cocom.

Des premières actions sont identifiées :

- Un Spelunca kiosque n'est pas supportable financièrement, par contre il est possible de développer un Spelunca kiosque numérique.
- Refonte du portail fédéral en intégrant les demandes et besoins des commissions : rédiger un cahier des charges avec des phasages de réalisation et d'évolution dans le temps.
- Mener une réflexion sur la réalisation de supports de communication (flyer, stickers, goodies utiles, textiles, etc.)
- Création sur le nouveau portail d'un espace cocom « boutique fédérale » afin de présenter les produits proposés par la FFS (bâches, banderoles, flyers,...) pour les CDS, clubs, CSR (pour leurs manifestations, événementiels, actions grands publics, JNSC, etc.).
- Information fédérale sur des sites comme les grottes touristiques.
- Faciliter l'accès aux outils et la diffusion de l'information (newsletter).
- Évaluer l'utilisation des outils (fréquentation site internet, téléchargement, etc.).
- Participation à des salons, des festivals de films, etc.

Dans un premier temps, la commission communication a besoin de partager avec chaque commission pour pouvoir répondre aux attentes de chacun.

La commission communication peut diffuser de l'information vers les fédérés. Le « procès » de diffusion est à préciser. La newsletter sera un outil de communication pour donner des informations synthétisées et actualisées provenant des différentes commissions et informations fédérales.

Il existe des outils pour gérer et assurer les projets. Michel Ribera va transmettre à l'informaticien de la FFS, des exemples d'outils qui pourraient être utilisés au niveau du conseil d'administration et sur certains projets.

26. Projet fédéral

Le conseil d'administration pose le problème de l'interview (prendre contact via téléphone). Les membres du bureau préconisent le contact direct afin de cadrer les réponses.

Les questionnaires complétés sont à retourner au secrétariat fédéral.

Le projet fédéral doit répondre à la question : à quoi cela sert de se fédérer, quels sont les services qu'apportent la FFS à ses fédérés ?

Dans le projet fédéral, importance :

- des EDSC (Viviane Le Lan) et accompagnement à leur création
- Communication

27. Porte-document pour commissions sur site fédéral

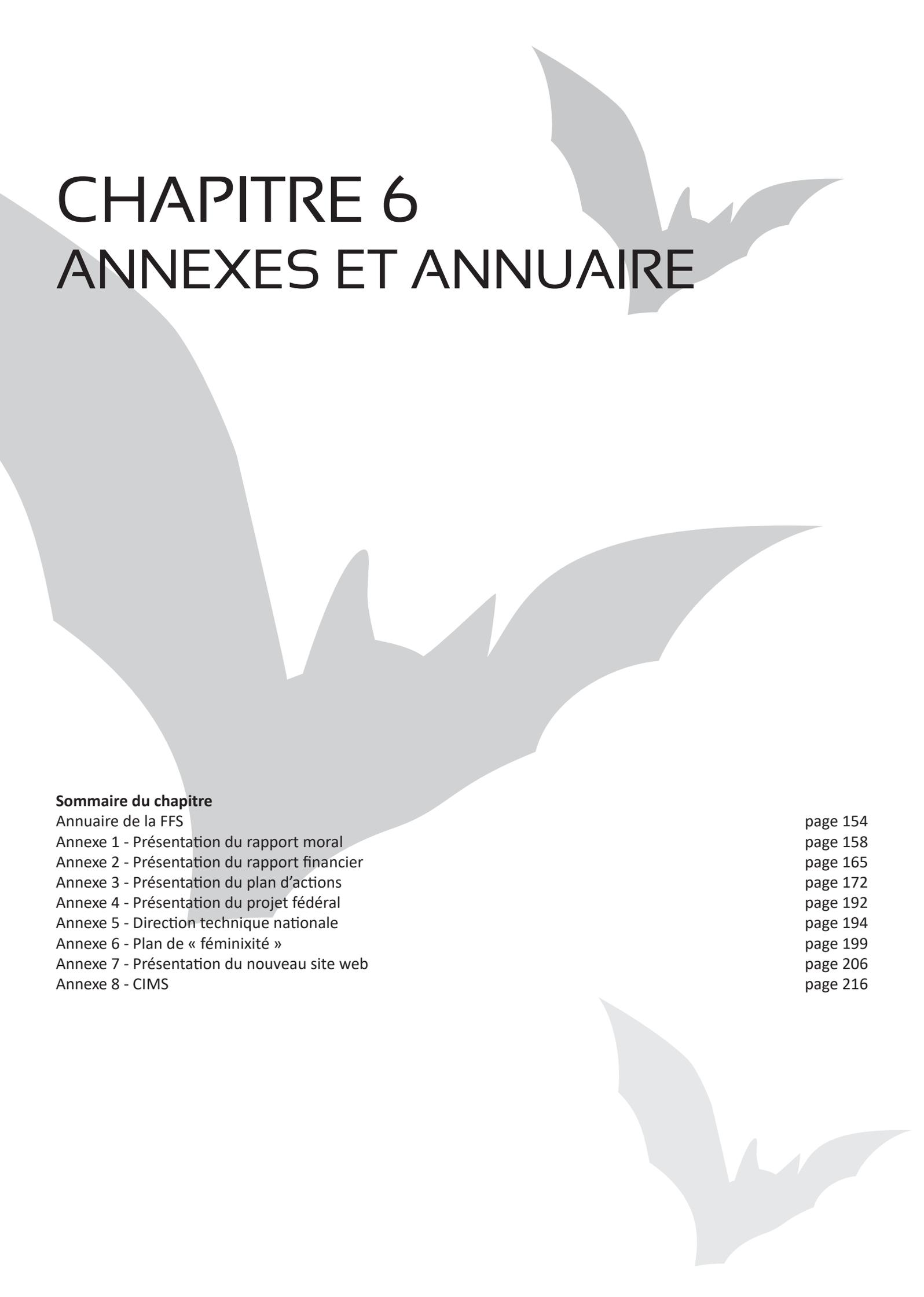
Une demande d'emplacement dédié au partage de fichiers pour la commission scientifique et la commission environnement a été faite à l'informaticien de la Fédération. Les autres commissions peuvent en faire la demande, pour ce faire, il faudra envoyer la demande ainsi que les noms des membres de la commission à notre informaticien.

28. Questions Diverses

Lister les tâches et les dossiers sur lesquels le bureau a besoin d'aide et de relais pour porter un dossier. Si personne au sein du conseil d'administration ne souhaite prendre en charge un dossier, des personnes extérieures (identifiées par un administrateur (trice)) peuvent être sollicitées.

CHAPITRE 6

ANNEXES ET ANNUAIRE



Sommaire du chapitre

| | |
|--|----------|
| Annuaire de la FFS | page 154 |
| Annexe 1 - Présentation du rapport moral | page 158 |
| Annexe 2 - Présentation du rapport financier | page 165 |
| Annexe 3 - Présentation du plan d'actions | page 172 |
| Annexe 4 - Présentation du projet fédéral | page 192 |
| Annexe 5 - Direction technique nationale | page 194 |
| Annexe 6 - Plan de « féminixité » | page 199 |
| Annexe 7 - Présentation du nouveau site web | page 206 |
| Annexe 8 - CIMS | page 216 |

ANNUAIRE DE LA FFS

(mise à jour le 1^{er} juin 2017)

Nous ne publions plus les coordonnées dans le Descendeur. Celles-ci sont à jour sur le site de la Fédération à ces adresses :

<http://ffspeleo.fr/annuaireFFS>

<http://ffspeleo.fr/annuaireCSR>

<http://ffspeleo.fr/annuaireCDS>

PRÉSIDENT D'HONNEUR

| | |
|---------------------|---------------------|
| Président d'honneur | Jean-Pierre Holvoet |
|---------------------|---------------------|

BUREAU FÉDÉRAL

| | |
|--------------------|------------------------|
| Président | Gaël Kaneko |
| Trésorier | José Prévôt |
| Secrétaire-général | Vanessa Busto |
| Président-adjoint | Vincent Biot |
| Trésorier-adjoint | Jean-Michel Hautavoine |
| Secrétaire-adjoint | Delphine Chapon |

AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| | |
|---|-------------------------|
| Administrateur | Robert Durand |
| Administrateur | Thomas Soulard |
| Administratrice | Marie-Françoise Andre |
| Administratrice | Viviane Le Lan |
| Administratrice | Nathalie Loza |
| Administratrice | Aurélie Meunier-Grulier |
| Coordinateur du pôle développement | Grégoire Limagne |
| Coordinateur du pôle santé secours | Jean-Noel Dubois |
| Coordinateur du pôle vie associative | Bernard Lips |
| Coordinatrice du pôle communication et publication | Véronique Olivier |
| Coordinatrice du pôle Patrimoine, sciences et environnement | Marie-Clélia Lankester |
| Coordinateur du pôle enseignement | Poste vacant |

DÉLÉGUÉS

| | |
|---|--------------------|
| Délégué à l'Union internationale de spéléologie (UIS) | Christian Dodelin |
| Délégué à la Fédération spéléologique européenne | Michel Isnard |
| Délégué à la Fédération internationale de canyoning | Marc Boureau |
| Délégué assurance | Dominique Lasserre |
| Délégué juridique | Robert Durand |
| Rédacteur en chef de spelunca | Philippe Drouin |
| Rédacteur en chef de Karstologia | Christophe Gauchon |
| Représentant aux sites et monument historiques | Christophe Gauchon |

PRÉSIDENTS DE COMMISSIONS

| | Président(e) | Président(e)-adjoint(e) |
|---|-------------------------|-------------------------|
| Commission audiovisuelle | Michel Luquet | Dominique Marcel |
| Commission communication | Michel Ribera | Celina Milaszewicz |
| Commission des relations et expéditions internationales | Florence Guillot | Eric David |
| Commission documentation | Marcel Meyssonier | Isabelle Obstancias |
| Commission canyon | Marc Boureau | Emilie Reboul |
| École française de plongée souterraine | Philippe Bertoquio | Isabelle Perpoli |
| École française de spéléologie | Judicaël Arnaud | Vanessa Kysel |
| Commission environnement | Sidonie Chevrier | |
| Commission financière et statistiques | Henri Vaumoron | Cathy Rosier |
| Commission médicale | Jean-Pierre Buch | Marie-Françoise Andre |
| Commission scientifique | Ruben Centelles Bascuas | Josiane Lips |
| Spéléo secours français | Bernard Tourte | France Rocourt |
| Spelunca-librairie | Marcel Meyssonier | Isabelle Obstancias |
| Commission Statuts et Règlements fédéraux | Jean-Pierre Holvoet | Nadine Molvot |
| Commission de surveillance des opérations électorales | Raymond Legarçon | |
| Organe disciplinaire d'appel | Philippe Brunet | |

(mise à jour le 1^{er} juin 2017)

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

| | |
|--|------------------|
| Directrice technique nationale | Marie-Hélène Rey |
| Conseiller technique national chargé de la formation | Gérard Cazes |
| Conseiller technique national chargé du développement jeune et famille et du canyoning | Serge Fulcrand |
| Conseiller Technique National chargé du développement, des publics scolaires et de la relation avec les professionnels | José Mulos |

SALARIÉS

| | |
|--|-----------|
| Secrétaire de direction Secrétariat de direction, CREI | Chantal |
| Comptable Comptabilité | Nora |
| Responsable informatique Informatique fédérale, Assurances | Laurent |
| Secrétaire Gestion des adhérents, gestion des stages, librairie | Catherine |

PRÉSIDENT(E)S DE COMITÉS SPÉLÉOLOGIQUES RÉGIONAUX

| | |
|---|----------------------|
| A - Comité Spéléologique d'Ile de France | Gaël Monvoisin |
| B - Comité spéléologique régional de Bourgogne-Franche-Comté | Bruno Bouchard |
| C - Comité Spéléologique Régional Auvergne-Rhône-Alpes | Yves Contet |
| D - Comité régional de spéléologie Provence Alpes Côte d'Azur | Hervé Tainton |
| F - Comité spéléologique régional d'Occitanie | Benjamin Weber |
| G - Comité Spéléologique Régional de Nouvelle Aquitaine | Bernard Lebreton |
| H - Comité Spéléologique Régional Bretagne / Pays de la Loire | Benjamin Piaudel |
| J - Comité régional de spéléologie de Normandie | Paul Rabelle |
| K - Comité Spéléologique Régional de Champagne - Ardenne | Dominique Bache |
| L - Ligue spéléologique lorraine | Christophe Prevot |
| N - Comité Spéléologique Régional du Centre | Claudine Masson |
| R - Comité Spéléologique Régional «R» | Bruno Goergler |
| T - Comité Spéléologique Régional Hauts de France | Franck Maciejak |
| V - Ligue Insulaire Spéléologique Corse | Pierre-Jean Micaelli |
| W - Ligue Réunionnaise de Spéléologie et de Canyon... | Dominique Durand |

(mise à jour le 1^{er} juin 2017)

PRÉSIDENT(E)S DE COMITÉS DÉPARTEMENTAUX DE SPÉLÉOLOGIE

| | |
|---|-------------------------|
| Ain (01) - Comité départemental de spéléologie de l'Ain | Julie Noble |
| Alpes-de-Haute-Provence (04) - Comité départemental de spéléologie des Alpes de Haute-Provence | Jean Maurizot |
| Hautes-Alpes (05) - Comité départemental de spéléologie des Hautes-Alpes | Alexandre Chaput |
| Alpes-Maritimes (06) - Comité départemental de spéléologie des Alpes-Maritimes | Daniel Cavani |
| Ardèche (07) - Comité départemental de spéléologie de l'Ardèche | Claire Goudian |
| Ardennes (08) - Comité départemental de spéléologie des Ardennes | Virginie Verrecchia |
| Ariège (09) - Comité départemental de spéléologie de l'Ariège | Nicole Ravaiau |
| Aube (10) - Comité départemental de spéléologie de l'Aube | Sandra De Araujo Macedo |
| Aude (11) - Comité départemental de spéléologie de l'Aude | François Purson |
| Aveyron (12) - Comité départemental de spéléologie de l'Aveyron | Mickaël Picaud |
| Bouches-du-Rhône (13) - Comité Départemental de Spéléologie et de descente de Canyon des Bouches du Rhône | Jean-Marc Garcia |
| Calvados (14) - Comité départemental de spéléologie du Calvados | Sylvain Beuve |
| Charente (16) - Comité départemental de spéléologie de la Charente, C.D.S. 16 | Dominique Berguin |
| Charente-Maritime (17) - Comité départemental de spéléologie de Charente-Maritime | Benjamin Rhim |
| Cher (18) - Comité départemental de spéléologie du Cher | Patrick Redoute |
| Corrèze (19) - Comité départemental de spéléologie de Corrèze | Thierry Marchand |
| Côte-d'Or (21) - Comité départemental de spéléologie de la Côte d'Or | Jean-Louis Merelle |
| Dordogne (24) - Comité départemental de spéléologie de la Dordogne | Patrick Rousseau |
| Doubs (25) - Comité départemental de spéléologie du Doubs | Olivier Gallois |
| Drôme (26) - Comité départemental de spéléologie de la Drôme | Olivier Garnier |
| Eure (27) - Comité départemental de spéléologie de l'Eure | Rodolphe Lheritier |
| Eure-et-Loir (28) - Comité départemental de spéléologie d'Eure-et-Loir | Eric Bailleul |
| Finistère (29) - Comité départemental de spéléologie du Finistère | Christian Marget |
| Gard (30) - Comité départemental de spéléologie du Gard | Pierre Landry |
| Haute-Garonne (31) - Comité départemental de spéléologie de Haute-Garonne | Lucienne Weber |
| Gers (32) - Comité départemental de spéléologie du Gers | Rémi Brouard |
| Gironde (33) - Comité départemental de spéléologie de la Gironde | David Meunier |
| Hérault (34) - Comité départemental de spéléologie de l'Hérault | Patrick Brunet |
| Ille-et-Vilaine (35) - Comité départemental de spéléologie d'Ille-et-Vilaine | Dominique Guerin |
| Indre (36) - Comité départemental de spéléologie de l'Indre | Thierry Masson |
| Indre-et-Loire (37) - Comité départemental de spéléologie d'Indre-et-Loire | François Gay |
| Isère (38) - Comité départemental de spéléologie de l'Isère | Philippe Cabrejas |
| Jura (39) - Comité départemental de spéléologie du Jura | Johan Badey |
| Landes (40) - Comité départemental de spéléologie des Landes | Joël Roy |
| Loire (42) - Comité départemental de spéléologie de la Loire | Jean Maurice Da Cruz |
| Loiret (45) - Comité départemental de spéléologie du Loiret | Jean-Michel Mourier |
| Lot (46) - Comité départemental de spéléologie du Lot | Joël Tremoulet |
| Lot-et-Garonne (47) - Comité départemental de spéléologie du Lot-et-Garonne | Fabienne Gaubert |
| Lozère (48) - Comité départemental de spéléologie de Lozère | Pierre Lemaitre |
| Marne (51) - Comité départemental de spéléologie de la Marne | Fabrice Dauvergne |
| Haute-Marne (52) - Comité départemental de spéléologie de la Haute-Marne | Yann Guivarch |
| Mayenne (53) - Comité départemental de spéléologie de la Mayenne | Aurélia Demimuid |
| Meurthe-et-Moselle (54) - Comité départemental de spéléologie de la Meurthe-et-Moselle | Sabine Vejux-Martin |
| Meuse (55) - Comité départemental de spéléologie de la Meuse | Michel Gerard |
| Moselle (57) - Comité départemental de spéléologie la Moselle | Didier Thon |
| Nord (59) - Comité départemental de spéléologie du Nord | Philippe Lameire |
| Oise (60) - Comité départemental de spéléologie de l'Oise | Donald Accorsi |
| Puy-de-Dôme (63) - Comité départemental de spéléologie du Puy-de-Dôme | Angélique Navarro |
| Pyrénées-Atlantiques (64) - Comité départemental de spéléologie des Pyrénées-Atlantiques | Christine Gastereguy |
| Hautes-Pyrénées (65) - Comité départemental de spéléologie et de canyon des Hautes-Pyrénées | Jean-Luc Lacrampe |

| | |
|---|----------------------|
| Pyrénées-Orientales (66) - Comité départemental de spéléologie des Pyrénées Catalanes | Fabrice Fillols |
| Haut-Rhin (68) - Comité départemental de spéléologie du Haut-Rhin | Eric Zipper |
| Rhône (69) - Comité de Spéléologie du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon | Frédéric Delegue |
| Haute-Saône (70) - Comité départemental de spéléologie de la Haute-Saône | Véronique Olivier |
| Saône-et-Loire (71) - Comité départemental de spéléologie de la Saône-et-Loire | Didier Accary |
| Savoie (73) - Comité départemental de spéléologie de la Savoie | Christian Dodelin |
| Haute-Savoie (74) - Comité départemental de spéléologie de Haute-Savoie | Rafaël Chevalier |
| Paris (75) - Comité départemental de spéléologie de Paris | Thomas Lecoq |
| Seine-Maritime (76) - Comité départemental de spéléologie de la Seine-Maritime | Joël Honguer |
| Seine-et-Marne (77) - Comité départemental de spéléologie de la Seine-et-Marne | Marc Lamouret |
| Yvelines (78) - Comité départemental de spéléologie et de canyoning des Yvelines | Gilles Moutin |
| Deux-Sèvres (79) - Comité départemental de spéléologie des Deux-Sèvres | Olivier Collon |
| Tarn (81) - Comité départemental de spéléologie du Tarn | Fabrice Rozier |
| Tarn-et-Garonne (82) - Comité départemental de spéléologie du Tarn-et-Garonne | Olivier Carpentier |
| Var (83) - Comité départemental de spéléologie du Var | Denis Laty |
| Vaucluse (84) - Comité départemental de spéléologie du Vaucluse | Christian Serguier |
| Vienne (86) - Comité départemental de spéléologie de la Vienne | Dominique Beau |
| Haute-Vienne (87) - Comité départemental de spéléologie de la Haute-Vienne | Alain Ravanne |
| Vosges (88) - Comité départemental de spéléologie des Vosges | Jean-Jacques Gaffiot |
| Yonne (89) - Comité départemental de spéléologie de l'Yonne | Bruno Bouchard |
| Territoire-de-Belfort (90) - Comité départemental de spéléologie du Territoire-de-Belfort | Eric Heidet |
| Essonne (91) - Comité départemental de spéléologie de l'Essonne | Nathalie Loza |
| Hauts-de-Seine (92) - Comité départemental de spéléologie des Hauts-de-Seine | Victor Monchy |
| Saint-Denis (93) - Comité départemental de spéléologie de la Seine-Saint-Denis | Fabien Fecherouille |
| Val-de-Marne (94) - Comité départemental de spéléologie du Val-de-Marne | Françoise Lidonne |
| Val-d'Oise (95) - Comité départemental de spéléologie du Val-d'Oise | Pierre Bancel |



RAPPORT MORAL 2016

1

RAPPEL DES VALEURS DE LA FFS



- ✓ PARTAGER
- ✓ ETUDIER
- ✓ EXPLORER
- ✓ ORGANISER
- ✓ TRANSMETTRE
- ✓ PROTEGER

2

LES MISSIONS DE LA FFS



- ✔ **FÉDÉRER** et réunir toutes les personnes pratiquant la spéléologie et le canyoning
- ✔ **PROMOUVOIR** ces pratiques et organiser des manifestations.
- ✔ **ETUDIER ET PROTÉGER** le milieu souterrain.
- ✔ **SÉCURISER** la pratique et les pratiquants à travers des missions de sécurité civile, de prévention, de formation et d'organisation des secours en milieux souterrains.

3

LA FFS EN 2016, c'est...



- ✔ **22 CSR**
- ✔ **76 CDS**
- ✔ **433 CLUBS**
- ✔ **7517 LICENCIES**
- ✔ **Dont 5 577 Hommes, 1 940 Femmes**
- ✔ **Et 1 342 moins de 26 ans**

4

LES ELECTIONS EN 2016

100 % DE PARITE



- ✓ **1 Président d'honneur**
- ✓ **17 membres du conseil d'administration, le 18^{ème} poste étant réservé au Collège II**
- ✓ **Dont 6 élus pour le bureau et 1 médecin fédéral**
- ✓ **30 président(e)s et président(e)s adjoint(e)s de commissions**
- ✓ **Mais aussi, Marie-Hélène REY, notre nouvelle Directrice Technique Nationales**



5

LA FFS, C'EST AUSSI...



- ✓ **21 expéditions internationales parrainées par la FFS et tant d'autres qui ne demandent pas de parrainage**
- ✓ **Des camps jeunes**
 - 1 camp jeunes CSR E en aout à la Pierre St Martin (7 jours)**
 - 1 camp jeunes EDSC en octobre en Ardèche (5 jours)**
 - 1 WE Co J à Pâques dans l'Aveyron (3 jours)**
 - 1 WE CoJ à Noël dans le Lot (3jours)**
- ✓ **1 stage spéléo féminin international dans le Doubs de 10 jours avec 40 participantes/participants**
- ✓ **Près de 300 conventions sont enregistrées au siège de la FFS dont 6 conventions d'accès ont été signées cette année.**



6

NOS PLUS GRANDES REUSSITES



- ✔ **La féminisation**
- ✔ **Les camps jeunes**
- ✔ **L'opération Mac Donald's**
- ✔ **Les formations**

7

NOS MOINS BONNES REUSSITES



- ✔ **Tous les adhérents de clubs ne se licencient pas (on estime que cela représenterait entre 20 et 30 % de licences supplémentaires).**
- ✔ **La délégation canyonimse**
- ✔ **La commission environnement a besoin d'aide et d'expertise dans le traitement de ses dossiers**
- ✔ **La délégation FSE qui a du mal a avoir un candidat**

8

NOS PARTENAIRES COMMERCIAUX



- ▼ **BEAL**
- ▼ **EXPE**
- ▼ **PETZL**
- ▼ **FUAJ**

9

NOS PARTENAIRES ASSOCIATIFS



- ▼ **SNPSC**
- ▼ **ANECAT**
- ▼ **FFME**
- ▼ **FFCAM**

10

LES SOUTIENS INSTITUTIONNELS



- ✓ **Le Ministère des sports**
- ✓ **Le Ministère de la transition écologique et solidaire**
- ✓ **Le Ministère de l'intérieur, la Direction de la Sécurité Civiles**
- ✓ **Le CNOSF**

11

LES NOUVELLES LOIS EN 2016 ET LEUR IMPACT SUR LA FFS



- ✓ **Réforme territoriale**
- ✓ **Certificat médical**

12

LES EVENEMENTS EN 2016



- ✓ **10ème Spelimages à Avignon**
- ✓ **Le camp international du Berger (60 ans après)**
- ✓ **25ème Rassemblement Causse du Larzac**
- ✓ **13ème Rassemblement Interfédéral de Canyon (RIF), Pyrénées Orientales**
- ✓ **Les JNSC**
- ✓ **et bien d'autres...**



13



**Un grand merci pour votre
implication durant cette
année 2016!**

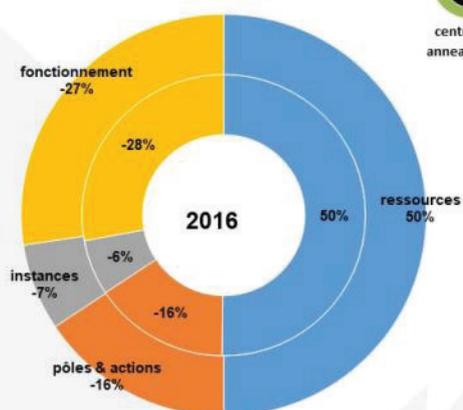




Présentation des comptes 2016

1

Global 2016

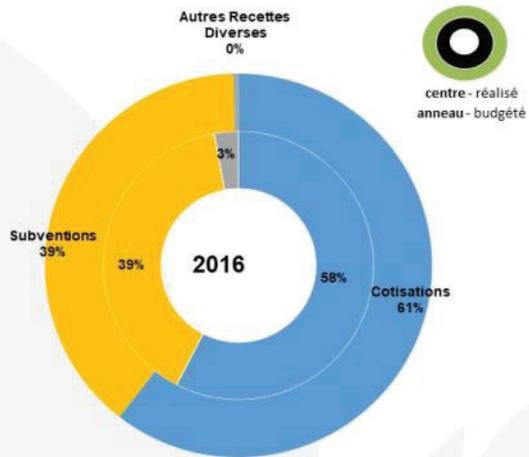


2

Ressources 2016



Fédération Française
de Spéléologie

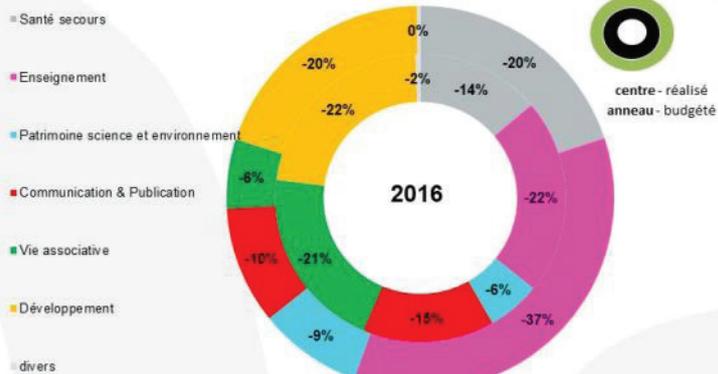


3

Pôles & actions



Fédération Française
de Spéléologie



4

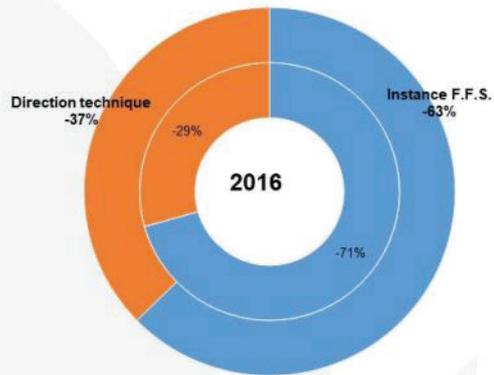
Instances



Fédération Française
de Spéléologie



centre - réalisé
anneau - budgété



5

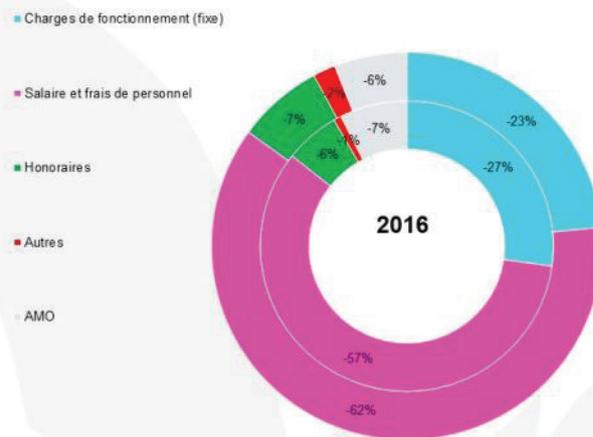
Fonctionnement



Fédération Française
de Spéléologie



centre - réalisé
anneau - budgété



6



Merci de votre attention



7



Présentation du budget prévisionnel 2017

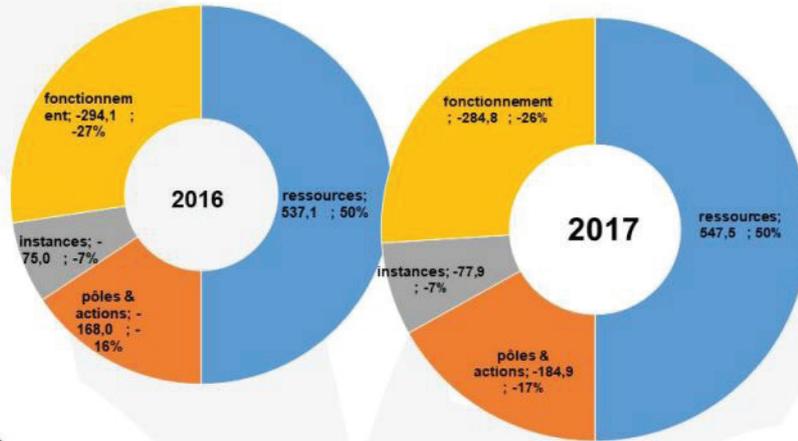


8

Global



Fédération Française
de Spéléologie

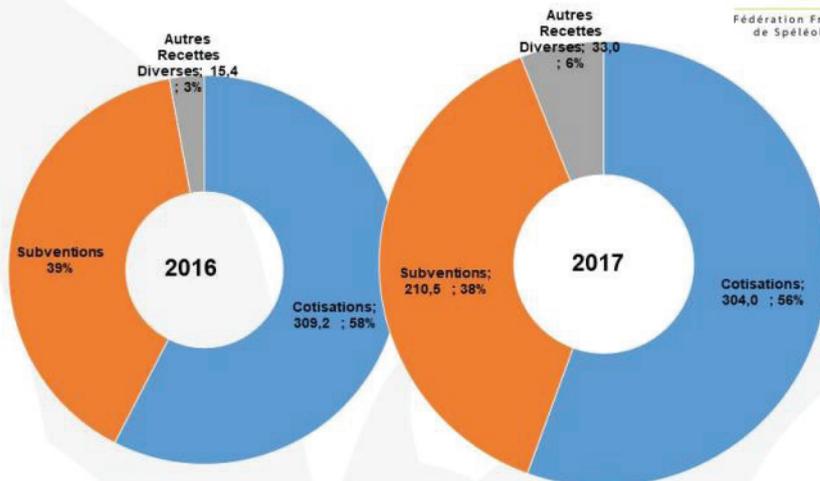


9

Ressources



Fédération Française
de Spéléologie

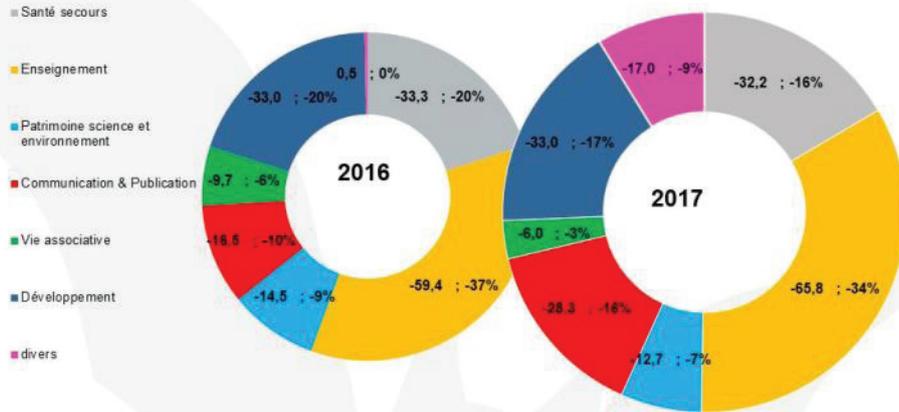


10

Pôles & actions



Fédération Française
de Spéléologie

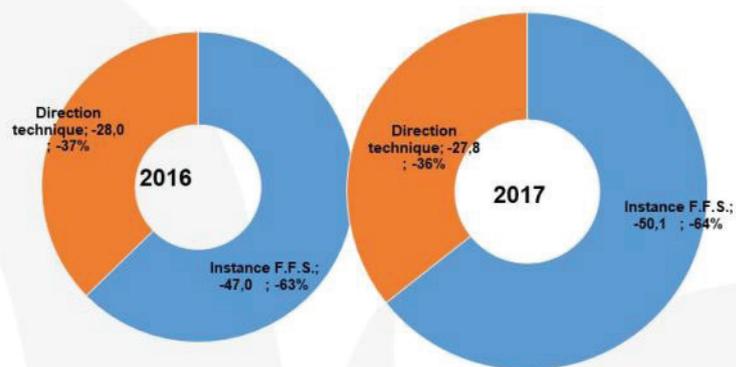


11

Instances



Fédération Française
de Spéléologie

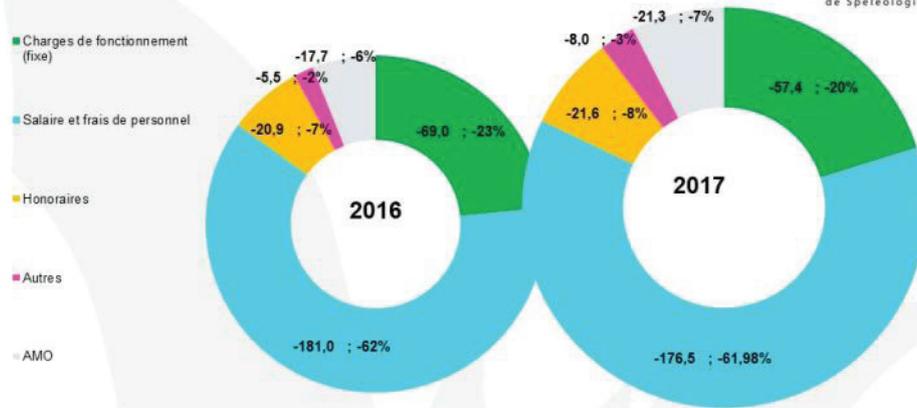


12

Fonctionnement



Fédération Française
de Spéléologie



13

Merci de votre attention



Fédération Française
de Spéléologie

14



Fédération Française
de Spéléologie

PLAN D' ACTIONS PROJET FÉDÉRAL 2017-2021

Il sera axé autour de deux objectifs prioritaires
de développement et de trois objectifs
transversaux et structurants.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 1/40

Plan

DEVELOPPER L'EXPERTISE FEDERALE ET STRUCTURER CENTRE DE RESSOURCES



Fédération Française
de Spéléologie

- **Développer** l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle.
- **Développer** la connaissance des milieux de pratique et la base de données de la FFS
- **Acquérir et conserver** l'information sur les milieux de pratique de la spéléologie, du canyonisme, de la plongée souterraine et valoriser l'exploration
- **Poursuivre** l'exploration des milieux de pratique en France et à l'étranger.
- **Assurer** la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants.
- **Gérer** les secours en milieu souterrain.
- **Protéger** les milieux de pratiques et leur accès.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 2/40



DEVELOPPER LA PRATIQUE FEDERALE POUR TOUS

- **Permettre** une pratique pour tous.
- **Renforcer** le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles.
- **Développer et adapter** l'offre de formations aux attentes de tous les publics.
- **Développer** de nouvelles formes de pratiques et investir de nouveaux lieux d'activités.
- **Développer, moderniser et harmoniser** les outils de communication.
- **Valoriser** en interne les offres fédérales et les actions des structures déconcentrées.



ACCOMPAGNER LE BENEVOLAT ET LA PROFESSIONNALISATION

- **Proposer** des formations et des ressources dématérialisées adaptées pour accompagner les bénévoles dans leurs missions.
- **Poursuivre** le renforcement de la professionnalisation au service des structures fédérales.
- **Renforcer** la présence de la fédération auprès des instances publiques et privées de gestion des activités, des milieux et du patrimoine.

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Renforcer et développer son **expertise et son rôle de centre de ressource** dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux, aux niveaux national et international.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

5/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer l'expertise fédérale **technique, scientifique, environnementale et culturelle.**

Créer et animer des groupes d'experts thématiques représentatifs de la pluralité des domaines d'expertises fédérales.

Acteurs : FFS, CSR, CDS, DTN, Clubs

Portée (public cible) : Les structures fédérales déconcentrées, les collectivités publiques et entreprises privées.

Echéance : 2018-19

Indicateurs : - Nombre de groupes thématiques et d'experts
- Nombre de sollicitations



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

6/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle.

Renforcer le partenariat avec l'association française de karstologie (AFK) et Développer le partenariat avec le milieu de la recherche.

Acteurs : AFK, FFS, CNRS, Universités et réseaux scientifiques

Portée (public cible) : Les universitaires, les étudiants, les chercheurs.

Echéance : 2018

Indicateurs : - Nombre de partenariats réalisés
- Nombre d'actions/projets où la FFS est impliquée

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 7/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle.

Partager l'expertise au sein de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur afin de valoriser nos connaissances sur les milieux de pratique.

Acteurs : FFS, DTN, CSR, CDS, clubs.

Portée (public cible) : Les professionnels de l'EN, les jeunes dans le cadre scolaire, périscolaire ou pendant leur parcours étudiant.

Echéance : 2018

Indicateurs : Nombre d'interventions en milieu scolaire, périscolaire et auprès des étudiants

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 8/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle.

Diffuser l'expertise fédérale auprès des instances spéléologiques et de canyoning internationales : UIS, FSE, fédérations et organisations étrangères

Acteurs : FFS, UIS, FSE, IAAC.

Portée (public cible) : UIS, FSE, fédération et structures similaires de spéléologie et de canyon à l'étranger.

Echéance : 2018 - 19

Indicateurs : Nombre d'interventions



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

9/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la connaissance des milieux de pratique et la base de données de la FFS.

Acquérir et conserver l'information sur les milieux de pratique de la spéléologie, du canyoning, de la plongée souterraine et valoriser l'exploration.

Acteurs : FFS

Portée (public cible) : Clubs, CDS, CSR.

Echéance : 2020

Indicateurs : Nombre de dossiers et documents publiés (information centralisée)



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

10/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la connaissance des milieux de pratique et la base de données de la FFS.

Poursuivre l'exploration des milieux de pratique en France et à l'étranger.

Acteurs : FFS

Portée (public cible) : Tous les fédérés.

Echéance : 2018-20

Indicateurs : - Nombre de rapports d'exploration
- Nombre d'expéditions à l'étranger



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 11/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la connaissance des milieux de pratique et la base de données de la FFS.

Transmettre l'expertise fédérale aux milieux professionnels associés (hors professionnels des champs sportifs spéléo et canyon) ayant besoin d'évoluer dans les environnements de pratique.

Acteurs : FFS, DTN.

Portée (public cible) : Institutions, Professionnels des champs culturels, environnementaux, de l'aménagement du territoire, du tourisme, ...

Echéance : 2018-19

Indicateurs : - Nombre de formations réalisées
- Nombre d'accompagnement



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 12/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Assurer la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants.

Consolider les dispositifs de prévention existants :

- Organiser la veille et l'analyse de la sécurité des pratiques.
- Diffuser les enseignements de cette veille auprès des cadres sportifs et des pratiquants.

Acteurs : CoMed, SSF, EFS, EFC, EFPS, DTN.

Portée (public cible) : Les pratiquants (fédérés et non fédérés)

Echéance : 2018-19

Indicateurs : - Nombre de publications réalisées et diffusées.

- Nombre de cadres sportifs et de pratiquants sensibilisés.
- Création et diffusion d'une liste de médecins référents FFS
- Création d'un dispositif de veille, de prévention et de gestion des risques des activités.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 13/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Assurer la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants.

Elaborer et diffuser des référentiels techniques sportifs de la spéléologie, du canyonisme et de la plongée souterraine.

Acteurs : DTN, Pôle Enseignement, EFS, EFC, EFPS

Portée (public cible) : Cadres sportifs et pratiquants (fédérés et non fédérés).

Echéance : 2018-2019-2020.

Indicateurs : Production d'un référentiel technique sportif par discipline.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 14/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Assurer la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants.

Développer des études sur les conséquences physiologiques de nos disciplines et valoriser les bénéfices santé de la pratique pour différents publics.

Acteurs : CoMed

Portée (public cible) : Fédérés.

Echéance : 2018 à 2021.

Indicateurs : - Nombre d'études réalisées
- Nombre de publications
- Création d'un comité Sport-Santé en partenariat avec le CNOSEF.

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 15/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Gérer les secours en milieu souterrain.

Gérer les secours en milieu souterrain

Maintenir une expertise sur la recherche et le développement des secours en milieu souterrain (inclus le développement de nouvelles techniques + la formation des secouristes).

Acteurs : SSF et CDS

Portée (public cible) : Fédérés et acteurs du secours souterrain local
Ministère de l'Intérieur.

Echéance : Pérenne.

Indicateurs : - Nombre d'intervention secours et auto-secours.
- Production d'un bulletin d'information Secours interne.
- Nombre de stages.
- Nombre de secouristes
- Création d'un comité Sport-Santé en partenariat avec le CNOSEF.

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 16/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Gérer les secours en milieu souterrain.

Obtenir une reconnaissance et un positionnement institutionnel identiques pour toutes les structures secours départementales.

Acteurs : FFS - SSF

Portée (public cible) : Préfectures de département.

Echéance : 2018 à 2020 et +.

Indicateurs : Bilan des relations départementales



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 17/40

Développer l'expertise fédérale et structurer le centre de ressources



Fédération Française
de Spéléologie

Protéger les milieux de pratiques et leur accès.

Animer un groupe-ressource visant à préserver l'accès aux sites de pratique, en assurant notamment :

- Une veille réglementaire,
- Un appui technique aux structures fédérales déconcentrées en cas de litige,
- Une représentation fédérale auprès des instances concernées.

Acteurs : DTN - FFS

Portée (public cible) : Présidents de clubs, CDS et CSR.

Indicateurs : Ratio nombre de dossiers traités/ nb de sollicitations



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 18/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs.

Proposer des tarifs fédéraux permettant d'inciter l'accès à la pratique.

Acteurs : FFS, Professionnels

Portée (public cible) : Tout public

Echéance : 2018

Indicateurs : évolution du nb de fédérés par tarifs



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 19/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs.

Structurer une offre nationale de stages permettant une pratique pour tous les publics.

Acteurs : FFS, Pôle enseignement/développement, DTN

Portée (public cible) : Fédérés et non-fédérés

Echéance : 2018

Indicateurs : - Nombre de stages
- Nombre de participants



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 20/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs.

Valoriser les clubs fédéraux « d'avenir » proposant des parcours adaptés pour tous.

Acteurs : DTN, Pôle enseignement/développement, Clubs

Portée (public cible) : Fédérés

Echéance : 2018 - 2021

Indicateurs : Nombre de clubs labellisés « d'avenir »



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 21/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs.

Développer les EDSC.

Acteurs : DTN, Pôle enseignement/développement, CSR/ CDS

Portée (public cible) : Fédérés

Echéance : 2018 - 2021

Indicateurs : - Nombre d'EDSC actives
- Nombre de licenciés pratiquants en EDSC



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 22/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs.

Développer la pratique de la spéléologie dans le cadre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de l'enseignement agricole.

Acteurs : DTN, Pôle enseignement/développement

Portée (public cible) : Jeune

Echéance : 2018 - 2021 et +

Indicateurs : - Nombre de pax (journées/participants)
- Nombre d'établissements labellisés par la FFS
- Nombre de jeunes participants/concernés
- Nombre de conventions de partenariats actifs

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 23/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Renforcer le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles.

Créer et animer des réseaux « féminines » et « jeunes »

Acteurs : FFS

Portée (public cible) : Femmes - jeunes

Echéance : 2018 - 2021

Indicateurs : Un temps de vie annuel

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 24/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Renforcer le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles.

Veiller à la présence de cadres féminins sur les stages diplômants ou non.

Acteurs : FFS, CSR, CDS, Clubs, DTN

Portée (public cible) : Femmes cadres

Echéance : 2021

Indicateurs : - Nombre de stage avec encadrement féminin
- % de féminines encadrantes/stage
- Augmentation du % de cadres féminines



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 25/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Renforcer le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles.

Maintenir les élections en binôme mixte en motivant :

- les féminines à se positionner en leader
- les jeunes à se présenter

Acteurs : FFS

Portée (public cible) : Femmes - Jeunes

Echéance : 2018 -2021

Indicateurs : - % de femmes « tête de liste »
- Évolution âge moyen des élus



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 26/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer et adapter l'offre de formations aux attentes de tous les publics.

Etudier les attentes des publics afin d'actualiser l'offre de formation.

Acteurs : DTN - Pôle enseignement

Portée (public cible) : Tout fédéré

Echéance : 2018 -2021

Indicateurs : Résultats d'études



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 27/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer et adapter l'offre de formations aux attentes de tous les publics.

Harmoniser l'offre de formation.

Acteurs : DTN - Pôle enseignement - SSF

Portée (public cible) : Tout fédéré

Echéance : 2018 -2021

Indicateurs : Organigramme harmonisé de formation



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 28/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer et adapter l'offre de formations aux attentes de tous les publics.

Assurer la formation continue des cadres et des bénévoles

Acteurs : DTN - Pôle enseignement - SSF

Portée (public cible) : Les cadres fédéraux

Echéance : 2017 -2021

Indicateurs : - Nombre de cadres formés
- Nombre de bénévoles formés



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 29/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer de nouvelles formes de pratiques et investir de nouveaux lieux d'activités.

Accompagner et dynamiser le développement des structures artificielles, urbaines de spéléologie et de canyonisme

Acteurs : FFS, CSR

Portée (public cible) : Tout public

Echéance : 2018 -2021

Indicateurs : Nombre de structures conventionnées avec la fédération



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 30/40

Développer la pratique fédérale pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer de nouvelles formes de pratiques et investir de nouveaux lieux d'activités.

Accompagner et dynamiser le développement des structures artificielles, urbaines de spéléologie et de canyoning

Acteurs : FFS, CSR

Portée (public cible) : Tout public

Echéance : 2018 -2021

Indicateurs : Nombre de structures conventionnées avec la fédération



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 31/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Rénover le modèle économique de la Fédération et adapter ses ressources financières aux ambitions du plan d'actions fédéral.

Mise en place d'un comité de pilotage pour proposer un plan de développement économique à 5 ans.

Acteurs : FFS, CSR, DTN

Portée (public cible) : Tout public

Echéance : 2017 -2018

Indicateurs : - Réalisation d'un diagnostic de l'existant et de la pertinence des précédents projets menés.
- Formalisation d'un plan de développement économique à 5 ans.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 32/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Moderniser la communication fédérale et développer les services fédéraux.

Développer, moderniser et harmoniser les outils de communication.

- Elaborer des kits de communication adaptés aux instances fédérales et harmonisés.
- Développer les approches numériques et réadapter le site internet fédéral.
- Elaborer un plan de communication harmonisé pour l'interne et l'externe.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 33/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Moderniser la communication fédérale et développer les services fédéraux.

Développer le rayonnement externe de la fédération.

- Valoriser les actions fédérales auprès de la presse (médias print, radio, tv, web, réseaux sociaux...)
- Asseoir et soutenir la reconnaissance des acteurs de terrain de la fédération auprès des administrations régionales et départementales
- Etre présent et actif dans les instances fédérales nationales (CNOSF, ...) et internationales (FSE, UIS, AIC, ...)
- Impulser une dynamique partenariale avec les autres fédérations des sports de nature
- Développer des partenariats commerciaux.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 34/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Moderniser la communication fédérale et développer les services fédéraux.

Valoriser en interne les offres fédérales et les actions des structures déconcentrées.

- Centraliser et impulser la mutualisation des actions des structures déconcentrées
- Mieux communiquer en interne sur les offres fédérales et les actions menées dans les territoires
- Développer des partenariats commerciaux.

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 35/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Moderniser la communication fédérale et développer les services fédéraux.

Améliorer les services auprès des fédérés et des partenaires.

- Améliorer l'usage du site internet fédéral en rendant notamment visible le guide d'approche sur le site fédéral.
- Réaliser une boîte à outils des services proposés.
- Assurer une communication régulière des instances dirigeantes vers les fédérés.

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 36/40

Accompagner le bénévole et la professionnalisation



Fédération Française
de Spéléologie

Une articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels :

- Le bénévolat est une grande force de notre fédération
- La professionnalisation de nos structures est nécessaire en soutien ou en complément du bénévolat.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 37/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Proposer des formations et des ressources dématérialisées adaptées pour accompagner les bénévoles dans leurs missions

Mettre à disposition et organiser la transmission de l'expertise nécessaire dans les territoires, pour se positionner et être identifié comme référence du milieu souterrain auprès des instances publiques et du grand public.

Former les élus aux différentes missions à responsabilités fédérales et proposer un accompagnement à la prise de fonction.



Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 38/40

3 leviers transversaux doivent être réfléchis, puis actionnés.



Fédération Française
de Spéléologie

Poursuivre le renforcement de la professionnalisation au service des structures fédérales.

Professionaliser l'expertise environnementale de la fédération.

Impulser une structuration semi-professionnelle de la communication (partenariat avec un cursus spécialisé de l'enseignement supérieur).

Accompagner les territoires dans leur démarche de professionnalisation des activités.

Développer le partenariat fédéral avec les professionnels des activités sportives (SNPSC, ...).

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 39/40



Fédération Française
de Spéléologie

CE PLAN D'ACTION EST UN PLAN D'ACTION NATIONAL.

**Un plan d'actions type pour les CSR,
Un plan d'actions type pour les CDS,
Un plan d'actions type pour les clubs,**

seront rédigés avec les présidents de CSR dans l'année, pour permettre aux différentes structures fédérales décentralisées de s'approprier plus rapidement le projet fédéral et de le décliner plus facilement au niveau local.

Ils devront bien sûr adapter ce projet et ce plan d'actions à leurs spécificités géographiques et aux enjeux de leur structure.

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr 40/40



Fédération Française
de Spéléologie

PROJET FÉDÉRAL 2017-2021

Il sera axé autour de deux objectifs
de développement qui ont pour
priorité de se faire connaître et reconnaître



PROJET FÉDÉRAL - 2017-2021

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

1/5

Expertise et centre de ressources

Renforcer et développer son **expertise et son rôle de centre de ressource** dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international.



Fédération Française
de Spéléologie

- ⇒ *Développer l'expertise fédérale technique, scientifique, environnementale et culturelle.*
- ⇒ *Acquérir et conserver l'information sur les milieux de pratique de la spéléologie, du canyonisme, de la plongée souterraine.*
- ⇒ *Poursuivre l'exploration des milieux de pratique en France et à l'étranger.*
- ⇒ *Transmettre l'expertise fédérale par la formation.*
- ⇒ *Assurer la veille et la recherche sur la sécurité et la santé des pratiquants.*
- ⇒ *Gérer les secours en milieu souterrain.*
- ⇒ *Protéger les milieux de pratiques et leur accès.*



PROJET FÉDÉRAL - 2017-2021

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

2/5

Pratique pour tous



Fédération Française
de Spéléologie

Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs

- ⇒ *Permettre une pratique pour tous.*
- ⇒ *Développer et adapter l'offre de formations aux attentes de tous les publics.*
- ⇒ *Développer de nouvelles formes de pratiques*
- ⇒ *Investir de nouveaux sites : milieu urbain, territoires non karstiques et karstiques.*
- ⇒ *Renforcer le développement et la fidélisation de la pratique des jeunes, des femmes et des familles.*

PROJET FÉDÉRAL - 2017-2021

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.fffpeleo.fr

3/5

Communication et services



Fédération Française
de Spéléologie

Pour accompagner et appuyer la bonne réalisation de ces objectifs, deux leviers sont à actionner : Une communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires.

- ⇒ *Développer, moderniser et harmoniser les outils de communication.*
- ⇒ *Valoriser et faire rayonner l'expertise fédérale.*
- ⇒ *Valoriser et faire rayonner l'offre fédérale et les actions des structures déconcentrées.*
- ⇒ *Améliorer les services auprès des fédérés et des partenaires.*

PROJET FÉDÉRAL - 2017-2021

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.fffpeleo.fr

4/5

Bénévolat et professionnalisation



Fédération Française
de Spéléologie

Une articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels :

- Le bénévolat est une grande force de notre fédération
- La professionnalisation de nos structures est nécessaire en soutien du bénévolat.

- ⇒ *Proposer des formations et plus de ressources dématérialisées adaptées pour accompagner les bénévoles dans leurs missions.*
- ⇒ *Poursuivre le renforcement de la professionnalisation au service des structures fédérales.*
- ⇒ *Renforcer la présence de la fédération auprès des instances publiques et privées de gestion des activités, des milieux et du patrimoine.*

PROJET FÉDÉRAL - 2017-2021

Fédération Française de Spéléologie - Siège : 28 rue Delandine, 69002 LYON - Tél : 04 72 56 09 63 - Fax : 04 78 42 15 98 - secretariat@ffspeleo.fr - www.ffspeleo.fr

5/5

ANNEXE 5 - DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE



DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

Bilan 2016 & Perspectives 2017 - 2021

Convention Ministère - FFS



2016

3^{ème} année de la convention pluriannuelle 2014-2017 et marque le début d'une phase de transition pour la DTN spéléologie

2017

Bilan et préparation du nouveau cycle fédéral 2018-2021

Continuité des missions

RESSOURCES HUMAINES

- Septembre 2016: Départ de Claire Lagache, CTN, et d'Eric Alexis, DTN
- Janvier 2016: Arrivée de Marie-Hélène Rey, DTN
- Septembre 2017: Départ de José Mulot, CTN, à la retraite et deux nouveaux recrutements attendus entre septembre et janvier 2017.

RESSOURCES FINANCIERES – Conventions d'objectifs et cadres

- 2016: 193 000 € + 4 500 € (RI) + 325 000 € (1 DTN + 4 CTN) = 522 500 €
- 2017: 193 000 € + 2 500 € (RI) + 325 000 € (1 DTN + 4 CTN) = 520 500 €

Objectifs partagés 2014-2017



Enjeu n° 1: Augmenter les adhésions par la promotion des activités fédérales vers tous les publics.

Enjeu n° 2: Créer une structure fédérale de formation et renforcer le haut niveau d'expertise technique de la fédération.

Enjeu n° 3: Améliorer la sécurité des adhérents et des pratiques.

Enjeu n° 4: Valoriser l'expertise de la fédération sur les plans scientifique, environnemental, de la culture, et favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratiques.

Enjeu n° 5: Poursuivre la réorganisation de la fédération.

Enjeu n° 6: Définir une stratégie de communication pour rendre visible la fédération et son action.

FOCUS CNDS



ANALYSE DES TENDANCES

2013: -9,4% (-6,5% PN) – 424 643 euros (58^{ème} rang de financement)

2014: - 14,0% (-0,7% PN) – 365 049 euros

2015: -14,8% (-1,9% PN) – 311 203 euros (68^{ème} rang de financement)

En 2015, les structures régionales perçoivent : 72 732 euros ; les structures départementales : 160 671 euros ; les clubs : 77 800 euros ; pour un total perçu par la fédération de 311 203 euros. Soit, environ, 40 euros par licencié.

Les trois régions les mieux dotées sont : Rhône Alpes, Ile de France et PACA.

Moyennes par structure :

- 18 régions bénéficiaires/ 4041 euros par région

- 51 départements/ 3150 euros par département

- 48 clubs/ 1621 euros par club

Les 3 objectifs les plus dotés : l'aide à la formation, l'aide à l'activité sportive en direct et l'aide au développement des sports de nature.

Soutien à l'emploi sportif : 0 euros.



Enjeu n° 1

Augmenter les adhésions par la promotion des activités fédérales vers tous les publics



Nombre de licences stables depuis 4 ans + Nombre d'adhérents importants par rapport au nombre de licenciés (2 220 adhérents non fédérés évalués – cf. BAAC 2016).

Pilotage et transformation des stratégies de développement vers :

- le public jeunes (création de deux nouvelles EDSC Hérault et Savoie, encadrement CoJ, encadrement du regroupement des EDSC à Vallon, ...),
- le public féminin (plan de féminisation/ accès aux fonctions dirigeantes),
- le public scolaire (5 établissements labellisés, Ultima Patagonia, formation des enseignants)
- les personnes en situation de handicaps/ atteintes de pathologies (6^{ème} année SCEPT).
- la structure artificielle de spéléologie d'Autrans-Méaudre.

Priorités horizon 2021:

Accompagner la fédération pour viser l'objectif 1 adhérent = 1 licencié.

Augmenter le nombre de jeunes (moins de 26 ans) et le taux de fidélisation des jeunes licenciés, en s'appuyant notamment sur le développement des EDSC et les structures d'accueil post-EDSC.

Augmenter le taux de féminines licenciées et leur fidélisation.

Développer le nombre de scolaires expérimentant la spéléologie et le canyonisme.

Développer des clubs ou sections de clubs étudiants.

Définir et mettre en place un club accueillant par département.



Enjeu n° 2



Fédération Française
de Spéléologie

Créer une structure fédérale de formation et renforcer le haut niveau d'expertise technique de la fédération.

Encadrement des formations et accompagnement technique et administratif du pôle Enseignement de la fédération.

Interventions, participation aux certifications, membres du jury des formations professionnelles de canyoning et de spéléologie.

Pilotage de la mise à jour du manuel technique fédéral de canyoning.

Contribution à la création d'une plateforme d'expertise, en cours de définition (IFREEMIS).

Contribution à la création d'un espace muséographique dédié au milieu souterrain, en cours d'étude.

Priorités horizon 2021:

Expertiser nos systèmes de formations techniques et thématiques pour proposer une rénovation du dispositif fédéral de formation.

Réaliser, en partenariat avec le Pôle ressources des sports de nature et le SNPSC, une enquête sur les pratiquants, fédérés ou non, de spéléologie et de canyoning, pour mieux les connaître + réaliser une mise à jour de l'enquête métier spéléologie.

Restructurer le GET, en collaboration avec le pôle Enseignement.

Enjeu n° 3



Fédération Française
de Spéléologie

Améliorer la sécurité des adhérents et des pratiques.

Formation, prévention et sensibilisation auprès des fédérés des évolutions techniques pour évoluer dans les meilleures conditions de sécurité (journées de formation continue, actualisation des contenus de formations, ...).

Certificat médical et activités à contraintes particulières (spéléologie et plongée souterraine).

Priorités horizon 2021:

Expertiser le dispositif fédéral de prévention des risques et améliorer l'analyse des incidents, accidents et échappées belles. Focus sur le sentiment de sécurité et les émotions des « jamais pratiqué ».

Enjeu n° 4



Fédération Française
de Spéléologie

Valoriser l'expertise, ou la contribution, de la fédération sur les plans scientifiques, environnementaux, culturels, et favoriser un accès raisonné et durable aux sites de pratiques.

Structuration d'une commission d'accès aux sites de pratiques, à pérenniser. Accompagnement des comités dans la sauvegarde des accès aux sites de pratiques (achat, conventionnement, ...).

Priorités horizon 2021:

Développer les partenariats avec les ministères de l'environnement et de la culture (double effet: économique + caution de l'expertise).

Animer la commission d'accès aux sites de pratiques et maintenir une veille sur ce dossier au sein du réseau des fédérations sports de nature et des collectivités territoriales (PRNSN).

Réaliser un diagnostic des conventions d'accès aux sites de pratiques signées par la FFS et proposer une politique de conventionnement pertinente au regard du contexte réglementaire et juridique.

Proposer une signalétique fédérale d'informations « sécurité / environnement » sur certains sites de pratique ciblés (sites conventionnés, sites spéléos fréquentés ++, ...).

Evaluer la pertinence d'harmoniser le dispositif de recensement fédéral des sites de pratiques (partenariat BRGM et Ministère des sports - CDESI).



Enjeu n° 5



Fédération Française
de Spéléologie

Poursuivre la réorganisation de la fédération.

Accompagnement des élus de la fédération, notamment au niveau du bureau fédéral, du conseil d'administration, du pôle Enseignement et des écoles françaises de canyoning et de spéléologie.

Accompagnement des CDS et CSR pour la mise en œuvre de la réforme territoriale.

Délégation spéléologie/ canyoning/ plongée souterraine.

Relation avec les professionnels de la spéléologie (SNPSC, professionnels labellisés, ...).

Priorités horizon 2021:

Accompagnement des élus de la fédération (bureau, CA, pôles et commissions nationales, CSR, CDS).

Déploiement du projet fédéral et de son plan d'actions dans les territoires.

Coordination ETR et suivi des nouvelles régions par les CTN.

Articulation de certains travaux avec le syndicat national des professionnels de la spéléologie et du canyoning (médailles, enquêtes métiers, enquête pratiquants, collège II, ...).





Merci de votre attention

Marie-Hélène Rey
DTN
06 88 64 62 53
marie-helene.rey@ffspeleo.fr

ANNEXE 6 - PLAN DE « FÉMINIXITÉ »

Plan de « féminixité » à la FFS



Fédération Française
de Spéléologie



www.ffspeleo.fr

Historique

- Comité de pilotage, animé par Jean Pierre HOLVOET en 2013
- Réunions grandes régions en 2014
- Stagiaire STAPS pour réaliser le diagnostic

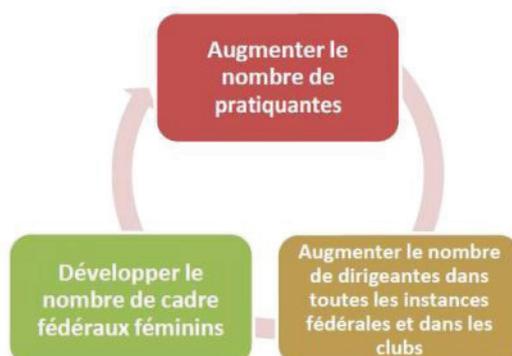


Les points clés

- Diagnostic
- Boîte à outils des actions
- Déclinabilité aux instances locales
- Reprise de l'existant (études de Cécile MORLEC et Bernadette BOUTIN)



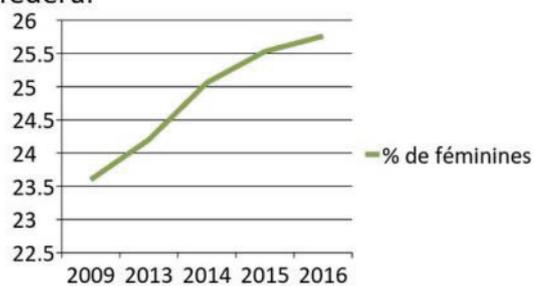
Les objectifs 2014



www.ffspeleo.fr

Taux de féminisation

- Taux de féminisation fédéral



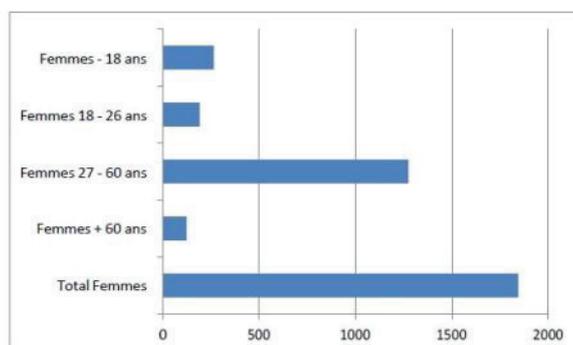
- Taux féminisation régional :

11 régions sur 22 ont un TF > 25%
(max 34% (corse), mini 15% (auvergne))



www.ffspeleo.fr

âges



Graphique en barres représentant le nombre de femmes fédérées selon l'âge en 2012



www.ffspeleo.fr

Profils des féminines fédérées

- Pratiquantes occasionnelles (40% une fois par mois)
- 54% d'entrée par connaissances (famille/proches)
- Motifs d'arrêts : changement de contexte familial ou professionnel



www.ffspeleo.fr

élues

| Pourcentage d'élues féminines dans les bureaux | | 2014 | 2015 | 2016 |
|--|-----|------|------|------|
| National | FFS | 17% | 17% | 50% |
| Régional | CSR | 15% | 14% | 18% |
| Départemental | CDS | 23% | 21% | 23% |

www.ffspeleo.fr

Cadres Féminins

Cadres fédéraux féminins licenciées en 2013/2016

| | | |
|--------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|
| ✓ Initiatrices EFS 8,6%/10% | ✓ Initiatrices EFC 17,5%/19% | ✓ 0 initiatrices EFPS ? |
| ✓ Monitrices EFS 5%/6% | ✓ Monitrices EFC 7,5%/9% | ✓ 0 Moniteurs EFPS ? |
| ✓ Instructrices EFS 4% | ✓ Instructrice EFC 3% | ✓ Instructrices EFPS 20% |

Conseillère technique départementale en spéléologie adjointe : 5% depuis 2016

www.ffspeleo.fr

Axe 1 (1/2) : Développer la pratique féminine pour tous les publics



| Actions proposées | | Critères d'évaluations | Pilote référent |
|----------------------|--|--|---------------------------------------|
| Axes poursuivis | Propositions apportées | | |
| ✓ Le milieu scolaire | ✓ Soutenir la pratique de nos activités | ✓ Evolution du nombre de licences féminines des moins de 18 ans. | Clubs CSR CDS |
| ✓ La mixité | ✓ Valoriser la mixité lors des JNSC et des événements fédéraux. | ✓ % de femmes participants à ces événements. | Clubs CDS |
| ✓ Les familles | ✓ Négocier des forfaits familles plus attractif avec l'assurance fédérale. | ✓ Tarification | Commission assurance |
| | ✓ Organiser des stages à destination des familles | ✓ Nombre de stages organisés chaque année et nombre de participants. | Pôle enseignement, pôle développement |



www.ffspeleo.fr

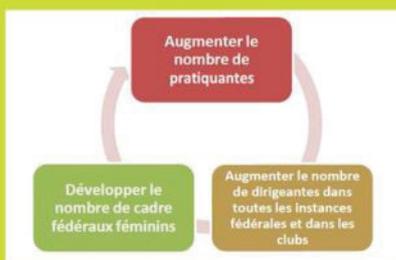
Projet fédéral 2017-2021

Développer la pratique pour tous, aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs
Renforcer le développement de la pratique des jeunes, des femmes et des familles

des →
→
Créer des passerelles pour les jeunes et les familles (EDSC, JNSC...)

Groupe de Féminisation

Cibler les FEMMES autour :



www.ffspeleo.fr

Axe 1 (1/2) : Développer la pratique féminine pour tous les publics



| Actions proposées | | Critères d'évaluations | Pilote référent |
|--------------------|---|--|--------------------|
| Axes poursuivis | Propositions apportées | | |
| ✓ La communication | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer sur nos activités au féminin ✓ Soutenir des actions de promotion vers les femmes (FAAL). | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'articles réalisés chaque année. ✓ Nombre d'actions réalisées chaque année. | Pôle communication |



www.ffspeleo.fr

Axe 1 (1/2) : Développer la pratique féminine pour tous les publics



| Actions proposées | | Critères d'évaluations | Pilote référent |
|--------------------|--|--|--------------------|
| Axes poursuivis | Propositions apportées | | |
| ✓ La communication | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer sur nos activités au féminin | <ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre d'articles réalisés chaque année. ✓ Nombre d'actions réalisées | Pôle communication |

Label speleo canyon'o féminin :

- logo
- label
- diffusion site internet, spelunca, Fb, Twt... des actions de femmes dans la fédé



www.ffspeleo.fr

Axe 1 (2/2) : Développer la pratique féminine pour tous les publics



| Actions proposées | | Critères d'évaluations | Pilote référent |
|------------------------|--|--|---|
| Axes poursuivis | Propositions apportées | | |
| ✓ Le matériel | ✓ En adaptant le matériel à la morphologie féminine (GET). | ✓ Nombre et qualité des actions soutenues. | Pôle enseignement Groupe d'études techniques |



www.ffspeleo.fr

ANNEXE 7 - PRÉSENTATION DU NOUVEAU SITE WEB



OFFRE DE SERVICE
CONCEPTION DE SITE INTERNET



**Fédération Française
de Spéléologie**

PROJET

Fédération Française de Spéléologie

INAPPS pôle numérique @ TheConnectingPlace

InApps est une société de conseil spécialisée en assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation de projets numériques. Nous vous accompagnons de l'étude des besoins, à la conduite du changement.

Cadrage de projet web, recueil des besoins, rédaction de cahier des charges, assistance au pilotage de projet, assistance à la recette, nous prenons en charge toutes les actions d'AMO/MOE pour un accompagnement complet sur vos projets internet, extranet ou application métier.

Depuis sa création en 2008, InApps se donne pour mission d'accompagner et de conseiller tous ses clients - collectivités, entreprises ou agences - avec la même énergie et la même volonté d'établir un partenariat fondé sur l'écoute, le respect et la qualité. InApps est le pôle «numérique» de la société INPeople

Nos expertises :

- Audit
- Stratégie / ADN
- Rédaction du cahier des charges
- UX/UI Design
- Conduite de projet
- Développement open-source
- Suivi de réalisation
- Direction artistique



MÉTHODOLOGIE

Pour chaque nouveau projet, un groupe de travail est établi en fonction des compétences et des orientations graphiques ou techniques de chaque membre de l'équipe.

Une méthodologie et un planning de travail sont mis en place par le chef de projet, qui vous accompagne tout au long des différentes phases. Chaque projet débute par une réunion de lancement (le fameux kick off meeting) où nous échangerons sur vos besoins, stratégies et objectifs à caler sur votre planning.



EXPERTISE UX/UI

Chez InApps, l'ergonomie est une expertise transdisciplinaire, car elle croise plusieurs compétences distinctes et interdépendantes : conception graphique, maquettage d'interface, ergonomie, développements web et mobiles...

En fonction de votre projet, nous modulons notre intervention afin de vous proposer une solution complète et adaptée à votre besoin.



PROCESSUS DE CONCEPTION

1. Listing des écrans
2. Conception des wireframes (schémas de navigation)
3. Elaboration du «look and feel»
4. Tests et corrections
5. Création de la maquette interactive

Notre processus vous permet de suivre en temps réel les avancées des différents écrans et une première ébauche des interactions permettant une meilleure appréhension de l'expérience d'utilisation des différents médias déployés.

Voici quelque uns de nos outils favoris :

- Balsamiq mockup
- Photoshop
- Invision
- Sketch3
- Mindnode

inVISION



COMPRÉHENSION DE LA DEMANDE

La FFS souhaite faire évoluer son site internet principale vers une plateforme numérique plus moderne et plus en phase avec ses besoins.

L'objectif est de construire un portail dédié au grand public et aux licenciés.

Ce portail doit offrir à chacun un espace où il trouve l'information qui l'intéresse et peut accéder facilement aux contenus adaptés.

Coeur de cible : Licenciés

Lancement : début octobre

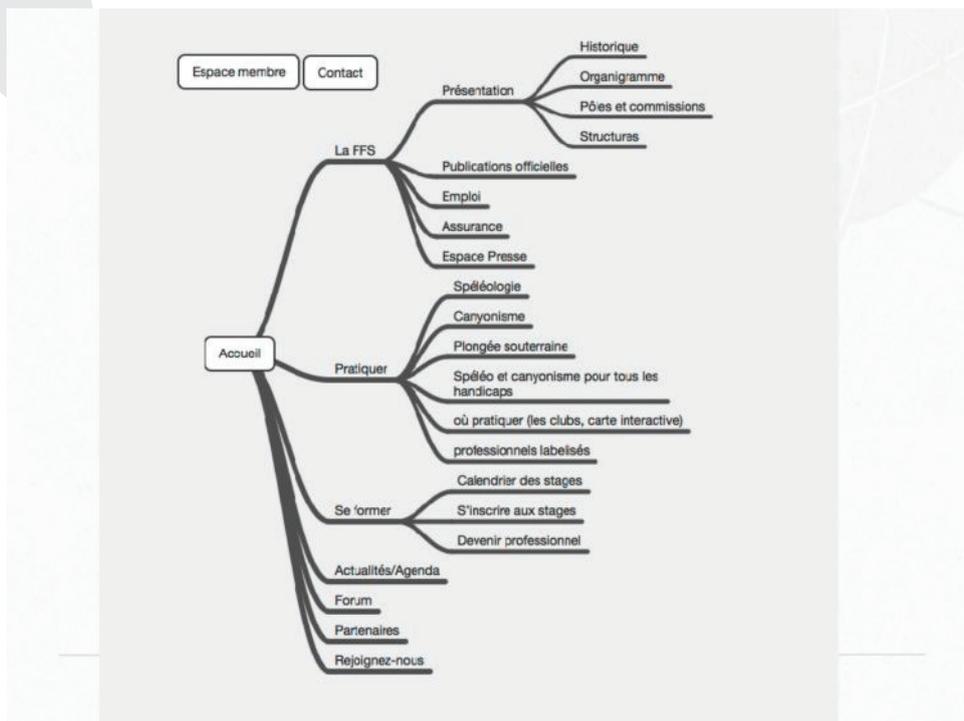
Langues : FR



SOLUTIONS PRÉCONISÉES

Notre prestation prend en charge forfaitairement :

- Outil de gestion de contenu utilisé pour les développements et la gestion du site : Wordpress
- Site optimisé pour le référencement naturel
- Contenus multimédias: photos, vidéos, document en téléchargement
- Intégration d'un formulaire de contact personnalisables
- carte interactive des clubs
- Plan du site et plan d'accès
- Lien vers les réseaux sociaux
- Mise en place des fonctionnalités (formulaires, connexion extranet, actualités, réalisations...) et de l'arborescence principale du site,
- Optimisation navigateurs et plateformes (PC, Mac, Linux, Iphone, Smartphone,...),
- Version adaptée smartphone et tablettes incluse forfaitairement
- Mise en ligne et accompagnement à la mise en ligne,
- Formation à la gestion du site Internet,
- Mise en place des outils de suivis statistiques et technique (Google Analytics et Google Webmaster Tools),
- Bilan 2 à 4 mois après mise en ligne,
- Période de garantie de non conformité de 2 mois [extensible].



MAINTENANCE

Forfait "Mises à jour"

Surveillance régulière et installation des mises à jour de Wordpress et du composant de firewall. Votre site est protégé contre les nouvelles menaces.

Prestations incluses à notre offre pour une période de 2 mois.

Forfait "Maintenance"

Support téléphonique, modifications mineures sur le look et les développements effectués, ajustements éventuels sur les normes à respecter ... Pour ce projet cela correspond à 3 heures de développement par an.

Nos développements intègrent une garantie de 60 jours inclus. Il appartient au client de nous signaler toute correction nécessaire dans le temps de la garantie. Au delà des 60 jours, toute intervention de supports téléphonique, ou de corrections techniques sera facturée à l'heure (sur la base de 65€/heure) ou décomptée de la maintenance.



WWW.INAPPS.FR



FORMATION

Une formation à l'administration du site internet est incluse à notre prestation.

Objectifs de la formation :

- Comprendre le fonctionnement du CMS Wordpress
- Créer et modifier un article
- Modifier les titres de menus
- Intégrer une PDF, une vidéo, une image
- Identifier les bons et les mauvais comportements
- Gérer l'espace client
- Lecture de Google Analytics

Participants :

Administrateurs du site internet, responsable de la communication, dirigeant.

Le nombre de participants inclus est de 3 personnes.

Prérequis :

Un ordinateur connecté à internet par participant

Communiquer à InApps la liste des participants au moins 48h à l'avance.

La formation peut de faire à distance via le logiciel SKYPE



Extraits de nos références



REALISATIONS



Trianon Store

Programmes d'habitation sur le grand Est
Ergonomie des interfaces
Intégration Moteur 3d Unity
Intranet
Développement Simulateur / configurateur

REALISATIONS



caue67.org

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Bas-Rhin
Newsletter administrable

REALISATIONS

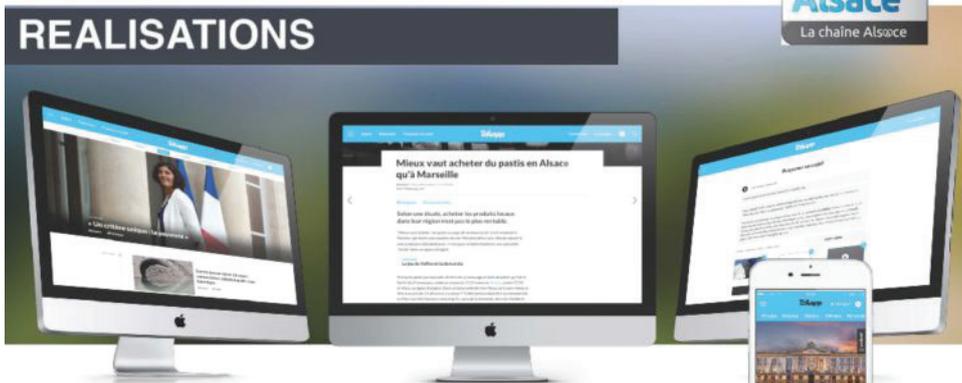


Olcalsace.org

Office pour la langue et la culture d'Alsace. Projet porté par la région Alsace
Gestion de base documentaire
Extranet

17

REALISATIONS



Tchapp.alsace

Nouveau média Alsacien. Pour recevoir l'application mobile iOS en BETA rendez-vous sur la page www.Tchapp.alsace

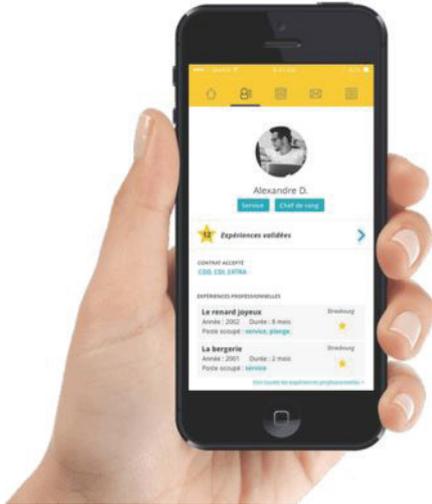
Moteur de recherche avancé
Gestion d'articles par catégories et sujets
Multiples typologies de contenus (articles, brèves, pub, questionnaires)
Gestion de comptes utilisateurs (abonnement, alertes, push)
Création de contenus par les utilisateurs (texte, vidéo, images, sons)
Statistiques site + Publicité (bannière, vidéo pré/post-roll)

Mission : Gestion de projet, UX/UI Design, développements



Tipjob

L'application qui met en relation candidats et recruteurs dans la restauration



 InApps

Offre tarifaire

mai 2015

OFFRE TARIFAIRE

| Détails de la prestation | Nombre d'heures | Tarifs HT |
|---|-----------------|-------------|
| Préparation et configuration du CMS WordPress (espace d'administration) | 3 | |
| Analyse de l'arborescence et de la structure de l'information | 1 | |
| Conception et Intégration graphique (thème wordpress) | 18 | |
| Espace Membre | 3 | |
| Carte active des clubs de France | 10 | |
| Diaporamas images et Chaine Vidéos | 10 | |
| Webmastering (saisie des contenus) | 21 | |
| Suivi de projet | 8 | |
| Déploiement en production sur le serveur d'hébergement | 5 | |
| QA (Quality Assurance) site web | 6 | |
| Formation | 3 | |
| TOTAL EN HEURES | 88 | |
| TOTAL EN JOUR/PERSONNE | 13 | |
| TOTAL HT | | 6537 |

OFFRE TARIFAIRE N+1

| Détails de la prestation | Nombre d'heures | Tarifs HT |
|-----------------------------------|-----------------|------------|
| Mise à jour annuelle de Wordpress | 4 | |
| Forfait annuel de maintenance | 4 | |
| TOTAL EN HEURES | 8 | |
| TOTAL EN JOUR/PERSONNE | 1 | |
| TOTAL HT | | 594 |



Bureaux :
32 rue du bassin d'Austerlitz
67100 Strasbourg
info@inapps.fr
Tel : 03 68 001 997



Votre interlocuteur :
Laura LEHMANN
06 37 87 68 88
laura@inapps.fr

Mars 2015

ANNEXE 8 - CIMS



Fédération Française
de Spéléologie

PROJET CIMS



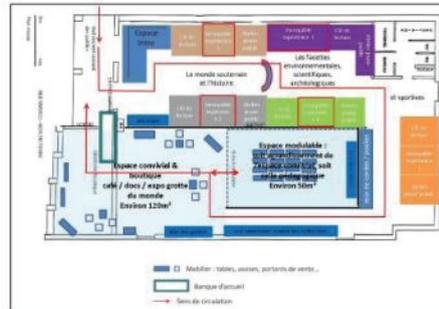
Fédération Française
de Spéléologie

2014

Etude Acentis : étude de faisabilité et d'opportunité de création
d'un centre d'interprétation du milieu souterrain à Vallon Pont d'Arc

2015

étude avant projet
scénographique
(APS) par le cabinet ATEMIA



Fin 2015

La commune de Vallon Pont d'Arc se retire du projet :
→ abandon du site initialement envisagé

2



Fédération Française
de Spéléologie

2016

Alternative = organiser une exposition de préfiguration pour :

- amorcer la réalisation du projet de CIMS.
- expérimenter les dispositifs scénographiques immersifs pressentis (cf APS) et nouer des partenariats avec des acteurs spécialisés en profitant de la dynamique en cours dans le cadre du cluster numérique Imaginove.



3

▼ **2016**

La gestion de l'exposition de préfiguration fait face à des problèmes de gestion et de logistique :

- le projet prend du retard et les acteurs du cluster Imaginove se désengagent.
- le projet d'expo de préfiguration est abandonné à l'automne 2016.



4

▼ **2017**

La commune de Saint-Remèze est intéressée pour accueillir le projet. Une rencontre a eu lieu avec le conseil municipal pour intégrer le CIMS dans le cadre du projet de la commune de requalification de la grotte touristique de la Madeleine dans les gorges de l'Ardèche.



5